

24 années

1838 – 61

REVUE SUISSE.

REVUE SUISSE.

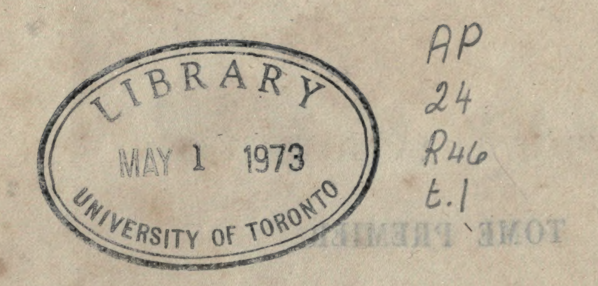
TOME PREMIER.

LAUSANNE,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE MARC DUCLOUX.

—

1838.


LIBRARY
MAY 1 1973
UNIVERSITY OF TORONTO
AP
24
R46
t.1

REVUE SUISSE.

SUR L'ÉTUDE DE LA LITTÉRATURE.

La littérature est encore aujourd'hui comptée parmi les objets de l'instruction supérieure; et, bien que sa notion soit devenue un peu vague, et se noie, à ses limites, dans tout ce qui l'entoure et devait la circonscrire, il reste encore dans la nouvelle idée assez de l'ancienne, assez de spécialité nette et saisissable, pour qu'on sache à peu près de quoi l'on va s'occuper quand on ouvre un livre sur la littérature. S'il est difficile de dire précisément ce qui appartient ou n'appartient pas à la littérature, cette difficulté, à vrai dire, a toujours plus ou moins existé; la littérature vit de tout, lève sur toutes choses un tribut,

> Et, semblable à l'abeille en nos jardins éclose,
> De différentes fleurs elle assemble et compose
> Le miel qu'elle produit.

Elle n'est pas tant une science à part que le lien commun, l'interprète mutuel de toutes les sciences ; elle réduit toutes les idées à l'unité de sa forme, ou les passe toutes à son filtre, qui ne laisse traverser que ce qu'elles ont de plus général et de plus simplement humain. A la lettre, on doit dire qu'elle *humanise* la science, ou qu'elle rend propre à l'humanité ce qui n'était convenable d'abord qu'à une certaine partie de cette humanité, à tel ou tel groupe séparé des autres et resserré en soi par le fait d'un goût particulier, d'une faculté dominante, ou d'une étude à part. Elle extrait de chaque spécialité, apanage de quelques-uns, ce qui peut être à la portée et à l'avantage de tous. Je n'ai pas besoin de dire que ce mot *tous* doit se prendre en un sens relatif et restreint ; j'aurais plutôt besoin de faire observer que ce sens ou cette application n'est pas aussi restreinte que bien des gens pourraient le penser.

Infatigable messagère, elle va donc de l'humanité vers ces groupes dont j'ai parlé, et de ces groupes vers l'humanité ; elle demande à la science des idées générales, pour en grossir ce fonds que l'humanité entretient et renouvelle sans cesse, puis elle retourne vers la science, et lui porte des idées humaines dont la science profite à son tour. Elle rapporte aux dépôts du vrai et de l'utile, cet utile et ce vrai traduits sous l'aspect du beau ; du beau, qui est sa forme, son objet, l'émanation la plus pure de la pensée, et, peut-être, le vrai dans toute sa vérité, dans toute sa lumière, avec tous ses reflets. Car la pensée humaine ne se satisfait pas à moins ; et le beau est à ses yeux, sinon la dernière cime, du moins le complément nécessaire du bon et du vrai.

La littérature donc ne défaillira point, tant que ne défailliront point la pensée, par qui elle vit, et la société, pour qui elle subsiste. La littérature est le résultat idéal de la

civilisation, dont ces émanations disent l'état intérieur, comme un parfum trahit la présence et la nature d'un objet odorant. Elle sera toujours l'asile, le lieu, le rendez-vous de toutes les pensées très-généralement humaines, dégagées d'applications trop spéciales, de détails trop techniques, et, s'il faut tout dire, d'utilités trop immédiates. Elle occupera toujours un coin dans l'intelligence, une place dans l'intérêt des sociétés civilisées. Elle achèvera toujours, et même elle commencera la culture de l'homme, en qui elle fera fleurir, avant tous les autres élémens, le pur élément humain. On pourra bien, à différentes époques, donner différens motifs à cette étude; on l'expliquera de différentes manières; et dans les meilleurs temps, on ne l'expliquera point; mais toujours cette étude aura son temps et son rang dans la vie; et tel sera son charme, que les hommes mêmes qui auront trouvé ou seront sûrs de trouver ailleurs une gloire solide, envieront ou regretteront, comme la meilleure, celle que donne l'étude des lettres, *humaniores litteræ!*

Il y aurait beaucoup à dire, beaucoup de choses tristes, inattendues peut-être, sur cette étude, sur son danger, sur l'amertume de ses fruits; on pourrait dire que par cela même qu'elle exprime la pure humanité, par cela seul qu'elle est l'homme même (car ce que Buffon a dit du style peut se transporter à la littérature), elle doit présenter de cruels stigmates, révélateurs de notre déchéance. On devrait ajouter encore que, n'exerçant l'homme que sur lui-même, le faisant la substance de ses propres essais, l'agitant, le passionnant pour qu'il puisse peindre des agitations et des passions, elle remue et secoue en lui toute une nature mélangée, où le bien et le mal s'entrechoquent, où le bien est toujours corrompu par le mal; qu'elle irrite en lui tout ce qu'il faudrait apaiser, qu'elle exaspère sa sensibilité jus-

qu'à la rendre furieuse, son amour-propre jusqu'à le rendre féroce ; que ses plus beaux dons sont presque toujours envenimés ; que son nectar enivre tout premièrement ceux qui l'expriment et le distribuent ; que peu de vies littéraires éclatantes ont été honorables, ou même simplement honnêtes, et que les plus grands parmi ces ministres du beau idéal, ont été des martyrs de leur art, mais des martyrs vers qui se porte sans empressement une pitié boiteuse, une pitié sans respect.

Ces considérations, qui nous entraînent rapidement vers les grandes questions que l'Evangile a, d'un même coup, posées et résolues, m'éloigneraient du sujet que je me suis proposé de traiter, et auquel je n'ai à donner que peu de temps et d'espace. « Un vase impur aigrit la plus douce liqueur. » La littérature devient, dans le cœur de l'homme, tout ce qu'avec douleur nous avons fait entrevoir. Mais quoi que l'homme en fasse, elle est dans l'homme, elle est l'homme lui-même ; refuser à l'homme cette partie de son activité intérieure, c'est lui refuser l'aliment qui le fait vivre, l'élément qui le complète ; une société sans lettres (si paradoxal que cela puisse sembler) serait une société sans lumières, sans morale, sans sociabilité, et même sans religion ; non pas, à la vérité, que la littérature crée aucune de ces choses ; mais elle les accompagne ; et elle en est tellement la condition qu'on ne les conçoit point sans elle.

Je ne sais jusqu'à quel point on pourrait être savant sans être lettré ; on ne trouvera pas, du moins, que nul homme de premier rang dans la science ait été absolument sans lettres, et en revanche on rencontrera souvent le génie scientifique orné d'une grande supériorité littéraire. Du reste, c'est bien de la littérature qu'on peut dire qu'elle court les rues, et qu'elle est dans l'air qu'on respire. Par sa nature, elle est plus propre que la science à se répandre

et à couler dans la société ; elle ne se contient pas comme la science dans certaines limites inviolables ; l'algèbre ne se mêle pas « à l'air que l'on respire ; » les lettres ont quelque chose de plus expansif et de plus volatil ; elles s'unissent à tout ; tout s'imprègne d'elles plus ou moins ; il y a, dans la société, une sorte d'enseignement littéraire en permanence, irrégulier, sans forme et même sans nom, réel pourtant, et qu'à une certaine hauteur sociale, chacun subit plus ou moins. Aucun homme, qui ne l'aurait point reçu ou point accepté, ne passerait pour *cultivé ;* ce mot correspond à celui de *littérature* ; et à vrai dire, la science enseigne, instruit ; mais il n'y a que l'application réfléchie et curieuse de la parole humaine, il n'y a que la littérature, qui *cultive.*

Régulariser, compléter, assurer cette culture, est un devoir de quiconque désire en soi-même ou chez les autres, un développement complet et bien proportionné de toutes les forces de l'homme. A prendre même en un sens très-général, mais toujours vrai, ce mot de littérature, la littérature ne cultive pas les seules classes à qui la Providence a accordé des loisirs. L'instruction primaire a sa partie littéraire, qui, bien que trop peu développée encore, ne laisse pas de porter des fruits ; la grammaire est sur le chemin de la littérature, dont elle est même le plus ancien nom ; il ne faut la prolonger que de bien peu en ligne directe pour la faire devenir de la littérature ; de limite proprement dite, au fait il n'y en a point ; dès la grammaire, et au-delà, c'est toujours, et toujours davantage, la parole humaine travaillant sur elle-même, exerçant ses forces, tirant, par sa magique puissance, tout l'homme de son secret, éclairant, vivifiant, créant tout un monde de faits par cela seul qu'elle les nomme, illuminant des profondeurs où l'homme, sans son secours, n'eût jamais plongé ses regards ;

décomposant, si l'on peut dire ainsi, ces masses de la vie intérieure, les divisant en rameaux flexibles, assouplissant l'ame, et la préparant à se mieux prêter à toutes les formes et aux contours les plus délicats des événemens et des choses; douant l'homme, en un mot, d'une vie relative plus complète, plus exquise, dont le développement intime profite à tous ses autres développemens plus extérieurs. L'enseignement grammatical, en le réduisant à une explication plus psychologique et tout aussi simple, non des *règles*, comme on dit toujours, mais des *faits* de la langue maternelle, forme, avec l'enseignement de la religion (car rien n'est plus harmonique, mieux apparenté que ces deux études), la base vraie de la *culture* de notre peuple et de tout peuple. Une société qui ne sent pas sa religion et qui ne sait pas sa langue, n'est pas dans les termes d'une civilisation véritable.

Cette question, rencontrée en passant, me touche assez pour qu'elle pût aisément me faire oublier tout le reste. Pourtant mon objet principal est la littérature proprement dite; et c'est une classe particulière de la société que j'ai en vue, et même, dans cette classe, un certain nombre de personnes, les jeunes gens que leur destination applique à toutes les branches générales de l'instruction académique. La littérature en est une principale; et cette branche elle-même, ramifiée, porte à la fois leur étude vers les productions littéraires du génie antique et du génie français. C'est à ce dernier rameau que je m'attache aujourd'hui [1]. Le soin de ce précieux rameau est remis, chez nous, à de telles

[1] Quoique le reste de ce paragraphe ait été écrit sous l'aspect de circonstances locales, qui même ont cessé d'exister, on ne croit pas devoir supprimer des observations qui, réduites à leur idée générale, peuvent avoir de l'intérêt hors du temps et du lieu qui ont donné occasion de les exprimer.

mains que je n'aurais rien à craindre, ni rien à dire, si l'organisation actuelle de notre académie lui ménageait, pour la saison la plus importante, une si utile surveillance ; si, par une anomalie bien étrange, nos jeunes esprits n'étaient pas arrachés à leur guide naturel au moment où il leur serait le plus nécessaire, c'est-à-dire, au moment où ils sont le plus exposés à méconnaître ce besoin. A l'âge de tous les éveils, à l'âge où toutes les puissances de la vie, agitées à la fois, se tournent, pour les meilleurs, en littérature, rien ne les prémunit contre les erreurs de ce goût nouvellement éveillé, rien, hormis des souvenirs d'école qu'efface trop aisément la vivacité des impressions présentes ; et d'ailleurs comment, à l'âge d'où ils sortent, eussent-ils compris la valeur, l'application même, de certains conseils, qui n'ont tout leur sens qu'au moment du péril, et qui, par conséquent, doivent se donner à ce moment même? J'essaie aujourd'hui de les rappeler dans la voie d'où ils ne seraient pas même sortis *Teucro duce et auspice Teucro.*

Nous les étonnerons peut-être en leur disant que cet enseignement littéraire, tout empirique et tout de hasard, dont nous parlions tout à l'heure, et que, dans une certaine région sociale, tout homme subit plus ou moins, est précisément l'enseignement qu'ils reçoivent ou qu'ils se donnent. Avec un peu plus de prétention que l'homme de comptoir, mais non pas, je crois, avec plus de sûreté, ils font de la littérature, et ne l'étudient point. S'ils se croient peut-être mieux gardés que lui contre les séductions de leurs lectures, ils se trompent. L'influence de leurs connaissances acquises, et des habitudes de leur vie, est moins forte à leur avantage que ne l'est, au sien, une vie habituellement retenue sur ses ancres par le maniement d'affaires positives, d'intérêts matériels, de devoirs qui ont un nom. Leurs devoirs, à eux, c'est à peine s'ils ont un nom; s'instruire, se cultiver, voilà leur obligation générale, trop générale peut-être; et comme pour des

esprits d'un certain ordre, ce devoir est un plaisir, il est à craindre que le devoir ne s'absorbe dans le plaisir, et qu'une vie ainsi occupée ne se dépouille de cette empreinte sévère et précise que toute vie doit avoir. Un certain vague dans la notion de la vie et du devoir est certainement l'un des écueils de cette première jeunesse; on ne saurait y remédier par trop de moyens; et puisque les emplois de cette vie-là sont dictés, et ne peuvent faire place à d'autres, on ne saurait du moins, en les conservant, leur donner trop de lest, par la sévérité des formes et par la régularité du travail.

A cet âge donc (à moins qu'un guide ne soit là) le goût littéraire se détourne, s'égare vers des jouissances qui ne sont qu'à moitié littéraires. Dans la première effervescence de l'âme et des passions, penser n'est que la plus faible moitié de vivre; et dans la pensée même, c'est la vie qu'on cherche, c'est-à-dire l'émotion; une émotion vive, fût-elle même douloureuse. Ceci déjà, mes chers amis, déborde la littérature; elle n'a pas, elle n'accepte pas de telles émotions; et quoique vous les deviez à des productions littéraires, je ne tiens pas ces émotions pour littéraires à cause de cela. Il y a deux choses dans la littérature du temps: la littérature, soit, mais le temps aussi, le temps surtout; c'est-à-dire tout ce qu'on aime, on sent, on souffre, on espère autour de vous; tout ce que vous-mêmes vous aimez, vous sentez, vous souffrez et vous espérez; une vie trop réelle, trop saisissante, pour être de la littérature. Les émotions littéraires sont d'une autre sorte; humaines, j'en conviens, et comment non, puisque la littérature c'est l'homme? humaines, mais non contemporaines, présentes, individuelles; ce qui reçoit en nous l'impression littéraire, c'est moins l'individu que l'homme; c'est dans les parties les plus générales de notre être que nous sommes atteints; et une émotion qui trouble l'âme, qui y jette l'incertitude

et le désordre, qui réagit trop immédiatement sur la vie, n'est pas une émotion purement littéraire.

Ce n'est pas que je prétende condamner les autres émotions; bien au contraire ; ce n'est pas que je veuille composer la vie d'impressions sans conséquences, et d'intuitions sans résultat; mais je ne veux pas non plus, cette vie, la livrer dès son aurore à toutes les impressions que l'art, fortifié des préoccupations actuelles, peut produire sur de jeunes ames; mais je ne veux pas davantage dénaturer le *sens littéraire*, en lui faisant mêler ce qui ne doit pas être mêlé, l'humain et l'individuel, l'actuel et l'immuable; mais je ne veux pas qu'il prenne pour un moyen de culture tout ce qui l'*impressionne* vivement; je ne veux pas qu'il se jette dans cette hérésie, où périt tout art, dans cette erreur qui consiste à mesurer le mérite d'une production littéraire à la violence des sensations qu'elle excite. Le propre de l'émotion vraiment littéraire, c'est de laisser de la place et de l'emploi à la pensée : c'est de s'aider même du concours de la pensée; la jouissance littéraire est humaine, je le répète encore; elle intéresse, elle remue tout l'homme; elle n'en laisse rien d'oisif et d'inoccupé: mais elle est éminemment intellectuelle; et par-dessus toutes les impressions, elle fait planer, sereine et dominante, la pensée, environnée et soutenue de toutes ses puissances.

A ce compte, me direz-vous, la littérature du jour ne serait donc pas de la littérature. Je n'ai pas dit cela, mais je dis qu'elle n'est pas purement littéraire au moment où elle apparaît; je dis qu'elle ne peut pas l'être, et qu'aucune littérature ne l'a été au temps même où elle s'établissait; elle le devient peu à peu; elle l'est à distance; alors que, peu à peu refroidie, elle se laisse manier sans risque; ou plutôt alors qu'ayant laissé tomber tout ce qui la retenait trop étroitement, trop vivement unie au temps qui la

vit naître, elle cesse d'être actuelle et n'est plus qu'humaine. Il fallait bien, sans doute, qu'elle fût actuelle; une littérature abstraite ne se conçoit pas; elle n'est vraie, elle n'est humaine qu'à condition de n'être pas abstraite; et le caractère dont elle se dépouille plus tard par le seul effet du temps, lui fut nécessaire d'abord; autrement elle ne naissait pas viable. Notre littérature aussi deviendra littéraire; et alors elle sera, mais pour nos petits-fils seulement, un moyen de culture. Aujourd'hui, elle n'est guère, pour nos jeunes gens, qu'un moyen de jouissance. Et ce que je désire aujourd'hui, ce n'est pas absolument de les y faire renoncer; je suis loin d'exiger qu'ils ne soient pas de leur temps, et que l'actuel soit sans valeur à leurs yeux; ma prétention ne va pas plus loin qu'à fixer le point de vue d'où ils doivent envisager la littérature vivante; et je croirais avoir gagné beaucoup en leur persuadant que lire, savourer, et même peut-être imiter les romans et les poèmes du jour, ce n'est pas faire, encore moins étudier, de la littérature.

Laissons donc ceux qui viendront après nous chercher une partie de leur culture littéraire dans cette littérature qui naît et palpite sous nos yeux; séparée alors des passions et des intérêts actuels qui lui donnent sur nous une dangereuse puissance et par-là même affaiblissent son caractère littéraire, elle pourra leur profiter à certains égards; mais, par le même principe, cherchons plus haut, plus loin, notre littérature d'étude, notre étude littéraire. Du moins, qu'une littérature surveille l'autre; que notre étude surveille nos jouissances; soyons de notre temps par nos émotions les plus vives; par notre esprit, soyons de tous les temps.

A la vérité, le choix n'est pas arbitraire; ce n'est pas assez qu'une littérature appartienne au passé; tout mérite d'être étudié; tout instruit; mais tout ne cultive pas : et il ne

suffit pas qu'une littérature soit dégagée des passions de notre époque, pour être propre à notre dessein ; c'est beaucoup, ce n'est pas tout encore. Et qui sait ? peut-être des siècles plus anciens sont-ils plus parens, plus sympathiques au nôtre, plus contagieux pour nos âmes, et, par cela seul, moins littéraires, que des époques plus modernes. Peut-être aussi le littéraire d'une littérature n'est-il pas un caractère uniquement relatif, un fruit du temps, un effet de la perspective ; peut-être certaines littératures ont-elles été ac tuelles en leur temps et humaines, sans être aussi profondément engagées et compromises dans les débats et dans les préoccupations de leur époque. Peut-être les temps de crise religieuse et politique, les jours du glorieux enfantement des saintes libertés et des grandes vérités, n'ont-ils pas été les plus littéraires. Peut-être le poète lui-même, et non pas seulement son lecteur, a-t'il besoin de la distance, et peut-être le pur humain et le vrai beau se produisent-ils plutôt sous l'impression touchante mais calme du souvenir. L'humanité ne fait pas toutes choses à la fois ; et pour l'ordinaire on ne la voit pas *facere celebranda, celebrare facta.*

Toutes les conditions, une seule exceptée, se trouvent réunies dans le trésor littéraire de l'antiquité. Elle sera long-temps encore la base de tout enseignement littéraire, et nous ne voyons, jusqu'à présent, rien qui la puisse remplacer. Parmi ses titres à notre étude assidue, elle en a deux, opposés l'un à l'autre : sa distance (je ne reviens pas sur cette condition) et sa proximité. Elle fait valoir le second de ces titres contre toute littérature qui, produisant le premier, chose bien facile, se prévaudrait, en outre, d'une grande valeur intrinsèque. Mais, forte par sa proximité contre toute littérature plus lointaine ou plus antique, elle est faible contre la concurrence d'une littérature chrétienne. La ligne de démarcation que le christianisme a creusée

entre l'ancien monde et le nouveau, est profonde comme un abîme. Un autre idéal de l'homme et de la vie a surgi du sein de la vérité; idéal qui, plus élevé que tout autre est tout aussi naturel; idéal que tout esprit adopte sans effort, alors même que la source qui le lui fournit lui serait malheureusement suspecte ou odieuse; idéal, moins simple que celui de l'antiquité, mais seulement parce qu'il est plus complet; idéal qui peut sembler moins pur, comme nos cathédrales le sont moins que le Parthénon, mais qui le sera lorsqu'il exprimera toute la vérité, mieux peut-être que nos cathédrales n'expriment toute la religion de Jésus-Christ; idéal, enfin, hors duquel nous ne pouvons plus concevoir ni représenter l'homme, bien que nous puissions prendre plaisir encore à retrouver dans l'antiquité, purs de toute complication et affranchis de toute lutte, certains sentimens, certaines tendances humaines, qui, sous la lumière du christianisme, ne peuvent plus désormais se déployer sans contrôle ni contradiction.

La littérature chrétienne (et je prie qu'on ne prenne pas ici cette expression dans sa signification religieuse), la littérature chrétienne n'est pas exclusivement gothique, pas plus que nos vieilles églises ne sont exclusivement chrétiennes. Je la maintiens, en principe comme de fait, grecque pour une bonne partie; l'élément grec n'est point en dehors du christianisme, qui ne l'a pas seulement recueilli, mais, si je ne me trompe, reproduit et consacré. Et pourquoi s'en étonner? L'élément grec, c'est l'élément humain, dans sa pauvreté, je le veux, mais aussi dans sa simplicité; or cet élément, pris dans tout ce qu'il a de sain et de normal, est harmonique au christianisme dans le plus haut degré. Là donc où cet élément aura trouvé sa part, mêlé avec d'autres, dont l'admirable fusion, la définitive unité, ne laisse démêler qu'à grand'peine les ingrédiens

qui l'ont formée ; là où quelque chose de la contemplation des solitaires et des cuisans ressouvenirs de l'homme social, des habitudes de la vie privée et de la pensée toujours présente de la société, de la tristesse du moyen âge sans son amertume, et de la sérénité antique sans sa froideur, de la restauration de l'individualité et de la puissance des convictions communes ; là où ces teintes diverses formeront une nuance générale et propre, sur laquelle brillera toute la clarté de l'esprit hellénique, là vous aurez trouvé, non la réalité parfaite (elle est hors d'atteinte) mais l'idée approximative et les signes distincts de la littérature chrétienne. C'est là que vous rencontrerez Bossuet et Racine; et vers ce point précis, ou vers cet espace sévèrement limité, je vous dis de tourner et d'appliquer vos regards.

Voilà *notre* antiquité. M. Ballanche mène deuil sur cette idée. Il voit les grands hommes du grand siècle toujours plus hors de notre portée. Oui, comme compatriotes, comme Français; la France d'alors n'est plus; mais non comme hommes et surtout comme esprits; nous retournons volontiers jusqu'à Homère, pourquoi pas jusqu'à Fénelon? Toute comparaison de sujets et de croyance mise à part, la distance les a faits dieux ; elle les a dégagés des vapeurs trompeuses que nos passions eussent élevées autour de ces grands hommes vivans. Fénelon et Despréaux, Pascal et Racine, Lafontaine et Bossuet (vous voyez pour le coup que je mêle tout et n'ai souci que de littérature) sont littéraires, bien littéraires, à cette distance, et n'en sont pas moins hommes; parfaits et non moins intéressans; les délices du goût et un aliment de l'âme.

L'avantage que je me donnerais en faisant valoir ici les droits de la morale, en protestant, en son nom, contre un commerce trop exclusif et trop intime de nos jeunes gens

avec les productions contemporaines, tout le monde le sait de reste. Rien ne m'empêcherait de faire appel à la bonne foi de mes jeunes lecteurs, et de leur demander (ne touchant d'abord qu'à la théorie) s'il n'est pas dans la nature que l'intérêt *esthétique* s'absorbe du premier coup dans un intérêt plus touchant; et ensuite, abordant le fait, si c'est bien la littérature qu'ils cherchent dans tel ouvrage moderne que je ne veux pas nommer; enfin, s'ils n'ont pas reconnu que la littérature actuelle, dans son ensemble, n'est autre chose que le tumulte dans le vide, prenant toutes ses idées hors de la société par ce que la société n'en a point, ne l'exprimant guère que de cette façon, et n'ayant avec elle de contact et de commerce que par les passions, qui ne manquent jamais dans la société alors même que la pensée fait défaut? Enfin, évoquant leurs souvenirs littéraires, je regarderai ces souvenirs au front, et dans la plupart je reconnaîtrai des remords.

Ici, ne reculons pas devant une objection. Toute littérature est profane. Le christianisme n'a point de littérature à lui; il faut attendre qu'il ait un monde à lui. C'est de lui, peut-être, que relèvent dans les siècles modernes les plus grandes œuvres du génie, parce qu'il a les plus grandes pensées qui puissent exciter et alimenter le génie; mais aucune littérature ne relève de lui, parce que la littérature ne relève que de la société, laquelle, au sens vrai du mot, n'est pas encore chrétienne. Toute littérature, prise dans son ensemble et pieusement jugée, toute littérature, et même celle du dix-septième siècle, est donc hors de la vérité; et si vous la voulez soumettre à la plus redoutable des épreuves, elle vous fondra presque tout entière entre les mains. Soyez chrétiens, puisqu'elle ne l'est pas; c'est tout ce que je puis vous dire; et comptez qu'elle ne saurait être pour personne autant que pour un chrétien, instructive,

lumineuse et féconde. Peut-être faut-il être chrétien pour bien lire Molière et Lafontaine, pour les bien comprendre, c'est-à-dire mieux qu'eux-mêmes ne se sont compris. En tout cas, on ne vous fera pas une littérature exprès pour vos convictions; et quand elle serait faite, ce ne serait pas la littérature. Rien de bon, et même rien de vrai dans ce genre, que ce qui est spontané. On étudie l'homme dans l'homme, et la littérature, qui est l'homme encore, on l'étudie dans la littérature,

Mais prenons l'objection par son côté le plus vif et dans ses termes les plus précis. Cette littérature, dit-on, que vous avez appelée chrétienne, est païenne à bien des égards; l'erreur et le mal y transpirent de partout; le bien et le mal du moins y sont entremêlés de manière qu'on ne peut presque arracher l'un sans déchirer l'autre. Oui, c'est comme dans l'humanité, c'est comme dans la vie; et la littérature, pour une certaine classe d'hommes, est une partie nécessaire de la vie. Il y faut passer comme à travers la vie et l'humanité, intelligent, sympathique; mais prudent, se prêtant quelquefois, ne se donnant jamais. Je ne dirai pas, quoique je pusse bien le dire, que le mal même est un enseignement pour le chrétien; je ne dirai pas que toutes choses, universellement, celles qui se disent et celles qui se font, sont pour lui un commentaire perpétuel de l'Evangile. Cela n'est pas sitôt vrai pour chacun; cela devient vrai à la longue seulement; chercher de préférence la vérité dans les démentis que se donne l'erreur et dans les affronts qu'elle s'inflige, ce serait, convenons-en, un étrange détour. Mais voici ce que nous pouvons dire sans paradoxe. Il y a certaines choses qui n'appartiennent pas, qui n'ont jamais appartenu à la littérature. De même, et par la même raison, qu'elle répudie tout ce qui atteint la vie trop avant, la trouble et ne maintient pas le sceptre aux mains de la

pensée, elle repousse, et repousse avec dédain, tout ce qui a pour but et pour effet de porter le désordre dans les sens; cette action, où la pensée n'est plus que la servante de la matière et une grossière entremetteuse de péché, n'a rien de littéraire; et l'on peut hardiment rayer du nombre des ouvrages littéraires ceux qui, du moins, n'idéalisent pas les choses de ce genre, et ne font pas, d'une manière quelconque, sa part à la pensée. Du reste, fussent-ils même littéraires, tous ces ouvrages qui soufflent la volupté, qui endorment la surveillance de l'esprit sur la chair, qui s'adressent à la partie sensuelle de notre nature, le jeune homme doit en éloigner ses regards; la forme, l'art, le beau, tout cela, vains prétextes; vous savez bien si c'est une impression littéraire ou quelque autre que vous cherchez; posez-vous à vous-mêmes cette question; répondez-y de bonne foi; décidez-vous d'après la réponse: vous êtes en sûreté, et votre culture n'y perdra rien.

Mais, cette réserve étant faite, n'envisageant plus que l'ensemble de la littérature, et l'ensemble des affections humaines dont il est certain qu'elle s'alimente, nous sommes libres de dire qu'une littérature ancienne a bien moins de prise sur notre vie intérieure que la littérature contemporaine. Cette observation est vraie de tous les arts, et l'est même de l'un d'entre eux à un degré si frappant qu'il servira de point de départ à l'idée que je veux établir. La musique, cet art d'une puissance si immédiate, si instantanée, et d'une action si sensible; la musique, sur l'effet de laquelle les idées de convention semblent ne rien pouvoir, arrive pourtant d'une époque à l'autre, décolorée, impuissante, désarmée de presque tous ses charmes; et quelques hommes seulement retrouvent sous ces formes surannées, les tons primitifs et immortels de la nature. Les grandes œuvres de l'art d'écrire sont moins sujettes à s'oblitérer; il

n'en meurt que ce qui en doit mourir, l'actuel, le transitoire; l'humain demeure, et c'est par-là qu'ils nous touchent; mais il est très-remarquable, et c'est là que j'en voulais venir, que l'humain, séparé des formes que lui impose notre temps, n'agit pas sur notre personnalité avec autant d'empire, exerce d'autant plus nos facultés contemplatives et d'autant moins notre être sensitif, et ne nous touche, pour ainsi dire, que par les parties les plus hautes de notre nature. Ce qui rend surtout une passion communicative et contagieuse, c'est sa forme, c'est son costume, c'est son langage, ce sont les allusions et les images dont elle se revêt; si tout cela est pris dans l'actuel, dans ce qui nous entoure, l'impression est trop forte; ce n'est plus l'image d'une passion, c'est une passion réelle; c'est un fait que nous voyons de trop près pour le voir sans danger; au lieu que, si ces formes manquent, si le langage est autre, si les allusions sont empruntées à un autre ordre de faits, en un mot, si le costume de la passion est antique ou étranger, il ne reste à la passion que son caractère le plus général, le plus abstrait; et à cet état elle peut sur nous beaucoup moins; c'est une image vraie, intéressante par conséquent; mais c'est une image.

Si cette idée est vraie, je n'ai pas besoin de la développer davantage; si elle ne l'est pas, je ne l'aurai jamais quittée assez tôt; mais, au fait, je la crois très-vraie; et je n'en veux d'autre preuve que la préférence passionnée que les jeunes gens ont toujours donnée au moderne en littérature, et leur dédain, leur insensibilité du moins, si lente à guérir, pour les productions d'un âge antérieur. On ne peut se le cacher : les plus belles choses, si elles sont anciennes, passionnent moins que de modernes moins belles; elles peuvent exciter de l'enthousiasme, mais l'enthousiasme n'est pas la passion; il en préserve. Dans cinquante ans,

dans deux siècles, on lira encore, on admirera Werther comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui peut-être ; mais il ne fera plus de suicides.

Et à présent, ne faudrait-il pas recommander à d'autres titres encore cette littérature de Racine, de Bossuet, de Pascal et de Fénelon? Ne faudrait-il pas essayer de faire passer dans l'esprit de nos jeunes lecteurs une partie de l'admiration et de l'amour qu'éprouve le mien pour ces inimitables modèles? Mais il faudrait un volume pour leur dire mes raisons : dans un article je ne puis dire que mes impressions; et qu'ont-ils affaire de mes impressions? Qu'ont-ils affaire que je leur dise qu'après avoir cherché ailleurs, comme tout le monde fait d'abord, des secousses et des éblouissemens, je suis revenu pas à pas, et avec bonheur, en ce pays de limpide lumière et au centre de ces clairs horizons; que ces formes hardies et pures, ce mouvement à la fois vif et retenu, cette perfection d'ensemble, si rare chez nos modernes, ce mélange étonnant du sublime le plus naïf et du goût le plus correct, enfin cette beauté chaste, et, si l'on peut transporter à la littérature les expressions de la morale, ces charmes innocens, ont toujours plus ravi toutes mes facultés ; et que, pour tout dire,

« Je ne trouve qu'en eux je ne sais quelle grâce
» Qui me charme toujours et jamais ne me lasse? »

Tout cela fait symbole et non pas preuve, je le sais bien; aussi n'est-ce que pour compléter mon symbole que j'ajouterai un mot. Je ne suis pas insensible à d'autres beautés; plus facilement même que bien d'autres, je m'y laisse surprendre, je m'y laisse *piper*, comme dirait Montaigne. Même de sens rassis, je reconnais les avantages propres aux écrits de notre temps. Ce n'est peut-être pas une littérature ; ce

n'est pas une lumière généralement répandue, également répartie ; ce sont plutôt, dans un ciel voilé et triste, de rapides lueurs et des coups de foudre ; peu d'œuvres complètes, peu d'hommes complets ; peu de cette naïveté sage ou de cette sagesse naïve qui orne les grandes époques ; une fécondité hâtive, mais étonnante ; rarement un plan de campagne, mais des coups de main hardis ; une profondeur chèrement achetée par la tristesse de nos craintes et l'anxiété de nos espérances. Au tragique de situation a succédé, dans nos inventions, un tragique de pensée, bien plus sévère et plus navrant ; ce n'est plus mélancolie, c'est tristesse dure et pesante ; elle reparaît dans tous les genres, et ressort tout amère du rire et du badinage ; les grâces, mêmes dirait l'école classique, les grâces mêmes ont pleuré. De tout cela résulte dans les écrits de ce temps je ne sais quoi qui repousse et qui attire ; une simplicité inconnue, un raffinement inouï ; une rencontre, une confusion, à leurs limites, de l'extraordinaire et du trivial ; de rudes déceptions, des atteintes vives et sans cesse renaissantes ; mais, par suite même de ces impressions rapides et contradictoires, l'impossibilité de cultiver l'homme au moyen de cette littérature, et la nécessité de remonter jusqu'au point où le fleuve coule moins impétueux et plus limpide. C'est là que je voudrais ramener quelques jeunes amis des lettres ; mais d'autres que moi les y conduiront avec plus d'autorité ; et c'est dans le moment même où je parle qu'un profond littérateur, à travers les souvenirs pieux et classiques de Port-Royal, les mène par d'heureux et faciles détours vers nos maîtres trop négligés, trop mal obéis, vers ce Racine surtout, dont la lecture attentive est une école complète de psychologie, de morale, de logique oratoire et de poétique élégance.

Lausanne, le 15 décembre 1837.

POÉSIE.

La pièce suivante sera lue avec l'intérêt sérieux et touchant qui s'attache à la destinée d'un poète, notre compatriote, enlevé bien jeune aux plus nobles espérances. Chacun reconnaîtra dans les vers que nous en donnons aujourd'hui le fruit d'une haute et libre imagination. Ses amis y verront une prophétie accomplie trop tôt. Dans cet élan de l'âme vers l'infini, si naturellement exprimé, ils chercheront une consolation, que le poète lui-même cherchait — et qu'il a trouvée.

L'ALOUETTE.

« J'ai dépassé le peuplier
» Que la brise humide et plaintive
» Hérisse, argente et fait plier
» Sur l'azur lointain de la rive.

» J'ai surmonté le roc désert
» Où la solitaire génisse
» Rumine sous le sapin vert,
» Méprisant le sourd précipice.

» Salut ! beau ciel ! libre, perlé !
» Air nuancé d'or et d'opale !
» De là -haut le lac est voilé !
» La terre lointaine est plus pâle.

Son léger vol toujours poursuit
La lueur tendre et matinale,
Les dernières ondes du bruit,
La rêveuse étoile qui luit
La nuit.

Sa voix limpide et pure
Coule des sons d'amour,
Même avant la nature
Elle cherche le jour.
Son aile qui scintille
Fend l'air !
Elle frétille,
Elle gresille
Au pur éther.

Soudain elle vit le zéphyre
Fatigué de suivre son vol
S'asseoir au ciel et lui sourire
Et dire

« Petit oiseau, n'es-tu pas fol
» Oh ! bien fol de risquer ton aile
» Si loin dans la voûte éternelle
» Trop tôt
» Trop haut ?

» Par delà le ciel qui s'azure
» La nuit s'ouvre, je te l'assure,
» Mugissante, insondable, obscure :
» Petit oiseau, descends! descends!
» Pendant qu'il en est encor temps.

Mais les oiseaux et la jeune âme
Ont trop de chants et trop de flamme
Pour demeurer en bas
Hélas!

L'oiseau qui, fier, jamais n'écoute
La voix du vent, le cri du doute,
Mourut dans la céleste voûte,
Mourut! mais ne descendit pas!

*

Quand nous embrassons tout l'espace
Chantons encor, joyeux oiseaux;
Les cieux ont au moins des tombeaux
Pour qui s'envole avec audace.

Lausanne, 1er mai 1835.

FRÉDÉRIC MONNERON.

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

—

PENSÉES D'AOUT. (1)

Une chose naturelle à la plupart des hommes qui se nourrissent d'ouvrages littéraires par goût et par instinct, c'est de se former d'après les livres une image de leurs auteurs. Un écrit sous lequel on ne voit pas un homme est chose trop abstraite pour les besoins d'un cœur simple ; il faut pour exciter l'intérêt qu'il recherche, même involontairement, toute la variété d'une existence mortelle à reconstruire. Nulle époque, semble-t-il au premier coup-d'œil, ne fut jamais plus propre que celle où nous vivons à favoriser cette tendance. Est-il détail assez minutieux de la vie d'un homme célèbre que les admirateurs, les envieux ou la simple curiosité ne s'efforcent de mettre en lumière ? Le sanc-

(1) Poésies, un volume in-18 ; Paris, chez Eugène Renduel, 1837 ; à Lausanne, à la librairie de Marc Ducloux. Prix : 5 fr. de France.

tuaire de l'homme privé n'est-il pas devenu spectacle pour la foule, les plus suaves parfums des affections du cœur ne se vendent-ils pas au poids de l'or dans la littérature? Est-il quelque voile sur quelque chose encore, et la société toute entière, impatiente d'absolution, n'assiège-t-elle pas la grille du confessionnal? Rien de plus transparent qu'une telle vie, se dit-on; et rien de plus aisé que de lier connaissance avec ces personnages qui se présentent si complaisamment eux-mêmes, expliquant avant toutes choses leur nom, leur histoire, leurs qualités. — On s'aperçoit trop tard que les scintillemens de cette lumière trompent le regard sur les formes, les distances et les proportions. Il manque à tout ce mouvement moderne ce qui donne seul à l'analyse intérieure une haute et claire signification, la simplicité! Depuis que l'art exploite à son profit tous les secrets de la vie, eh bien! la vie entière se juge et se mesure au point de vue de l'art. Que feront ce lien, cette affection, cette vertu, ce vice, pour mon talent et pour ma gloire? Y a-t-il là quelque chose de piquant, un sujet d'invective ou d'élégie?—Ce n'est pas seulement la vie dans la société, c'est encore celle de l'âme solitaire; ce sont les croyances les plus sérieuses, la morale, la religion, toutes les vérités génératrices et fondamentales, dans leur application intime à l'individu, comme dans leur position éternelle, que l'on apprécie ainsi d'après un point de vue étranger à leur essence même. Que l'on semble s'éloigner ou s'approcher des principes du bien et du mal; c'est toujours le même phénomène. L'un repousse le christianisme dont la haute sérénité, le glorieux espoir dissiperaient une mélancolie inspiratrice. Après réflexion, l'autre pèche, comptant sur les pleurs éloquens du remords. Le plus charmant de nos génies, las d'épuiser contre des lois saintement nécessaires la verve d'une passion sensuelle, s'abandonne avec bon-

heur au cours d'idées plus paisibles, qui tendent « à un rassérénement général, à l'amour d'une règle intelligente, *et à l'éternel spiritualisme sans lequel il n'est pas de poésie.* [1] Mais ne pensez pas que cet écrivain amoureux de spiritualisme et de pieux élans, fasse le moindre effort pour arrêter la multiplication des ouvrages qu'au point de vue conquis dès-lors il doit juger coupables ou du moins dangereux. Rien là dedans n'a de racines, la légéreté seule y parait grave. Aussi les confessions ne signifient-elles pas grand chose de nos jours. Derrière tous ces mots si fins, si vrais, si touchants et si tendres, impossible de saisir l'homme de la conscience, l'homme du devoir, l'homme du doute ou de la foi. Tout se déployant au jour, tout montant à la surface, tout s'utilisant au service de l'art, l'intime réalité de la pensée et du cœur a si bien disparu sous son propre fantôme, que nous serions par fois tentés de croire, si ce n'était une horrible chose et comme un blasphème..... que cette réalité n'existe pas! — Aussi les gens bien avisés et qui pourtant n'ont pu se dépouiller de l'intérêt puissant qu'inspire la supériorité de la pensée, se montrent-ils avides de tout ce qui peut servir de commentaire aux livres de leurs auteurs favoris. Au milieu de cette littérature personnelle, toute de reflets, d'allusions et d'apologies, on sent le besoin de s'orienter par quelques faits positifs. Celà devient indispensable pour comprendre les œuvres et pour apprécier avec quelque exactitude la situation littéraire. On s'explique donc comment la candeur d'un écrivain de la province, enclin à juger d'après les livres seulement, sans la connaissance personnelle des auteurs, a pu devenir l'objet d'un bienveillant reproche.

[1] Voyez dans la Revue des deux Mondes, (Octobre 1836) le fac simile d'un billet authographe accompagnant un portrait de George Sand.

Nous en mériterions un pareil, sans doute, et plus grave, (étant d'ailleurs si bien averti), si nous voulions appuyer sur toutes les pages de M. Sainte Beuve, quelque conséquence allant au-delà des besoins et des habitudes littéraires de son esprit, toucher au domaine de l'histoire individuelle. Toutefois quand le regard ne s'attache pas à un seul écrit, mais qu'il embrasse toute une carrière, quand d'année en année, de travail en travail, la pensée se développe d'après une loi simple et naturelle; quand l'intérêt de ce drame moral devient plus puissant par le calme et par l'harmonie qui s'y répandent; alors il faut croire pourtant qu'on n'est pas la dupe de son émotion, que l'homme dont nous avons plaint l'erreur, salué la guérison et béni la salutaire parole vit quelque part pour sourire à notre amitié, et que notre main pourra presser un jour la sienne.

De la constante direction des travaux littéraires, il est permis de conclure, du moins, quelle est l'occupation principale de l'esprit. Ici la tendance est toute morale, toute pratique, tournée à l'application immédiate et réelle dans la conduite extérieure, aussi bien que dans l'intimité du cœur. Rien que nous n'ayons éprouvés nous-mêmes ou que la sympathie ne nous ait fait vivre dans nos amis. — L'observation du monde et le talent ne feraient pas seuls celà ; d'ailleurs quand il y aurait parti pris d'explorer une mine littéraire en s'attachant aux réalités de la vie, comment expliquer tant de persistance? comment surtout le progrès, et, chose curieuse, un progrès tout de la pensée? Non! ce ne peut être là le développement d'une position prise à plaisir; tant de vérité désarme; on se répent d'avoir douté; il faut croire au sentiment qui a dicté le choix de cette carrière, et l'artiste pieusement occupé à verser un peu d'huile sur nos maux, à dépouiller le vice de son pres-

tige, à parler aux faibles de retour et d'une haute espérance, fait battre pour lui tous les nobles cœurs.

Le phénomène d'une telle existence littéraire devait en particulier exciter les sympathies de la Suisse française que la vie de famille conservée et la renaissante ferveur religieuse s'associant à d'anciennes habitudes de respect, ont toujours soutenue un peu au-dessus de l'atmosphère morale au travers de laquelle le poëte s'efforce de faire luire un rayon. Quelques-uns se sentaient, un plus grand nombre se croyaient arrivés au port dont il s'approchait de plus en plus, malgré les louvoyemens dans la route orageuse, malgré quelques retours assez apparens vers les parages d'autre fois. De là des sentimens singuliers et toujours tendres. De là toujours un intérêt palpitant. Aussi ne pensons nous pas, si grand que soit le tribut d'estime payé par tout ailleurs au talent de M. Sainte Beuve, que nulle province de la France littéraire lui soit plus acquise que nous. — Aujourd'hui, cependant, nous sommes en reste avec lui. Les vœux auxquels il s'est rendu se changent en une reconnaissance dangereuse peut-être pour notre impartialité. Nous le sentons à cette heure, et trop vivement, car le moyen d'être juste et vrai n'est sûrement pas de faire violence à son impression naturelle.

Les Poésies de Joseph Delorme, (premier volume de vers publié par M. Sainte Beuve, en 1829), ont pris une importance particulière depuis que leur auteur, abandonnant le sentier qu'elles semblaient ouvrir, a mêlé son nom à l'histoire de tous les progrès de la pensée vers les vraies sources. Au milieu des préoccupations, des affectations de coupe, d'hémistiche, de césure, de ternes ou tranchantes couleurs, de tout le *métier* poétique, (on pardonnera l'irrévérence du mot), il y avait dans ce recueil bizarre étayé sur un roman bizarre, la précieuse candeur

d'un premier épanchement. C'était donc le premier chapitre d'une histoire. Et ces aveux étaient bien tristes. L'âme en deuil se complaisait aux erreurs d'où coulait son amertume, et quoique la cordialité des sentimens naturels et l'ingénuité réelle, perçant sous l'autre de convention, annonçassent une âme accessible à toute lumière, l'instinct du vrai bien ne paraissait pas.

Les Consolations, venues un an plus tard, exprimaient une résurrection morale. Incomplète encore, l'idée de Dieu rayonnait pourtant sur ces pages, et les naïves images de la vie de tous les jours, mais d'une meilleure vie, s'y détachaient ravissantes sous le reflet. Cette jeunesse renouvelée donnait aux chants une fraîcheur où se mêlait la grâce plus sérieuse et la richesse des automnes. L'école s'humanisait et composait avec l'harmonie, se réservant la nouveauté des coupes et le piquant des détours. Tous les sentimens aimables de ce moment de la vie, l'amitié surtout, l'enthousiaste, la confiante, la séductrice amitié vibraient en cette âme sonore, et dans la lutte fréquente, trop souvent voulue, entre le naturel des idées et l'arbitraire de l'expression, le courant sincère du cœur finissait par l'emporter.

La vérité des sujets et des couleurs, l'humilité des sentimens, la chasteté de la parole et la pureté des intentions devaient, en ces temps surtout, valoir au poëte des admirateurs et beaucoup d'amis. Les esprits sérieux rendus attentifs par certaines profondeurs, suivirent avec la vigilance de l'amour le développement d'une pensée, un peu indécise et complaisante peut être, à voir la diversité des choses qu'elle semblait vouloir allier, mais qui toujours noble et candide, serrait de plus en plus les questions vitales, abordait franchement les hautes vérités et reproduisait une à une en sa forme artistique les conséquences morales du principe posé, du principe descendu, Dieu.

Les Pensées d'Août forment un bel anneau de cette chaîne d'idées morales. Ce ne sont plus les abjurations, les confessions et les larmes. L'âme y paraît plus tournée à la réflexion sérieuse qu'aux retours abandonnés; l'intention pratique, le besoin d'une action est le caractère des morceaux principaux. L'on s'expliquerait difficilement et l'espèce de calme conquis et le tarissement des chants du cœur; si l'auteur ne nous disait lui-même qu'il a pris souci d'éviter toute chose trop intime, et que les vers directement saillis de plus profond sont demeurés en arrière. « On ne peut toujours se distribuer soi-même au public dans sa chair et dans son sang, et après l'indiscrétion naïve des premiers aveux, après l'effusion encore permise des seconds, il vient un âge où la pudeur redouble pour ce qu'on a, une troisième et dernière fois, exprimé; soit qu'on ait exprimé des sentimens qui bientôt eux-mêmes expirent, mais que rien ne remplacera, soit qu'on ait préparé en silence le monument de ce qui durera autant que nous, de ce qui ne changera plus. » M. Sainte Beuve justifie ainsi l'obscurité dans laquelle il laisse encore un recueil complet et préféré. — De là pour celui que nous annonçons l'avantage de laisser ressortir plus complétement la pensée extérieure : de là ces narrations plus soutenues où l'intérêt du tour poëtique s'accroît de tout l'intérêt du roman, mais de là aussi des détails un peu subtils, et quelques pièces où l'inspiration se retirant, laisse le champ libre à des habitudes systématiques qui jettent le lecteur inexpert dans l'embarras, et qui ne remplacent aux yeux de personne le facile charme des beaux vers.

Le titre du volume est emprunté à la première pièce. Cette pensée est bien de l'Août de la vie, de l'âge viril, fatiguant et voilé, mais où les fruits mûrissent : C'est que les plus nobles instincts ne sauraient assurer seuls nos pas

ici bas et que notre âme a besoin, pour atteindre son achèvement et son prix véritable, de l'école du malheur et de celle du devoir. Le poëte éclaircit son idée par l'exemple de trois hommes bien différens de caractère et de position, que des devoirs de famille, en les attachant dans une existence obscure et pénible, perfectionnent et guérissent; tandis qu'un quatrième, doué de talens divers, de goûts simples et grands, n'en peut tirer aucun parti et se trouve à la fin réduit à l'existence la plus stérilement infortunée, parce qu'il n'a pas su se renoncer et vouloir.

Monsieur Jean est une idylle chrétienne. C'est l'histoire des sacrifices et du travail pieux d'un maître d'école, fils ignoré d'un homme de génie. C'est le contraste de la gloire humaine et de la gloire de Dieu. La réalité de tous les traits, le tour fin et pénétrant des idées et du langage, le parfum d'attendrissement et de sainteté, les grâces de l'esprit et les grâces du cœur qui charment en ce poëme lui assureraient la plus salutaire popularité.

Nous ne saurions regretter assez que l'auteur ait sacrifié cet avantage au piquant des phrases coupées et des tours nouveaux qu'il affectionne. *Jocelyn*, dont M. Sainte Beuve rapproche lui-même son M. Jean, Jocelyn—la nature impossible, le devoir arbitraire et la vague religion,—peut devenir populaire, parce que, malgré les négligences d'une versification rapide, il est écrit dans les données générales de la langue. Mais le poëme de la nature vraie, du devoir réel, du christianisme efficace, demeurera la nourriture aimée de quelques-uns seulement, aussi long temps que par une transformation imprévue, le courant général du langage n'aura pas absorbé le filet sautillant sur les grèves que poursuit le spirituel auteur. Encore, si le mouvement de la langue française nous poussait de ce côté? question épineuse et presque insoluble dans l'anarchie où nous vi-

vons. Ce n'est pas que ces mots bizarres, ces brusques transpositions, cet étonnant jeu des prépositions, des verbes, rendent le style obscur; non, la pensée est trop limpide et trop naturelle pour cela, mais toutes les singularités grammaticales causent de la fatigue, et si dans un sujet moins poétique de sa nature, l'intérêt gagne quelquefois à cette *manière*, il arrive trop souvent que l'élan harmonieux est comprimé et que les sujets les plus touchans y perdent leur douceur [1]. D'ailleurs, nous présumons que dans un style arrangé dont on possède tous les détours, il est aussi facile que dans un autre d'écrire trop vite, et que souvent le vers où nous heurtons n'est resté là que par un peu de négligence. Cependant ce n'est pas l'ordinaire, et, pour y réfléchir un instant, l'intention de chaque détail se révèle. C'est plutôt l'intention de tous ensemble, le *pourquoi* de ce style, en un mot, que nous ne comprenons pas bien. Dans une très-spirituelle épître adressée à M. Villemain l'auteur présente l'apologie et l'explication de sa poétique. — Les considérations qu'il reconnaît avoir présidé au choix de ses moyens, nous découvriront peut-être le secret de certaines faiblesses.

Venu bien tard, déjà quand chacun avait place,
Que faire? où mettre pied? en quel étroit espace?
Les vétérans tenaient tout ce champ des esprits.
Avant qu'il fut à moi l'héritage était pris.

Les sentimens du cœur dans leur domaine immense
Et la sphère étoilée où descend la clémence,
Tout ce vaste de l'âme et ce vaste des cieux
Appartenaient à l'un, au plus harmonieux.

---

[1] Les belles pièces adressées à Mme. Tastu, à M. et à Mme. Olivier; par exemple, ne gagneraient-elles pas à se dépouiller de certains mots romantiques expressifs mais sortant du ton, et de constructions néologiques dures ou difficiles à saisir?

L'autre à de beaux élans vers la sphère sereine
Mêlait le goût du cirque et de l'humaine arène ;
Et pour témoins, au fond, les lutins familiers,
Le moyen âge, en chœur heurtant ses chevaliers,
Emerveillaient l'écho ! Sous ma triste muraille,
Loin des nobles objets dont le mal me travaille,
Je ne vis qu'une fleur, un puits demi-creusé,
Et je partis de là pour le peu que j'osai.

La nature seule n'a donc pas construit ces formes et choisi ces couleurs. L'originalité a été voulue et cherchée par la réflexion. Il s'agissait d'obtenir une position littéraire, d'être le premier de son espèce, d'avoir son école et son *château fort.* Mais peut-on impunément se mettre ainsi en quête d'une figure? l'individualité n'est-elle pas quelque chose de trop délicat pour être ainsi produite à force d'art? — Et d'ailleurs M. Sainte Beuve avait-il donc besoin de cela? Pouvait-il craindre de manquer jamais d'une physionomie à lui dans le monde littéraire? Dans ceux de ses morceaux qui sont le moins de son école, semble-t-il jamais imitateur? Qu'il se laisse aller seulement, il ne sera ni Lamartine, ni Hugo, ni Vigny ; sombre ou souriant il sera toujours lui-même. Sa famille littéraire est ailleurs, au nord, vers la brume des lacs. Il est en France le seul de la race, et pour demeurer le poëte de la réalité, des intimes affections et des larmes secrètes, il n'a besoin que de chanter. Quand on est réellement quelque chose, on l'est toujours, et voulût-on effacer cette empreinte, encore ne le pourrait-on pas ; mais en se voulant, en se posant ainsi soi-même, on s'exagère, on s'implante en ses propres défauts. La pöesie veut plus de dépouillement, une plus libre allure. Dans les beaux morceaux des *Consolations*, la mélodie de la penlée, l'incessante impulsion du cœur emportent la forme plus lente, tout marche, tout court, tout est plein et sonore, tout est poësie en un mot. — Mais si le nouveau recueil té-

moigne d'un progrès et dans la pensée morale et aussi dans l'art plastique, il se passe trop aisément de choses dont nous n'avons point encore appris à nous passer, de l'idéal de l'espace et de l'élan. Là même où le sujet les exigerait, il n'y en a que peu. Aussi ne pouvons-nous nous empêcher d'aimer mieux les *Consolations* et nous ne serions pas surpris que l'auteur partageât notre préférence. Faisant la part de la diversité des genres d'inspiration, nous demanderons pourtant si la phraséologie particulière à laquelle il s'attache ne diminue pas la limpidité et n'entre pour rien dans le refroidissement de l'intérêt? *L'art transparent*, la *nuance facile*, ne sont-ils pas sacrifiés à des conditions d'élégance et de dignité relatives un peu arbitrairement posées? C'est ce que nous lui laissons le soin d'apprécier. Nous dirons seulement que dans les pièces où le sentiment se dégage avec plus de liberté et qui rappellent le meilleur des *Consolations*, on rencontre bien moins de locutions inusitées. Nous citerons l'épître délicieuse de J. J. Ampère, et cette autre si saintement attendrie, pour recommander à un ami une sincère réconciliation. Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire quelques vers de cette dernière pièce. Ils donnent une idée assez nette du livre, et surtout de l'atmosphère morale dans laquelle il tend à nous élever.

Chez lui, chez vous surtout, une aigreur s'est glissée;
Elle dure et s'augmente, et corrompt la pensée.
Vous lui pardonnez bien, mais *en Dieu* seulement,
Et sans entendre à rien d'humain et de clément.
Et cette amitié morte au fond de vous remue;
Et si dans mon discours son ombre est revenue,
Si le nom, par mégarde, irrite un souvenir,
Un sourire blessé ne se peut retenir,
Et vous rejetez loin l'affection trompée
Comme on fait sous le pied la couleuvre coupée.

. . . .
. . . .

Oh ! quand , après le charme et les belles années ,
L'amitié , déjà vieille , en nos âmes tournées
S'ulcère et veut mourir , oh ! c'est un mal affreux !
Le passé tout entier boit un fiel douloureux.
L'ami qui de nous-même hélas ! faisait partie ,
Qu'en nous tenait vivant le nœud de sympathie ,
Cet ami qu'on portait , frappé d'un coup mortel ,
(J'en parle ayant souffert quelque chose de tel) ,
Est comme un enfant mort dans nos flancs avant l'heure ,
Qui remonte et s'égare et corrompt sa demeure ;
Car il ne peut sortir ! Et ce fardeau si doux ,
Qui réchauffait la vie ainsi doublée en nous ,
N'est plus qu'un ennemi , le fléau des entrailles.
Pour te guérir alors , ô cœur saignant qui railles ,
Ce n'est pas l'ironie et le sourire amer
Qu'il faut , triste lueur de tout secret enfer !
Mais c'est un vrai pardon , et non , comme on le nomme ,
Un pardon en Dieu seul , mais aussi devant l'homme ,
Devant l'ami blessé , s'il se peut ; ne laissant
En lui non plus qu'en nous nul poison renaissant.
C'est en priant qu'Élie, ou le Dieu de Lazare ,
Réveille dans nos flancs cet enfant qui s'égare ,
Le rende à notre chair sans plus l'aliéner ,
Ou l'aide doucement de nous à s'éloigner.

Le morceau suivant achèvera de faire comprendre la nuance de cet esprit toujours tourné vers les réalités de la vie et du cœur.

Tu te révoltes , tu t'irrites ,
O mon Ame , de ce que tel
Ne comprend pas tous tes mérites
Et met ton talent sous l'autel ;

Tu t'en aigris ! mais , Ame vaine ,
Pourquoi , d'un soin aussi profond ,
N'es-tu pas prompte à tirer peine
De ce que d'autres te sui font ;

De ce que tout lecteur sincère ;
Te prenant au mot de devoir,
Te tient en son estime chère
Bien plus que tu sais ne valoir ?

Oh ! plus sage, mieux attristée,
Tu souffrirais amèrement
De la faveur imméritée
Plus que de l'injure, estimant

Que dans cette humaine monnaie
Ton prix encor est tout flatteur ;
Et que bien pauvre est la part vraie !
Aux yeux du seul Estimateur !

Ces sentimens sont d'une vérité bien grave. Mais cette corde ne vibre pas seule. Les souffles de la jeunesse passent encore sur la lyre, et même aux plus hauts sujets, réveillent l'accord charmant. On en jugera par ce sonnet, forme toujours chérie.

Nous partions sur le lac que le matin caresse ;
A ce soleil levé dans son plus frais souris,
Les durs sommets des monts, éclairés, attendris,
Faisaient un horizon d'Italie ou de Grèce.
Seule avec son enfant, d'un air de quakeresse,
La jeune Genevoise, aux beaux regards contrits,
Semblait voir ces grands lieux dans leur céleste prix.
Timidement, d'un mot, près d'elle je m'adresse.
Elle daigna répondre avec des yeux bien doux,
Elle parlait de Dieu, qui, pour d'autres jaloux,
Est clément pour les uns, et m'indiquait la trace.
Et nous allions ainsi, par ce charmant matin,
Aux suaves blancheurs du plus vague lointain,
Sondant l'aube éternelle et causant de la Grâce.

Si nous osions résumer en quelques mots l'impression de ce livre, nous dirions qu'il intéresse toujours, qu'il impatiente quelquefois, qu'on l'admire souvent d'une admiration calme et réfléchie, qu'on l'aime et qu'il fait du

bien. Dans le sens ordinaire et même un peu dans le sens plus particulièrement consacré du mot, c'est *un bon livre.* Qui le lirait *deux fois* serait malheureux s'il n'y laissait quelque chose de son orgueil, de son amertume, de son bouillonnement, s'il ne sentait monter en lui quelque chaleur de cette affection pieuse et résignée dont presque toutes les pages expriment au moins le besoin.

Le pinceau qui saisit ainsi tous les détails, tous les détours de la vie et qui les reproduit avec une chaste vérité, ne laissera pas une image inutile : nous voudrions inviter la foule à le contempler. Pourquoi donc, encore une fois, M. Sainte-Beuve à qui son accent intime et cordial a fait tant d'amis, renoncerait-il à l'entière popularité? Il l'obtiendrait sans peine, nous ne pouvons nous empêcher de le croire, s'il essayait d'allier la simplicité de l'expression au naturel de ses couleurs et de ses pensées, et d'animer de quelque idéalité plus puissante, de quelque plus vif rayon l'humble paysage dont il nous a révélé le charme.

Mais à laisser même les choses au point où elles sont, nous ne voudrions pas dire que cette popularité ne viendra pas. La dernière pièce du volume en particulier rendrait hasardeuse une prédiction pareille. C'est le récit fait par une dame d'une scène observée à bord d'un bateau à vapeur, en remontant le Rhin.

Un jeune proscrit polonais se trouvait à bord au milieu d'une famille d'ouvriers. Trop faible pour résister au besoin d'une âme long-temps comprimée; la mère nourrit pour lui un attachement sans espoir et sans but, dont le seul résultat sera de la replonger plus rudement dans la misère quand il faudra le quitter; et le moment vient bientôt. Le malheur d'un sentiment égaré est encore le fond de cette histoire. Mais dans ce genre insinuant et subtil qu'il affectionne, où la noblesse intérieure transparaît toujours sous

la vulgarité des détails, M. Sainte-Beuve n'a jamais rien écrit de plus simple ni de plus fort. Il y a des flots de pleurs dans cette histoire ! Si pour atteindre cette intime réalité, cette parole pénétrante, l'auteur a réellement besoin (nous doutons encore) des ressources qu'il affectionne, eh ! bien nous les accepterons. N'a-t-on pas gagné toutes les causes lorsque l'on sait se faire aimer ?

L'affection a besoin d'espérance. Le vœu littéraire que nous exprimons est le symbole d'un vœu plus cher. La sérénité de l'auteur n'est pas parfaite. Il y a dans cette voix quelque chose de haletant comme sous la chaleur du soleil d'été. — Mais l'astre connaît sa route. L'année en s'inclinant s'embellit d'une grâce nouvelle. Chacun se sent plus dispos et plus fort. C'est le temps de la vendange et de l'allégresse. La terre, parée de mille couleurs magnifiques, sourit à la délivrance, et la guirlande des montagnes apparaît plus distincte à l'horizon lointain. Ainsi, bientôt, de l'âme et des chants de l'âme !

SCIENCES NATURELLES.

—

FAUNE HELVÉTIQUE

OU ÉNUMÉRATION DE TOUS LES ANIMAUX DÉCOUVERTS EN SUISSE JUSQU'A MAINTENANT. — *Neuchâtel 1837.*

L'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui a été entrepris par plusieurs des naturalistes dont la Suisse s'honore, ensuite d'une décision de la Société helvétique des sciences naturelles, réunie à Lugano en 1833.

Deux parties seulement ont été publiées : le catalogue des *vertébrés*, en langue allemande, par M. le professeur H. S. Schinz, à Zurich, et celui des *mollusques* terrestres et fluviatiles, en français, par M. le professeur J. de Charpentier, directeur des mines du canton de Vaud. Les autres parties paraîtront plus tard : elles exigent des travaux d'autant plus longs et plus difficiles que les animaux qu'elles renferment sont plus nombreux et ont été moins bien observés jusqu'ici, en raison des difficultés que leur étude présente.

Afin de donner à nos lecteurs une idée exacte de la na-

ture et du but de cet ouvrage, nous en avons traduit la préface, et nous la reproduisons ici à peu près dans son entier.

« Dans l'année 1833, la Société helvétique des sciences naturelles prit la résolution de dresser un catalogue exact de tous les animaux qui se trouvent en Suisse et de le publier sous le titre de *Faune helvétique.* Elle invita, en conséquence, ses membres à réunir leurs efforts pour la composition de cet ouvrage.

» Les difficultés n'étaient pas très-grandes, quant aux *vertébrés*, parce qu'il existe déjà sur cette classe des ouvrages spéciaux, et que d'ailleurs le nombre des animaux qui la composent n'est pas fort considérable. La Suisse offre à peine, dans les limites de ses frontières actuelles, un seul vertébré tout-à-fait inconnu, si ce n'est toutefois parmi les poissons dont on trouve quelques espèces vraiment nouvelles : on a découvert aussi une nouvelle espèce de musaraigne. Et encore même ce petit nombre d'animaux peut à peine être considéré comme appartenant en propre à notre pays; car les poissons se retrouveront sans doute dans les eaux des contrées voisines lorsqu'on les connaîtra mieux.

» En sa qualité de petit pays très-peuplé dans toutes ses parties, la Suisse manque de plusieurs espèces qui se rencontrent en Allemagne dans le voisinage de ses frontières, et dont les unes ont été détruites, tandis que les autres paraissent réellement ne pas appartenir au sol helvétique. Ce dernier cas pourrait bien être celui de plusieurs mammifères, et en particulier de certaines espèces de chauve-souris, de musaraignes et peut-être aussi de vraies souris, espèces européennes, qui n'ont point encore été découvertes chez nous.

» Mais la Suisse réunit, en raison de sa position géographique, beaucoup d'espèces de la classe des oiseaux qui

ne se trouvent, d'ailleurs, que dans l'Europe méridionale ou septentrionale, et non dans l'Europe moyenne. La classe des oiseaux est la mieux connue et ne renferme que peu d'espèces sur lesquelles il puisse s'élever quelques doutes.

» Si les vertébrés offrent peu de difficultés à cause de leur nombre restreint, il n'en est pas de même de la masse innombrable des *insectes*. Les divers climats que renferme notre patrie; les plus hautes montagnes de l'Europe réunies aux plus profondes vallées, principalement dans le Vallais et le Tessin, donnent à la faune des insectes un caractère particulier et établissent dans cette classe une telle diversité que la détermination des espèces devient très-difficile; et cela d'autant plus que plusieurs d'entre elles, habitant à la fois les hauteurs et les bas-fonds, deviennent ainsi sujettes à beaucoup de variations de couleur. A la vérité, il existe déjà sur les insectes suisses des travaux antérieurs; mais le but est loin d'être encore atteint, et en dépit de toutes les peines des naturalistes modernes, on ne peut prétendre qu'à s'en rapprocher, et non à présenter un travail complet sur la matière. Il suffira de dire ici que le catalogue des insectes de la Suisse, publié par Gaspar Füssli (Zurich et Winterthur 1775), ne renferme que 1203 espèces, y compris les *crustacés* et les *arachnides*, tandis que le catalogue, fruit des travaux de notre Société, indique environ 2000 espèces de coléoptères seulement. Le nombre des diptères et des hyménoptères ne sera guère moindre, ensorte qu'une telle publication présente de fort grandes difficultés.

» Cependant une circonstance a singulièrement facilité le travail pour les rédacteurs de la faune helvétique, c'est que depuis le commencement de ce siècle, il s'est formé beaucoup de collections nouvelles, et que d'autres se sont complétées. Nous ne reconnaîtrons comme suisses que les

espèces qui se trouvent dans ces collections; néanmoins celles qui sont douteuses seront aussi indiquées, mais désignées comme telles; enfin pour toutes les classes, nous aurons soin de citer exactement les sources où nous aurons puisé.

» La *faune helvétique* doit être un témoignage des efforts que font les naturalistes suisses pour connaître aussi exactement qu'il est possible, le pays qu'ils habitent. Tous, animés du même désir, tendent unanimément au même but.

» Quant à la langue, on a choisi l'allemand pour le plus grand nombre des parties de la faune, parce que, d'un côté, la plupart des membres de la Suisse française comprennent cette langue, et que, de l'autre, les Suisses allemands forment la majorité de la population de notre patrie. On n'a conservé la langue latine que pour la terminologie, parce que de nos jours il s'est élevé de nombreux membres des classes de la société qui ne s'occupent guères des langues anciennes, et parce qu'en général, ces langues ne sont plus, ainsi qu'autrefois, regardées comme l'unique moyen de développement. »

Il n'existe encore aucun catalogue en français des *animaux vertébrés* de la Suisse. Nous croyons, en conséquence, utile de donner ici un extrait de la 1re partie de la faune helvétique, rédigée par M. le professeur Schinz. Nous pourrons nous occuper plus tard des *mollusques*.

L'énumération des genres et des espèces de chaque classe est précédée de quelques considérations intéressantes sur la classe en général. L'auteur fait voir, comment la nature

du pays, les mœurs des habitans, ou telle autre circonstance locale, ont décidé la répartition des vertébrés sur le sol helvétique, et ont souvent éloigné de ce sol plusieurs espèces qui l'habitaient autrefois.

Des descriptions et des remarques importantes sur les mœurs des animaux et sur les localités où ils font leur demeure, accompagnent les noms d'espèces; et une synonymie courte, mais bien choisie, fait connaître les auteurs les plus estimés qui ont écrit sur la matière. Les noms vulgaires donnés, en langue allemande, à plusieurs espèces communes, sont aussi annexés à la synonymie.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici tous ces détails qui rendent cette première partie de la faune helvétique pleine d'intérêt, et qui lui donnent une couleur vraiment nationale.

ANIMAUX VERTÉBRÉS.

1re Classe.

MAMMIFÈRES.

I. Ordre.

CARNIVORES.

1e *Famille.* — Cheiroptères.

Genre 1. Vespertilion. *Vespertilio* L.

Espèce 1. Chauve souris ordinaire. *V. murinus* L.
2. Noctule. *V. proterus* Kuhl.
3. Barbastelle. *V. Barbastellus Schreb.*
4. Pipistrelle. *V. Pipistrellus Schreb.*
5. Oreillard. *V. auritus* L.
6. Chauve souris à oreilles échancrées. *V. emarginatus* Geoffr. (Près de Neuchâtel; rare.)
7. Chauve souris tricolore. *V. discolor Natt.* (Dans le canton de Neuchâtel; rare.)

Genre 2. Rhinolophe. *Rhinolophus Geoffr.*

Espèce 1. Le grand fer à cheval. *R. ferrum equinum* Leach.

2. Le petit fer à cheval. *R. Hipposideros Leach.* (Près de Baden et dans le canton d'Uri.)

2e *Famille.* — Insectivores.

» 1. Hérisson. *Erinaceus L.*

Espèce 1. Hérisson ordinaire. *Erin. europœus L.*

» 2. Taupe. *Talpa L.*

Espèce 1. Taupe commune. *T. europœa L.*

» 3. Musaraigne. *Sorex L.*

Espèce 1. Musette. *S. araneus L.*

2. Musaraigne Leucodonte. *S. leucodon Herm.*

3. Mus. des Alpes. *S. alpinus Schinz.* (Espèce nouvelle découverte sur le St-Gottard et figurée dans la Faune helvet.

4. Mus. d'eau. *S. fodiens* Schreb.

3e *Famille.* — Carnassiers.

» 1. Ours. *Ursus L.*

Espèce 1. Ours brun. *Ursus Arctos L.*

» 2. Blaireau. *Meles Briss.*

Espèce 1. Blaireau d'Europe. *Meles vulgaris Desm.*

» 3. Marte. *Mustela L.*

Espèce 1. Fouine. *M. Foina Briss.*

2. Marte. *M. Martes L.*

2. Putois. *M. Putorius L.*

4. Hermine. *M. Erminea L.*

5. Belette *M. vulgaris Briss.*

» 4. Loutre. *Lutra Raj.*

Espèce 1. Loutre commune. *L. vulgaris Erxl.*

» 5. Chien. *Canis L.*

Espèce 1. Chien domestique. *C. familiaris L.*

2. Loup. *C. Lupus L.*

3. Renard. *C. vulpes L.*

» 6. Chat. *Felis L.*

Espèce 1. Chat domestique. *F. domestica Briss.*

2. Chat sauvage. *F. Catus L.*

3. Lynx. *F. Lynx L.*

IIe Ordre.

RONGEURS.

Genre 1. Marmotte. *Arctomys Schreb.*
Espèce 1. Marmotte des Alpes. *A. Marmotta, Schreb.*
» 2. Loir. *Myoxus Schreb.*
Espèce 1. Loir ordinaire. *M. Glis Schreb.*
2. Lérot; *M. Nitela Schreb.*
3. Muscardin; *M. Muscardinus Schreb.*
» 3. Rat. *Mus L.*
Espèce 1. Surmulot; *M. decumanus Pall.* (dans le nord de la Suisse.)
2. Rat ordinaire. *M. Rattus L.*
3. Souris; *M. Musculus L.*
4. Mulot; *M. sylvaticus L.*
5. Rat à bande noire; *M. agrarius Pall.* (trouvé dans le Vallais il y a peu d'années; on ne l'y rencontre plus maintenant.)
» 4. Campagnol; *Hypadœus Illig.*
Espèce 1. Camp. terrestre. *H. terrestris Schinz*
2. Rat d'eau. *H. amphibius Brants.* (dans le canton du Tessin.)
3. Camp. des champs. *H. arvalis Br.*
» 5. Ecureuil; *Sciurus L.*
Espèce 1. E. commun. *S. vulgaris L.* (Il y en a une variété noire très commune.)
» 6. Lièvre; *Lepus L.*
Espèce 1. Lièvre commun; *L. timidus L.*
2. L. variable; *L. variabilis Pall.*
3. Lapin; *L. caniculus L.* (Il ne se trouve pas à l'état sauvage en Suisse).

IIIe Ordre.

PACHYDERMES.

» 1. Sanglier; *Sus L.*
Espèce 1. Sanglier ordinaire. *Sus scrofa L.*
Il vient chaque année en Suisse pour un temps plus ou moins long, des pays au-delà du Rhin.

On élève en Suisse plusieurs variétés du *cochon domestique.*

Genre 2. Cheval; *Equus L.*

Espèce 1. Cheval proprement dit. *E. Caballus, L.*

2. Ane. E. *asinus L.*

On l'emploie rarement dans la Suisse occidentale et septentrionale, mais beaucoup dans les canton de Vaud et de Genève, et aussi dans le Vallais et le Tessin.

Le *Mulet* est une variété hybride de l'âne et du cheval.

IVe Ordre.

RUMINANS.

» 1. Cerf. *Cervus L.*

Espèce 1. Cerf commun; *C. elaphus L.*

2. Daim; *C. Dama L.* (Ces deux espèces sont élevées dans les fossés de la ville de Berne).

3. Chevreuil; *C. capreolus L.* (Il est devenu très rare en Suisse depuis quelques années).

» 2. Antilope; *Antilope Pall.*

Espèce 1. Chamois; *A. rupicapra Pall.*

» 3. Chèvre, *Capra L.*

Espèce 1. Bouquetin; *C. Ibex L.* (Il ne se trouve plus maintenant sur les Alpes Suisses, mais il a habité notre pays longtemps.

2. Chèvre proprement dite; *C. Hircus L.*

» 4. Brebis; *Ovis L.*

Espèce 1. Brebis commune, *Ovis Aries L.*

» Bœuf; *Bos L.*

Espèce 1. Bœuf commun, *Bos Taurus L.*

Des considérations intéressantes sont présentées par M. Schinz sur les variétés de Chèvres, de Brebis et Bœufs qui existent actuellement en Suisse.

Nous donnerons dans un prochain numéro le catalogue des oiseaux.

CORRESPONDANCE.

Zurich, 10 décembre 1837.

Convenez, Monsieur, que depuis quelque temps vous ne reconnaissez plus la physionomie politique de Zurich. Lorsque naguère on dût modifier un point capital de la constitution, la représentation nationale; les anciens partis semblaient presque effacés. Depuis lors, à propos d'une affaire de si peu d'importance que c'est à peine si, au dehors, l'on s'en informa, nous avons vu s'engager entr'eux une rencontre des plus chaudes. C'est un contraste que l'on peut cependant expliquer. En effet ces mêmes partis mis hors de cause dans l'affaire de la révisions ont du, ce me semble, n'avoir que plus d'empressement à reprendre, en cette occasion nouvelle, leur rang accoutumé.

Vous savez que le récent changement constitutionnel ne fut pas amené par la force des évènemens ni par les calculs d'un parti. Il s'est présenté sans effort, en vertu d'un ordre froid et majestueux imposé à notre époque par la grande époque de 1831, Le principe de la liberté politique ayant été sanctionné par six ans de prospérité et de progrès, il était naturel de le réaliser en-

tièrement en ramenant la représentation nationale aux proportions de la population. Toutefois l'autorité de cette expérience ne pouvait exercer sur tous le même pouvoir. Dans toute chambre législative, il est des hommes d'action qui attachent plus d'importance aux lois que l'on va rendre, aux mesures sages et patriotiques que l'on discute, qu'au principe en vertu duquel ils siégent. Ils plaident la cause du bien devant le reste de l'assemblée, qui représente plus particulièrement le peuple souvarain. Cette seconde partie, on le conçoit, ne hésita pas un instant à donner au principe sa portée entière : les hommes de parole et d'action, sans s'être opposés à ces mesures, ne laissent pas de regretter le conseil actuel, instrument de tant de bienfaits. Le culte de quelques idées, le respect de l'éloquence, l'éloignement général pour un autre parti, toutes ces dispositions si précieuses pour l'orateur, combien d'efforts et de temps ne faudrait-il pas pour les faire germer dans un corps nouveau ? De récens échecs augmentaient les craintes de quelques-uns. On redoutait de voir s'introduire un esprit matériel ennemi du progrès. Enfin l'opposition aristocratique dont l'hostilité les avait toujours ralliés à la majorité, gardait le silence en cette affaire. Quelques-uns de ses chefs montrèrent même un certain empressement à adopter le changement de la représentation.

C'était pourtant un fait assez grave, de voir dans une question aussi importante la majorité abandonnée d'une partie de ses chefs accoutumés; on pouvait craindre, et ils le sentaient, que la chose ne fut préjudiciable au succès de leurs efforts dans le conseil nouveau.

Si maintenant je passe à ce que l'on a appelé l'*affaire Scherr*; vous me demanderez d'abord quel rapport il peut exister entre ce qui précède et la démission du directeur d'une école normale? — La chûte est un peu brusque; il faut l'avouer. Moins toutefois qu'il ne semblerait, si l'on considère la disposition des esprits, et la valeur de l'homme. L'habileté de M. Scherr est remarquable. Pendant le règne des mœurs aristocratiques il exerça un emploi à Zurich sans rechercher d'autre gloire que les éloges de ses supérieurs; mais à dater de l'époque démocratique, ses mé-

rites lui ont valu les suffrages de toutes les classes de la population. Placé à la tête de l'école normale nouvellement créée, être bon professeur était peu : il fallait déjouer les attaques de ceux qui regrettaient leur autorité sur l'instruction primaire ; il fallait travailler dans chaque village et partout exciter le progrès. Il fallait dompter la nature indolente des maîtres d'écoles et les mettre à même de lutter contre les préjugés locaux. Cette tâche était bien faite pour un homme d'un talent aussi supérieur. Si vous demandez avec quelque intérêt à M. Scherr la base philosophique de ses travaux dans l'éducation :—j'ai pris, répondra-t-il aussitôt, l'école des bras de l'église, et je lui ai appris à marcher d'elle-même ; j'ai inspiré aux maîtres l'esprit de corps et l'enthousiasme de leur état, je leur ai persuadé qu'ils travaillent à une œuvre patriotique et, que la reconnaissance de la patrie les récompensera. Non content d'avoir assuré aux écoles zuricoises un rang des plus honorables, j'ai ressuscité une idée perdue depuis les temps antiques, j'ai créé une école républicaine. Vous sentez combien cet homme doit avoir de crédit auprès de ceux qui ont fondé et qui soutiennent le nouvel ordre de choses. Il lui ont confié une de leurs créations les plus chères, et lui la leur montre chaque année grandie et mieux développée. Administrateur fidèle de leur gloire, il leur en fait toucher régulièrement les intérêts. Quel ne fut donc pas l'étonnement du grand conseil lorsqu'il apprit la démission de M. Scherr, à la suite de longues tracasseries avec le conseil d'éducation. Je ne saurais vous donner qu'une idée bien générale des causes de cet évènement. M. Hirzel, président du conseil d'éducation n'aimait pas la tendance de M. Scherr comme professeur. Il voyait d'ailleurs en lui l'homme qui lui disputait sa gloire la plus chère, qu'il avait cru s'assurer à jamais, celle d'être le principal auteur du grand développement de l'instruction primaire ; (c'était sans doute pour blesser son amour propre que ses ennemis politiques en attribuaient sans cesse le mérite aux seuls efforts de M. Scherr). Celui-ci avait du reste, contre lui, tous les membres ecclésiastiques du conseil d'éducation. Peu à peu ce fut la majorité. Alors on attaqua la direction indépendante donnée par M. Scherr à l'école nor-

male, et même à toute l'administration des écoles primaires. Rien, disait-on, rien de pareil ne se trouve dans notre république. Partout ailleurs l'autorité est remise entre les mains d'un collége, d'un conseil : nulle part nous ne voyons un seul homme diriger tout de son chef et presque sans contrôle.

On essaya donc, au moyen d'une loi ambigue, de réduire M. Scherr à ses fonctions de professeur et de le subordonner pour la partie administrative à une commission de surveillance.

Rien ne pouvait irriter autant la susceptibilité de M. Scherr, jaloux au dernier point de son autorité ; dès les premières difficultés que lui suscita la commission de surveillance, il présenta au conseil d'éducation une démission qui fut acceptée.

C'est contre cette acceptation que recourut une minorité du conseil ; M. le docteur Keller en faisait partie. Il résolut de donner à cette affaire tout l'éclat possible.

L'amitié qui le lie à M. Scherr, l'intérêt qu'il prend à l'indépendance de l'école vis-à-vis de toute influence ecclésiastique, n'étaient pas ses seuls motifs. M. Keller pense qu'un magistrat doué de grands talens et d'une activité stimulée par l'ambition est un trésor inestimable pour une république ; il voudrait restreindre l'organisation collégiale de nos autorités et multiplier les positions dans lesquelles des hommes distingués peuvent déployer toutes leurs forces ; avoir une *volonté*, non une *voix*. Suivant lui, il est pernicieux de penser que dans une démocratie il n'y a point d'hommes indispensables. Lorsqu'il vit le grand conseil accepter, il y a quelques mois, avec cette légéreté démocratique, la démission de la présidence de la cour d'appel qu'il offrait lui-même ; il se sentit blessé, non-seulement dans sa personne, mais dans ses principes. En poussant cette autorité à changer la loi dont on s'appuyait pour restreindre la position de M. Scherr, plutôt que de consentir à la perte de ce directeur éprouvé, était sans doute une satisfaction éclatante qu'il se préparait.

Un acte d'animosité auquel M. Scherr fut en butte à cette époque, acheva de lui rallier les sympathies. M. Bluntschli en fut l'auteur. Cet homme d'esprit et de science a souvent eu

le malheur de compromettre son parti par une impétuosité sans mesure, et d'apporter dans les affaires des idées et des prétentions si extraordinaires qu'elles prêtent à des interprétations fâcheuses et injustes.

Quand, dans le pamphlet qu'il lança contre M. Scherr, il alla jusqu'à lui refuser toute espèce de mérite, les membres du grand conseil, fiers de l'école normale telle que ce citoyen l'a faite, furent vivement émus. Et lorsqu'ils le virent associer le reproche de *radicalisme* à celui d'une tendance irréligieuse, ils n'eurent aucun doute que l'aristocratie et le clergé ne se fussent associés pour ressaisir la direction de l'instruction primaire, aussitôt que M. Scherr l'aurait abandonnée.

Le désir de déjouer ce complot par un grand coup, les porta au devant de la proposition méditée par M. Keller; et celui-ci ayant été du nombre des passifs, lors du changement de la représentation, ce fut avec joie que la majorité se vit réunie à son ancien chef pour engager un nouveau combat contre l'aristocratie. Des articles de journaux renchérissant les uns sur les autres, de nombreuses adresses votées par les maîtres d'école de presque tout le canton, assurèrent la victoire avant le jour du combat. M. Bluntschli se résigna au rôle de ces hommes supérieurs, dont les opinions ne seront acceptées qu'après un long temps. Au conseil il n'ouvrit pas la bouche, et M. Hirzel se chargea seul du poids d'une défaite inévitable, malgré les plus courageux efforts. Ne vous étonnez donc pas de cet embrasement qui a gagné toutes les têtes dans une affaire petite en apparence. C'était le ralliement des anciens partis tels qu'ils existaient du temps des grandes victoires et des grandes défaites; c'était la certitude acquise que ces temps ne sont point passés, et que la moindre occasion suffit pour les réveiller.

Une commission a été nommée et doit présenter un rapport sur toute l'affaire dans la session qui va s'ouvrir. Les partis sont rangés en bataille et ajournés à cette session dans laquelle le grand conseil reprendra aussi la question du changement de représentation.

Il en résulte que nul ne s'exposera, par son isolement dan

cette dernière discussion, au reproche d'avoir déserté son drapeau.

P. S. 23 décembre. J'ai retenu ma lettre jusques à aujourd'hui, pour pouvoir ajouter quel a été dans la session de décembre le sort des deux affaires dont je vous ai parlé. La représentation nationale a été assise sur la base unique de la population. On attend la sanction du peuple. M. Keller aidé de quelques autres notabilités de la majorité libérale s'est vainement efforcé de faire prévaloir un système mixte. Le lendemain ces mêmes hommes reprirent leur place à la tête de la majorité pour faire passer les propositions de la commission sur l'affaire *Scherr*. Les deux points principaux, et qui paraissent devoir suffire pour retenir M. Scherr dans ses fonctions, ont été obtenus. Mais il n'y a rien d'étonnant à ce que l'effervescence s'étant calmée, et les circonstances jugées au point de vue gagné par quelques mois d'intervalle, la majorité leur fit défaut sur d'autres points.

Recevez, etc. A.

Le gouvernement du Canton de Fribourg vient de prendre une décision qui doit intéresser vivement tous les amis de l'art et de notre histoire; aussi pensons-nous utile de la rappeler ici, quoique quelques journaux politiques en aient déjà fait mention. Sur la motion faite au Conseil d'éducation, par l'honorable et savant M. Berchtold, il a été résolu que l'Etat prendrait sous sa garde tous les monumens historiques de l'antiquité et du moyen âge; églises, chapelles, statues, tableaux, manuscrits, etc. La chose reçoit une importance particulière par la position de Fribourg où le moyen âge s'est prolongé fort long-temps et a laissé de nombreux vestiges. En conséquence de cette décision les préfets de district sont chargés de dresser un état de tous les monumens et objets anciens, ainsi qne de veiller à leur conservation. Chaque monastère devra donner au Conseil d'éducation une note des manuscrits qu'il possède. Une somme sera prise sur le budjet pour l'entretien des antiquités. Le Conseil d'éducation écrit au gouvernement d'Argovie pour obtenir une chronique fribourgeoise déposée à Wettingen.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les POÉSIES CHRÉTIENNES de M. Fred. Chavannes[1] sont assurément pour un public nombreux la plus aimable des étrennes. C'est une tentative digne de vifs éloges que celle de concilier, au milieu du monde religieux protestant, l'expression des sentimens de la piété avec le charme du langage poëtique et la variété des intérêts. Nous sommes heureux de trouver sous le titre sincère de Poésies chrétiennes, à l'adresse et pour l'usage des chrétiens, des vers de famille, des souvenirs du passé, les couleurs et les parfums de notre ravissante nature. Et, chose louable! l'innovation réelle et profonde a lieu pourtant en une mesure assez sage pour se faire agréer sans difficulté.

En rapprochant la littérature religieuse de notre temps de la vie réelle, en animant la vie réelle du rayon de la foi divine et du reflet de l'art, l'auteur a indiqué un progrès important vers le bien véritable.

Autant l'humilité du cœur et l'onction de la piété sont précieuses, autant est rebutante à bon droit la tension factice d'une dévotion conventionelle. — Et, quant à la forme, plus elle serait riche, pleine et sonore, plus elle serait biblique aussi. M. Chavannes l'a compris. Il a voulu donner à ses lecteurs de vraies poésies. Quelques uns de ses cantiques unissent un accent admirable à l'abondance du cœur, et la sobriété d'images de plusieurs hymnes laisse à l'esprit une impression de grandeur simple tout à fait assortie à la gravité des sujets. La première *hymne*, les *noms de Dieu*, le dialogue de *Perpétua* ont cette belle empreinte.

Dans un numéro prochain nous reviendrons sur ces poésies que leur tendance saine et vraie rend particulièrement dignes d'attention.

TRAVAUX LÉGISLATIFS DES PLAITS DE MAI, ÉTATS ET AUDIENCES DE NEUCHATEL, publiés d'après les manuscrits originaux, par A. Matile, commandant et châtelain du Landeron, Neuchâtel, 1837. 1 vol. in-8.

M. Matile est celui qui a publié en 1835 les *Points de Coutume.* Ces deux volumes renferment le corps entier des coutumes écrites et des lois de Neuchâtel. Il nous annonce une histoire des institutions judiciaires de la Principauté. Personne ne connait mieux le sujet. Il le traitera avec conscience et avec talent.

---

[1] Poésies chrétiennes et cantiques. Paris, chez Risler; Lausanne, chez M. Ducloux. — 1838. Prix 18 batz.

N. B. Notre dessein était d'insérer ici les annonces de plusieurs autres ouvrages, que le défaut de temps et de place nous obligent à renvoyer au numéro prochain.

DISCOURS D'OUVERTURE

D'UN COURS DE

GÉOGRAPHIE DE LA SUISSE.

Messieurs,

Après avoir fait, avec vous, pendant les deux dernières années académiques, une étude du monde européen, nous devons, cette année, limitant nos recherches, fixer nos regards sur l'une des contrées les plus admirables de notre merveilleux continent. Nous ne pourrons plus lire à livre ouvert dans la pensée divine que chaque continent proclame ; nous devrons en suivre les traces mystérieuses dans un seul des organes du corps européen, et la Suisse n'en est pas le moins digne d'attention.

Situe dans la partie haute de notre continent, la Suisse est à l'origine de toute chose et de toute vie. Elle a les sources de plusieurs des grands fleuves dont les eaux vont répandre au loin le mouvement, la fertilité et la vie. Deux grandes familles de peuples se partagent les versans

de ses Alpes. Elle se penche avec prédilection vers l'Allemagne; mais elle tend aussi un bras à l'Italie; et, bien que livrée sans retour à des affections septentrionales, elle embrasse le nord et le midi, dont elle réunit les climats, les productions végétales, les animaux et les hommes. Toute entière enfermée dans la Haute-Europe occidentale, dont elle est le cœur, elle n'arrive, par aucun chemin naturel, à la grande plaine sarmate, qui absorbe, dans sa vaste étendue, tout ce qui demeure oriental ou demi-asiatique. Les eaux du Danube effleurent à peine, vers l'endroit où elles s'emprisonnent dans la mer Noire, la partie la plus méridionale de cette région. Les peuples slaves, qui en sont les maîtres, pénètrent dans les Alpes jusqu'aux sources de la Drave, laissant entre la Suisse et eux les riantes vallées du Tyrol et les eaux jaunies de l'Adige. Cette union intime avec l'occident et cette séparation absolue de l'orient européen sont des circonstances décisives dans la vie de la Suisse. Cette prédilection pour le Nord unie à des goûts méridionaux, cette tête argentée de neiges éternelles, et ce pied, qui foule la grappe de Malvoisie, la figue et l'olive de l'Attique, sont des traits non moins caractéristiques de notre situation.

Arrêtons-nous, messieurs, à contempler ces faits fondamentaux, et à en suivre les influences.

La Haute-Europe, ou l'occident de notre continent, se penche des quatre côtés de l'horizon. La Suisse prend part à ces quatre versans dans des proportions inégales, qui donnent assez bien la mesure des relations intellectuelles, morales, religieuses, sociales, en un mot, où elle entre naturellement avec les pays voisins. Elle verse, au nord, les trois quarts de ses eaux par le Rhin; sa vie entière est profondément enlacée dans celle du bassin général de ce fleuve. Vers l'ouest, le pays se penche avec le Rhône vers la Fran-

ce, surtout vers la France du midi. A l'est, la Suisse s'incline vers le Danube et vers l'Adige; elle assiste à leur naissance sans les accompagner dans leur cours. Au midi, enfin, elle envoie au Pô, qui ne lave nulle part ses frontières, les eaux de plusieurs luxuriantes vallées. La Suisse est ainsi presque tout nord : elle a aussi un penchant marqué vers l'ouest : elle n'a qu'un orient équivoque et regardant le nord-est : elle a de la nature méridionale exactement ce qu'il en faut pour la comprendre, la désirer, l'envier, pas assez pour en être irrévocablement dominée.

Cette participation restreinte à la vie méridionale, a des causes importantes. La Suisse est, par sa position, plus au midi qu'au nord. Elle est à une faible distance de la Méditerranée et à une grande de la mer Baltique et de la mer du Nord ; cependant, par son climat et par tout son être, elle se sépare du monde méditerranéen. L'élévation du sol en est la principale cause. La force, ou plutôt les forces mystérieuses dont la puissance irrésistible, brisant les couches de sédiment, les dressait en dents audacieuses ou en aiguilles déchirées et soulevait le granit ou le porphyre en dômes gigantesques, ces forces, sur la nature desquelles notre curiosité est plus excitée que satisfaite, ont élevé la Suisse au niveau actuel, l'ont arrachée au climat doux que comportait sa latitude, et ont opéré, avec le midi, ce divorce physique, qui ne devait pas tarder à devenir un divorce social. La Suisse y a perdu peut-être ; mais il en est résulté, pour l'ensemble du continent, une admirable organisation.

Plaçons un instant, par la pensée, les Alpes sur les rives méridionales de la mer Baltique. Un système alpin, à une semblable latitude, formerait une contrée sauvage et inhospitalière, une seconde Scandinavie. Le continent, en s'abaissant vers le Sud, aurait sans doute offert un surprenant

spectacle de richesse végétale ; mais il se serait absorbé dans la vie méditerranéenne, et l'Europe aurait perdu le caractère tempéré qui est un des principaux élémens de son individualité.

Si les Alpes se fussent dressées au milieu de l'espace qui sépare la Méditerranée de la Baltique, le continent aurait été divisé en deux régions de puissance égale et de vie contraire, entre lesquelles l'unité européenne aurait probablement succombé. Les fleuves, plus courts de moitié, loin d'être un Rhin ou un Danube majestueux et navigable, seraient demeurés un Adige ou un Rhône impétueux. Ils auraient, pour toujours peut-être, offert d'insurmontables obstacles à la navigation et au mouvement social.

L'Europe a reçu, du soulèvement des Alpes, dans la partie méridionale du continent, un tout autre caractère. Des rives de la mer du Nord et de la mer Baltique, le sol s'élève lentement jusqu'à la région où les Alpes s'élancent vers les nues. Le climat reçoit de cette circonstance un caractère à la fois uniforme et tempéré. Les différences sont peu sensibles entre les températures moyennes ; elles ne se montrent réellement que dans les températures extrêmes, toujours plus prononcées dans l'intérieur des terres et dans le voisinage des montagnes, que sur les bords de la mer. D'après les tables de température, publiées récemment par Berghaus et destinées à déterminer la direction des lignes isothermes, la température moyenne de Dantzig et de Stralsund, sur la Baltique, égale ou même dépasse celle de Berne et de Fribourg. La température moyenne de Copenhague, de Cuxhaven à l'embouchure de l'Elbe, de Hambourg et de Berlin, est sensiblement égale à celle de Zurich. La température annuelle de Londres est légèrement plus élevée que celle de Coire. Enfin, Dunkerque, Rotterdam,

Liége, Amsterdam ont, en moyenne, un climat un peu plus doux que celui de Genève.

Des faits aussi constans et aussi répétés sont de nature à dévoiler l'influence prodigieuse que l'élévation du sol, dans l'Europe méridionale, a exercée et exerce sur le corps continental tout entier. Une végétation partout la même, des mœurs égales, des habitudes semblables, une grande communauté de vie devaient en être la conséquence. Le Danemarck possède de belles forêts de chênes. Le blé, le tabac, le chanvre s'y cultivent comme sur le flanc de nos côteaux. C'est dans le duché de Nassau, sous une latitude de 51° N., qu'il faut chercher les meilleurs vins du Rhin. Dans le dernier siècle, la paroisse de Wrietzen, sur les bords de l'Oder, sous une latitude de 53° 44′ N., payait son pasteur du produit de vignobles aujourd'hui convertis en terres à blé ou à tabac. On sait qu'aux environs de Malmö, au S. de la Suède, on cultive encore la vigne et les noyers. Ainsi la Suisse se trouve, par l'effet d'une différence de niveau, dans des conditions climatériques très-analogues à celles du nord de l'Europe. Elle a cependant, à tous égards l'avantage sur elles.

On peut donc suivre, des Alpes à la mer Baltique et à la mer du Nord, une vaste région dont la Suisse fait partie, où l'abaissement successif du sol efface souvent et atténue toujours les effets que devrait entraîner la différence des latitudes. Sous ce point de vue, la Suisse se perd presque dans un vaste ensemble, où elle n'occupe qu'un humble espace et où les avantages particuliers de sa situation méridionale paraissent avoir été sacrifiés au bien général.

Les relations de la Suisse avec l'Europe méridionale ont reçu de toutes ces circonstances, un caractère heurté. La nature italienne se déploie au pied des Alpes, ou pénètre dans quelques vallées, comme l'auraient fait les eaux d'une

mer, pour s'établir à leur niveau. La vie du Nord et celle du Midi s'y rencontrent avec surprise plus qu'elles ne s'y confondent. Les Alpes sont la barrière que le Nord élève contre le midi; barrière des climats, de la végétation et des familles humaines. Cependant, il ne faut pas trop s'effrayer de leur aspect menaçant; leurs flancs déchirés cachent de douces et faciles vallées, qui s'élèvent, par de faibles ressauts, jusqu'à des cols profondément découpés. Redoutable de loin, cette barrière s'est montrée accessible à tous ceux qui ont eu le courage de l'affronter. Annibal y a même aventuré ses lourds éléphans, dans des lieux et dans des temps où les chèvres seules paraissaient devoir la franchir. De nos jours, des routes destinées à l'artillerie, au commerce et aux dandys, y déploient, sur les flancs les plus escarpés, leurs replis ondoyans et gracieux. Un essaim de curieux y afflue tous les ans par toutes les issues et en contemple les merveilles, sans avoir rencontré de danger plus redoutable qu'une table souvent trop abondamment servie.

Nier que les Alpes soient une barrière, ce serait méconnaître la vérité; attribuer à cette barrière une valeur absolue, ce serait oublier l'influence énergique de l'homme sur le globe ou s'aveugler dans une exagération romanesque. Les Alpes, sans ressembler pourtant aux fantômes qui s'évanouissent quand on en approche, sont, de nos jours, devenues autant un lien qu'une barrière. Elles ont offert cette même singularité à d'autres époques. L'empire romain se les était assujetties, y avait ouvert des routes et avait transporté ses limites au-delà, les entraînant ainsi, avec une partie de la Haute-Europe, dans le cercle d'une vie méditerranéenne.

Il importe de se faire une idée exacte de ce contact entre la Suisse et le Sud de l'Europe.

Au-delà des Alpes commence un pays de plaines où la

vie du continent et celle de la presqu'île italienne viennent s'unir et se confondre, par une foule de nuances imperceptibles. Et de même que le Pô, le fleuve caractéristique de la contrée, après avoir puisé ses premières eaux dans les neiges du Viso, s'alimente, pendant son cours, et des eaux des Alpes et de celles des Apennins, pour les confondre en un seul et même courant; de même aussi l'Italie, passionnée du beau et des arts, vient s'imprégner, dans ces plaines, de l'esprit calculateur, positif, réfléchi de l'Europe continentale. Ces élémens sont combinés dans des proportions telles que la vie continentale surabonde, comme dans le Pô surabondent les eaux des Alpes. On peut donc dire que les Alpes influent encore beaucoup sur cette plaine déja italienne; elles la fécondent et la dévastent; elles la fertilisent et l'inondent. Que de fois aussi n'ont-elles pas vomi sur elles, avec les décombres arrachés à leurs flancs, les flots redoutables des armées du Nord !

Cette plaine, par laquelle nous passons à l'Italie, est aussi l'intermédiaire par lequel l'Italie vient à nous. L'Italie n'a aucun genre de puissance, de grandeur et de supériorité dont les chaudes atteintes ne nous parviennent. Les Alpes n'interceptent complétement ni le Sirocco, ni la vie politique, religieuse, littéraire, esthétique de l'Italie. La Suisse se trouve ainsi dans un continuel rapport avec l'Italie. Or l'Italie est, parmi les presqu'îles européennes, celle qui a le plus directement contribué à la civilisation du continent. La Grèce a, dans l'antiquité, étendu son influence vers l'Europe, sans atteindre autre chose que des îles et une partie de l'Italie. Sur le continent même, Marseille est le seul établissement qui remonte à la Grèce républicaine. Ce n'est qu'avec le Bas-Empire que la Grèce a donné aux peuples slaves un alphabet et le christianisme, et que son influence est réellement devenue continentale, quoique peu

européenne, dans l'acception relevée de ce mot. Attachée par l'Appennin aux Alpes et par la plaine du Pô au cœur du continent, l'Italie ne pouvait sortir d'elle-même sans déborder sur la partie la plus intérieure de la Haute-Europe, et la Suisse était la première à la recevoir. Elle a reçu l'Italie dans ses Alpes, non d'une façon passagère. Le Fœn, ce dernier souffle du Sirocco, se précipite en furieux dans nos vallées, et s'épuise bientôt; mais les peuples italiens remplissent encore les Alpes rhétiennes et y ont conservé leur langage, depuis un temps dont l'histoire n'a qu'un fabuleux et confus souvenir; la domination romaine s'est si bien établie des deux côtés du Grand-St.-Bernard, qu'une langue romande y est encore parlée aujourd'hui. Au premier choc de Rome et du continent européen, l'Helvétie, victorieuse une fois, n'a pas tardé à tomber sous le joug et l'influence de l'Italie. Elle a eu le même sort à cette seconde et pacifique invasion de prêtres et de missionnaires, qui a laissé, dans nos vallées et sur nos monts, un christianisme auquel le nom de Rome est demeuré. La Suisse a eu, avec la presqu'île civilisatrice du continent, un voisinage et des rapports qui ont exercé sur son développement une incalculable influence. Remarquez cependant, messieurs, que cette prépondérance italienne n'a jamais été décisive. Elle a pu ajouter quelque chose à la Suisse, elle a pu la modifier, mais elle n'a pas altéré le fond du caractère national. La Suisse a été soumise à l'influence du Midi, auquel elle est étrangère, aussi long-temps que le Midi seul pouvait contribuer à son développement social. Que l'Allemagne, dans laquelle nous sommes si fort enveloppés, devienne un corps vivant et civilisateur, la Suisse se portera vers elle avec une spontanéité qui montrera où sont ses plus profondes sympathies. La Suisse a fait partie de l'empire germanique et en a subi l'influence politique; plus tard elle a eu la réfor-

mation en commun avec lui. Vous ne trouverez aucune phase importante dans les annales de l'Allemagne, sans que la Suisse n'en ait partagé en quelque chose les destinées.

La Suisse aime l'Allemagne, parle sa langue, participe à ses lumières, à sa civilisation; elle s'ouvre à l'Italie avec réserve ou par la force; elle en a cependant plusieurs fois subi la prépondérance.

Telles sont, je crois, nos relations au midi et au nord.

Notre peu d'étendue et la variété des élémens, dont la Suisse se compose, sont aussi des faits géographiques dont il importe de démêler l'action historique.

La Suisse est petite et l'unité lui manque. Ce sont-là deux obstacles insurmontables à une grande influence, surtout dans un temps où les grands corps politiques pèsent seuls dans la balance continentale. Un petit théâtre peut bien sans doute permettre et favoriser un développement national qui ne sera pas sans gloire. Mais combien ce développement ne sera-t-il pas ralenti, paralysé, si, dans cet espace déja étroit, les forces se divisent et s'éparpillent; si la sève, loin de passer dans un tronc commun, circule dans des branches faibles et isolées?

Et, messieurs, voyez ce que nous sommes. Notre patrie contient des peuples de quatre langues. Un seul d'entr'eux est le vrai, l'unique représentant de celle qu'il parle; c'est le peuple romanche des Grisons. Il a l'avantage de posséder un idiôme isolé, une branche détachée du tronc des langues latines. Mais ce peuple, peu cultivé et peu nombreux, n'a guère fait servir cet idiôme qu'à des usages vulgaires. Le christianisme réformé lui a fourni la seule occasion de l'élever à un service plus noble, de l'idéaliser, de l'harmoniser, de le cadencer dans des poëmes et dans des

chants [1]. Malgré cela, les Grisons n'ont pas une littérature qui ait ajouté quelque chose à ce qu'avait donné celle des grands peuples du nord et du midi; et maintenant que, par amour du gain, ils abandonnent à l'envi les vallées de leurs pères, ils abandonnent aussi leur langue nationale, qui tombe au rang des patois et qui s'efface peu à peu devant l'allemand. Telle vallée, dont tous les lieux ont des noms romanches, ne retentit de nos jours que d'accens germaniques.

Considérons l'italien: l'on ose à peine dire que cette langue soit parlée en Suisse; celle qui y a usurpé ce nom est un dialecte où l'influence du nord se fait abondamment sentir. La vraie langue italienne compte pourtant, sur les rives du Tessin, des écrivains de mérite; eussent-ils acquis une supériorité décidée, leur gloire aurait plus appartenu à l'Italie qu'à la Suisse.

Vers l'occident de notre patrie, le français est compris de quatre cent mille Suisses. C'est la population d'un département de la France. Aussi ne pouvons-nous guère nous vanter d'avoir une littérature qui nous soit propre. Est-il une œuvre, frappée du sceau du génie, qui soit à nous sans partage? Et le plus européen de nos écrivains n'appartient-il pas autant à la France qu'à Genève? Le protestantisme a imprimé à notre français une allure particulière qui, après tout, est plus une singularité provinciale qu'une richesse ajoutée à une langue que nous ne parvenons pas sans effort à parler et à écrire passablement.

L'allemand, qui pourrait passer pour la langue de la Suisse, si elle en avait une, a eu des destinées plus heureuses. En parlant allemand, la Suisse demeurait fidèle à tout ce qui, dans sa nature physique, la rattache au monde

[1] Le *Grischun Romonsch*, qui se publie à Coire, peut compter comme œuvre politique, non comme œuvre littéraire.

germanique. Elle était en cela dans son être; elle suivait son penchant naturel. Aussi, même en présence de l'Allemagne, où elle aurait pu si facilement s'absorber, a-t-elle conservé une individualité honorable. Ses savans, ses poëtes, ses historiens lui sont comptés et leur gloire reflète sur elle. Les noms de Lavater, de Gessner, de Muller, de Haller sont éminemment suisses, et rappellent, par dessus tout, la Suisse. Bâle et Zurich, ces cités chères aux sciences et aux arts et enrichies par un commerce européen, ont une illustration toute helvétique. On ne pourrait pas, sans restriction, le dire de notre Genève.

Par le développement des langues qu'elle parle, c'est-à-dire par sa vie intellectuelle, la Suisse peut ainsi se diviser en quatre régions; la germanique, qui occupe le premier rang et qui a une vraie individualité helvétique; la française, qui, malgré tous ses efforts, est entraînée dans le mouvement français; l'italienne, qui, jusqu'à nos jours, s'est contentée de peu; la romanche, rameau isolé et malheureusement presque stérile. Toutes ces vies s'accumulent en Suisse, comme toutes les végétations se pressent sur le flanc des Alpes, sans qu'aucune, sinon la tempérée, occupe un rang prédominant.

Notre vie politique participe à la même variété et aux mêmes malheurs. C'est pourtant elle qui nous distingue le plus et qui fixe le plus sur nous l'attention du monde. Elle a eu un grand et incontestable développement. Avouons, toutefois, que notre bonheur est un trésor qui tourne lentement et peu au profit de l'Europe. Notre exemple n'est pas sans influence; les craintes que nos constitutions républicaines ont quelquefois l'honneur de faire naître, en sont la preuve. Toutefois nous sommes trop petits pour aspirer à une action directe, et pour donner, à la force de notre exemple, l'appui d'une armée. Loin d'oser l'attaque, nous voudrions pouvoir

compter sur une défense efficace. Et ce n'est pas notre petitesse qui seule nourrit nos doutes ; c'est bien plus encore la diversité des intérêts qui nous entraînent les uns au nord, les autres à l'ouest, ou qui même ne nous entraînent nulle part et nous laissent dans un égoïste isolement.

Notre vie religieuse n'a pas su, mieux que le reste arriver à l'unité : et, ici encore, nous nous trouvons aux limites de deux mondes et partagés entre leurs influences ; du côté de l'Allemagne, la réformation ; du côté de l'Italie, le catholicisme. Si l'Italie a reçu la mission de civiliser l'Europe encore barbare et d'y dissiper les ténèbres du paganisme, l'Allemagne, ce pays par lequel l'Europe réfléchit, se recueille, recherche laborieusement et patiemment le vrai, l'Allemagne a reçu la tâche non moins belle de ranimer le flambeau du christianisme, de secouer les cendres sous lesquelles il courait le danger de s'éteindre et de rendre à la circulation un christianisme non-romain, un christianisme évangélique, que l'Europe a le devoir de faire briller, à la gloire de Dieu, aux yeux de tous les peuples (1).

Ainsi, messieurs, du point de vue géographique, la partie de la Suisse, qui est réformée, a une existence plus conforme à celle du continent européen, considéré dans ce qu'il a de plus distingué. Elle est d'ailleurs fidèle à cette communauté de nature qui s'étend des Alpes à la mer Baltique. La Suisse catholique, au contraire, montre plus d'attachement pour une presqu'île que pour le continent, pour Rome que pour l'Europe et pour le monde. Elle se tient à un passé, qui s'éloigne toujours plus, et dont l'influence diminue

[1] Il n'est pas superflu de placer ici une explication à laquelle nous devrons renvoyer plus tard quelquefois. C'est que la Revue Suisse n'est, comme telle, ni protestante ni catholique. Elle est tout ce que le nom de Suisse comprend. L'idée d'un peuple pieux est une de celles que ce beau mot a toujours réveillées. N. du R.

sans cesse devant la puissance universelle que Dieu a donnée, de nos jours, aux peuples réformés de la Grande-Bretagne et de l'Amérique du Nord.

Notre place religieuse est honorable parmi les nations de l'Europe. Zwingli et Luther ont fait une œuvre simultanée ; et, bien que le nom du premier soit loin d'être aussi colossal que celui de Luther, il ne se confond pourtant pas dans le sien et dans son influence ; Zwingli et Luther, unis comme disciples du même Sauveur, se sont divisés dans l'interprétation de quelques points secondaires. Heureuse ou malheureuse, cette scission a individualisé la réforme en Suisse ; celle de l'Allemagne a pris le nom de Luther ; celle de la Suisse s'est glorifiée du nom d'évangélique. La Suisse de langue française doit son existence presque entière à la réformation. Genève a long-temps reçu le titre de Rome calviniste. La Suisse française, loin de marcher, en religion, comme en littérature et en politique, à la suite de la France, aspire à ne relever que de la Bible et de Dieu ; elle donne un asyle à tous ceux que de pareilles croyances éloignent de leur patrie, et elle invite la France, si ébranlée dans ses croyances romaines, à entrer dans la voie de la foi purement évangélique. Ici encore, notre exemple et notre voix sont à peine écoutés. Nous n'avons ni assez de grandeur, ni assez de puissance et de gloire, pour avoir autorité auprès d'hommes, qui ne soupçonnent pas que le vrai puisse se passer de ce cortége. Nous devons nous en applaudir. Les conquêtes de la vérité doivent témoigner de la force de Dieu et non servir d'aliment à la vanité de l'homme.

Petitesse, défaut d'unité, voilà ce qui, en Suisse, est écrit au fond de tout. Contemplez le pays dans sa structure géographique. Les Alpes couvrent la moitié de notre sol ; cela seul suffirait pour leur assurer, sinon la prépondérance, au moins une influence marquée et continue. Le pays agri-

cole, bien qu'inférieur aux Alpes en étendue, l'emporte aujourd'hui sur elles par une population plus nombreuse, plus intelligente, plus compréhensive. Le Jura, moins fort, moins vaste et plus pénétrable que les Alpes, se subordonne, à peu d'exceptions près, à la région agricole. Cette division, cette diversité, ce défaut d'unité du sol ont eu des effets correspondans dans tous les plus intimes détails de la vie du peuple. Notre commerce, notre industrie, notre existence politique et religieuse, tout a reçu des localités un caractère prononcé. La diversité l'emporte sur l'unité; de là faiblesse individuelle; de là les contours indécis, la physionomie vague de tout ce qui représente l'unité helvétique.

Une union toujours plus intime, toujours plus réelle, qui entraînerait la fusion d'un plus grand nombre d'intérêts individuels et de singularités locales, serait la seule voie propre à faire grandir l'unité, à la fortifier, à lui assurer une supériorité marquée sur les inégalités du pays et des mœurs. Nous en sommes encore bien éloignés. Nos langues diverses, nos habitudes volontaires, l'inégalité même du développement social des cantons, la retenue ou plutôt la résistance avec laquelle on sacrifie quelque chose à l'unité, semblent la renvoyer encore à un lointain avenir.

Il faut reconnaître pourtant que les destinées de la Suisse l'ont, jusqu'à présent, rapprochée de l'unité. Sans comparer notre existence fédérale à celle de nos pères, on trouverait dans nos habitudes de famille, dans notre vie intellectuelle, une plus grande communauté, une plus grande similitude que dans le passé. Depuis que des routes nombreuses ne laissent presque aucun village en dehors du mouvement du pays; depuis que la vie politique, franchissant les murs de nos cités, s'est répandue en mesure égale dans nos campagnes; depuis que l'instruction met un plus grand

nombre d'hommes en contact avec les idées commerciales, industrielles, politiques et religieuses de notre époque; depuis que la presse multiplie ses produits; depuis que les Alpes elles-mêmes sont sillonnées de routes magnifiques, et que les hommes et les idées y circulent mieux et plus vîte; depuis que le commerce réclame des poids et des mesures uniformes, et que la pensée et l'intelligence se servent, pour s'exprimer, d'une langue et non d'un patois; depuis que le privilége local ou personnel s'efface devant le droit général, la Suisse gagne véritablement en union et par là en unité. Ce qui est cantonal subsiste toujours, et pourtant le nombre des choses fédérales et communes s'accroît avec lenteur, mais sans relâche.

Si l'on songe que la Suisse contient trois pays différens, trois climats, des peuples de quatre langues; qu'elle est à la limite de deux natures et de deux mondes dont elle entend tour à tour la voix et dont elle a subi les influences; que son sol commande les habitudes les plus diverses; qu'il tient toujours l'homme en lutte, ici pour conserver ce qu'il a et le défendre contre des dangers multipliés, là pour acquérir davantage; si l'on tient compte de la séparation du sol en cantons naturels et enfermés en eux mêmes, loin d'être surpris de trouver un pays comme le nôtre en proie à la plus complète diversité, on le sera bien plus d'y voir une unité, qui tient du prodige, se soutenir à travers les siècles, traverser les plus mauvais jours, grandir même quand elle semblait perdue et se trahir à nos yeux par une foule de manifestations que nos pères n'auraient osé espérer.

Les inconvéniens attachés à notre situation et à notre nature n'ont pas suffi cependant à nous priver de tout avantage. Nous offrons, en petit, la réalisation de plusieurs idées fécondes. Nos mœurs républicaines ont été un exemple que l'Europe n'a pas perdu. Les armées de nos pères ont contri-

bué à déplacer la force militaire et à changer la stratégie. Aucune nation n'offre une existence où les différens élémens sociaux soient mieux combinés. La Suisse est un point lumineux au milieu des peuples qui l'entourent. En France, la vie politique, l'industrie et le commerce occupent toutes les pensées. L'Italie est poussée vers les jouissances de l'art et d'une nature séductrice. L'Allemagne pense à tout, réfléchit sur tout, et agit peu; toute action même ne lui serait pas permise. La Suisse pense et agit à sa guise; l'agriculture y subsiste avec l'industrie; l'activité s'y trouve avec l'instruction; la politique n'y exclut point la vie religieuse; aucun noble instinct n'y est étouffé; la conscience y a ses droits. La vie y est peu brillante; elle y est plus saine, plus intérieure et plus complète.

Tel est, messieurs, le pays sur lequel nos études vont se concentrer. Ce cours aura pour objet la connaissance du pays, des hommes, des états; nous rechercherons les rapports si étroits de la terre avec l'homme qui est appelé à la dominer et que pourtant elle maîtrise quelquefois.

Cette étude n'est pas sans difficultés. Que de mystères se pressent dans les flancs de nos montagnes! Le jour, que les recherches de l'homme ont répandu sur les hiéroglyphes de la création, ressemble souvent à la lumière des flambeaux dans une caverne; on en aperçoit vaguement les contours; on sait qu'elle s'enfonce plus loin encore dans les replis du rocher; les dernières cachettes en demeurent inconnues; les fées des légendes populaires en ont seules le secret. Ou bien aussi les efforts de l'intelligence humaine rappellent l'ascension des hautes montagnes. On parvient peut-être, à travers mille périls, jusqu'à leur sommet. Arrivés là, la respiration manque; l'œil est en sang; la hauteur du théâtre dérobe les détails; et, d'ailleurs, l'homme ne peut se maintenir que de courts instants à ces élévations vertigineuses

que son intelligence ne supporte pas mieux que son corps.

Ainsi, messieurs, il y aura des difficultés. Il y en aura pour moi tout premièrement. En mesurant, de l'œil, le chemin que je dois parcourir, je ne sais si j'aurai toujours le pas assez ferme sur le sentier escarpé des montagnes, si mon attention ne laissera échapper aucun fait intéressant dans cette grande multiplicité d'objets. Il y aura aussi des difficultés pour vous, messieurs. Peut-être éprouverez-vous quelques fatigues dans certaines excursions. Cependant, si vous voulez que ce cours vous profite, si vous voulez surtout arriver à une connaissance de la patrie qui ait quelque droit à ce nom, prenez le sac et le bâton, non plus, seulement, pour le joyeux pèlerinage de Zofingen (1); gravissez sans crainte les côtes escarpées; remontez le torrent, qui se précipite en cascade, et l'air pur des régions élevées dissipera toutes vos fatigues; la beauté du spectacle vous fera oublier toutes vos peines, et vous trouverez de douces jouissances, dans ce qui semblait ne devoir causer que de la lassitude. Venez apprendre à connaître votre patrie, vous qui devez un jour vous employer à son service. Ce n'est pas tout de l'aimer avec le feu de la jeunesse, dans cette figure vaporeuse et voilée, qui n'offre aucune prise réelle à notre activité. Voyons ce qu'elle est, ce qu'elle peut, ce dont elle a besoin et quel genre de service elle réclame de nous. Efforçons-nous d'ajouter à ce qui peut l'honorer. Ne craignons pas d'en sonder le mal, si nous avons quelque moyen de le guérir. Ainsi seulement notre curiosité la pourra servir.

Enfin, messieurs, ce cours doit avoir un but plus élevé,

(1) Cette petite ville de l'Argovie est le lieu de réunion d'une Société patriotique d'Etudians Suisses assez populaire, surtout dans les académies protestantes, et connue du pays, qui peut en espérer quelques bons résultats. N. du R.

ce que nous allons étudier est plus que notre patrie, ce sont surtout les œuvres de Dieu. Pourrions-nous contempler la création et ne pas nous incliner, avec un saint respect, devant le Créateur? D'ailleurs, vous le savez, chaque pays a reçu de Dieu une mission à remplir. Chaque contrée a été préparée et organisée en vue d'un but qui a le ciel pour dernière expression. Toute étude géographique, qui n'arrive pas jusque là, est une affaire de curiosité qui peut avoir une certaine valeur humaine, mais qui demeure dépourvue d'un vrai caractère scientifique. « Il ne s'agit pas, disait, en 1716, Scheuchzer, le père des géographes de la Suisse, « Il ne s'agit pas « seulement ici de se remplir la tête de vaines spéculations, « mais de reconnaître Dieu, le créateur de l'univers, et de « glorifier sa toute-puissance, sa sagesse et sa bonté. Après « vingt-quatre ans de recherches sur les merveilles de la « création en Suisse, je ne publie pas mon livre unique- « ment pour ceux qui veulent comprendre les forces de la « nature; mais il doit être aussi une théologie naturelle, « une introduction à la connaissance de Dieu hors de la « nature. » Ces mémorables paroles ne doivent pas être perdues. Je n'ai pas, comme Scheuchzer, à vous offrir le résultat de vingt-quatre ans d'études, mais je veux, à l'exemple de ce respectable maître, conduire aussi à Dieu, par le chemin de la nature, la jeunesse de ma patrie. La nature n'est pas la seule voix qui annonce Dieu. Toutefois elle est une des grandes voix qui le glorifient. Dieu l'a destinée à cela et il veut que « ce qu'on ne peut voir de lui, sa puis- « sance éternelle et sa divinité se voient, par l'intelli- « gence, dans ses ouvrages. »

Lausanne, le 6 novembre 1837.

POÉSIE.

—

LA PAUVRE FEMME.

—

Elle est vieille la femme, et sa tête est tremblante,
Un mouchoir presqu'usé cache ses cheveux gris,
Son vêtement grossier, couverture indigente,
Ne défend pas du froid ses membres affaiblis.

Hélas ! dans sa demeure habite la misère,
Elle va demandant un pain qu'elle n'a plus.
Mais souvent la pitié qu'implore sa prière
Est sourde ; on lui répond par de cruels refus.

Je passais, j'entendis une voix aigre et dure
La renvoyer à vide, et d'un air douloureux
Je la vis s'éloigner, sans soupir, sans murmure,
Moi, je pleurais sur elle en la suivant des yeux.

Ma paupière long-temps de larmes épuisée
Alors, sans le vouloir, se mouilla tristement.
De mon cœur endurci la roche était brisée.....
Oh! tous ses maux pesaient sur moi dans ce moment.

Non, personne ne sait quelle tristesse amère
Du pauvre qui gémit étreint le cœur brisé,
Lorsque, pour réclamer une aumône légère,
Il tend sa main tremblante et qu'il est refusé!

Oh! que ton âme est forte à porter la souffrance.
La nature te fit sans doute un cœur de fer!
Lorsqu'on te refusait le pain de l'indigence
Je ne vis pas tes yeux verser de pleur amer.

Je ne sais pas ton nom; un instant je t'ai vue
Et mon regard ne doit plus rencontrer le tien;
Mais j'ai prié pour toi, pauvre femme inconnue;
Mon Dieu! fais lui trouver le pain quotidien!

Long-temps je veux penser à cette pauvre femme.
Ma mère était comme elle et vieille et sans appui.
Une cruelle joie a pénétré mon âme
Et de la sentir morte, un instant j'ai joui.

Sous le gazon des morts, heureuse es-tu, ma mère!
Nulle privation ne t'y fait plus souffrir.
A l'abri du besoin repose ta poussière.
L'indigence au tombeau ne se fait pas sentir.

MADEMOISELLE ***.

ÉTUDES HISTORIQUES.

—

LES PREMIERS TEMPS DE FRIBOURG.

(Première Partie).

Aspect et limites de l'Uchtland. — Position de la capitale. — Premières constructions. — Premiers colons. — Charte fondamentale.

On appelait Oechtland et improprement Nuithonie, cette partie du diocèse de Lausanne, qui s'étend depuis les confins du Pays-de-Vaud jusqu'à l'Aar.

C'est un plateau des Alpes arrosé par un grand nombre de rivières, et qui se plonge, en s'affaissant vers le nord, jusqu'aux lacs de Neuchâtel et de Morat.

Le sol en est très-inégal, entrecoupé de montagnes, de torrens et de vallées. D'épaisses forêts, des rocs gigantesques, de profondes déchirures lui donnent, en maint endroit, un aspect sauvage.

La Sarine ou Sane le parcourt en replis sinueux dans toute sa longueur du sud au nord, recevant dans ses eaux verdâtres la Glane, la Jogne, la Gerine, la Singine et d'autres ruisseaux qui s'échappent des deux flancs des Alpes. Le cours de la Sarine est rapide, son lit percé de gouffres, et

parfois fortement encaissé entre des pans de rochers escarpés.

C'est sur un de ces massifs, là où le Gotteron se décharge dans la Sarine, que s'élève la ville libre, dont la situation atteste l'origine toute guerrière.

Quel est le chef bourguignon qui le premier assit sa tente sur ces hauteurs solitaires? quel est celui qui la convertit en castel féodal, sous lequel s'abritèrent quelques cabanes?

On l'ignore. Tout ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à la place de l'Hôtel-de-Ville actuel, il existait un château bien avant l'époque où l'on place l'origine de la ville.

Du sommet des hauteurs voisines l'œil découvrait à l'ouest les douces ondulations du Jura, qui séparait alors les deux Bourgognes, au sud, un hémicycle de montagnes dont les pitons élevés sont couverts de neige les trois quarts de l'année, à leur pied et sur leur croupe d'épaisses et noires forêts de sapins, et plus près le Gibloux (humilis mons) avec son abbaye de Prémontrés; çà et là des châteaux épars dans la solitude ou défendant les passages de la Sarine; celui de Hackenberg sur la hauteur de Bourguillon, placé comme une sentinelle avancée pour garder la porte des montagnes, celui de Felga dans la gorge sauvage du Gotteron, et sur les deux rives de la rivière, en remontant vers la source, les castels antiques d'Arconciel, d'Illens, de la Roche, etc.

Mais nul n'offrait une position plus avantageuse que le château de Tine, situé sur un rocher élevé, et défendu de trois côtés par la rivière. Cette position fut sans doute remarquée par Berchtold IV, lorsqu'en 1177 il alla escorter l'empereur à son passage par les Alpes. Il résolut d'y établir une colonie militaire capable de contenir la turbulence des grands vassaux et d'offrir un asile aux hommes libres de cette contrée.

On intercepta d'abord par un large fossé la continuité du roc, et dès-lors il n'y eut plus d'accès possible que par un pont levis, que défendait une haute tour. Alors commença la construction des premières rues.

Une rangée de maisons assez droite s'éleva rapidement sur la lisière méridionale du rocher, depuis le château jusqu'à l'endroit où la pente devient plus abrupte. On donna plus tard à cette rue le nom des ***Rych***, citoyens distingués qui y demeuraient. C'est aujourd'hui la Grand'rue.

Une seconde rangée forma avec celle-ci un angle droit en tournant vers l'orient; mais au haut de la descente on ménagea un passage, qui fut dans la suite muni d'une porte.

En suivant le bord du roc, on remonta vers le nord jusqu'aux ***Merciers*** et de là obliquement vers le château.

Les maisons furent construites en bois et sur des arcades, de sorte que les rez-de-chaussées étaient un peu plus reculés que les étages. Aussi les rues étaient-elles sombres et étroites; car il est probable que la ligne de maisons parallèles à la première rangée fut construite en même temps.

Les quatre angles de ce quadrilatère furent flanqués de bâtimens plus solides et plus vastes, où logèrent sans doute les chefs de la garnison. Au haut de la Grand'rue était le château du Prince, à l'entrée du Stalden la maison Endlisberg; à la place qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de Zähringen était la maison des comtes de Thierstein, *eine grosse und damals veste Behausung*, disent les chroniques. Enfin toute l'aîle des Merciers fut constamment et dès le principe habitée par des familles de distinction, telles que les Rych, les Cheynens, les Avenches, les Arsent, les Falk.

Depuis le château jusqu'au Grabensal, c'est-à-dire, dans la partie qui n'était pas défendue par la rivière, s'étendait un large fossé sur lequel on jeta deux ponts de pierre. L'un,

à la place qu'occupe maintenant le grand tilleul, conduisait à l'hôpital; l'autre à la chapelle de Notre-Dame. L'église de St.-Nicolas (non point sans doute telle qu'elle est aujourd'hui) existait déjà avant la Grand'rue. On y voyait même un cimetière attenant et deux maisons appartenant au prieuré de Payerne, sur le terrain duquel on avait empiété pour bâtir la nouvelle ville. Le reste était un franc-alleu acquis par les Zæhringen. Il importe de bien remarquer cette circonstance pour comprendre pourquoi, après la mort du dernier duc, Fribourg n'échut pas à l'empire comme Berne, mais aux héritiers de la famille éteinte.

Ainsi défendue par la hauteur et l'escarpement de sa base, par des fossés et des précipices, par une rivière assez large et dans ses quatre angles par des constructions massives, la ville nouvelle ressemblait plutôt à un grand fort et n'avait pas besoin d'autres remparts. Le duc lui donna tout le terrain à 3 lieues à la ronde, et comprenant les 24 paroisses appelées depuis les anciennes terres. Il y joignit les hautes forêts dites *joux noires*, que la main de l'homme avait à peine commencé à exploiter.

Toute cette banlieue se composait de terres féodales dont les habitans étaient réduits à la triste condition de serfs attachés à la glèbe. Les nombreux propriétaires de ces fiefs qui isolément n'étaient pas capables de résister aux puissans vassaux, vinrent chercher au sein de la nouvelle cité la sécurité qui leur manquait. On comptait parmi eux les seigneurs d'Illens et d'Arconciel, les seigneurs de Neuchâtel, les d'Endlisberg, maison qui ne s'éteignit que dans le 17e siècle, le seigneur de Pont, dont les belles possessions éparses sur les deux rives de la Sarine, devaient trois siècles plus tard, écheoir à la communauté, celui de Viviers, où subsiste, encore une tour antique, celui de la Roche, vassal de l'évêque de Lausanne, le noble de Treyvaux, un des

bienfaiteurs de Haute-Rive, les barons de Duens ou Felga, qui fournirent onze avoyers à la république, ceux de Dirlaret, de Cerpastour, le sire de Montmacon, qui avait son château sur la hauteur de Bourguillon, etc. Mais le plus puissant de tous était le comte de Thierstein, auquel fut confié la garde du côté oriental de la Cité.

Dans ces temps de violence et d'esclavage, un appel à la liberté devait retentir au loin et être accueilli avec transport. Aussi vit-on de toutes parts accourir des marchands et des affranchis pour participer aux avantages de la nouvelle colonie. Malheureusement l'accès n'en fut pas ouvert aux serfs et nous ignorons par quelles gradations et à quelles époques les habitans des anciennes terres parvinrent à s'émanciper. Car, en les incorporant à la ville, le fondateur ne voulut point priver les seigneurs des droits qu'ils possédaient.

Ainsi la première population de Fribourg se composa d'hommes libres, nobles (burgenses majores) ou affranchis (burgenses minores) confondus sous la dénomination tudesque de *bourgeois* dont le sens était alors l'équivalent de *garnisaires*, soit défenseurs ou habitants du fort (burg).

C'était, comme l'on voit, moins une communauté pacifique qu'une association guerrière prête à marcher au premier appel, moins une ville qu'une vaste citadelle élevée sur les frontières les plus menacées de l'empire germanique, et défendue par une garnison nombreuse, dont l'avoyer était le commandant.

Il ne s'agissait plus que de fixer et de garantir par une charte authentique les rapports des nouveaux colons tant entr'eux qu'avec les seigneurs de l'empire. L'initiative de cette législation appartenait au fondateur, et les conditions du nouveau contrat social pouvaient être fixées par celle des deux parties qui faisait tous les sacrifices et qui les faisait seule.

Personne n'était forcé de les accepter. Déjà souverain de fait, Berchtold IV offrait à chacun les bienfaits de sa protection et les garanties d'une puissante communauté.

La charte primitive ne subsiste plus, mais son contenu fut confirmé 70 ans plus tard par les comtes de Kybourg. Les lois municipales qu'elle renferme servirent de base à toutes les ordonnances postérieures.

Le Conseil administratif fut composé de vingt-quatre jurés présidés par un avoyer. C'était une espèce de jury dont les sentences avaient pour l'avenir force de loi. Il était d'usage alors que partout où il y avait un Avoyer, les membres de son conseil prissent le titre de *Jurés*, tandis que les Conseillers étaient présidés par un *Bourgmaître*.

Les autres emplois municipaux étaient ceux du Curé, du Vendier soit préposé aux péages, du Sautier, des portiers et du maître d'école. Ils étaient tous à la nomination de la communauté. La charte se tait sur le choix des jurés, mais des actes postérieurs prouvent qu'il se faisait aussi par les bourgeois. On ne s'étonnera pas de l'importance attachée à la charge des portiers, si l'on considère bien le but de la colonie, et l'époque de sa fondation. Ils étaient en effet les premiers gardiens de la citadelle, ses sentinelles les plus avancées. Aux portiers se trouvait confié le soin de la garantir de toute surprise et de surveiller les postes les plus périlleux.

Jamais prince constitutionnel de nos jours n'octroya à son peuple une charte plus libérale. La communauté pouvait faire à son gré la guerre ou la paix, conclure des alliances offensives et défensives et faire toute espèce d'acquisitions territoriales sans l'intervention du Seigneur. Elle avait également le droit de se donner la forme de gouvernement qui lui convenait, de se choisir des protecteurs, de décrêter des lois civiles ou criminelles, de nommer et destituer li-

brement ses magistrats, de lever à son gré des impôts et de percevoir certains droits régaliens. On la vit même dans la suite, arrêter un système monétaire sans consulter son Seigneur, 47 ans avant que Sigismond lui eut accordé le privilège formel de battre monnaie.

Les bourgeois ne payaient aucun droit d'entrée, si ce n'est pour des objets de revente. Ils avaient la jouissance des paquiers, forêts et cours d'eau de la banlieue. En cas de guerre ils étaient exempts d'impôts et de logemens militaires. Seulement chaque cordonnier devait livrer une paire de souliers, chaque tailleur une culotte, chaque maréchal quatre fers de cheval, chaque drapier une pièce d'étoffe de laine, et si la charte ne fait pas mention de ce qui était imposé aux autres bourgeois, c'est qu'ils étaient censés payer de leur personne, les nobles ne connaissant d'autre métier que la guerre. Dans le cas d'une expédition royale au-delà des monts, toute la communauté était soumise à une contribution directe.

Elle était aussi obligée de prendre part aux expéditions militaires du Seigneur, mais à la distance d'une journée seulement. En limitant ainsi l'expédition, Fribourg et Moudon pouvaient aisément s'entr'aider, puisqu'on pourrait à rigueur aller de l'une de ces villes à l'autre et revenir en un seul jour, la distance qui les sépare n'étant que de 8 lieues. La difficulté était plus grande pour Fribourg et Berthoud, distantes de 9 à 10 lieues l'une de l'autre. C'est pour y obvier, peut-être, que Berchtold V plaça Berne entre deux. Le duc avait aussi le droit de percevoir le péage et un cens de 12 deniers par maison, et de confirmer les élections municipales.

Berchtold IV s'était réservé trois lits de justice par an, mais avec l'obligation de juger d'après les décrets et droits de la bourgeoisie, et ceux-ci étaient très-étendus.

Cependant cet article de la constitution semblait accorder implicitement au seigneur le droit d'interpréter les lois et d'en faire l'application à son gré. Ce doute fut levé un siècle plus tard par les comtes de Kybourg en faveur de la bourgeoisie.

L'article 9 statue des peines terribles contre le non-bourgeois qui frapperait un membre de la communauté. Cette loi tient de la barbarie du temps et se fonde sur l'inviolabilité d'une sentinelle qui est à son poste. « *Si hoste ou étrange a féru aucun bourgeis, il doibt estre lyé ou tenu et luy doibt-on oster le pel de la teste.* »

La loi qui règle le partage d'une succession fait une distinction fondée sur le droit germanique entre les biens meubles et les biens allodiaux que le mari ne pouvait aliéner sans le consentement de la femme et des enfans. A défaut d'héritiers, un tiers de la succession était consacré à Dieu, c'est-à-dire destiné à quelque fondation pie, un tiers appartenait au fisc et le reste s'employait à l'agrandissement de la ville.

La femme d'un bourgeois ne pouvait rien stipuler sans le consentement de son mari. Une exception était faite en faveur de la femme marchande, comme dans les statuts des villes commerciales.

L'article 20 réglait le mode de restitution d'un bien mal acquis, et posait une sage limite à l'indiscrète ferveur des moribonds qui dotaient les monastères aux dépens de leurs héritiers.

Si un animal ou une *personne appartenant à un bourgeois* (familia) causait un dommage quelconque au voisin et que celui-ci en portât plainte à l'avoyer, le propriétaire était tenu de le dédommager ou de lui abandonner l'auteur du dégât.

Cette loi remarquable prouve que la ville libre comptait

aussi des esclaves parmi ses habitans. Car le mot *familia* ne peut se traduire que par valet (famulus) et un valet serf, puisqu'on pouvait l'aliéner.

Cette disposition a une frappante analogie avec les plaintes noxales dont il est fait mention dans le droit romain. Il suffisait d'abandonner au plaignant l'esclave ou l'animal qui avait fait du dommage. *Namque erat iniquum nequitiam eorum ultra ipsorum corpora dominis damnosam esse.* Imst. lib. IV, tit. 8 et 9. Un serf n'était pas affranchi après un an et un jour de domicile à Fribourg, privilége qui fut accordé à Berne.

Pour simple blessure, avec effusion de sang, le coupable était condamné à avoir la main coupée, et si mort s'ensuivait, à perdre la tête. En cas de fuite, on découvrait le faîte de sa maison, laquelle restait en cet état pendant un an. Ce terme échu, les héritiers pouvaient en prendre possession, après avoir payé préalablement 60 sols au fisc.

Nul ne pouvait accuser ses concitoyens auprès de juges étrangers ou prendre des étrangers pour témoins contre eux.

Le fermier pouvait contraindre l'acheteur de la ferme à la lui céder aux mêmes conditions qui avaient été stipulées avec le propriétaire.

Le prêt à intérêt était regardé comme une usure. L'intérêt hebdomadaire était ordinairement de deux deniers par livres (par an plus de 43 pour $^0/_0$).

La ville prenait soin des orphelins. Quand un bourgeois changeait de domicile, elle le transportait avec tous ses effets à trois journées de distance.

Pour devenir membre de la nouvelle famille il ne suffisait pas d'être reçu à Fribourg comme habitant. Il fallait y posséder un immeuble ou une rente garantie et affectée sur un immeuble, comme maison, écurie, grenier, verger ou jardin situés dans la ville ou dans sa banlieue.

C'était sous la garantie de cette propriété que le nouveau colon s'engageait à remplir personnellement les devoirs qui lui seraient imposés pour la garde de la ville et de ses dépendances. Il obtenait en retour la protection de la communauté, excepté pour les démêlés antérieurs à sa réception. Nul citoyen ne pouvait même s'immiscer dans les querelles de ses amis du dehors sans le consentement exprès de la ville. Hors de là la ville prenait fait et cause pour une insulte faite à un bourgeois ([1]).

Les règlemens de police contenus dans la charte étaient pleins de sollicitude. Ainsi il était défendu aux aubergistes de percevoir plus de trois sous de bénéfice sur la dépense qui se faisait chez eux; de frelater leur vin ou simplement d'y mêler de l'eau, de refuser à qui que ce fut l'entrée de l'auberge, de s'approvisionner avant les bourgeois : aux boulangers de vendre le pain au-dessus du poids fixé, de dépasser le tarif des profits réglés par la loi : aux bouchers de vendre de la viande de truie, corrompue, ou provenant d'un animal tué par un loup, par un chien ou crevé, d'acheter des bœufs ou des porcs quinze jours avant ou après la St-Martin, parce que c'était alors que les bourgeois faisaient leurs provisions de ménage pour l'hiver, etc.

Tel est en résumé le contenu de la première constitution fribourgeoise octroyée par Berchtold IV.

On voit quelle était la prépondérance du pouvoir communal sur celui du seigneur. C'était une existence nationale distincte, une indépendance presque complète, un gouvernement local entièrement affranchi des directions de l'empire, sauf la fiction d'un droit de suzeraineté nominale, qui n'imposait à la ville nouvelle que l'obligation négative de

([1]) Chaque particulier de condition libre, aidé de ses amis, pouvait faire la guerre après un défi préalable.

ne point prendre les armes contre lui. Cette bourgeoisie formait un tout, sinon homogène, du moins compact, et uni par la fusion de tous les intérêts dans un but commun, et par l'amour de l'indépendance. Il y avait bien parmi les élémens qui le composaient différence d'origine, d'état et de fortune, et dans ce sens Muller a raison de dire que la liberté et l'inégalité nâquirent ensemble à Fribourg, mais il n'y eut jamais de priviléges politiques. S'il se manifesta parmi les nobles quelque velléité de distinction, il paraît qu'elle fut promptement réprimée ; car dans les trois siècles suivants on ne retrouve plus le titre de barons, ni celui de *burgenses majores*. D'ailleurs toutes les familles nobles qui avaient coopéré à la fondation s'éteignaient rapidement, et jusqu'au milieu du seizième siècle, on ne trouve pas dans nos institutions la moindre trace d'oligarchie.

Cette charte fut signée par les barons d'Estavayer, de Blonay, de Balm, de Sigeno et d'Egistor. Les autres vassaux bourguignons la virent de mauvais œil, refusèrent d'y apposer leurs signatures et se permirent même de molester ceux qui bâtissaient. Les choses en vinrent au point que les nouveaux colons furent souvent contraints d'échanger la truelle contre l'épée ou de solder des troupes pour les protéger.

Ces colons étaient originaires de la Souabe supérieure et de la Bourgogne transjurane. Les premiers s'établirent dans la ville basse, les seconds sur la hauteur. Bâtie sur les confins de l'Allemagne et de la France, Fribourg servit de point de contact à deux nations jusqu'alors hostiles. Malgré l'antipathie de mœurs, de coutumes, et la différence de langage, elles s'y amalgamèrent en paix sous le même code de lois. Mais sept cents ans n'ont pu les identifier : on parle encore deux langues à Fribourg.

Jusqu'alors les empereurs avaient eu seuls le privilége

de permettre l'établissement d'une ville, de lui imposer des lois, de lui concéder des immunités. Mais la lutte entre le pape et l'empereur sur l'investiture des évêques étant alors flagrante, Berchtold IV put d'autant plus facilement entreprendre la fondation de Fribourg qu'elle était autant dans l'intérêt de l'empire que dans le sien et qu'il venait de rendre de grands services à Frédéric Ier en Italie.

Cette fondation ne se fit ni dans le même but ni dans les mêmes circonstances que celle de Fribourg en Brisgau. Le fondateur de celle-ci, Berchtold III, n'avait voulu qu'établir un entrepôt au pied de la Forêt-noire, au passage du Brisgau en Souabe. La charte qu'il lui octroya, et qui est sans contredit la plus ancienne de l'Allemagne transrhénane, fut calquée sur celle de Cologne; cette ville était la plus florissante parmi les villes commerciales du Rhin. Nous avons vu qu'au contraire, Fribourg en Bourgogne était un établissement tout militaire. L'identité des noms n'est qu'accidentelle. Notre ville prit le sien du château à côté duquel elle fût bâtie, et celui-ci le devait à sa position libre et avantageuse.

Ainsi surgit, imposante et forte, la première ville libre au pied des Alpes. Elle devint l'anneau central de cette grande chaîne de forteresses que les ducs de Zähringen élevèrent sur la lisière occidentale de l'empire. Elle était grande, la pensée de convertir un manoir féodal en citadelle protectrice de la liberté, et de faire servir à l'affranchissement du peuple les mêmes moyens que ses ennemis avaient employé pour l'asservir. Fribourg fut la première ville fortifiée dans le canton d'Avenches après Yverdon; Romont l'était plus par la nature que par l'art. (Guillimann.) Après l'invasion des hordes septentrionales, l'Helvétie perdit jusqu'à son nom et se déchira en deux parties, qui adoptèrent chacune un langage, des mœurs et des lois différentes. Cette scission

dura plus de cinq siècles et la Sarine semble avoir été la limite des deux pays. Long-temps le silence des tombeaux régna sur ses rives désolées, et c'est même de cette épouvantable solitude que quelques auteurs dérivent le nom d'*Oedland* qui fut aussi donné au Pagus Aventicus. Il était réservé aux Zähringen de ressusciter ce cadavre politique, et Fribourg, fondé sur l'ancienne ligne de démarcation, en scella la renaissance.

J. B.

SOCIÉTÉ VAUDOISE

DES SCIENCES NATURELLES.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 27 DÉCEMBRE 1837.

Présidence de M. De la Harpe.

M. le président fait lecture d'une lettre de M. le colonel de Dompierre à Payerne, qui adresse à la Société deux caisses de livres, destinés à la bibliothèque de la Société. Ces ouvrages au nombre de 28, forment une collection de 76 volumes; la plupart sont anciens. On remarque surtout une série de 39 cartons in-4°, renfermant la majeure partie des planches de la *Faune Germanique* de Panzer, augmentées d'un très-grand nombre de dessins d'insectes indigènes nouveaux ou peu connus. Ces derniers dessins sont accompagnés de notes précieuses. La Société se joint au vœu émis par M. de Dompierre, de voir cette collection s'augmenter encore par les soins des entomologistes vaudois et devenir bientôt la base d'un travail quelconque sur cette partie intéressante de nos richesses naturelles.

M. le Dr. Verdeil fait lecture d'un mémoire adressé par M. Buttin pharmacien à Yverdon, relatif aux tourbières voisines

de cette ville, mises en exploitation depuis peu. M. Verdeil communique préalablement à la Société deux pièces relatives à la même question, propres à jeter quelque jour sur le mémoire de M. Buttin. La première de ces pièces est un préavis du Conseil de Santé adressé au Conseil d'Etat, au sujet des dangers que pourrait courir la santé publique dans les lieux voisins des tourbières en exploitation. Le Conseil de Santé s'attache à prouver l'innocuité de ces établissemens dans la position particulière de la ville d'Yverdon et des villages environnans; il conseille ensuite quelques mesures propres à prévenir la formation des miasmes marécageux et à en atténuer les effets, lorsqu'ils viendraient, contre toute attente, à se développer. Un mémoire de M. Buttin adressé au Conseil de Santé forme la seconde de ces pièces; il est particulièrement destiné à donner à ce conseil des renseignemens sur diverses questions de détail relatives à la statistique de la contrée, au cours de l'Orbe, à l'inclinaison des diverses parties du marais, à la distribution des habitations adjacentes, à la valeur économique de la tourbe d'Yverdon, etc. Le mémoire que M. Buttin adresse à la Société des Sciences naturelles reproduit une partie de ces faits en les complétant.

« La vallée de l'Orbe, depuis Entreroches à Yverdon, dit M. Buttin, forme un vaste bassin, qui contient probablement dans toute son étendue une couche de tourbe d'une épaisseur variable, plus ou moins superficielle. Ces tourbes n'ont été exploitées que dernièrement. En 1785 environ, M. le chevalier de Treytorrens, alors membre de l'administration locale, avait pratiqué quelques sondages pour chercher de la tourbe; il ne trouva qu'une *terre noire*, différente des tourbes fibreuses; il la crut de mauvaise qualité et cessa ses recherches; il ne fut plus question de cette exploitation jusqu'à nos jours. M. de Guimps le premier, en fit exploiter pour son usage, sur son terrain; trouvant la tourbe bonne, il continua à en extraire. L'année dernière des exploitations plus vastes furent commencées, elles livrèrent une assez grande quantité de tourbes à la consommation. Aujourd'hui plusieurs personnes en font usage et s'en trouvent bien. »

» Dans le but d'encourager l'emploi de ce combustible, nous avons fait M. de Guimps et moi, de nombreux essais; ils nous ont convaincus de l'excellente qualité de nos tourbes.

» Dans les lieux élevés et dans ceux où l'écoulement et l'infiltration des eaux sont faciles, lorsque les circonstances qui ont présidé à la formation de la tourbe ont cessé, les eaux en la traversant incessamment, ont peu à peu entraîné la partie essentiellement combustible, cet humus fin et compacte qui remplit les interstices des parties fibreuses. Cette tourbe se trouve par là en quelque sorte réduite à son squelette. Dans cet état, elle est fibreuse et légère, elle brûle vite, sans donner beaucoup de chaleur; sa friabilité est alors plus grande, son charbon très-poreux et léger; elle ressemble aux tourbes de nos montagnes, (Ste. Croix, la Brévine, la Vallée de Joux.) [1]

» Dans les lieux bas, au contraire, où le niveau actuel des eaux est peu différent de ce qu'il était lorsque la tourbe s'est formée; dans les endroits où l'eau séjourne, les parties ténues de la tourbe ne sont point entraînées; aussi se présente-t-elle plus compacte et plus riche en principes combustibles.

» Mes essais sur la valeur calorifique de notre tourbe ont eu essentiellement pour but d'obtenir des résultats comparables à ceux que fournissent les bois employés chez nous. Ils ont porté sur des tourbes séchées à l'air pendant deux ans, et bien com-

[1] Cette hypothèse est peu probable; on conçoit difficilement comment dans une tourbière, c'est-à-dire dans un bas fond sans pente et sans issues, l'eau pourrait laver à tel point le sol. Y eut-il même et de la pente et un courant d'eau suffisant pour opérer ce lavage, encore n'en concevrait-on pas la possibilité au travers d'une mousse boueuse et épaisse telle qu'est la tourbe au fond des marais. Les tourbes fibreuses sont bien plutôt dues à la diminution des mousses et à l'augmentation proportionnelle des graminées et des cyperacées parmi les végétaux dont les débris ont formé la tourbe. De là vient que les portions fibreuses se trouvent à la surface ou dans des marais moins inondés où les mousses sont chassées par des plantes plus fortes, et les tourbes compactes dans les marais plus bas et vers la partie inférieure de la couche.

N. de l'A.

pactes. — Un pied cube de cette tourbe pesait 22 livres; un égal volume de bois de sapin en morceaux en pesait 20. J'ai pris, pour abréger, la moitié de ces deux quantités, que je plaçai chacune dans un fourneau en briques. La tourbe en se consumant évapora 233 onces d'eau, le bois de sapin n'en dégagea que 189 onces; le sapin était donc à la tourbe :: 4 : 5. — Le résultat obtenu par la tourbe est même au-dessous de la réalité, à cause d'un petit accident survenu pendant l'expérience qui fit perdre quelque peu de chaleur. — La tourbe donna un feu plus durable et plus uniforme, placée dans le fourneau en deux fois, elle n'eut besoin d'aucun soin pour entretenir sa combustion; il n'en fut pas de même du sapin.

» J'ai fait essayer de la tourbe chez un coutelier, pour le travail de la forge; elle chauffa bien le métal, quoique plus lentement que le charbon de bois; en revanche elle fournit un feu plus durable. Mélangée avec un tiers ou la moitié de charbon, elle donna des résultats plus avantageux. — Depuis un an je l'ai substituée au charbon de bois dans mes fourneaux de laboratoire. »

125 pieds cubes de sapin coûtent 15 à 16 francs.
— — — de hêtre — 20 à 22.
— — — tourbe — 6 à 6. 5.»

Ces chiffres disent assez les avantages économiques de la tourbe et les heureux effets que sa présence en grandes masses peut produire dans nos contrées.

Mais ce n'est pas seulement en nature que ce combustible est précieux, on obtient de lui par la carbonisation l'un des meilleurs charbons connus. Carbonisée en vase clos, dans un grand cylindre de fonte, elle a rendu 47, 52 p. % de charbon. Ce charbon essayé dans diverses forges a paru valoir deux fois celui de sapin : il a de plus l'avantage de préserver le fer de l'oxidation (de brûler) par la présence d'un peu de silice et de chaux qu'il renferme toujours.

La carbonisation de la tourbe présente de grandes difficultés quand on opère sur des masses; une fois allumée on ne peut plus l'éteindre, que dans des vases hermétiquement clos : son charbon

éteint mais encore chaud se rallume même quelquefois spontanément. Dans l'un de mes essais, avec un vase en forte tôle, une fissure que je ne pus boucher, suffit pour consumer 10 pieds cubes de ce combustible. Dans la Vallée du Lac de Joux on a tenté cette carbonisation à la manière du bois; les résultats ont été défavorables. J'ai reçu dernièrement du département du Doubs de l'excellent charbon de tourbe; il était obtenu par un procédé simple et peu couteux, le fabricant a pris pour son industrie un brevet d'invention. [1]

M. B. passe ensuite à l'examen statistique des environs d'Yverdon. « Notre vallée, dit-il, paraît avoir été couverte, à une

[1] En Hollande le charbon de tourbe se prépare sur le foyer de chaque ménage : Un grand fourneau reçoit pendant la majeure partie du jour les tourbes que l'on veut carboniser, sitôt qu'elles sont réduites en braises on les retire pour les placer dans un vase de fer bien clos. Leur combustion sert du reste à chauffer l'eau dont la cuisine a besoin.

Les essais comparatifs faits avec la tourbe en nature ou avec son charbon, demandent à être pratiqués fort en grand, si l'on veut arriver à des résultats concluans. Ceux que l'on a fait jusqu'ici, et en grand nombre, dans les pays de tourbes, ont été entrepris dans des fabriques : ils ont tous démontré que la tourbe possédait en général des propriétés calorifiques supérieures à celles des bois légers, et moindres que celles des bois durs.

Il faut encore tenir compte dans ces essais des inconvéniens liés à l'odeur désagréable des tourbes en combustion, à l'abondance de leurs cendres terreuses, à la construction particulière des foyers, etc. Mais le point important à examiner dans la question économique n'est pas tant celui de la valeur proportionnelle du combustible lui-même, que les conséquences de l'exploitation des tourbes pour le sol d'où on les arrache. Une coupe de bois laisse le terrain intact, et bientôt il se couvre d'une nouvelle forêt; une exploitation de tourbes détruit pour un temps indéfini, disons pour toujours, le sol sur lequel elle s'opère, pour ne laisser après elle que des mares et des étangs. La reproduction de la tourbe est tellement lente, qu'elle n'a point encore été observée, à ce que nous croyons. Dans les tourbières inondées, telles que sont la plupart de celles des montagnes, la destruction du sol n'a pas grande importance; si l'on n'en eût point extrait la tourbe, l'agriculture n'en eût jamais profité. Dans les tourbières des vallées, partout où le sol peut

époque qui n'est pas trop reculée, par les eaux du lac. L'Orbe descendant du Jura, le Talent venant du Jorat, ont déposé leurs alluvions dans cet ancien lac et ont formé une barre (très-visible encore actuellement) qui a séparé la vallée en deux parties pour former ainsi un lac supérieur et un inférieur; la barre formée, le bassin supérieur n'aura pas tardé à se remplir par le moyen des plantes marécageuses et de leurs débris.

» Plus bas, vers Yverdon, le Buron longeant la route de Lausanne, et la Brine qui traverse celle de Grandson, ont par leurs dépôts formé une barre qui ferma le lac inférieur et le sé-

être saigné par des tranchées et des fossés, dans les marais d'Yverdon en particulier, le terrain des tourbières est susceptible d'être transformé au bout de peu d'années en riches prairies et en champs fertiles. Maintenant on demande si dans ces dernières tourbières la contrée ne doit pas avoir un plus grand intérêt à conserver le sol de ses marais, plutôt que de le livrer aux chances d'une exploitation qui, après avoir ruiné peut-être quelque entrepreneur aventureux, anéantira la propriété foncière pour jamais.

Jusqu'ici on s'est borné dans l'examen des tourbes à étudier leur poids relatif, leur compacité, la quantité proportionnelle du charbon fourni, la nature des cendres. Il est un point non moins important auquel on n'a point encore accordé, pensons-nous, l'importance qu'il mérite. Il s'agit de la composition intime de ce combustible. — Berzélius proposa, il n'y a pas fort long-temps, d'étudier les roches avec la loupe, après les avoir grossièrement broyées, s'il y avait lieu. Il parvint par ce moyen à déterminer la composition exacte et minéralogique de roches à grains fins et très-compactes. Pourquoi ne soumettrait-on pas les tourbes à une analyse analogue? L'eau séparera, atténuera, dissoudra aisément les parties terreuses dont la loupe déterminera ensuite la nature. Les parties fibreuses offriront bien moins de difficultés encore. Les parties composantes séparées, la nature réelle de la tourbe sera connue, et par conséquent ses propriétés calorifères. L'expérience, au reste, rectifiera bientôt les conséquences déduites de l'analyse mécanique. Ce sujet vaudrait la peine d'être étudié, car notre pays renferme plusieurs tourbières dont les produits sont de qualités très-diverses.

N. de l'A.

para du lac actuel. C'est sur cette barre que sont bâties les tuileries de Grandson, la blanchisserie et la ville d'Yverdon. Ce sont les mêmes dépôts qui ont formé la *fin* de Chamard d'un côté et la *fin* de Graves de l'autre. — Le côteau de Chamblon a du former une île. — A une certaine époque du remplissage de ces bassins, il s'est développé par le limon qui formait leur fond, des végétaux qui ont peu à peu produit de la tourbe : cette formation de tourbe dut cesser alors que le niveau des eaux a été atteint ; de là l'horizontalité de la surface des marais. Ce travail a sans doute exigé un temps fort long.

» La tourbe présente une couche dont l'épaisseur varie de 4 à 14 pieds. Il est évident que cette tourbe a du se former sous l'eau, ainsi que la végétation qui en est l'origine. On pourrait objecter qu'on trouve de loin en loin dans la tourbe des débris de troncs d'arbres ; mais on en trouve aussi en grande quantité dans les profondeurs de notre lac; parmi ces débris j'en ai trouvé de parfaitement identiques avec ceux du lac ; c'est un bois noir, dur et prenant un beau poli.

Le bassin supérieur (d'Orbe à Entreroches) une fois rempli

[1] La tourbe a du se former sans contredit sous l'eau ; mais non pas sous une eau agitée ou semée simplement de joncs et de graminées, comme le sont beaucoup d'étangs marécageux. La vase qui se trouve au fond de ces derniers est pour l'ordinaire grisâtre ou brunâtre, en tout semblable à la couche grisâtre placée sous les tourbes d'Yverdon. Les végétaux qui paraissent avoir contribué particulièrement à la formation des tourbes, sont les mousses des marais. Ce sont elles qui forment cette vase noire et spongieuse, base de la tourbe. La partie filamenteuse est formée par les racines de plantes aquatiques plus fortes. — Certains arbustes et même de grands arbres, prennent facilement racine dans ces terrains tourbeux encore mous et profonds : de là viennent ces troncs qu'on y trouve quelquefois en grand nombre. Ceux qui déposent au fond de nos lacs y ont été entraînés par les torrens ou se couchèrent sous la rive qu'ils ombrageaient jadis. Ceux des tourbières ont cru sur place ; témoin cette forêt de chênes gisant depuis des siècles dans les tourbières de la vallée du Rhône. Le bois de chêne est presque le seul qui se conserve dans les marais; c'est lui qui prend cette dureté et cette couleur noire dont parle M. Buttin. N. de l'A.

s'est desséché à la surface, la tourbe a cessé de se produire; le Nozon et le Talent ont conservé leur lit au travers du marais, et les alluvions que ces torrens ont entraînées se sont déposées sur la tourbe et ont formé une couche de terre végétale, qui varie de trois pieds à quelques pouces, suivant la position des lieux relativement au cours des eaux.

» Le lac inférieur s'est desséché plus tard; l'Orbe qui le traverse a aussi déposé sur ses bords les débris qu'elle charrie et les a rehaussés, de là vient que le lit de cette rivière se trouve aujourd'hui plus élevé que le sol environnant.

» J'ai lieu de croire que tout le fond de la vallée est couvert par une couche de tourbe, elle s'étend jusques sous la ville d'Yverdon, où on la trouve à 6 ou 8 pieds de profondeur. Partout dans la tourbe et surtout dans le limon qu'elle recouvre, on rencontre des débris de coquillages fluviatiles et terrestres.

» Les causes géologiques qui ont modifié notre vallée agissent encore de nos jours, en nous transportant dix siècles en avant, nous verrions peut-être un troisième bassin formé comme les deux précédens. Il s'étendrait d'Yverdon à Yvonand d'un côté et à la Poissine de l'autre. A Yvonand la Mantua amène de nombreux débris qui forment un banc prolongé de trois quarts de lieue dans le lac; l'Arnon en fait autant vis-à-vis. La barre une fois formée par ces deux bancs, le remplissage du bassin est inévitable. Depuis un seul siècle le sol a gagné sur le lac 3 à 400 toises entre Yverdon et le lac. »

En terminant son mémoire, M. Buttin mentionne un fait assez singulier, il s'agit de la présence de pierre ponce dans le lac d'Yverdon. M. W. Fraisse donne à la Société quelques explications à ce sujet. Il existe, dit-il, dans le lac, sous Concise, un certain endroit duquel les ancres des barques détachent parfois des fragmens de pierre ponce. Ces fragmens viennent flotter à la surface de l'eau et sont poussés vers le rivage où on les a trouvés parmi les galets. On ne peut raisonnablement expliquer ce singulier phénomène par la présence d'une coulée volcanique en cet endroit du lac; il est plus probable qu'une barque chargée de pierre ponce a sombré autrefois dans ce

lieu. Du reste les échantillons que M. Fraisse a reçus appartiennent réellement à la pierre ponce ordinaire.

M. le docteur Mayor père fait ensuite lecture d'un mémoire ayant pour but d'établir l'importance d'un nouveau moyen de reproduire les traits des personnes décédées. « De tout temps et chez tous les peuples, dit M. Mayor, on a tenté de résoudre ce problème. Les momies d'Egypte sont assez connues, divers moyens ont été employés pour conserver même des portions de ces personnes. Les animaux, ajoute-t-il, ont été bien autrement privilégiés que l'homme; témoins nos musées. — Etrange triomphe de la brute sur l'espèce humaine ! — Il est sans doute le résultat des idées superstitieuses et des préjugés qui entourent les morts. On sait conserver avec facilité un chat chéri, un oiseau charmant et adoré, et on n'a pas encore songé à appliquer à l'homme les mêmes procédés ! Cependant la peau humaine est susceptible d'être préparée, conservée et *empaillée* comme celle des animaux. — Quel avantage n'offrirait pas ce mode de rappeler le souvenir d'un parent, d'un ami, d'un bienfaiteur, d'un grand homme ! — Mais l'homme est tout entier dans sa tête; c'est donc elle qu'il suffit de conserver. »

M. Mayor décrit ensuite la manière de procéder pour la préparation de la tête et de la main. « La peau de ces parties convenablement préparée, dit-il, on pourrait l'appliquer sur un moule de cire ou de plâtre; mais mieux vaut à tous égards recourir au *fil de fer* et au *coton.* » Le fil de fer lui sert à former une carcasse parfaitement semblable aux contours osseux de la face qu'il veut reproduire, tandis que le coton soulève ceux plus arrondis formés par les parties molles. Quelques fils fixés en dedans sur la carcasse métallique assujettissent aisément les traits qui doivent faire creux. « Ainsi, continue M. Mayor, ces moyens simples suffisent pour obtenir la réalisation parfaite du but que je me propose. L'artiste d'un nouveau genre auquel j'ouvre dès ce moment une utile et brillante carrière sera bien mieux à l'aise que le peintre et le sculpteur : il pourra à son gré modeler son sujet avec la plus grande facilité; car il lui suffira d'étendre ou de relâcher tel ou tel fil, pour produire un sou-

rire de bonté, de malice ou de dédain. Il aura toujours en sa puissance les moyens les plus sûrs, les plus commodes, les plus expéditifs d'harmoniser à l'instant toutes les parties d'une tête, de l'animer, et de la rappeler *pour toujours* à la vie. »

Quelques coups de pinceau donnés par une main exercée reproduisent tout aussi aisément le teint du défunt. « On le voit, dit enfin M. Mayor, tout est simple et précis dans cet art nouveau de conserver nos semblables; il est si facile à exécuter qu'on n'a presque pas besoin de l'apprendre. C'est un simple infirmier qui a établi le squelette en fil de fer de l'hyène rayée, que possède notre musée. — Cependant je ne prévois pas que cet art soit utilisé de sitôt pour la conservation du premier et du plus noble des animaux. »[1] — M. Mayor ne se dissimule pas en effet l'horreur générale qu'inspirent ses propositions; mais il en appelle à nos descendans plus éclairés.

[1] L'homme n'est pas un animal; dans cette vérité si simple et si méconnue se trouve sans doute la raison pour laquelle l'ingénieuse invention de M. Mayor n'a pas obtenu tout l'assentiment désiré. On en pourrait déduire bien d'autres conséquences, et de plus importantes.

N. d. R.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE MORALE ET DE MORALE RELIGIEUSE, SUIVIS DE QUELQUES ESSAIS DE CRITIQUE LITTÉRAIRE, par A. VINET. Paris, Risler. Lausanne, à la librairie de Marc Ducloux. Prix ; 6 francs de France. 1 vol. in-8° de 360 pages.

Donner en lieu et place de la philosophie un christianisme précis et substantiel, subvenir avec cette manne et cette rosée aux besoins divers de l'esprit dans la spéculation et dans la pratique, tel est l'esprit de ce beau livre, que plusieurs de nos lecteurs connaissent déjà pour l'avoir lu article après article dans le Semeur. Sous une forme dans laquelle les différentes idées se complètent, l'intérêt sera plus sérieux encore, sinon plus vif. Tout ce livre est très sérieux. Il se ressent de la noble tendance polémique du journal pour lequel il a été écrit. De nombreuses pages sont consacrées à la lutte soutenue au nom de l'idée chrétienne, contre les systèmes et les opinions qui se partagent la société moderne. Mais ce n'est pas tout que de rouler du haut de sa montagne, comme les Suisses à Morgarten, des rochers sur la cohue éclatante des adversaires ; il faut descendre en plaine à son tour, et s'essayer à tous les problèmes dont les besoins du siècle, forme changeante des besoins permanens de la raison et de l'humanité, réclament impérieusement la solution. Une attention profonde est due à toutes les tentatives de philosophie positive dans le sein de la foi chrétienne. — C'est donc sous le point de vue de leur philosophie propre que nous essayerons d'étudier à loisir les essais de M. Vinet. Nous espérons pouvoir insérer dans la Revue les résultats de cet examen. Beaucoup de gens trouveront le volume des Essais bien court, et regretteront avec nous plusieurs morceaux d'une critique littéraire éloquente, nourrie, et si sage dans sa candeur. Mais le mal apportera lui même son remède. Plus l'absence des belles choses dont nous parlons sera sentie ; plus promptement nous obtiendrons de l'obligeant éditeur la suite de cette belle collection.

II. LES ENFANS DE DIEU, par le même auteur. 64 pages. Prix : 6 batz.

Entre ces discours et notre journal littéraire, il existe plus d'un lien naturel ; les travaux de l'auteur, quels qu'ils soient, appartiendront toujours aux lettres par certains côtés. Celui-ci moins pourtant que d'autres d'un genre analogue. L'excellence de l'intention, la gravité vraie et profonde se font remarquer davantage que la richesse des couleurs ou la puissance du mouvement, et peut-être le style paraît-il parfois, plus abstrait, plus didactique et subtil que le cours simple et beau des idées n'en aurait besoin. Ce qui, pour nous, est une imper-

fection légère ne vient-il pas d'une source qu'il faut vénérer et chérir? — Près de quitter une patrie d'affection, pleine d'amis et de frères chrétiens, où sa pensée s'était mûrie, l'auteur de ces discours sortit, malade, pour saluer et bénir une église dont il était, non le pasteur immédiat, mais l'ami le plus cher et la noble parure. Il fallait comprimer l'épanchement du cœur; il ne fallait pas détourner une étincelle au profit d'un sentiment humain; il fallait instruire encore (1). Ah! certes, nos observations eussent parues étranges aux auditeurs pressés autour de cette chaire, aspirant les paroles de la charité. — L'accent du cœur passe à la voix et pénètre dans les cœurs avec la pensée qu'il anime et qu'il embellit. Sous ce voile mobile, toute aspérité s'efface, et l'on n'aperçoit plus que les traits de la grandeur et de la beauté. — Mais dépouillées de ce charme, bien des pages de ces discours se font encore admirer par leur belle et touchante éloquence.

III. Le DISCOURS D'INSTALLATION à Lausanne (2) était promis à notre Revue; nous nous serions honorés de sa publication. Mais quelques considérations de fond se joignaient aux raisons de temps pour nous engager à le séparer.

L'académie a désiré que les discours du Conseiller d'Etat en fonctions et de M. le Recteur fussent imprimés avec celui du récipiendaire. On s'en félicitera. Préparées à la hâte, les courtes paroles de M. Jaquet respiraient un sentiment qui leur donne du prix. M. le Recteur a voulu faire plaisir, et dans le discours académique comme en des occasions moins arrangées, il a réussi.

Nous n'avons plus besoin de rendre compte du discours de M. Vinet, et nous n'osons pas le citer. Ces pages sont dans toutes les mains. Pour un grand nombre c'est une ancienne connaissance, un ami respecté que l'on se hâte de saluer à son arrivée, et que l'on cultive avec l'empressement de l'affection. Les autres veulent aussi savoir bien au juste quel est cet homme dont on parle depuis long-temps et qui vient fortifier les tendances religieuses de l'appui d'un savoir renommé, d'une haute éloquence et d'une vie pure. Ce discours le leur révélera bien. Au travers d'une humilité sincère et touchante, mais qui dépassera les limites du possible aux yeux de plusieurs, ils y trouveront l'indépendance des opinions et la franchise du caractère. Du point de vue littéraire, c'est un

(1) Cette instruction ne fut pas prononcée tout à fait dans la forme où nous la possédons, mais dans un seul discours improvisé.

(2) Discours prononcés à l'installation de M. Vinet. Lausanne, librairie de M. Ducloux.

bel ouvrage, d'autant plus excellent qu'il s'agissait pour l'auteur d'être nettement compris et d'agir, plutôt que d'être admiré. Passé les premières pages, c'est un flot incessant et limpide, et la fermeté de la pensée s'adoucit aux charmes de la plus noble diction. Nul style ne nous a fait mieux comprendre la justesse de ces mots souvent répétés : « Un beau style n'est tel que par le nombre infini des vérités qu'il présente. Toutes les beautés intellectuelles qui s'y trouvent, tous les rapports dont il est composé sont autant de vérités aussi utiles et peut-être plus précieuses pour l'esprit humain que celles qui peuvent faire le fond du sujet. » Et pour que cette citation soit comprise, nous n'avons pas besoin de dire que nous entrons pleinement dans la pensée de l'auteur, reconnaissant comme lui la supériorité généralement acquise aux sermons de notre époque par une restauration des croyances qui les rend plus conséquens, plus forts, plus naïfs et plus animés ; désirant avec lui que la prédication seconde et perfectionne le mouvement de l'esprit religieux, en devenant philosophique sans cesser d'être édifiante, plus particulièrement morale, en fouillant aux profondeurs de l'âme et de la doctrine, plus historique sans se perdre aux détails, plus individuelle dans l'unité, et, libre de toute forme roide et conventionnelle, plus correcte littérairement, d'une simplicité plus belle.

I. PROJET DE LOI ECCLÉSIASTIQUE, suivi de l'Exposé des Motifs, présenté au Conseil d'État du canton de Vaud, par la Commission chargée de la révision des Ordonnances ecclésiastiques. (Edition épuisée.)

Ce projet donne à l'église nationale du canton de Vaud des institutions fort semblables à celles de l'église presbytérienne d'Ecosse. Il considère lui-même l'état de choses qu'il établit comme « une démo» cratie représentative avec les modifications que l'état présent de l'É» glise et la nature spéciale de cette société paraissent exiger impérieu» sement. Le point de départ est la paroisse et un Conseil général qui la » représente. Puis viennent les classes, où chaque paroisse a des députés » siégeant avec les pasteurs. Ensuite le Synode, grande commission des » classes, et enfin la commission synodale, lien entre les corps ecclésias» tiques et le Conseil d'Etat. (Voyez Projet, page 63.)

Quelqu'opposition que ce projet puisse rencontrer, il n'en reste pas moins un document intéressant, qui fait connaître avec précision comment une portion, sans doute considérable, des membres de l'église réformée de notre pays voudraient la voir organisée. Pour juger avec impartialité un pareil travail, il ne faut pas perdre de vue les difficultés qu'il avait à surmonter. Donner à l'Eglise une forme qui s'accorde bien soit avec l'Evangile soit avec l'esprit du temps n'est déjà pas chose aisée,

d'autant plus qu'il faut encore rattacher le nouvel ordre de choses à l'ancien et ne pas rompre brusquement avec le passé. Une innovation hardie et heureuse du Projet consiste dans l'introduction des laïques dans les corps constitués de l'Eglise. On n'a pas osé tenter une autre innovation qui paraît cependant inévitable, c'est de faire participer les paroisses, d'une manière quelconque, à la nomination de leurs pasteurs.

II. OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE LOI ECCLÉSIASTIQUE (brochure in-8° de 63 pages.) Lausanne chez Marc Ducloux. 1837.

M. le ministre Curchod a publié cet opuscule, destiné en entier à combattre la loi proposée. Il comprend deux parties, dont la première renferme une critique lumineuse de l'ensemble du projet et de ses dispositions principales. Dans la seconde l'auteur examine les diverses considérations que l'on pourrait faire valoir en sa faveur. — Le vice capital du projet c'est d'un côté, de donner à l'Eglise des institutions trop semblables à celles de l'Etat, qui est une société d'une tout autre nature, et de l'autre de n'être pas conséquent dans le système adopté. L'institution des *Conseils de paroisse* est une pure imitation des colléges électoraux, car leurs fonctions se bornent après tout à nommer les députés aux Classes. C'est trop peu pour un *Conseil*, et c'est trop déjà si une pareille institution est inutile ou même dangereuse. Or le danger est manifeste : Les garanties exigées des membres des Conseils de paroisse et par conséquent des députés laïques aux classes et au Synode, sont tout à fait insuffisantes. Il se pourrait même que des dissidents, des hommes qui n'auraient pas été baptisés ni admis à la communion, des indifférents, des vicieux, des incrédules fussent appelés à coopérer au gouvernement de l'église. — L'établissement de dix classes, d'un Synode, d'une commission synodale et de commissions classiques forcerait les pasteurs et surtout un certain nombre d'entr'eux à de continuels déplacements qui ne pourraient manquer de nuire beaucoup à leurs fonctions. — Le mode fort compliqué de nomination des pasteurs que l'on substitue à l'élection par ordre d'ancienneté est très inférieur à ce dernier système et aurait pour résultat certain de n'envoyer dans les paroisses peu favorisées par leur position que des pasteurs peu distingués. — Le projet, dans son ensemble, est contraire à la Constitution, qui maintient et garantit dans son intégrité l'Église nationale, évangélique, réformée, puisqu'il bouleverse le gouvernement de cette Eglise et qu'il donne aux corps ecclésiastiques, réunis au conseil d'Etat, le droit d'en changer la confession de foi. — Enfin le projet est compliqué, de difficile exécution et politiquement dangereux, en ce qu'il établit et constitue fortement un pouvoir ecclésiastique qui pourrait devenir menaçant.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la réfutation des arguments qui pourraient être allégués en faveur du projet : « 1° les droits » des membres de l'église ; 2° son indépendance ; 3° l'avantage de mettre en harmonie les institutions ecclésiastiques et politiques de notre » pays ; 4° un caractère plus rationnel. » M. A. Curchod nous parait moins heureux ici que dans la première partie de son travail. Il proposerait lui même de conserver l'état de choses actuel, en le déterminant d'une manière plus précise, et en l'améliorant dans ses détails. — Quelqu'opinion que l'on ait sur ces matières difficiles, on conviendra que M. A. Curchod a découvert les côtés faibles du projet, et que sa brochure mérite d'être consultée par tous ceux qui mettent quelqu'intérêt à ces discussions.

Les esprits sont fort occupés, dans le canton de Vaud, de la dernière décision du Conseil d'Etat au sujet des projets de lois ecclésiastiques. — En convoquant pour les examiner, avant toute délibération préalable, une délégation considérable du Clergé, le Gouvernement abdique en ces matières une partie de son autorité et crée un précédent d'une grande portée. Quand l'ensemble du clergé aura, dans la personne de ses mandataires, préparé la constitution qui doit le régir, quand l'opinion publique si vivement consultée, (l'opinion, sans doute, de ceux que de tels sujets intéressent davantage), se sera prononcée dans un sens précis, il deviendra mal aisé de faire autrement, si l'on ne veut troubler le cours paisible de notre développement social. Il serait plus facile, peut-être, de tout arrêter, si la Constitution le permettait.. On ne s'avancerait donc pas trop en disant, par exemple, que notre clergé ne pourra plus être partagé en quatre classes sans rapports entr'elles, et que l'autorité politique a cessé d'être l'arbitre exclusif des affaires de l'Eglise. La publicité de ces débats augmentera, du reste, l'attention publique déjà réveillée par des écrits importans. Le travail complet de la minorité de la commission législative va paraître dans quelques jours, et il est probable que les publications sur cette matière ne s'arrêteront pas là. Elles méritent au plus haut degré notre intérêt. La fixation des rapports de l'ordre civil et de l'ordre religieux occupe toutes les nations chrétiennes et l'analogie des questions posées dans les différens pays, est assez grande. — La Revue Suisse doit donc, en raison même de la généralité d'intérêt à laquelle elle aspire, aborder ces questions franchement, par leurs plus larges côtés, et dès le mois prochain, elle essaiera de remplir une partie de cette tâche.

DE L'AMÉLIORATION MORALE DES CLASSES INDUSTRIELLES DANS LE CANTON DE VAUD. Br. in-8°. 96 pages : prix 10 batz.

Il y a plusieurs mois que cet écrit a paru ; il a été accueilli avec empressement par le public, et spécialement, dit-on, par cette partie du public dont les intérêts y sont étudiés avec un soin si affectueux ; nous sommes donc dispensés d'en faire une analyse détaillée, et nous aurions à peine besoin d'en parler, si nous ne tenions à rendre témoignage dans ce journal, à une très bonne œuvre et à un très bon ouvrage.

C'est ainsi que nous pourrions caractériser chacun des écrits trop rares et trop courts que l'auteur de ce mémoire a publiés à différentes époques. Il n'y a pas lieu de distinguer entre ses heures de loisir et le reste de ses heures : toutes appartiennent au public ; il est un de ces auteurs pour qui écrire c'est encore agir ; rien n'est plus dégagé de motifs littéraires que les publications de M. Gindroz ; et rien, par la forme et par le style, n'est plus littéraire ; en même temps que tout y respire la réalité, tout y porte l'empreinte du goût ; l'expression est aussi élégante qu'elle est sérieuse et sentie ; et lorsque dans des écrits comme celui que nous annonçons, l'auteur s'adresse à des classes peu lettrées, il ne renonce pas à l'élégance, il la met à leur portée, si bien que quelques-uns, à qui le fin de l'art n'est pas connu, s'étonneront que ce qui est si simple et si clair soit si bien dit, ou que ce qui est si bien dit soit pourtant si simple et si clair.

L'auteur nous semble n'avoir rien négligé de ce qui appartenait à son sujet ; il a été abondant et persuasif sans rien emprunter à l'exagération du chagrin ni à celle de l'espérance ; il est resté, pour les faits, dans les limites du vrai, pour les moyens, dans le domaine du possible.

Avec autant de mesure que de force, il gourmande, chez les industriels de son pays, cette apathie, cette somnolence du caractère qui ne s'étend pas jusqu'au jugement, toujours assez actif, mais stérilement actif et se dépensant trop souvent en critiques plaisantes, en bons mots naïfs, dont l'esprit d'activité, d'entreprise et de recherches est assez souvent l'objet. Cette insouciance, dont le principe n'est pas aisé à démêler, se constate fort aisément dans ses effets, qui sont le dégoût de l'instruction, l'esprit stationnaire et routinier, l'imprévoyance quant aux intérêts de ce monde, l'imprévoyance plus funeste sur les intérêts éternels, laquelle réagissant sur la vie présente (car tout se tient dans l'homme,) amène la profusion du temps, l'indiscrétion dans les plaisirs, le luxe inconsidéré, le relâchement de la vie de famille, et tout ce qu'a de pernicieux une sociabilité mal dirigée.

A ces maux, dont la classe industrielle n'est pas seule atteinte parmi nous, mais dont elle est plus grièvement blessée, l'auteur cherche des remèdes ; il en trouve de partiels, mais d'assurés, dans l'intervention de

l'autorité, et dans l'action, bien déterminée et bien calculée, de cette philanthropie savante, une des formes modernes de la charité évangélique ; il en demande encore aux maîtres d'atelier, aux ouvriers eux-mêmes, faisant avec raison le malade son propre médecin, et celui à qui le bienfait est destiné, son propre bienfaiteur. Ces moyens immédiats, prochains, pour lesquels tous les membres de la société sont convoqués à différents titres, ne suffisent pas pourtant ; il faut donner à ces améliorations des gages de durée, et des sources perpétuelles de renouvellement ; le bien par sa nature est intermittent, accidentel ; le mal est d'une plus forte constitution ; il faut l'attaquer dans ses racines. Cette œuvre plus intime et plus durable, on ne peut la devoir qu'aux institutions : des lois tutélaires et encourageantes pour l'industrie, l'éducation, avec son levier le plus profond, qui est la religion, l'instruction, générale et spéciale, des classes industrielles, tels sont les éléments de toute réforme de ce genre où l'on voudra intéresser l'avenir. Rassemblant alors tous ces faits et toutes ces idées, et faisant abstraction du gouvernement, des associations et du public, l'auteur propose la tâche à la société spéciale au nom de laquelle il écrit, et recherche quelle pourrait être immédiatement la part de cette société dans l'œuvre dont il s'agit. Cette part, il la fait grande ; mais rien de ce qu'elle comprend ne dépasse, autant que nous pouvons en juger, les moyens et surtout le zèle de cette honorable société. Tout nous en a paru rationnel, exécutable, et propre par sa nature à rattacher à la société qui l'entreprendra, de nombreux auxiliaires.

Nous aurions pu aisément nous étendre davantage ; mais, nous l'avons dit, une analyse très détaillée n'est plus nécessaire ; et la lecture de cette brochure est si facile dans tous les sens, que personne ne trouverait le moindre profit à y substituer une analyse, fut-elle même beaucoup mieux faite que nous ne pouvons la faire.

L'auteur ne pouvait éviter de passer à côté d'une question qui confine étroitement à son sujet ; il l'a vivement indiquée, et en a fait entrevoir l'importance. «Pourquoi, dit M. Gindroz, pourquoi le Vaudois ne sent-il pas » plus vivement combien la carrière de l'industrie est belle et honora- » ble ? » question qui a peut-être un rapport très intime au sujet de ce mémoire ; car qui sait si, plus honorée, l'industrie n'en deviendrait pas plus honorable. Il est agréable de pouvoir se répondre que ce sentiment si juste et si utile invoqué par l'auteur, a fait des conquêtes parmi nous; le vieux préjugé contre les métiers ne marche plus que d'un pas très inégal avec l'ensemble de nos opinions ; il ne nous accompagnera pas dans l'avenir ; nos mœurs l'auront bientôt laissé en arrière et perdu de vue. Toutefois il en reste encore assez pour que notre vie sociale, où

l'élément de l'industrie ne tient pas toute la place qui lui convient, en ait moins de plénitude et d'harmonie.

Les choses ne sont pas au point de nous obliger à redire que, si l'agriculture est bien plus que toute industrie à la base même de la société, les développements des institutions et de la civilisation ont été de tout temps étroitement unis à ceux de l'industrie ; que l'agriculture a créé plus aisément des conquérants que des hommes libres ; tandis que l'industrie contient en germe la liberté, et notamment a été le berceau des libertés modernes. Sans doute, le besoin d'indépendance et de sécurité a partout remué les peuples, mais quelle comparaison à faire entre les souvenirs de la Jaquerie et des Pastoureaux, et ceux de Bruges, de Gand et de la Hanse germanique? Dans l'état actuel de notre civilisation et par rapport au sujet de l'écrit dont nous nous occupons, remuer ces souvenirs, représenter ces idées, ce serait déclamation pure. L'esprit d'industrie et de commerce est loin de manquer à notre population agricole ; nos paysans fabriquent, échangent, spéculent même ; le mouvement industriel et mercantile se prononce de plus en plus dans cette classe, qui est moins une classe que le fond même de notre population. Il ne peut donc être question que des métiers proprements dits, et moins encore de leur abandon aux étrangers que du principe de cet abandon ; ce préjugé, dont il serait difficile à ceux qui le partagent de rendre la moindre raison, renferme en soi quelque chose de socialement faux, ou, pour mieux dire, d'insocial, dont on est frappé davantage à mesure qu'on y réfléchit ; il paraît surtout peu favorable à cette égalité que nous avons, d'un soin jaloux, consignée dans nos lois, et qui a quelque progrès encore à faire dans nos mœurs ; car l'industrie, c'est l'intelligence et le travail combinés ; les deux grands mérites de l'individu par rapport à la société et au point de vue des intérêts de ce monde, les deux vertus cardinales du membre de la communauté ou du *ménage* politique. Au reste, nous avons déjà pu voir combien les progrès de la vie religieuse dans cet heureux pays, ont dissipé de préjugés, accoutumé les moins réfléchissants à généraliser leurs idées, à les ennoblir par conséquent, et combien il est impossible que des préventions injustes ou grossières tiennent à la longue devant une religion qui est la raison même, et qui introduit la raison dans toute nos relations et dans toutes les parties de nos mœurs. L'Evangile est tellement plein de vérité sociale, de bon sens pratique, que l'enseigner avec pureté, je dis même dans ce qu'il a de plus spirituel, c'est réformer la vie humaine dans tous ses rapports, et préparer tous les matériaux et toutes les conditions d'une civilisation véritable.

DE L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE PAR RAPPORT AU CANTON DE VAUD. Discours prononcé aux promotions de 1836, par C. Monnard. — Brochure de 32 pages in-8°, prix 25 rap.

Nous venons trop tard pour annoncer ces pages. Elles ont eu leur jour, elles ont atteint leur but. C'était une enseigne d'avant garde dans une bataille qui n'a pas coûté tant que l'on pensait, mais dont l'issue n'en est que plus réjouissante. On la conservera comme un souvenir de cette régénération des études si longtemps appelée, dont nous attendons maintenant les premiers fruits. L'idée que ce discours devait populariser deviendra bientôt, si les votes de la veille sont pris au sérieux, éminemment populaire. Rien n'est populaire comme un résultat. Mais alors même que tout le monde serait d'accord sur les choses, on lirait avec plaisir ces développemens animés, éloquens, d'une généreuse pensée.

Le SEMEUR vient de publier sur un sujet de l'intérêt le plus universel, l'éducation des femmes, un morceau que nous reproduirions si le Journal auquel se ferait cet emprunt était moins connu de la Suisse. Dans cet article, qui promet une continuation, nous avons trouvé nettement exprimée une grande vérité que l'enthousiasme et le préjugé obscurcissent à l'envi : C'est que la destinée de la femme, écrite dans son organisation physique et mentale, est non moins noble, non moins grande que celle de l'homme, pour en différer essentiellement.

La famille en est le centre, l'intuition en est le flambeau, le dévouement en est le charme, l'obéissance, cette volonté plus voulue, cette volonté redoublée, cette volonté transfigurée, en est la difficile gloire. Ce sont les mêmes élémens que l'homme, mais combinés selon une autre pensée. C'est la note que réclame l'accord, subordonnée, mais non pas inférieure en soi, non moins essentielle, et d'un son plus charmant.

Avec ces idées, nous nous trouvons sur le chemin d'une très haute philosophie. L'auteur anonyme, qui les expose sans aucune prétention de science, parait moins soucieux d'en chercher les principes que de descendre à la conséquence, qui est, comme on le sent, la nécessité d'une éducation des femmes aussi réelle, aussi sérieuse, que celle des hommes, mais tout autrement dirigée, et suivant une loi prise au profond de la nature.

Ces considérations puisées dans le cœur de l'écrivain tout d'abord, puis dans la plus spirituelle observation des autres, sont dites avec une simplicité toute charmante. Il y a donc là de quoi penser un peu, et jouir beaucoup. — Nous y convions nos amis.

ERRATUM. Page 101, ligne 8 : parues, lisez : paru.

DE LA

CONSTITUTION DE L'EGLISE

DANS LE CANTON DE VAUD[1].

—

Pour bien des gens la séparation de l'Eglise et de l'Etat est le seul système rationnel : elle est, à vrai dire, une conséquence directe de la théorie qui pose comme but essentiel de l'Etat la garantie des droits individuels. — Très enclin à penser qu'en matière de science sociale la véritable théorie consiste à n'en point avoir, très-peu persuadé de l'utilité et de la possibilité de se former par la spéculation un type, un idéal, dont on approche ensuite comme on peut, et qu'on atteint quand on peut, mon opinion ne découlera d'aucune

[1] En accueillant cet article, la *Rédaction* n'a pu se faire illusion ni sur les impressions diverses qu'il produirait, ni sur les objections considérables que ses doctrines doivent soulever. L'*auteur*, comme on voit page 121, a prévu la plus importante. C'est que l'aggrégation de paroisses et de fonctionnaires qu'il propose étant dépourvue de tout point de com-

théorie *a priori*. La spéculation n'embrassant que deux ou trois point de vue qu'elle a choisis, peut à son aise aller droit son chemin : dans la réalité il n'en est point de même ; ici tout se croise, s'enchaîne, se correspond ; ce qui était bon sous un rapport est mauvais sous un autre. En matière sociale, la véritable spéculation doit s'attacher, selon moi, non à formuler des principes déduits logiquement d'un point de départ abstrait, mais à comprendre le fait dans toute sa profondeur et dans toute sa diversité, à s'inspirer de lui, à devenir une avec lui. Dans ce qui est, je chercherai ce qui doit être. Peu m'importe que la séparation de l'Eglise et de l'Etat soit un postulat d'une théorie qui se dit rationnelle ; ce qui me touche, c'est de savoir si les raisons de l'établir l'emportent pratiquement.

munion nécessaire, ne formerait en réalité point une Eglise. C'est que rien n'assurerait, disons mieux, c'est que rien n'annoncerait, n'appellerait l'idée de la communauté spirituelle. — On conçoit d'ailleurs qu'une corporation ecclésiastique légalement constituée et salariée par l'état, mais sans règle d'enseignement, se présenterait sous des points de vue bien différents, selon l'organisation qu'elle aurait reçue, et la nature de ses rapports avec le gouvernement civil. L'auteur n'a pas fait entrer cette partie de la question dans son travail actuel, et les quelques mots par lesquels il l'effleure, où il parle seulement (à propos de la répression d'abus possibles), « de certains droits des paroissiens, de la *haute main* que *l'Etat* conserverait toujours », ne font espérer dans l'institution qui s'élèverait sur de telles bases, ni beaucoup d'unité, ni beaucoup d'indépendance. Les affaires sociales, dit l'auteur avec raison, se règlent moins sur des idées nécessaires que selon les tendances et les besoins. Nous ne partageons pas tous les siens, mais la justesse d'un grand nombre des considérations générales qu'il présente ne nous semble guère contestable. Il importe d'ailleurs à la vérité que toutes les opinions se raisonnent et se justifient. En insérant un travail dont elle ne signerait pas toutes les idées, la Rédaction n'estime donc pas tant remplir un devoir d'impartialité que jeter dans la plus importante discussion un élément qui peut devenir salutaire, surtout sous le point de vue critique et négatif.

N. d. R.

Je ne conteste pas à l'Etat le droit de favoriser tout ce qui lui paraît concourir au bien commun ; quant à ses attributions, je ne distingue point entre un développement social auquel il préside et un développement individuel qui ne le concerne pas. Je comprendrai ces distinctions lorsqu'on m'aura montré une société sans individus, et des hommes sans société ; jusque-là je ne saurais jamais reconnaître qu'un développement social et individuel tout à la fois, un développement humain et humanitaire. Dans la question de l'Eglise, par conséquent, je ne demande pas si l'Etat a le droit de favoriser la religion et en particulier telle ou telle religion, mais si cela lui convient ; s'il est à présumer que son action dans les choses religieuses aboutisse à des résultats avantageux. — Pour répondre, il faut être fixé sur divers points préliminaires, ainsi : la société a-t-elle besoin de religion ? A-t-elle besoin d'une certaine religion ? L'Etat peut-il faire ici quelque chose ? Les inconvéniens de son action en balancent-ils les avantages ?

Evidemment la solution de toutes ces questions dépend de circonstances de fait variables de leur nature, de l'état de civilisation de la société pour laquelle il s'agit de décider, du temps dans lequel la question est soulevée. Il faut donc envisager la position particulière et chacun de ses détails pour pouvoir décider s'il convient que l'Etat se mêle de religion.

Que la religion soit nécessaire à l'individu comme à la société, à la société comme à l'individu, c'est ce qu'il serait oiseux de vouloir démontrer. On a dit : Le style, c'est l'homme ; je dirais volontiers la religion, c'est l'homme, la religion c'est le peuple. N'est-ce pas de la pensée religieuse que découlent toutes les autres, qu'elle façonne à son image, soit que nous nous en apercevions et le voulions, soit même

à notre insu? Dans sa vraie signification la vie n'est autre chose qu'une aspiration pratique à la divinité.

Non-seulement la religion, mais une certaine religion est nécessaire ; on est encore assez unanime en ceci ; l'accord cesse seulement dès qu'il s'agit de choisir et de déterminer la religion nécessaire, alors autant de têtes, autant d'avis ; tous sont contre chacun et chacun contre tous ; bien embarrassé serait celui qui voudrait, non pas juger, mais seulement écouter tant de prétentions diverses ; toutes ont pourtant leur place dans le développement universel. Le choix du dogme est donc la grande difficulté ; si chacun était content du dogme choisi, personne n'insisterait beaucoup pour ne pas être forcé de faire comme citoyen ce qu'il ferait également comme particulier, pour ne pas être forcé de professer et de favoriser comme citoyen l'opinion qu'il professe et favorise comme particulier. Si le dogme n'est pas universellement admis, les inconvéniens et les injustices deviennent incalculables. Les uns sont opprimés ; si l'on ne les force pas à croire, on dessert tout au moins leur croyance ; l'on soutient et l'on propage ce qui leur est peut-être le plus contraire. Les autres sont oppresseurs, et l'on aime à le croire, souvent bien malgré eux. On a quelquefois réduit ces difficultés aux proportions d'une question d'argent, d'une question d'impôt : « C'est forcer à payer pour ce dont on ne fait pas usage. » Certes, si telle était la question, ce ne serait guère la peine de se tant quereller. Mais il s'agit des choses les plus chères, les plus sacrées pour tout être réfléchissant, il s'agit de savoir si l'Etat tournera son immense pouvoir pour ou contre les idées qui touchent le plus près au bonheur terrestre et futur de nous-mêmes et de nos semblables. Qui songe à une misérable contribution en présence d'un tel intérêt!

Sans poursuivre plus avant ces réflexions, regardons notre

canton de Vaud et ses circonstances actuelles, car ce qui lui convient spécialement aujourd'hui est ce que je recherche.

L'institution de l'Eglise nationale est profondément enracinée dans notre histoire aussi bien que dans celle des autres Etats européens; cela seul devrait faire hésiter celui qui méditerait sa ruine. Qui sait ce qu'une telle chûte entraînerait avec elle? Sans doute la religion ne périrait pas de ce coup dans nos contrées. Soyons-en convaincus; elle ne saurait périr tant que le cœur humain subsistera; tous les appuis artificiels et terrestres lui manqueraient, qu'elle n'en resterait pas moins debout. Mais ne souffrirait-elle pas? On peut du moins le redouter. — L'influence du clergé sur nos populations fut toujours grande et généralement salutaire; Elle a peut-être diminué dans quelques localités et depuis quelque temps, ; certaines exagérations et le goût toujours plus prononcé de l'indépendance spirituelle [1] en sont les principales causes. Cependant, et bien que diminuée, cette influence dure, il est à présumer qu'elle durera longtemps. Voudrait-on tout-à-coup la retrancher? A supposer que pour remplacer une classe nombreuse d'hommes éclairés et moraux que nous avons maintenant, les prédicateurs libres se présentassent en nombre suffisant, offriraient-ils les mêmes garanties? Seraient-ils aussi respectés? L'instruction du peuple, des adultes et de la jeunesse ne risquerait-elle point de tomber dans des mains moins habiles, ou moins sûres, ou moins dévouées? — Il ne faut pas l'oublier, nos pasteurs n'envisagent pas comme leur principale utilité et leur principale tâche, le service divin tout seul; le dévouement

[1] On pourrait ajouter le sentiment inné qui toujours fera considérer l'homme qui parle d'un péché naturel comme un esprit morose, et le prédicateur d'un pardon gratuit comme un apôtre d'immoralité!

N. d. R.

aux divers besoins individuels, la surveillance des écoles, la direction des entreprises de charité, leur prennent encore plus de temps et de soins. L'accomplissement de ces devoirs modestes me paraît demander une position indépendante, et du caprice des individus, et de l'obligation de se livrer à des occupations étrangères et lucratives, et je craindrais que des fonctions dont quelque obscurité n'exclut point l'importance ne fussent trop négligées dans un état de choses où l'éloquence, l'éclat, l'ardeur de la prédication deviendraient le principal moyen de succès, où ne pas vaincre serait commencer à périr. Si ces considérations avaient quelque poids, nous serions conduits à maintenir une classe de pasteurs salariés par l'Etat, et par-là une Eglise nationale.

Mais avons-nous examiné tous les côtés de cette grave question? — Volontiers par Eglise nationale on entend non-seulement une Eglise constituée, surveillée, soutenue et rétribuée par l'Etat, mais encore une Eglise qui professe une certaine foi déterminée d'avance et que l'Etat adopte. Or, nous l'avons vu, le choix du dogme est le point épineux; de là dépend en grande partie l'influence de l'institution, et il faudrait que tous les membres de l'Eglise, ainsi que tous les citoyens, fussent également convaincus que le dogme de l'Etat est le meilleur et le vrai. Il faudrait l'unanimité; mais au temps où nous vivons, où trouver chez nous aussi bien que partout ailleurs une majorité seulement? J'entends une majorité s'intéressant quelque peu à la doctrine à laquelle elle se rattacherait. Evidemment une adhérence indifférente et absolument aveugle ne peut rien signifier. — L'histoire nous montre presque partout l'Eglise intimement unie à l'Etat; faut-il en conclure quelque chose en faveur d'une union ultérieure? — Oui, si les circonstances qui motivaient cette union sont les mêmes.

Quand le genre humain se partageait en nations sous

l'inspiration même des diverses doctrines religieuses qui s'étaient formées et opposées; alors que toutes choses reposaient encore dans le sein fécond d'une synthèse primitive et spontanée, les grandes théocraties sont un fait naturel aussi bien que nécessaire. La religion embrasse tout à cette époque, droit, science et art. — Quand le Catholicisme s'élève jeune et fort au milieu des débris de l'ancien monde, unissant dans sa foi élevée et naïve le Barbare grossier et le Grec corrompu, propre aux intelligences incultes qui n'auraient pu supporter une nourriture trop raffinée, aussi bien qu'à ceux que les subtilités et le scepticisme des écoles ont fatigués et dégoûtés, donnant d'un même coup à l'humanité éperdue, une religion et une société : je conçois et j'admire cette grande apparition. — Avec la réformation s'introduit une ère nouvelle. A cette époque, des Eglises nationales se sont encore établies, mais, en tant qu'Eglises, elles sont bien réduites et bien éphémères en comparaison de celles qui les ont précédées : pourtant il restait un fond de croyances communes; l'autorité du pape et l'ordre extérieur de l'église étaient les questions qui frappaient la multitude; s'il y eût aussi un développement des doctrines de la pure grâce, ceci fût plus au fond et moins aperçu de tous; ajoutons qu'il y avait un ennemi commun, contre lequel force était de se réunir; que les états et les princes prirent en divers lieux l'initiative du changement de religion : tout cela concourut en faveur de la fondation des Eglises réformées.

Mais si les temps antérieurs ont été favorables à l'union de l'Eglise et de l'Etat, que dire du temps où nous vivons? — L'anarchie des intelligences est son caractère évident; l'unité sociale et scientifique est brisée, et l'œuvre de sa reconstruction commence à peine. Les systèmes sont opposés les uns aux autres jusque dans les sources mêmes de la pensée et de la connaissance, et tandis que les esprits

conséquens s'attachent pour la plupart à quelque secte, soucieux des autres pour les combattre, mais non pour les comprendre, les masses, entraînées par les opinions diverses qui se croisent, s'entrechoquent et souvent se confondent, admettent et suivent sans s'en apercevoir les idées les plus inconciliables et les plus contradictoires. — Dans une telle situation n'y aurait-il pas folie à vouloir imposer une doctrine, non pas en vertu de sa force intrinsèque et par la puissance des raisons, mais par l'avantage qu'on pourrait tirer d'une position où le hazard nous aurait mis? — Qui serait assez hardi pour se poser aujourd'hui comme possédant l'unique et véritable système, en présence de tant d'autres qu'il n'aurait ni entendus, ni réfutés? Et quel système peut prétendre avoir par devers lui, et toute prête, la réfutation de tous les autres? — La pensée, pour s'affranchir, a dû détruire tout ce qu'elle avait auparavant édifié; la pensée indépendante et libre s'efforce maintenant d'arriver à une unité nouvelle; l'appui étranger et matériel qu'on lui offrirait dans de telles circonstances ne serait qu'une cause de retard et de dérangement. — Et ne croyez point que notre patrie soit en dehors de cette universelle conflagration d'idées qui donne à ce siècle un caractère si neuf et si tragique, intéressant et inquiétant; on pourrait bien plutôt la dire au centre et au plus fort de la mêlée, non que les grands coups partent d'elle, mais parce qu'ils lui arrivent tous. Entre l'Allemagne et la France, ces deux foyers intellectuels de l'Europe moderne, les luttes intérieures qui se livrent au sein de ces deux civilisations, comme celles qu'elles ont entr'elles, ne sont nulle part mieux senties que dans les étroites limites de notre territoire[1]. Si l'Etat doit avoir

[1] La réflexion demeurerait juste si l'on ajoutait à l'Allemagne et à la

une doctrine à lui, laquelle choisira-t-il donc, entre tant de rivales qui réclament à l'envi la prééminence, et dont aucune ne parvient à justifier convenablement ses prétentions ?

Mais, sans pénétrer dans le fond des doctrines, il est à la superficie un fait qui devrait ouvrir les yeux à quiconque se refuse à voir l'impossibilité où est l'Etat de choisir un dogme aujourd'hui. Je veux parler de la difficulté que nous éprouvons à tomber d'accord sur le mode d'opérer le choix, autrement sur le choix des personnes que l'Etat chargerait de décider pour son compte. — Ecoutez : les uns nous crient de toutes leurs forces : *ne sutor ultrà crepidam!* le Grand Conseil, les pouvoirs politiques en général, ne sont point aptes à traiter, à discuter, à trancher des questions de doctrine religieuse; ils sont organisés et élus en vue d'autres capacités, pour régler des intérêts d'une nature trop différente. Laissez aux théologiens les soins de leur profession. Ce langage paraît plein de sens, et pourtant que propose-t-on, que peut-on proposer pour remplacer les représentans naturels et ordinaires de la nation, déclarés d'avance inhabiles? — Sous une forme ou sous une autre, le Clergé.

Prenons pour exemple celui des deux projets présentés qui semble le plus large et le moins exclusif à l'égard de la question actuelle. Il établit un synode qui aurait pour mission de discuter et de rédiger la règle d'enseignement; ce synode sera à peu près mi-parti d'ecclésiastiques, autrefois prêtres d'une Eglise constituée sous une règle déterminée, et de laïques incapables, quelque indépendance et quelque zèle qu'on se plaise à leur supposer, de résister jamais à la

France, l'Angleterre, qui, pour convertir tout d'abord l'idée en acte, ne la fait pas moins fortement rayonner. N. d. R.

masse compacte du Clergé. — Ainsi, en dernière analyse, le choix de la règle d'enseignement appartiendra à un Clergé consacré sous l'empire d'une certaine confession. — Ce n'est point ici le lieu de parler des mérites et démérites de la confession de foi helvétique; ce n'est pas en vue de son contenu que je m'élève contre un mode tendant à faire fixer les doctrines de l'Eglise par ses partisans obligés. Je tiens tout simplement à faire remarquer qu'en remettant le règlement du dogme à de soi-disant experts, c'est-à-dire au Clergé, on livre par cela seul la décision fondamentale à des personnes dont le parti est pris d'avance [1]. — Toute combinaison semblable aura un résultat faux; on choisira pour la nation sans l'entendre, sans la consulter. — Le droit de veto, lorsqu'il est convenu qu'il faudra finir par accepter, n'est guère mieux qu'une pure formalité. — Remettre le choix du dogme au Clergé, c'est donc au fond se livrer pieds et poings liés, et pour toujours, à une certaine doctrine, en abdiquant jusqu'à la faculté de comparer. — Pour moi, quelque doute que j'aie sur la science théologique du Grand Conseil, j'aime encore mieux le Grand Conseil.

Il faut donc bien le reconnaître, le choix d'un dogme par l'Etat est une chose illogique et impossible en quelque sens qu'on la prenne, sous quelque côté qu'on l'examine. L'Etat peut avoir une doctrine naturellement, historiquement, par

[1] Sans dénier toute valeur à cette argumentation, nous ferons observer que les ministres ne prêtent pas le serment de croire à la confession de foi helvétique, mais seulement de ne rien prêcher *contre* elle. Il est certain qu'un grand nombre d'ecclésiastiques de notre pays ne sont pas d'accord en tous points avec cette confession. On ne peut donc pas penser que lorsqu'il s'agirait de tout régler à nouveau, et librement, ils n'eussent pas d'indépendance, ou qu'ils fussent tous acquis à la même opinion. Les pasteurs ne formeront d'ailleurs qu'un tiers du Synode.

N. d. R.

cela même qu'elle est celle de la grande masse de la nation. Il y a eu des Eglises nationales, tant qu'il y a eu des religions nationales. Mais là où il n'y a plus que des opinions, vouloir maintenir pour le beau voir un dogme national, c'est montrer peu de raison.

Nous avons vu combien l'Etat a peu de garanties d'un bon choix ; il nous reste à voir si tout choix de sa part ne serait pas une injustice. Je le veux croire, aujourd'hui la tolérance a pris racine dans nos mœurs et des lois du 20 Mai seront désormais un vain épouvantail ; mais pense-t-on que l'unique chose dont on se puisse plaindre en matière de liberté religieuse, soit cette persécution éclatante, avouée, qui défend tout acte extérieur quand elle ne va pas jusqu'à vouloir pénétrer dans les consciences ? On se tromperait fort. — L'intolérance peut se faire doucereuse, hypocrite, elle n'en est pas moins intolérance ; pénible à qui la supporte, inique de la part de qui se la permet.

Or, s'il fut toujours difficile, à peu près contradictoire, de concevoir une Eglise nationale sans plus ou moins d'intolérance ; cela est devenu impossible dans l'époque où nous vivons. Songeons-y bien, la peine n'est pas l'unique moyen qu'ait le pouvoir d'atteindre les individus, l'unique lien par lequel il les tienne. Il en est beaucoup d'autres moins ostensibles peut-être, mais non moins forts, non moins gênants. Compte-t-on pour rien ce préjugé, si facilement établi chez qui ne pense pas, contre ceux qui ne se rattachent pas, d'apparence du moins, à l'Eglise nationale ? Tiendra-t-on pour peu de chose aussi les conséquences de la connexion des institutions ecclésiastiques et des écoles ? Ignore-t-on que, par motif de conscience, maint père de famille est forcé de renoncer au bienfait de l'éducation publique ? Oublie-t-on le cas plus grave encore de ceux qui, n'étant pas en position d'assurer à leur famille une éduca-

tion privée, peuvent être forcés de laisser inculquer à leurs enfans des dogmes qu'ils n'approuvent pas? Est-il indifférent de blesser l'amour paternel dans ce qu'il a le plus au cœur, la puissance paternelle dans sa plus importante attribution? Tout cela est pourtant à peu près inévitable. Mais nous n'avons pensé jusqu'ici qu'aux injustices dont pourrait se plaindre l'individu; or tout individu a ses droits comme individu et ses droits comme citoyen : Comme individu, il a la sphère de liberté que comporte l'ordre social, comme citoyen il a le droit et le devoir de travailler à ce qu'il estime le bien de la société civile dont il est membre.

Nous l'avons vu, de nos jours un Etat appelé à choisir son dogme, loin d'en trouver un déjà établi sans contestation parmi le peuple, est en présence d'une foule d'opinions opposées, et sans critère, soit intérieur, soit extérieur, au moyen duquel il se puisse diriger. — Or on accordera sûrement que tout citoyen qui professe consciencieusement une certaine opinion religieuse, doit désirer que cette opinion se répande autant que possible. Notre premier devoir est de contribuer de toutes nos forces à avancer la vérité. Le penchant au prosélytisme est donc en toute opinion également légitime. Mais pour cela même, en l'absence de motifs péremptoires, l'Etat devrait s'abstenir de prosélytisme en faveur d'une opinion contre toutes les autres. Ce monopole, qui a pu être juste et convenable en d'autres temps, est aujourd'hui une souveraine erreur et une souveraine injustice. Fondé sur l'arbitraire, il lèserait les droits des citoyens par cela même qu'il entraverait le développement de la nation dans ce qu'il a de plus haut et de plus essentiel. — C'est le vrai progrès de notre âge, et une belle compensation pour tout ce qu'il présente d'affligeant, que l'esprit humain soit enfin venu au point de marcher à son but

de lui-même. S'il est à beaucoup d'égards pénible de songer à la confusion qui règne maintenant dans les consciences, on est cependant consolé abondamment lorsqu'on arrive à envisager cette confusion comme il le faut, à voir dans cette disparition rapide des anciens corps de doctrines, dans cet éparpillement de toutes les idées, la transition à une unité nouvelle, plus admirable qu'aucune de celles qui glorifièrent quelques époques antérieures, puisqu'elle serait l'œuvre de la liberté et de la conviction de chaque individu. Mais un semblable changement dans l'organisme du monde spirituel implique l'abandon des confessions de foi légales; on ne peut en vouloir encore pour peu qu'on reconnaisse quelle est la marche de l'humanité.

Nous sommes arrivés à un double résultat.

D'un côté, il nous semblerait désirable de conserver une Eglise nationale, et particulièrement les pasteurs; d'un autre côté nous ne voudrions aucun dogme légal. Nous aurions donc une Eglise nationale, et pourtant libre dans la production et l'exposition de ses doctrines. On est habitué à considérer une Eglise comme une communion d'individus professant une croyance déterminée et fixe; mais il ne s'agit pas de savoir si mon idée est conforme aux idées habituelles, il s'agit de savoir si elle convient, et s'il en est une autre plus appropriée aux besoins. Cette idée n'est du reste pas absolument nouvelle; il existe fort près de nous des Eglises nationales sans confession de foi. On pourrait même soutenir que ma proposition est une conséquence directe et logique de la Réformation. Le droit d'examen de l'individu s'accorde-t-il mieux avec l'idée d'une religion de la nation, d'une religion de l'Etat, qu'avec le Catholicisme, avec l'autorité d'un gouvernement, qu'avec celle d'un souverain pontife? Il faut voir là-dessus l'opinion de l'évêque de Meaux.

Mais on demande une règle; on veut que l'Etat sache ce

qu'il fait enseigner, que les pasteurs sachent ce qu'ils doivent prêcher. — Cette objection paraîtra grande à ces esprits affligés de formalisme, qui croyent que les choses de ce monde peuvent toujours être réglées d'avance et que rien ne doit échapper à leurs méticuleuses conceptions. Mais voyons : Et d'abord, avec toutes ses précautions et toute sa surveillance, l'Etat peut-il réellement savoir ce qui est enseigné? — Les doctrines religieuses sont plus subtiles, plus difficiles à saisir dans leur essence et dans leurs effets que l'eau qui se divise en filets imperceptibles et passe par les canaux les plus étroits et les plus sinueux. La même doctrine ,prêchée par le même homme, sera comprise de trois manières par trois auditeurs différents, bien plus, par le même auditeur dans des moments différents. Qui l'ignore? — Mais nous supposons un homme et une doctrine; or, une doctrine peut-elle être immobile, peut-elle être écrite, peut-elle être mise en articles et en loi? Les prédicateurs, d'un autre côté, ne changent-ils pas tout comme les ouailles? — Il faut en vérité se faire de grandes illusions pour attendre d'un morceau de papier appelé règle d'enseignement un durable maintien de l'unité et de l'immutabilité de la doctrine; ce que la tradition incarnée dans les papes n'a pu fonder dans des circonstances bien autrement favorables, lorsque l'évêque de Rome brillait comme un Dieu de la terre au milieu de la chrétienté ignorante et subjuguée!

Hélas, oui! on aura beau régler et réglementer; l'intelligence suit des lois que les hommes ne savent pas faire, et se joue de celles qu'ils pensent lui donner.

La véritable confession de foi d'une Eglise, c'est l'esprit vivant qui l'anime; là est la force et la réalité — Rappelons seulement l'histoire de nos dernières années. La Confession Helvétique, notre règle de foi, ne fut-elle pas long-temps presque ignorée, au point que ses plus fidèles confesseurs

étaient traités en sectaires? S'imaginerait-on peut-être qu'elle doit à l'amour de nos générations pour la légalité le crédit qui lui revient en partie? Je doute que personne s'abuse à ce point. Non; si, dans un certain monde, on s'est trouvé d'accord avec la règle écrite, c'est bien sans le vouloir, sans y songer, par une de ces rencontres fortuites que l'histoire présente quelquefois.

Reconnaissons le donc, la règle d'enseignement n'atteindrait pas le résultat désiré. Est-ce à dire qu'elle fût seulement inutile? Nous avons entrevu déjà le mal qu'elle ferait. Gêne, oppression de manière ou d'autre, la carrière de l'Eglise fermée aux hommes indépendans, une fausse position pour l'Etat et pour l'Eglise elle-même, tout cela serait obtenu; on ne manquerait que le but. Ce but d'ailleurs est-il si désirable? Tous les torts seraient-ils à l'Etat qui tiendrait ce langage? « Je suis intéressé au développement religieux comme « à tout ce qui contribue au progrès, à la moralité et au « bien-être des hommes; mais, incompétent pour prononcer « entre les diverses formes que ce développement peut revê- « tir, je déclare les favoriser toutes, hormis alors qu'elles « me paraîtraient hostiles à l'ordre social que je suis spécia- « lement appelé à maintenir. »

Certes, plus on la considère de près, plus on s'étonne que la pensée de régler à l'avance non-seulement notre propre foi, mais encore celle de nos enfans et des générations futures puisse venir, en présence des leçons éclatantes que l'histoire de nos jours donne à quiconque la considère. On voit s'en aller empires, religions, coutumes enracinées; on assiste à la démolition de toutes choses; on peut déjà apercevoir à l'horison des révolutions nouvelles, complément de celles dont nous ne faisons que sortir, et l'on s'amuserait encore à confectionner des dogmes pour la postérité! On songerait encore à arrêter l'esprit humain! — Eh! si vous

voulez crystalliser en vos lois la pensée religieuse, pourquoi ne pas en faire autant dans les autres directions, la politique, la science, l'industrie, les beaux-arts? — Tout s'enchaîne dans le domaine des idées. Etablissez une norme invariable pour tout; imitez les anciens Egyptiens; mais suivez-les dans la poudre de leurs catacombes. Le soleil est pour les vivans, le progrès est la loi de la vie; il emporterait bientôt vos empêchemens ridicules, et jusqu'à leur souvenir.

La raison est autonome; l'homme n'a sur la terre d'autre juge de sa foi que lui-même; le papisme réformé ou romain n'obscurcira jamais cette grande vérité. J'aimerais, si peu je suis pénétré de la nécessité de soumettre les pasteurs à une règle, qu'ils eussent à puiser leurs enseignemens dans leur seule conscience [1]. Quand je considère l'ecclésiastique depuis le moment où il se décide à entrer dans la carrière jusqu'à celui où il parle au milieu de ses paroissiens, il me semble toujours que sa position serait à la fois bien plus belle et bien plus morale en l'absence d'une règle d'enseignement. Combien de jeunes gens de mérite qui se sont retirés et ont renoncé à une vocation pour laquelle ils avaient déjà fait des sacrifices, parce que leurs opinions n'étaient pas exactement conformes. Sans doute, presque tous agiraient ainsi. Néanmoins, convenons-en, la position des candidats au ministère est délicate et dangereuse, et dire que la liberté de l'Eglise favorisera en eux l'esprit d'examen et le mouvement de la pensée, c'est peu se hasarder. On a volontiers un préjugé pour une opinion que la tournure entière de notre vie nous pousse à adopter. Cette opinion une fois admise, on n'en revient plus guères; tel du moins est le cas d'un grand nombre. Par-là l'esprit s'endort tout au moins, et la vérité n'est

[1] Ceci mérite sans doute attention! N. d. R.

plus cherchée avec constance et ardeur. Trop souvent, dans les Eglises à confession de foi, les penseurs se taisent, et c'est à ceux qu'Horace haïssait qu'il appartient de porter la parole. On a des commentaires et voilà tout. — Notre clergé compte assurément des hommes fort distingués; c'est dans son sein qu'il faut chercher chez nous le développement le plus réel et la culture la plus forte. Cependant, ne nous dissimulons point une chose que les plus savans ont proclamé, la théologie est en arrière dans ce pays. Accordez au clergé la liberté de penser sans entraves, vous verrez s'il n'en sera pas bientôt différemment. On accorde cette liberté dans la sphère de l'éducation, on laisse un professeur, un régent, en toute autre matière que la religion, enseigner ce qu'il croit vrai. Pourquoi n'aurions-nous pas pour nos pasteurs le même degré de confiance? Pourquoi l'enseignement religieux ne serait-il pas aussi libre qu'un autre? Parce qu'il est encore plus difficile et plus absurde d'essayer de le contraindre? Sans doute on pourrait abuser de la liberté que je réclame, mais qu'est-ce qui empêche de prendre des mesures pour prévenir les abus qui peuvent être prévenus et pour réprimer les autres? Certains droits seraient accordés aux paroissiens, l'Etat lui-même conserverait toujours la haute main [1]; une organisation, une autorité, une liturgie, une discipline et une confession se laissent concevoir séparément.

Si nous reconnaissons que pour notre clergé un développement plus libre, plus large et plus hardi serait à désirer, n'en dirons-nous pas autant de tout le peuple? On trouve dans notre caractère national une certaine réserve, une cer-

[1] Et que dire à ceux qui pensent que le pasteur a besoin pour son haut ministère de garanties d'indépendance, soit vis-à-vis de la paroisse, soit à l'égard du gouvernement civil? N. d. R.

taine prudence, même une certaine crainte de laisser voir son opinion, mais cette disposition ne se manifeste nulle part au même degré qu'en religion. Nous sommes déjà faits à la liberté politique; en religion il semble que nous soyons encore esclaves. Ce reproche, je l'applique à tous, aux plus éclairés et à ceux qui le sont moins, au citadin, au campagnard; qui a vécu parmi nous confessera que les exceptions sont rares. Chez des peuples bien moins libres, et même en pays catholique on trouve plus d'indépendance, plus de gens qui vous disent bonnement leur sentiment. Ici on commence toujours par regarder autour de soi.— D'où vient cette lâcheté? le plus souvent d'indifférence, du défaut de suffisante méditation. On ne s'expose à rien pour ce qui touche faiblement. On redoute de s'avancer sur un terrain peu connu. A bien chercher on trouverait beaucoup d'irréligion dans le respect dont on entoure en général chez nous les choses religieuses, et c'est ici le cas de dire que la forme *emporte* le fond. — On ne croit bien que ce que l'on a pensé, et l'on ne trouve la vérité qu'à condition de ne pas la redouter, de ne pas la repousser lorsqu'elle se présente. Ce mouvement qu'amènerait la liberté de l'Eglise nous est donc nécessaire, soit que l'on regarde aux chefs, soit que l'on regarde aux troupeaux: il répandrait dans nos populations la piété qui compte, celle qui vient du fond de l'âme; il contribuerait à effacer cette tache d'hypocrisie et de servilisme dont nous ne sommes point encore entièrement lavés. Si les Anglais sont un des peuples les plus religieux, il faut l'attribuer pour beaucoup à leurs nombreux dissidents. Les Allemands aussi ont en général plus de sentiment religieux que nous; leur grand mouvement philosophique pourrait bien en être la principale cause, en favorisant la liberté de l'esprit, il n'a pas peu fait pour la vraie religion.

Il faut enfin apprécier l'influence réciproque du clergé

sur le peuple, du peuple sur le clergé; nous n'avons fait ressortir ici les avantages de notre proposition que relativement à chacun de ces élémens pris en soi ; mais tout ce que le clergé gagnerait en idées, en science, en zèle, en faculté d'action tournerait, je m'assure, immédiatement au progrès du peuple ; réciproquement le progrès du peuple impliquerait et rendrait d'ailleurs toujours plus nécessaire l'avancement du clergé. L'un serait l'initiateur, l'autre rendrait au centuple le bon grain qui lui serait jeté. Les idées saines et larges deviendraient populaires et en engendreraient d'autres pareilles. Ainsi nous entrerions enfin d'une manière décidée dans la voie du développement; nous établirions sur notre sol les bases d'une culture nationale et européenne tout à la fois; nous nous préparerions à ce rôle de conciliation spirituelle pour lequel nous semblons avoir été prédestinés autant par notre nature que par notre position. — Mon âme s'élève en contemplant dans l'avenir les conséquences d'un parti non moins prudent, à mon sens, que juste et nécessaire. Je le conseille à mes concitoyens, j'en souhaite l'adoption pour ma patrie. Si je me trompe, qu'on le fasse voir et qu'on donne un meilleur avis. On sent bien qu'en pareille matière les partis inébranlables ne sont pas encore de saison.

EDOURAD SECRETAN.

ÉTUDES HISTORIQUES.

—

LES PREMIERS TEMPS DE FRIBOURG.

Seconde Partie.

Etablissement d'autres communes. — Situation du voisinage. — Morat. — Avenches. — Payerne. — Estavayé. — Romont. — Montagny. — Rue. — Châtel. — Gruyères. — Corbières. — Charmey. — Bellegarde. — Everdes. — Dirlaret. — Alterswyl. — Arconciel. — Illens. — La Roche. — Ependes. — Marliez. — Haute-Rive. — Château de Glane. — Résumé.

Dans le courant du XIIe et du XIIIe siècles, d'autres cités obtinrent encore des chartes pour fonder ou garantir par l'autorité légitime les immunités et les franchises qui constituaient le droit de communes. C'était une grande révolution qui s'opérait dans les opinions, les mœurs et la condition des masses. La force et la complication des événemens étaient telles que les princes se voyaient contraints de seconder le développement progressif de la liberté, quelque contraire qu'il fût aux intérêts des castes privilégiées.

Il n'est pas indifférent d'observer quelle était à l'époque de la fondation de Fribourg la situation de son voisinage et du pays qui s'y agrégea successivement pour former le canton actuel.

Au nord, Morat, dont il est déjà fait mention dans les actes du concile d'Epone et qui venait de passer de la do-

mination bourguignonne à celle des Zähringen, pouvait exhiber une charte de restauration qui lui avait été également octroyée par Berchtold et qui lui conférait toutes les franchises d'une ville municipale.

Avenches, jadis capitale d'un grand canton, alors ruinée et déchue de son rang de métropole, n'était plus qu'un bourg chétif au premier aspect, mais toujours plein d'intérêt par ses souvenirs et les ruines majestueuses qui attestaient son étendue et sa grandeur passées. Donatyre et Villars-les-Moines, faubourgs de cette cité aux jours de son opulence, en étaient détachés et formaient chacun un village distinct. Mais de riches débris antiques se montraient parfois à la surface de leur sol et trahissaient leur noble origine. A Villars-les-Moines un couvent de religieux occupait la place du temple d'Aventia. Avenches avait été long-temps le siége des évêques de Lausanne. Vingt-deux pontifes gisaient ensevelis dans une sépulture ignorée sous l'ancienne église d'Aventium.

Payerne aussi était bien différente de ce qu'elle avait été lorsque la reine Berthe y faisait sa résidence et qu'elle avait le droit de battre monnaie. Mais le prieuré fondé par cette princesse y florissait et étendait à l'est ses vastes domaines jusqu'au pied du château de Fribourg. Les églises pontificales qui en dépendaient et qu'il était en droit de faire desservir par ses propres religieux ou par des vicaires, étaient au nombre de six, savoir : Corcelles, Chiètres, Matran, Pont, Dompierre, Candone et Tavel.

Estavayé excitait alors par son opulence la convoitise de ses voisins. Elle avait passé des rois de Bourgogne à l'empire et jouissait de la protection spéciale des ducs de Zähringen. La famille d'Estavayé y résidait depuis bien long-temps.

Romont était déjà une ville marquante où s'était assem-

blé, en 1033, le fameux synode qui introduisit la *Trève de Dieu.* Mais elle n'avait encore ni tour ni remparts. Ce ne fut que pendant le long interrègne qu'elle échut au comte de Savoie, et elle prit dès-lors rang parmi les quatorze villes de la Vaud.— Rue éprouva les mêmes destinées. Cette ville et ses alentours fourmillaient de familles féodales. A Rue même résidaient les nobles de Prés et de Brandis qui occupaient deux maisons fortes contiguës au château.

A l'ouest de Fribourg étaient les barons de Montagny, qui reconnurent plus tard la suzeraineté du comte de Savoie.

A l'extrémité méridionale du canton, Chatel était une seigneurie dépendante de la Savoie. Le château avait été bâti au VII[e] siècle par Eudes, roi de Bourgogne. La famille Fruence y résidait. — Au nord de cette seigneurie, là où l'impétueuse Sarine jaillit du vestibule des Alpes, se voyait déjà depuis longtemps le manoir séculaire des Comtes de Gruyères, souverains pasteurs dont l'origine remonte à la première invasion bourguignonne. Ils étaient alors à l'apogée de leur puissance. Outre le comté de Gruyères, ils possédaient encore une partie du Simmenthal, le Gessenay et plusieurs seigneuries dans le pays de Vaud. La ville de Bulle leur appartenait aussi, et elle ne fut cédée que plus tard au chapitre de Lausanne. Les Comtes de Gruyères relevaient immédiatement de l'empire, mais, dans la suite, ils ne purent échapper à la suprématie des Comtes de Savoie.

Corbières avait alors le nom et le rang de ville. C'était une baronnie qui relevait des Comtes de Gruyères. Les habitants avaient la jouissance des bois, pâturages et forêts, le droit de nommer le métral, les 12 jurés et le Curé, ainsi que celui d'avoir un sceau déposé entre les mains du banneret. Corbières était la résidence d'un bailli impérial, et sa banlieue comprenait les villages de Haute-Ville, Villard-Volard, Cotterens et Villard-Béney.

Tous les pâturages depuis les rochers de Morlaix jusqu'à la paroisse de Planfayon appartenaient au sire de CHARMEY, dont le château était situé derrière le village de la Motte. Les habitans de cette longue vallée ne formaient qu'une seule paroisse avec celle de Broc, où il y avait depuis longtemps un prieuré de Bénédictins. Plus au nord, là où un étroit vallon sert de passage de l'Uchtland dans le Simmenthal s'élevait sur un affreux rocher le Castel de BELLEGARDE, qui commandait tout le défilé. C'est là que 12 siècles plutôt étaient descendus des émigrés kimbres refoulés par les Romains dans les gorges des Alpes.

Entre la tour de Trême et Vuippens était la propriété, aujourd'hui oubliée, des Seigneurs d'EVERDES qui fondèrent l'abbaye d'Humilimont. Vuippens, alors ville, leur appartenait également. Non loin de là, s'élevait à Riaz le manoir de la famille Chaffa.

Il serait trop long d'énumérer tous les fiefs dans lesquels se fractionnaient les districts actuels de la partie Romande du Canton. Ce ne fut dans le principe que des francs fiefs, qui ne pouvaient être tenus que par personnes franches et nobles de race. Les croisades en ouvrirent peu à peu l'accès à la roture, en forçant les nobles à faire de grandes dépenses pour leurs voyages de Terre-Sainte.

Ce réseau féodal s'étendait aussi sur la banlieue de Fribourg. Ici l'origine de quelques villages remonte à une époque très reculée. DIRLARET par exemple, (Rechthalten) existait bien longtems avant la ville de Fribourg. Une tradition fait dériver son nom (Dire l'arrêt) d'un tribunal, qui y siégeait. C'est là peut-être qu'assis sous un vieux chêne, les Ducs de Zähringen présidaient les diètes, jugeant les appels et les causes capitales.

ALTERSWIL est bien plus ancien encore. Une autre tradition porte qu'il y avait dans le village un temple païen.

Guin et Tavel sont les plus anciennes des 24 paroisses. Guin ou Dudingen était le lieu, dit-on, où s'assemblait le Conseil avant que la ville fut bâtie.

Arconciel parait avoir été une ville assez considérable, habitée par des nobles, des bourgeois et des serfs, ayant sa constitution, ses armoiries et droit d'alliance. C'était le chef lieu de la grande Seigneurie de Pont-en-Ogoz qui, avec Farvagniez et Sales, fut donnée par l'empereur Henri IV au frère de l'Evêque de Lausanne, un siècle avant la fondation de Fribourg. Illens et Treyvaux en faisaient probablement aussi partie.

En remontant la rive occidentale de la Sarine après avoir quitté Arconciel, le voyageur arrive de ruines en ruines jusqu'à celles de la Roche, que ses regards découvrent à peine au milieu des noirs sapins qui la voilent. Cette châtellenie était un fief noble relevant de l'Evêque de Lausanne et jouissant de plusieurs franchises.

Ependes et Marliez avaient aussi leurs seigneurs respectifs, mais on ignore aujourd'hui jusqu'aux lieux où étaient leurs châteaux. Nous avions encore dans le rayon septentrional des anciennes terres les nobles de Hattenberg, de Caty, de Fillisdorf, de Mackenberg (Montmacon). Ce dernier pouvait parcourir la distance du Guggisberg à Fribourg sans sortir de ses domaines.

En revanche, bien des contrées livrées aujourd'hui à la culture, étaient, comme on le pense bien, encore en friche. Voici comment un acte de 1076 parle du Guggisberg : *Terminus hujus sylvæ ac deserti circa montem Guccham extensus in longitudinem ac latitudinem ubique nemorosus et incultus.*

Parmi les six abbayes qui surgirent en Haute-Bourgogne dans le court espace de vingt-cinq années, celle de Haute-rive brillait alors d'un grand éclat et pouvait être considérée

comme la perle de l'Uchtland. Fondée par les châtelains de Glane, elle devait son existence à des événemens tragiques et mystérieux qui avaient amené la chute de cette puissante maison de Glane commencée par Gévelin, au temps des aventures chevaleresques, et que nulle autre ne surpassait en opulence et en noblesse (Muller.)

Fidèle à la maxime : *divide et impera,* Lothaire avait réussi à partager en deux camps les grands vassaux bourguignons. La suzeraineté de l'empire fut reconnue par les uns, et repoussée par les autres avec acharnement. On ne vit alors que meurtres et pillages jusqu'au moment où Frédéric I épousa Béatrix, fille unique du comte Renaud.

Parmi les adhérens de l'empereur, on comptait aussi Guillaume II, surnommé pour cela le *Germanique,* comte de la Haute-Bourgogne et grand oncle du fondateur de Haute-rive. Il avait même épousé une princesse de Zähringen, dont la famille était si odieuse aux grands de la Bourgogne. Aussi périt-il victime d'un complot ourdi dans le plus grand secret. Il disparut un jour pendant un festin qu'il donnait à des chevaliers, *et amplius non visus est in terra viventium,* dit une vieille chronique.

Cet attentat ne satisfit point aux exigences du parti bourguignon. Une implacable vengeance poursuivit la famille du comte jusqu'au pied des autels. Un jour que Guillaume III priait dans l'église de Payerne, il y fut poignardé par des hommes masqués, avec Pierre de Glane son frère, Guillaume son neveu et plusieurs autres nobles seigneurs.

Ni le rang élevé des victimes, ni l'étendue de leur parenté et de leur clientelle, ni la sainte publicité du lieu où le meurtre fut commis, ne purent en faire découvrir les auteurs. Sans doute la main qui le dirigea fut assez puissante pour rendre impénétrable le voile qui depuis sept siècles couvre ce sanglant mystère. Aujourd'hui même la réflexion s'arrête

épouvantée dans la recherche de ces forfaits, crainte d'aborder de téméraires conjectures.

Quoiqu'il en soit, Guillaume de Glane en fut frappé de terreur, et ne pouvant supporter l'idée qu'un poignard invisible menaçait ses jours, il conçut un profond dégoût pour la vie. Puis, éclairé par une soudaine inspiration, il renonça aux joies de ce monde, fonda l'abbaye de Haute-Rive à une demi-lieue de son château, fit démolir celui-ci pour bâtir l'église, et s'enfonça lui-même dans cette retraite silencieuse où il mourut en 1142.

Le château de Glane était situé sur un roc escarpé dans cette solitude, que nul bruit ne trouble encore aujourd'hui, si ce n'est au fond de l'abîme le sourd mugissement de la Sarine qui reçoit les eaux de la Glane. Il était confié à la garde d'un officier, dont la maison, du nom de son office, s'appela bientôt de ***Porta Glana,*** et qui devint peut-être la tige des seigneurs de Glane, qui ont long-tems fleuri dans le pays de Vaud. (Etrennes fribourgeoises.)

Le temps vient d'emporter le dernier débris de cet antique manoir. Aujourd'hui une végétation sauvage en couvre les fondemens, et l'œil du voyageur attristé par les tragiques souvenirs qu'il rappelle, y cherche en vain une croix, une pierre ou un monument quelconque élevé par la reconnaissance.

L'Abbaye fondée par le dernier des Glane, à l'honneur de la Sainte Vierge, subsiste encore, debout, solitaire sur la rive gauche de la Sarine, sarcophage magnifique, qui couvre les restes du fondateur. Le tombeau de celui-ci se voit au chœur de l'église avec une épitaphe où respire la plus sombre douleur. L'allée de la croix avec son préau mélancolique couvre sous ses arches ogivales les tombes de maints chevaliers bienfaiteurs du couvent, auquel ils léguèrent de vastes domaines. Le goût de la solitude, les époques so-

lennelles de la vie, les entreprises périlleuses, les grandes infortunes, l'approche de la mort inspirèrent ces pieuses donations, qui ne furent point stériles. Un pape éclairé ayant permis aux moines de travailler les jours de fêtes, le couvent s'environna de défrichemens rapides, et devint un foyer de civilisation, d'où elle se répandit dans la contrée. L'amour du travail créa autour de lui les arts et les métiers, l'appât du gain y appella des marchands; les ateliers, les usines, les fabriques de toute espèce se multiplièrent à l'envi, et les rives de la Sane naguères encore incultes, se couvrirent enfin d'une végétation utile. Le voisinage d'une ville libre hâta ce développement de l'industrie et de la culture, et Fribourg en ressentit à son tour les bienfaisans effets. Ce fut ainsi que sous les auspices de la religion et de la liberté, l'Uchtland que les barbares avaient changé en désert se couvrit d'une population active et heureuse.

Haute-Rive avait déjà vu quelques personnages éminens. Son premier abbé Gérard, religieux de Clairvaux, était mort en odeur de sainteté. Il était venu de Cherlieux pour fonder la maison avec douze religieux. Disciple de S. Bernard, il avait reçu ce grand homme, lorsqu'il passa par l'Uchtland pour se rendre au concile de Latran.

Ce fut là encore que mourut ignoré l'intéressant Astralabe, fruit des amours d'Héloïse et d'Abeilard. Il fut le quatrième abbé de Haute-Rive.

C'est de là aussi que sortit l'illustre Guilielmus Altaripanus, connu dans toute l'Allemagne par ses missions. Le jour de l'inauguration de l'Eglise de S. Nicolas, les Fribourgeois, à l'instance des barons, sollicitèrent et obtinrent de Roger, évêque de Lausanne, la permission de se faire enterrer à Haute-Rive et dans les autres couvents du voisinage. En un mot, il s'établit entre l'abbaye et Fribourg des rapports si intimes, que celle-ci fut une des premières

à bâtir une maison dans la nouvelle ville. Le fondateur, qui avait pris le couvent sous sa protection spéciale, l'exempta de toute imposition. D'autres maisons lui furent léguées dans la suite par des particuliers.

Ainsi une centaine de baraques en bois, pressées l'une contre l'autre sur une cime rocailleuse, sans portes, ni pavé, ni remparts, tel fut le berceau de la commune fribourgeoise. Les bases de sa constitution politique ne furent ni moins simples, ni moins solides. Souveraineté communale presqu'illimitée, liberté et universalité des suffrages, absence de priviléges et de cens, égalité parfaite devant la loi, publicité des actes, amovibilité des fonctionnaires, pouvoir exécutif délégué à des mandataires responsables, telles étaient les sources pures qui alimentaient le nouveau corps social. Pour compléter le système des garanties constitutionnelles, il ne manquait peut-être plus que la disjonction du pouvoir judiciaire, encore confondu avec le pouvoir législatif. Mais le temps seul pouvait amener ce progrès.

Un chef avec 24 officiers administrait la colonie. Il n'y avait point de municipalité ou plutôt la municipalité était le gouvernement, parce que les intérêts généraux étaient encore si peu compliqués, que leur administration ne pouvait être entravée par des intérêts de localité.

L'élément aristocratique menaçait, il est vrai, de sa prépondérance ; mais il fut bientôt absorbé et, sauf quelques modifications nécessitées par les circonstances, la constitution conserva long-temps sa forme démocratique, et le sceau de l'état resta le même : *Signum communitatis friburgi.*

Ce fut la période glorieuse de notre république. Sans la fausse direction donnée à sa politique par l'Autriche, nul doute qu'elle ne se fût élevée de pair avec Berne, sa rivale.

Elle agrandit et fortifia l'enceinte de sa capitale, consolida ses institutions, se fit respecter au dehors et conclut de nombreuses alliances avec ses voisins. Placée entre la Bourgogne, la Savoie et le plus grand des cantons, liée par des traités de combourgeoisie avec les états environnants, plus d'une fois elle arrêta ou provoqua une collision entre eux. Long-temps aussi l'Autriche en fit sa place d'armes, où elle riva les fers qu'elle préparait aux confédérés. Elle a influé et réagi sur tous les événemens contemporains. On a vu son commerce et ses manufactures fleurir, des monarques et des papes solliciter son alliance, des vassaux puissants briguer les avantages de sa combourgeoisie, les hommes de guerre venir de loin admirer la force imposante de ses remparts, et le Catholicisme, traqué de canton en canton, chercher dans son sein un refuge assuré. Devenue elle-même membre fédéral, elle joua avec bonheur tantôt le rôle de médiatrice entre les co-états, tantôt celui d'auxiliaire contre l'ennemi commun. Elle a fourni des savants, des artistes, des hommes d'état et de guerre dignes d'être nommés dans les fastes de la patrie.

Le milieu du XVe siècle ouvre l'ère des atteintes successives portées à l'égalité dans la bourgeoisie et qui enfantèrent le patriciat.

Cette institution ne rencontra d'abord qu'une opposition passive et se maintint pendant deux siècles. Mais comme tout ce qui ne germe pas dans la sphère populaire, elle se flétrit par l'action du temps. Au grand jour de la tempête le patriciat s'écroula et la foudre révolutionnaire brisa son écu féodal. En vain il essaierait d'en rajuster les débris. Cette forme gothique ne serait plus comprise.

POÉSIE.

—

LE SERVANT.

« Voici ma belle cheminée.
J'aime sa flamme sans fumée.
Sous la cendre chaude blotti,
Là, je surveille le rôti,
Ou j'empêche que la châtaigne
Sur son lit de feu ne se plaigne
En éclatant avec un bruit
Dont le chat ressaute et s'enfuit.
Je ris de voir le chien se tordre
Vers sa queue, et la vouloir mordre,
Moi qui la tire, et vais toujours
Tournant, invisible, à rebours.
C'est moi, dans la nuit, qui chemine
De la grand'salle à la cuisine,
De la laiterie au cellier,

Du fond de la cave au grenier,
Partout trottant quand minuit sonne,
Sans me laisser voir à personne ;
Je monte, en boîtant, l'escalier,
Mes pas pesants le font plier,
Ou bien, suivant mon gai caprice,
De rampe en rampe je me glisse.
La servante, alors, dans son lit,
S'éveille, m'entend et pâlit.
Puis, se tournant vers sa compagne
Qu'à son tour cette frayeur gagne,
« Ecoute ! dit-elle : c'est Lui !
» Il est en colère aujourd'hui. »
Moi, d'une marche alerte et fine,
Je m'en approche et les lutine.
De leurs fronts je tire les draps ;
Doucement, le long de leurs bras,
Je pose un doigt, puis deux, puis quatre,
Au risque de me faire battre ;
Mais prst ! je gagne amont, sans mal ;
A peine amont, je suis aval ;
Je les chatouille, je les pince,
Et la marque n'en est pas mince.
« C'est Lui ! » disent-elles tout bas,
A la fin sans autre embarras.
Puis, je m'en vais dans la prairie,
Leur laissant pour toute féerie
Le rat grattant la boiserie.

Il fait beau ! Les astres sont purs ;
A travers les rameaux obscurs
La lune tremble sur les murs.
Le jasmin et la marjolaine

Disputent d'amoureuse haleine
Aux vitraux de la châtelaine ;
Et de l'aile du firmament
Un astre glisse doucement
Pour la contempler un moment.
Moi, comme un souffle au corps de rose,
Sur son front dormant je me pose
Et baise sa paupière close :
Un bruit, un rien me fait trembler ;
Un soupir me fait reculer ;
Un seul mot me fait envoler.
Cachez-moi sous des violettes,
Vous, Rossignols ! vous, Alouettes !
Sous les hautes herbes muettes,
Dans vos nids à mille réseaux,
Cachez-moi donc, petits oiseaux !
Je vous cacherai de la faulx.
Silence ! silence ! silence !
Tout est sommeil ; la nuit avance.
Au peuplier je me balance,
Je me balance au peuplier,
Et, si je veux, je fais ployer
Les bras tortus du châtaignier.
Je me baigne dans la fontaine :
Du lac une voix incertaine
M'apporte une chanson lointaine....
C'est la Fée, au pied diligent,
Qui vient, jouant et voltigeant,
Danser sous le rayon d'argent.
Elle est sauvage et bocagère ;
Et, quoique bonne ménagère,
Son humeur est un peu légère.
Pour moi, j'ai, suivant la saison,

Le coin du feu, le vert gazon,
Et j'aime, avant tout, la maison.
De l'étable où le foin abonde,
Soir et matin, je fais la ronde ;
Là, sans que la génisse gronde,
Plein cette noix, mon gobelet,
Plein ma grande noix, s'il me plaît,
J'ai de la crême de chalet.
Je surveille en été la grange,
Pendant l'automne, la vendange ;
Si tout va bien, c'est ma louange :
Moi seul, conserve le château
Ce qu'il est, opulent et beau,
Dominant sur la terre et l'eau.

*

Et, la nuit, quand personne
Ne veille encor,
Sur les créneaux c'est moi qui sonne
Du cor.

C'est moi, sous la bannière
Du vieux manoir,
Qui chante une chanson guerrière,
Le soir !

Lorsque l'orage approche
Du haut beffroi,
Pour capuchon qui prend la cloche ?
C'est moi !

Mais, là, mes mains crochues
Frappent trois coups

Qui font grincer les dents aiguës
Des loups.

Quand les nuits inquiètes
Rouillent ma voix,
Je tourne avec les girouettes
Des toits.

Si quelque barque hostile
Vers nous voguait,
Je sais faire d'un œil agile
Le guet.

Posté sur le mur sombre,
Jamais rêvant,
J'entends, je vois tout, même l'ombre
Du vent.

J'ai le rayon fantasque
Pour destrier,
Et le nuage est à mon casque
Cimier.

Celui que je rancune,
Par moi surpris,
S'il se fourvoie au clair de lune,
J'en ris.

Mes limiers invisibles,
Meute aux cent voix,
Le chassent, aux détours horribles
Des bois;

Jusqu'à l'heure prochaine
Où, de la tour,
Je sens monter la fraîche haleine
Du jour.

Et c'est moi, quand personne
Ne veille encor,
Sur les créneaux c'est moi qui sonne
Du cor. »

UN DOUTE.

Nous bronchons tous. Plus qu'un autre je le fais. Plus qu'un autre je me laisse prendre à des semblans de vérité. Je viens soumettre au public une hypothèse, UN DOUTE. Qu'on me permette de le faire d'un style affirmatif et tranchant. Je n'ai point eu le loisir de donner à ma pensée la forme qui lui conviendrait.

Deux projets de loi ecclésiastique sont à la veille d'être discutés. Chose peu remarquée ! Ils sont loin d'être opposés en tout. Opposés à certains égards, opposés sur un point important, ils sont en accord sur le point capital. La même base à tous deux ; mais sur cette base deux édifices bien différens.

Les deux projets ont une base commune. La base d'une loi qui doit être une constitution pour l'Eglise, évidemment c'est un système quelconque sur la *composition* de cette

Eglise, en d'autres termes sur les qualités de ses membres, sur le caractères auxquels on veut qu'ils soient désormais reconnus pour tels. [1]

Les deux projets ont une base commune. Ils s'accordent sur le point fondamental, sur la composition de l'Eglise. [2] Mais la base qu'ils posent est-elle admissible?

Remontons un peu dans le passé. Remontons à Rome, la vieille Rome, la Rome libre et esclave, la Rome des Scipions, des Brutus et des Caligula, la Rome qui engloutissait les peuples et se les assimilait en les absorbant dans sa terrible unité.

Eh bien! ce qu'avait fait la Rome payenne, avec une autre pensée dans le cœur la Rome chrétienne le tenta aussi et l'accomplit. Elle continua l'autre. Elle usa du prestige d'un grand nom pour atteler le monde à son char. Elle baptisa par troupeaux les nations comme la première avait associé les peuples à sa destinée.

Ce fut l'effet de mille causes, de plus d'une chance heu-

[1] *Qu'est-ce que l'Eglise ?* Voilà la question fondamentale, la question qui précède toutes les autres. Pour n'en citer ici qu'un exemple que la suite rendra plus sensible, l'importante question de l'admission des laïques au gouvernement de l'Eglise ne saurait être résolue sans qu'auparavant on ait décidé si cette Eglise est Ecole purement ou bien Ecole et Société tout ensemble.

[2] L'Eglise nationale se compose de toutes les personnes domiciliées dans le canton qui appartiennent à la communion évangélique réformée, soit par le fait de leur naissance, soit par une admission postérieure, et qui ne déclarent pas s'en retirer. (Projet de la commission, article 3).

L'Eglise nationale, évangélique réformée se compose de toutes les personnes domiciliées dans le canton qui sont entrées dans l'Eglise soit par le fait de leur naissance et de leur baptême, soit par une admission postérieure; et qui ne déclarent pas s'en retirer. (Projet de la minorité article 1).

reuse, de son nom surtout, je l'ai dit, de son audace et et d'une immense ambition. Mais ce que l'ambition créait, la science cherchait à le légitimer. Au secours de l'injustice la théologie était appelée. Singulier concours! La Bible elle-même semblait d'avance avoir justifié les passions de l'homme. On trouvait en elle ce qu'on avait peu remarqué d'abord, l'annonce de cette Eglise monde qu'on voulait sur la terre; comme si pour fonder le nouvel ordre de choses la vieille Rome s'était entendue avec Dieu, comme si la politique de ses sénateurs et de ses maîtres n'eût été qu'un symbole anticipé de cette portion des décrêts évangéliques.

Et ainsi se produisit l'idée catholique de l'Eglise, idée grande, disons-le, mais terrible par les fruits qu'elle porta, — l'idée de l'Eglise que l'Eglise bientôt trouva si belle qu'elle en fit presque son tout, son idole, qu'elle l'adora ou plutôt qu'elle s'adora en elle, se scindant ainsi elle-même en deux parts, l'Eglise enseignée et l'Eglise enseignante, l'Eglise école et l'Eglise docteur, l'Eglise croyante et l'Eglise crue, l'Eglise peuple et l'Eglise prêtre, sacerdoce nouveau de cette nouvelle théocratie.

Voilà l'Eglise. — L'Eglise du moyen âge, l'Eglise qu'a ébranlé la réforme du seizième siècle, l'Eglise lente à mourir comme la première Rome, l'Eglise que le protestantisme tuera comme les Barbares ont tué l'autre, l'Eglise où nous ne voulons pas retourner.

Maintenant, cette Eglise, qu'a-t-elle méconnu? Quel principe a-t-elle laissé dans l'ombre, cette Rome au nom de laquelle tonnait Bossuet, sous laquelle pliait Fénélon, dont le joug fatiguait l'ame protestante de Pascal? — Quel principe elle a méconnu! — Le grand principe de la *Profession*, le principe de *l'Eglise société*.

Je m'explique. Dans l'Eglise peuple, dans l'Eglise monde,

dans *l'Eglise école* [1], une autre Eglise est contenue, *l'Eglise société*. Cette société qui fait partie de l'Eglise école, qui est *école* aussi par conséquent, par quelle porte y entre-t-on? — On y entre par la *Profession*, par la Profession qui est le complément du Baptême, le baptême accepté, — par la Profession qui est la réponse visible à l'appel visible de Dieu, de même que la foi est l'invisible ré-

[1] L'Eglise école a été parfaitement bien décrite dans le morceau suivant de la première brochure de M. Bauty, sur la dissidence.

« Pour nous l'Eglise n'est pas une affaire d'homme à homme, comme le lien qui unit une société de marchands; c'est une école ouverte au nom et de la part de Jésus-Christ, et où sont appelés tous les peuples, pour être exhortés et enseignés selon la Parole; les hommes ne s'y trouvent pas réunis par l'effet d'un accord, ou d'une convention entr'eux, mais par l'appel de Dieu qui précède la formation de l'Eglise; ils s'y trouvent rapprochés non par la volonté de faire une société; mais par le fait de leur entrée dans un même lieu, comme les convives de la parabole des noces qui n'ont pas formé le projet de faire un festin ensemble, mais qui, en acceptant l'invitation du maître, se trouvent réunis en foule dans un même local, et autour d'une même table, sans s'être cherchés, ni avoir convenu de s'assembler. En un mot, il en est de l'Eglise, selon le point de vue biblique, comme de la foule qui se réunit autour d'un docteur qui ouvre un cours public; cette foule ne forme pas une société basée sur un contrat, elle est réunie par le désir de connaître la science qui doit être enseignée; c'est le docteur seul qui en est le lien; qu'il se taise ou qu'il se retire, et la réunion est finie. — Aussi l'Eglise a-t-elle commencé par les docteurs qui devaient l'assembler au nom du Seigneur; c'est-à-dire, par les apôtres et les 70 disciples, et non par des hommes qui se soient dit les uns aux autres : faisons société ensemble; et voilà pourquoi les membres de l'Eglise sont appelés *disciples*, c'est qu'ils sont enseignés par le docteur céleste, et marqués par le sceau du baptême, pour faire partie du corps de ceux qui doivent recevoir l'instruction par excellence. Le baptême donné au nom du Père, du Fils ou du St-Esprit, à ceux qui doivent être enseignés à garder toutes les paroles du Seigneur, et non pas au nom de l'Eglise, est donc une institution qui doit rappeler à jamais aux hommes que l'Eglise 'est pas une Société comme nos frères l'entendent, mais une convocation de par l'Eternel, ainsi que la Bible nous l'enseigne. »

ponse de l'ame pécheresse et convertie à l'appel invisible du Seigneur.

Cette *Eglise société* dont je parle, cette Eglise société qui gouverne l'autre en même temps qu'elle se gouverne elle-même — les incrédules n'en sont pas membres, pas du moins ceux qui se respectent assez eux-mêmes pour refuser une profession, qui serait un mensonge de leur part.

Cette Eglise société, elle est dans la Bible — Non pas peut-être dans l'Evangile, dans la Parole du Maître qui en cela comme en tout dans sa Doctrine s'est borné aux points généraux, aux traits saillans, aux larges contours; non dans la parole du Maître, mais dans la parole des Disciples devenus maîtres après lui. Elle est dans la Bible; elle y est, temple ouvert à qui veut frapper et dit le mot d'ordre. Elle y est, *Ecole* aussi *pour le ciel* comme l'autre, l'autre qui la contient, je le répète, qui lui est ce que le but est au moyen, ce que la montre est au mouvement; — mais SOCIÉTÉ pourtant, société sur terre; société de fait dans les Actes, de fait et de droit dans les Epitres Apostoliques.

— Non pas, je m'empresse de le dire, société mesquine, excommunicatrice, inquisitoriale; mais société large dans ses bases et vaste dans ses proportions. — Non pas société *d'Initiation* où l'on n'entre qu'après examen et sur épreuve, mais société de *Profession* dans laquelle entre qui veut en confessant Jésus-Christ des lèvres, que la foi soit ou non dans son cœur.

Voilà ce que le catholicisme a méconnu, ce que les deux projets méconnaissent également[1]. Méconnaître n'est pas le

[1] Nos lecteurs se souviennent sans doute (V. Revue Suisse, p. 102, et p. 145, note 2,) que le projet de la majorité de la commission confie l'administration intérieure de l'Eglise, surbordonnée à l'Etat dans les rapports civils, à des corps composés de pasteurs et d'une majorité de laïques, dont il n'exigerait pour les admettre à ce gouvernement, que l'intention de s'en oc-

mot. Les vérités ne se laissent pas si aisément éconduire ; elles vivent, n'importe à quel prix et sous quel déguisement. Mutilée, mais reconnaissable encore, celle dont je parle n'est jamais morte. Elle a vécu dans le catholicisme, elle vit dans les deux projets.

Elle a vécu dans le catholicisme. Elle y a vécu concentrée, je l'ai dit, dans le clergé, dans le clergé où elle se perd, s'engloutit, s'absorbe ; — dans le clergé Eglise Enseignante, Eglise Docteur, Eglise Prêtre.

Elle vit dans le projet de la minorité, de la minorité qui repousse les laïques, qui veut un clergé, une hiérarchie peut-être — commencement, disons mieux et juste, débris conservé, cendre mal éteinte du catholicisme dont nos pères ne brisèrent le joug qu'à demi.

Elle vit dans le projet de la commission ; mais ici non plus engloutie dans le clergé, ramenée au cœur, concentrée en un point — mais étendue à tous les points, à tous les contours, à tous les horisons de l'Eglise école — mais absorbant cette Eglise, effaçant son nom ou, pour rester vrai, le recouvrant du sien propre et écrivant en tête du futur contrat : SOCIÉTÉ.

Je le répète. A quoi mène l'idée de l'Eglise école, Ecole purement ? à un clergé, à la séparation de l'Eglise peuple qui croit et écoute, et de l'Eglise prêtre qui parle et qu'on croit. Maintenant point d'insinuations perfides, point d'injurieux soupçons ; et d'où partiraient-ils, Grand Dieu ! M. Bauty n'est pas de ceux qui ignorent qu'une brochure, un

cuper, sans aucune profession religieuse. — L'autre projet dont nous traçons l'esquisse dans le bulletin ne reconnaît pas moins pleinement comme membres de l'Eglise, tous les citoyens nés dans la communion protestante, mais, subordonnant en tout point l'Eglise à l'Etat, il en confie la direction au seul clergé. — C'est à ces deux systèmes que l'auteur oppose l'idée d'une Eglise active des *professans*. N. d. R.

projet de loi, c'est un système et non pas un homme. Oui! M. Bauty est protestant, et qui le sait mieux que moi, et tous ne le savons-nous pas, puisque naguère il l'a montré dans une occasion solennelle[1]. M. Bauty est protestant. Oui, mais son projet ne l'est pas. Son projet condense l'Eglise société dans l'Eglise prêtre. Au sommet de la large pyramide qu'il a posée, il met un clergé. Pour dominer cette pyramide de l'Eglise peuple, que met au contraire le projet de la commission? une représentation ecclésiastique, c'est-à-dire les laïques.

Laïques!—nous le sommes tous. Ceux que nous appelons pasteurs ne sont dans l'Eglise de Dieu que des laïques serviteurs des autres, des hommes parlant à des hommes, des pécheurs tendant au sein d'un commun naufrage une main amie à d'autres pécheurs. Mais ce principe, que devient-il dans le projet de la commission? Je n'hésite pas à le dire, il devient une erreur par son mélange avec l'erreur capitale sur laquelle il va se greffer et où sa sève trouve un poison. Une Eglise école qui se fait société, une Eglise école qui s'érige en république et où les disciples choisissent les maîtres et dirigent l'enseignement, une Eglise école sans clergé en un mot[2], voilà ce qu'on a peut-être vu quelque

[1] C'est sur sa proposition que la Classe d'Yverdun envoya des députés au Jubilé de Genève. N. d. R.

[2] Oui, sans clergé. Si le projet ne va pas jusque là, le principe y pousse car, disons-le, point de laïques ou les laïques en immense majorité. Pour apprécier le projet de la commission il faut le voir non dans ce qu'il est, mais dans ce qu'il serait, conséquent jusqu'au bout, dans ce qu'il deviendrait selon toute apparence entre les mains du Grand Conseil. Maintenant, que cette majorité laïque dont je parle se trouve assez fortement prononcée dans la représentation ecclésiastique pour absorber la distinction des deux ordres, et l'on verra ressortir le défaut capital que je signale. L'Eglise sans protection contre des ennemis qui seront ses mem-

part ; le monde est si vieux et il a tant essayé de choses. Mais voilà ce que cent fois on tenterait, sans le rendre meilleur pour cela, ce rapprochement monstrueux de deux principes inconciliables qui hurlent d'effroi de se voir ensemble comme disait un jour un grand orateur. [1]

Revenons à l'Eglise maintenant, à l'Eglise de la Bible, à l'Eglise école et société tout ensemble, mais qui, dans une loi faite par l'état, dans un contrat d'union, comme on dit, est avant tout et surtout société. Et quand je dis *contrat*, je m'entends, et tout esprit calme m'entendra. Ce contrat ne peut être qu'*octroyé*. Oui ; mais quand on octroie, il faut le faire véritablement. Quand on est généreux, il faut l'être. Il faut prendre ses garanties, mais il faut en donner aussi.

La première de ces garanties, pour une Eglise, n'est-ce pas de rester elle-même ? Quoi ! on lui offrirait la liberté d'une main, de l'autre un poison qui la tuera ! — Non, plutôt l'esclavage, l'esclavage encore et toujours. Les vêtemens frais et neufs sont amers à celui dont le cœur souffre. La robe du deuil lui sied mieux.

On parle de Société religieuse dans l'exposé de la commission. On la compare à la Société politique. On les rapproche, ces deux sociétés si diverses ; et sur quel point ? Sur le seul peut-être où elles ne se ressemblent pas, sur le point capital de leur composition, du caractère et des qua-

bres de droit et siégeront dans ses conseils, ne sera plus qu'une *école sans maître*, ou si l'on veut une *société sans intérêt et sans lien commun*, maison divisée contre elle-même, qui ne subsistera pas longtemps.

[1] Il va sans dire que je rends pleine justice au beau travail de la commission. Ce travail est fait avec conscience, avec un soin et un talent au-dessus de tout éloge. Fort remarquable dans son ensemble, il l'est également quand on l'envisage dans ses divisions principales, et dans les moindres détails de sa rédaction.

lités de leurs membres. Rapprochons-les ces deux sociétés : oui, mais par les côtés qui sont susceptibles de l'être. Comparons-les dans les traits essentiels, dans les grands traits généraux que toutes les sociétés du monde présentent en tant que sociétés. Comparons-les dans le droit commun qu'elles possèdent de rester ce que Dieu les fait et de dresser autour d'elles des murailles pour se protéger contre l'invasion de leurs ennemis. La société politique a des membres actifs auxquels elle demande des qualités en harmonie avec sa nature et son but. La Société religieuse n'a-t-elle pas le même droit, le même devoir? Pourquoi deviendrait-on membre actif de cette dernière sans profession religieuse? Devient-on membre actif de la société politique sans profession politique? N'exige-t-elle pas jusqu'à un serment? N'en impose-t-elle pas un tout spécial aux mandataires du peuple? Serait-il juste que les mandataires de l'Eglise restassent étrangers à ses doctrines et n'y fussent pas liés par la Profession? — La Société politique a des ennemis intérieurs, ceux qui voudraient en changer les bases, faire d'une république une monarchie, d'une monarchie un despotisme absolu. Ces ennemis qu'en fait-elle? Ces hommes qui refusent le serment civique les admet-elle à ses conseils? — Non; partout ils restent seuls, partout soufferts, protégés des lois, admis à participer aux bienfaits de l'administration générale, mais à l'écart pourtant, mais sans influence, sans part dans cette administration elle-même. Ainsi chez nous quelques mécontents obscurs. Ainsi en France les partisans obstinés de la vieille dynastie. l'Eglise serait-elle donc sur terre la seule société forcée par sa constitution même de se livrer à ses ennemis?

Ses ennemis, s'ils veulent en être membres, qu'ils le deviennent, qu'ils entrent, mais non par la brèche qu'on propose de faire à ses murs. Qu'ils entrent par la porte légi-

time, par la porte de la Profession. Dieu la leur ouvre assez large. Tenterons-nous de corriger son œuvre, de vouloir faire plus et mieux que lui? Où s'arrête son ordre, là finit pour nous le devoir. Et où finit le devoir commence le droit, le droit de repousser l'incrédule de la cité sainte et de garder l'Eglise de Dieu telle qu'il l'a voulue et qu'il nous l'a faite.

Et cette Profession que je demande, [1] elle n'est pas difficile à formuler. Point théologique, purement chrétienne, ce serait la simple acceptation de Jésus-Christ médiateur entre Dieu et l'homme, la simple adhésion à cette doctrine où l'Evangile est tout entier, le salut offert du haut de la croix.

Après cela qu'on renonce, quand on le voudra je le veux, à des confessions de foi vagues, ambiguës, gothiques, trop vieilles pour nos lumières et pour nos besoins. Qu'on en fasse d'autres, meilleures et courtes. Qu'on ôte aux ministres de Dieu un joug que nous et nos pères avons mal porté. Qu'on abolisse d'odieux sermens qui, quoiqu'on ait dit, gênent le libre examen dans les maîtres et dans les disciples. Que l'Eglise ne rejette plus à quelques-uns de ses membres une responsabilité qui pèse sur tous également. Qu'elle veille elle-même sur ses conducteurs, comme la Bible le veut, se rappelant que ces conducteurs sont des hommes, faillibles d'ame et de conscience. Qu'on cesse d'aspirer à cette unité extérieure qu'on n'a pas trouvée, que les confessions de foi garantissent mal, arbre sans vi-

[1] Si la *Profession* dont je parle n'est pas dans le projet de la commission, convenons en pourtant, son ombre y est, et c'est quelque chose, c'est un témoignage en faveur du principe méconnu, un premier pas dans la route qui y mène. (V., dans l'article 15 ces mots « *sur leur demande* » et l'article 36 en entier.) D'un autre côté, ne l'oublions pas, une garantie ne doit pas être une ombre, mais une réalité.

gueur et sans fruits qui ne croît que sur le sol de la mort. Qu'on soit protestant, non plus des lèvres, mais de fait. Qu'on soit évangélique, puisqu'on veut l'être, c'est-à-dire chrétien jusqu'au bout.

Mais qu'allais-je faire? Allais-je oublier que tout ceci n'est qu'une hypothèse? Affirmerai-je quand le doute encore préoccupe mon esprit et peut-être trouble mon cœur? Le doute, craindrais-je de l'avouer, ce n'est pas d'hier qu'il m'agite sur ces difficiles questions. Ainsi que d'autres, un moment j'ai incliné à la spécieuse erreur qui naguère dans notre pays s'associa si puissamment au réveil de l'ame et de la pensée. Un moment aussi j'ai posé le pied sur l'étrier du Séparatisme. Ministre, la question de l'Eglise m'était inconnue. Je ne la soupçonnais même pas. L'inquiétude a provoqué l'examen. Ignorant, j'ai demandé la lumière aux sages. Un frère m'a éclairé.

On en convient, je le sais. Mais qu'on me permette de le redire, ce ne peut être ici un hors d'œuvre. Qu'on me permette de le proclamer avec l'orgueil et la joie de l'amitié, M. Bauty a fait un bien immense au milieu de nous. Il a ramené à la question de l'Eglise un Clergé qui l'oubliait. A plusieurs il a appris pourquoi ils étaient dans la nôtre, pourquoi ils n'en devaient pas sortir. Il a mis a nu les faiblesses d'un système attrayant à l'ame, plausible à l'esprit et vers lequel nous poussaient les sympathies de la communion fraternelle et les secrets instincts du cœur. Il nous a donné des armes contre nous-mêmes. Honneur à Lui! — Mais reproche à nous!

Reproche à nous, qui dans son œuvre n'avons su voir qu'une réponse à des besoins d'un jour, un moyen prompt d'en finir avec les attaques du Séparatisme; à nous, qui trop tard avons reconnu que des cendres de la première controverse une autre controverse naissait. Cette contro-

verse inévitable aujourd'hui, que le clergé n'agitera pas seul, c'est celle dont j'ai dit un mot déjà, ou plutôt dont je n'ai pas cessé de parler, celle de l'Eglise école seulement, selon quelques-uns, école et société selon d'autres.

Qu'on le nie tant qu'on le voudra. Les deux opinions sont en présence; en présence dans l'esprit de plus d'un laïque, en présence dans notre clergé, en présence surtout depuis trois siècles dans les antécédens historiques de cette Réforme à laquelle notre Eglise vaudoise appartient,

Quelques détails ici, et s'ils ne sont pas exacts, si je me trompe, qu'on le dise, je le reconnaîtrai volontiers. L'Eglise école qu'on nous propose, est-ce bien celle des réformateurs, celle de Calvin, par exemple? Qui soutiendra que jusqu'ici l'Eglise Vaudoise ait été purement Eglise école? Si l'opinion que je défendais tout à l'heure n'est pas seule et sans alliage dans notre passé, qui dira qu'elle n'y soit pas? Qui dira que la confirmation des catéchumènes, cette formalité religieuse que les deux projets présentés battent en brèche également, n'ait pas été généralement envisagée parmi nous comme indispensable pour compléter le baptême et pour transporter l'homme des parvis du temple dans le temple même de l'Eglise visible de Dieu. [1]

La lutte donc existe. La question est là, à l'origine de toutes les autres. A l'entrée de son travail, la commission ecclésiastique devait la poser et l'a posée en effet. Mais l'a-t-elle suffisamment agitée? Non : car pour cela il eut fallu une discussion dans son sein entre ses membres, ses membres théologiens surtout. Chose rare! Ces membres théolo-

[1] Dans certains cantons de la Suisse où la qualité de membre de l'Eglise est exigée de ceux qui veulent contracter mariage, dans les cantons de Berne et de Neuchâtel, la publication des bans n'a lieu que après que les époux ont produit avec leur extrait de baptême un acte attestant qu'ils ont été confirmés.

giens choisis pourtant avec tant de libéralisme, avec tant d'art comme les représentans probables de nos divergences ecclésiastiques, sur la question fondamentale, de prime abord ces membres théologiens se sont accordés. Ils ont parlé dans le même sens. Ils ont mis dans le même bassin de la balance le poids de trois capacités honorables. Certes la commission devait passer outre et elle l'a fait.

La question donc demeure encore. La délégation la posera de nouveau. Mais la résoudra-t-elle?

Assurément ce serait bien à elle qu'il appartiendrait de le tenter. Des théologiens agitant un grand problème théologique au nom de l'Eglise et en sa présence, oui! ce serait là un beau, un noble spectacle; vraie fête du protestantisme, vrai Jubilé de la Réforme, vrai triomphe du libre examen! Mais s'il faut le dire avec tristesse, il faut le dire pourtant. Le problème ne sera pas résolu. L'heure de le résoudre est venue, je le sais. Mais cette heure là ce sont des années encore, des années de doute, de variations, d'examen, d'étude et de prière devant la Bible et devant Dieu. On ne tranche pas si aisément des questions qui ont traversé les siècles. Avant de se débattre en public, si c'est en public qu'elles doivent l'être, ce qui n'est pas encore démontré, long-temps des questions pareilles doivent être agitées en particulier en d'amicales conversations, en de fraternelles conférences. Avant de se discuter au regard de tous, en bataille rangée et définitive, elles doivent se discuter d'homme à homme, de frère à frère, d'ami à ami. [1]

Non, la délégation, je le répète, ne peut nous appren-

[1] Ne l'oublions pas d'ailleurs. Cette question peut être en cache une autre, une autre qui la domine. Avant de prononcer sur la nature de l'Eglise il faut d'abord s'être demandé : *Le Judaïsme, qu'est-il au Christianisme?*

dre ce qu'est l'Eglise. Et pourtant avant de passer à d'autres questions, il faudrait la résoudre, cette question qui est avant tout, avant celle des laïques, avant celle des confessions de foi, avant ces questions vulgaires, trop agitées peut-être, trop mises en relief dans l'opinion.

Que fera la délégation ecclésiastique? Cédera-t-elle aux entraînemens de sa position? Discutera-t-elle les problèmes proposés? — Mieux vaudrait, selon moi, s'arrêter au premier pas, qui sera un doute. Mieux vaudrait exprimer au Conseil d'Etat quelque vœu pareil à celui que je prends la liberté de soumettre à la délégation elle-même.

Une loi définitive est impossible en ce moment. Il faut du temps, et beaucoup, pour résoudre la question vitale. Il faut du temps au clergé, puisqu'on le consulte, pour élever quelque chose sur la base, quand la base sera trouvée. Il faut du temps au Conseil d'Etat pour faire un travail nouveau, pour s'aider encore peut-être des secours d'une commission nouvelle. Il faut du temps au Grand Conseil pour s'éclairer sur les besoins de l'Eglise et méditer la loi qui doit être sa constitution. D'autre part celle de l'Etat nous presse. L'article IX veut être obéi.

On peut concilier ces deux exigences, celle de la prudence et du doute, et celle de la constitutionnalité. On peut faire une loi temporaire et qui se proclame telle, une loi pour dix ans, par exemple, une loi d'attente et qui ne préjugerait rien quant aux points suivants :

1° La composition de l'Eglise.

2° La participation des laïques à son gouvernement intérieur.

Concluons : La question vitale n'est pas résolue. Pour la résoudre il faut des années, cinq années au moins. Cette question est théologique. Qu'elle soit discutée par les théologiens. Que dans cette commission nouvelle dont je sou-

mets l'idée à la sagesse du Conseil d'Etat, les professeurs de l'auditoire de théologie soient appelés avant tout. Qu'on leur associe des hommes capables, laïques ou pasteurs. Que le principe admis par la commission première trouve des représentans dans l'autre. — Pour moi, humble vicaire, peu novateur, ami de la paix, qui exprime ici un doute et des craintes, quand les habiles auront prononcé, je me soumettrai. J'aurai rempli mon devoir.

F. FROSSARD, Ministre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

PROJET DE LOI ECCLÉSIASTIQUE PRÉSENTÉ AU CONSEIL D'ETAT par M. le pasteur Bauty, suivi de l'Exposé des motifs, et précédé du Mémoire adressé par l'auteur au même Conseil à l'appui de son opinion de minorité dans la commission législative ecclésiastique.

M. le pasteur Bauty a fait minorité dans la commission chargée de préparer un projet de loi en remplacement des *Ordonnances ecclésiastiques*, et le *Mémoire au Conseil d'Etat* est destiné à exposer les motifs de son opposition. Les considérations générales qui ont porté l'auteur du *Mémoire* à rejeter le projet de la majorité sont : 1° Que ce projet est contraire à l'art. IX de la constitution, dont le § 1er porte que l'*église nationale, évangélique, réformée est maintenue et garantie dans son intégrité*; 2° Qu'il est opposé aux vœux du peuple vaudois; 3° Que la seule tentative de bouleverser les institutions de notre église expose le pays à de grands dangers; car, dit-il, sous des dehors auxquels on se trompe quelquefois, les Vaudois cachent une affection profonde pour les moindres particularités de notre établissement religieux. »

Le *Mémoire* examine ensuite les trois dispositions fondamentales du projet de la commission :

En donnant aux corps ecclésiastiques le pouvoir de changer la confession de foi de l'église, le projet est en contradiction avec la constitution. Il expose de plus la liturgie en usage à de continuels remaniemens, qui troubleraient les habitudes religieuses du peuple et peut-être la tranquillité publique.

L'intervention des laïques dans le gouvernement de l'église, telle que la statue le projet, rétablit la distinction entre le peuple et le prêtre. Or, « il n'y a point de laïques dans le canton de Vaud, parce qu'il n'y » a point de clergé, et point de clergé parce qu'il n'y a point de laïques; » les Vaudois naissent avec la double qualité de chrétiens et de ci- » toyens » (Mém. p. 30). Il semblerait d'ailleurs que les laïques ne sont pour rien maintenant dans le gouvernement de l'Eglise, tandis que ce sont eux au contraire qui la gouvernent. Le pouvoir ecclésiastique n'est pas distinct du pouvoir civil, et cela est dans l'ordre; car si l'on accorde à l'église un gouvernement propre, l'Etat verra s'élever à côté de lui un rival redoutable qu'il sera obligé de combattre et peut-être bientôt réduit à supplier. L'introduction des laïques n'est qu'un leurre : les pasteurs formant l'élément permanent des corps ecclésiastiques, auront une influence prépondérante; le pouvoir sera entre les mains de cette aristocratie, et l'on verra bientôt l'église rompre les faibles liens par lesquels le projet la rattache encore à l'Etat, amasser des capitaux,

et entrer avec son rival dans une lutte dont les conséquences sont incalculables. Elle pourrait donc devenir florissante à l'extérieur, puissante selon le monde, mais elle se ferait haïr ; le pouvoir temporel exercé par les pasteurs les corromprait bientôt, et leur influence morale se perdrait peu à peu, non sans de grands dangers pour la religion.

Passant à la question de la nomination des pasteurs, le *Mémoire* reproche au projet de la majorité de sacrifier complétement l'ordre d'ancienneté, tout en en conservant une apparence; d'exposer certaines paroisses à n'avoir pour pasteurs que des hommes repoussés partout ailleurs, de contraindre ceux-ci à rester quelquefois toute leur vie dans la même paroisse, ce qui peut avoir de graves inconvéniens suivant les cas, d'ouvrir la porte à la brigue de la part des pasteurs ou en leur faveur, de tendre ainsi à les déconsidérer, à rendre leur ministère infructueux, à détourner de cette carrière les hommes de cœur et de talent, enfin à faire détester l'église, en introduisant dans les paroisses un élément de désordre, et en leur donnant des conducteurs spirituels dénués des vertus de leur état.

Tout ce système, dit la conclusion, est né de fausses vues sur les besoins de l'église et du désir de rétablir la discipline d'excommunication. Pour cela il faudrait séparer l'église de l'Etat, et c'est à quoi nous conduit la quasi-séparation projetée, qui nous fait entrevoir, pour la suite, des consistoires et l'excommunication par contrainte.

Qu'il nous soit permis, en terminant ce résumé sommaire du *Mémoire* de M. le pasteur Bauty, d'exprimer à l'auteur nos regrets sincères sur le ton général de son ouvrage. Que l'on défende avec chaleur des idées auxquelles on attache une grande importance, et que l'on attaque de même toutes les idées contraires, certes rien n'est plus naturel et plus légitime, mais il y a ici plus que de la chaleur. — M. le pasteur Bauty s'est acquis déjà précédemment de beaux titres à la reconnaissance de tous les amis de l'église nationale, et la confiance qu'il inspire donne un grand poids à son opinion. Nous ne doutons pas que s'il eût eu plus de temps pour composer son *Mémoire*, il n'en eût retranché de lui-même tout ce qui est contraire à la modération et aux ménagements qu'il faut apporter dans la discussion de matières si graves.

Le Projet d'organisation ecclésiastique opposé par M. le pasteur Bauty à celui de la majorité de la commission repose tout entier sur l'idée que l'article IX de la constitution ne permet de toucher ni à la doctrine de l'église, ni à son personnel, ni à ses rapports avec l'état. Il conserve donc l'organisation actuelle de l'église en y introduisant les améliorations dont l'expérience a démontré la nécessité, et en précisant ce qui a besoin de l'être dans les relations de l'église avec les corps politiques qui la gouvernent. Les imperfections de la constitution actuelle de l'église se font

sentir tout particulièrement sur deux points : la manière de résoudre les questions d'un intérêt général pour l'église, et l'exercice de la discipline sur les pasteurs.

Les *Classes* n'ont eu jusqu'ici aucun lien entr'elles ; le Conseil d'Etat ne savait à qui s'adresser pour les améliorations dont on reconnaissait le besoin, et lorsque les Classes s'occupaient des intérêts généraux de l'Eglise, elles le faisaient sans ensemble et par conséquent sans fruit. Pour remédier à ces inconvénients, le projet de M. le pasteur Bauty établit deux corps nouveaux, la Commission centrale et la Chambre ecclésiastique. La Commission centrale, composée de pasteurs délégués par les Classes et d'un professeur de théologie, est chargée de tout ce qui a rapport aux intérêts généraux de l'église. Elle fait à cet égard des propositions aux Classes et reçoit à son tour, pour les leur soumettre, toutes les propositions que l'une d'elle, le Conseil d'Etat ou la Chambre ecclésiastique pourraient lui adresser. Elle pourvoit à la consécration des licenciés en théologie, fait au Conseil d'Etat un rapport général sur les visites d'églises, etc. Les affaires courantes, comme la nomination des suffragants, la surveillance des ministres impositionnaires non placés, etc., sont confiés à la Chambre ecclésiastique. Ce corps composé de cinq membres nommés par le Conseil d'Etat, est l'organe de celui-ci et l'intermédiaire entre lui et l'église. Il fait le dépouillement des vôtes émis dans les Classes sur les propositions soumises à leurs délibérations, et en communique le résultat au Conseil d'Etat. Il pourvoit à la nomination des pasteurs d'après un mode déterminé, qui conserve le privilége de l'ancienneté avec une légère modification pour prévenir les inconvénients qu'il peut présenter dans certains cas.

L'exercice de la discipline sur les pasteurs est tiré du vague et de l'arbitraire qui y a régné jusqu'ici. La marche à suivre dans les cas de négligence des pasteurs à s'acquitter de leurs devoirs ou d'irrégularité dans leur conduite, est nettement tracée. L'intervention successive du Doyen, puis de la Classe, puis de la Commission centrale et du Conseil d'Etat garantit, soit au fonctionnaire accusé, soit à l'Eglise, bonne et impartiale justice.

Nous ne parlons pas des changemens de détails, comme la suppression des assemblées de Classe pour la nomination des pasteurs, le remplacement des *Colloques* par des *Commissions classiques*, la libre circulation des pasteurs dans tout le canton, tandis que maintenant ils sont liés à tout jamais à l'arrondissement classique auquel ils se sont une fois aggrégés, la modification apportée, dans l'intérêt des paroisses, à la prérogative de l'ancienneté, etc. En général ces changemens sont heureux, quoique l'on puisse peut-être contester à quelques-uns d'entr'eux le titre d'améliorations.

Mais le projet nous parait présenter un défaut capital, celui de trop séparer les ecclésiastiques des laïques, de faire des premiers une sorte de caste dans l'église et de favoriser les tendances hiérarchiques. Sous ce rapport, le projet de la majorité de la commission, en admettant les laïques dans les corps constitués de l'église, nous parait plus conforme à l'esprit du christianisme, à celui de l'église réformée, à la nature de notre constitution politique et aux tendances du temps actuel.

Toutefois on ne peut se refuser à reconnaître que la loi proposée par M. le pasteur Bauty, améliorerait la position de l'église.— *L'Exposé des motifs*, qui l'accompagne, est fait avec talent et écrit avec une mesure et une sagesse dignes de l'auteur et du sujet.

COURS DE SPHÈRE PAR A. DEVELEY. *in*-12 128. *p. et* 2 *planches*.

Dans les siècles passés, les hautes mathématiques n'étaient guères accessibles qu'à un petit nombre de profonds génies, qui ne se voyaient pas sans un secret plaisir, presque seuls dans le sanctuaire élevé de la science. Ils se portaient alors des défis dans les journaux du temps, en proposant à leurs rivaux quelques problèmes difficiles dont eux-mêmes avaient déjà trouvé la solution. Le plus souvent, et pour se réserver de nouveaux triomphes, ils cachaient avec soin les méthodes qui les avaient conduits à ces brillans résultats.

Si cet esprit de mystère a empêché long-temps la science de se répandre chez le grand nombre, cependant, et par l'émulation qu'il faisait naître, et par l'attrait de la difficulté vaincue, il a donné lieu à d'importantes découvertes. Que de méthodes fécondes et puissantes, que de théories originales n'ont pas été trouvées pour ainsi dire chemin faisant, par ces travailleurs obstinés qu'aiguillonnaient sans cesse les provocations de leurs adversaires !

L'esprit de notre siècle est bien différent. Dès que le savant a trouvé un résultat nouveau, il s'empresse de le publier et d'indiquer surtout comment il a été conduit à sa découverte ; il semble qu'il ait plus de plaisir à l'expliquer aux autres, qu'à y être arrivé lui-même. Quelques-uns d'entr'eux recherchent tellement ce genre de jouissances, qu'on les voit faire part naïvement au public de recherches même infructueuses. Infiltrer la science dans les masses, en saturer toutes les intelligences, tel est le but que le siècle paraît s'être proposé. Sous ce rapport, M. le professeur Develey appartient à l'école moderne. Il a consacré une carrière déjà longue à donner au public une suite d'ouvrages élémentaires sur les principales branches des mathématiques. Remarquables par leur clarté, par la méthode avantageuse dont il a fait usage, ses écrits ont

obtenu un succès, que semblait devoir limiter l'étroit théâtre de cet habile professeur.

Portant surtout ses investigations sur la philosophie de la science, il a éclairci le premier la théorie des quantités négatives, et jeté un grand jour sur la métaphysique du calcul différentiel. Son astronomie, ouvrage aussi remarquable qu'impatiemment attendu, a eu en peu de temps trois éditions successives. M. Develey, non content de ce résultat, et voulant gagner à la cause de cette noble science un plus grand nombre de personnes, vient de publier sous le titre modeste de *Cours de Sphère*, un extrait de ce que son ouvrage renfermait de plus important. Les théories élémentaires y sont plus développées, et on y rencontre quelques problèmes intéressans qui ne se trouvent pas dans son astronomie.

Les premières pages sont consacrées à quelques notions de géométrie nécessaires à l'intelligence de l'ouvrage; puis il traite du mouvement diurne, des mouvemens de la lune, du soleil, des planètes, et se trouve ainsi conduit aux latitudes et longitudes terrestres, ainsi qu'aux moyens de les déterminer; il s'occupe ensuite des coordonnées sphériques des astres et décrit les procédés qui donnent les ascensions droites et les déclinaisons. Passant aux mouvemens du soleil et des planètes combinés par rapport à la terre, il montre les apparences qui en résultent. Il expose celles du mouvement diurne, dues aux positions diverses de l'observateur sur le globe terrestre. Vient ensuite une explication abrégée du véritable système du monde et des systèmes anciens. M. Develey parle aussi des climats, des zones terrestres, des ombres pour les observateurs différemment placés, et il donne enfin la solution de quelques problèmes, au moyen des globes terrestres et célestes.

D'après cet exposé rapide, on voit que le petit traité que nous annonçons est plutôt un cours abrégé d'Astronomie qu'un cours de Sphère; d'une lecture plus facile encore que l'astronomie du même auteur, il renferme cependant un ensemble assez complet de notions élémentaires. Nous espérons que cet ouvrage sera admis et employé comme guide dans les diverses écoles de notre pays, et que M. Develey ne sera pas moins heureux qu'à l'ordinaire, dans ce nouvel effort pour se rendre utile à ses concitoyens. S. M.

G. MEYER VON KNONAU. ERDKUNDE DER SCHWEIZERISCHEN EIDGENOSSENSCHAFT. Géographie de la Confédération Suisse. Zurich chez Orell et Füssli.

Un second volume complétera bientôt cette seconde édition d'un ouvrage remarquable, dont les tableaux statistiques et pittoresques de la Suisse (*Gemælde der Schweitz*) présente le développement. La Revue aura l'occasion d'entretenir ses lecteurs du beau travail de M. Meyer.

THURING FRICKARDT'S BESCHREIBUNG DES ZWINGHERREN-STREITS ZU BERN, IM JAHR 1470. La description de la lutte soutenue à Berne avec les seigneurs féodaux en 1470, par Frickardt; édition nouvelle, plus complète et accrue de notes par M. de Rodt. 1 vol. in-8°. Berne 1837.

Haller et Muller s'accordent à dire l'écrit de Frickardt le meilleur tableau que l'on ait d'un *fait* de l'histoire suisse. M. de Rodt, auteur de l'histoire militaire de Berne, a ajouté à ce mérite de l'ouvrage qu'il publie celui de sa consciencieuse érudition.

LE CHATEAU DE BRANDIS. *Genève*, 1837. 2 vol. in-12.

La voiture de monsieur Jenhars a versé auprès du vieux château de Brandis. Quel est le propriétaire invisible de ce château dans lequel les soins de l'hospitalité la plus délicate sont prodigués à M. Jenhars, blessé dans sa chûte, et à sa fille Adélaïde? Les deux étrangers ne l'apprendront qu'à l'heure où ils auront manifesté l'intention de se remettre en voyage. C'est alors que M. de Brandis apparaît à leurs yeux, laid, laid à faire peur. Peut-être M. et Mlle Jenhars eussent-ils cédé à ce sentiment, si la reconnaissance n'en eût triomphé; ils ne partirent qu'après avoir connu ce que leur hôte cachait d'esprit et de bonté sous la difformité de sa personne. Peu de jours avaient ouvert les cœurs à la confiance, et nos Suisses (M. et Mlle Jenhars le sont), emportent dans le Vully, leur demeure, un petit écrit qui doit leur apprendre quel est l'homme qu'ils viennent de commencer à connaître. C'est au roman, ce n'est point à nous à l'apprendre au lecteur.—Qu'il veuille se contenter de savoir, qu'invités à revoir le château de Brandis, M. Jenhars et sa fille en reprirent le chemin; et que l'heure vint où ils ne purent méconnaître qu'une passion plus tendre et plus vive que l'amitié avait pris place au cœur de leur hôte. Adélaïde ne rejeta point les vœux dont elle était l'objet; mais elle demanda trois mois pour interroger son cœur et savoir ce qu'il pouvait promettre. Elle n'eut pas plutôt dit que, certain de son malheur, M. de Brandis s'enfuit en Angleterre. M. Jenhars et sa fille vinrent passer l'hyver à Lausanne, y vivre dans le monde qu'Adélaïde ne connaissait point. L'y voilà brillante, entourée; plus d'un cœur lui est offert, plus d'une fortune est mise à ses pieds; mais aucune impression n'est de nature à effacer celle qu'elle a reçue dans le château de l'hospitalité. Son épreuve est faite, et cette épreuve a décidé de son sort. Le reste, et maint détail plein de charme, le roman de M. M*** l'apprendra à nos lecteurs.

SOUVENIRS DE VOYAGE.

COL DE L'ORTLES ET VAL DE MUNSTER.

J'étais assis mélancoliquement, en face d'un méchant dîner dans une chétive auberge, relai des postes impériales et royales au pied du col de l'Ortles. Un jour passé dans ces vallées m'avait inspiré tant d'amour, que je ne pouvais m'en arracher, même pour retrouver ma patrie. Je repassais mon émotion de la veille, quand j'avais retrouvé scintillantes de rosée les sombres dentelures de la feuille du châtaignier. — Ce cabaret modeste où je m'étais reposé le matin, c'était *le Sand*, la maison de Hofer, le franc chasseur, le citoyen fidèle. — Plus haut dans la clairière son vieux compagnon d'armes m'indiquait d'un geste ému la place où la trahison avait atteint le martyr de Mantoue! — Hofer, Schill, et vous, héros sans nom des guérillas espagnoles, témoins oubliés de la liberté du monde, gages d'un avenir meilleur qui n'a pas lui sur vos enfans, votre souve-

nir remplissait mon ame, quand, le cœur palpitant, roulant une larme dans mes yeux, je suivais d'un pas chancelant le sentier sauvage qui traverse ces lieux sacrés. — Le retentissement de ces puissans accords n'était pas encore expiré dans ma poitrine, lorsque je m'arrêtais sur les murs couverts de lierre du vieux manoir de Tyrol. Jamais l'arête des montagnes ne s'était découpée sur un plus brillant azur. Les glaciers qui ferment la vallée, coloraient leurs pans et leurs cimes d'une teinte de rose qu'animaient les reflets de l'or. — Au bas, le vallon circulaire, plein d'arbres immenses, semé de blancs villages, bordé de nobles châteaux. — On n'entendait aucun bruit, que le gloussement de la perdrix qui courait sous les berceaux de vignes, et le grondement lointain de la rivière fuyant dans les fonds bleuâtres.... Cette rivière, c'était l'Adige, là bas était l'Italie ; mais un sombre génie en défendait l'approche, le Choléra.

En redescendant dans la petite ville autrichienne, j'avais trouvé les auberges pleines de familles qui s'efforçaient de devancer le fléau ! Celui-ci pourtant les avait atteintes et répandait la terreur dans la vallée. L'attestation que je demandais sur l'état sanitaire de la place, me fut refusée par la probité des officiers de l'hôtel-de-ville ; je dus continuer ma route, sans savoir si mon pays ne me repousserait pas comme un être dangereux et empoisonné.

Du pied de l'Ortles à Méran, l'Adige roule ses eaux rougeâtres sur un sol encore fort élevé. On peut comparer cette partie de la vallée à celle du Rhône entre Lax et Viesch quant à leur rapport avec l'ensemble du bassin. Mais il ne faut pas donner trop de valeur à ce rapprochement. Ni le Haut-Valais, ni l'Oberland des Grisons, ni aucune de nos grandes vallées alpines ne peuvent donner une idée du pays que traverse l'Adige. Tandis que les fleuves de l'Helvétie jaillissent du glacier dans les flancs mêmes de la montagne,

leurs frères Rhétiens sortent de lacs tranquilles, dormant au milieu des pâturages, sur les plateaux. Une route fort belle qui réunit par leurs sommités les deux vallées principales du Tyrol, remonte tout le cours de l'Adige, dépasse les sources, qui sont à quelques pas de la frontière suisse, et sans franchir aucun col considérable, retombe dans l'étroite gorge de l'Inn, au moment où celle-ci quitte l'Engadine. Le point le plus élevé est près du village de Reschen. Les premiers vallons de l'Adige portent le nom de Vintschgau. Deux barrières de glaces les séparent soit de la Valteline et des Grisons, soit des longues vallées latérales où courent les premiers tributaires de l'Inn. Les représentans des deux grandes chaînes des Alpes en ont conservé, sinon toute la hauteur, du moins toute la majesté. Au nord les Ferner [1] de l'OEtzthal, rappellent par leur vaste étendue le grand massif d'où tombent les sources de l'Aar, tandis que les aiguilles brillantes qui s'élancent au midi ont quelque chose d'aërien comme les cimes perdues de la chaîne centrale, dernière patrie des bouquetins proscrits. — Les montagnes suisses ont plus de grandeur, celles du Tyrol plus de beauté, peut-être. Tout y est vif et gai comme la chanson du berger. Quand le fleuve suisse est descendu de sa montagne, il se traîne et s'épand dans une vallée uniforme qui commence trop tôt et finit trop tard. L'Adige garde son terrible élan et semble ne quitter qu'à regret ses hauts domaines germaniques. Chacune de ses chûtes marque l'extrémité d'un vallon évasé qui s'arrondit et se ferme sans se cacher, et d'où l'œil poursuit au loin les chaînes fuyantes. De tous ces vallons le plus beau peut-être est celui de Méran. C'est le climat doux et frais du lac de Genève, la patrie de la châtaigne, des vins légers et parfumés, des pommes exquises.

[1] Nom tyrolien des *glaciers*, en dialecte suisse, Firsten.

La découpure brillante et fantastique des monts d'alentour, la beauté des arbres, la beauté des eaux, la vivacité de tous les mouvemens du terrain, les châteaux si nombreux qui, ruinés ou debout, décorent les collines, l'aspect simple et prospère de la ville, tout paraît s'unir pour en faire la fleur du Tyrol et son paradis, comme disent les montagnards en leur charmant langage. Heureux sont-ils de la voir si belle, cette vallée; c'est le berceau de leur nom et de leur gloire. Inspruck, la ville des empereurs, est une fondation des anciens ducs de Méran. L'étendart de ces princes flottait des côtes illyriques aux rives du Main. Ils portaient les noms pompeux de Palatins en Bourgogne, ducs de Dalmatie et du Vogtland, margraves d'Autriche, comtes d'Andechs. Des possessions effectives correspondaient à la plupart de ces titres. Les ducs partageaient alors la souveraineté du pays avec la maison non moins puissante des comtes de Tyrol, de noblesse bavaroise. Les deux manoirs s'élevaient l'un près de l'autre dans la même vallée. L'extinction de la maison ducale réunit tout le Tyrol sous le sceptre des comtes, qui refusèrent d'échanger contre un titre supérieur celui qu'ils avaient illustré. Leur nom devint alors sans doute celui du pays entier, et Méran en fut la capitale. De cette maison de Tyrol sortirent Elisabeth femme de l'empereur Albert, et Marguerite à la large bouche (Maultasche) qui, survivant à son fils, le dernier des souverains nationaux, légua ce comté magnifique et grand comme un royaume à ses parens les archiducs [1]. Le nom de Méran reparaît dans l'histoire militaire des Suisses. Les Autrichiens vaincus à Mals y égorgèrent les ôtages de l'Engadine; bientôt après les confédérés mettant le siége devant la ville, la frappaient de contribution.

[1] Quatorzième siècle.

Chacun des vallons étagés de Botzen aux sources de l'Adige présente une culture différente. A Méran et plus haut encore, c'est là vigne, non plus attachée par les clématites aux branches des ormeaux et protégeant la moisson de son flottant ombrage, mais rampant sur d'humbles claies à quelques pieds du sol. Les vallées latérales étant tout à fait sans importance, les sommets de la chaîne ne sont pas trop masqués, et paraissent souvent au milieu des arbres, mariant leur éclat aux nuances de la verdure. Avec ses grands vergers et l'aiguille de glace et de rocher qui les surmonte, Lavey rappellerait le mieux l'un de ces sites du Tyrol. Les noyers et le maïs s'arrêtent au-dessous de la plaine un peu sévère dans laquelle la route de Bormio vient déboucher. Deux lieues environ, plus haut, tout près des lacs, se trouve la bruyère de Mals, plaine belle encore et fertile, célèbre dans les annales des Grisons, qui s'y sont acquis renom de gloire au prix de beaucoup de sang, et dans celle de l'Helvétie sauvée d'un grand péril par la valeur de ses alliés. Ces collines à l'horizon, où flottaient les nuages et les souvenirs auraient éveillé des chants glorieux dans le cœur d'un poète : moi je songeais en les voyant à la fatigue, à la soif, au milieu du jour, à l'orage qui menaçait ; et les histoires du passé se couvraient en ma triste rêverie sous l'image de ce ciel d'abord si pur, puis étouffant et troublé.

Au temps des guerres de Souabe l'on voyait resplendir au plus haut de sa course l'astre nouveau dont les rayons avaient embelli d'une teinte sublime d'héroïsme et de liberté les deux siècles pesans et durs qui ferment le moyen-âge. Les pâtres de l'Helvétie étaient devenus les inventeurs d'un nouvel art militaire, et l'appui de leurs fantassins jetait le poids décisif dans le bassin des victoires. Province fort mal rattachée au saint-empire, la Confédération avait besoin

d'une lutte contre lui pour dessiner sa position dans l'Europe. Avec le moyen âge et la guerre de Souabe se termine pour elle l'époque glorieuse de la formation. Le seizième siècle commence par la discorde, l'orgueil et de sanglans revers : Il continue dans des guerres civiles qu'allument de plus nobles intérêts, mais qui la divisant par une scission profonde, abattent pour jamais sa puissance d'action.

Les chênes de Dornach, la bruyère de Mals nous ont fourni nos dernières couronnes. Un sanglant laurier s'élève encore sur la colline près de Novarre, auprès de ses vieilles racines repose Jacob d'Uri.—Traitant sur le mur de Dijon, la France subit le droit des vaincus et n'échappa que par la ruse. Mais les cuirasses aux fleurs de lys de La Trémouille et de François soutinrent le terrible choc des hallebardes : en vain l'on vit fuir le chevalier sans peur et sans reproche, la bataille gigantesque avait épuisé le sang de l'Helvétie que la discorde affaiblissait : leur sublime retraite ne consola pas le courage de nos pères, et la plaine de Marignan ne rendit jamais ce taureau d'argent d'antiquité mystérieuse, dont les mugissemens avaient glacé d'effroi le Téméraire... Choisissant ses ennemis toujours plus haut, la valeur qui, naissante, avait triomphé de l'Autriche et dont le courroux juvénile écrasa la formidable Bourgogne, battit encore l'Allemagne, mais vint se briser contre l'épée de France. Ainsi les lieux où j'étais rappelaient bien, sinon les derniers hauts faits des Suisses, du moins la dernière époque de leur supériorité. Gloire pleine de taches d'une nation vénale et toujours divisée, dont nulle grandeur intérieure ne rehaussait alors la vertu militaire [1] !

Si la situation particulière où se trouvaient les Confédérés

[1] La dureté d'une telle assertion ne la doit pas faire trop tôt rejeter. L'histoire de ces temps contient beaucoup d'actes de désintéressement, d'exceptions glorieuses ; mais le fond n'en parait que plus sombre.

au milieu du corps Germanique rendait la guerre de Souabe naturelle, et, semble-t-il, presque nécessaire, l'on ne saurait dissimuler toutefois que leur conduite n'ait été celle de fort mauvais membres de l'Empire.

Leur refus d'accéder à la ligue des villes impériales n'aurait pas suffi pour provoquer une guerre, mais quand on les vit dénier l'autorité des ordonnances et des pouvoirs établis par la diète de Worms, rejetant de soi, malgré les assurances amies et les offres avantageuses, toute part de l'impôt levé pour la défense générale, on dut sentir à la cour de Maximilien une sincère indignation contre ces vassaux vendus à l'éternel ennemi de la patrie allemande. — L'envie et la rivalité des états souabes dont la Suisse avait dédaigné l'alliance se chargèrent d'abord du soin de la guerre: de là le nom de *guerre de Souabe* donné à cette lutte prolongée contre le chef de l'Empire, et dont le théâtre s'étendait des limites bourguignonnes aux vallées du Tyrol. Le premier résultat fut le plus important, c'est l'alliance des Suisses avec les Ligues Grises.— Large rempart couvert de défenseurs héroïques; c'est elles qui dans la querelle eurent le plus à souffrir.

Vainqueurs dans deux campagnes, la désunion des Confédérés avait seule empêché de durables conquêtes, les ennemis, battus sur tous les points de la frontière, s'étaient retirés; mais l'empereur revenait des Pays-Bas pour rallier à lui toutes ses forces et reprendre la guerre avec plus d'énergie. C'était au mois de mai 1499. La frontière du Rhin demeurait tranquille, excepté dans les environs de Constance, ville ennemie. « Mais les Grisons supportaient toutes les terreurs de la guerre. Ils devaient soutenir une dure épreuve et se montrer les dignes frères des héros de Morgarten et de Sempach. Après la prise des retranchemens de Frastenz (Vorarlberg), l'armée tyrolienne avait élevé dans la belle et

fertile plaine, connue sous le nom de Malserhaide, la bruyère de Mals, un camp très-solidement fortifié. Bordé par la rivière du côté de la vallée, il s'élevait contre le flanc des montagnes muni d'une double palissade, de tours de bois et d'une puissante artillerie, défendu par douze mille hommes. De là les ennemis inquiétaient les villages voisins, pillaient l'Engadine, dont ils emmenaient des ôtages [1]. Les Grisons résolurent enfin de tenter l'assaut. Au nombre de huit mille, ils s'avancèrent contre le camp, divisés en deux corps. C'était la nuit du 22 mai. L'une des troupes gravit le Schlingenberg, dans le but de tourner le camp, l'autre attendait que la première fît connaître par un signe son arrivée au sommet de la hauteur, pour attaquer alors par devant. Instruits de ce dessein, les Tyroliens partagèrent leur armée en trois divisions, la première chargée d'arrêter ceux qui arrivaient par la montagne, s'enfuit, saisie d'une aveugle terreur. Au lever du soleil, les Grisons arrivés non sans grand effort, à la cime, donnèrent le signe convenu et se précipitèrent sur l'ennemi, en phalange triangulaire. Le combat fut opiniâtre. La force irrésistible des Confédérés obligea le premier corps à se replier sur le second. Ici l'ardeur de la lutte s'exalta, terrible était le ravage de l'artillerie, et quand les deux corps furent enfin rompus, le troisième était debout, impénétrable, rassemblant autour de lui les fuyards. Les Grisons las de la route et d'un si long combat, entourés de leurs morts, de blessés sans nombre, désespérant de la victoire et de la vie, attendaient leurs frères avec un désir plein d'angoisse. Sur un pressant message ils arrivent enfin, le son de leurs cors jette la peur et le désordre dans les rangs ennemis. Le pont de Glurns se rompt sous les pas des fuyards, les vainqueurs les poursui-

[1] Massacrés à Méran après la défaite (Voyez plus haut, p. 168).

vent, arrachent des caves et des étables ceux qui s'y cachaient, tuant, pillant, brûlant, jusqu'à ce que les chefs ordonnent la retraite. La perte des ennemis monta à près de quatre mille morts; celle des Suisses fut de quelques centaines. Elle causa d'autant plus de regret, que le retard de la seconde division en était cause. Son commandant Dietrich Freuler de Schwytz l'avait arrêtée ; il se déroba par la fuite à l'indignation générale. Le butin fut considérable, plusieurs drapeaux, des canons, des cuirasses, beaucoup de munitions et de chars. La grande bannière de Tyrol fut suspendue à Coire dans l'Eglise de Notre-Dame. »

Tel est le récit qu'un historien patriote, Glutz-Blotzheim fait de cette sanglante et glorieuse mêlée, bientôt suivie d'une nouvelle et dernière bataille vers l'autre extrémité du théâtre de la guerre, à Dornach. — Celle-ci mit fin aux hostilités. Bâle et Schaffhouse entrèrent dans la Confédération, et l'on se partagea l'administration de la justice en Thurgovie, seul fruit de tant de victoires, pâture insuffisante à la cupidité des héros.

Je ne prétends point que toute cette histoire se fût retracée à mon esprit avec autant de netteté, dans le moment où je remontais le sentier dans les aulnes qui longe les digues entre lesquelles on a resserré la rivière.

Cependant la pensée de ce combat de Mals m'occupait. Je ne sais quelle impatience d'arriver, venant, je crois bien, d'indolence ou de fatigue, m'empêcha de remonter jusqu'aux lieux de la bataille. — Quoiqu'il en soit, j'avais repris bientôt la route de Valteline, et je m'étais arrêté dans le dernier village, à l'entrée de la gorge du Stelvio. J'avais marché toute la matinée et par un soleil brûlant. Aussi la perspective d'une montée de 5 à 6 lieues pour l'après-midi

ne flattait que très-médiocrement mon imagination. L'aubergiste était plein d'affabilité, grand, gros, protecteur, dînant apparemment mieux que ses hôtes : Costume et physionomie souabes; il me plaisait assez, plus que son hôtel. Il m'eût gardé volontiers sans doute, mais que faire jusqu'au lendemain?— Mon embarras était réel; voyageur à pied, humble, économe, je ne me serais jamais avisé du moyen par lequel je devais en sortir. — On entend un bruit de chevaux: la voiture s'arrête, et bientôt je vois entrer dans la chambre un jeune homme bien mis, aux traits agréables, qui comptait très-exactement avec son postillon. — Vous voyez, dit-il à l'hôte, que mon bagage est fort léger; ne pourrais-je pas passer la montagne avec un seul cheval? Si je ne me trompe, cela doit pouvoir se faire ici, comme en Italie?

—Si je ne vous parais point indiscret, monsieur, interrompis-je (car j'ai vainement essayé depuis de me persuader que j'avais attendu la réponse de l'hôte, et que sur son refus, la générosité m'avait dicté cette offre) je vous proposerais de continuer en chaise de poste, et je prendrais la liberté de vous demander une place à vos côtés. (Je ne savais pas, moi, que la poste autrichienne fut servie avec des chars à banc.)

Il voyageait seul comme moi depuis quelques jours; mon offre fut promptement acceptée. J'avais dîné; un coup-d'œil jeté sur les reliefs de mon repas le persuada de différer. — Le char est bientôt prêt, nous partons. Notre conducteur n'avait pas douze ans, mais en son esprit l'obstination était déjà virile. Fidèle à la consigne de ne point courir à la montée, il nous laissa, malgré la douceur des pentes et la légèreté de notre rustique équipage, faire toute la poste au petit pas. Au reste les chevaux avaient sans doute passé la matinée à labourer la plaine. Bientôt d'ailleurs nous ne nous

plaignîmes plus de la lenteur de notre marche, et notre attention se concentra tout entière sur le spectacle qui s'offrait à nos yeux. Laissant à droite Stelvio (Stilfs), village misérable qui, de sa colline dépouillée, regarde avec envie le chemin auquel il a donné son nom, nous arrivions au haut des premières pentes, et toute la majesté de la montagne nous apparaissait à la fois. Depuis ce jour, des années se sont écoulées; ce serait pitié que de vouloir, sans notes, sans un seul dessin, reproduire de pareils tableaux d'après un vague souvenir. S'il était vrai toutefois qu'une émotion puissante laissât toujours une trace dans l'ame, un reflet de cette grandeur devrait animer encore mes incertaines paroles; car jamais aspect soudain, jamais éclatante merveille n'excita plus de transports.

La route s'avance presque en plaine, entre deux montagnes très-élevées. Devant nous un rideau de sapins nous dérobe l'amas confus des moraines. Au dessus du bois s'élève un rocher immense, d'un bleu sombre, partout où n'a pu s'arrêter l'éblouissante neige. Deux grands glaciers hérissés, farouches, chargent ses épaules comme un manteau, et se rapprochent en se déroulant devant lui; d'innombrables cascades s'échappent de leurs flancs avec clameur... et quand le regard captivé par ces tableaux d'une fougue sauvage, s'élève un instant vers les cieux, il s'étonne en rencontrant les pures cimes de l'Ortles, hautes, calmes et graves, voilées de leur inexprimable blancheur et d'une tristesse éternelle.

Nulle autre route des Alpes ne côtoie d'aussi près, à ma connaissance, les flancs d'une montagne du premier rang; aussi nulle autre ne saurait offrir un tableau dont la grandeur et l'harmonie s'approchent de celui-ci. Nous étions dans les derniers sanctuaires des Alpes, et pourtant nous commencions seulement la montée. A droite sont des côtes

dépouillées, grisâtres, vers le haut couvertes de neige. C'est par là que le chemin s'élève pendant trois lieues encore, à partir du bas du glacier. La lumière était faible et pâle; les nuées touchaient quelquefois les aiguilles de l'Ortles, et la plus haute, sur laquelle il semblait neiger, se perdait véritablement dans l'infini, confondant sa blancheur avec la blancheur du ciel.

Je ne disais rien. Le chevalier donnait essor à son admiration en termes mesurés, et qui me parurent sincères. — Mais j'avais peine à voir sortir de cette bouche si jeune des expressions si froidement raisonnables. Dans cette réserve il n'y avait pas seulement aristocratie; quelque chose me rappelait une circonspection plus timide, et les habitudes d'une discipline qui comprime un peu l'essor de l'individualité. — Au fait, nombre de cordes et des plus vibrantes chez l'un de nous, doivent apaiser promptement leur murmure dans l'ame d'un noble de Lombardie, porteur d'un beau nom, qui se consacre au service du gouvernement autrichien, et fait ses études diplomatiques à Vienne, au collége de Marie Thérèse.

Il était fort gentil du reste, le noble écolier Diégo, malgré sa prudence de vingt ans. Quand nos extases se furent calmées, et qu'un contour de la route sinueuse nous eut dérobé pour quelque temps le grand tableau de l'Ortles, il se mit à me causer de son voyage de Vienne, de ses études, de ses espérances, de tout ce qu'il put conter sans se compromettre. Ce qu'il me dit du collége de Marie Thérèse m'intéressa beaucoup. Il faut faire preuve de noblesse antique pour être admis dans cet institut, exclusivement destiné à fournir des serviteurs à l'état dans les rangs de la diplomatie. — Une telle école doit rendre de grands services, en assurant la fixité des maximes qui règlent la politique de l'état. Je ne crois pas qu'il existe aucun établisse-

ment pareil en France ou en Angleterre; les fréquentes et soudaines variations auxquelles le gouvernement de ces pays est soumis, rendraient sans doute la chose impossible. L'Autriche, qui n'a pour soutenir sa position difficile, ni la prépondérance du glaive, ni d'immenses trésors, a besoin d'une diplomatie intelligente qui poursuive constamment le même but, et dont chaque membre soit animé de l'esprit qui dirige l'ensemble. — Je souhaitais au chevalier Diégo tous les succès imaginables, l'ambassade de Londres, l'hermine du Chancelier de l'Empire, et, pour commencer, quelque place d'attaché près de la légation en Suisse, afin qu'il put apaiser sa soif de notre pays. Le pauvre garçon, qui avait bien risqué d'être Suisse une fois (il était natif de Sondrio en Valteline), ne pouvait songer à obtenir la permission de visiter nos lacs et nos vallées que cette interdiction colorait à ses yeux de charmes indicibles. En vérité je ne trouvais pas son malheur bien grand. Ce qui l'attirait ce n'est pas l'intérêt que peuvent inspirer nos institutions toujours plus différentes de ce qui existe ailleurs en Europe, et les résultats partiels qu'elles ont obtenus; c'étaient de pures velléités touristes, et surtout le bruit qu'on fait de la Suisse au dehors. Il ne comprenait pas le parfum des violettes que l'on cueille aux gazons du Rütli; qu'aurait-il trouvé dans ma patrie qui surpasse en beauté les cyprès du lac de Côme ou les pyramides de l'Ortles? Cependant il brûlait d'y aller; il aurait pesté volontiers, je crois, contre la politique autrichienne, qui défendait sévèrement à ses sujets les pays infectés du poison libéral, tout en ouvrant les barrières de ses chemins à peu près à tout le monde. Il méditait des plans d'évasion par les cols ignorés de la Valteline; puis il se résignait en disant qu'un futur serviteur de l'état ne pouvait donner l'exemple de la violation des règlemens, et j'appuyais de mon mieux cette sage morale.—Cependant

nous nous élevions toujours; déjà nous dominions de bien haut les glaciers. La végétation cessait, seulement quelques grandes pensées des Alpes s'ouvraient çà et là dans les débris. Le soir baissait, fatigué des mille zig-zag de la route, glacé par le vent des cimes, je descendis, et me mis à lutter contre la rude pente de la montagne. Au bout de trois quarts d'heure j'avais atteint la maison de refuge qui marque le sommet. La route était découverte, mais humide; d'immenses monceaux de neige la bordaient des deux côtés; le bâton des caporaux y avait tracé des aigles impériales et les initiales des mots chéris «*Kaiser Franz.*» Un vent glacé me pénétrait, de tous côtés on ne voyait que la neige et le désert. Et cependant nous étions au milieu des chaleurs d'août, —mais à 8400 pieds au-dessus de la mer; nous entrions dans le domaine des glaces éternelles. A chaque contour la voiture sortait de dessous le couvert qui me la dérobait d'ordinaire. Toute la partie supérieure de la route, dans une assez grande largeur, est protégée au moyen d'un toit épais supporté par d'énormes poutres de chêne. On a voulu surtout prévenir par là le danger de l'avalanche. Quelle impression singulière doit éprouver celui qui l'entend rouler au-dessus de sa tête et tomber à quelques pieds de lui! Quelle que soit la rapidité de sa chûte, elle doit s'annoncer long-temps d'avance en passant sur les trente contours étagés l'un sur l'autre dans ce terrible chemin, et l'on a le temps de calculer les chances de salut qu'offre la solidité des constructions.—Avec tout cela j'aimais mieux passer là en été qu'en avril. Au reste, le service des postes s'y fait pendant toute l'année. Un traîneau volant dans ces pentes, entre ces pics immenses, au milieu du brillant désert, doit être, me disais-je, un spectable admirable même pour un enfant du Nord. Et ce spectacle, chose curieuse, il le faut aller chercher au berceau des fleuves d'Italie.

Loué soit Jésus-Christ! dit, en tirant son bonnet, un vieux pionnier regagnant son gîte. — *Loué soit Jésus-Christ!* réponds-je avec attendrissement. — Cette touchante salutation du Tyrolien ne devait plus frapper mon oreille, nous avions déjà traversé le petit vallon de neiges qui s'ouvre au haut du col, et nous redescendions rapidement. Le Tyrol était derrière moi.

(La fin au prochain numéro.)

ANNONCE.

—

MÉMOIRE

SUR LE SYSTÈME PÉNITENTIAIRE, ETC.

PAR M. C. AUBANEL,

Directeur de la Prison pénitentiaire de Genève.

MANUEL DES PRISONS

PAR M. GRELLET-VAMMY. — Genève 1837.

Howard, à la fin du siècle dernier, a donné une statistique qu'on peut regarder comme officielle, de l'état des prisons de l'Europe ; il apprit, non-seulement au monde, mais aux gouvernemens qui ne s'en doutaient guère, ce qui se passait dans ces maisons vouées à l'oubli, à la corruption et à l'arbitraire des agens inférieurs.

Je ne sache pas qu'avant lui, personne ait eu l'idée d'entreprendre un pareil travail. Des circonstances particulières, des mouvemens politiques, des mémoires, ont porté l'attention sur quelques prisons en particulier; on a parlé de celle de Pompéia où les captifs furent ensevelis dans les cendres du Vésuve, des cachots de l'inquisition, des plombs de Venise, de la Bastille, de la prison du Spielberg, mais combien d'autres dont on ne s'est jamais occupé! Ainsi, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'histoire des prisons est restée

inconnue, heureusement les traces des abus irréparables qui y ont été tolérés sont perdues, et ces vieilles murailles, qui ont vu tant de mystères, d'injustice et de douleur, ne les révèleront pas. Ce serait un triste récit que celui-là, poussé dans toute la profondeur des siècles qui nous précèdent, et dans quel temps! — Avec la jurisprudence du moyen âge, lorsque le faible n'avait pas de garantie, que le puissant était sans frein, dans un moment de passions violentes, où le droit de punir était le privilége dont les innombrables petits seigneurs qui couvraient l'Europe semblaient le plus jaloux.

Quand nous visitons, dans les contrées qui nous avoisinent, les restes de ces vieux châteaux, si pittoresquement placés; quand nous y admirons une vue brillante et les tableaux champêtres qui ont succédé à l'appareil de la guerre, ne découvrons-nous pas toujours parmi les ruines, des caveaux, des fosses au-dessous du sol, des cachots enchâssés dans les murs, dont les souvenirs contrastent avec les impressions d'une campagne paisible? Qui dira ce qui s'est passé dans ces ténébreuses demeures et les pleurs qui y ont été versés?

Il ne faut jeter un regard sur ces temps, que pour bénir Dieu de nous avoir placés dans un siècle disposé à s'opposer à tant de maux et où chacun, quelque faibles que soient son influence et ses moyens, peut contribuer à en prévenir le retour.

Du temps d'Howard, il existait deux genres de maux dans les prisons; leur mauvais état sous le rapport matériel, et celui sous le rapport moral. Ce furent les abus de la première classe qui déterminèrent la grande œuvre du réformateur, l'état des prisonniers était presque partout déplorable, même en Angleterre, ce pays qui se vante à bon droit d'être dans les premiers rangs de la civilisation. Howard

n'épargne point ses compatriotes dans le compte qu'il rend de son inspection: les détenus étaient abandonnés aux caprices et à l'avidité des geôliers; en vain le parlement, pour améliorer leur sort, rendait des arrêts; ces arrêts de l'exécution desquels on négligeait de s'assurer, étaient mis de côté; dans plusieurs maisons la nourriture était insuffisante; à leur sortie, les condamnés, les prévenus même reconnus innocens, reparaissaient dans la société pâles, exténués, incapables de pourvoir à leur subsistance. La fièvre des prisons faisait d'affreux ravages parmi les détenus, souvent même, du banc des accusés, elle avait gagné le siége des juges et elle s'était répandue dans la ville où se tenaient les assises. L'indulgence d'un grand nombre de geôliers était encore plus à déplorer que la dureté de quelques autres; tout était calculé pour que les faibles ressources des prisonniers vinssent promptement s'accumuler dans la bourse de leur maître. Dans plusieurs maisons de correction, Howard a trouvé affiché le tarif des droits exigés comme bienvenue à la place des arrêts du parlement, dans d'autres, il a vu des billards et des jeux de paume; presque partout le jeu, la débauche, la boisson, étaient tolérés et encouragés. Dans quelques prisons même, le concierge réunissait à ses fonctions celles de cabaretier, et les exerçait toutes les deux dans le même local. Les jours de marché, les bouchers et les paysans venaient s'asseoir à la même table que les condamnés, et boire avec eux.

La description que fait Howard de plusieurs prisons dans d'autres parties de l'Europe présente de hideux tableaux et remplit l'ame d'une tristesse profonde.

Dans un pays tel que l'Angleterre, l'ouvrage d'Howard dut produire une grande sensation, il fit rougir le gouvernement et les gens de bien, et provoqua plusieurs mesures, sans que cependant l'effet en fût très-considérable. Ce n'est

que de nos jours que la réforme est devenue d'un intérêt général. Les efforts de l'Amérique du Nord, ses essais, ses tâtonnemens l'ont conduite au système pénitentiaire sur lequel les yeux des gouvernemens les plus avancés de l'Europe et ceux des publicistes sont maintenant fixés.

Dans les pays sagement organisés, il existe maintenant peu d'abus matériels dans les prisons, et ces abus tendent à diminuer chaque jour par l'attention portée sur ce sujet. C'est par cette amélioration que le système régénérateur doit commencer; le premier pas est fait, mais aussi combien d'états en Europe qui ne sont pas plus avancés qu'on ne l'était à la fin du siècle dernier? Combien de maisons de détention qui auraient besoin d'un second Howard pour en dévoiler les misères? Il ne faut pas se lasser d'assiéger les prisons et de dire bien haut ce qu'on a vu. Les gouvernemens qui ne permettent pas de visiter celles qui sont sous leur inspection, c'est qu'ils se sentent coupables et qu'ils craignent de laisser voir ce qu'ils craignent de voir eux-mêmes. Il faut le dire, par leur nature même, les prisons échappent à la publicité, elles échappent à cette pitié publique qui, fortement exprimée, est le grand redresseur des torts; c'est le mystère qui fait le mal; les prisons sont une de ces parties éloignées du corps humain où les remèdes ont le plus de peine à atteindre, elles sont restées longtemps, et elles sont même encore en arrière du mouvement d'amélioration qui se fait sentir partout. Chose étonnante, la société a cherché à porter remède aux maux qu'elle n'avait pas créés immédiatement, la misère, la maladie, et elle fermait les yeux sur des désordres auxquels elle avait elle-même donné naissance. Elle abandonnait des prisonniers à leur déplorable sort; que dis-je, elle les entassait et les forçait dans le séjour du malheur et dans l'école du crime. Mais aujourd'hui, non content de procurer aux détenus le

bien-être matériel qui est dû à des hommes dont on décide la position, on cherche à les préserver de l'influence corruptrice que la réunion de tant de vices et d'oisiveté doit nécessairement produire ; bien plus, on veut faire de leur châtiment ce qu'il aurait dû toujours être, un moyen de régénération.

Maintenant que le régime pénitentiaire paraît prévaloir parmi les esprits éclairés et que ses grands traits sont généralement admis ; bien des questions secondaires ne sont pas encore résolues. Peut-être y aurait-il de l'inconvénient à décider *a priori* différens points de détail ; tel régime peut être préférable dans un certain climat avec les habitudes et l'esprit du peuple qui l'habite et il doit être modifié chez une nation qui a d'autres mœurs. Le caractère de la nation, la nature de son gouvernement, les ressources du pays, peuvent avoir de l'influence sur la solution de certaines questions ; d'ailleurs, gardons-nous d'imaginer avoir atteint la perfection, étudions sans cesse, et ne craignons pas de reconnaître que nous avons pu nous tromper ; avouons seulement qu'une fois la grande plaie des prisons dévoilée, cette plaie qu'on a voulu ignorer si long-temps, les gouvernemens ne peuvent plus se refuser à y porter un prompt remède par tous les moyens qui sont en leur pouvoir ; ceux qui ne sont pas entrés les premiers dans la carrière auront l'avantage d'avoir des antécédens pour les guider, ils profiteront de l'expérience de leurs devanciers et ils échapperont ainsi à des erreurs et à de grandes pertes matérielles.

Pour stimuler, ou pour seconder le vœu des gouvernemens, le concours d'hommes éclairés était nécessaire ; on voit tous les jours paraître des ouvrages sur l'œuvre de la régénération des prisons ; le tableau des maisons établies d'après le nouveau régime, la discussion des différences de quelques principes qui divisent encore ceux qui s'en occu-

pent, les récits des tentatives de tout genre pour améliorer le sort des détenus, sont d'une grande utilité pour avancer une cause digne de l'attention des hommes éclairés et des hommes religieux ; on doit de la reconnaissance aux jurisconsultes, aux magistrats, aux gens de bien qui vont étudier le système en Amérique, en Suisse, partout où il a été admis, et qui donnent ensuite le résumé de leurs observations et de leurs réflexions ; mais ne faut-il pas placer en première ligne les écrits des administrateurs eux-mêmes, qui, après une pratique de plusieurs années, et de constantes études, se décident à publier les résultats de leur expérience ?

L'ouvrage de M. Aubanel a obtenu l'attention qu'il méritait. « Il me semble, dit-il, qu'après vingt ans d'expérience de l'administration des prisons de mon pays sous différens régimes, et notamment onze ans de pratique du mode actuel, je pouvais soumettre mes vues au gouvernement de France. »

M. Aubanel a été chargé de la difficile tâche d'opérer dans la prison de Genève la transition de l'ancien système au nouveau, de plier des hommes engourdis dans le laisser-aller de la routine, au joug sévère de la nouvelle règle, il connaît pour les avoir vus long-temps, les inconvéniens de la précédente discipline, ainsi que les difficultés et les exigences de celle qui lui a succédé. Qui aurait plus d'autorité que lui, pour en parler avec connaissance de cause ? Bien plus, il a suivi toutes les phases du système actuel, les tâtonnemens, les oscillations qui, à Genève comme ailleurs, ont signalé sa marche.

Il nous donne les fruits d'une étude constante de plusieurs années ; n'est-il pas un de ceux auxquels les philanthropes dont les ouvrages ont précédé le sien, sont venus demander des renseignemens, des faits, des lumières ? Ce

n'est point un écrivain impatient de communiquer ses idées au public, c'est le directeur d'un pénitencier qui cède au devoir qu'il se croit imposé, de dire ce qu'il a appris, qui ne prend la plume qu'à regret, et qui est obligé de la poser souvent, détourné par les détails de ses fonctions qui le pressent.

La tâche de directeur d'une maison pénitentiaire est complexe, elle est double de celle de concierge d'une prison de l'ancien système, et elle exige chez celui qui la remplit de tout autres qualités. Si il est zélé pour son œuvre, il joint aux soins de la surveillance l'intérêt de la partie morale et de régénération. Il faut accorder ces deux influences qui commandent dans la maison, qui souvent font naître des vues, demandent un esprit différent, et, quelquefois même, marchent en sens opposé. L'administration tient toujours à sa prééminence, à ses anciennes allures, à ses chiffres. Il le faut, et cependant si l'on donne aux chiffres trop de valeur, si ils s'opposent à des améliorations nécessaires, à quoi sert un surcroît de dépenses qui n'atteint pas encore son but? A quoi bon une pâle esquisse du régime pénitentiaire?

La révolution qui s'opère dans les prisons est d'une haute portée, elle aura des conséquences plus grandes qu'on ne le pense, elle forcera, si elle s'accomplit, à d'immenses changemens dans la législation pénale. Quand on aura suivi le système dans tous ses détails, on comprendra que rien ne ressemble moins à une ancienne prison qu'une prison pénitentiaire : les cris, les chants, les paroles grossières, l'oisiveté sous les formes les plus hideuses, sont l'essence d'une prison négligée et abandonnée à elle-même; dans l'autre, la ponctualité, l'ordre, le travail, le silence; l'ancien détenu était l'homme le plus délaissé; le nouveau, le plus surveillé, le plus contraint, tous ses mouvemens sont comptés. J'ai passé quelques heures, occupé de recherches, dans

la salle de réception de Genève, qui communique avec quatre ateliers dont les fenêtres n'ont de vue que sur les cours des détenus, où le directeur donne ses ordres, où le contre-maître épure ses comptes; cette salle est d'une tranquillité remarquable : là, point de ces bruits habituels aux prisons ordinaires, de ces verroux qui s'ouvrent, de ces portes qu'on ferme avec fracas, de ces fers qui battent sur le pavé à chaque pas de celui qui les porte; je n'entendais que le bruit du pilon du condamné qui brisait des drogues; les agens de l'administration, cédant à l'influence générale, se faisaient à peine remarquer. J'oubliais où j'étais, je me croyais dans une silencieuse bibliothèque, lorsque le bruit de la cloche qui m'indiquait la fin des travaux me tira tout-à-coup de cette illusion.

Le profond silence qui règne autour des prisonniers produit une impression qui ne s'efface pas promptement, et par l'effet que ces rassemblemens mornes et solennels font sur celui qui y assiste une heure seulement, on comprend qu'un semblable régime prolongé de longues années, doit créer pour celui qui y est soumis, une existence toute nouvelle, une existence terrible.

Il y a loin de la position du prisonnier actuel à celui du temps d'Horace :

« Crura sonant ferro, sed canit inter opus »

Pendant le travail, l'absence de conversation ne paraît pas très-extraordinaire, elle peut s'expliquer par l'application que l'ouvrier met à sa tâche; il y a dans le soin d'un homme qui contourne et qui plie de l'osier, qui façonne un morceau de bois, un intérêt qui peut l'absorber assez pour qu'il se croie seul. Nous sommes accoutumés à voir souvent la règle exiger le silence; les enfans doivent se taire à l'école, dans les rangs, les soldats sont silencieux; mais à l'heure du délassement, au moment du repas, dans ce moment

de réunion qui inspire l'entrain qui délie les langues les plus taciturnes et fait trève à la préoccupation, ce silence obstiné a quelque chose de surnaturel. Une loi inflexible interdit à ces travailleurs qui ont terminé leur ouvrage, non seulement la gaîté et la communication de leurs pensées, mais elle leur ordonne de rester étrangers les uns aux autres; pas un sourire qui indique qu'ils se comprennent, pas un geste qui les mette en rapport. Des muets doués d'intelligence, des hommes qui parlent des langues différentes, se créent bien vîte un langage; ici, nulle volonté apparente de se mettre en communication; renoncer à ses semblables, désapprendre la vie sociale, lui devenir complétement étranger, se replier sur soi-même, vivre avec soi, avec soi seulement; voilà l'essence de la vie pénitentiaire.

Il faut quelque chose pour remplir le vide que laissent tant de privations et de sacrifices; il faut une pensée grande, dominante, pour occuper ces esprits qui n'ont plus la ressource des mille distractions, des mille intérêts qui naissent des incidens et des entretiens journaliers de la vie; il le faut surtout pour des hommes qu'on arrache aux plaisirs d'une vie dissolue et tumultueuse et aux émotions d'entreprises hasardées, qui doivent même renoncer aux souvenirs du passé et à l'espoir d'une évasion qui soutient toujours le prisonnier. Pour remplir ces cœurs qui n'ont plus rien, il faut un intérêt nouveau qui les entraîne dans une autre existence, il leur faut un but, une espérance. Cette grande pensée doit régner dans la maison, elle doit se présenter sous toutes les faces à des hommes qu'on veut amener à régénération, c'est par elles qu'ils doivent se rattacher à une vie dépouillée de toutes ses douceurs, autrement le système pénitentiaire crée un vide affreux et n'offre rien pour le remplir.

Si l'aspect de la prison nouvelle est si différent de celui de l'ancienne, c'est que les principes qui l'ont fait élever sont

tout autres que ceux qui, jusqu'à présent, avaient dirigé l'administration.—Quels sont ces principes?— M. Grellet vous le dira, il vous fera comprendre que, jusqu'ici, la société, en négligeant les intérêts moraux des détenus a été d'une extrême injustice envers ces malheureux, et qu'il ne lui est maintenant plus permis de s'endormir dans sa coupable insouciance.

L'auteur, qui s'occupe spécialement de la partie morale des pénitenciers, s'applique à l'analyse des principes qui doivent diriger cette œuvre; pour en déduire les conséquences, il en étudie les effets sur les détenus qu'il a longtemps suivis en sa qualité de membre du Comité moral; il dit les dispositions ordinaires aux coupables à leur entrée en prison et les résultats du régime sur eux, d'après leurs différens caractères; il porte dans l'étude qu'il fait du cœur humain et des effets du nouveau système sur les condamnés, dans l'analyse et la discussion de ce système, des sentimens si relevés, tant de délicatesse, de profondeur et de véritable piété, qu'il rend la lecture de son Manuel agréable et utile, même à ceux qui ne s'occupent pas des prisons.

Il serait difficile, en le citant par fragments, de donner une idée d'un ouvrage aussi suivi, aussi serré, aussi logiquement écrit et dont l'auteur a autant subdivisé et méthodiquement classé les différentes parties. Il faut, en le lisant avec attention, se livrer aux idées nouvelles et aux nombreuses réflexions que cette lecture fait naître.

Genève, février 1838.

DE LA DÉCISION.

—

Première lettre.

Mon cher ami,

Nous nous sommes souvent entretenus de cette grande qualité et nous en avons reconnu toute l'importance. L'homme qui en est dépourvu est un être digne de pitié; il ressemble à une frêle nacelle, jouet de tous les vents. C'est une triste chose, en effet, de ne savoir jamais positivement ni ce qu'on veut être, ni ce qu'on veut faire.

Pour peu que nous observions les hommes, nous avons de fréquentes occasions de remarquer combien l'irrésolution et la faiblesse de caractère sont communes et funestes. Nous voyons souvent un homme hésiter long-temps et péniblement, entre deux partis à prendre, tout en gémissant de l'angoisse que lui causent ses hésitations, et en ayant honte de la faiblesse qu'elles trahissent. Une légère impulsion le pousse tour à tour d'un côté ou de l'autre; et, tandis que son esprit flotte ainsi dans une pé-

nible incertitude, il souffre de ne pouvoir appeler à son secours quelque idée nouvelle, quelque motif déterminant qui fasse pencher la balance : il s'irrite de n'avoir pas plus de volonté, et en est réduit à soupirer après quelque chose ou après quelqu'un qui vienne l'arracher aux tourmens de l'indécision.

Il arrive souvent aussi qu'une résolution déjà prise est renversée par suite de la faiblesse du caractère. Tel homme se décide un jour à commencer le lendemain un petit voyage. Il n'est pas obligé de l'entreprendre ; mais il lui semble cependant qu'il a de bonnes raisons pour le faire. Le lendemain arrive, et sans qu'il puisse se l'expliquer, les bonnes raisons qu'il avait pour se mettre en route ont singulièrement perdu de leur force ; il les voit, comme le soleil, à travers un brouillard, elles ne se présentent plus à son esprit, ni avec clarté, ni avec puissance ; il a peur du temps qu'il fera ; il voudrait presque que le ciel fût plus menaçant encore ; les fatigues et les contrariétés qu'il a éprouvées dans de précédentes excursions, apparaissent à son esprit comme tout autant de fantômes, et se rangent en bataille devant lui. Il ne sait plus que faire et demeure dans le doute jusqu'au moment où il voit qu'il est trop tard pour se mettre en chemin.

Tel autre sent qu'il devrait quitter les lieux qu'il habite. Mais au moment où il est sur le point de faire une première démarche dans ce but, son imagination lui présente tout-à-coup tous les désavantages réels du changement qu'il projette ; elle lui en dépeint en couleurs exagérées tous les désavantages possibles ; elle réveille vivement en lui la répugnance qu'il est naturel d'éprouver à la pensée de quitter des lieux que l'habitude a rendus chers; son attachement pour les amis dont il devra se séparer prend une force toute nouvelle, et il balance encore, long-temps après que son jugement et peut-être sa conscience ont prononcé qu'il devrait être parti.

Ici c'est un homme qui pense qu'il ferait bien d'apporter quelque changement à sa manière de vivre, peut-être à ses habitudes domestiques ou à ses rapports avec la société. Serait-ce désirable ? Il lui semble que ce serait très-désirable. Il voudrait que cela fût déjà fait. Il va mettre incessamment la

main à l'œuvre. Le lendemain il se demande si, dans le fait, ce serait agir avec prudence? s'il a assez réfléchi à la chose? s'il a examiné tous les côtés de la question? s'il n'y aurait réellement rien à craindre? si le moment est favorable? si l'on n'en parlera pas, et ce qu'on en dira? C'est ainsi que sans renoncer positivement au sage dessein qu'il avait formé, il recule lorsqu'il s'agit de le mettre à exécution, désirant vivement pouvoir se persuader à lui-même qu'il ferait bien de l'abandonner. Il voudrait presque que cette bonne pensée ne lui fût jamais venue; car elle n'a été pour lui qu'une source de malaise intérieur. Cependant la semaine suivante, la sagesse et les avantages de la réforme qu'il projetait le frappent de nouveau beaucoup. Mais, se dit-il à lui-même, est-elle aussi pratiquable que lorsque j'y ai pensé pour la première fois? Pourquoi pas? On a fait des choses plus difficiles. Avec de la fermeté on vient à bout de tout; les difficultés sont les stimulans des ames fortes; il est glorieux de les vaincre. Après tout, que m'importe l'opinion du monde? Je n'hésite plus; je suis décidé. . . Il fait un premier effort. Un obstacle imprévu se présente. La nouveauté de sa position l'embarrasse et le met mal à l'aise. Il ne sait comment s'y prendre pour aller en avant. Les questions et les plaisanteries de ses amis le déconcertent; son ardeur diminue, bientôt elle s'éteint. Il se demande de nouveau, pour s'excuser à ses propres yeux, si la réforme qu'il médite est sage, si elle est nécessaire, si elle est possible, et finit par abandonner encore une fois son projet, probablement pour le reprendre de nouveau, quand son esprit aura subi une révolution nouvelle.

L'homme d'un caractère faible et irrésolu se demande quelquefois avec surprise par quelle fatalité toutes les difficultés possibles se présentent sans cesse sur son chemin, et comment il arrive qu'il se trouve toujours placé dans la position la plus embarrassante où un homme puisse se trouver? Incapable de former un plan de conduite bien arrêté d'après le véritable état des choses, il rêve sans cesse un état de choses imaginaire qui l'aurait, pense-t-il, délivré de toutes ses perplexités. Il se complait dans la pensée de la vigueur et de la persévérance qu'il

aurait pu déployer, si sa santé, son âge, ses talens avaient été tout autres; s'il s'était lié plus tôt avec telle ou telle personne; si ses amis avaient pris à lui plus d'intérêt, ou si la fortune l'avait plus favorisé. On dirait à l'entendre que ces divers avantages qu'il regrette de ne pas posséder étaient au nombre des droits qu'il tient de sa naissance, et qu'il en a été dépouillé par une destinée capricieuse et ennemie de son bonheur. C'est ainsi qu'il passe son temps à se plaindre, au lieu d'observer d'un œil vigilant et de saisir d'une main hardie toutes les ressources possibles de sa situation réelle.

Un homme dépourvu de force de caractère ne s'appartient, pour ainsi dire, pas à lui-même. S'il osait affirmer qu'il est son propre maître, la moindre bagatelle, le souffle du vent, une toile d'araignée viendrait bientôt le punir de son orgueilleuse présomption, et manifester, à sa honte, la futilité des résolutions par lesquelles il prétendait prouver l'indépendance de son âme, et celle de sa volonté. Un tel homme appartient à tout ce qui cherche à se saisir de lui. Chaque chose vient tour à tour en faire la conquête, en l'arrêtant dans sa marche; il en est de lui comme de ces brins de paille ou de ces bûchettes flottant au bord d'une rivière, qui sont interceptés par chaque mauvaise herbe et entraînés par les moindres courans. Il peut bien prendre une résolution : mais il ne l'exécutera que si toutes les fluctuations d'esprit dont il est le jouet ne viennent pas la renverser. Comme son caractère lui interdit toute prévoyance de la conduite qu'il tiendra, vous pouvez vous le représenter attendant lui-même avec curiosité et avec étonnement, de voir quelle direction ses pensées et ses actions sont destinées à prendre le lendemain; ainsi qu'un laboureur qui doit souvent convenir que ce qu'il fera le jour suivant dépendra des vents et des nuages.

Les vues et les déterminations de l'homme irrésolu dépendent toujours en grande partie des personnes qui se trouvent sur son chemin; et comment, subissant chaque jour des influences si nombreuses et si diverses, ne serait-il pas inconséquent et changeant? Quelque bien conçues et quelque arrêtées que lui paraissent le matin ses idées, il se peut bien qu'il rencontre le soir

même un homme qui le fera complétement changer de manière de voir. Malgré tous ses efforts, il dépendra toujours de tous ceux qui voudront s'emparer de lui, pour en disposer selon leur bon plaisir. Sa faiblesse de caractère dit assez qu'il est fait pour se soumettre, et pour passer de main en main comme un esclave. Il arrive quelquefois, il est vrai, que l'homme irrésolu tombe sous la direction permanente d'un caractère supérieur qui devient, pour la vie, son guide et son oracle, et lui imprime une marche régulière et ferme : mais ce n'est là qu'un accident.

C'est en grande partie d'après une succession d'événemens que nous ne pouvons ni prévoir, ni empêcher, que nous devons former nos plans de conduite. Mais à cet égard il y a souvent cette immense différence entre deux hommes, que l'un se plie aux événemens, tandis que l'autre s'en empare. Il est tel homme qui semble poussé en avant sur le chemin de la vie par une succession d'événemens qui se le transmettent en quelque sorte sans résistance, et dans un état passif, parce qu'il n'a point de principes arrêtés par lesquels il puisse contraindre les circonstances à concourir à l'accomplissement de ses plans. Ce n'est pas lui qui s'est saisi des événemens, ce sont les événemens qui se sont saisis de lui. Il est des hommes, au contraire, qui, traversant la vie avec une volonté inflexible, avec une résolution inébranlable, ont paru, en quelque sorte, faire conspirer toutes les circonstances quelles qu'elles fussent à l'accomplissement du but qu'ils se proposaient; aussi réellement que si, par une intervention directe, ils les avaient dirigées vers ce but. Il est remarquable en effet de voir comme les chances de la vie, s'il est permis de s'exprimer ainsi, semblent quelquefois s'incliner devant un homme qui ne veut pas s'incliner devant elles, et consentir à servir une entreprise qu'au premier abord et dans leur tendance naturelle, elles semblaient devoir renverser.

Vous en avez probablement rencontré des exemples, quoiqu'ils soient comparativement peu nombreux. Il se peut que vous ayez vu un homme de ce caractère dans un état d'indécision sur quelque affaire par rapport à laquelle il fallait qu'il se décidât parce qu'il fallait qu'il agît. Mais tout en lui vous a mon-

tré que son parti serait bientôt pris ; s'il vous a communiqué ses pensées, vous l'avez vu marcher avec tant d'intelligence et de fermeté vers une décision, que vous avez été convaincu qu'elle ne se ferait pas long-temps attendre ; et vous auriez été bien surpris, si, le lendemain, vous l'aviez trouvé hésitant et balançant encore. Le travail d'un esprit de cette trempe pour prendre une détermination, ne ressemble en rien aux fluctuations d'une âme faible et incertaine. Savoir se décider d'une manière rationnelle est un des premiers besoins et un des premiers symptômes d'un caractère ferme.

Une fois la détermination prise et le plan d'action arrêté, nul doute que l'exécution ne suive de près. Un homme doué d'une vraie fermeté de caractère délibère pour agir, et le plaisir qu'il goûte à échapper à un état momentané d'incertitude, le pousse à l'action avec une force de plus Un tel homme n'examine pas sans fin et sans cesse les conclusions auxquelles il est arrivé ; il ne s'arrête pas long-temps à prendre conseil des autres, après qu'il a cessé de prendre conseil de lui-même. Il ne peut pas demeurer inactif au milieu de ses résolutions et de ses projets. Nous ne serons pas long-temps sans entendre parler de ce qu'il a fait. Peut-être ignorons nous complétement ses moyens d'action ; mais nous sommes sûrs qu'il en trouvera, s'il y en a. Une volonté telle que la sienne, ressemble à une de ces rivières qui finissent toujours par se frayer un chemin à travers tous les obstacles.

Un des avantages les plus positifs d'un caractère ferme, c'est que son ardeur et ses forces ne se consument pas en vain. Un homme qui a devant lui une grande entreprise, n'a pas trop de chaleur d'âme et d'énergie pour le moment de l'action ; en conséquence il est important qu'il n'en perde point avant ce moment décisif. Mais rien ne tend plus puissamment à détruire toute vigueur dans l'action, que les fluctuations pénibles et prolongées par lesquelles, tour à tour, on prend une résolution, on l'abandonne, et on la reprend de nouveau : car rien ne dépense davantage la chaleur de l'âme. Le cœur s'épuise et s'irrite lorsqu'il est la proie d'une alternative d'excitations contraires les

unes aux autres, et dont il sent, à sa confusion, qu'elles n'aboutiront à rien. Dans des occasions importantes, il a souvent fallu plus d'efforts pour prendre un parti au milieu de longues incertitudes, qu'il n'en aurait fallu pour agir, et cela sans que l'âme ait été soutenue par l'énergie qu'elle puise dans son activité même. Quand les forces de l'âme ne s'épuisent pas en vaines rêveries et en résolutions avortées, elles peuvent être mises tout entières au profit de l'énergie dans l'action et de la vigueur dans les efforts.

En outre, la fermeté de caractère nous soustrait le plus souvent en grande partie à cette intervention d'autrui, indiscrète à la fois et fatigante, à laquelle l'homme irrésolu ne saurait échapper. La faiblesse, sous quelque forme qu'elle se montre, offre un appas à la présomption; et il est assurément bien permis d'aspirer à la possession d'un caractère qui nous mette à l'abri de la sottise et de l'impertinence d'autrui. Quand la fermeté d'un homme est bien reconnue, il est remarquable de voir à quel point on respecte son indépendance et sa liberté. On n'est pas très porté à essayer de juger, de ridiculiser, ou de conduire un homme dont on connaît la détermination de caractère. La conviction qu'on a de l'énergie de sa volonté, impose silence aux vaines prétentions de ceux qui voudraient l'embarrasser ou le guider, et à la malice de ceux qui se sentiraient disposés à le combattre. On sent par rapport à lui, comme par rapport au destin, que les décrêts d'une intelligence si ferme doivent être bien arrêtés, ou que du moins ils ne peuvent pas manquer de s'accomplir.

Et non seulement la fermeté de caractère assure à l'homme qui en est doué, une grande liberté d'action, mais encore elle lui donne beaucoup d'ascendant sur ceux au milieu desquels il est appelé à agir. S'il n'a rien d'arrogant, ni dans son ton ni dans ses manières; si sa fermeté est accompagnée de douceur et de mesure; si sa conduite ne porte pas seulement l'empreinte d'une volonté ferme, mais aussi celle d'une raison élevée et d'une vraie sagesse, il n'excitera ni l'esprit de défiance, ni l'esprit de rivalité; et sa volonté prendra un empire irrésistible sur

un grand nombre d'hommes qui s'estimeront plus heureux et plus assurés de réussir en entrant dans ses vues et en se laissant guider par lui, qu'ils n'auraient pu l'être en se dirigeant eux-mêmes avec irrésolution et avec anxiété au milieu de leurs incertitudes. Il est bien des pères et des mères qui ont gouverné leur famille dans l'esprit que je viens de décrire, et qui ont obtenu des résultats qui prouvent avec quelle facilité des personnes d'âge et de caractère différens apprennent à se soumettre aux décisions d'un esprit ferme, agissant d'après un système sage et équitable.

La dernière ressource dont se prévalent quelquefois pour parvenir à leur but, les hommes doués d'une grande force de caractère, c'est de persister, sans que rien puisse les ébranler, dans leurs déterminations et dans leurs efforts. Je me souviens d'en avoir vu un exemple admirable dans un vieillard que j'ai beaucoup connu. Faisant partie d'un jury qui avait à prononcer sur une question de vie et de mort, il était convaincu, contre l'opinion des onze autres membres, de l'innocence de l'accusé, et avait pris la résolution de ne pas le laisser condamner. Dans le but de le sauver, il commença, avec raison, par chercher à faire partager son opinion aux autres membres du jury et y consacra plusieurs heures. Mais il vit bientôt que tous ses efforts seraient inutiles et qu'ils épuisaient en vain ses forces. Il déclara alors avec calme aux autres membres du jury qu'il s'agirait de voir qui d'eux, ou de lui, pourraient endurer le plus longtemps la prison et la faim, et les assura que, quant à lui, il mourrait plutôt que de consentir à condamner l'accusé. Ils passèrent environ vingt-quatre heures dans cet état ; au bout de ce temps-là le jury entier déclara le prisonnier non coupable. — Il n'est pas nécessaire de rien ajouter pour démontrer l'indispensable nécessité de la fermeté de caractère pour accomplir quelque chose d'éminemment grand, ou d'éminemment utile. On comprend sans peine que toutes les voies par lesquelles on peut parvenir à une éminente supériorité, ou à une puissante influence, sont tellement remplies d'obstacles et hérissées de difficultés que celui-là seul peut les surmonter qui est doué d'une volonté inflexible.

LE CANTON DE SAINT-GALL.

I.

Le canton de Saint-Gall est moins connu qu'il n'est digne de l'être. La nature et l'histoire ont enrichi son sol à l'envi de la plus singulière diversité. De la tête neigeuse du *Calanda* jusques aux forêts d'arbres fruitiers dont se pare la rive du lac de *Constance*, du *Rhinthal* délicieux aux vertes prairies de *Rapperschwyl*, d'autres climats, d'autres productions, d'autres mœurs surprennent incessamment la curiosité du voyageur. Nos lecteurs s'arrêteront peut être quelques momens avec intérêt à considérer ces changeans tableaux ; nous essayerons ensuite de faire voir par quelques idées comment ces élémens dissemblables se sont combinés en un seul *état* et de quelle vie cet état est animé.

Qui n'a déjà entendu parler de ce pays bizarre qui entoure un autre pays comme un anneau? Trois bleus lacs relèvent sa beauté, des rivières fécondantes, libres ou dirigées par un art ingénieux l'enlacent comme des filets de perles. Au centre s'élève le Sentis majestueux dont les rameaux le séparent d'Appenzell.

Les frontières du canton de Saint-Gall sont naturelles dans leur plus grande étendue. Au nord cependant, hors l'endroit où le lac de Constance le sépare de l'Allemagne, son territoire se termine sans limite précise au milieu des collines plus humbles de la Thurgovie. A l'est, le Rhin nous sépare de l'Autriche et de la petite principauté de Lichtenstein ; les hautes cîmes des Alpes des Grisons et de Glaris se dressent au midi ; la Linth d'abord, le lac de Zurich, puis la chaîne de l'Allmann dominent la frontière orientale, du côté de Glaris, de Schwytz et de Zurich.

Le système de montagnes du canton de Saint-Gall est assez compliqué. Nous n'avons des Alpes du *Sentis* que le revers méridional. Un de leurs rameaux, d'assez faible élévation, sépare les vallées de la Thour et du Neker. Quand les pentes septentrionales retrouvent le territoire Saint-Gallois, elles ne sont déjà plus que des côteaux sans importance. Les Alpes de Glaris abaissent sur nous leurs chaînons septentrionaux. Là s'élève la *Scheibe,* borne géante des Grisons, de Glaris et de Saint-Gall. Les *Graue Hœrner* [1] sauvages plongent dans la profonde vallée de Sargans où le Rhin paraît se demander, indécis, s'il coulera vers l'occident ou s'il poursuivra vers le nord la course commencée, comme il fait depuis les anciens jours. Cette chaîne laisse quelques points de débarquement à la côte méridionale du lac Wallenstadt, sur le bord opposé la vague se brise partout contre une muraille escarpée. Quel château fort s'appuie à ce boulevard ?

C'est une chaîne de grandes montagnes qui traverse le canton d'orient en occident, sépare le pays central des vallées plus tièdes du sud, se soulève une dernière fois avec quelque fierté au *Hörnli,* la montagne Zurichoise, et se perd dans les âpres forêts du Murgthal, en Thurgovie. Changeant plusieurs fois d'élévation et de caractère, cette chaîne reçoit aussi plusieurs noms. La partie la plus haute, au midi, s'appelle *Kurfürsten.* Ce nom vient-il des électeurs (Kurfürsten) du Saint Empire

[1] Les Pics gris.

Romain, ou des pentes de gazon où paissent les vaches (Kuh-Firsten) c'est une grande querelle dont nous n'essayerons pas de nous mêler. Nous les aimons, ces montagnes, les plus belles du pays, elles sont bien à nous. Elles nous sont ce qu'est aux Bernois leur Jungfrau, à Lucerne son Pilate, au Pays de Vaud sa Dole aux lointains horizons ou ses Diablerets pleins de mystères. Elles baignent leurs pieds au lac des Vales [1], et s'enveloppent dans le manteau vert des plus beaux pâturages. Et quand, au soir, leurs sept pointes neigées plongent dans le ciel bleu, et s'animent d'un dernier rayon du soleil, le cœur saisi de cette beauté, salue, attendri, le diadème dont le Seigneur a paré notre libre patrie. Nous les quittons pour jouir de beautés nouvelles. La seconde partie de la chaîne, séparée des Kurfürsten par l'*Ammonberg* (mons amœnus) a reçu le nom de sa principale sommité, le *Speer*, qu'on apperçoit de fort loin, comme une pyramide artificielle entourée de pyramides moins considérables. Ces montagnes s'abaissent contre le *Hummelwald*, où elles s'unissent au troisième membre de la chaîne, les monts *Allmann*, qui courent au nord. Ceux-ci sont de médiocre hauteur, mais sauvages, couverts de forêts noires dont les prairies adoucissent rarement l'aspect. Ils dressent sur notre frontière les têtes du *Schnebelhorn* et du Hörnli, et quittent là notre canton.

Quelle diversité ! Au midi, des glaciers, au centre les cîmes rocheuses du Sentis, d'un côté les Kurfürsten, de l'autre le Speer ; à l'ouest les bois de l'Allmann, au nord et à l'orient des collines ombreuses chargées de fruits. Les productions, dont le caractère dépend en partie de la nature et de la direction des montagnes, se rassemblent dans les vallées, où nous les considèrerons. Arrêtons nous un instant, avant d'y descendre, sur les hauts lieux que la nature nous a donnés, pour y embrasser d'un regard toutes ses merveilles. Les plus hardis, profitent des ardeurs de l'été pour gravir le Sentis, et de ce rocher dé-

[1] Walensée, lac des Vales, des Gales, des Celtes. L'orient de la Suisse est plein des vestiges de cette race. N. d. R.

sert, ils abaissent un regard étonné sur les tableaux vivans des lointaines vallées. Cette jouissance est le partage d'un petit nombre; mais le Hörnli et le Speer nous ouvrent dans un grand horizon le nord et l'occident du pays; on découvre l'orient des sommets du *Kamor* et du *Hohen Kasten.*

Là s'étendent les eaux bleues du lac de Zurich au pied des montagnes de la Suisse intérieure qui se perdent au loin dans un autre azur. — Ici le large ruban du Rhin serpente en mille détours, gagnant la mer de Souabe, tandis que les Alpes du Tyrol et des Grisons ferment ce panorama majestueux. — Plus près des lieux habités, le *Freudenberg,* dans le voisinage de Saint-Gall, la *Platte* près de Rheineck, la montagne d'*Ammon* et le *Bild-Haus*, le château de *Rapperschwyl,* la *Hofburg* au-dessus de Wyl, les hauteurs de *Pfæfers* et celles de *Rorschach* présentent des points de vue très variés, pleins de grandeur et de charme. L'on ne saurait s'y arrêter sans éprouver vivement combien est heureux un pays où l'utile se décore toujours d'une telle fleur de beauté!

B.

POÉSIE.

—

LE CHALET.

Allons amis ! voici l'aurore,
Voici l'aurore à nos vitraux !
Sous le brouillard qui s'évapore
On aperçoit les grands troupeaux ;
Debout ! car la vache qui brâme
Vient déjà nous offrir son lait ;
Le soleil brillant nous réclame ;
Debout, debout dans le chalet !

Sur les pentes, sur les abîmes,
Ah ! que de tours aventureux ;
Que de longs efforts jusqu'aux cimes !
Et puis au fond du val ombreux,

Que d'heures où l'ennui s'apaise,
Où de fleurs le front se revêt!
Cueillons le myrtile et la fraise
Pour nos festins dans le chalet!

Sur le roc allons voir la plaine,
Manteau devant nous déployé;
Ecoutons, humble et faible haleine,
Ce soupir par l'homme envoyé!
Mais sur vous, cimes éternelles!
Des cieux déjà brille un reflet,
Aussi sous l'ombre de vos ailes
S'abrite en paix notre chalet.

Voyez monter de la vallée
Ce brouillard qui rampe incertain!
Déjà dans la nue envolée
Le tonnerre gronde au lointain;
C'est la voix qui sur la Montagne
A Moïse autrefois parlait;
Que la foudre qui l'accompagne,
Seigneur, épargne le chalet!

Oh oui! de la main qui nous garde
Croyons le pouvoir infini!
Sans trembler la cime regarde
Le monde à ses pieds rembruni;
Nous voyons flotter le nuage
Dont la terre au loin se revêt;
Nous écoutons passer l'orage
Qui gronde à côté du chalet.

Il est passé ; la sombre nue
Laisse le ciel au soleil pur ;
Sur nous la paix est revenue,
Le lac a repris son azur ;
Le sapin au morne feuillage
Ne gémit plus dans la forêt ;
Et le troupeau va sous l'ombrage
Se répandre autour du chalet.

Puis, quand le soir laisse la lune
Eclairer les monts à moitié,
Voyez ce feu dans la nuit brune,
C'est le fanal de l'amitié !
Oui ! comme ces brillantes flammes
Dont l'éclat dans l'ombre apparaît,
Ainsi se répondent nos ames
De la plaine jusqu'au chalet.

Amis, regagnons notre gîte !
Assis près du foyer mourant,
Sous le vieux toit qui nous abrite
On croit ouïr un pas errant...
Des nuits fantastiques compagnes,
Ces voix dont jadis on tremblait,
Ce sont les Esprits des montagnes
Qui passent auprès du chalet.

Les Agites....

H. D.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

ESSAI SUR L'ÉTABLISSEMENT DES BURGUNDEN dans la Gaule et sur le partage des terres entr'eux et les régnicoles, par le baron F. DE GINGINS-LA-SARRAZ, associé correspondant de l'académie de Turin. (in-4°, de 105 pages avec une carte; extrait des mémoires de cette société. T. XI.)

Monsieur de Gingins n'est pas homme à se contenter de l'à-peu-près en histoire. Il lui faut, même pour les époques les plus ténébreuses, la date précise, la situation exacte, le nom bien orthographié. Mais hâtons-nous de le dire : s'il se met ainsi en quête d'énigmes, c'est qu'il a le don de les deviner. Dans un autre essai, *sur la division et l'administration politique du Lyonnais au Xe siècle*, M. de Gingins nous a donné la géographie d'une province au temps le plus obscur de la féodalité : assurément il y a peu de voyages de découvertes à la recherche du passé qui soit plus aventureux que celui-là. L'*Essai sur l'établissement des Burgunden*, quoique d'un genre d'étude plus ordinaire et d'un intérêt plus accessible à tous, n'était pas une entreprise moins hardie, telle que son auteur est venu à bout de l'exécuter.

Malgré les travaux de l'école moderne, qui a traité ce sujet avec prédilection, il reste encore bien des questions à faire, sinon à résoudre, sur l'invasion des Barbares. Nos Burgunden en particulier n'ont guère été jusqu'ici étudiés qu'en passant; leur histoire ne répond pas à la célébrité de destinée que suppose l'épopée allemande des Nibelungen, dont ils sont les héros. Grace à M. de Gingins, ils seront maintenant de ceux dont l'établissement dans l'empire, présentera l'aspect le moins vague et les faits les plus précis. Les haltes de leur invasion, avec son caractère, ses dates et ses limites; les quartiers qu'ils occupèrent en définitive et ceux qui furent laissés aux Gallo-Romains, souche principale de notre population; leurs relations diverses avec ces derniers, tout cela nous est éclairci par notre savant compatriote : nous le saurons désormais à merveille, autant du moins que ces choses peuvent jamais se savoir: « Et même un peu plus » vont dire quelques-uns. L'Etymologie, au pouvoir de laquelle, on est bien forcé de recourir en si ardue matière, joue à ceux qui la poursuivent de si singuliers tours qu'il y a beaucoup de moqueurs ou de prudents sur leurs gardes. Nous ne sommes pas de ce nombre, et nous avouons que la tentation de déplier et replier un mot en tout sens nous trouve rarement plus fort qu'elle, dussions-nous le voir s'effeuiller lettre à lettre et retomber dans le vide sans qu'il nous ait dit son secret. Mais il est d'intraitables esprits pour lesquels des mots ne sont que des mots. Sur d'autres même un document bien scellé

n'a point de prise ; et l'on en voit qui refusent de boire à ces sources vénérables, où, dans l'obscurité de ses origines, l'histoire moderne fait remonter son cours. On suspecte avec raison, disent-ils, un système appuyé seulement sur le cerveau qui l'a conçu ; mais la narration la plus sûre n'est souvent qu'un système en récit : un document peut devenir raisonnement ; il l'était peut-être déjà quand il parut ; avec des idées on bâtit en l'air, mais avec des événemens vrais on peut aussi faire des contes ; la critique est de la dialectique, qui suit les faits sans doute mais qui, de temps en temps, pour passer de l'un à l'autre, a pu fort bien, sur l'abîme, avoir recours à un petit pont de nuages. Pour nous, loin d'être effrayé de ces observations moroses, nous en concluons seulement que l'histoire positive, *diplomatique*, a son prix, mais que l'histoire systématique, raisonnée, a bien aussi le sien.

Ce n'est pas dans une simple annonce qu'il est permis de juger, ni même de louer, un travail aussi substantiel et aussi fort, que l'*Essai sur les Burgunden.* Mais le lecteur est sans doute curieux de savoir quels furent les quartiers de l'Helvétie romane où, selon M. de Gingins, s'établirent les Bourguignons. Voici, sur ce point, les principaux résultats de ses recherches.

L'Helvétie romane, comme la Franche-Comté, la Bresse et le Bugey, comme le Valais et comme la Savoie « passa volontairement sous la domination des Burgunden, l'an 456, en vertu d'une capitulation faite par les magistrats municipaux des cités, au lieu que d'autres provinces (le Lyonnais, le Viennois, le Dauphiné et le Vivarais), leur furent seulement cédés par l'empereur Anthemius : cette cession ne leur conférait qu'une autorité immédiate subordonnée à la suzeraineté des empereurs qui fut positivement réservée. (p. 27.)

Dans les premières provinces, et nous venons de voir que notre patrie fut du nombre, « l'occupation substitua spontanément la domination absolue et indépendante des Burgunden à celle de l'empire romain. Ils occupèrent militairement le territoire des cités contractantes à titre de protecteurs et de défenseurs (*jure hospitalitatis ;*) et leurs *kindin* (*reges*) y furent reconnus en qualité de souverains, comme l'avaient été jusqu'alors les empereurs. — Le territoire de chaque cité pris en masse fut partagé entre les deux peuples par quartiers ou cantons (*pagi*), dans la proportion de leurs besoins respectifs, c'est-à-dire que les Burgunden eurent droit, pour leur part, aux deux tiers du territoire de chaque cité pris en masse et au tiers des colons esclaves. — Les cantons cédés aux Burgunden comprenaient principalement les terres en friche et les régions montagneuses qui se trouvaient plus ou moins dépourvues d'habitans. — Enfin les villes épiscopales comme Besançon, Genève, etc.,

conservèrent leur population gallo-romaine et leurs constitutions municipales. » (p. 27, 82, 15.)

Voici maintenant comment M. de Gingins partage l'Helvétie romane entre les indigènes et leurs belliqueux protecteurs. (p. 54 à 67, 83.)

« Les Burgunden en occupant l'Helvétie occidentale entre le Jura, le lac Léman et le Rhône, depuis l'Aar à l'est jusqu'au Pas-de-l'Ecluse à l'ouest, divisèrent ce pays en sept *pagi*, ou cantons de premier ordre, qui formèrent ensuite autant de *comitats* (*comitatus*) ou de gouvernemens particuliers ; savoir : 1° *Pagus Waldensis*, le Pays de Vaud proprement dit, comprenant le district d'Yverdun ou Gros de Vaud ; le district de Lausanne ; et le district d'*outre-Venoge*, entre cette rivière à l'est et l'Aubonne à l'ouest. 2° *Pagus Villiacencis*, dont le nom s'est conservé dans celui de Vully et qui désignait en général un petit canton autour du lac de Morat ayant Avenches pour chef-lieu. 3° *Vallis Neurolensis*, ou *Nugerols*, c'est-à-dire un grand *pagus* comprenant tout le pays qui s'étend au nord-ouest des lacs de Neuchâtel et de Bienne, depuis le *pagus Waldensis* (Vaud) à l'ouest, jusqu'au pays des *Rauraques* (Bâlois) à l'est. 4° *Pagus Uchtlandia* ou *Hostelandia*, (pays du levant) c'est-à-dire tout le pays qui s'étend à l'est des lacs de Bienne, de Neuchâtel et de Morat jusqu'à l'Aar. 5° *Pagus in Ogo* ou le Pays-d'Enhaut (*hoch-gaw*), c'est-à-dire le pays de la Sarine depuis sa source jusques dans le voisinage de Fribourg. 6° *Pagus Caput lacense* (Chablais), le pays de la *tête-du-lac* ou, comme on disait en gaulois, le pays de *Penn-lech* (*Pennilucus*). 7° A l'autre extrémité du lac Léman, le *Pagus equestricus* ou le pays de la cité nommée *Colonia equestris* (Nyon), comprenant un territoire considérable qui s'étendait entre le Jura, le lac Léman et le Rhône, depuis l'Aubonne jusqu'à l'Ain, et formant un diocèse dont le siège épiscopal était à Nyon avant d'avoir été transféré à Belley.

« De ces sept *pagi*, trois, savoir : *Villiacencis*, *Neurolensis* et *Ogo*, furent vraisemblablement assignés aux guerriers Burgunden pour être partagés par lots (*sortes*) entre les chefs de famille de cette nation. Deux autres, savoir l'*Uchtlandia* à l'est, et l'*Equestris* à l'ouest, formèrent l'apanage du domaine royal ; et enfin, les deux derniers, soit le *Pagus Waldensis* (Vaud), et le *Caput-lacense* (Chablais) restèrent aux Gallo-romains indigènes.

» Ici, il faut observer que les Burgunden, en s'attribuant CINQ *pagi* sur SEPT, ne respectèrent pas rigoureusement les proportions du partage, qui ne leur accordaient que les deux tiers du territoire ; mais on remarquera que les deux *pagi* réservés aux indigènes comprenaient particulièrement le *pagus Waldensis*, qui était alors la portion la plus riche

et la plus cultivée du pays, tandis que les quartiers cédés aux Burgunden, et qui formaient comme un double boulevard à l'est et à l'ouest de l'Helvétie romane, étaient couverts de forêts et de lieux incultes. La proportion des partages ne paraît pas avoir été appliquée avec la même rigueur dans toutes les localités. Dans l'Helvétie romane, elle fut subordonnée à la nécessité de garantir certains quartiers des incursions ennemies. »

Quant à la vallée du Rhône, « les Burgunden en formèrent un seul grand *pagus*, ou comitat, sous le nom de *pagus Vallensis* (Vallais) et s'y attribuèrent certains cantons, soit par suite d'un partage, soit en s'appropriant les terres du fisc romain. »

I. LE COMTE JEAN-FRÉDERIC STRUENZÉE. Biographie religieuse. Par G. de Félice. Paris, Risler; et à la librairie de Marc Ducloux. Prix: fr. 1 60 rap.

II. VIE DU RÉV. LEGH RICHMOND, traduit de l'anglais sur la cinquième édition. Genève, chez Mme. Guers, et à la librairie de Marc Ducloux. Prix : fr. 3 45 rap.

I. Le titre de ce livre a besoin de quelque explication. Ce n'est guères à des idées religieuses que s'associe généralement le nom de Struenzée. Mais un intérêt religieux peut s'attacher à l'analyse de la vie la plus troublée par les passions du monde, et la biographie d'un incrédule deviendrait sans doute sous certaines plumes une biographie *religieuse*. Le travail que nous annonçons n'est pourtant pas cela, il n'embrasse de l'orageuse carrière du ministre danois, que deux mois, les derniers et les plus beaux. C'est un récit abrégé des entretiens qu'il eut sur la religion avec le pasteur Munster, chargé de le visiter pendant son procès. On y voit comment ce chrétien pieux et sensé l'amena facilement par la réflexion aux idées spiritualistes qu'il avait jusqu'alors repoussées, comment l'appréciation de sa conduite et de la moralité humaine en général, au point de vue du spiritualisme, lui fit sentir le besoin d'une rédemption dont il reconnut l'idée tout-à-fait compatible avec celle des perfections divines et digne par conséquent d'être reçue comme vérité, sur l'autorité des témoignages qui parlent en faveur de l'authenticité du christianisme. Cette conversion philosophique est le prélude de la conversion du cœur dont le lecteur suit les progrès jusqu'à l'instant de sa mort. —En extrayant ces entretiens de l'ouvrage allemand du pieux pasteur, M. de Félice a fait au public français un présent digne de reconnaissance. De tels sentimens dans une telle situation, une telle paix après une telle vie offrent à la pensée un utile aliment.

L'intérêt du livre est, au reste, un peu différent de ce que la nature de quelques-uns des sujets traités ferait présumer. Il y a plus pour une tranquille édification que pour la pensée. Les argumens sensés et graves auxquels le comte danois est pressé de se rendre, laissent encore place à bien des doutes dans l'esprit de ceux que des circonstances aussi solemnelles n'avertissent pas, et l'on ne saurait espérer un résultat fort positif de ces esquisses d'apologie. Mais les choses racontées n'en sont que plus propres peut-être à nourrir la piété.

II. Le second livre que nous annonçons est une véritable biographie chrétienne, celle d'un pieux prédicateur anglais. Le récit de telles vies offre un attrait singulier. N'y cherchât-on même pas ce qu'il y a de plus sérieux, l'instruction de notre ame, un élan plus vif vers la pratique du bien, encore y trouverait-on je ne sais quelle consolation, quel repos fortifiant de l'imagination et de la pensée. C'est la contemplation de la beauté morale qui produit ces effets, comme toute véritable beauté. Le travail héroïque de Mad. Jüdson, le printemps de la grace au cœur de Misstriss Newell, la fin mystérieuse de Martyn, il y a là, ce me semble, plus qu'un tout autre spectacle d'un âge bruyant, de touchans détails, de profondeurs entrevues et de sentimens inspirateurs. C'est une poésie en substance, vers laquelle le seul désir de jouir devrait attirer les esprits délicats et dégoûtés du faux. Ces livres, riches en émotions élevées, sont d'ailleurs d'une lecture facile, et l'intérêt des faits ravive l'attention trop tôt fatiguée des plus salutaires instructions. C'est ce qui en rend la lecture parfaitement édifiante pour les personnes les plus diversement douées. Dans ce genre, comme pour toute la littérature religieuse, nous vivons surtout de traductions, mais nous commençons pourtant à payer nos dettes. Nous avons donné les vies de Gonthier et de Neff ; c'est un assez beau témoignage de nos bénédictions.

Pour que ces biographies offrent un véritable intérêt religieux, il faut surtout qu'elles soient vraies, c'est-à-dire qu'elles soient complètes. Ce qui touche ici n'est pas le précepte, c'est l'exemple ; ce n'est pas une théorie, un symbole même de la vie chrétienne, c'est une vie chrétienne. Nous craignons un peu que le traducteur français, supprimant certains détails, n'ait par fois négligé cette règle, qui ne devrait pas souffrir d'exception. Le christianisme que l'on présente, en suivant cette marche trop usitée, est un christianisme plus abstrait que celui de la réalité. L'image que l'on cherchait pâlit du moins, si elle ne se dérobe sous les traits de celui qui la retrace. — Les meilleurs préceptes détachés de ce qui leur servait de contre-poids prennent un caractère plus exclusif. — Qu'on ne se méprenne point cependant sur l'application de ceci, il reste assez de Richmond dans sa biographie, pour y reconnaître un homme. Les tendres épanchemens de la famille, les émotions de la na-

ture et des arts trouvent place dans son cœur. — « Sa charité embrasse sans cesse les absens et les présens. — Un travail incessant, infatigable, lui laisse le cœur et l'esprit ouverts pour tout ce qui l'entoure. » — Des traits de caractère comme ces deux derniers sont beaux comme les plus beaux préceptes, et touchent davantage, parce qu'ils ne font aucune violence à l'esprit, qui va les saisir lui-même dans les faits, et s'en applique la grande leçon. — Ne nommons pas Richmond sans rappeler qu'il est l'auteur du premier traité religieux qui ait paru dans notre patrie. — Les traités de Richmond, le Berger de la plaine de Salisbury, la Fille du laitier, la Jeune villageoise, sont des histoires simples et véritables de la puissance de Dieu dans les âmes. Ces écrits, composés d'abord pour un journal chrétien, se sont répandus par millions dans la Grande-Bretagne, et bientôt traduits en plusieurs langues du continent, ils ont jeté partout dans les cabanes, avec la vérité de l'Evangile, le germe d'une meilleure culture. D'entre les nombreux traités publiés depuis, il en est bien peu qui aient fait autant de bien que ceux de Richmond, sans doute parce que c'étaient des histoires, et des *histoires véritables.*

JUGEND KLÆNGE. Essais poétiques de J. J. Müller. Saint-Gall, 1838. — 1 vol. in-16 de 190 pages. — Prix: 16 b.

Une préface élégante et curieuse du docteur Henne, le fameux orateur, donne tous les renseignemens désirables sur l'auteur, et sur les circonstances fort simples auxquelles ce recueil doit son origine. Ceux qui ne liront pas ce livre n'ont pas besoin de ces détails. Il suffira de dire que ces poésies inspirées surtout par l'amitié, nous viennent d'un compatriote fort jeune encore, et déjà voué tout entier aux soins d'une profession sérieuse. Il n'y aura donc pas lieu de trop s'inquiéter si l'on n'y trouve pas la marque d'une vocation poétique entièrement décidée. Ces vers nous ont offert un intérêt grave par la sincérité de toutes les émotions, et particulièrement des sentimens patriotiques. Si la vérité locale est remarquable, et d'autant plus qu'elle est exempte de toute exagération de couleur locale, elle nous frappe cependant moins que ce débordement continuel de l'affection simple, confiante, joyeuse, jeune presque à l'excès, mais toujours vraie et toujours pure. — La même absence de raffinemens, la même ingénuité de l'âme donnent du prix aux Poésies religieuses et aux vers que l'amitié, l'amour et la nature ont fait éclore. On retrouve partout un caractère aimable, que la flatterie gâterait peut-être, mais qui avait besoin de confiance et d'encouragement. — Ses concitoyens l'apprécieront dans l'action; pour ceux dont J.J. Muller s'était fait chérir au dehors, dans les universités étrangères et dans nos académies de Genève et de Lausanne, ces vers demeureront un souvenir d'autant plus précieux qu'ils sont une plus naïve image.

On nous permettra ces brèves citations, empruntées aux morceaux patriotiques et aux *Images du Rigi*, la partie du recueil dont le mérite poétique nous a frappé davantage.

Gessler's Burg in Kussnacht.

Die Thürme sind zerfallen,
Die Mauern stürzten ein,
Und aus den Trümmern schallen
Wohl munt're Heerdenreih'n.
Und in die düstern Bogen,
Von mancher Thräne feucht,
Ist Freude eingezogen
Und hat den Gram verscheucht.

Die Demuth ist gestiegen,
Der Hochmuth fiel herab,
Die Freiheit musste siegen,
Die Knechtschaft liegt im Grab.
Doch wenn der Väter Tugend -
Nicht mehr im Enkel lebt,
Alsdann zu neuer Jugend
Der Zwinger sich erhebt.

LE CHATEAU DE GESSLER A KUSSNACHT.

Les tours sont tombées, les murs sont écroulés, du milieu des ruines on entend sortir les ranz joyeux du pâtre, et dans les sombres arcades, humides de tant de larmes, la joie est venue se loger, bannissant le chagrin.

L'humilité est montée, l'orgueil est précipité, la liberté triomphe, la servitude gît au tombeau. Mais si la vertu des pères ne vit plus dans les neveux, le donjon va se relever et prendre une jeunesse nouvelle.

Das Wildkirchlein.

Was glänzt dort an schauriger Felsenwand,
Den Wolken so nah' vertraut?
Dort hat eine fleissige Menschenhand
Ein Kirchlein hinaufgebaut.

LA CHAPELLE SAUVAGE.

Qu'est-ce qui brille là haut sur la roche effrayante, et si près des nuages? Une main industrieuse a bâti là une église.

Das Kirchlein, das schauet herab in's Thal,
Und schau't zu den Sternen auf;
D'rum ruft es : « o richtet ihr Menschen all'
Nach Oben den Lebenslauf! » —

Was schallt uns so lieblich, wie Himmelssang;
Aus schwindlicher Höhe zu?
Das ist des Glökleins frommer Klang;
Nachhallend von Fluh zu Fluh.

Und weilet hier unten wohl Noth und Gram,
Und blutet ein wundes Herz,
Du Glöklein tröstest es wundersam,
Und winkest ihm heimatwärts.

Wildkirchlein, leuchte uns stets in's Thal,
Du, Glöklein, ertöne fort.
Du, Kirche, bist uns ein Gottesstrahl,
Du, Glöklein, ein Gotteswort! —

Elle regarde en bas dans la vallée, elle élève sa voix vers les étoiles et s'écrie: Hommes, dirigez tous votre vie en haut!

Quelle voix douce comme un chant du ciel descend vers nous de la hauteur infinie? C'est le son pieux de la petite cloche qui retentit de rocher en rocher.

Et si la misère et la douleur demeurent en bas, si quelque cœur blessé y saigne, tu le consoles merveilleusement, petite cloche, et le rappelles vers son pays.

Chapelle sauvage, brille toujours aux yeux des fils de la vallée, résonne toujours cloche au doux bruit. Eglise, tu es pour nous un rayon de Dieu, et toi, cloche, une voix de Dieu!

RÉPONSE AU MÉMOIRE ADRESSÉ AU CONSEIL D'ÉTAT, par la minorité de la commission chargée de préparer un projet de loi ecclésiastique et observations sur le projet de loi de la minorité; in-8° de 56 pages. Imprimerie et librairie de Marc Ducloux. Prix : 60 rappes.

Ce mémoire que l'on doit à l'un des membres laïques de la commission, se divise en deux parties. Dans la première il cherche à réfuter les argumens du mémoire de M. le pasteur Bauty contre le projet de la majorité et à dissiper les terreurs que ce mémoire évoque; dans la seconde il propose des amendemens au projet de la minorité dans un sens plus libéral et propre à diminuer l'autorité du Clergé. La Délégation s'est servie de ce travail dans ses discussions auxquelles le Bulletin du Narrateur Religieux et la glose du Nouvelliste Vaudois assurent une grande publicité.

SOUVENIRS DE VOYAGE.

COL DE L'ORTLES ET VAL DE MUNSTER.

Fin.

Après une demi-lieue de descente nous atteignons la frontière lombarde, où se trouve une assez grande maison, servant d'auberge, de bureau de police et de douanes, de relai de poste et de corps-de-garde.

Là, point de chevaux ; force est à mon compagnon de route de s'arrêter jusques au lendemain. Quant à moi je n'avais garde de m'aventurer plus loin avec lui ; le choléra décimait la Valteline depuis long-temps et je savais assez que les voyageurs venant de là, n'étaient pas admis à franchir la frontière des Grisons. Mais j'espérais que l'on ignorait encore l'apparition de la maladie en Tyrol. Aussi profitai-je, le lendemain, de la politesse du fonctionnaire, Italien de naissance, pour faire inscrire expressément sur mon passeport, que je n'étais point allé à Bormio. Je me préparais à redescendre directement en Suisse par le sentier de l'an-

cien col, au sommet duquel se trouve précisément cette station.

Du côté d'Italie les deux chemins se confondent, mais l'ancien, situé du reste d'une manière beaucoup plus favorable, part d'une vallée latérale plus élevée et plus considérable, dont la partie supérieure appartient aux Grisons : c'est le Munsterthal.

Il importait à l'Autriche de commander cette position et de posséder une route indépendante entre le Tyrol et la Valteline ; c'est d'ailleurs le chemin le plus direct de Vienne à Milan. De là cette route de l'Ortles, dont l'entretien coûte annuellement des sommes immenses à la caisse militaire, magnifique ouvrage du reste, et supérieur à tous les autres passages des Alpes par la hardiesse du plan. Elle part du premier vallon tyrolien, monte à près de mille pieds au-dessus de l'ancien chemin, et vient le rejoindre à cent pas de la frontière suisse, dans les pâturages de Sainte-Marie, où s'abaisse l'arête qui les sépare.

De nombreuses maisons de refuge ont été construites ; des escouades d'ouvriers organisées et gouvernées militairement, sont constamment occupées aux réparations, et la ronde se fait pendant toute la nuit pour veiller à la sûreté de la route, peut-être aussi à celle des voyageurs, car, sans cela, de telles solitudes sur une frontière pourraient favoriser les mauvais desseins. Les pionniers sont tenus de demeurer toute l'année dans ces lieux dont naguères la marmotte et le lagopède étaient les seuls possesseurs. C'est une lutte insolente de l'humaine volonté contre la nature en sa forme la plus revêche, la glace ; la nature pourrait bien l'emporter.

L'aspect de l'auberge était peu rassurant : une chambre à coucher si basse qu'à peine on pouvait s'y tenir debout, pour unique salon une cuisine étroite, pleine d'enfans et de fem-

mes dont je comprenais mal le jargon lombard. Cependant les fourneaux étaient propres, le feu brillant et la figure animée du maître, petit vieillard leste, à cheveux blancs, étaient de meilleur augure. Le naissant diplomate s'épanouit en le voyant ; ils se saluèrent comme des gens qui se connaissent depuis long-temps. Quelque secrète sympathie doit exister toujours entre les diplomates et les cuisiniers ; ce sont des alliés naturels : indispensables les uns aux autres, tout leur ordonne de rester amis, et cette fraternité que la position fait naître, doit par la suite des générations, avoir pris quelque chose d'instinctif. — Ici d'ailleurs, la liaison était encore plus particulière ; Diego me présenta, dans cet habile artiste, l'ancien cuisinier de son oncle, gouverneur de Sondrio. — Je compris et j'espérai. — Diego sentait aussi le mérite de la trouvaille, il fut plus aimable et plus joyeux.

Nous demandâmes à souper et le petit vieux nous ouvrit le garde-manger, nous priant de choisir nous-mêmes parmi ses provisions. Puis, voulant que rien ne manquât au *risotto*, il revêtit lui-même le tablier d'opérateur.

Riz, gibier, tout fut exquis en effet ; les simples légumes qu'on nous servit avaient une saveur inconnue et que même dans les hautes montagnes je n'ai jamais retrouvée depuis. — Mais le meilleur du souper était un vin de Valteline, clair, léger, doux et d'un bouquet original que nous ne pouvions louer assez.

Nous ne restâmes pas long-temps à table ; le bon vin, le foyer brillant ; rien ne pouvait à cette hauteur (celle, à peu près, de l'Hospice du St.-Bernard) nous garantir d'un cruel frisson ; nous avions hâte de gagner des lits de plume aussi agréables au milieu des glaciers, qu'ils nous auraient été déplaisans dans la vallée.

Quant au sommeil, il n'en était pas encore question.

Nous rapprochons nos deux lits; entr'eux est une table sur laquelle on pose un flacon de l'aimable Valtelino; le chevalier sort d'une bourse de velours un tabac jaune clair qu'il apporte lui-même de Pesth en contrebande : il en charge avec soin deux petites pipes d'écume de mer, et nous nous couchons.

C'est un cruel moment que celui pendant lequel on réchauffe un drap glacé, mais le suivant est délicieux! Les efféminés qui se couchent dans un lit chaud n'en sauront jamais le charme. J'en jouissais en fumant le tabac de Diego : Hongroise ou Esclavonne, cette feuille légère et parfumée valait mille fois tout ce que nos marchands débitent sous le nom pompeux de tabac turc. Je me promis bien de renoncer aux Hambourg, aux Hollande, aux Havanne renommés eux-mêmes, si je trouvais jamais le moyen d'en avoir provision. Que si vous me jugez matériel, tant pis pour vous; la jouissance du tabac n'est guères matérielle, et le fût-elle, encore ne la faudrait-il pas sitôt condamner. Idéale vapeur, comme celles que le soir colore et dont le regard s'éprend, elle emporte l'ame d'une aîle légère. Innocente et pure elle enlève et ne précipite pas.

Le bon tabac était, à dire vrai, le meilleur de ma soirée. La raison exquise, la constante objectivité de mon jeune ami, m'impatientaient un peu. De mille façons j'essayais de lui faire émettre un avis, sinon sur quelqu'un, du moins sur quelque chose; impossible. — A notre âge, dit-il enfin avec un accent très-aimable, nous pouvons, je crois, nous épargner la fatigue d'un jugement et nous contenter d'observer le fait. — Ce fut la seule opinion personnelle qu'il exprima. — Avec leur franc parler, les gens de chez nous courent fort le risque, s'ils n'y prennent garde, de se donner ailleurs l'air d'espions.

La conversation se ralentissait peu à peu ; à la fin le jeune chevalier s'endormit. Echauffé d'une longue marche, j'avais plus de peine à trouver le sommeil, et dans ce moment je n'en avais guères envie. C'est alors seulement que je commençais à jouir de mon bien-être. Quelques gouttes du nectar restaient encore au fond du verre. Enveloppé de la vapeur enivrante et parfumée, je retournais en imagination vers ceux que je venais de quitter, vers les espérances d'un avenir de dévouement, d'intelligence, d'efforts généreux et bénis que nous avions souvent saluées. Nos entretiens de naguères me revenaient au cœur avec un charme où l'inquiétude jetait comme une ombre furtive.

Je voyais l'un, insouciant des réalités, oublier leur amertume en se berçant d'une chanson sublime, et pourtant saisir la vie avec puissance, marchant au but d'un rêve avec un énergique vouloir.

L'autre, inattentif et candide, concentre sur une grande pensée toutes les forces de son ame, dévoué par tempérament, naïf amant de toute belle chose, il met un patient labeur au service d'un noble besoin de lumière, épouse tour-à-tour des vérités imparfaites et salue imperturbablement l'aurore du jour nouveau.

Opiniâtre enfant, le troisième poursuit encore de front avec une apparence calme, la jouissance et la vérité ; confiant en sa nature il ne renonce à aucun de ses instincts, et ne se confesse pas ses défaites. Il veut conduire à la fois au but tous ses coursiers, ceux de la race d'ici-bas, et ceux de la race du soleil, qui vont s'élancer dans l'empyrée.

... Les jours passés ensemble, les vaines querelles, les fêtes, les grands enseignemens, tout me revenait un instant en mémoire, puis chaque souvenir rentrait en sa nuit. Je voyais ces amis se serrer la main avec une tendresse abandonnée, choquant les verres du joyeux Champagne à la santé des ab-

sens, puis s'arrêtant en silence, écoutant un air du pays et l'accord d'une harpe lointaine.

... Derrière un rideau de nuages noirs, le soleil se couchait et jetait un reflet prolongé sur un lac que je pensais connaître... Peu à peu la pourpre s'assombrit, les nuages s'étendirent, la nuit se faisait. On entendait comme un bruit vague des oiseaux et des flots entrecoupé de tonnerres lointains.... Tout-à-coup je sentis quelque chose de léger me passer sur le front, une voix plaintive, altérée, enivrante, murmurait mon nom.... Je sentis un parfum comme celui d'une chevelure. — Je me réveillai poussant un cri.

Les chandelles brûlaient encore ; le chevalier s'était endormi paisiblement. J'essayai de lire, mais en vain. — J'éteignis les lumières et je cachai ma tête dans mes draps en sanglottant. J'aurais voulu mourir.

Les premiers rayons du jour m'éveillèrent. J'appelle mon compagnon ; nous nous habillons précipitamment. Autorisé de son supérieur ou sergent, un ouvrier se charge du bagage léger de Diego et nous partons. Je dis *nous*, car sans toucher la plaine interdite, j'étais curieux de voir sur les deux pentes le déroulement du chemin.

Du côté de l'Italie, nulle scène admirable de la nature ne captive, durant la descente, l'attention du voyageur. Les lieux sont tristes et déserts ; l'art s'est mis seul en frais de poésie ; et certes, il y a toute une poésie de puissance et de grandeur dans cette ligne qui plonge en mille contours, jusqu'au fond d'un abîme.

Elle court sur une pente presque droite, jetée entre une bande de rochers et les précipices obscurs où l'Adda coule sous la glace. Le nombre des filets superposés est encore plus grand que sur le flanc tyrolien : ici l'on n'a pas cru les

couverts de bois nécessaires. La saillie des rochers dérobe entièrement la vallée.

Tout au bas de l'immense descente qui suit le petit vallon de Sainte-Marie, on aperçoit une maison de pionniers, soi-disant relai de poste, remarquable par la longue arête de pieux qu'on a construite au-dessus d'elle, dans le but de briser et d'écarter l'avalanche. Au-delà de cette maison, *Spondalunga*, l'Adda tourne dans une fissure profonde, et la route n'a pu suivre cette inflexion qu'en s'enfonçant dans la montagne au moyen de nombreuses galeries. Il y en a sept, je crois, qui se suivent de fort près, jusques aux bains de Bormio, à l'entrée du premier vallon ; plus bas une ou deux encore. Ces galeries, dont l'exécution est fort admirée, n'offrent, du reste, rien d'intéressant ; l'eau tombant de la pierre y rend le chemin très-mauvais, voilà tout ce qui m'a frappé ; je veux croire qu'elles sont plus hautes et plus larges qu'ailleurs ; mais quant à l'effet, c'est toujours la même chose. Mais ce qu'on ne saurait décrire, c'est l'impression produite après deux jours passés dans ces rochers sans forêts, sans verdure, par les premiers champs cultivés. A quelques minutes au-dessus des bains, la route sort de la montagne, on voit au bas une plaine verdoyante entourée de grands monts boisés, dont les sommets sont couverts de neige.

Je considérai quelque temps ce tableau et je m'en retournai ; c'est là tout ce que j'aperçus de l'Italie.

J'étais seul, car ne croyant pas aller si loin, j'avais déjà pris congé de mon jeune camarade dont un prochain espoir hâtait la marche. Personne donc ne me vit quand je rebroussai chemin ; et pour cela tant mieux ; j'étais confus, j'étais triste, paresseux surtout : il fallait regrimper si haut !

Le soleil était monté, et malgré la vivacité de l'air toujours sensible, la chaleur devenait accablante entre les pa-

rois des rochers. Hélas ! j'avais à gravir deux pentes escarpées, celle de la montagne et celle du devoir.

Pour l'âme sereine, assise et bénissante, un voyage à pied au milieu de contrées riantes ou sublimes, est sans doute un moyen de progrès comme une source de jouissances. On secoue l'attache des aises et des habitudes, on fatigue le corps ; la route offre à chaque pas des occasions d'instruire, de consoler, de louer. Une lumière plus pure se répand sur les objets, et les rayons du midi perdent leur ardeur séductrice. Mais si vous n'êtes assuré par une durable possession de cette paix active, méfiez-vous d'un tel délassement ; si quelqu'amorce secrète, si quelqu'ennui fatal pèse sur vous et vous entraîne en bas, n'en espérez rien pour adoucir votre mal ; il vous poursuit dans l'écume du torrent ; on l'aspire avec l'air pur des cîmes ; jour brillant et vent d'orage, lassitude et gîte du soir, tout lui fournit une arme contre vous. La meilleure partie de notre être absorbée aux choses de dehors ; la Malade se réveille et sort en son délire, les puissances secrètes de l'âme se conjurent pour nous troubler, et la passion ravage notre solitude.

J'essayai en vain de rassembler en moi les impressions fugitives d'un sentiment pieux ; la chaleur, la fatigue m'étourdissaient. L'imagination avait sa proie. Mollesse méprisée et triomphante, tendresses plus douloureuses que les haines, d'où la confiance est disparue et que réprouve une secrète voix ; rêves égoïstes revenant toujours, amitiés jalouses, ambitions trompées, remords cachés sous l'amertume, aspiration vers le bonheur, passé qui se venge, toutes les blessures saignaient.

Je cherchais des larmes, je voulais prier.... alors ce fantôme, ce parfum, ce nom tout bas !

Incapable de sortir assez de moi-même pour suivre une pensée étrangère ; j'essayai de détourner le flux qui m'en-

vahissait en m'attachant à quelques souvenirs; je cherchai des notes, des fragmens à relire et je tombai sur ces mots : il s'agissait de la dernière heure.

« Les désirs long-temps nourris; les rêves cachés au fond de l'âme; les plus tendres et les plus purs de nos intérêts personnels, ils s'en vont l'un après l'autre en déchirant l'âme du moribond d'une dernière blessure. — Les yeux de la chair et de l'esprit se voilent tour-à-tour pour les objets aimés sur la terre, toutes les cordes qui attachaient au monde sensible détonent en se brisant; l'âme est seule! elle ne voit plus, elle n'entend plus; elle ne comprend plus ici-bas; et pourtant le corps vit encore. — Pour s'envoler l'esprit attend la parole d'enhaut; il s'en ira vers la paix et vers la liberté quand l'amour l'aura prononcée. — Mais que c'est un tableau saisissant, terrible, fécond en méditations pieuses et profondes, celui de cette solitude absolue au milieu des vivans qui se pressent et qui pleurent; solitude où pénètrent moins de nos bruits que sur les derniers rochers des montagnes ou dans l'immensité du désert. N'avez-vous pas compris alors? L'âme de votre frère; elle regardait en face l'Eternité, elle regardait Dieu! Elle et Dieu! Sa vie et Dieu! Cela seul était resté.

Qu'est-il d'autre pour vous?

Eh! bien, cette pensée qui se réveille si puissante à l'aspect de la mort, que tous nos intérêts, que toutes nos affections ici-bas, que toutes les créatures sont au fond, choses mesquines et passagères; que Dieu seul et nos âmes existent pour nous absolument, cette pensée c'est toujours la vérité! Mais puisque Dieu seul est vrai, nous devons aimer Dieu seul! Tout autre but s'effacerait; tout autre guide nous laisserait, tout autre amour nous mentirait! Dieu seul est, Dieu seul vit en durée éternelle, Dieu seul mérite hom-

mage, amour, adoration. Ainsi la considération du néant de toute chose créée nous ramène aux pieds du Créateur ; le mépris des fausses richesses à l'amour du seul vrai bien ! et quand nous voyons partout la rouille ronger, les vers corrompre, nous sommes disposés « à vendre ce que nous avons pour le donner en aumône, à nous faire des bourses qui ne s'usent point, un trésor dans les cieux qui ne manque jamais, d'où les voleurs n'approchent point, et où la teigne ne gâte rien. Car là où est notre trésor, là aussi sera notre cœur. »

En voyant de près la mort d'un de vos semblables, vous avez sans doute pensé à la vôtre ; — vous avez peut-être été bien près vous-même de cet instant, vous avez cru y toucher, et les secousses intérieures que vous avez alors éprouvées ; le voile de pâleur, la teinte fausse et glacée qui se sont répandues sur tous les objets du monde, naguères si colorés, dont on vous entretenait encore ; — tout cela vous a révélé le néant des cieux et de cette terre qui sont comme s'ils n'étaient pas, car ils doivent passer et *n'être plus.*

Si vous avez poursuivi votre pensée, épuisé votre méditation, comme votre ame ne peut demeurer tout-à-fait vide, quand les cieux s'effaçaient, quand la terre chancelait devant elle ; vous aurez repoussé la terre et traversé les cieux pour retourner à celui qui est, qui était et qui sera, pour connaître qui peut être connu ; pour aimer qui peut être aimé. Les mêmes sentimens surgissent dans nos âmes à l'occasion de toutes les ruines d'ici-bas. Les empires écroulés, les splendeurs des civilisations évanouies et le lit de la fontaine qui tarit et la feuille qu'un souffle emporte, sont des appuis d'où l'ame contemplative s'élève au-dessus des mensonges qui passent vers le trône de l'éternelle majesté, de la vérité qui ne périt point. »

Hélas! bruit de mots, vaine mélodie où j'avais cru trouver un pieux accent, que pouviez-vous pour me calmer? Je fermai le livre et le rouvris bientôt, toujours plus troublé. J'essayai des vers : ils pénètreront mieux, pensais-je, et je me mis à les réciter tout haut.

Sur l'ame jeune encor qu'un vieil ennui consume
Quand l'astre de la paix un moment a brillé,
Des rêves malfaisans quand déchirant la brume
Il jette un long reflet sur le bassin souillé.
A ce regard d'amour, la vase au fond s'écoule
Et la couleur du ciel reparaît au miroir.
. . . .
. . . .

C'était l'autre extrêmité de la rotation fatale. En cet instant c'était comme un reproche ou comme une ironie. Je cherchai plus loin s'il n'y aurait pas une plainte sincère, un appel parti de bien bas.

Oh! redis-moi qu'il est pour une ame qui plie
Quelque secret appui sur le bras du Sauveur
Que sa lèvre se colle au front qui s'humilie,
Que son sang fait du vice oublier la saveur,
Qu'un jour viendra pour moi de sortir de la fange
Que je pourrai pleurer à son regard d'amour.
. . . .
. . . .

Et je pleurais. Appuyé sur la barrière, je pleurais, pensant à mes larmes pour les faire couler plus abondantes. Je comprenais ces sites alors, cette pente nue, étroite, le précipice affreux de l'Adda, les rochers rougeâtres, la neige par places, les oiseaux noirs au vilain cri! Oh! que je trouvais cette nature belle, et douce, et bien faite pour moi.

Quand la douleur devient calme et profonde on éprouve toujours du soulagement. Je savourais ma peine, jetant par-

fois un cri d'angoisse ; long-temps immobile et sans voix ; noyé de pleurs, je restais là le front dans mes mains. Un bruit de chevaux et de clairons m'arrache à cette faiblesse.

Quel spectacle ! Tout brille, tout se meut. Du fond de l'abîme s'élève une ligne onduleuse, animée comme un serpent aux mille replis éclatans. Et déjà le pas des chevaux de l'avant-garde ébranle la terre auprès de moi ; c'était un régiment de cuirassiers, l'élite de l'armée. Plus bas on apercevait déjà les canons et les drapeaux de l'infanterie : une division de l'armée s'éloignait des cités lombardes.

Que de noblesse et d'agilité dans tous les mouvemens de ces chevaux isabelles ! Comme les cavaliers les montent fièrement, les manient avec grâce ! Que l'éclat du casque et l'éclat de l'armure vont bien aux traits mâles de ce jeune officier ! Le bruit des instrumens militaires m'avait tout changé. Je sentais aussi bondir en moi l'audace et l'ardeur belliqueuses. J'aurais voulu m'élancer sur ce coursier aux crins noirs. Il me semblait que j'étais fait pour les camps, pour la gloire des hauts faits d'armes. Je me souvenais que ce manteau blanc m'avait été promis dans les jeux de mon enfance, et que, je ne sais pourquoi, le service de cet empire me devait illustrer. Et je rêvais déjà de grandes campagnes, d'une politique meilleure que la victoire assurerait. La Russie ! .... superbe. La France !... vaine.... Folie bizarre ! — Mais il est si doux le reflet des épées, et le prestige du mot « bataille » est si bien fait pour enivrer celui qui n'aime pas sa vie. Pourtant ces clairons fatiguaient déjà l'écho de nos montagnes. Nous étions de retour à Sainte-Marie—Quelques pas dans le pâturage et l'on trouve la frontière. Une gorge s'ouvre au nord, étroite, herbeuse ; le sentier descend, on n'entend plus rien.... rien.... de nouveau la paix du désert.

Je suis dans mon pays !... A mesure que j'avançais dans ce

petit chemin, le tumulte des pensées s'apaisait et mon attention se concentrait sur ces questions inquiétantes : me laisseront-ils passer? Faudra-t-il tourner le pays et rentrer par la frontière Saint-Galloise? Et dans ce cas, mon argent suffira-t-il jusqu'au bout? Car j'en étais là!

Pendant que, marchant toujours, je calculais ainsi les chances de ma position, j'aperçois au détour du sentier, dans un endroit où la pente rapide ne laissait qu'un seul passage, deux cabanes de branchages verts, dont l'apparence insolite révélait assez la destination. Jugez de l'angoisse! Toutefois il n'y avait plus à reculer, j'approche d'un pied ferme, le cœur seul chancelait. Je regarde........ Personne. — Je presse le pas, et le défilé redoutable est bien loin derrière moi, sans que personne ait songé à me poursuivre.

Où donc était le poste chargé de veiller à la sûreté de la République? Que faisaient ces terribles villageois de Sainte-Marie, qui depuis un mois n'accordaient passage à personne? Dormaient-ils, accablés par la chaleur du jour? Poursuivaient-ils quelque autre audacieux? Je ne savais qu'en penser, et la crainte se mêlait encore à ma joie, car enfin, ne pouvais-je pas encore à chaque pas tomber dans un second poste? Les bûcherons de la forêt ne m'arrêteraient-ils pas? Cependant je descendais toujours et bientôt je vis à mes pieds la vallée..... Le village de Sainte-Marie n'était plus qu'à dix minutes. C'est ici qu'il s'agissait de prendre un parti. A tout prix il fallait éviter de tomber entre les mains du maire, syndic, président, podestat, (je ne sais comme on appelle ces principicules de commune en pays *ladin*). A quelle quarantaine son indignation ne m'aurait-elle pas condamné, quand il aurait su ce qu'il m'en avait coûté pour tromper la vigilance de ses gendarmes?

Quittant donc résolument le sentier, je descendis, non

sans quelque peine, la pente glissante de la forêt. Le torrent coulait au bas, grossi par la fonte des glaces. Je me déchaussais pour le traverser quand j'aperçus un pont à dix pas plus haut. — Je précipitai ma marche, décidé à passer le soir même s'il se pouvait, le col qui conduit en Engadine, tant j'étais impatient de m'éloigner de la frontière. Je tirai de ma poche un volume de Goëthe dont je ne détournais plus les yeux, pour éviter autant que possible d'être abordé. et de m'engager dans quelque conversation dangereuse sur les lieux d'où je venais. Mais à peine entré dans la prairie, j'aperçus à l'angle d'une haie un paysan qui posait sa faulx et s'avançait vers moi. — Toute résistance était désormais inutile. Je marche donc à sa rencontre, en tirant mon chapeau avec une politesse un peu fière. — « I wish you a good day, sir, you are surely a traveller, a gentleman, wishing to inspect the country? » Mon sarreau blanc, quoiqu'un peu froissé, me valait d'être pris pour un gentleman des Iles Britanniques. — Je comprenais justement assez d'anglais pour entendre son salut. » Bon soir, mon ami, ne savez-vous point l'Allemand ?—Eh ! quoi, Monsieur est Allemand? Je ne m'en serais pas douté. — Mais non; je ne suis pas Allemand, je suis Suisse. — Suisse! Oh! tant mieux, et de quel canton, Monsieur, si ma curiosité ne vous fatigue pas? — Du canton de Vaud. — *Ah! Monsieur est Vaudois. Il parle donc français, j'en suis bien aise.* (Ce vieux Grison voulait évidemment m'imposer par ses connaissances dans les langues modernes.) Nous les aimons beaucoup vos compatriotes! En 1809, une compagnie de grenadiers Vaudois..... oui, c'étaient bien des grenadiers : On les avait mis là pour garder le pays, à Monastère [1]. Eh

[1] Münster, village frontière qui donne son nom à la vallée. Le Grison croyait devoir traduire aussi le nom des lieux.

bien, ils ne pouvraient pas y tenir tant ils s'ennuyaient. Ils venaient toujours vers nous à Sainte-Marie où nous parlons tous français. — Ils sont si bons enfans! Vous avez peut-être connu le capitaine, M. R...... Vit-il encore celui-là?— Il vivait lors de mon départ, il y a trois ans.

—Venez à Sainte-Marie, vous y serez très-bien. Ils seront si contents de vous voir, car vos compatriotes ne viennent pas souvent jusqu'ici, je vous réponds! nous boirons un verre ensemble; l'auberge est tenue par mes belles-sœurs qui vous recevront comme un prince! » Cette naïveté m'aurait gagné si la peur pouvait entendre à de telles compositions. Mais l'idée d'une conversation avec ces Grisons francisés de Sainte-Marie, qui m'aurait souri en tout autre moment, me causait alors une vraie angoisse. Je lui dis donc que je venais d'Allemagne (ce qui était vrai) et que voulant passer la Buffalora le soir même, si je trouvais un cheval, il m'était impossible de m'arrêter. Il refusa d'accepter un verre de vin de Valteline au village supérieur, dans la crainte (peu digne de cette Arcadie) d'abandonner trop long-temps les outils qu'il avait laissés sur le pré. — Pourtant il m'accompagna pendant quelques minutes, et chemin faisant je lui demandai où donc il avait si bien appris l'anglais. — A Dublin, monsieur, à Bristol, et sur le tillac d'un vaisseau de ligne du roi d'Angleterre. — Comment, vous avez été marin? — Oui monsieur, pâtissier d'abord, puis matelot, puis marchand de liqueurs, après quoi je suis revenu au pays acheter quelques fonds que nous cultivons, moi et mes fils.

Il était parti pour Paris en 1786, comme garçon pâtissier. — Mais la révolution menaçait les massepains et le gâteau de Savoie, il n'attendit ni les décadi ni la terreur, et quitta Paris pour Dublin où le métier allait passablement, grâce aux nombreux chômages.— Il crut faire un coup de génie en s'embarquant pour l'opulente Angleterre et vint

s'établir à Bristol. Cruelle déception. Les Anglais riches cuisent chez eux leurs pâtés et leurs puddings. Les autres n'en usent point.

Le jeune artiste de Sainte-Marie méditait profondément sur ces tristes habitudes et songeait aux moyens de repasser bientôt le canal dont la vague se brisait à ses pieds, quand une rude main se pose sur son épaule. Il est entouré, non de brigands, — bien mieux, des hommes de la *presse!* Le vaisseau sur lequel on le jeta portait le Contre-amiral chef de l'escadre, qui s'attacha bientôt à l'étranger. Il en aurait fait un midshipman, mais ne pouvant vaincre ses répugnances pour le service de mer, il lui facilita les moyens de le quitter, liberté dont notre homme s'empressa de profiter, après deux ans de souffrances. — Et devinez ce qui le rendait insensible à toutes les espérances de la fortune et de la gloire..... Ce n'était ni l'exil, ni la mer, ni le péril des combats, ni la haine de la tyrannie qu'il avait subie.... c'était l'insupportable odeur du goudron.

Je ne pris pas congé sans regret de cet homme. J'aurais voulu l'accompagner le lendemain chez son fils dans la partie italienne du pays, à Puschiavo. — Ce vieillard si vert, qui me racontait au milieu des Alpes ses infortunes de marin, et qui parlait avec facilité cinq langues modernes, le ladin, l'italien, (sans nul doute) le français, l'allemand et l'anglais, m'offrait un type curieux des mœurs de ces vallées. — Pourtant j'avais quelque chose contre lui. C'était le premier visage humain que je voyais, le premier *bon jour* que j'entendais dans ma patrie; fallait-il qu'on m'y souhaitât la bienvenue dans une langue étrangère? Et en anglais encore, c'était de mauvais augure; — c'était une épigramme contre le pays. Et puis, que lui avais-je fait à cet homme, qu'il me prît ainsi pour un *touriste?*

Je m'enfonçai d'un pas précipité dans les solitudes de la

vallée. Des eaux froides et crues formaient partout des mares, couvertes de grandes plaques bleues. Les joncs remplaçaient l'herbe des prairies; les pins s'arrêtaient bientôt sur le flanc des montagnes dont les rocs désolés portaient tous leur fardeau de neige, quoiqu'elles ne parussent à l'œil avoir qu'une médiocre hauteur. — J'étais entré dans ce pays singulier qui comprend toute la partie orientale des Grisons, avec la lisière du Tyrol, et dont l'Engadine est le membre principal.

Comme dans les Field de la Norwège, les montagnes sont couvertes de neige, dès qu'elles atteignent une hauteur de 3 à 4000 pieds au-dessus de leur base. C'est le massif du Saint-Gothard reproduit sur d'immenses proportions [1]. Le pays tout entier est, à proprement parler, une vaste montagne aux sommets dentelés. Les cols de 7000 pieds s'élèvent à peine au-dessus des frais bassins où se mirent, à quelques pas des neiges éternelles, de beaux villages, opulens par l'émigration. Nulle part le sol ne s'abaisse assez pour permettre au blé de mûrir. Les forêts même disparaissent bientôt. Le gazon court et fin des cîmes tapisse le fond des vallées de ce pays aërien. Par fois la nature a laissé son ébau-

[1] Voici la hauteur de quelques points des vallées. Dans le *Münsterthal.* Tschierf 5290. Dans l'*Engadine.* Bains de Saint-Maurice, 5580. Lac de Sils, 5600. *Val Davos.* Platz, 4500. Dörfli, 4620. *Bergun,* 4156. *Oberhalbstein.* Stalla, 5680. *Val d'Avers.* Cresta, 6180. Ferrera, 5340. *Rheinwald.* (Vallée du Rhin postérieur) Splügen, 4640 pieds.

Voici quelques points de comparaison. Mals est à 3760 pieds. Coire à 1840. Sargans à 1580. Saint-Gall à 2020. Wildhaus dans le haut Toggenbourg à 3480. Glaris à 1480. Andermatt, 4450. Münster, dans le Haut-Vallais, à 4200. Brigue à 2180. Lauterbrunnen à 2450. Thoune, 1760. Gessenay, 3150. Moulins de Château d'Oex, 2750. Iles d'Ormont, 3840 Bains de l'Alliaz, 2910. Cime de Naye, 5770. Tour de Gourze, 3820. Berne, 1600. Genève, 1140. Salève, 4170. Lac de Joux, 3050. La Chaux de Fond, 3040. Weissenstein, 3060.

che plus imparfaite encore, et la chaîne n'enserre en ses bras qu'un désert de glace où se brise le rayon impuissant du jour.

De cette couronne austère des Alpes descendent l'Adda, l'Adige, l'Inn et le Rhin.—Gai possesseur d'un sol stérile, le Grison n'a fait du sol natal le centre d'aucune industrie lucrative. Il y rapporte le fruit de ses travaux, savoure en paix les marrons de Botzen, les légumes de Méran et le vin de Montagna; et fait faucher en août ses prairies par les Tyroliens, dont il récompense grassement les services et les hommages. Les seigneurs des ligues, *die Bündtner Herren,* tel est le terme dont le paysan du Tyrol se sert constamment en parlant de ses voisins occidentaux.

Pour arriver à cette noble aisance, partage de quelques vallées, comme à la médiocrité plus humble dont on se contente ailleurs, le chemin invariable est l'exil. Aussi le pays est-il peuplé de vieillards et de femmes. Quand je passai à Célérina, il n'y avait pas dans tout ce grand village un seul jeune homme de plus de seize ans. Ils étaient dispersés dans les comptoirs de leurs parens, en Italie, en Autriche, en Hollande, partout.

Le Münsterthal n'a pas la richesse et la beauté de l'Engadine, les villages, peu nombreux, sont assez pauvres, comme je m'en aperçus à la misère du cabaret où la nuit qui s'approchait m'obligea de demander un gîte.

Je m'acheminai seul le lendemain, par le col de la Buffalora ou de Tschilfs. — Peu de pâturages, des buissons, une montagne désolée, çà et là quelque échappée horizontale sur de tristes glaciers. — De la hauteur je saluai les Alpes du Tyrol, éblouissantes aux feux du matin. La cîme de l'Ortles dominait, tourelle aigüe, les remparts crénelés de ce château magique. Pendant un moment je la vis se dessiner seule dans l'azur, cent fois je retournai la tête en lui répétant mon adieu; et quand la croupe de la

montagne m'eût dérobé tout ce qui me restait du charmant Tyrol, je précipitai mes pas pour étourdir ma souffrance. Mais, que les solitudes où je m'enfonçais étaient peu propres à ramener la sérénité! L'étroit sentier, à peine praticable aux petites charrettes à roues basses de l'Engadine, sillone le flanc de la montagne, s'avançant dans ses saillies, s'enfonçant dans ses replis et se maintenant toujours dans la hauteur pour éviter l'amas des neiges. Au-dessus, quelques herbes dans le rocher, en bas une forêt sombre et continue, point de cabanes, point de troupeaux, point de joyeux murmures : nul bruit de vie pendant cinq lieues, sinon les coups lointains de la hache, et les cris des corneilles. Cà et là pourtant la montagne s'ouvre et s'élargit un peu, un ruisseau serpente dans une pente moins rapide, au milieu de la prairie on aperçoit le toit aigu d'une maison. Approchez! Elle est vide, ses murs s'écroulent. C'est une ruine toute *neuve*; nulle mousse, nulle plante pariétaire, nul lierre compatissant n'en voile la tristesse.

Dans toute cette vallée, le Val di Forno, je ne trouvai qu'une seule maison occupée, elle sert de bureau de péages et sans doute aussi de cabaret. Il n'y avait personne autour, mais un petit chat jouait sur la porte. Il me suivit un instant d'un air curieux. A demi lieue de là, je rencontrai une famille de Tyroliens qui cheminait lentement, précédée d'un âne portant deux petits enfans et le violon du père. Depuis lors plus rien. Toujours de la neige, çà et là, dans les rochers; des arbres plus hauts et plus épais à mesure que le chemin s'abaissait; et les bruits vagues qu'on entend dans les montagnes.

Pourtant le sentiment d'être *chez nous* me rendit peu à peu la belle humeur; je remis dans ma poche le volume de Göethe que depuis long-temps je ne lisais plus, et le refrain d'une vieille chanson résonna bientôt dans la forêt.

Z.

POÉSIE.

Ton pardon, ô Seigneur! vient comme la rosée
Sur le sol altéré,
Faire monter dans l'âme une sève épuisée
Plus qu'en l'herbe du pré.

Alors croît au soleil une tige légère
Et bien fragile encor,
Qui berce avec amour l'esprit de la prière
Dans une cloche d'or.

Le vent mondain qui souffle, ardent, sur la prairie
Où vit l'humble bouton,
En arrache souvent d'une feuille qui crie
Le gracieux feston;

Mais il porte bien loin la senteur parfumée
Du calice blessé ;
Et la graine bénie est tout autour semée
Quand l'odeur a passé.

Puis un ange attardé suspend sa rêverie,
Se penche avec amour,
Et transplante des champs la couronne fleurie
Dans un plus doux séjour.

UN MOT

SUR LES PRÉVENTIONS COMMUNES

CONTRE LA PHILOSOPHIE.

Le terme de *Philosophie* réveille dans un grand nombre d'esprits, l'idée d'une science inutile ou suspecte. Quels que soient les travaux ou les vues des philosophes, un langage dépréciateur semble s'attacher à les poursuivre. Le ridicule et le sens commun, si rarement amis, conspirent souvent ensemble pour les vouer à la proscription de l'opinion publique et pour frapper de stérilité leurs efforts. Quelquefois, des voix plus solennelles s'élèvent, et viennent sanctionner encore cette espèce d'ostracisme. On fait plaider contre la philosophie, les intérêts religieux, les intérêts de la société, tout ce qu'il y a d'utile et de vénéré parmi les hommes. Une multitude de voix encouragent et répètent ces accusations, qui semblent prendre aux yeux du vulgaire une plus grande consistance, du vague même dans lequel elles s'enveloppent; et l'habitude de les entendre,

les transforme en axiomes pour les esprits irréfléchis et prévenus.

Une prévention aussi générale paraîtra peut-être fonder une présomption puissante contre la philosophie. Lorsqu'on voit des personnes qui présentent des disparates sensibles, les ames pieuses et les hommes frivoles, les savans et ceux chez qui le bon sens semble tenir lieu d'études et de lumières, les esprits les plus opposés dans leurs opinions religieuses ou politiques, se réunir dans une répugnance commune, on est tenté de croire qu'elle émane de cette raison universelle dont l'évidence est le caractère, et dont les décisions doivent être sans appel.

Cependant, lorsqu'on examine avec attention ces préventions si répandues, on croit les voir se résoudre en un simple préjugé, et l'on découvre dans les disparates mêmes des personnes dont elles dirigent les jugemens, une raison de se défier de la légitimité des conséquences que l'on croirait pouvoir tirer de leur apparente unanimité.

Ces disparates nous semblent établir d'abord, que le terme de *Philosophie* ne réveille point dans les esprits les mêmes idées, ou que plutôt il y réveille des idées fort opposées. Une personne religieuse croit voir dans les spéculations philosophiques des ennemies des croyances du cœur ou des vérités sur lesquelles reposent ses plus chères espérances et ses devoirs les plus sacrés; tandis qu'une personne frivole n'y découvre qu'une fatigue stérile, une occupation sérieuse dont s'alarment sa légèreté et ses plaisirs. Les hommes que leur profession et leurs aptitudes vouent à la partie positive de l'existence, les administrateurs, les négocians, les jurisconsultes, les amis des sciences naturelles, ne demandant que des résultats et des faits, sont conduits à s'éloigner d'une étude qui ne leur offre que des méditations abstraites, des théories, des principes, et ne voient dans la philoso-

phie qu'une rêveuse inutile ; tandis qu'un grand nombre de personnes étrangères à la science, spectatrices des révolutions prodigieuses qui se sont opérées à certaines époques dans les idées et dans les institutions, les entendant attribuer à la philosophie, l'envisagent comme une puissance en état perpétuel d'hostilité contre l'ordre établi, et veulent conjurer une influence qui tend à bouleverser le régime social. On peut conclure de là, que la philosophie est aussi peu connue de ceux qui la jugent, que son emploi est mal compris, et son nom mal défini. On la condamne sans l'entendre, et ses accusateurs ne s'entendent pas davantage entr'eux sur ce qu'ils doivent condamner.

Cette seule réflexion devrait suffire auprès de tout esprit sincère, pour suspendre ses préventions ou du moins pour les adoucir. Mais lorsqu'on atteint à la racine de ces prétentions mêmes, on découvre qu'elles sont encouragées et soutenues par des mobiles trop puissans pour céder si facilement à la voix de la sagesse et de la justice. Elles ont en leur faveur deux des grands pouvoirs de la société ; les intérêts et les préjugés : les préjugés, que la philosophie combat ; les intérêts, qu'elle dédaigne.

La philosophie se proposant pour objet de ses recherches, la vérité, et, par une conséquence nécessaire, la vertu, ne saurait composer avec les opinions erronées, consacrées par l'usage et par l'habitude, avec une foule d'abus sociaux, sanctionnés par la prescription de la coutume ; avec les maximes où toutes les passions humaines se trouvent autorisées et comme réalisées dans des principes. Dans sa marche franche et courageuse, elle est exposée à heurter à chaque pas la multitude qui suit aveuglement la voie tracée par la routine et facilitée par l'exemple ; cette multitude, qui s'accommode avec complaisance de tout ce qui flatte l'amour-propre, la mollesse ou la cupidité. Dès qu'elle apparaît,

il est tout naturel qu'on l'évite ou qu'on la repousse. Rien n'est plus à fuir qu'un conseiller ou qu'un censeur, lorsqu'on est bien décidé à suivre une fausse route; et cet office périlrilleux et redouté est constamment dans le monde social, celui de la philosophie.

Si du moins en annonçant des maximes nouvelles, en combattant des abus enracinés, la philosophie offrait une perspective qui put flatter les sens ou l'amour-propre promettait ce que l'opinion générale appelle exclusivement des *utilités réelles*, elle parviendrait à se faire mieux écouter. Mais il n'en est point ainsi. Un naturaliste, un physicien, peuvent aspirer à captiver l'attention et la bienveillance à ce double titre. Ils intéressent par des observations piquantes, par des expériences ingénieuses; ils proposent des applications directes aux besoins de la vie; ils font ressortir l'accord de leur science avec l'agriculture, avec les arts de l'industrie; c'en est assez pour leur concilier tous les suffrages; et ces suffrages, pour être aisément obtenus, ne sont ni moins honorables, ni moins légitimes. Mais les utilités de la philosophie ne frappent nullement les yeux. Son domaine, qui renferme tout le champ de la science, son influence qui le fertilise, sont comme le terroir et le soleil, auxquels tous les fruits doivent leur germination, leur accroissement, leur maturité, mais auxquels celui qui recueille, ne pensant qu'au labeur par lequel il estime les avoir obtenus, ne vient point rendre hommage. La science philosophique ne se reproduit point dans des applications immédiates et sensibles. Il faut être habitué déjà à généraliser ses idées, à remonter à des principes, à en déduire rigoureusement des conséquences, pour bien comprendre les utilités que peuvent en attendre ceux qui la cultivent. Elle est utile à tout; aux yeux du vulgaire, elle n'est utile à rien. Un naturaliste, pour être philosophe, n'en étudiera pas mieux à l'aide du microscope,

les plantes ou les minéraux ; un physicien n'en exécutera pas ses expériences avec plus de précision ou de dextérité ; un artiste n'en distribuera pas mieux ses couleurs, ou n'en maniera pas ses pinceaux avec plus d'habileté et de grâce. Mais chacun d'eux, dans l'ordre de travaux auquel il s'applique, saura mieux classer les observations et les rattacher aux principes de la science, tirer de ses expériences des conclusions légitimes et de belles applications ; ordonner ses compositions sur les règles d'une esthètique élevée et pure, leur donner de l'ensemble et de l'harmonie, aller sûrement à l'effet d'où sortira l'impression du beau.

Ces avantages que la philosophie propose, sont compris seulement d'un petit nombre. Pour en être touché, il faut réfléchir ; et l'on a tant de répugnance à réfléchir ! Les personnes qui s'occupent de cet ordre de travaux, appartiennent d'ordinaire aux classes les plus éclairées et les plus indépendantes de la société. Cependant, au milieu d'elles ces avantages se trouvent habituellement méconnus. Comment donc se flatter qu'ils puissent être appréciés, ou même compris, par cette classe nombreuse auprès de laquelle les hommes dont nous venons de parler, paraissent comme des exceptions ? par cette classe de personnes, vouées par leur situation à des occupations mécaniques ; consacrées à des travaux dont le gain est le mobile, appliquées par devoir, aux soins domestiques, à tous les détails des intérêts habituels, absorbées par les distractions de la société, les agitations puériles de la curiosité, la frivolité des plaisirs, par le mouvement perpétuel des choses humaines ? Peut-on se flatter même, que ces utilités impalpables, invisibles, seront avouées, ou même reconnues par les hommes politiques, les hommes d'état, les ecclésiastiques, les administrateurs, les hommes de loi, par tous ceux enfin, qui, bien qu'éclairés par l'étude, n'en ont jamais saisi que le

côté applicable et pratique, et se trouvent perpétuellement engagés dans les affaires dont l'ensemble forme le mouvement social; passent leur vie dans cette atmosphère agitée et confuse, dont il faudrait qu'ils eussent le courage ou la volonté de se dégager, pour découvrir la région de paix et de lumière, qu'habite la philosophie.

A ces causes de discrédit, on peut en ajouter d'autres qui tiennent plus directement à la nature de la science elle-même, et aux formes sous lesquelles on a coutume de la présenter. La philosophie, en appelant l'homme à se replier sur lui-même pour analyser les opérations les plus secrètes et les plus déliées de ses facultés intellectuelles ou morales; en l'occupant d'abstractions, c'est-à-dire, d'êtres de la pensée qui ne peuvent en aucune manière tomber sous les sens; en le dirigeant vers la recherche des principes, c'est-à-dire, des vérités premières, qui ne se laissent atteindre qu'après une marche longue et laborieuse, exige un exercice de l'entendement qui fatigue ou rebute les attentions légères. On peut être plus ou moins doué de la puissance de méditer, d'analyser, ou de suivre une idée. Mais, quelles que soient à cet égard les dispositions heureuses que l'on tienne de la nature, il faut, pour se rendre propre aux travaux de la pensée, une application soutenue et des habitudes de réflexion, que peu de personnes se soucient de contracter. Une paresse naturelle pour tout ce qui nous sort du domaine des sens et de l'imagination, éloigne le grand nombre des esprits d'un travail de la nature de celui que réclament les recherches philosophiques. Si cela est vrai des personnes à qui leur position particulière permettrait de se vouer aux spéculations de cette espèce; il est encore plus vrai de le dire de la masse générale de la société peu favorisée sous ce rapport par les circonstances de la vie. Celui qui se voit obligé de travailler pour avoir du pain, ne

s'avisera guère de chercher des délassemens dans des études qui exigent une grande application d'esprit et de longs efforts d'attention. Il poursuivra des jouissances d'un ordre moins noble, et léguera aux esprits excentriques ce qu'il appellera les rêveries des idéologues, ainsi, soit légèreté, soit occupations, le cercle des amis de la philosophie se trouvera toujours très-rétréci; et leurs travaux n'échapperont point à la défaveur dont la société poursuit toujours ce que fait le petit nombre.

De plus, il faut convenir que les philosophes satisfaits du suffrage des intelligences supérieures, n'ont pas fait beaucoup d'efforts, pour adoucir les aspérités que présentent les études philosophiques; et ce tort (car c'en est un) a peut être beaucoup plus contribué qu'on ne le pense communément, à encourager les préventions et à rebuter les attentions légères. Plusieurs même, surtout chez les réformateurs de la philosophie moderne parmi les allemands, ont semblé mettre une sorte d'affectation, à hérisser leurs écrits de terminologies inusitées, de néologismes indéfinissables ou mal définis, qui n'ajoutent pas peu à l'obscurité d'un sujet déjà obscur par lui-même. Nous n'ignorons pas que l'on a beaucoup exagéré l'étendue de ce défaut; que le ridicule, cette arme si puissante de nos jours, en a tiré un grand parti contre la philosophie. Le ridicule a toujours tort lorsqu'il s'attaque à des sujets sérieux, et sous ce rapport, l'arme dont on a fait usage contre les philosophes, devrait plaider leur cause auprès des esprits bien faits. Mais on ne peut se dissimuler pour ce qui concerne leurs terminologies, qu'ils ne sont pas exempts de reproche. C'est trop exiger de lecteurs même instruits, que de leur proposer sous une forme qui surprend par son étrangeté, une série d'énigmes; et de proposer ces énigmes à l'occasion de matières abstraites, dont l'exposé semble dépasser déjà les

forces d'une attention commune. C'est offrir un prétexte plausible, là où il faudrait s'étudier à détruire tous les prétextes.

Nous en dirons autant de l'apparence d'excentricité de quelques systèmes, ou de certaines opinions attribuées aux philosophes. Quels que soient dans le fond le mérite ou l'utilité de ces théories (et nous ne disons point qu'elles aient toutes du mérite ou de l'utilité) ce que l'on en laisse voir au grand nombre, ne peut lui présenter qu'une couleur de bizarrerie, ou même d'extravagance. Il arrive qu'on les présente alors sous le point de vue qui peut prêter le mieux à cette espèce de scandale. Car ceux qui les produisent au grand jour, ne sont point des hommes sérieux, qui cherchent à initier le public aux secrets de la philosophie. Ce sont, ou bien des enthousiastes imprudens, qui n'ont rien approfondi, qui se passionnent pour quelques idées extraordinaires ou hardies dont ils ont été frappés, et qu'une puérile impatience de renommée entraîne à les publier sans précautions, sans explications, dans la vue d'exciter de l'étonnement ou de se faire passer pour des esprits supérieurs; ou bien des hommes légers, toujours prévenus contre tout ce qui présente quelque caractère de hardiesse et de nouveauté; qui n'ont point étudié le sujet dont ils parlent et qu'ils seraient incapables d'approfondir; qui se persuadent d'avoir saisi tout l'ensemble parce qu'ils ont retenu au hasard quelque pensée qui leur a paru bizarre, peut-être seulement quelques mots qu'ils interprètent à leur gré, et qui trouvent la condamnation du philosophe laborieux dont ils parodient les méditations savantes, dans ces débris incohérents de son système, aliment de leurs sarcasmes, masque de leur ignorance.

Si l'on consentait à prendre la peine d'exposer avec candeur et dans leur ensemble ces théories mêmes contre les-

quelles l'opinion s'élève; ou bien, si tout en les blâmant, on leur opposait les systèmes bien conçus, sagement ordonnés, fertiles en vérités importantes, que l'on doit à la philosophie, nous ne reculerions point devant cette épreuve de la science. Ce serait, nous en sommes convaincus, le moyen le plus sûr de plaider sa cause, et de dissiper les préventions. Mais qui voudrait prendre le soin de suivre une longue chaîne de raisonnemens, pour se prouver à lui-même, qu'il a tort de rire d'un mot plaisant, ou de critiquer un enthousiaste? Après tout, on ne regarde pas comme un crime bien odieux de blâmer la philosophie, et l'on ne se reproche guères de n'en voir que ce qui semble autoriser ce plaisir. Nous croyons pourtant, que si l'on accordait à ce sujet une attention plus sérieuse, on découvrirait que ce plaisir n'est pas aussi innocent qu'il peut le paraître d'abord, et que le blâme jeté sur une science qui domine toute la sphère des intérêts intellectuels et moraux, atteint sans qu'on s'en doute des objets dont on frémirait de compromettre la sécurité par des attaques plus directes.

Ajouterons-nous que souvent on a été chercher jusque dans la vie privée des philosophes, des sujets puérils, mais assez influens, de préventions contre la philosophie? En général, la vie des philosophes s'est distinguée par un caractère de moralité, dont leurs ennemis même n'ont pas réussi à ternir le mérite. Aussi, ce n'est point par là qu'on a tenté de les attaquer. On a armé contre eux la raillerie. Cette arme était d'un succès facile contre des gens qui, sous ce rapport, ne cherchaient pas même à se défendre; et souvent ils ont prêté le flanc à leurs adversaires. Leur vie retirée et méditative; leur ignorance du monde et des usages de la société; leur éloignement des affaires humaines et des intérêts qui sont en possession d'agiter la masse de l'humanité; leur indifférence pour l'opinion et l'indépendance de leurs pen-

sées leur ont donné fréquemment aux yeux du public une apparence de singularité. Or, dans tout le cours des siècles, la singularité n'a jamais trouvé d'indulgence, et moins que dans tout autre encore, dans notre siècle. On les a stigmatisés comme des rêveurs absurdes ou comme des êtres voisins de la folie. Que faire de gens qui ne vivent, ni pour les passions, ni pour les intérêts, ni pour les plaisirs, ni pour la renommée, dont la vie est de s'étudier eux-mêmes, de chercher la vérité, d'éclairer les autres de leurs lumières? Et quand on consentirait à leur faire grâce à cet égard, leur pardonnerait-on, en faveur de ce but, de ne pas être comme tout le monde?

Cependant, nous ne le dissimulerons point : il est une cause plus sérieuse qui, dans les temps où nous vivons, doit contribuer d'une manière toute spéciale à fortifier et à aigrir les préventions contre la philosophie, qui doit même la représenter à beaucoup de personnes sous des couleurs effrayantes. Nous l'avons réservée pour la dernière de celles que nous nous proposons de signaler ici. C'est la plus puissante de toutes; elle donne même aux répugnances pour la philosophie une apparence respectable. Elle mérite donc d'être discutée avec impartialité; et les personnes sur lesquelles elle exerce une influence prononcée, sont en général trop dignes d'estime, pour que nous ne croyons pas devoir nous efforcer de nous faire entendre d'elles, avec la franchise que réclame la vérité, et avec les égards que la vertu commande.

Au dix-huitième siècle, principalement en France, la philosophie annonça, affecta même une tendance irréligieuse. Des hommes qui se prétendirent les apôtres de la vérité et les régénérateurs du genre humain, proposèrent sous le nom de philosophie, des principes subversifs de toute vertu, de tout ordre. Ils compromirent ainsi les

noms les plus chers et les plus révérés. A les entendre, ils venaient dégager la société des liens antiques du préjugé, l'asseoir sur des bases solides, l'améliorer et la rendre heureuse. Séduits par de si belles promesses, un grand nombre d'esprits accueillirent ces maximes, se passionnèrent pour elles, et se jettèrent avec toute l'impétuosité d'un fanatisme novateur dans le domaine de la religion, de là morale et de la politique. On ne tarda pas à découvrir toute l'illusion de ces promesses hasardées par l'orgueil et la témérité. Nous ne retracerons pas ici ces pages désolantes que l'histoire ne reproduit qu'avec effroi. Tant d'espérances déçues que le nom de la philosophie semblait avoir sanctionnées, se tournèrent contre la science. On fit retomber sur elle les crimes des hommes et les erreurs des passions. On ne vit en elle qu'une ennemie funeste des grands intérêts de l'humanité, des croyances du cœur, des garanties sociales, des sanctions de la vertu; une conjuration secrète ou déclarée s'organisa pour la décrier et la combattre; on la proscrivit avec d'autres noms que le crime avait aussi profanés.

Quoique notre but ici soit d'exposer les causes du discrédit où la philosophie est tombée, plutôt que de les discuter, nous ne pouvons nous défendre du désir de proposer quelques réflexions aux personnes sincères dont l'influence de ces tristes souvenirs aigrit encore les préventions. Sans doute, elles craindraient autant d'être injustes que d'être trompées.

Nous leur ferons observer d'abord, qu'en établissant leur opinion relativement à la philosophie, sur l'expérience du siècle passé, elles n'envisagent la science que dans une seule époque, et dans une époque qui ne présente nullement, du moins en France, une des grandes phases de la philosophie, et qui la manifeste même sous son côté le moins large et le moins élevé. La philosophie française au dix-huitième siècle

fut en général étroite, égoïste et matérialiste. Elle parut au moment où la société se trouvait dans un état de fermentation, avant-coureur des orages politiques, et elle devint aussitôt un instrument dont s'emparèrent les passions et les partis, qu'ils mêlèrent à leurs mouvemens et qu'ils faussèrent dans leurs discordes. Un jugement fondé sur le tableau philosophique d'une période si courte et si tumultueuse ne saurait donc atteindre réellement la philosophie, dont l'origine se perd dans la nuit de l'antiquité.

Nous dirons encore que, sans sortir de cette période même, mais simplement en se transportant de quelques degrés vers le nord, nous trouvons la philosophie occupée à défendre et à affermir les vérités et les intérêts mêmes qu'on l'accuse de compromettre et de combattre. La tendance toute morale de la philosophie en Allemagne et chez les plus célèbres philosophes de l'Ecosse, est une réponse plus puissante que tous les raisonnemens. En France même, remontez d'un siècle, et vous retrouvez la même tendance. Contestera-t-on le caractère religieux des doctrines de Descartes, d'Arnaud, de Malebranche et de Pascal?

Si l'on parcourt d'une vue générale le tableau de la science, cette même tendance nous frappe; elle s'y découvre comme un des caractères les plus prononcés. Pythagore, Xénocrate, Platon, Aristote, entre un grand nombre, chez les Grecs; Cicéron et Sénèque chez les Latins; Clément d'Alexandrie, Plotin, Proclus, au commencement de l'ère chrétienne; plus tard les scholastiques; à la renaissance des lettres, les restaurateurs les plus célèbres de la science; enfin Bacon et ses successeurs, Leibnitz et son école, se montrèrent toujours empreints de la couleur religieuse, et les appuis les plus fermes des intérêts moraux. Dieu et la vertu forment toujours comme le fond de leur philosophie, ainsi que de nos jours ils forment la base des

plus célèbres systèmes, ainsi qu'ils en formeront toujours l'essence chez les vrais philosophes. Dans cette chaîne de l'histoire, les doctrines que l'on redoute forment à peine quelques anneaux; si même on ne peut pas les considérer comme en étant exclues; car en examinant de près ce que l'on nommait philosophie à la fin du siècle dernier, on découvre avec surprise et tristesse que c'était précisément l'absence de toute philosophie.

Il y aurait une réponse plus péremptoire à opposer à la prévention que nous venons de combattre : ce serait d'exposer les principes mêmes de la science dont on croit pouvoir déduire des conséquences si fatales. Il ne peut pas en être question ici. Dans cet article il doit nous suffire d'avoir fait entrevoir assez clairement qu'il y a quelque témérité à produire les expériences du siècle passé comme une sentence sans appel contre la philosophie. Chercher dans cette science le principe des crimes qui ont souillé la fin du dix-huitième siècle, c'est chercher dans l'Evangile la cause des massacres de la Saint-Barthélemi, ou des atrocités de l'Inquisition. Aux yeux de la sagesse et de la justice, un examen aussi incomplet ne saurait conclure; et la philosophie ose en appeler de l'arrêt qui la proscrit, auprès de tout esprit calme et sincère.

Les causes diverses que nous venons de parcourir nous paraissent expliquer suffisamment le préjugé trop répandu dont la philosophie a droit de se plaindre. Exposer ces causes, c'est en dévoiler le peu de solidité. Aucun esprit impartial ne refusera de convenir qu'elles ne méritent pas, pour la plupart, d'être sérieusement réfutées. Mais les personnes douées d'un caractère impartial sont le très-petit nombre, et nos réflexions seraient pour elles d'une faible utilité. C'est donc à ceux qui ne raisonnent pas leurs préventions que nous avons eu l'ambition de les adresser.

Cette ambition pourra paraître présomptueuse, et son but illusoire. Comment se flatter de persuader des personnes dont un des caractères les plus avoués est de ne vouloir point être persuadées? Cette réflexion nous arrêterait, si nous ne savions pas qu'il est toujours chez ceux qui sont les plus éloignés de vouloir éclaircir leurs préjugés, une certaine conscience, dont ils ne peuvent entièrement se défaire, et qui leur reproche en dépit d'eux-mêmes de refuser leur jugement à une tâche qu'ils sentent être un devoir. Un instinct de justice et de vérité murmure en eux contre leurs propres opinions. Un désir secret de s'éclairer les surprend quelquefois, et il est des instans où une occasion offerte suffirait pour les arracher à une obstination irréfléchie, dont au fond ils s'accusent. C'est de cet instinct que nous aurions voulu nous faire entendre. C'est cette occasion que nous avons tenté de leur fournir.

LE SENTIMENTAL ET LE POSITIF.[1]

FRAGMENT.

Il est toujours utile de s'entendre sur les mots, car ce sont eux qui portent la pensée, et si l'on n'y prend garde, on pourrait cheminer long-temps en compagnie avec bien du monde, et parler le même langage, puis découvrir à la fin qu'on n'était nullement d'accord sur les choses. — On peut aussi se tromper soimême de la même manière. Cherchons donc, entr'autres, si l'on s'entend bien de nos jours, lorsqu'on use si souvent des mots que nous plaçons en tête de cet article : il nous semble qu'ils prêtent facilement à des mal-entendus.

La génération actuelle pense avoir fait un grand pas du côté du bon sens, en s'attachant à la recherche, dit-elle, du positif ; et elle regarde avec une sorte de pitié ce qu'elle appelle les hommes à sentiment. Or, nous aurions quelque penchant à croire que les deux pentes ou les deux manières d'être ont toujours existé et se rencontreront toujours chez tous les hommes ; que ceux qui se nomment les amis du positif sont des hommes pleins de sentiment, que, pareillement, les sentimentaux ont toujours recherché des objets très positifs, et que c'est la seule différence de l'objet sur lequel porte notre sentiment, qui fait toute la différence qu'on désigne par ces deux mots en apparence si opposés. Il est vrai qu'en parlant exactement on appelle sensations les impressions les plus directement physiques et les plus matérielles, et qu'on réserve le mot de sentiment à une classe d'impressions d'un genre plus relevé : mais c'est cela même qui prouve ce que nous venons de dire : il y a impression dans les deux cas, et c'est l'objet qui fait toute la différence. Les ennemis les plus prononcés de la sentimentalité ne vivent aussi que d'impressions : ils auront grand pitié de ceux qui admirent la lune et les étoiles, la douce paix de la campagne, le coucher du so-

[1] Ce fragment se lie d'une manière assez naturelle avec le morceau qui précède. Le sentiment et la philosophie ont volontiers les mêmes ennemis, et des explications plus ou moins analogues, au sujet de l'un et de l'autre, peuvent sembler utiles à des esprits d'ailleurs assez différens. C'est ce qui nous a donné l'idée de rapprocher ces deux articles.

(N. d. R.)

leil, le bruit d'un torrent, la chute des feuilles, le sourire d'un enfant, la splendeur des Alpes, le bourdonnement d'une abeille, mais ces mêmes hommes seront tout pleins de sentiment devant quelque autre objet ; ils seront bouleversés de joie à la vue d'une bank-note, en extase à la perspective d'un cordon, ou au reçu d'une invitation chez le préfet, ou à l'idée d'une place dans quelque bureau : — d'autres encore, ou les mêmes éprouveront tout ce bonheur à la pensée d'un grand dîner, d'une magnifique pièce de théâtre, bien atroce et pleine d'incestes : — ils souriront à celui qui trouve ses délices dans les parfums d'une prairie, et ils se délecteront à celui d'un cigarre ou au fumet de quelque liqueur, et ainsi de suite. — De sorte qu'après tout, encore une fois, tout le monde est sentimental, et qu'il faut mieux définir ses termes lorsqu'on se vante de ne l'être pas.

Il en est absolument de même de ce qu'on s'est mis à appeler positif. Par cela même que tout homme est sentimental, on peut dire aussi que tout homme cherche le positif : car le recueillement, l'admiration, l'amour du prochain, la contemplation des œuvres de Dieu, le silence de la solitude, l'amour du beau, du vrai et du grand, sont des choses tout aussi positives, tout aussi réelles qu'un écu, qu'une gazette ou qu'une manufacture. Ici, encore, la différence n'est que dans l'objet : un cygne, un rossignol, un heureux grillon dans l'herbe jouissent d'un bonheur aussi positif que l'animal qu'on engraisse ou que celui qui rumine dans les délices d'une longue digestion : ou, s'il faut prendre des exemples plus graves, un St. Bruno, fondant sa Chartreuse au milieu des déserts, pour faire émaner de là une action profonde et puissante sur des populations barbares et désorganisées, un Brainerd, amenant par le feu de son amour, de sauvages Indiens à connaître un Dieu et un Sauveur, et par là même à se conduire mieux dans la vie présente, et à quitter la barbarie pour la civilisation ; voilà certes des gens qui non-seulement ont fait une œuvre positive, mais dont l'influence pratique, réelle, et enfin même matérielle, a été sans aucune comparaison, supérieure à tout ce que peuvent enfanter les adorateurs de l'argent, des places et des bons repas.

De sorte que, pour conclusion, les hommes à sentiment seraient simplement ceux qui occupent les régions les plus élevées et les plus nobles dans la classe des impressions, et qui posent avec le plus de profondeur les bases du bonheur en tout genre : ce serait eux qui seraient les plus positifs et qui iraient le plus au réel, tandis que les autres courent au moment présent, à la surface des choses, et ne songent qu'à eux. On peut choisir.

A. B.

LETTRE AU RÉDACTEUR,

SUR LA RÉPARTITION DES VACANCES ET LA DISTRIBUTION DE L'ENSEIGNEMENT, DANS L'ACADÉMIE DU CANTON DE VAUD.

Monsieur !

Vous annonciez il y a peu de temps [1], l'intention de vous occuper de l'Eglise vaudoise, dont la destinée mérite à votre avis une attention générale, parce que les questions chez nous posées, ressemblent à celles qu'on a traitées ou qu'on discutera ailleurs. Une raison pareille, et plus directe, m'autorisera, sans doute, à vous parler d'un sujet important pour notre Académie. Un établissement d'instruction supérieure n'intéresse pas uniquement la ville où il se trouve et le pays qui l'entretient. Chacun profite de sa prospérité : si la flamme qu'il jetait, pâlit, cette diminution de lumière est partout plus ou moins sentie. Dire d'une institution pareille qu'elle n'est qu'une affaire locale, nationale même, serait en faire, d'un seul mot, la critique sanglante. Mais s'il est un point particulier dont la détermination soit importante au dehors, c'est la distribution

[1] Livraison de Février, p. 104.

de l'enseignement dans l'année, les questions de semestres et de vacances; donnez moi donc, je vous prie, une place chez vous pour en dire mon avis.

La loi s'exprime ainsi : « L'année académique durera neuf mois, *non compris les examens*. Le règlement pourra diviser l'année en semestres. » Je n'ai pas besoin de vous demander d'où vient ce langage. Les affaires qui m'avaient conduit à Lausanne en décembre dernier, m'ont laissé quelque temps pour la tribune. J'ai vu éclore notre loi, ce qui, j'en suis assuré, m'est fort utile pour la comprendre. Comment, sans un tel commentaire pénétrer l'intention du législateur, lorsqu'il dit à l'article 22 *qu'on ne peut être reçu* dans l'Académie avant dix-huit ans; puis, à l'article 25, que pourtant *des jeunes gens même âgés de moins de dix-huit ans pourront être admis dans l'Académie*, et que le règlement déterminera les cas? Comment s'expliquer, après un article 30 portant que, « pour obtenir le grade de licencié il faut avoir fait un examen *satisfaisant* sur la langue allemande, » un article 31 ainsi conçu : « La *non admission* de l'examen de langue allemande n'exclut pas de la promotion au grade de licencié »? La publicité donne de ces curiosités de rédaction la seule explication dont elles soient susceptibles, une explication historique. Ce sont « les monumens du combat des puissances, » les débris laissés au rivage par le flux et le reflux de la majorité. Peut être le résultat serait-il plus clair, si l'on eût, à la fin, ajouté tout d'un temps les articles 22 et 30 de la loi qu'on élaborait à la liste des dispositions rapportées.

L'article dont je veux m'occuper (44), est aussi de ceux dont les débats seuls expliquent la rédaction.

Les cours, qui, de notre temps, duraient sept mois et demi, ne durent plus, dit-on, que sept mois tout juste. Pendant la première quinzaine de juin, les professeurs font les examens du Collége et les étudians se préparent aux leurs, qui durent six à sept semaines, si bien que les vacances commencent avec le mois d'août. C'est à ce système qu'on en voulait décidément; les sept mois de leçons paraissaient trop peu, on en a mis neuf, et, pour fermer tout retour à l'ancienne pratique, on a

dit : « Non compris les examens. » C'est-à-dire que les examens ne doivent pas remplir une période à part dans les neuf mois de leçons, en d'autres termes, que Messieurs les professeurs devront, quelque soit le système adopté pour les examens, donner leurs leçons pendant neuf mois. Voilà tout ce que le Grand-Conseil a voulu décider. Pourvu que les leçons durent neuf mois, la loi sera fidèlement observée. Il importe à notre objet que ce point demeure bien établi. Il ne serait pas raisonnable en effet d'admettre que le Grand-Conseil ait entendu par là préjuger sur la manière dont les examens se feraient et dont ils seraient répartis. L'abandon du régime des volées obligera sans doute à retrancher beaucoup sur notre incroyable luxe d'examens. Au lieu de 44, ou 45, le candidat en théologie n'en fera plus que seize ou moins, pendant sa carrière académique. Il ne serait donc pas malaisé de conserver à chacun d'eux un après-midi, dans le courant de l'année, sans que le cours des leçons en soit interrompu. Le jour étant fixé d'avance, chacun pourrait s'y préparer avec liberté, et nos étudians ne seraient plus exposés à l'inconvénient grave, surtout pour la force des examens, de devoir se tenir, des mois durant, la tête remplie des détails de trois ou quatre matières différentes, à la fois. L'épidémie des *bourrées* cesserait ses ravages, et quant aux vacances, on les conserverait de trois mois, ce qui, je vous assure, n'est pas trop. Si l'on veut que les étudians et les parens acceptent de bon cœur et complétement le nouveau régime, il ne faut pas trop rogner les congés ; sans cela on les élargira à la faveur de la liberté nouvelle, par des *vacances* irrégulières, bien plus nuisibles aux études, et qui donneront peut être bientôt un prétexte à l'application de l'article 34, sur les règles de discipline à établir par le Conseil d'Etat, épée de Damoclès, ou baguette magique, si mieux vous aimez, par la vertu de laquelle le Conseil d'Etat peut ressusciter d'un seul coup le cadavre de l'ancien système. Il importe donc infiniment à ceux qui comme moi, comme vous sans doute, Monsieur, tiennent au nouveau régime de liberté, qu'il soit organisé dès l'abord sur un pied acceptable, afin que l'on ne s'arme pas contre le principe des vices de l'ap-

plication. C'est pourquoi je tiendrais à ce que l'on ne se préoccupât point mal à propos du souci de fixer un temps à part pour les examens, en dehors des neuf mois de leçons. On aurait dû dire, «*les cours* durent neuf mois»; les partisans de l'ancienne habitude ont fait mettre au lieu du mot *cours*, celui *d'année académique*, mais, pour constater leur définitif triomphe, leurs adversaires ont remplacé ces mots : «*Elle comprend les examens*» par ceux de «*non compris les examens*».—Tout ce qu'on a voulu, c'est ce que nous avons dit, et s'attacher en des lois rédigées de la sorte, aux mots plutôt qu'au sens avéré, serait s'exposer à rencontrer bientôt des difficultés sans nombre. La cause que je défends, c'est l'intérêt de tout le monde, surtout celui des parens amis des études réfléchies, ennemis nés des *bourrées*, et jaloux des vacances de leurs fils. Mais si l'on croyait devoir au culte de la lettre le sacrifice de quelques jours pris en dehors des neuf mois, ce n'est plus de six semaines qu'il pourrait être question, mais tout au plus d'une ou deux encore.

Maintenons donc avec sollicitude nos vacances de trois mois! Elles étaient exagérées pour être dans l'ancienne académie où moins nécessaires, par suite du moindre travail pendant l'année, elles s'accroissaient pour la plupart des volées, du grand intervalle entre leur dernier examen et la consécration. Pour les volées inférieures elles n'étaient pas sans inconvéniens. — Mais tout cela est changé. Il y aura plus à faire, les vacances réelles seront renfermées dans leur limite précise par la durée des cours; elles ne seront accordées qu'à des élèves âgés de plus de dix-neuf ans. Ménageons-les ; pour la santé, pour l'ardeur du travail durant *l'année,* pour les rapports de la famille, pour la connaissance vivante du pays, il y va de beaucoup; mais elles sont nécessaires avant tout comme le seul moyen de de concilier le maintien d'un temps de repos raisonnable, utilisable, avec un changement dont nous ne saurions nous passer plus long-temps, la division de l'année en deux sémestres.

Pourquoi la loi, pourquoi même le projet (qui volontiers mettait leurs points sur tous les *i*) renvoyent-ils au règlement l'immense question des sémestres ? J'ai demandé la chose. — On

m'a dit que ces Messieurs n'étaient pas d'accord. — J'ai feuilleté l'Exposé des motifs ; à grand peine « au détour d'une page » ai-je trouvé quelques mots là dessus. — Alors j'ai vu clairement que je n'y entendais rien. Cependant si les motifs d'un tel silence demeuraient obscurs, la question elle même ne me le paraissait guère.

En plusieurs rapports la résolution qui ajoute deux mois pleins à la durée actuelle des leçons a décidé l'affaire d'avance. Si les cours de sept mois sont d'une longueur peu supportable, que serait-ce de neuf?

Il est impossible de se représenter que nos étudians pussent passer neuf mois consécutifs, occupés des études plus variées, plus condensées, plus énergiques dont on leur fait un devoir, sans que la santé d'un grand nombre n'en souffrît dommage. Il faudrait choisir entre le mal du corps et de l'esprit dans l'obéissance à la règle, et le mal qu'on ferait aux études par des absences, par des distractions violentes dont on couperait de temps en temps le cours des leçons. Quelque parti que l'on choisît, il serait toujours plus dommageable que des vacances intermédiaires. — Aujourd'hui déjà l'abus existe, et pour les mêmes causes, quoique moins exagérées. En particulier, il nous manque des vacances au printemps. On a partout quelques vacances de printemps. Elles seraient chez nous plus qu'ailleurs, utiles, nécessaires ; non qu'on en jouît beaucoup, mais pour la santé. Ce n'est guère une belle saison que notre printemps. C'est la saison des maladies, chacun le sait. — Or quand, beaucoup sont malades, tout le monde est malade. La fonte des neiges, le vent du midi, la chaleur subite causent un malaise universel ; et je me souviens fort bien qu'il y avait toujours à cette époque un temps où l'on se traînait à l'auditoire, et où des vacances auraient été bien plus utiles que les leçons. — Les choses se passent sans doute encore de même aujourd'hui. Elles ne changeront pas l'année prochaine. Seulement comme les élèves ne craindront plus que l'examen leur soit interdit, ou rendu plus difficile pour avoir manqué les leçons, ils se procureront gaîment le loisir après lequel nous autres avons soupiré.

Le besoin des étudians est également le besoin des maîtres. — Un professeur habile, fort occupé toute l'année de devoirs variés, indépendans du petit nombre de leçons qu'il donne dans son auditoire, et pour lesquelles une longue pratique du même enseignement le dispense d'une préparation étendue, peut considérer les choses sous un autre aspect. Sa leçon n'est pas sa vie, c'est une attache qui l'oblige à rester en ville, il préférera peut être acheter par un assujettissement prolongé, la jouissance entière d'une belle saison, la liberté de faire un travail, de voyager. Mais si de tels hommes, en de telles positions, peuvent être d'une utilité éminente, cela ne fait pourtant pas règle. Dans la règle, l'enseignement d'un professeur change souvent d'objet, il faut qu'il en prépare à mesure la forme et les détails. Chaque leçon lui coûte bien des heures, et des journées quelquefois, d'un travail assidu. Ses cours sont sa vie. Et cette vie là, quand on l'a menée pendant trois ou quatre mois sans interruption, il faut se reposer. — Aujourd'hui avec le moindre nombre de leçons et la moindre durée des cours, l'abus pourrait sembler tolérable; pourtant, combien de fois n'ai-je pas vu l'un des professeurs dont notre académie s'honore le plus, envisager avec effroi cette perspective? — A tout prendre, la régularité extérieure dont nous nous piquons, s'achète assez cher.

Aussitôt que vous exigerez plus de travail; il vous faudra des vacances, de courtes vacances au printemps.

Mais avec les vacances de printemps, vous avez fait le plus grand pas vers la division en semestres. Et cette division suivie depuis long-temps, et toujours mieux appréciée dans les universités de la Suisse, de l'Allemagne et des autres pays, parait aux rédacteurs des projets de loi « *pouvoir offrir quelques avantages.* » Il faut même que ces avantages aient été bien sentis puisque le savant auteur de l'Exposé des motifs, qui passe là dessus très vîte et ne fait ressortir que les inconvéniens, reconnait néanmoins qu'un changement au système actuel pourrait devenir *nécessaire.* (Voyez Exposé des motifs, page 28.) Delà le renvoi au règlement.

Et, en effet, il est devenu nécessaire; il l'est devenu par le

vote salutaire qui prolonge la durée des cours. Je ne parle plus des vacances, mais pensez vous, Monsieur, que l'on puisse sans inconvénient étendre la matière de tous les cours aux effrayantes dimensions de ce cadre de neuf mois? Si cette forme d'enseignement était bonne, il est bien difficile que l'autre le fût. Et alors, comment les meilleurs établissements l'auraient-ils adoptée? A toute rigueur, sans doute, *on pourrait*.... on pourrait allonger, par détails, interrogations, redites, si bien qu'on arriverait au bout. Mais le talent de parfiler en interminables développements, pendant une année entière, un travail dont la substance intellectuelle se résume sur des tablettes de cinq à six pages, l'art ingénieux d'analyser en forme scientifique ce qui n'a pas besoin d'être dit, et de fournir cent leçons avec dix idées, est-il donc quelque chose de si utile que nous en devions par tous les moyens féconder le germe dans notre école? Ce n'est guère là mon sentiment. C'eût été, pensions-nous jadis, un vrai service à rendre à tel de nos chers maîtres, que de l'obliger, lui qui volontiers laissait son cours inachevé, à le terminer en un temps beaucoup moindre. J'ai quelques raisons de penser que les choses n'ont pas tant changé. Qu'on y songe donc bien, il s'agit ici de l'esprit de l'enseignement et du fond des choses. Tel cours qui dure un an, se ferait mieux en un semestre; l'on comprend tout ce que l'élève y gagnerait.

Comme on ne peut ni passer sa vie entière à l'Académie, ni prendre des leçons jour et nuit, il faudra bien que les cours se fassent un peu de place les uns aux autres. En somme il faudra suivre plus de cours qu'autrefois. Il est aisé de s'en convaincre en comparant la liste des objets d'étude imposés par la nouvelle loi, avec ceux qu'on exige aujourd'hui dans les auditoires particuliers et dans *la première volée* de Philosophie. [1] La chose ressort également de cette simple réflexion : c'est que l'Académie nouvelle, dans laquelle les élèves entreront quatre ans plus tard, aura quatre professeurs de plus que l'ancienne, et

[1] Ceci n'ôte rien à ce que nous avons dit quant à la diminution du nombre des examens.

que les professeurs donneront plus d'heures. Mais aujourd'hui ne prend-on pas assez de leçons? — On en prend trop! Il est certain que pour un étudiant qui doit lire, refléchir, travailler de lui-même, deux ou trois heures par jour sont bien assez. — Si profonde que soit en nous cette conviction, nous n'espérons pas la voir de sitôt rallier la foule; mais toute chose a des bornes, même le zèle des étudians. Comme il faudra, cependant, entendre beaucoup de professeurs différens, dans un nombre très restreint d'années, on arrivera donc, si l'on repousse la division en semestres, à cet inévitables résultat; c'est que l'enseignement, en s'allongeant, *s'amincira*. Par là je veux seulement dire, qu'on aura force cours d'une heure, deux heures par semaine qui se faufileront ainsi au travers de l'année académique. De tels cours, il ne sera pas trop difficile à nos garçons d'en suivre huit, dix à la fois, que sais-je! Mais à coup sûr cela ne vaut rien. Bien travailler, pendant un temps donné, deux ou trois sujets qui se complètent, ou, par leur opposition, *nous* complètent; voila ce qu'il faut : dans des études sérieuses une telle macédoine de *fruits divers* serait un non-sens. On a déjà présenté ces idées dans nos discussions actuelles, mais vous conviendrez, Monsieur, qu'elles ne trouvent nulle part une application plus juste qu'ici. Figurez-vous un homme de vingt-deux ans, qui suit, je suppose, seulement six cours à la fois, sur quatre sciences différentes, et tous avec le même sérieux! Cela ne rappelle-t-il pas notre excellent condisciple D..... qui avait affiché dans sa chambre la distribution de son temps. Trois fois par semaine, de quatre heures à cinq, on voyait écrit sur son tableau : ODES. Et le feu lyrique descendait trois fois par semaine; de quatre à cinq.

Un fâcheux éparpillement de l'attention, tel serait le premier résultat de ces cours à petit nombre d'heures. Il est évident que pour cela même qu'ils offriront moins d'intérêt, ils seront et moins suivis et moins bien donnés. La réflexion plus fréquemment excitée se poursuit avec plus de continuité, ainsi un cours entendu quatre fois la semaine pendant quatre mois fera plus de bien sous tous les rapports qu'un cours à deux leçons

pendant neuf. Et n'allez pas croire que cet avantage soit racheté par l'inconvénient de diviser les enseignements trop considérables pour être présentés en un seul semestre. Tout corps de doctrine organique, (et l'effort de la science est de n'en présenter que de tels) offre des divisions naturelles, des ensembles secondaires qu'il est important de bien circonscrire, des points d'arrêt dont il faut profiter pour jeter un regard en arrière et mesurer le chemin à parcourir. Il y a donc profit à diviser les cours, et les résumés par lesquels le professeur, reprenant son exposition interrompue, introduirait dans sa sphère d'idées les nouveaux venus, seraient loin d'être une perte de temps pour les étudians qui auraient entendu les premières parties. — D'ailleurs ces longs cours fatiguent : une attention plus fraîche saisirait mieux.

Les enseignemens étendus plus facilement suivis ; les autres resserrés dans des limites utiles à l'intérêt qu'ils doivent éveiller, un grand nombre assainis et perfectionnés par cette concentration, l'ordre rendu possible dans le choix des études à poursuivre simultanément, voilà ce que promet, quant à l'intérêt purement scientifique, la division de l'année en semestres. Ajoutons qu'elle permettra de varier bien davantage les sujets d'étude, qu'elle multipliera les cours et rendra par là moins pénibles les lacunes de notre incomplète organisation. — Ces argumens, direz-vous, frapperont les gens convaincus, mais ne persuaderont pas les autres.

—Il en est un plus propre à toucher le public : c'est que la division abrége la durée des études. — *Il faut* abréger. On entre dans notre Académie à dix-huit ans ; c'est l'âge admis dans la plupart des Universités. Mais dans celles-ci l'on n'exige plus de nouvelles études générales, cependant les élèves n'en sortent guère trop tôt. Nous convient-il, à nous, dont les institutions modestes auront toujours besoin d'un complément étranger, de suivre la marche la plus lente ? Si l'on réfléchit à l'apprentissage de la vie qu'il faut faire après celui des livres, à l'avenir incertain qui attend un jeune homme à l'issue des études, chez nous en particulier ; on reconnaîtra que ces lenteurs ne sont

point équitables. Profiteront-elles du moins à l'Académie? — Elles la feront déserter. Ce qui souffrira le plus de tout cela, c'est au fond l'étude, l'étude en soi; on se relâchera d'autant plus à son égard, qu'il faudra tenir compte des difficultés de la position qu'on aura créée. C'est ainsi qu'un système impossible, si l'on voulait le prendre au grand sérieux, deviendra tolérable en apparence par le vice même du fond. — On dira chez vous que ma proposition manque de preuves, et que dans la grande année de neuf mois il se fera bien autant de besogne que dans deux de mes semestres. — Ce que j'ai dit plus haut suffirait à la réplique. On ne boit pas à si grandes gorgées. Si vous tenez le vase si long-temps à vos lèvres, je gagerais qu'il est vide. Si réellement il y a dans chaque auditoire plusieurs cours pour lesquels un semestre suffirait, l'économie de temps est bien évidente. Qu'on voie d'ailleurs ce qu'un étudiant fait en Allemagne pendant ses trois ans d'université, et l'on s'assurera bien que ce système épargne du temps. Sur la durée totale des études l'économie serait d'une année au moins. Certes, les parens comprendront cela, et cet avantage balancera bien à leurs yeux l'inconvénient d'être privés du secours de *Messieurs* leurs fils pendant la moisson, secours dont une imagination si charmante colore l'importance qu'elle ne peut manquer, il est vrai, de faire hésiter, au premier abord, tout le monde, (Voyez l'Exposé des motifs) tous, dis-je; car comment tenir compte, dans ce calcul d'opinions, de quelques agriculteurs qui ont leurs fils à l'académie! Pour ceux-là, ils savent bien à quoi s'en tenir!!

Non, les prétendus secours que les Proposans fourniraient à leur famille pendant la moisson et la vendange ne peuvent pas être allégués comme une objection. Aujourd'hui ils arrivent à peine chez eux à temps pour la première; et quant à la seconde, ils y seraient encore après le changement. Mais tout ceci ne doit pas être pris trop au sérieux, pas plus que la préoccupation qui règne au pays pendant tout l'été, et qui rend l'étude impossible. Certes, si des soucis de ce genre pouvaient absorber à ce point des jeunes gens habitant la ville et consacrés pour leur vie à de tout autres intérêts, que serait-ce des

distractions qui, par leur nature, s'adressent bien plus directement à eux, et les viennent chercher, pendant l'hiver, jusque dans leur citadelle? A-t-on suspendu les cours durant les séances de la fameuse Délégation? les suspend-on durant les mois du Grand-Conseil? Et si l'on entrait dans cette manière de raisonner, quand est-ce qu'on pourrait donner les leçons?

Peut-être que cette expression d'un vague assez imposant, « *les usages fondés sur l'état économique du pays,* » renferme encore d'autres idées. Les étudians ont la coutume de prendre leur chambre et leur pension au mois, et l'année académique durant neuf mois, c'est aussi neuf mois qu'ils ont à payer. — On dira que les propriétaires de chambres garnies peuvent jusqu'à un certain point en faire usage pendant les trois mois d'absence, et que des vacances plus morcelées les privant de cet avantage, feraient naturellement hausser les prix. Quant à la pension, l'objection ne serait pas valable : la concurrence garantit que les usages pour les contrats de ce genre s'établiront toujours d'après l'équité et les intérêts raisonnables des deux parties. Mais pour les chambres, il est probable, en effet, que le système des semestres ne permettant guère d'avoir plus de deux mois de vacances consécutives, c'est dix mois de loyer qu'il faudrait payer à l'avenir, au lieu de neuf : surcroît de dépense annuelle de huit à dix francs, qui ne saurait entrer en compte avec l'économie produite par l'abrègement des études!

Quant à l'inconvénient de rompre les habitudes, nous le comprenons mal dans l'application d'une loi qui change à peu près entièrement un passé reconnu mauvais. Sur le point même dont il s'agit, il parait bien qu'il faudra changer. La loi sur les colléges dit que le règlement fait *la répartition* des vacances, et que le directeur en fixe les époques, ce qui fait assez voir, ce nous semble, l'intention précise d'avoir plusieurs vacances dans l'année. Ainsi pour quatre volées du moins, c'est-à-dire pour la moitié de l'Académie actuelle, les habitudes changeront.

Une autre objection plus grave en apparence, se fonde sur les avantages qu'offrent en elles-mêmes nos vacances de trois mois consécutifs. Les étudians et les professeurs peuvent en tirer

parti pour des études particulières, pour d'autres travaux souvent indispensables, ou pour des voyages utiles à leur instruction. La chose est incontestable, mais elle ne fournit pas un argument. En effet, pour les étudians du moins, les facilités de tout genre, loin d'être diminuées, augmenteraient par la division en semestres. Quant aux excursions de quelques jours, une répartition des vacances appropriée à notre pays, comme j'essaierai de la tracer, leur permettrait d'en varier et d'en mieux choisir les époques. Les deux premiers mois de l'automne suffiraient à des voyages plus étendus, ainsi qu'à bien des occupations accessoires ; mais s'il s'agissait d'études, et de quelque chose d'important, l'on y consacrerait un semestre sans les retards et les perturbations qu'une absence de quelques mois amène aujourd'hui. Ce serait un avantage considérable, en particulier pour l'étude de l'allemand, dont le Collége fera bien connaître la grammaire, mais dont il faudra toujours quelques mois de pratique habituelle pour acquérir un usage un peu libre et complet. Quand ces quelques mois suffiront et que les parens pourront les accorder à leurs fils sans déranger essentiellement le cours de leurs études; la connaissance de l'allemand deviendra réellement universelle parmi ceux qui étudient. Il serait superflu d'insister d'avantage. L'utilité des vacances, pour être réelle, n'en est pas moins toujours secondaire. L'enseignement est le but. On ne peut pas sacrifier son avantage à celui des vacances qui sont un moyen; un moyen de repos avant tout, et leur plus grande utilité dans ce sens, exige qu'on les divise davantage. Cela est vrai pour les étudians et ne l'est pas moins, nous l'avons dit, pour leurs maîtres.— Considérées en elles mêmes, il faut reconnaître cependant que les vacances de trois mois pourraient présenter à ceux-ci quelques motifs de préférence. Ce ne serait souvent que la faculté de se consacrer d'une autre manière au bien public. Les exemples seraient superflus. C'est assurément une considération digne d'être pesée, et qui le sera par les bons esprits. Mais n'y aurait-il pas quelque contradiction à tenir compte de circonstances extérieures et accidentelles dans une institution dont on prétendrait régler la marche avec tant de roideur qu'elle

ne pourrait plus, une fois déterminée, se prêter à aucune des déviations partielles que les circonstances réclameraient? Quand les vacances commenceraient au premier août, on verrait quelquefois un professeur finir ses leçons un peu avant cette époque, ou les interrompre quelques semaines; en dédommageant sans doute les élèves par un surcroît d'activité pendant le reste du temps. Eh bien! la chose aura lieu de même avec deux semestres. Quelques cours de l'été seront abrégés, et l'on donnera quelques leçons de plus pendant l'hyver. Petit mal! — Avant tout il faut que les proportions générales soient justes, et des cours de neuf mois sont un manque total de proportion.

—Mais, dira le partisan du *statu-quo,* votre semestre d'été sera peu de chose. On le suivra mal, les professeurs voyant cela, garderont leurs bons cours pour l'hiver et alors on ne le suivra plus du tout! Voyez en Allemagne si le semestre d'hyver n'est pas tout autrement rempli que celui d'été?— Il est vrai, mais je retourne l'argument. Si l'on suit mal mon semestre d'été, suivra-t-on mieux en juin et juillet votre interminable année académique? Oubliez vous que

« L'ennui naquit un jour de l'uniformité, »

et pour garder sur les bancs de votre libre Académie les très-rares étudians que le système nouveau vous donnera, quel pouvoir aurez-vous, sinon l'intérêt que vous saurez répandre?

J'aime mieux un bon semestre d'hyver, avec un semestre d'été plus faible, qu'une année académique, qui se traînera jusqu'à l'août, on ne sait comment.

Mon semestre d'hiver tout seul, actif, bien rempli, vaut mieux que cette mortelle *année.* D'ailleurs il est très-peu probable que le semestre du printemps soit aussi abandonné: on le suivra, parce qu'il sera utile; on repassera ce qu'on a besoin d'entendre deux fois; on prendra des cours qui, pour être moins importans, moins difficiles, ne sont pas moins nécessaires, et dont on débarrassera son chemin. Le semestre d'été n'ennuiera pas, parce qu'il sera court et coupé.

Le semestre d'hiver pourrait durer du 1er novembre au 25 mars, avec quelques jours fériés au nouvel an, dont il n'est pas

besoin de tenir compte. Celui du printemps commencerait le 10 avril, et durerait jusqu'au 25 septembre. La dernière semaine de juin et la première de juillet seraient libres. C'est le temps des plus longs jours et la meilleure saison pour les courses à pied. Des vacances à cette époque procureraient un repos utile à l'activité des études, et préviendraient les échappées irrégulières, inévitables sans cela. Cette distribution donnerait donc les repos nécessaires, sans trop morceler le temps. On conserverait deux mois bien pleins pour les grandes vacances. Ce serait encore assez beau, et du moins on aurait quelque chose de praticable et de pratiqué. Donner des leçons neuf mois de suite est impossible. On donnera plus de leçons; on les donnera, nous dit-on, plus fortes. Comment augmenter ainsi la fatigue de toute manière sans offrir aucune compensation? Les personnes éclairées auxquelles le soin de régler ce nouvel ordre de choses est confié, sentiront, j'en suis persuadé, que ce serait le moyen de rendre déserts, d'abord les bancs, et bientôt le catalogue. Et ceci me fait souvenir, Monsieur, d'une considération que j'oubliais presque d'énoncer, et qui pourtant m'a frappé tout d'abord : L'Académie de Lausanne ne peut pas demeurer sans rapport avec les Universités étrangères. Elle leur enverra, comme aujourd'hui, plus qu'aujourd'hui, ses étudians; et, je l'ai déjà fait sentir, il leur importe que les époques du commencement et de la fin des cours soient mises d'accord. L'économie d'argent et de temps est très-considérable. Notre état de choses est une entrave au commerce de la science et des idées, qu'il ne serait pas honorable de maintenir plus long-temps. Et nous gagnons tout à la voir disparaître. Si nous voulons envoyer nos enfans dans les écoles étrangères, notre idée n'est pas sans doute de repousser les étudians étrangers. De toute manière l'Académie actuelle a besoin, pour se soutenir, d'un concours plus libre et plus actif d'auditeurs qu'il n'a eu lieu jusqu'à présent. Il semble même que la loi nouvelle ait été plus ou moins conçue dans cette supposition; sans cela, malgré sa modeste apparence, on la pourrait encore trouver exagérée. Le nombre des étudians réguliers, pendant l'année prochaine, sera tout au plus de cin-

quante.[1] C'est donc trois par professeur. Si chaque professeur donnait deux cours, et que les étudians en suivissent, en moyenne, cinq, nous aurions sept étudians par cours. Ce chiffre s'abaisse encore pour la faculté des sciences et lettres. Que sera-ce donc pour les objets sur lesquels il n'y a pas d'examen? Et si un professeur attire plus d'étudians que sa part? Et la concurrence? On le voit donc, il nous faudra plus d'étudians.[2] Mais l'affluence est-elle bien grande? La sévérité des épreuves annonce-t-elle l'intention de n'ouvrir l'arène qu'aux athlètes les plus distingués? Et le pays se trouve-t-il en souffrance par le trop petit nombre de gens qui étudient? Toutes les cures n'ont-elles pas leur pasteur? Manquerions-nous peut-être d'avocats?

[1] En retranchant les volées qui entrent dans le Gymnase.

[2] Ces dernières considérations ont de l'importance, et conduisent au delà de l'objet que l'auteur a voulu traiter ici. L'Académie nouvelle, complétement organisée, coûtera *plus de* 50,000 *francs*. L'Exposé des motifs indique 48,100 francs, mais il ne tient compte ni des grands frais pour le matériel, ni d'éventualités désirables et probables; comme un plus fort salaire à quelques professeurs. Ce serait donc plus de *mille francs de Suisse* que l'instruction de chaque étudiant va coûter à l'état.—La petite université de Zurich, qui a une fort bonne faculté de médecine que nous n'aurons pas, coûte, tout compris, 41,140 francs : ainsi *dix mille francs* de moins. De plus, la ville contribue aux frais de l'école cantonale et de l'université *pour* 20,000 *francs*. Zurich, avec ses 40,000, f. a su trouver un Arnold, un Schönlein, un Oken, un Orelli. Au ban de l'Allemagne, gênée par la concurrence avec Berne, dont le budjet universitaire est double, elle conserve pourtant 180 élèves. Et l'on trouve que ce n'est point assez; et l'on dirige contr'elle des attaques passablement violentes. Ceci devrait avertir.—La même autorité qui a par un article mis toutes les chaires au concours, a par une autre décision supprimé bien nettement les pensions de retraite. Ceci devrait avertir.

Selon les perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui pour l'institution dont les chaires mises au concours se doivent repourvoir dans trois mois, pense-t'on que les études annuelles de chaque élève vaudront réellement plus de mille francs à la république, *quelle que soit la base du calcul?* Et s'il eût été possible, le gymnase organisé, de diviser pendant 6 ans ces 50,000 francs en 50 bourses pour faire étudier les élèves les plus distingués dans chaque branche dans des écoles étrangères, le pays n'en

Pour avoir un nombre modeste, mais suffisant, d'élèves, l'Académie de notre Canton doit les chercher un peu autour de soi, et la chose n'est pas si difficile. Notre position, notre langue, notre religion, la beauté de nos sites et leur lointaine renommée, la présence habituelle des étrangers, l'indépendance qui nous donne une vie propre, la liberté, flamme de cette vie, que le vent des passions politiques n'a jamais rendue menaçante, et qui brille aujourd'hui calme et pure, voilà sans doute assez de causes propres à fixer sur nous l'attention des classes éclairées et à nous mériter d'honorables visiteurs. Des mesures libérales et prévenantes, un peu de prudence, et le renom de quelques professeurs réellement distingués en assureraient bientôt la fréquence. La première des mesures à prendre serait de permettre aux étrangers d'étudier un semestre chez nous sans en sacrifier deux, en adoptant la division établie en Allemagne, en France et dans toutes les Académies du pays.

Recevez, Monsieur, etc.

N. 20 février 1838.

eût-il pas tiré plus de profit, et ne serions nous pas plus en mesure au bout de ces 6 ans de constituer une Académie nationale. La chose ne se pouvait pas, nous le savons. Mais que personne ne prenne ombrage d'une réflexion dont le but est d'éviter au pays, comme aux zélés partisans de la réforme telle qu'on l'a jusqu'ici comprise, quelque chose de beaucoup plus fâcheux que des délais ou des changemens. L'Académie que la loi pose n'est pas assez forte pour résister aux chances d'un premier insuccès. La prédominance des études générales sur les études pratiques était une pensée généreuse, mais pleine de dangers. La position est faite. Il faut grandir ou mourir. Qu'on pèse tout mûrement, s'il le faut, qu'on revienne en arrière; qu'on retarde du moins les nominations (bien loin de les hâter), afin d'épuiser toutes les chances; et que l'on pense bien que *sans un bon nombre de professeurs très distingués et bien connus ou bien certainement capables de se faire honorablement connaître dans l'Europe savante, l'Académie nouvelle est impossible, et se fermera prochainement.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

FRAGMENTS CHRÉTIENS SUR QUELQUES SUJETS RELATIFS A L'HISTOIRE DE L'HUMANITÉ, par Charles Cuvier, ministre du St.-Evangile, etc.

Dans les études intéressantes que M. Cuvier a livrées au public, il applique à l'histoire les idées du Christianisme : il voit en lui le fait suprême qui explique tous les autres, et il a raison. La science étudie aujourd'hui dans chaque chose son histoire et toutes ces histoires elle les entend par une même pensée. Ce progrès est considérable : il n'est pas moins qu'un nouveau procédé de l'intelligence : à la méthode exclusivement logique il substitue la méthode de la vie et de la liberté, et à ce titre il appartient de droit à la religion de la vie et de la liberté : pourquoi celle-ci ne l'a-t-il pas encore revendiqué? Pourquoi la théologie demeure-t-elle dans l'isolement où le 16e siècle l'a placée, séparée des autres sciences par une barrière infranchissable, occupée de l'homme seul, trop oublieuse de l'humanité et de la nature? Toutes choses ne sont-elles pas unies? Le Verbe qui soutient l'univers n'est-il pas le même dans tous les temps et dans tous les espaces? Tombée avec l'homme, la nature ne se relève-t-elle pas avec lui et par le même sacrifice? l'humanité n'a-t-elle pas avec l'homme un même Dieu et de mêmes destinées? L'histoire de la Parole éternelle qui s'est révélée à nous, n'est-elle pas l'histoire universelle dans le sens le plus vaste du mot? Que la théologie monte à cette haute place, seule digne de la science royale! — M. Cuvier semble partager ces idées et nous en avons été vivement réjouis. Il a sagesse et clarté, un esprit ensemble libéral et sévèrement pieux, mais il ne sait pas assez féconder ses pensées : son allure devrait être plus vive et plus rapide. Nous aurions aimé aussi à le voir aborder courageusement les grandes difficultés : l'accord de la prescience et de la liberté et l'origine de la diversité des peuples sont des problèmes de trop d'importance pour qu'on se borne à énoncer sur eux une opinion sans la fonder solidement. Toutefois la pensée divine est si haute qu'elle embrasse toujours un plus vaste horizon que les pensées humaines. — Il y a plus d'idées justes et vraiment élevées dans cette modeste publication que chez tel écrivain éminent qui a traité les mêmes sujets. L'inspiration religieuse qui y règne met le cœur à l'aise, elle le fait monter à Dieu, et ce n'est pas là le moindre mérite. Nous aimerions à lire souvent de telles pages, et M. Cuvier pourrait aisément faire que notre plaisir fût sans mélange.

**

HISTOIRE DE JULES. Genève, chez Ledouble.

S'il est chose inutile au monde, c'est bien l'annonce de ce livre, il faut l'avouer. A qui venons-nous en parler après de longs mois? — à gens qui l'ont tous lu, qui sans doute l'ont lu deux fois; d'abord dans les cahiers épais de la Bibliothèque Universelle, puis dans le volume dont on nous a fait d'élégantes étrennes. —Pourtant cette dernière forme pourrait bien

n'être pas connue de tout le monde ; en bien cherchant, on trouverait des personnes tellement en arrière qu'elles ne savent pas ce que c'est que l'histoire de Jules ; et ces personnes en arrière, ce n'est pas nous qui voudrions leur manquer d'égards. C'est ta vie à toi, c'est ta famille, pauvre Revue ! que ferais-tu dans ce monde sans eux? — Dis-leur donc vite ce que c'est que cette histoire. —L'histoire de Jules, c'est « un petit volume composé de trois petits opuscules comprenant les toutes petites aventures d'un jeune homme qui vient au monde, qui mange et boit et se marie comme quiconque. » C'est, si vous me comprenez mieux ainsi, la Bibliothèque de mon oncle, avec un commencement et une fin ajoutées depuis ; c'est la Bibliothèque de mon oncle qui vous a fait sourire et pleurer, il y a bien longtemps déjà, et que vous n'avez point oubliée.

Les époques de la vie de M. Jules se comptent par ses amours : le premier (les Deux Prisonniers) est un amour d'écolier pour une jeune Anglaise, ou pour son portrait ; le dernier, un amour de jeune homme sage et timide comme il n'en est plus, pour Henriette, dont il fait sa femme sans beaucoup de difficultés. Les nuances sentimentales de Henriette, les tons gais et capricieux des Deux Prisonniers se fondent et s'épurent dans la Bibliothèque de mon oncle, l'amour de l'étudiant, l'amour dramatique, le roman du livre et la charmante gloire de l'auteur.—Si l'on pouvait hasarder encore le style académique, si la vieille périphrase osait reparaître dans le monde des vivans, nous trouverions un certain plaisir à n'appeler jamais l'écrivain auquel nous devons ce livre et dont nous l'espérons bien, nous aurons souvent à parler, que « le spirituel auteur de la Bibliothèque de mon oncle.» Ce titre d'une cadence un peu traînante, il le faut avouer, aurait pour nous l'avantage d'arrêter plus longtemps la pensée sur une figure que nous aimons et qui, pour notre patriotisme un peu vain, sera toujours intéressante. M. T... est une de nos très-rares individualités littéraires ; il a son genre, son style. S'il est un de nous qui, dans le champ de la littérature proprement dite, ait eu quelques succès, c'est lui. S'il est quelqu'un dont les efforts dans ce genre puissent attirer une attention générale, nous aider à conquérir, un jour, notre place distincte, c'est encore lui. Dans son originalité vivement dessinée, cet écrivain présente tous les traits qu'aurait sans doute une littérature nationale ou provinciale, comme on voudra ; une littérature de chez nous. Une intention morale sincère; la retenue dans la pensée, et dans l'expression, l'ingénuité; quelque chose de frais et de jeune encore, de jeune surtout par opposition aux goûts nouveaux, qui appartiennent ce semble à des esprits plus dégoûtés et plus vieux ; une certaine bonne foi d'idées et d'inspiration, aisément satisfaite d'elle-même, mais retrouvant par fois le goût exquis ; voilà ce qui plaît également dans les ouvrages de notre auteur et dans les œuvres d'art et de poésie du genre le plus différent, que le même sol a vu naître.— Ce qui est à lui, c'est la gaîté, le rire sans fiel, le crayon rapide, la vive conception des carac-

tères, l'observation des menus détails qui ne paraît pas niaise, parce qu'elle est de bonne foi. M. T... est du petit nombre des modernes qui ont de l'*humour;* il en a plus peut-être que le comte Xavier de Maistre, ce modèle inimitable, d'élégance, de grâce et de sensibilité. C'est entre cet auteur, presque compatriote, et le peintre charmant de l'oncle Tobie, que l'impatience de nos affections voudrait placer bientôt un talent riche et plein de ressources, mais qui doit s'émonder, se châtier, s'épurer beaucoup, s'approfondir lui-même en tout sens, s'enrichir des tons qui manquent et que l'accord appelle, se mûrir dans le naturel et dans la noblesse.

L'ÉDUCATION PROGRESSIVE, par Mme. Necker de Saussure. Tome III.

Nous nous efforcerons de rendre compte avec soin de ce volume. Il forme un ouvrage indépendant et complet, dans lequel l'auteur examine la destination de la femme, dessine avec précision et détails l'éducation convenable à sa jeunesse, et l'accompagne de ses nobles et tendres conseils pendant toute sa carrière.

Sa forme un peu didactique ne nuit pas au charme de l'accent et des idées. Avec une philosophie plus précise, une base plus assurée et plus profonde que sa glorieuse cousine, Madame Necker, dans ses écrits modérés, d'une flamme bien moins éclatante, a pourtant comme elle, et tient d'elle, peut-être, l'abondance et l'art des idées, au sens particulier que ce mot a reçu dans l'usage français, où se rapportant à l'expression non moins qu'à la substance des choses, il désigne une source de jouissances littéraires à part, la plus vive peut-être et l'une des plus élevées. A cet égard, comme pour ce qui tient à l'intention de l'auteur, à ses sentimens, à sa piété, nos louanges seraient superflues, et pour notre public sérieux, les citations seraient, dans peu de mois, une sorte d'injure. Mais l'examen des vues propres de Mme. Necker sur l'éducation de la femme, l'appréciation intime *de son système,* voilà ce qui pourra encore offrir une certaine utilité. C'est une tâche dont nous essayerons quelque jour de nous acquitter.

La mort de Monsieur le général De la Harpe a laissé dans les cœurs les impressions les plus graves. Chacun voudrait apporter une pierre à son monument. Nous aussi nous éprouverions tous le besoin d'en parler, lors même que le but de cette Revue ne nous en ferait pas un devoir. Mais nous ne pensons pas qu'il y ait pour ceci un moment particulier à saisir. Désormais le nom de De la Harpe viendra toujours à propos. Les diverses publications annoncées nous donneront plus d'une occasion de le rappeler à la mémoire, et nous ne voudrions parler que dignement de l'homme respecté qui prend daus notre histoire une si grande place.

L'HONNEUR DE FAMILLE [1].

I.

La lune éclairait de ses rayons tranquilles les maisons endormies du village de Salavaux. C'était un samedi soir; et toute la nature semblait se plonger plutôt que de coutume, avec le laboureur fatigué, dans le bienfaisant repos du sabbat. A peine sur les blanches routes et sur les eaux brillantes un voyageur ou un bateau tardif marquait par un point noir le mouvement et la vie. On aurait dit que cette clarté propice et ces solitudes ensommeillées n'étaient faites que pour les jeux des fantômes, qui se poursuivaient, feux follets bleus, sur les pâturages humides qui bordent le lac et la Broie. De temps en temps la forme sombre

[1] La vérité des faits principaux sur lesquels repose ce récit, est encore de mémoire assez récente pour qu'il ait paru convenable d'y changer tous les noms. (N. de l'A).

d'une cavale sous un saule argenté, ou la clochette d'une génisse se tournant dans son rêve, faisaient frissonner le superstitieux Fribourgeois, qui, pour arriver plus vite chez sa bien-aimée, s'était hazardé à traverser, par un secret sentier, cette terre d'hérésie et de réprobation.

L'homme et la passion veillent partout sous le ciel. Dans une habitation un peu écartée, mais plus rapprochée de la rive que les autres, un jeune homme subissait dans son lit toutes les tortures d'un projet passionné, se heurtant sans se briser contre une barrière d'irrésolution morale et d'obstacles matériels.

Immobile, mais se cramponnant pour l'être au bois de sa couche, de peur d'avertir un frère qui dormait à son côté, il écoutait avec anxiété les palpitations de son cœur sonner hautes et vibrantes. La crainte d'être entendu, retenu, empêché de prendre seul une décision que pourtant il n'osait aborder; la fièvre du retard; le trouble d'une première désobéissance, tout lui composait une de ces agonies sans nom, aiguë et sourde, physique et absorbante, précise et vague, lucide et désordonnée, où il semble qu'on soit double pour sentir et se regarder souffrir, pour avoir pitié de soi et douter de son existence, pour tout recevoir par un point et être en proie à mille hallucinations successives, à mille faux-jours venus de cet unique point.

Ces délires, éclairés de raison et subis avec elle, sont d'ordinaire le triste privilége des natures et des classes cultivées. Ici, la nature était naïve, et la condition modeste; mais l'heure critique d'une forte tentation et des circonstances compliquées avaient soulevé cet orage, sous lequel le cœur de Joseph bondissait et pliait. Sa vie entière, il le savait, dépendait de la résolution qu'il allait prendre. Tantôt cette idée le transperçait; tantôt, et plus souvent, revenaient des calculs, des préoccupations de détail, choses

puériles et terribles, accessoires effrayans d'une action en soi d'apparence toute simple. Qu'était-ce en effet de si redoutable? Une promenade dans la belle nuit, une visite que les mœurs du pays expliquent, une escapade de jeune homme enfin, comme il s'en fait tant au village, pendant le seul intervalle de liberté que laisse le perpétuel labeur des campagnes.

Mais Joseph Ménard était le plus jeune enfant d'une famille où la discipline des vieux âges se gardait intacte, avec la vénération et la crainte du nom paternel que, ravie trop tôt, l'influence caressante d'une mère n'avait point adoucies. L'histoire de cette famille n'était pour ainsi dire jusqu'ici qu'un développement individuel de plus en plus complet. Il n'y avait là point d'événemens, mais seulement des habitudes. Quoique fort à part et au-dessus de ses alentours, tant par la position affranchie que donne l'argent que par la nature même plus élevée, plus cultivée, des quatre personnes qui la composaient, elle n'avait montré sa vie au dehors par aucune circonstance digne d'attention particulière. Ce qui d'ordinaire se raconte ne mérite ici aucune place; les faits successifs sont tous compris dans les réalités présentes, ensorte que prendre de tels caractères dans leur essence intime est non seulement une convenance mais une nécessité. De plus loin on n'en verrait que les tranquilles et menteuses surfaces, et quand la profondeur s'agiterait on ne la comprendrait pas. Quelle distance en effet de ce qui paraît à ce qui est, dans une carrière non extérieurement troublée! qu'il y a loin de ces villageois aisés, insoucieux, retirés, ayant des livres et des valets mais travaillant aux champs, aux êtres solitaires et supérieurs dont se voilait ainsi l'âme et la destinée! Ils étaient plus extraordinaires, ou par la puissance morale, ou par la rêverie tendre et raffinée de l'imagination et du cœur, qu'il

n'était possible aux autres de le deviner, à eux-mêmes de le soupçonner.

Dans cette monarchie domestique, la volonté d'un seul faisait la règle absolue de tous; et au-delà de ses murs discrets il s'en répandait une domination occulte, tempérée, jalousée mais sans rivale et irrésistible, semblable un peu à celle du chef écossais d'un clan de la montagne, ou de l'émir arabe au sein de sa tribu.

La parenté, la richesse, et l'habitude seulement n'en attachaient pas ici les liens à la personne du vieux Pierre. Son caractère personnel avait mieux assuré que tout le reste cet empire singulier, hérité à moitié des aïeux mais encore plus conquis sur le mobile terrain de l'opinion villageoise. On savait que personne n'avait un meilleur conseil, un plus prompt et généreux secours à donner aux siens, surtout à ceux qui portaient son nom. On en citait plus d'un exemple.

Antoine Ménard, son beau-frère, revenant du service étranger avec une réputation douteuse, étayée d'un peu d'argent, se serait trouvé fort embarrassé de déguiser l'une et de faire valoir l'autre, si Pierre ne se fût chargé de l'y aider presque à ses dépens. Il lui céda la propriété d'un domaine attenant au sien, et qu'il venait d'acheter. Il laissa même sur ce fond le surplus de la somme qu'Antoine ne pouvait rembourser toute entière. Les méchans disaient bien que, n'ayant point abandonné certaines servitudes dont cette terre se trouvait grevée envers la sienne, droits si contentieux parmi les campagnards, il se réservait là un moyen continuel de conduire Antoine, alors même que la reconnaissance ou les considérations morales ne suffiraient plus. Mais on convenait, non sans envie, que le calcul ou la générosité avait réussi. Antoine, en effet, s'était fixé et attaché à sa position, ainsi faite. Sans dissi-

muler des croyances commodes, il n'en tirait pas grand profit, ni de plaisir, ni d'émancipation. Le soin d'amasser devenait son passe-temps; et celui-là n'expose guère l'agriculteur à des jugemens bien sévères, ni qui portent bien profond.

La sollicitude de Pierre pour sa parenté avait aussi été le refuge d'un orphelin, auquel il servait de tuteur, et dont il avait diligemment surveillé le très-mince patrimoine. Voulait-il en faire son gendre? C'est ce que Rodolphe Ménard surtout aurait fort souhaité savoir. Le jeune homme s'en flattait quelquefois, tant par désir que par ces réflexions égoïstes que nous faisons sur la raison d'intérêt cachée derrière les bons offices, même quand nous en sommes les objets.

On ajoutait encore tout bas que, si le vieillard paraissait dédaigneux et superbe assez pour ne rien faire en vue de sa popularité austère, il n'était pas du tout indifférent aux échecs qu'elle aurait pu recevoir. Chacun donc s'efforçait de rester à sa place autour de ce rustique trône, féodal et moral, où les plus assujettis étaient les premiers en rang, égaux par le sang, plus que vassaux par les habitudes de toute la vie.

Ainsi régnait la figure du maître, assombrie et silencieuse, jusques dans la pensée des gens de sa maison ; tandis qu'au dehors l'esprit narquois et envieux du campagnard se vengeait souvent d'un assujétissement passif plutôt que volontaire par une ironie sourde et par des mauvais vouloirs injustes, non avoués et surtout non produits en public.

Pierre Ménard aurait donc trouvé autour de lui, dans le cercle étendu de ses connaissances, voisins et parens, de l'argent, des services, des bras, de la considération, des complaisances, des flatteries même et de l'aide pour tout bien ou tout mal, mais du cœur point. Le cœur est partout chose rare; mais le vieillard y semblait peu

songer. Il assurait même sa sécurité sur tout le reste en pressant infiniment peu le ressort délicat qui enfermait sa prépondérance. Il ménageait, par instinct d'altière puissance, ce qui, mis à l'épreuve souvent, se serait peut-être usé mais se fortifiait pour l'occasion à l'ombre du préjugé. La peur, l'intérêt, la considération due malgré toutes les résistances à une noble et haute nature, grandissaient insensiblement, comme les racines puissantes d'un chêne autour duquel la charrue ne va pas sans cesse ébranler le terrain.

Sa volonté, peu prodiguée et peu exprimée, n'en était que mieux comprise et plus respectée par ceux qui lui tenaient de près. En eux la crainte et la condescendance plus strictes encore qu'ailleurs, prenaient une apparence moins servile en se teignant un peu d'affection ; amour du sang, il est vrai, empreint de terreur, de froids dehors et d'habitude, mais amour enfin. Les serviteurs s'y accoutumaient à chercher leur règle dans un désir écrit sur un visage aux lignes durcies, dont une expression souveraine ne laissait pas fléchir le gris, le rude acier, mais qui pourtant possédait une éloquence irrésistible et changeante, cachant ses secrets et ses transformations dans la couleur de l'œil et dans les coins de la bouche.

Même pour les nécessités du travail Pierre disait peu ; même dans les sujets les plus intimes jamais il ne disait en vain. Un seul pouvoir, un seul mot : Le père l'a dit ! soumettait à la douce Marie les révoltes de son frère aîné et les caprices du cadet. Marie était le ministre bien-aimé de ce despotisme composé d'amour caché et de force immuable associés dans une intelligence qui, pour être vaste, n'eût demandé que de l'espace où se déployer.

Mais quand la place manque à ces cerveaux trop riches, à ces organisations de lave ardente qui se refroidissent en

granit, il en résulte des contours tronqués, des angles fixes, des anomalies bizarres, des murs là où devrait s'étendre l'horizon pur et net comme une glace, de douloureuses aspérités sur lesquelles se déchire le vrai, des souffrances enfin et un manque de proportion et d'ensemble harmonique.

Dans ces têtes fermes et ardentes s'entrechoquent souvent à l'imprévu deux objets sans rapport, amenant par leur rencontre un effet encore plus étrange. La foule crie alors à l'inconséquence, à la folie, au bouleversement, au pêle-mêle ; et de son point de vue elle n'a pas tort. Mais envisagés en eux-mêmes ces êtres bizarres dont l'idée est si fixe sont les plus entièrement conséquens. La plus inflexible logique est celle qui s'appuie sur l'organisation, et non sur une habitude acquise de l'intelligence. Si nous sommes moins frappés de la première, si même nous la prenons pour un désordre, c'est que nous la jugeons uniquement par les faits qu'elle amène et qu'elle nous présente, faits toujours singuliers comme la passion, et plus extraordinaires encore dans notre monde où l'intérêt momentané fait sans cesse dévier le principe permanent. Cette rigueur d'action qui descend de l'âme jusques dans toute une vie s'embarrasse d'ailleurs de moins de choses que la raison ou le raisonnement. Il en résulte une répugnance instinctive à sortir de soi-même pour concevoir la pensée d'autrui, une certaine difficulté à se transporter ailleurs pour mieux juger. On voit, on n'écoute pas ; on sait, on ne lit pas ; on devine, on n'apprend pas. Le moi dans ces natures-là parle plus haut que dans les autres sans être pire, ni plus tenace, ni moins capable de dévouement dans ses propres limites ; c'est une merveille comme il va loin et haut, c'en est une plus grande et que Dieu seul peut faire, quand il va droit.

Il est plus d'un Pierre-le-Grand en bonnet de coton qui

n'ayant pas à dépenser l'âpre violence de ses facultés dans la réforme d'un empire les jettera dans l'autre extrême de l'esprit de conservation, et s'inquiètera aussi peu que le célèbre despote de ce qui se trouve entre lui et son but. L'homme est partout dans l'incomplet et un peu dans le faux; empereur ou laboureur, son œuvre est toujours inconséquente, emprisonnée, s'il ne travaille dans l'infini de Dieu.

L'orbite de ces astres dévorans entraîne avec lui ses planètes diverses. Là se meuvent, autour du centre, des mondes éclairés par un reflet et gouvernés par lui. Il est ainsi des natures secondes qui servent comme de geste, de parole, de révélation à leur type suprême; dévouées à ce qu'elles ont choisi ou reçu pour représentant sur la terre de la mystérieuse volonté du Destin; image voilée mais ressemblance inflexible; ombre qui se perd avec son soleil ou monte après lui dans les cieux. De tels hommes jettent leur vie en gage pour l'accomplissement d'une haute pensée qui ne portera pas leur nom; ou bien ils se consument à étendre d'une taupinière le champ patrimonial. Leur égoïsme est comme dédoublé, il a pris un second corps, épousé une autre existence; car qui oserait dire que pour s'être à demi déplacé il soit détruit? La vie privée mieux que l'histoire connaît ces âmes d'une passion désintéressée qui fait leur force et souvent leur beauté. Un peu vaporeuses mais fixes, elles sont probablement moins rares qu'imperceptibles ou insaisissables : on remarque leur place, on les y distingue mal; leur part d'utilité même ne saurait être ni bien ni trop appréciée. Sans son frère, Fréderic II aurait peut-être perdu son royaume après l'avoir agrandi : la conquête d'un champ, dans son genre, n'est pas moins difficile que celle d'une province; et, pour garder la Silésie, aux souverains rustiques il faut aussi des princes Henris. Bien des révolutions de

chaumière eurent dans leurs ténèbres des Robespierres cadets, fraternellement et presque tendrement dévoués à une œuvre terrible exécutée sans bruit. Ces organisations, fort singulières, quoiqu'elles aient l'aspect de copies, n'offrent d'ailleurs entr'elles que ce seul point de ressemblance ; car leur figure suit son modèle : elle repousse ou attire, mais toujours d'un air adouci. Parmi ces séides inconnus on pouvait ranger l'aîné des fils Ménard.

Il est encore à côté de ces êtres qui ont pris leur idée au sérieux, des cœurs inconsidérés et fuyans, que l'impulsion du moment domine, et qui entrelacent une destinée tendre, mal soumise, aux implacables anneaux de l'autre chaîne. Celle-ci les broie en passant, fil de soie égaré dans un engrenage d'airain. Les don Carlos, ou les Alexis, ou les Marie Stuarts, reprennent sous d'autres noms et d'autres apparences la lutte fatale de leur vie d'amour et de fantaisie. Ainsi apparaissait Joseph Ménard parmi ces jeunes, ces légères et rêveuses natures que leur entraînement jette trop sous les pieds des forts.

Il est enfin partout, comme le coton autour de l'or, de vrais dévouemens de femme, fervens, patiens, judicieux, qui se multiplient entre les pointes acérées, les formes aiguës, les chocs mordans, comme autour des endroits blessés ; souple et délicate souffrance qui se console à consoler. Telle était Marie sous le toît des Ménard.

Le père avait dit : et brisant éplorée un lien chéri elle s'était résignée à la douleur et à la colère de son fiancé secret. Catholique, il fut réprouvé par celui qui voulait pour tous la religion qu'il avait lui-même, et précisément ce qu'il lui en fallait. Batelier et établi dans un autre village, il présentait ainsi des images odieuses à celui qui n'aimait que les champs et son toît. Tapageur et sans famille connue, il portait des taches ineffaçables devant celui qui comprenait

la force sans le bruit, et tenait avant tout à la considération locale, d'autant plus insistante qu'elle n'est pas la réputation, laquelle, perdue ici, se retrouve là. Ces considérations décisives qui avaient attiré la foudre paternelle sur l'avenir consumé de Marie n'étaient pour la jeune fille que bien secondaires; mais elle acceptait son malheur de la main qui le lui faisait.

Le père avait dit : et son premier-né, Michel, renonçant à des assemblées religieuses dont le caractère à part et presque clandestin, plaisait à sa nature sauvage, muette et cachée, avait abdiqué sa liberté de conscience, après toutes les autres, pour s'en remettre à la foi paternelle et au culte des aïeux. Le fanatisme de l'obéissance s'élevant à la place de tout, au centre de l'ame, y tenait lieu de cette franche volonté, soumise à qui elle doit parce qu'elle le doit. La pente la plus légitime, exagérée et transformée en chemin unique, suprême, amène nécessairement à des profondeurs ténébreuses où l'on se précipite d'un effort d'autant plus aveugle qu'on a eu davantage à braver pour cela.

Le père avait dit encore : et Joseph tourné d'instinct vers les études plus que vers les labeurs du corps, Joseph frêle et blond comme une jeune fille, tenait le manche de la charrue et tâchait d'oublier ses belles journées d'adolescence et leurs rêves de savoir et de liberté. Mais ce qu'il n'avait pu chasser de sa pensée c'était Thérèse, la jolie sœur d'André, le batelier de Portalban.

Est-ce par une ignorance réelle ou calculée que la puissance domestique qui impose sa discipline, ouvre d'assez larges soupapes de sûreté à la fougue printanière? Sent-elle qu'on ne peut tout voir, tout ordonner et tout contraindre sans danger et qu'il suffit que le coursier soit docile lorsqu'on lui serrera le frein? Qu'importe en effet une liberté exercée à l'insu de sa règle! ce n'est pas une liberté

conquise ; elle n'en a pas les droits. Joseph avait ainsi volé souvent, sans mauvaise intention toutefois, bien des plaisirs légers, des rencontres furtives, des aventures frivoles. Maintenant il se trouvait avoir mis le pied sur deux routes qui se séparaient brusquement, au point juste où il était, pour escalader les deux cîmes d'un précipice. Plus de conciliation possible. Plus de ces complaisans détours qui vous ramènent, au soleil, sur le sentier opposé à celui qu'on suit dans l'ombre. Il fallait, ou désobéir formellement et trouver moyen d'arriver sans obstacle chez Thérèse, ou s'exposer à perdre celle-ci, déjà irritée, et qui l'avait fait avertir d'une absence de son frère ; intervalle précieux, dont les dernières heures allaient sonner.

En vain durant la journée le pauvre jeune homme, obsédé d'une unique pensée, en se disant qu'il n'irait pas, avait-il disposé toutes choses pour son évasion : le combat intérieur n'en était que mieux engagé. Un gros char à foin, rangé contre la muraille, dressait sous la fenêtre son échelle ingénieusement assurée. Le chien Fido, enfermé dans la grange, ne devait pas trahir son maître par des aboiemens indiscrets. Les habits du Dimanche, disposés déjà sur la chaise de bois la moins criarde, attendaient, le plus loin possible de la cloison légère derrière laquelle reposait le père. Tout était prêt, excepté le courage de Joseph. Rien n'était irréparable, excepté les traces laissées sur l'âme par une suite de tacites contraventions.

Dévoré d'angoisse, harcelé de fièvre, fatigué de transes, Joseph se leva enfin par un mouvement désespéré, et sans y mettre les précautions qu'il avait si long-temps ménagées. Il s'habilla précipitamment, retint sa respiration pour épier celle de son père qui passait un peu rauque au travers de la paroi et, rassuré, mais avec le sentiment du malfaiteur qui n'ayant plus la crainte d'être vu

retourne à son premier tourment, il se glissa de la fenêtre le long des appuis préparés. En touchant le sol il se mit à fuir, sans oser quitter de l'œil l'étroite embrasure où la fascination de la terreur lui faisait voir à chaque instant des têtes connues et menaçantes ; mais au moment où il allait dépasser l'angle des bâtimens, un cri brusque et éclatant le fixa palpitant devant la porte basse que, la veille, il avait close sur son chien. Fido continuait à hurler, dans son impatiente et fatale fidélité. Lui ouvrir était, semblait-il, le parti le plus prudent. Joseph n'avait pas les moyens de balancer à le prendre. Il s'enfuit donc, plus vite encore, suivi de l'ami malencontreux que sa mauvaise fortune lui envoyait.

Cet incident, fort simple, le troubla plus que tout le reste. Ce gardien de la maison le suivait comme un anneau emporté en passant de la chaîne domestique, comme un témoin, comme un obstacle. Il était là , débris muet et vivant de cet ordre de chose bravé mais non oublié , qui rattachait tous ses liens à la prunelle d'un seul et si fortement que les yeux de Fido , reluisant d'un feu d'éclair rouge , semblaient à Joseph un reflet de ceux de son père irrité.

Mais Thérèse, Thérèse ! deux lieues l'en séparaient encore, et il n'était heureux qu'auprès d'elle ! et depuis si long-temps il ne l'avait vue ! et il avait tant besoin de se rafraîchir dans les rêves infinis qui emportaient tout son être hors de la dure atteinte des choses et des réalités !

Sa course dévorait l'espace. Ce n'était pas un voyage ; ce n'était pas même une fuite, c'était un vol : un vol des pieds et de l'âme à travers les distances. Les haies scintillaient en passant comme si des regards de spectres les eussent illuminées ; les arbres agitaient de longs bras et de hautes têtes ; le chemin résonnait, pareil à la voûte d'un souterrain qui se pouvait effondrer à chaque pas ; de gran-

des ombres s'y étendaient, en filets, d'un bord à l'autre; la lune riait là-dessus immobile et ironique; les étoiles tombaient ou dansaient; et la clarté singulièrement fixe du ciel paraissait une grimace de la lumière.

Au milieu de ces supplices du corps et de l'esprit, il tomba plutôt qu'il n'arriva dans la maison de Thérèse. Elle était seule, veillant et filant, d'un air assez mélancolique, sous le faible rayon d'une lampe négligée. A l'aspect du jeune homme sa figure reprit un coloris de malice et de coquetterie dont il n'existait auparavant nul vestige sur ses traits doux et réguliers. Il avait soif de repos, de pitié, de tendresse; il trouva toutes les nuances du charme et de l'amour, excepté cela. Les grandes crises du cœur trouvent rarement les autres intelligens ou sensibles, les détails qui provoquent ou amènent ces ouragans restant voilés, insignifians, hors du domaine intérieur où se font leurs ravages.

Thérèse, enfant gâté de l'indépendance, orpheline et à peine soumise à un frère qu'elle regardait en égale, comprenait peu la famille Ménard. Les longues absences, les hésitations, les silences de Joseph étaient pour elle encore plus de la tiédeur que de la contrainte et du respect filial. Elle se trouvait donc peu disposée à entrer jusqu'au fond dans la situation morale de son amant; pendant long-temps l'entretien n'en effleura que les fines surfaces et les plus lointains alentours, échange bizarre de mots détournés de leur vrai sens, d'allusions légères, de remarques piquantes, tombant comme le grésil d'été sur les vitrages et rebondissant comme lui sans pénétrer, ni s'arrêter.

Enfin Joseph, à la fois malheureux et impatienté, s'écria impétueusement : — Oh Thérèse ! tais-toi, je t'en prie. Ces badinages sont cruels aujourd'hui. Est-ce donc pour les entendre que je me suis exposé à tout? est-ce ainsi que tu réponds à mon besoin de te voir? sais-tu si nous nous rever-

rons? A cet accent profond la jeune fille se sentit dominée: elle se tut et changea de visage.

— Thérèse, reprit-il, c'est une terrible chose d'être ainsi tourmenté par ce qu'on a de plus doux. Mon Dieu! comment cela finira-t-il?

— Tu t'effraies trop, Joseph; répondit-elle timidement, qu'y a-t-il donc? si tu m'aimes! Quand j'en suis sûre comme dans ce moment, je me sens le cœur tout léger.

— Donne-moi donc de ta joie! ou plutôt laisse-moi tout oublier en te regardant : jamais cela ne m'aura fait autant de bien. J'ai besoin que ton amour efface tout le reste.

— Faut-il bien de la peine? demanda la jeune fille avec un charmant embarras, déguisé de malice.

— Tu sais assez que non, et que cela fait mon sort.

Alors l'entretien, se poursuivant, prit en effet ce caractère vague et concentré qui autour des paroles jette un voile si fort pour isoler ceux qui s'aiment. Toujours la même partout, leur véritable langue, bien moins impuissante que les autres, se fait comprendre pour ainsi dire au travers plutôt qu'au moyen de l'expression, sans s'inquiéter des différences de formes, ou grossières, ou raffinées, ou transparentes. Elle parle de l'âme à l'âme et se joue dans un oubli du temps et des choses où l'on sent une arrière-image de l'éternité; comme dans le sentiment lui-même, s'il est pur, on retrouve le développement égaré d'un instinct primitif et principal de notre nature. L'homme doit retourner à l'éternité par l'amour : aussi l'amour, même humain, est-il comme une étincelle laissée sous la cendre du foyer par le maître absent pour l'allumer au retour; s'il vient un enfant qui la découvre ou un vent qui la souffle, l'incendie envahissant dira la force cachée de l'élément supérieur, si paisiblement réfugié dans un petit charbon.

Ils allaient ainsi, les pauvres enfans, oubliant et se sou-

venant à la fois : se souvenant de tant d'heures déjà remplies à ce vase débordant de leur mutuelle affection. Thérèse se faisait redire ces charmantes niaiseries qui plaisent tant aux femmes ; et Joseph soumis les accompagnait de mots passionnés d'autant plus timides qu'ils arrivaient plus impétueux.

— Te rappelles-tu, dit-elle tout-à-coup pour y faire diversion, d'un certain soir où tu m'avais persuadée d'aller avec toi, au retour de la veillée et par le clair de lune, voir la fenêtre de ta chambre et le banc de ton jardin ? Quelle peur ! heureusement le chèvre-feuille était assez touffu pour nous cacher de ton père quand il traversa l'allée, en revenant si tard des champs. Je frémis encore quand j'y pense ! Et comme nous nous sommes sauvés, aussi vite que des oiseaux ! Et quelle imprudence ! Je n'ai pourtant jamais approché autrement ni de ton père, ni de ta maison.

— C'est vrai, et ce sera toujours vrai ; ne t'abuse pas ! s'écria brusquement Joseph comme éveillé en sursaut par une douleur cachée. Nous n'avons, ma chère, que le passé et notre amour ! N'attends point d'autre bonheur. Je ne saurais t'en promettre aucun, que celui de savoir ce que tu es pour moi. Crois que tu le seras toujours, malgré le monde entier. Tu seras tout, excepté ma femme, excepté ma joie en toutes choses comme tu l'es au fond. Ma vie restera veuve, non pas mon cœur. Oh quand j'y pense je deviendrais fou ! et qu'il n'y faille pas penser !... moi qui voudrais être dans les objets qui te touchent, me faire gazon sous tes pas, œillet de ton jardin, rayon à ton œil, parfum en tous lieux où tu respires. Seulement en me figurant que tu es là je me sens inonder l'esprit de toutes sortes de chansons en dedans qui ne trouvent leur voix qu'en ta présence. Et il faut être tourmenté par tout cela ! il faut que ce bonheur du ciel devienne un aiguillon d'infernale tor-

ture ! Oh Thérèse ! dis-moi que tu me plains, que tu me comprends, que tu m'aimes.

— Pauvre ami ! répondit-elle ; et sa main tomba avec une larme sur celle de Joseph.

— Oui, reprit celui-ci, je voudrais avoir le courage de t'amener chez nous, pour fléchir mon père ; mais il nous maudirait tous deux. Marie elle-même, sa fille bien-aimée, ne l'a pas fléchi. C'est inutile ! il n'y a point d'espoir.

— Mais pourquoi donc, après tout ? ton père me juge donc bien mal ?

— Non. Il ne te connaît pas, malheureusement ; mais il n'aime point ton frère, et l'estime encore moins. Jamais il ne l'acceptera pour gendre. Et comme André insiste, et que Marie pleure souvent, il veut couper au vif dans cette affaire, sans savoir au juste combien cela me va avant dans le cœur. Il m'a défendu toute communication avec vous. Fusses-tu à ses yeux, ainsi que tu l'es aux miens, la plus charmante et la meilleure, il ne souffrira point que son fils te prenne pour femme ; je vois cela en lui aussi clairement qu'à cet instant même je lis dans ton regard, tout éclairé d'amour. Pardonne-moi, Thérèse, si j'en ai douté ; et ne m'accuse pas de notre malheur.

Elle répondit en se détournant : — Je ne sais pas non plus si M. le curé permettrait mieux que ton père mon mariage avec un protestant. Ainsi n'y songeons plus.

— Comme tu dis cela ! Que t'ai-je fait pourtant ?

— Rien ; dit-elle d'un accent sec et métallique.

— Si tu prononces encore un mot de ce ton, tu refermeras sur moi cette fenêtre que j'ouvre, et tu tâcheras d'oublier que je suis là sous la vague qui vient sans cesse battre les murs de ta maison.

Et comme Thérèse effrayée s'élançait auprès de lui, les regards perdus sur les flots brillans qui lui semblaient alors

cacher des menaces et des abîmes, elle y vit se mouvoir lentement quelque chose d'obscur, qui apparaissait au loin, pareil à un oiseau gigantesque. Il brisait la surface du lac de ses ailes tour à tour colorées des reflets d'une cascade qu'elles enlevaient de l'eau. Le murmure cadencé des rames retentit alors distinctement dans le silence, aussi régulier et aussi paisible que celui de l'horloge mesurant au condamné les secondes qui lui restent avant de mourir.

— Voilà mon frère ! s'écria la jeune fille. Il revient trop tôt. Troublée et repentante, elle se pencha vers Joseph qui soupirait amèrement, et de la voix la plus douce murmura sur son épaule : déjà !.. tu n'auras pas même le temps de me pardonner.

— Déjà !.. répéta-t-il douloureusement ; un si court bonheur, non trop acheté, mais pourtant, hélas ! si court.

— Et quel bonheur encore ! reprit-elle, que celui que je t'ai fait ? Je ne sais ce qui me poussait, un démon ! car je t'aime.

— N'y songe plus. N'en parle pas. Restons ainsi un moment encore.

— C'est impossible ! vois-le s'approcher. Vous ne devez pas vous trouver ensemble. S'il savait que tu m'as vue ici, seule, à cette heure, il exigerait de toi tout ce que nous ne devons pas vouloir. Je ne désire pas être à toi à ce prix.

— Adieu donc, puisque tu le veux ; mais pourquoi le veux-tu si vite, dis ?

— Pars ! pars sur-le-champ ! tu me fais peur d'oublier ainsi la nécessité. Va, mon ami ! tu t'exposes ; ou plutôt tu nous exposes.

— Eh bien ! adieu. Je m'en vais.

Disant cela, il tenait plus fortement la main qu'il avait reprise, il s'asseyait auprès de la lampe, sur laquelle Thérèse souffla promptement.

— Au nom du ciel ne tarde plus, s'écria-t-elle. Il faut qu'il me croie couchée ; je ne supporterais pas sa présence ce soir. Il faut aussi que tu puisses dépasser, sans le rencontrer, l'avenue qui tourne le jardin.

Elle l'entraînait presque de ses mains unies sur la sienne. Il céda, mit dans une dernière étreinte les angoisses de son amour, et sortit d'un pas précipité.

Fido le suivait en silence ; et Thérèse l'accompagnait du regard avec anxiété sur le sable criard de la rive, où le bruit de ses pas luttait avec le battement plus sonore des rames qui s'avançaient. Pour reprendre le chemin de Salavaux il fallait, en quittant la maison, suivre la grève jusqu'au delà d'un port où André venait attacher son bateau : celui-ci paraissait y diriger sa course, mais dès que Joseph eut dépassé la petite anse, l'esquif léger en détourna aussi sa proue, et il devint évident que le débarquement se ferait au point le plus rapproché de l'angle des deux chemins. La jeune fille haletante vit Joseph conserver un pas modéré tant qu'il put garder l'espérance de n'être pas un objet d'attention pour le batelier, puis précipiter sa marche et enfin disparaître en courant. André ne tarda pas à se montrer sur ses pas, courant aussi entre les grandes haies, qui bientôt les cachèrent tous deux sous leur ombre et dans leurs contours.

Cet espace déjà si fièvreusement parcouru une heure auparavant, il fallait donc y recommencer de nouveau la fuite ardente d'un orage qui ne se laisse atteindre qu'en expirant. Cependant la force commençait à trembler dans les genoux du voyageur, brisé par les émotions et se sauvant encore par elles dans cette lutte imprévue. Plusieurs fois il tenta de dépayser son persécuteur acharné en se jetant dans ces sentiers détournés qui serpentent le long des champs ; toujours à la même distance, toujours derrière lui, il en-

tendait le bruit précipité de la poursuite ; et il se rejetait avec désespoir dans la route mieux battue, qui du moins le menait droit au but.

Mais, ce but, l'atteindre n'est-ce pas tout perdre ? André ne saura-t-il pas ainsi ce qu'il veut savoir ? ne viendra-t-il pas, dès le lendemain, dès la nuit même, tout dévoiler au vieillard et tout réclamer de lui, comme un droit, jusqu'à la main de sa fille ? L'image violente de cette scène, de cet outrage, de ce malheur attiré par lui sur le toît paternel fit bondir Joseph d'un élan désespéré et semblable à celui du cerf qui reçoit une balle. L'égarement de la pensée et du jugement se mêla dès-lors à la fatigue croissante, et bientôt il ne fut plus au pouvoir du malheureux de réagir suffisamment sur toutes ces menaces de l'être physique surexcité. Une palpitation suffocante, une agonie de l'âme, un délire de l'esprit succédaient à des instans de torpeur angoissée, confuse, sans lumière, sans secours. Et il courait toujours, comme court encore un vaisseau dont le vent a quitté les voiles ; mais il sentait, comme lui sans pouvoir et sans haleine, que l'impulsion allait manquer et la vie expirer dans ses membres roidis.

A ce moment suprême et dans ce chaos de craintes et d'impressions, un cheval broutant les hautes herbes se trouva en travers du sentier. En un clin-d'œil, après un obstacle, Joseph y vit un salut. Il se précipita sur la croupe carrée de l'animal effrayé, qu'il mit au galop, aidé par les aboiemens de Fido surpris. Une demi-lieue à peine le séparait encore de son village. Pour donner le change à son infatigable ennemi, il imagina de rompre brusquement la direction jusqu'alors suivie et de remonter vers les crêtes du Vully. Cela se faisait au travers des terres labourées, où le pauvre coursier enfonçait, bronchait, reculait, et donnait ainsi au piéton léger une sorte d'avantage ; celui-ci en pro-

fitait, perdant peu de terrain et le regagnant parfois tout-à-fait ; ensorte qu'aucun terme, aucune issue n'apparaissait au fuyard pour cette course insensée. Il était tenté de se jeter à bas, la tête contre une pierre, pour en finir. Fido, haletant, trottait la queue basse, sans rien regarder et sans plus crier. Le cheval lui-même, lourde bête de campagne, peu exercée à soutenir une allure vive, semblait renoncer à se mesurer avec l'ombre infatigable qui les suivait.

Pendant ce morne intervalle la lune s'était couchée derrière le Jura neuchâtelois, et le lac de Morat blanchissait déjà sous les premières teintes de l'aurore. Cette incertaine lueur, plus vacillante et crépusculaire que celles de la nuit, laissait régner l'ombre profonde dans les creux boisés et sur les petites ondulations du terrain. Alors le cheval épuisé franchit une profonde ornière, et vint tomber à genoux sur un pavé, dont le retentissement apprit à Joseph qu'il était dans une route praticable. Il donna aussitôt de ses souliers ferrés dans les flancs de l'animal qui se releva avec effort et repartit comme un trait ; laissant cette fois bien loin derrière lui la noire figure d'homme plus sombre que la nuit, dont le fantôme effrayant parut aux yeux fascinés de Joseph flotter encore long-temps, après eux, sur les nuages.

Après un espace qu'il n'était pas en la puissance du fugitif de mesurer, mais qui lui parut fort long, emporté qu'il était sans aucun moyen d'arrêter ou de guider son cheval, celui-ci s'abattit tout-à-coup si rudement, qu'il pensa écraser Fido et tuer son maître. Joseph se dégagea promptement et s'efforça de relever la bête gisante, qui ne répondait pas à ses tentatives mais lui mouillait les mains d'une écume chaude et sanglante. Epouvanté de cette senteur sinistre, l'infortuné jeune homme se dit qu'il n'avait échappé à un malheur que pour tomber dans un autre. Son cœur compatissant se souleva de douleur et de remords en écou-

tant la respiration sifflante de sa victime. Il se maudit lui-même, et se courba en pleurant sur le cou fléchi du cheval.

D'autres idées, non moins pénibles, l'y assaillirent bientôt. Ce cheval n'était pas à lui. Il n'avait pas le droit d'en disposer ; et dans ses honnêtes idées de campagnard son action devenait à peu près un crime. La loi sans doute en jugerait ainsi. Il fallait empêcher, à tout prix, que le mal irréparable et involontaire fût connu, puisque nul ne devait en savoir et en apprécier les causes. Que dire, en effet? qu'avouer?.. Eviter le soupçon qui demanderait compte, voilà le seul parti dont les suites n'allassent pas à faire dresser les cheveux sur la tête du coupable. Lui ! le fils du vieux Pierre, si rigide, si fier, si jaloux d'honneur, accusé d'avoir volé et estropié un cheval ! Non. Cette idée était un vertige impossible, et qu'il fallait rendre tel. Si le cheval disparaît, on croira plus aisément qu'un étranger l'a dérobé, qu'un passant l'a emmené. Il faut que le cheval disparaisse. D'ailleurs sa souffrance aigrit l'inquiétude de Joseph. Plus il est tourmenté, moins il supporte ce tourment qu'il voit et dont un secret besoin l'excite à se débarrasser. Impitoyable par pitié, il force donc l'animal misérable à se relever et à se traîner jusqu'au bord peu éloigné du lac. Arrivé là, il quitte ses vêtemens, et avec un sang froid singulier chez cet être doux et timide, il place son couteau ouvert entre ses dents, se met dans l'eau et attire à lui le cheval par une violente saccade qui les entraîne tous deux assez loin et assez profond. Choisissant alors bien l'endroit mortel, aux premiers jets de l'aurore, il plonge sa lame toute entière et l'abandonne avec le corps expirant dans les flots rougis qu'il se hâte de quitter, non pourtant sans s'être assuré que nulle trace de son meurtre ne paraissait sous le ciel serein et dans l'onde pure.

Quand il rentra, suivi du chien triste et muet, dans le

labyrinthe des petits bâtimens rustiques qui flanquaient la maison de son père, le courage et les forces l'avaient abandonné. Sans s'inquiéter de Fido qui, par une espèce de sympathie, semblait plus desireux de quitter son maître que de le suivre, il escalada péniblement l'échelle encore debout et la fenêtre encore ouverte.

Tout dormait. Lorsque Joseph s'en fut assuré, la convulsion de ses nerfs s'apaisa un peu. L'âme troublée et attirée violemment au dehors par les accidens de la vie extérieure qui l'avaient tenue en sentinelle sur les points menacés, l'âme, comme un soldat qui revient du combat, laissait tomber ses armes et ne songeait plus qu'à sa blessure. Le sang y coulait en effet de toutes parts. Les heures qui avaient fui sans troubler seulement un rêve sous le toît des Ménard, pesaient sur la conscience de l'un d'entr'eux en cauchemar épouvantable auquel à peine il pouvait croire dans sa tranquille chambrette. Vainement il essaya de le secouer ou de le dominer ; il ne pouvait pas même le regarder en face. La nature physique et matérielle n'obéissait plus. Toutes les notions du réel, de l'exact et du possible, pour avoir été trop vivement pressées se confondaient dans une clarté vague et grise ne luisant que sur le dedans, où l'âme captive ne pouvait plus rien embrasser qu'elle-même et se sentait serrer dans une prison de fer. Le repentir et la souffrance y jetaient seuls de sombres élancemens, éclairs funèbres de cet obscur orage. Et parfois il y passait comme une voix aiguë, désespérante, un de ces cris de démon qui raille ; il répétait au malheureux : Gloire aux fruits de tes jeunes rêves ! gloire aux vaillances de ton amour !

Ce ricanement de sa pensée, involontairement complice des murmures sourds du remord, finit par éclater par-dessus tout le reste, comme une note passionnée s'empare d'une mélodie et la couvre toute entière de son accent in-

dompté. Le choc en devenait insupportable et le pauvre jeune homme n'était plus en état d'y résister long-temps, la raison ou la vie subissant un ébranlement trop intime, quand tout-à-coup il entendit en lui-même, au lieu de ce tocsin épouvantable, une parole qui disait : Prie ! Ce fut comme l'illumination subite d'un cachot.

Joseph n'avait guère qu'une piété d'habitude, une religion d'enfant, simple et mal raisonnée, trop absente à l'heure de la tentation, mais pourtant confiante et sincère ; un de ces germes enfin, éclos de la semence divine, un peu sur les confins des endroits pierreux où les oiseaux se jouent, mais entouré d'assez de bonne terre pour que les larmes, cette pluie du ciel, puissent un jour le féconder. Lorsque le souvenir de Dieu, toujours trop lointain dans ce cœur et durant la nuit entière complétement perdu, perça vainqueur dans l'ombre épaisse, il rendit toutes choses nouvelles, espoir et douleur. Une source plus profonde s'ouvrait à la repentance, en même temps qu'une ineffable consolation planait au-dessus. Qui n'a vu ainsi s'élargir tout-à-coup un horizon où l'âme étouffait? Bienheureuse celle qui ne le referme pas !

Plié sous l'impression confuse de cet air d'en-haut, Joseph tombe à genoux et regardant le ciel déjà blanchi des promesses d'un beau jour, il chercha ardemment celles qui blanchissent aussi l'aurore de l'âme. Sa prière ne fut qu'un sentiment brûlant de besoin et de recours. Le plus souvent inarticulée, faite de soupirs et de sanglots, elle monta comme un élan du néant humain vers la vie éternelle, du chaos pécheur à l'ordre divin, paisible et tout puissant. Ce fut enfin une de ces clameurs de misère et de détresse qui s'ouvrent un facile accès devant le trône de grâce, recueillies qu'elles sont par Celui qui se souvient des tortures de Gethsémané.

L'apaisement des feuilles délaissées du vent n'est pas si prompt que celui qui descendit alors dans tout l'être du jeune homme. Relevé, calmé, soutenu, quoique bien triste encore, il s'étendit doucement à côté de son frère, et ne tarda pas à tomber dans un sommeil pesant et nécessaire.

Quelques heures après Marie, entr'ouvrant la porte et l'appelant pour le déjeuner, le réveilla et s'enfuit. La vie lui rentra au cœur comme un acier tranchant, avant même que la mémoire avertie lui eût dit pourquoi. Cet affreux retour du malheur est, la première fois, plus difficile à supporter que tout le reste. Le flot amer envahit d'un seul bond sa proie et l'on se sent tout-à-coup au fond du réel et du fatal. Sans lutter autrement avec cet ennemi terrible, qu'il savait maître de son existence, il l'enchaîna quelque peu par une seconde prière, troublée et découragée quoique fervente, et il se prépara ainsi à paraître et à soutenir l'aspect de son père.

(La suite au prochain numéro).

POÉSIE.

—

Lorsque M. Sainte-Beuve arriva à Lausanne pour y commencer son cours, MM. les Etudiants de la Société de Zofingue lui adressèrent un chant de bon accueil et d'hospitalité; M. Sainte-Beuve y répondit la veille du premier janvier par la pièce suivante, où il est fait allusion, vers la fin, à la perte récente d'un jeune et bien regrettable poète.

—

Pour répondre à vos vers, à vos chants, mes Amis,
Je voulais, plus rassis de ma prose, et remis,
Attendre au moins les hirondelles;
Je voulais, mais voilà, de mon cœur excité,
Que le chant imprévu de lui-même a chanté
Et vers vous a trouvé des ailes.

Il a chanté, croyant dès l'hiver au printemps,
Tant la neige à vos monts, à vos pics éclatans
Rit en fraîcheurs souvent écloses;
Tant chaque beau couchant, renouvelant ses jeux,
A tout ce blanc troupeau des hauts taureaux neigeux
Va semant étoiles et roses.

Même aux plus sombres jours, et quand tout se confond,
Quand le lac, les cieux noirs et les monts bleus nous font
Leurs triples lignes plus serrées,
Il est de prompts éclairs partis du divin seuil,
Et pour l'esprit conforme à ce grand cadre en deuil
Il est des heures éclairées.

Tout ce que d'ici l'œil embrasse et va saisir,
Miroir du chaste rêve, horizon du désir,
Autel à vos ames sereines ;
Là bas aussi Montreux, si tiède aux plus souffrans,
Et fidèle à son nom ce doux nid de Clarens,
Où l'hiver même a ses haleines ;

Oui, tout !.. j'en comprends tout, je les aime ces lieux ;
J'en recueille en mon cœur l'écho religieux
S'animant à vos voix chéries,
A vos mâles accords d'Helvétie et de ciel !
Car vous gardez en vous, fils de Tell, de Davel,
Le culte uni des deux patries.

Oh ! gardez-le toujours, gardez vos unions ;
Tenez l'œil au seul point où nous nous appuyons
Si nous ne voulons que tout tombe.
La mortelle patrie a besoin, pour durer,
D'entrer par sa racine, et par son front d'entrer
En celle que promet la tombe.

Fils au cœur chaste et fort, gardez tous vos saints nœuds,
Ce culte du passé, fécond en jeunes vœux,
Cet amour du lac qui modère,
Cet amour des grands monts qui vous porte, au pied sûr,
Dès le printemps léger, dans la nue et l'azur
D'où vous chantez la belle terre.

Et si quelqu'un de vous, poète au large espoir,
Hardi, l'éclair au front, insoucieux de choir,
S'il tombe, hélas! au précipice,
Gardez dans votre cœur, au chantre disparu,
Plus sûr que l'autre marbre auquel on avait cru,
Un tombeau qui veille et grandisse.

A ceux, aux nobles voix qu'encor vous possédez,
A ceux dont vous chantez les chants émus, gardez
Amour constant et sans disgrâce;
Toutes les piétés fidèles à mûrir;
Et même un souvenir, qui n'aille pas mourir,
A celui qui s'asseoit et passe.

31 décembre 1837.

SAINTE-BEUVE.

CRITIQUE RELIGIEUSE ET MORALE

DU

PANTHÉISME.

Le panthéisme est fort en vogue aujourd'hui : chacun en parle et le juge ; plusieurs se prononcent pour lui qui ne le connaissent pas ; d'autres l'attaquent avec une injustice et une ignorance qui servent sa cause ; grande est la confusion autour de lui. Peu d'erreurs sont à la fois aussi grossières et aussi savantes, aussi dangereuses et aussi perfides, aussi opposées à la vérité et aussi habiles à se déguiser sous ses formes. Retenus par le soupçon, séduits par la ressemblance, il en est sans doute qui hésitent, tourmentés d'une crainte d'autant plus inquiète qu'elle est plus vague. A l'entendre, le panthéisme est un avec le christianisme : s'il aspire à lui succéder, c'est pour révéler le sens caché de son dogme et le dégager des symboles de la religion ; l'un n'est que la forme populaire de l'autre ; c'est l'égoïsme qui les repousse

tous deux et la charité qui les accueille. Trompeuses paroles! il a beau dire : il est l'ennemi mortel du christianisme et avec lui de la charité ; ceux qu'il entraîne, il les entraîne à leur ruine. Il faut dévoiler son mensonge ; il faut apprendre à chacun ce que ce nouvel hôte nous réserve ; il faut lui imprimer au front une flétrissure qui partout le fasse reconnaître et proscrire. Ne tardons pas davantage. Il grandit chaque jour. En Allemagne il n'est presque pas d'université où il ne compte un puissant parti. En France des voix impétueuses et passionnées le proclament avec éloquence; plusieurs sont ouvertement à lui ; beaucoup d'entre ceux qui ne l'avouent pas encore, lui appartiennent par ce qu'ils ont de meilleur ou de plus récent ; Cousin par son histoire de la philosophie, Lamennais par sa doctrine politique, Lamartine par sa nouvelle pensée, tous ceux qui se rattachent au point de vue humanitaire ; partout on retrouve ses traces ; il n'est pas jusqu'à la blême psychologie de Jouffroy qui ne répète avec emphase quelques-unes de ses plus hautaines paroles. La plupart des socialistes modernes, les disciples de Saint-Simon et de Fourier cherchent à le réaliser. Gouvernement, science, art, industrie, ils veulent tout transformer à son image. Ce n'est pas aux penseurs seulement qu'ils s'adressent ; c'est au peuple, et le peuple écoute.

Au moment où le panthéisme fait de tels progrès, il importe de signaler ses dangers et d'effrayer à temps. C'est sa religion et sa morale que je veux faire connaître aujourd'hui. Je m'adresse à tous, car il importe à tous de savoir où est l'égoïsme et où la charité, où le bien et où le mal.

Et d'abord le panthéisme nous apprend que Dieu avant d'être n'était que possible : son existence possible ou virtuelle a précédé son existence réelle et comprenait en germe, confondues ensemble, les gloires manifestées plus tard.

Qu'est ce Dieu qui n'existe pas de toute éternité, cet être qui n'est pas, ce néant qui deviendra tout et qui n'est rien, ce fantôme qui s'évanouit dans le vide? Que les adeptes vous l'apprennent s'ils le savent!

Ce Dieu qui n'est pas encore, veut être : il ne peut rester dans sa misère; il est nécessaire qu'il passe à l'existence réelle et il ne se réalise que par le monde. Ne croyez donc plus que toutes les créatures ensemble sont un néant devant Dieu et qu'il se suffit à lui-même. Non! sans elles il ne serait pas. L'idée divine se réalise d'après une évolution progressive dont la loi est le Verbe générateur du monde. Ce Verbe déploie dans sa brillante variété l'infinie richesse de l'Idée. L'Idée néanmoins toujours égale à elle-même triomphe des contrastes apparents de sa diversité et réussit enfin dans son effort à exprimer son identité absolue. C'est le règne du Saint-Esprit. Alors le Dieu réel manifeste toutes les richesses cachées dans le Dieu primitif et virtuel; il lui est égal et parfaitement uni. Voilà le Père, le Fils et le Saint-Esprit.

Ce Dieu triple et un a pour caractère essentiel d'unir toutes choses dans une identité absolue : il est impersonnel de sa nature, parce qu'en s'élevant au-dessus de toutes les distinctions il s'élève au-dessus de toutes les personnalités; mais l'existence réelle de l'esprit est personnelle; ce Dieu n'est donc qu'une abstraction; d'abord le germe d'un néant, puis un néant. Il n'est que la notion la plus générale, l'Idée universelle dans ses trois moments, l'infini, le fini et l'union de tous deux, l'identité, la distinction et le retour à l'identité. Abstractions qui chérissent des abstractions! Les voilà toutes trois glacées par le souffle du néant, frilleuses et grelottantes, qui font un inutile effort pour trouver la vie dans leurs froides amours. Ombres gigantesques d'autant plus effrayantes que je ne vois point de corps qui les pro-

jette; spectres de Dieu qui se dessinent confusément sur les ténèbres, ridicule et odieuse vision !

Dans le christianisme, au contraire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois personnes unes dans l'amour, riches dès avant les siècles de tous les trésors de la vie, libres d'épandre de leur sein ou de retenir les torrents de l'être. Le monde ne subsiste que par eux : il n'a rien ajouté à leur gloire ; il n'en a rien retranché : en le soutenant ils n'en demeurent pas moins distincts de lui en tant que personnes : bien élevés au-dessus de leurs œuvres, immuables parce qu'ils sont parfaits, ils règnent sur un même trône au plus haut des cieux.

Ce n'est pas seulement la personnalité, c'est l'éternité aussi qui distingue le Dieu des chrétiens du Dieu des panthéistes. Je suis celui qni suis, dit-il à Moïse dans le buisson ardent. C'est que l'être et l'éternité sont une même chose. Ce qui est n'est pas véritablement, s'il n'est le même hier, aujourd'hui et demain. Ce qui change et se transforme n'est pas, il devient : ce qui devient passe et n'est qu'apparence et illusion : le devenir cache le néant et la mort parce que l'être et la vie sont éternels : cela seul finit, qui commence. Et pourtant le Dieu des panthéistes loin d'avoir une éternelle réalité, se fait : il n'est pas, il devient. Il mendie au monde la réalité et ne reçoit de lui que peu-à-peu cette aumône. A-t-il atteint la plénitude de l'existence, il cesse aussitôt d'agir. Il n'a plus rien à faire puisqu'il faisait tout dans l'unique but de se réaliser. Et pourtant alors seulement il est Dieu dans le sens vrai du mot si jamais il peut être ici question de ce sens vrai : Dieu n'arrive ainsi qu'à la fin : il est l'achèvement universel; il n'est au monde que ce que la clef de voûte serait à un pont jeté sur le néant.

Qu'est-il ce Dieu? L'Esprit universel, la raison absolue

réalisée dans la philosophie. Dieu éclot ainsi dans la philosophie et cette philosophie est le moderne panthéisme, poétique avec Schelling [1], dialectique avec Hegel, social avec Saint-Simon et Fourier. C'est Hegel qui lui a donné la formule la plus sévèrement philosophique et lui a conquis le peuple le plus nombreux, mais sous ces différentes formes, il est inspiré du même esprit : toujours son Dieu est impersonnel, ne se réalise que par le monde et successivement. Bénissez donc votre époque, la plus glorieuse de toutes puisqu'elle est illustrée par l'avénement de Dieu ! Il a enfin paru ce dernier né de la création ! Mais laissez-moi vous dire les longues douleurs de son enfantement.

L'idée divine tombe dans l'existence réelle. Elle suit dans son développement une loi qui ne lui permet d'atteindre le degré suprême qu'après avoir franchi un à un tous les degrés inférieurs. Elle se fait nature avant de se faire esprit et dans la nature d'abord caillou. Oui ! et ne vous raillez pas. Ce Dieu caillou est un progrès sur le Dieu primitif, et nous sommes vraiment la race de Deucalion. Cette réalisation de Dieu, selon le panthéisme, est à la fois un mal et un bien, une chute et un relèvement ; avec elle commence la guerre qui déchire l'univers.

De sa riche plénitude l'Idée divine tombe dans l'extrême indigence de la réalité : c'est la chute. Ce n'est pas de l'homme, c'est de la nature qu'elle date. Ce n'est pas la créature qui en est coupable; c'est Dieu lui-même qui de

[1] Lorsque j'accuse Schelling de panthéisme, je ne parle que de sa philosophie de la nature. Il l'a maintenant considérablement modifiée, ou pour mieux dire, il l'a abandonnée pour un nouveau système dont le principe est un Dieu personnel, libre et éternel. Acceptant franchement pour lui le christianisme, il a voulu l'unir à la philosophie et terminer la triste guerre de la science et de la foi. Le pouvait-il avec tout ce qu'il a retenu de son ancienne pensée? Son succès a-t-il été aussi heureux que son intention était sincère? Il ne me le semble pas.

ses hauteurs infinies se précipite dans les plus profonds abîmes. Mais pourquoi parler de coulpe? Elle est innocente, cette chute, elle est irréprochable puisqu'elle ne peut pas ne pas arriver; puisque Dieu contraint de passer à l'existence réelle l'est aussi d'en revêtir d'abord la forme la plus humble et la plus chétive. Pourquoi même parler de chute? Si chaque fait nouveau est un développement et un développement nécessaire d'une même idée, il n'y a que progrès. Il peut bien y avoir une misère innée qu'il faut surmonter et le mal être l'aîné du bien, mais de chute jamais. Avec cela Dieu toujours et partout et lui seul, hier inférieur à ce qu'il est aujourd'hui, Dieu qui commence par se faire Diable afin de donner sans doute l'exemple de la conversion! La chute qui dans le christianisme proclame la magnifique sainteté de Dieu et le glorieux péril de notre liberté, devient ici un monstrueux blasphème.

Si c'est Dieu qui tombe, c'est Dieu qui se relève. Par un long et laborieux effort il brise successivement les formes où il s'est emprisonné. Tourmenté du besoin de devenir Dieu, long-temps il n'y réussit pas et a sa place dans l'enfer où Tantale voit fuir sous ses lèvres l'eau dont elles sont avides, où Sisyphe roule en vain son rocher vers la cîme. Il est obligé de suivre pas à pas une route dure, arrosée de ses pleurs et de son sang, attristée par ses propres ruines, monuments de sa colère contre lui-même. Sans cesse il meurt pour ressusciter plus glorieux. Son infortune est grande vraiment et serait digne de notre pitié s'il ne se l'était imposée lui-même et pour lui seul. Sa croix est lourde, mais il la porte pour ses propres erreurs. On a vraiment le droit de lui crier : s'il est Dieu, qu'il se délivre lui-même. Est-ce là ce que nous pouvions te dire, ô Christ! quand tu portais nos péchés sur le bois?

Péché et grâce, guerre de deux adversaires irréconcilia-

bles dont l'un triomphe sûrement de l'autre, tout cela est illusoire avec le sens que le panthéisme donne à la chute et à la rédemption. L'une et l'autre sont de Dieu, par lui et pour lui. Il n'y a qu'une histoire et dans cette histoire qu'une volonté. Il n'y a qu'un chemin où chaque pas du voyageur solitaire est déterminé par un arrêt inflexible. Au lieu de la dualité chrétienne, l'unité : et pourtant cette dualité seule discerne le bien et le mal et maintient dans leur rigueur les droits de la conscience. D'après le panthéisme le mal est la voie de Dieu comme le bien. Ce qui aujourd'hui est bon devra être dépassé demain ; également nécessaire aujourd'hui et demain, il sera toujours irréprochable. Le pire est le meilleur quand il arrive, parce qu'il n'y a dans le vrai ni bien ni mal, parce que la nécessité inexorable qui détermine tout anéantit la liberté et avec la liberté la moralité et contraint à un système d'accommodement universel. Malgré cette paix apparente, l'idée divine toujours en lutte avec elle-même, détruit ses premières manifestations, en crée d'autres à la place qu'elle détruira à leur tour. L'ami de la veille devient l'ennemi du lendemain. Cet adversaire qui renaît de ses blessures, hydre aux cent têtes, pourrons-nous le saisir ? Oui ! il est le relatif qui jamais n'exprime l'Idée absolue dans sa plénitude : obligée de se manifester par son moyen et toujours mécontente de son insuffisance, elle détruit sans cesse et sans cesse renouvelle les formes qu'elle lui emprunte. Il est le fini qui s'attache à l'idée infinie quand elle sort de sa misère primitive pour se réaliser, manteau de douleurs jeté sur la nudité de Dieu, comme la robe du Centaure sur les épaules d'Hercule. Le mal n'est que cette imperfection du fini et le peuple l'a personnifié dans Satan, allégorie inutile aujourd'hui à notre intelligence émancipée : elle n'est plus bonne qu'à faire peur aux enfans ou qu'à amuser les poètes, ces sublimes en-

fans. J'entends les adeptes se courroucer. Dieu, disent-ils, est le bien absolu ; il n'y a de péché que dans ce qui n'est pas sa parfaite image ; ce n'est pas lui, c'est son absence qui constitue le mal. Je l'accorde si vous reconnaissez que dans votre Dieu il faut distinguer Dieu et ce qui ne l'est pas, Dieu et son ennemi : car enfin c'est Dieu qui ne réalise d'abord que son imperfection. Le mal est sa méthode ; force lui est de le traverser et de le commettre pour arriver au bien. Votre Dieu se prostitue au Diable ! Il se dédouble en l'Idée infinie, parfaite, toujours égale à elle-même et en sa manifestation finie toujours imparfaite, en l'Idée éternelle et en sa manifestation passagère. Il allume dans son sein une guerre dont il est le théâtre et l'acteur : il jette l'anathème sur sa tête, il se dévore les entrailles. Guerre simulée toutefois! Que Dieu se condamne ou se justifie, qu'il se survive ou se couche au cercueil, il n'y a jamais que lui et son action. Dualité et unité également misérables et mensongères.

Tel est le procédé par lequel Dieu se réalise, tel est son âpre sentier. La nature surtout est semée d'angoisses inouïes. Elle est le Gethsémané de ce Christ ; elle est la coupe qu'il voudrait détourner de ses lèvres ; ce n'est pas notre péché, c'est l'impuissance divine qui y verse le fiel. Dans la nature l'Idée s'est pour ainsi dire égarée, la raison suprême se cherche et ne se retrouve plus, elle y souffre d'une mystérieuse folie. Elle sommeille dans la pierre et rêve dans l'animal. Où s'éveillera-t-elle? Dans l'homme. Mais si dans l'homme pour la première fois elle gagne la forme qui lui est propre, celle de l'esprit, il faut le long travail de l'histoire pour que riche de tous ses trésors, elle apparaisse enfin dans la philosophie comme Raison absolue. C'est ainsi l'homme qui est nécessaire à Dieu : sans lui Dieu serait toujours captif dans les liens de la nature; il ne s'achèverait jamais lui-même, statue à peine ébauchée qui de-

meurerait engagée dans le bloc informe. Pour préparer l'époque où l'Idée manifestera tout son éclat, les siècles suivent les siècles, les générations se pressent dans le tombeau : elles passent toutes parceque toutes réalisent imparfaitement la pensée absolue, seule éternelle. Ainsi l'homme meurt pour son Dieu et s'immole pour lui, victime d'un crime qui n'est pas le sien, hostie offerte pour une faute étrangère. Je vois bien un Calvaire, mais c'est l'homme qui le gravit; une croix, mais c'est l'homme qui y est cloué : Dieu est sauvé, l'homme accomplit le salut. Voilà certes une immense gloire! Que nous la payons cher cependant! Jamais qu'une inexorable fatalité dont nous sommes les martyrs. La liberté tombée, tombent avec elle le bien et le mal, et la charité, cette beauté suprême de tout ce qui la possède. Si l'homme n'est pas l'artisan de la chûte, s'il n'a pas le triste privilége d'introduire le mal, il n'a ni le souvenir d'une innocence primitive, ni la promesse d'une sainteté parfaite : il est créé déchu et toujours, en tant que personne, il sera mauvais, puisque l'Idée universelle seule est parfaite. La perte de notre personnalité est ainsi nécessaire pour nous unir à Dieu : l'immortalité que rêve l'homme ne ferait que perpétuer notre misère loin de lui : nous devons bénir la mort qui nous anéantit. Les générations sont à l'humanité, qui seule dure toujours, ce qu'est au serpent la peau qu'il renouvelle chaque année, et l'homme n'est qu'une écaille de cette peau.

Par son progrès continuel Dieu en vient à exprimer dans l'humanité sa pensée absolue : l'humanité se sent alors une avec lui : c'est le sentiment religieux. Si l'on a saisi ce qui précède, on comprendra que d'après le panthéisme, Dieu tel que les cultes nous le montrent, n'existe pas par de-là les mondes créés comme personne éternelle. Il existe en tous. Ce n'est pas l'esprit individuel, c'est

l'esprit général qui peut avoir conscience de son identité avec lui.

Je continue à exposer le système. Comme en toutes choses il y a progrès dans les religions. Elles sont également des révélations du même Dieu ; mais le christianisme, la plus parfaite, triomphera de toutes. Il y a dix-huit siècles qu'un esprit sublime sentit tressaillir en lui la plénitude de la divinité : il annonça l'incarnation de Dieu dans l'homme, sa mort et sa résurrection. Le siècle encore incapable de contempler l'Idée pure l'a vue sous le voile du symbole. L'imagination aidant à la pensée a personnifié en Jésus les doctrines qu'il enseignait. Les peuples l'ont par acclamation salué du nom de Fils de Dieu : il est devenu le Rédempteur qui unit Dieu à l'homme et s'immole pour sceller cette union : mais il n'est vraiment que le premier de ceux qui ont proclamé ces mystères, homme pécheur comme nous. Le vrai Christ est l'humanité. C'est en elle que Dieu s'incarne : c'est elle qui est née du père invisible et éternel, et d'une mère visible et mortelle, à savoir de l'esprit et de la nature. Elle est sainte parce qu'elle ne fait rien qui ne se doive faire. C'est elle qui meurt sur la croix et qui ressuscite. Elle crucifie la chair lorsque dans la suite de l'histoire elle efface les différences de races, de climats et de mœurs, les variétés profondes et nombreuses qui la divisent, fait tomber les barrières qui isolent l'homme de l'homme et le peuple du peuple, franchit les bornes du temps et de l'espace, et détruit l'empire de la nature. En crucifiant la nature, elle la nie : et comme la nature est elle-même la négation de l'esprit, l'humanité en la niant affirme l'esprit ou se spiritualise : en mourant à la chair elle ressuscite à l'esprit. Après chaque résurrection, elle monte au ciel ou réalise mieux qu'auparavant l'Idée divine. La négation de la négation égale l'affirmation, tel est le mystère de la croix, le sens le plus sublime de l'Evan-

gile, le remède à toutes nos souffrances, la parole la plus tendre de l'amour que notre siècle doit faire graver en lettres d'or sur le portail des cathédrales. C'est l'humanité aussi qui fait les miracles. Qu'est-ce en effet que le miracle? Le règne de l'esprit sur la nature. Elle opère donc les miracles quand, affranchie de la nature, elle en fait la matière impuissante de son activité ; les chemins de fer sont jusqu'à présent le plus glorieux de tous. Christ va bientôt paraître sur la route d'Yverdon à Morges, et ses Apôtres, joyeux, se réveilleront de leurs cendres pour prendre des actions. Vous croyez peut être que je force les conséquences. Nullement! Je ne fais que citer le plus habile théologien de l'école, Strauss, qui sait dire de telles choses avec une merveilleuse gravité [1]. Ah! par quelle terrible ironie la nature se venge-t-elle de ses puissans maîtres lorsque foulant leur orgueil elle fait accourir des épidémies cruelles dont le nom est aussitôt répété d'un bout de la terre à l'autre par des lèvres pâles et tremblantes! Que leur dit-elle en ces jours d'angoisse? qu'ils aient à se vanter de triompher de sa force quand ils auront triomphé de la mort, et de la mort quand ils auront vaincu le péché.

Ainsi d'après le panthéisme, l'histoire évangélique fausse quand on l'entend d'un seul homme, de Jésus, devient vraie quand on l'entend de l'humanité, quand laissant de côté la personne on ne retient que l'Idée générale. Alléguera-t-on la véracité des écrivains sacrés? Il ne la conteste pas : mais selon lui, les hommes encore captifs dans les sens ne pouvaient saisir que par l'imagination ce qu'ils saisissent aujourd'hui par la raison : leur intelligence inha-

[1] Voir Strauss, la vie de Jésus, tome II, conclusion, surtout à la page 735 le passage qui se termine par ces mots : « la négation de la négation est le seul chemin qui conduise l'homme à la vraie vie spirituelle. »

bile à la pensée pure, comprenait alors toutes choses par le procédé poétique dont une loi est de personnifier les idées générales. Ces fictions par lesquelles l'esprit avant d'être émancipé s'exprime à son insçu en vertu d'une nécessité intérieure, s'appellent des mythes. Toutes les religions personnifient l'Idée universelle : toutes sont mythologiques, et le christianisme n'est que la plus parfaite des mythologies.

Dieu a encore un progrès à faire. Il doit se dégager de ses symboles, déchirer le dernier des voiles qui le dérobent à son regard, ne plus rien ignorer de lui-même, contempler sa majesté face à face : alors seulement connaissance absolue, il sera Esprit absolu. Mais Dieu se réalise dans la conscience humaine : il n'atteindra cette dernière cîme qu'avec elle. C'est sur les aîles de la philosophie que l'humanité dépassant la religion s'envole jusqu'aux hauteurs où elle voit face à face la vérité et habite en elle. Dieu donc dans la philosophie a pour la première fois la conscience parfaite de lui-même, se possède et se réalise tout entier. Elevé par elle au-dessus de ses manifestations passagères, au-dessus des contrastes du fini, au-dessus du temps et de l'espace, victorieux de toutes les oppositions, il se connaît et se pose comme l'unité infinie, éternelle, absolue, et concilie tout en soi. Les choses ne sont hostiles en effet que dans leur isolement où elles se posent chacune à l'exclusion des autres. Ensemble, formes diverses d'une même pensée, elles s'unissent pour l'exalter, se prosternent devant elle, forment un chœur d'adoration et de louange : elles sont les feuillages d'un même arbre agités par une même brise, les cordes de la lyre infinie, les paroles de l'hymme éternel : soupirs, murmures ou chants, leurs voix se confondent dans l'universelle harmonie. Qui mêle ainsi toutes choses dans un même accord, qui les étreint dans un même embrassement et leur donne la paix avec l'unité souveraine? C'est

Dieu dans la philosophie. De ce point de vue, la philosophie est la connaissance que Dieu acquiert de lui-même : comme avec cette connaissance il ne lui manque plus rien, la philosophie ne se borne pas à connaître Dieu, elle le fait, elle l'achève, elle est Dieu dans le sens le plus magnifique du mot. La raison humaine célèbre en elle le plus saint et le plus béni des mystères. Les puissances divines s'agitent encore une fois dans les douleurs de l'enfantement. Ce n'est plus comme aux jours anciens pour calmer les vagues émues du cahos, pour apaiser les tempêtes de la nuit primitive : c'est Dieu lui-même qui, arrivé à la perfection, laisse tomber les voiles qui dérobaient sa statue inachevée et apparaît dans sa plus radieuse splendeur : c'est le soleil d'éternité qui s'allume et flamboie sur l'univers ; c'est l'allégresse de toutes choses qui saluent enfin le Roi dont elles entendaient confusément la voix, dont elles entrevoyaient la lumière, mais qui jusqu'alors était demeuré caché ; c'est le jour des noces, la communion universelle, le règne du Saint-Esprit, l'Eglise triomphante, Dieu tout en tous. La raison accomplit ces merveilles. C'est la philosophie qui crée ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre. C'est elle qui nous donne les magnificences de l'éternité révélées à St. Jean, et non-seulement à nous, mais à Dieu aussi, qui sans elle en demeurerait privé. Ses félicités et ses gloires sont les plus hautes qui soient jamais réservées à Dieu et aux hommes.

Quoi ! cette orgueilleuse misère, ce ténébreux enthousiasme, cette orgie de la raison, cette hautaine Babel seraient les joies des cieux, le banquet d'amour, la sainte Jérusalem ! Nous serions ainsi joués ! Dieu et l'éternité qui depuis si long-temps nous étaient assurés, nous seraient ravis, et pour mieux insulter à notre douleur on donnerait leurs noms à l'homme et à la terre, l'on nous forcerait de saluer

cette nuit comme le jour éternel! quelle injure et quelle détresse!

La philosophie suit une marche progressive : elle n'atteint le terme qu'à la fin d'une longue course. Dieu après avoir élaboré sa propre pensée dans la suite des systèmes réussit à se connaître parfaitement dans le dernier qui résume tous les précédens comme le christianisme résume toutes les religions. Ce dernier système est le panthéisme moderne. Si c'est là le nouveau soleil, je comprends pourquoi il fait si noir. Hegel fera donc oublier Jésus, la Science de la Logique les histoires de l'Evangile. Cette philosophie de sa main ridée essuyera nos pleurs, et son pâle flambeau éclairera notre sépulcre. Voilà le sens de toutes choses! Pour prix de tant de douleurs, pour soulagements à tant de misères, une douleur et une misère grandes plus que nulle autre : les saintes espérances déçues, les trésors éternels enlevés sans retour : l'homme laissé seul avec la terre et par une ironique pitié sa terre appelée le ciel. Ah! s'il en est ainsi, s'il nous faut survivre à ce que nous avons de plus beau et de mieux aimé, qu'on nous laisse du moins à nos souvenirs et à nos regrets, qu'on nous laisse tremper notre pain dans nos larmes!

— Voilà le panthéisme. Bien différent de la philosophie du dix-huitième siècle qui repoussait dédaigneusement du pied le christianisme, il accueille le pauvre morfondu; il le console et lui prophétise des triomphes; il lui accorde la première place après lui; est-il venu l'abolir? non! bien plutôt l'accomplir. Les panthéistes ne nient point en effet les différences que je viens de signaler : mais à les entendre, elles ne sont que dans la forme, ici populaire, là savante. Aussi se font-ils, en toute honnêteté, les faux monnoyeurs du christianisme, afin de mettre leurs idées en cours parmi la foule. En toute candeur et dans l'intérêt du peuple qui

ne les comprendrait pas autrement, ils le séduisent par le langage d'une sévère orthodoxie : de temps à autre seulement ils laissent entrevoir leurs pensées avec assez d'art pour y préparer, avec assez de prudence pour ne pas effaroucher. Lorsque le temps sera venu, le papillon brisera sa chrysalide, la philosophie se dégagera de la religion et laissera de côté cette enveloppe désormais inutile. Aujourd'hui elle lui sert encore. Un petit nombre seulement peuvent être initiés au mystère de la science. Ce mystère consiste à substituer aux personnalités de la religion, à celles de Dieu, de Christ et de Satan et généralement à toutes les personnalités des idées impersonnelles. Ne serait-ce là vraiment qu'une différence de forme et l'esprit serait-il le même? L'esprit du christianisme est, je pense, la charité. Ce qui est un avec lui, l'est par la charité. Toutes choses passent, seule elle demeure éternellement. La nouvelle philosophie est-elle charité? elle le dit.

Assurons-nous-en.

II.

Il n'y a point de liberté possible avec le panthéisme : tout y existe en vertu d'une nécessité logique : or l'amour est ce qu'il y a de plus libre, ce qui s'impose le moins. La liberté détruite, les mots de bien et de mal perdent leur sens : il n'y a plus de péché : le remords, la conscience, chimères! La volonté sans pilote livre ses voiles à tous les vents et ne le doit-elle pas? Le but suprême assigné à nos efforts par le panthéisme est de s'unir à la raison universelle et les passions sont irraisonnables : mais si elles m'entraînent, c'est nécessairement parce qu'en moi la Raison divine doit être captive dans une de ces mille misères où elle se plaît à s'emprisonner. Tout n'est-il pas déterminé par son action? tout ne marche-t-il pas avec elle à son triomphe?

tout n'y mène-t-il pas de son mieux? Que ma volonté s'écoule donc dans toutes les séductions, si le désir de leur résister ne triomphe pas de leur force. Libre de se distraire sur tous les objets, de s'abandonner aux tempêtes des passions, pourquoi ne se livrerait-elle pas à la chair et au sang? Il leur faut des victimes pour les apaiser : pourquoi n'en serais-je pas une? Mon étoile polaire sera la volupté dans le sens le plus vaste du mot, c'est-à-dire, le libertinage de la volonté, la recherche en toutes choses du seul plaisir, l'attrait sensuel qui infecte jusqu'à la prière. Elle se déguise sous toutes les formes, tantôt gracieuse et souriante, parfois entourée d'une sainte auréole, avide de mystiques extases, le plus souvent frivole, badine, insoucieuse, quelquefois elle apparaît dans sa laideur : convulsive, délirante, échevelée, elle nous jette en proie à l'infamie et nous enivre à la coupe de la mort : qu'elle couvre ou non sa laideur d'un masque, elle n'en est pas moins la même et toujours criminelle, et le fantôme épouvantera sûrement un soir sa victime par ses horribles embrassemens. Malheur à qui se livre à la volupté! La ruine est sur lui. Il se promène dans des jardins perfides comme les hautes herbes des savanes indiennes, fleuries et parfumées mais où se cachent les tigres et les serpents. La volupté éteint la flamme généreuse, étouffe le dévouement, abat à terre la pensée, brise la volonté qui par elle, esclave de toutes les sollicitations, se perd dans tous les attraits, s'écoule dans toute la nature : nous cessons d'être, la nature seule subsiste, fatale faiblesse qui anéantissant la personnalité réalise pour ainsi dire le panthéisme.

Si le panthéiste ne se perd pas dans la volupté, où s'égarera-t-il? Où sinon dans l'orgueil? Que doit se dire le philosophe? La raison divine possède en moi pour la première fois sa plénitude : je l'introduis dans les parvis de sa gloire

d'où jusqu'alors elle avait été exilée. — L'homme usurpa-t-il jamais avec autant d'audace les couronnes de Dieu ? Ils s'indignent peut-être, ils repoussent mon accusation. — L'homme n'est point Dieu, répondent-ils, mais l'humanité, mais la conscience universelle élevée jusqu'à la pensée absolue : ce n'est pas le philosophe, c'est la philosophie qui est Dieu. — Misérable subterfuge ! où serait donc la philosophie sans le philosophe ?

Quelle place trouver à l'humilité et au renoncement ? je ne la vois nulle part. L'homme traîne ses pieds dans la volupté : sa tête est haut perdue dans l'orgueil. De qui le panthéisme est-il le fils ? — De l'orgueil et de la volupté. — Quel jour est-il né ? — le jour où Eve écouta le serpent qui lui disait : « vous serez comme des Dieux » où regardant le fruit elle le trouva beau. — Quelle est sa race ? — Toutes choses ont pour père Dieu ou son ennemi : il n'y a que deux généalogies. Dites-le-moi : est-il de Dieu ? et sinon, quel est son père ?

Orgueil et volupté, c'est-à-dire égoïsme. Comment la charité serait-elle possible en effet avec un Dieu impersonnel ? L'amour suppose la personnalité parceque seule elle est libre, seule se possède et seule ainsi peut se donner. Ce Dieu impersonnel est en même temps solitaire, et l'on réussit aussi mal à s'aimer soi-même qu'à s'embrasser soi-même. Le Dieu du théisme, pour sortir de son isolement, a besoin de créer le monde ; mais le monde créé, il peut aimer. Les trois personnes de la trinité chrétienne forment dès avant les siècles une mystérieuse société : l'hymne saint retentit de toute éternité dans les lumineuses profondeurs de Dieu, et les chœurs des anges ne sont qu'un écho affaibli des voix magnifiques du Père, du Fils et du Saint-Esprit qui se racontent leur amour. Le Dieu du panthéisme est à jamais seul. Dans sa triste solitude qu'il cherche à peupler

de lui-même, pour qui se dévouerait-il? La rédemption qui dans l'Evangile proclame le plus haut l'amour de Dieu, n'est ici qu'un intérêt bien entendu. Si Dieu souffre, c'est pour lui; s'il s'immole, c'est pour lui; s'il ressuscite, pour lui encore; s'il crée le monde, c'est que sans le monde il n'existerait pas. Si Dieu n'aime pas, qui aimera? Le panthéisme a beau parler de dévouement; c'est un nom qu'il prononce sans le comprendre. Sa philanthropie est mensongère. Il commence et finit en toutes choses par l'Idée universelle où s'engloutissent les individualités qu'il trouve en chemin : c'est son procédé dans l'amour et par-là il le ruine. On est d'après le panthéisme mauvais en tant que personne : livré à lui-même, l'homme ne peut donc aimer et appellerait en vain à son aide un Dieu qui souffre d'une égale misère. Pourquoi nous en plaindrions-nous? A qui notre amour s'adresserait-il en effet? aux personnes? gardons-nous bien de cette égoïste pensée. Le panthéisme exige que nous nous élevions au-dessus de tous les attachemens privés et prochains jusqu'à celui qui seul les justifie et les autorise, jusqu'à l'amour de Dieu et de l'humanité. Est-ce à dire que nous aimions tous les hommes en aimant chacun d'eux? Non! car ce ne serait plus qu'une addition d'attachements individuels et qu'un arbre mauvais puisque la personnalité en serait la racine. C'est le contraire que veut le panthéisme. Il nous ordonne d'aimer d'abord tous les hommes en tant que foule et multitude, dans leur universalité, dans le Dieu impersonnel qui les unit ensemble. Notre cœur, pourtant, ne sera jamais assez chaud pour aimer une abstraction. Ne légitimer qu'après une impossible chimère les affections personnelles seules vraies et possibles, c'est nous les interdire. L'égoïsme par ce merveilleux artifice se transfigure en la charité; il donne, sous la signature du dévouement, une dispense d'aimer; il se cache sous les traits de celui à qui

il veut nous ravir : il n'en est que plus redoutable parce qu'il trompe plus aisément la vigilance des sentinelles placées contre lui ; il n'en est que plus laid , parce qu'à sa laideur naturelle, il ajoute celle de l'hypocrisie. Notre cœur doit sans doute être assez vaste pour contenir tous les hommes; il nous faut sacrifier à l'humanité la patrie et la famille à la patrie ; mais cet amour n'a sa source qu'en un Dieu personnel que l'on aime dans la plus humble de ses œuvres où l'on retrouve quelque reflet de sa gloire et surtout en l'homme sa vivante image. L'amour ne s'adressse que de la personne à la personne. Dans le panthéisme il manque à la fois d'une force et d'un but, d'un sujet et d'un objet. Partout où il se présente, il échappe, mirage du désert, horizon insaisissable et trompeur, fantôme qui toujours appelle et fuit dès qu'on veut l'atteindre.

Cette philosophie n'est donc qu'égoïsme : reconnaissons l'arbre à son fruit. Serait-il vrai qu'il n'y eût de différence entr'elle et la religion que celle du symbole? oui, si la charité pouvait être le symbole de l'égoïsme. Si la suprême laideur était ainsi cachée sous la suprême beauté , que toujours elle garde ses voiles ! Mais que dis-je? l'absolu ne concilie-t-il pas tout? ne résout-il pas en soi toutes les contradictions? ne saura-t-il pas unir la charité et l'égoïsme? En lui ils doivent être une même chose et en lui seul est la vérité.

Nous pouvons savoir maintenant si la forme seule distingue le panthéisme du christianisme, et comprendre pourquoi partout aux personnes il substitue des idées impersonnelles. C'est que la charité est liberté et la liberté personnalité. La personnalité serait une forme? peut-être, mais inséparable de la charité : qui rejette l'une, rejette aussi l'autre. Les mêmes idées se retrouveraient dans cette philosophie et dans notre religion? les mêmes mots d'accord. Toutes deux parlent de trinité, de chute, de rédemp-

tion, de Verbe incarné, de Saint-Esprit. Le panthéisme affecte un singulier amour pour ces termes, scandale du siècle précédent. Mais les choses sont-elles les mêmes? Loin d'être la révélation du christianisme, le panthéisme n'en est-il pas plutôt l'ironique contrefaçon, l'injurieuse carricature? Que son langage ne trompe personne. Quand une des doctrines signalées apparaîtra, les autres ne tarderont guère. Prenons garde! il n'est que péché : il rend esclave de nos misères le Dieu qui devrait nous en affranchir : il le précipite du ciel dans notre fange.

De quelles religions est-il frère? Des religions payennes et de nulle autre. Expression naïve, audacieuse, passionnée et populaire de ses dogmes, elles confondent la divinité avec la nature, lui donnent les mêmes passions qu'à nous, et pour histoire un tissu de crimes et d'impuretés. Cet adultère de la chair et de l'espit, de la créature et du créateur témoigne que le Dieu des payens comme celui des panthéistes n'a d'existence réelle que dans le monde et par le monde. Les exemples sont faciles à donner. Dans la religion de l'Inde, la trinité est composée de Brahma dieu créateur, de Schiwa dieu destructeur, de Wischnou dieu réparateur. Schiwa préside à toutes les destructions, à celles de la volupté comme à celles de la guerre. Tout ce qui fait mourir lui appartient. Ses fêtes sont également odieuses par leurs orgies et par leurs cruautés. C'est à lui et à sa noire épouse Bali, ceinte d'ossements humains, que s'est consacré un sacerdoce de meurtriers: ces charitables assassins se persuadent faire œuvre pie en égorgeant leurs frères et ne les tuent jamais que sur l'ordre des dieux et avec des rites sacrés. Du reste, toutes les fois que leur folie ne les mène pas, ils ont une amitié fidèle, des mœurs douces et souvent élégantes. Tant le crime a perverti la religion qui devait le guérir! Pourquoi ce cruel Schiwa a-t-il usurpé une place dans le conseil de la trinité? c'est que le

Dieu des Hindoux n'est que le monde et le monde tel que l'a fait notre chute, profané par le péché, désolé par la mort. Cela est si vrai qu'il n'est rien à leurs yeux qui ne soit une forme de la divinité, rien dans la nature, rien dans l'âme; ils ont des dieux pour tous les instincts, pour toutes les passions, pour tous les crimes. En Egypte où vivait au témoignage de l'antiquité, le peuple le plus sage et le plus pieux, le dieu du mal Typhon était le frère d'Osiris, Satan frère de Christ : il avait un culte et des autels. Osiris était le dieu de la vie; mais de quelle vie! les infâmes solennités qui se célébraient en son honneur ne nous l'apprennent que trop. Dans ces religions comme dans le panthéisme, c'est toujours la créature adorée au lieu du créateur : aux premiers âges où l'esprit est captif dans les sens, il adore la nature déchue dont il personnifie les puissances; voilà les mythologies : plus tard, il se prosterne devant lui-même; voilà le panthéisme moderne : toujours un égal oubli de Dieu, toujours la volupté et l'orgueil. Le panthéisme s'incline devant l'humanité : mais ce nouveau Dieu ne doit pas renier ceux qui l'ont précédé : ce serait ingratitude; il est leur fils; ils sont tous une même famille; que dis-je? ils ne sont que les formes diverses d'un seul et même Dieu. C'est au panthéisme qu'il oppartient vraiment d'ouvrir un panthéon. Venez boucs, crocodiles, veaux et chats de la vénérable Egypte! rentrez dans le sanctuaire dont vous êtes depuis si long-temps exilés! Je vous salue tous. L'humanité se reconnaît en vous; touchante communion qui interdit à nos regards un ciel vide de Dieu, les arrête à jamais sur la terre et nous courbe vers elle. Les religions payennes sont les sœurs aînées du panthéisme. Leurs dogmes sont les siens et leur forme est cette forme mythologique qui seule d'après lui distingue la religion de la philosophie. Il reconnaît cette parenté, lorsqu'il se donne pour continuer le christianisme

qui, à l'en croire, continue les religions précédentes. Que dans sa condescendance pour le peuple, il cesse donc, en lui parlant, d'employer les histoires de l'évangile: qu'il lui enseigne à la place les aventures édifiantes d'un Jupiter ou d'un Hercule; elles expriment plus fidèlement sa pensée. Loin d'être la suite de la vérité, il est la suite de l'erreur; car deux traditions ennemies se perpétuent dans l'histoire; il y a deux églises qui grandissent ensemble pour une lutte toujours plus terrible.

Je le sais: ceux qui professent le panthéisme, ignorent ses funestes conséquences. S'ils s'aperçoivent que la vertu croule autour d'eux, ils cherchent à en retenir les ruines: ils croient avoir le dévouement dont ils parlent tandis qu'ils n'en possèdent que le nom.

C'est que l'erreur est ignorante d'elle-même, non moins que criminelle. Elle couvre d'un bandeau les yeux de ses victimes: les malheureuses ne savent où elles sont entraînées; elles tombent pourtant et ensemble ceux qui les suivent. Est-ce injustice? Qui l'oserait dire? Si quelqu'un n'a pas la lumière, c'est qu'il la repousse; s'il la repousse, c'est afin de n'être pas troublé dans ses œuvres de ténèbres; il mérite donc d'être livré à son aveuglement et de ne pas même voir l'abyme où il se précipite. Aussi que d'étonnements et d'épouvantes au dernier jour où tout ce qui est caché, sera révélé, la profondeur de notre chute, la haine dont à notre insçu le prince du mal nous inspire contre nous-mêmes, l'empire qu'il exerce sur tout ce qui n'est pas de Dieu: car notre volonté descend à lui si elle ne monte à Dieu; il n'est pas une de nos pensées qui ne réjouisse les anges ou les démons; il n'est pas un bruit de la terre qui n'ait son écho dans le ciel ou l'enfer. La redoutable majesté de la vie nous est parfois soudain dévoilée: nous tremblons alors de l'igno-

rance coupable et funeste qui nous perd : heures bénies, effroi salutaire pourquoi vous oublions-nous !

Si le panthéisme est péché, il doit nous faire habiter dans le néant. Dieu au commencement ne se contente pas d'être impersonnel, il n'est pas, il n'est que possible : en se réalisant, il demeure impersonnel ; et pourtant la personnalité est l'éminence de la vie. Qu'est-elle dans ce système ? le chemin qui mène Dieu d'un premier à un second néant. En tant que personnalité elle est un mal puisqu'elle est opposée à l'universalité de l'idée : aveu précieux du panthéisme qui ne connaissant que l'homme déchu doit confondre avec sa personnalité l'égoisme qui l'a pénétrée de part en part. Loin d'être principe, la personnalité n'est qu'un accident : elle est passagère, c'est dire qu'elle est illusoire ; elle est une chute dont la mort nous relève en nous abymant dans la vie universelle. Sortie du néant, elle rentre dans le néant. A l'entrée donc le néant, à l'issue le néant, sur la route le néant d'où se détachent des ombres fugitives qui retournent aussitôt dans sa nuit. Le sépulcre est sous tous les gazons ; il déploie dans les cieux sa voûte funèbre. Captifs de la mort nous ne saurions franchir le cercle magique où elle a enserré tous les temps et tous les espaces. Partout se dresse son fantôme, partout il pose sa froide main sur ma tête, partout il me fait signe et menace, je le veux fuir, je tombe entre ses bras et n'ai d'espoir qu'en lui pour être délivré de l'horreur qu'il me cause. Je n'exagère point. La religion qui compte le plus de sectateurs, le panthéisme de Boudha proclame le néant son Dieu : c'est devant le néant que se prosternent les plus nombreuses multitudes de la terre. Pourquoi s'en étonner ? trouvons-nous autre chose hors de Dieu ? Leur folie est la nôtre ; elle n'est que sincère. Oui ! depuis que nous sommes avides de péché, nous sommes avides de mort : le néant exerce sur nous un attrait terrible et mysté-

rieux et dans nos montagnes l'abyme nous l'a dit par la fascination du vertige.

III.

Comme Christ est venu nous réconcilier avec Dieu et que la vie éternelle est amour, j'ai voulu, en montrant que le panthéisme anéantit Christ et la charité, montrer avant tout qu'il nous laisse dans le péché, et nous réserve un réveil terrible après le sommeil de la mort. Mais ce n'était pas la seule pensée qui me préoccupait. Ce qui nous sauve ou nous perd dans l'éternité, nous sauve ou nous perd aussi dans le temps. Ce qui est funeste au citoyen des cieux, l'est également au citoyen de la terre. Le tout de l'histoire est le triomphe de Christ. Dieu est son commencement et sa fin. Il n'a eu d'autre but en créant le monde que d'y établir son règne et son Eglise. La charité qui a les promesses de la vie à venir a les promesses de la vie présente. Elle est sur la terre et dans le ciel la source de tous les biens, et le péché sur la terre et dans l'enfer la fontaine d'où jaillissent tous les maux.

Pour la société comme pour nous, il nous faut fuir le panthéisme. Un grand avenir se prépare. Nous avons plus que jamais besoin d'éloigner les influences malignes. Il s'élabore une vie nouvelle que ravagerait le moindre venin, tant elle est frêle et délicate et tant grandiront les germes déposés maintenant. Que nous réserve le panthéisme? En détruisant la personnalité, il renverse le seul fondement des droits de l'homme. S'il néglige les intérêts privés, protége-t-il les intérêts généraux? Mais la liberté n'est-elle pas l'intérêt suprême, et ce qui la ravit à chacun la donnerait-il à tous? Il la ruine et de ses débris élève un trône à un catholicisme terrestre qui transforme l'humanité en un vaste ate-

lier sous l'empire d'un concile industriel. Il enlève aux personnes leur indépendance et partant leur essor et leur énergie. Il les opprime, les brise, ne laisse plus subsister que la foule et ravit l'homme à lui-même. Il rêve la fraternité des peuples ; mais son froid cosmopolitisme dans le vrai ne fait que nous ôter l'amour de la patrie et de la famille. Condamnant toute préférence de l'homme pour l'homme comme une misère de notre condition bornée contraire à la vie divine, le panthéisme dénoue les liens personnels, il aspire à nous élever au-dessus des affections privées jusqu'à l'affection ou, pour mieux dire, jusqu'à l'indifférence universelle, il dissout pour une association factice la famille la plus naturelle des sociétés. C'est là son grand crime. Il brise, pour nous attacher chacun au fantôme de son Dieu et de son humanité, les nœuds qui unissent l'époux à l'épouse, le fils à ses parents : et pourtant la famille, cette divine institution contre l'égoïsme, est après l'Eglise, la plus sainte des sociétés. Pierre angulaire des états primitifs, elle est la dernière colonne qui croule dans l'édifice social, celle qui résiste le plus long-temps à l'orage, le réfuge doux et béni qui demeure encore quand tous les autres manquent déjà. Le panthéisme éteint les plus sublimes amours entre les amours de la terre. Il bestialise le mariage, il ravit l'enfant à la tendresse de sa mère et à l'éducation de son père. Il fait injure à la femme au point de vouloir pour elle les mêmes droits que pour l'homme ; il la traîne au grand jour de la vie publique, il arrache de sa tête le voile qui ne doit se lever que pour l'époux ou le nouveau-né, il refuse le mystère à sa modestie, il méconnaît les gloires de sa servitude, il profane son humble majesté. Mais le cœur de la femme est le sanctuaire de l'amour; ce sanctuaire violé, tout ce qu'il y a de saint l'est aussi : car l'amour est la source de toute noble exaltation, de tout sentiment généreux,

de toute vertu, de tout bonheur pur et vrai : il est notre vie, et quand il nous quitte, il ne reste plus de nous qu'un cadavre. C'est auprès du foyer domestique que l'âme se maintient chaste et sobre et que prospèrent les vertus, sauvegarde de la société. Ce déréglement de la vie, cette sensibilité égoïste et douloureuse, avide de joies et de souffrances, jamais assouvie et sitôt rassasiée, cette furie de volupté qui nous précipite dans toutes les jouissances, effeuille avant le temps tous les plaisirs et fane au matin notre couronne de fête, cette vieillesse précoce d'un cœur qui blanchit avant les cheveux, maladies cruelles de notre siècle, nous affligent depuis que le toit de famille ne nous abrite plus contre les intempéries des passions. La volonté aujourd'hui a perdu sa jeunesse et sa vigueur : elle est énervée et décrépite, elle est morte. Qui n'a gémi sur ce malheur et ne s'est pris à trembler sur lui et sur tous : car cette volonté anéantie dans sa liberté, n'en est que plus impétueuse et superbe dans son esclavage : elle s'irrite d'une haine si sauvage contre tout frein qu'on pourrait prendre sa colère pour de la force si la force était ailleurs que dans le devoir : elle habite sur le rivage des convoitises, courbée à terre par les souffles les plus légers de leur océan comme par ses tempêtes les plus furieuses, roseau flexible que le moindre vent fait plier. Reconnaissons-là le panthéisme et la décadence de la famille qui l'accompagne. Les liens de la famille rompus, les liens naturels de l'affection et du devoir le sont aussi : l'homme isolé déclare tout son égoïsme; il oublie le dévouement et le sacrifice; il ne cherche que la jouissance; ses désirs se rapportent à lui et deviennent excessifs, ils n'ont de loi que de n'en point avoir. Partout maintenant la vie de famille disparaît : là-même où elle demeure, elle se relâche; le respect filial perd sa vénération, le pouvoir paternel son austérité; la

vie domestique n'est plus un culte, c'est dire qu'elle n'a plus de puissance. Qui mesurera la profondeur de l'abyme que cette impiété creuse sous nos pas! Le panthéisme est aussi pernicieux par ses promesses que par ses refus. Il nous fait attendre de la terre le bonheur dont nous sentons le besoin: il ignore donc que notre cœur est plus vaste que tout ce que nos yeux aperçoivent: il se prend d'un grand zèle contre toutes les injustices, d'une grande pitié pour toutes les indigences et il commet la plus cruelle des injustices en nous enlevant le droit de citoyens des cieux, il nous plonge dans la suprême indigence en nous faisant prolétaires de l'éternité. Il éveille par ses paroles imprudentes, des désirs éternels et infinis, puis il nous ôte les espérances immortelles qui les règlent, et nous abandonne à cette vie d'un jour. Il allume ainsi un incendie qui consumera tout: sa funeste bienveillance ne nous prépare que douleurs et désastres: car l'homme qui ne s'adresse qu'aux choses d'ici-bas, sans cesse déçu, court sans cesse après de nouvelles idoles qu'il brise aussitôt dans sa colère parce que toutes le trompent, il marche de désespoirs en désespoirs et de ruines en ruines.

Le panthéisme perd la société. Pour elle comme pour l'homme, il n'a que la vaine parole des promesses dont le christianisme a la vérité. A Christ la liberté parce qu'il brise le péché et qu'au péché sont scellées toutes nos chaînes; à lui la sainteté de la famille; à lui le bonheur parce qu'il enflamme du désir de soulager toutes les souffrances, de réparer toutes les injustices, parce qu'il donne le ciel et que l'homme ne vit pas de pain seulement; à lui la fraternité des peuples; il la prépare en nous faisant aimer nos ennemis; il l'assure en nous donnant à tous un même cœur avec un même Dieu.

IV.

Le prestige est dissipé; ses voiles sont tombés; qu'est-il

resté debout? le péché et la mort. Quelqu'un de ceux qui s'égaraient vers le panthéisme, rebroussera-t-il chemin? Je ne sais : il est du monde, et le monde aime ce qui est sien. La charité est de Dieu; qui l'écoutera? Seule elle sauve du panthéisme ceux qui désirent le fuir. Il est une erreur de la volonté autant que de l'intelligence; c'est notre volonté qu'avant tout il faut garder de ses atteintes; et c'est avec la charité qu'on repousse le mal. Notre intelligence d'ailleurs ne peut être que par elle protégée efficacement contre le panthéisme; si elle n'est éclairée par la charité, elle verra en lui la cîme de la sagesse et y mènera bien loin d'en détourner.

L'effort de la science est de tirer les choses de leur isolement, d'enseigner leurs rapports, de montrer leur unité. Le panthéisme y réussit mieux que toute autre philosophie humaine. Son unité pour être impersonnelle et exclure la liberté ne s'en impose pas moins à notre esprit. Seule la charité donne la vraie liberté, qui seule à son tour révèle sûrement la personnalité. Seule elle maintient à la fois la personnalité et l'unité : hors d'elle il faut choisir; on ne peut les avoir ensemble; elles vivent aux dépens l'une de l'autre : divisées par l'égoïsme, les personnes n'ont plus de lien; l'unité ne peut donc s'établir que sur les ruines de leur individualité superbe et haineuse. Cette opposition se retrouve dans la science comme dans la vie. Hors de la charité, le péché, c'est-à-dire, la fatalité; hors d'elle la diversité et l'unité en guerre. La philosophie moderne le prouve assez par son histoire. Elle a demandé la lumière à l'homme naturel, sans se douter que c'était la demander aux ténèbres; elle a rejeté la grâce divine qui surmonte notre égoïsme par l'amour. Qu'a-t-elle trouvé? Descartes eut l'ambition de lui donner une certitude mathématique, de tout déduire de son principe par une démonstration logique,

d'enchaîner par un lien nécessaire toutes les vérités et par conséquent aussi tous les faits qu'elles expriment. Ce procédé suffit à la philosophie qui se borne à conduire du monde à Dieu, parce que le monde mène inévitablement à Dieu comme l'effet à sa cause. Mais tant que la philosophie s'en tient là, elle ne fait que la moitié de sa tâche et la moitié la moins importante. Elle aspire plus haut : elle veut être initiée à Dieu, allumer à sa connaissance le flambeau qui éclaire l'univers, descendre de Dieu aux choses afin de connaître leur vraie nature, leur vraie suite et leurs vrais rapports. La démonstration mathématique lui suffit-elle pour cela ? oui ! si Dieu a été contraint de créer le monde, s'ils sont unis ensemble par un syllogisme, si le monde est posé nécessairement avec Dieu comme la conséquence l'est avec ses prémisses. Mais alors Dieu ne peut être conçu sans le monde : sans lui il serait incomplet et n'existerait réellement pas. Il n'y aurait plus de liberté puisqu'elle serait détruite dans l'acte suprême. Il n'en est pas ainsi. La création n'est point un fait nécessaire. De Dieu au monde, le lien est un libre vouloir qui ne peut être connu qu'après l'événement. La philosophie sort ici de l'étroite enceinte de la logique pour entrer dans le domaine bien autrement vaste de l'histoire. Descartes éleva donc une erreur à l'autorité d'une méthode et depuis lors la philosophie moderne enserrée de toutes parts par le cercle fatal de la logique est impuissante à atteindre la liberté. C'est la faute commune à toutes ses écoles. Si elle gravite autour de la fatalité, ses deux pôles sont l'individualisme et le panthéisme. Partie de l'individu elle finit par l'anéantir dans le grand tout ; à travers l'apparente confusion de sa marche, elle chemine nécessairement à ce résultat. Pourquoi la philosophie qui fait de l'homme son principe ne finirait-elle pas par l'anéantir? Elle n'a pas la liberté, c'est dire qu'elle ne

possède pas vraiment la personnalité. Bien plus : il est impossible qu'il n'en arrive pas ainsi. L'égoïsme inspire cette philosophie ; c'est lui qui veut assurer au moi l'empire suprême ; il doit finir par tuer celui pour lequel il usurpe un injuste honneur ; car toujours le mal trompe celui qui le fait. Voilà les hauts enseignemens de la philosophie lorsqu'on envisage son histoire du sein de la vivante pensée de Dieu.

Dès ses premiers jours, la philosophie moderne annonçait ses destinées futures et contenait tous les germes qu'elle a développés plus tard. Descartes fonde la science sur le moi. Spinoza unissant *la nature et l'esprit* qu'il avait isolés, fonde le panthéisme : mais le temps n'était pas venu pour lui ; le scandale fut universel, le succès nul. Descartes seul eut une nombreuse postérité : le dix-huitième siècle allait venir, en toutes choses celui d'un individualisme qui brisa les liens de la société féodale, monarchique et religieuse. Aujourd'hui, attristé qu'on est de marcher depuis si longtemps au milieu des décombres, on veut reconstruire l'édifice social ; on cherche un principe d'unité et l'on s'adresse à une doctrine qui engloutit l'individu dans la société universelle. Ce passage au panthéisme s'opère partout à la fois. En France, après le dix-huitième siècle, vinrent Saint-Simon et Fourier : en Allemagne, après Kant et Fichte, Schelling et Hegel. Partout à présent le panthéisme envahit la pensée. Il est le progrès de la raison et de l'expérience et leur progrès nécessaire et suprême puisque la science marche à l'unité comme à son but dernier. L'intelligence seule est donc si impuissante à détourner de lui qu'elle livre entre ses bras : pervertie par le mal elle trahit à l'erreur les témoignages de la vérité. Sans la charité, nous rendrons bon gré mal gré, hommage au panthéisme : car nous serons dans l'erreur et c'est lui qui règne maintenant sur elle, lui qui

mène sa bataille, lui qui entraîne ses drapeaux à la suite du sien. Abyme béant, il borde tous nos sentiers ; son vertige a été funeste à plus d'un qui gravissait la montagne ; malheur à qui penche la tête sur le gouffre ! il tombera si la charité ne l'assure.

Elle seule fera ce que la raison ne peut faire : seule elle est la magnifique démonstration du christianisme et sa méthode divine. Ainsi les pensées montent du cœur : elles ne sont pas indifférentes : la volonté est la racine de l'intelligence ; criminelle, elle inspire l'erreur, sainte elle donne la vérité : la vérité nous oblige donc tous, elle est également près et loin de chacun. Il y aura toujours deux sagesses parce qu'il y aura toujours deux volontés ; et ces deux sagesses, folie l'une à l'autre, se sont juré une haine éternelle. L'une est la sagesse de Dieu, immuable comme lui ; l'autre est la sagesse de l'homme, inconstante comme lui en toutes choses excepté dans le péché. Combien peu suivent la première ! Dès les jours anciens, elle est haïe et persécutée, elle se promène dans la tribulation. Hier on la bafouait ouvertement ; aujourd'hui on simule le respect. Hier on souffletait Christ, on lui crachait au visage ; aujourd'hui on l'insulte d'hommages dérisoires, on lui enfonce sur le front une couronne d'épines, on le trahit par un baiser. Hier, aujourd'hui et toujours on le crucifie. Toujours ainsi l'erreur paraît l'emporter : l'issue de la lutte n'est pourtant pas douteuse. S'il y a un Dieu, la vérité règne. Plus le danger la presse, plus le secours est prompt. Alors même que tombée sous les traits de ses ennemis elle serait couchée au tombeau ; la force divine est en elle et la ferait ressusciter. L'erreur est si bien vaincue qu'elle l'est jusque dans ses victoires. Abattue dans la poussière, la vérité ne s'en relève que plus forte et trouve dans sa défaite un triomphe. Plus l'erreur grandit, plus la vérité grandit avec elle. Plus fière et plus

menaçante s'étage l'audacieuse Babel pour assiéger Dieu, plus haut montent aussi les tours de Jérusalem.

ADOLPHE LEBRE.

LE CANTON DE SAINT-GALL.

II.

Les eaux du canton de Saint-Gall appartiennent toutes au Rhin. Mais comme les affluens de quelque importance qui coulent sur notre territoire l'abandonnent tous avant de se réunir à ce fleuve, on nous permettra dans cette esquisse, de diviser le pays en quatre bassins. Séparés les uns des autres par les chaînes dont nous avons précédemment indiqué le caractère, ils diffèrent assez entr'eux quant au climat, aux productions du sol et au genre de vie des habitans.

Ces bassins sont ceux du Rhin, de la Seez, de la Linth et de la Thour.

A l'endroit où les derniers gradins du Calanda nous séparent des Grisons, le Rhin commence à dessiner notre frontière. Ce beau fleuve, qui décore sa vallée et qui la fertilise, la ravage trop souvent par ses débordemens. Il surmonte ses digues et les blés de la plaine, déjà mûrissants, s'abîment sous la vague limoneuse. Sou-

vent l'hôte redoutable pénètre jusqu'aux habitations, mais il cède au rayon d'un beau jour ; les étangs qu'il formait sont bientôt écoulés, le fleuve rentre dans son lit, et si la récolte est perdue, on sait que l'an prochain l'abondance en sera d'autant plus grande.

Le seul affluent remarquable que le Rhin reçoive sur notre territoire est la TAMINA, torrent de médiocre grandeur. Sauvage comme les montagnes dont elle descend, la Tamina se jette bientôt dans le fleuve, mêlant à ses flots celui des sources chaudes auprès desquelles tant de malades ont trouvé la guérison, dans les bains de PFÆFFERS.

Qui ne connaît ce remède merveilleux que la nature prépare elle-même dans ses retraites les plus sombres? Limpide et sans couleur comme le cristal des montagnes, chaude comme le sang humain, libre de toute saveur déplaisante, cette eau (employée comme bain et comme boisson) s'associe aisément à la chaleur vitale qu'elle restaure et qu'elle renouvelle. Les progrès de notre époque vont permettre de donner une organisation meilleure, et plus d'étendue, à ces bains, héritage d'un couvent sécularisé.

Dans sa course le Rhin se tient plus près des montagnes Suisses que de celles du Vorarlberg. Le côté autrichien de la vallée est le plus grand ; il est loin d'être le plus fertile.

La longueur de notre Rhinthal est d'environ seize lieues ; mais nous ne donnons proprement ce nom, devenu celui d'une circonscription politique, qu'à la partie septentrionale. Dans toute la vallée la nature est d'une grande richesse. Au midi les vergers, les vignobles sur les tièdes collines, et plus haut des pâturages dans lesquels s'ouvrent çà et là quelques mines de fer. Le nord est exclusivement agricole. Ces vastes champs parés d'arbres fruitiers sans nombre, ces côteaux où mûrit un vin renommé, toute cette riante abondance dans cette enceinte de monts lointains ; ce sont là des beautés d'un ordre à part, admirables encore après toutes les splendides merveilles de notre Helvétie. Le Rhinthal est l'un des plus grands et sans doute le plus beau de ces jardins dont notre canton n'est pas si dépourvu, tout froid et montagneux que d'abord il paraisse.

Nous devons considérer comme appartenant au bassin du Rhin

le rideau coupé par quelques torrens, qui descend des hauteurs de Saint-Gall au lac de Constance. La partie supérieure est couverte de prés et de bois, le bas rivalise en fertilité avec le Rhinthal.

La Seez n'est guère qu'un ruisseau, mais la vallée que ce ruisseau traverse est le membre principal d'un groupe intéressant et bien détaché. Cette rivière alpine prend sa source dans la chaîne neigeuse des Graue-Hœrner et de la Scheibe, et roulant d'abord vers le Nord-Est du côté de Sargans, puis revenant à l'Occident, elle se jette dans le lac de Wallenstadt après un cours de quelques lieues. — C'est avec raison que nous appelons ce bassin notre Oberland. C'est le pays des rochers, des hautes cascades, des pâturages excellens, des glaciers; pays sauvage, imposant, souvent aride et inhospitalier. Le bas de la vallée jouit d'un climat chaud et d'une grande fertilité. La montagne a ses troupeaux et des forêts en abondance. Le commerce des bois est assez considérable dans ce district.

Les mêmes produits se retrouvent à peu près, dans la partie de la vallée de la Linth qui nous appartient. La Linth, depuis sa sortie du lac de Wallenstadt, sépare notre territoire de ceux de Glaris et de Schwytz. Notre moitié, la mieux exposée, portait le nom de pays de Gaster. Le canal dans lequel la rivière est encaissée, éternisera la mémoire de son noble fondateur, Escher de la Linth, et des sentimens généreux dont les confédérés étaient animés à cette époque. Il faut avoir vu ces marais, cette rivière sans lit et sans rives, ces steppes désolées, cette population hâve et tremblante, pour admirer avec une juste reconnaissance l'état présent de ces lieux, et de leurs habitans, seconde création dont la civilisation a droit de se glorifier. — N'oublions pas, dans cette esquisse rapide, les riches houilles des environs d'Utznach, dont la valeur est chaque jour plus appréciée. — Ne négligeons pas notre tribut d'éloges à la végétation vigoureuse de la vallée, non plus qu'au beau rivage du lac de Zurich.

Nous gravissons le Hummelwald, et le bassin de la Thour se déroule à nos pieds, pays bien différent des autres contrées du canton de Saint-Gall, et dans lequel l'industrie donne les mains à la vie pastorale.

Nous donnons volontiers à la plus grande partie de ce bassin le

nom de Toggenbourg. C'est un pays dans le genre de l'Entlibuch ou du haut Emmenthal. Bordée de monts rudes et boisés, la Thour qui prend sa source au revers méridional du Sentis, coule au Nord, dans une vallée romantique, dont une foule de vallons latéraux reproduisent le caractère. Ce ne sont partout que bois et prairies, d'agriculture nulle trace : les maisons jetées çà et là complètent l'effet de ces sites alpestres. Ici la nature dit à l'homme tout nettement, qu'elle ne saurait le nourrir, et qu'il lui faut par son art, se créer d'autres ressources.

Les deux affluens principaux de la Thour, le Neker et la Glatt, ont des vallées du même genre.

Mais le pays perd tout à fait cet aspect depuis l'endroit où la rivière tourne à l'orient dans les environs de Wyl, et reçoit la Sitter qui vient de l'Appenzell et coule au Nord. Nous retrouvons ici les épis, les vergers immenses, comme dans le Rhinthal. On voit même reparaître la vigne, mais il n'en faut pas trop parler. — Telle est la nature de nos districts septentrionaux. Si vous préférez au pittoresque, l'utile et le doux, si vous aimez mieux voir se dérouler au lointain la guirlande merveilleuse des montagnes que d'habiter leur pied sauvage, vous accueillerez facilement l'opinion que nos pères ont dû considérer ces campagnes comme les premières du pays qui fussent dignes de leurs travaux.

III.

Le canton de Saint-Gall est l'un des plus populeux. Il contient, d'après le récensement de 1837, 158,885 habitans. Près de cent mille sont catholiques. Les autres appartiennent à la confession réformée. On trouve dans cette population de grandes différences d'origine, de caractère, de mœurs et d'occupations. Ces différences tiennent soit à la situation naturelle des membres du pays, soit à leur circonscription et à leurs circonstances politiques précédentes, déterminées elles-mêmes le plus souvent par la division géographique.

Sur la place où le pieux apôtre Gallus s'était arrêté dans le VII[e] siècle, s'élevèrent d'abord des cabanes pour ses disciples et pour lui. Bientôt quelques-uns des anciens habitans s'y rassemblèrent,

et la culture du sol commença de fleurir en même temps que celle de l'esprit dans cette contrée sauvage. L'ascendant moral, la foi du moyen-âge, de riches présens rendirent l'abbaye maîtresse de tout le pays depuis le lac de Constance jusques au-delà de la Thour, près de Wyl. La bourgade de sujets que le couvent avait formée autour de ses murs, grandit et devint une ville où l'industrie et le commerce prirent de bonne heure un grand essor ; si bien que la cité prospère réussit à se racheter de la souveraineté monacale. On la vit, dans le cours des siècles, s'organiser en république indépendante, dont le gouvernement, dirigé par trois bourguemaîtres, ressemblait assez à celui de ses alliés.

La campagne, en revanche, demeura paisiblement sous la crosse, qui ne lui procurait ni grand tourment ni grande fortune. Elle payait sa petite redevance féodale, et sa bannière marchait avec le contingent du prince ; mais les habitans préféraient au nom d'hommes-liges, le titre plus doux de gens de la Maison-Dieu. Cette principauté immédiate portait les noms de Vieille Campagne (alte Landschaft) ou de Pays du prince, qui lui sont restés. Quelques lieux considérables, Wyl, par exemple, avaient des priviléges, une justice particulière et le droit d'élire leur bailli et leurs conseils.

En cessant de former un état à part, la ville de Saint-Gall n'a pas renoncé au négoce et à l'industrie, sources de sa grandeur. Elle est au premier rang parmi les villes commerçantes de notre patrie. Ses habitans sont actifs, avides de spéculations, un peu trop marchands peut-être. On ne saurait nier qu'ils n'aiment souvent leur ville mieux que le canton ; mais il faut le dire à leur louange, ils savent renoncer à des priviléges hors de cours, beaucoup plus gracieusement que les bourgeois de bien d'autres chefs-lieux.

Les lois d'argent et de commerce ont pour eux plus d'attrait que les lois proprement politiques, et Saint-Gall offre l'exemple peut-être unique dans la Suisse, d'une capitale dont les citoyens entrent fort peu dans les charges publiques.

Quant aux habitans de la Vieille Campagne, ils sont restés jusqu'ici de simples paysans, sans grande richesse, sans grands besoins. Ils sont plus cœur qu'intelligence, gens pacifiques d'ailleurs, dociles, peu démocrates, mais enclins aux idées superstitieuses et

faciles à égarer sous le voile de la religion. Ils se mettent peu à l'industrie, quoiqu'ils aient au milieu d'eux des exemples bien faits pour leur en enseigner le prix.

Le Toggenbourg, le pays des pâtres de la Thour, était uni par les liens les plus étroits avec la principauté. Toutefois il refusa de changer son vieux nom contre celui de Nouvelle Campagne, et ses libertés contre la situation des hommes de la Maison-Dieu.

Héritage des puissans comtes de Toggenbourg, dont les manoirs ruinés s'élèvent encore au-dessus de ses forêts, il fut donné en présent à l'abbaye, mais il sut maintenir à travers maint orage son antique droit de posséder et d'élire un conseil et un tribunal indépendants. Depuis la réformation Zurich protégea le Toggenbourg contre l'abbé. De bonne heure, à l'imitation de leurs frères d'Appenzell, les hommes du Toggenbourg avaient su remplacer par une active industrie les richesses naturelles dont ils sont privés. Est-il étonnant qu'ils aient long-temps nourri la pensée de suivre aussi leur exemple en formant un canton libre et démocratique? La situation du pays, le caractère des habitans paraissaient favorables : la jalousie des confédérés ne permit pas d'exécuter un tel dessein. Sujets des moines, les Toggenbourgeois passèrent toujours pour inquiets et séditieux ; nous les tenons d'autant meilleurs citoyens de la jeune république. On ne saurait douter en effet qu'ils ne contribuent beaucoup à lui donner de la consistance. Vifs, ingénieux, riches en soudaines réparties, industriels pleins de mérite, ils sont avides du plaisir et s'y abandonnent trop souvent sans mesure. Le travail de fabrique qui fait, avec le soin des bestiaux, leur occupation principale, leur a apporté au milieu de beaucoup de bienfaits, la maladie de l'imprévoyance, et le temps des privations et de la misère suit souvent de près la prodigalité des bons jours.

Heureuses les communes dans lesquelles ces mœurs n'ont pas encore pénétré, si elles savent s'approprier les avantages de l'industrie et se préserver de ses défauts !

Les catholiques du Toggenbourg ont moins d'activité productrice et de culture que les protestans.

La réunion du Rhinthal aux districts dont nous avons parlé jusqu'ici, date de la République Helvétique. Ces contrées formaient

avec Appenzell le canton du Sentis. Avant la révolution le Rhinthal était un bailliage des huit anciens cantons. Berne cependant n'avait point de part dans cette souveraineté, à laquelle, par la suite des temps, on avait associé les Appenzellois, précédemment seigneurs exclusifs de la province. Les habitans du Rhinthal sont essentiellement vignerons et laboureurs. D'une constitution physique robuste, presque dure, on pourrait leur reprocher quelque lenteur ; cependant ils sont fort irritables et démocrates ardens. Ils balancent volontiers l'influence du Toggenbourg, et dans les dernières années ils nous ont fourni plusieurs hommes politiques distingués.

On trouve presque le même caractère et les mêmes occupations dans l'ancien comté de Werdenberg, autrefois pays sujet du seul Glaris. La jouissance d'une liberté qu'aucun excès n'a troublée, dédommage aujourd'hui les habitans de toutes les duretés du précédent régime ; et ils savent mériter la réputation de gens éclairés et laborieux.

Le comté de Sargans était une province des sept anciens cantons, qui le gouvernaient par leurs baillis. Quelques minces priviléges étaient encore restés aux petites villes de Sargans et de Wallenstadt. Cent indices démontrent l'origine rhétienne de cette population. La plupart des lieux portent des noms rhétiens, et le caractère des habitans vient à l'appui des inférences que ce fait permet de tirer. Ils s'occupent du transit, élèvent des bestiaux, et cultivent quelques vignes. Vigoureux de corps, énergiques dans l'action, têtes fortes, cœurs chauds, de mœurs pacifiques, ils se montrent peu soucieux du lien cantonal, et grands partisans de la souveraineté des communes, telle qu'elle existe dans les ligues. La chute d'un couvent sous l'autorité duquel ils étaient retenus par des attaches nombreuses, est pour ce peuple, le commencement d'une nouvelle période.

Les états de Glaris et de Schwytz dominaient sur le comté d'Utznach et de Gaster. Les habitans de cette rive de la Linth ont beaucoup gardé de leurs anciens maîtres dans le langage et dans les mœurs. Ils passent pour forts, mais leur activité comme leur langue sont un peu pesantes. Ils vivent de l'agriculture et du soin

des troupeaux, sont zélés démocrates, et dans plusieurs questions religieuses se montrent un peu trop Romains.

Rapperschwyl formait jadis sur la rive du lac de Zurich une république indépendante, avec tous les avantages et toutes les misères d'une si petite administration. Cette ville est devenue dans les dernières années le siége d'une industrie qui se développe rapidement.

Les districts de la Linth sont peut-être ceux de tout le canton, dont les habitans ont fait les plus grands progrès relativement à ce qu'ils étaient sous un autre régime. Ils ont beaucoup gagné par leur incorporation à Saint-Gall, qui leur doit de son côté une plus étroite union avec le centre du pays.

B.

CORRESPONDANCE.

Fribourg, le 10 mai 1837.

Monsieur !

Je suis Fribourgeois ; j'aime mon pays, je le voudrais servir, et tout en m'affligeant des obstacles nombreux dont sa route vers le progrès est remplie, je ne saurais jeter les yeux sans quelque satisfaction sur les biens qu'il possède.

Dans la carrière des lettres et des arts, Fribourg n'a jamais brillé d'un bien vif éclat. Ce n'est point un Bâle, un Zurich, un Genève. — Cependant nous aussi avons d'honorables souvenirs, et le présent nous favorise. Au premier rang de nos gloires, il faut citer le père Girard, auquel naguère, le philosophe Cousin a rendu si noblement justice. Personne ne possède mieux que cet éducateur chrétien l'art de gagner la confiance et le cœur de la jeunesse : personne ne parle de Dieu plus dignement.

Le vieux Aloys Moser s'assied encore dans notre église à côté de l'œuvre sublime de son art.

Mais ces noms répétés au loin, ne sont pas les seuls que

nous ayons à citer ; dans les lettres, dans les affaires, plusieurs de nos concitoyens se sont acquis des titres à une estime générale.

L'auteur du Dictionnaire Historique de Fribourg, François Kuenlin, est dans la Suisse allemande un écrivain populaire. Ses morceaux dans les Alpenrosen, dans le Mercure Suisse, n'attendent pour exciter un intérêt vif et joyeux dans la Suisse française, qu'un traducteur homme de goût. On doit à M. Charles de Riaz, aujourd'hui conseiller d'état, plongé dans les finances et bien loin de la littérature, une Course dans la Gruyère, qui se distingue par la vive reproduction des sites, par d'agréables peintures de mœurs et par une bonne plaisanterie. — Quant aux ouvrages sérieux et scientifiques, j'aime à citer les Elémens de Droit Naturel du Dr. Bussard, de Gruyères. Par son enseignement libéral et modéré, notre professeur de droit a déjà dissipé bien des préventions parmi la jeunesse. On ne s'étonne plus après l'avoir entendu, des menées dont il est l'objet de certains côtés, ni des injures dont on le charge: M. Bussard en est digne.

On doit au préfet actuel de Morat, M. Engelhardt, une bonne chronique de sa ville natale. Morat compte aussi au nombre de ses citoyens, M. Chaillet, magistrat respectable, rédacteur de notre Code Civil [1].

Voilà des noms, des travaux. Au reste, toute notre vie n'est pas là; bien des choses se préparent dont on ne peut parler encore, mais qui sont l'indice d'un mouvement des esprits. Plusieurs de nos hommes politiques ne manquent assurément ni d'habileté, ni de sagesse. Dans une enceinte plus vaste que la salle de nos conseils, on écouterait encore avec intérêt la parole claire, mâle et sans apprêt comme sans détour de notre avoyer Schaller. — Un autre orateur se lève : son début est traînant, embarrassé, glacial, mais bientôt il s'émeut et s'échauffe. Les partis sont aux prises, l'orage gronde, et sa lumineuse véhémence frappe les adver-

[1] Les sciences naturelles ont fait en 1836 une perte sensible par la mort de M. Bourquenoud de Charmey, auteur d'une Flore Fribourgeoise. M. Kuenlin en a donné une courte biographie, dans les actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles, imprimés l'année dernière à Neuchâtel.

saires comme la grêle mêlée d'éclairs. — C'est l'avocat Landerset, le défenseur du père Girard et des libertés populaires. — Que feront cette éloquence et ce patriotisme dans les mauvais jours qui pèsent sur nous? Quels succès auront leurs efforts? Vous l'apprendrez bientôt, sans doute.

J'ai indiqué les hommes dont le nom se présente d'abord quand on essaye la revue de l'état intellectuel de notre canton. Vous entretenir de ses établissemens d'instruction publique, c'est parler de son avenir. Nous dirons tout à l'heure un mot des écoles primaires, examinons d'abord les deux institutions centrales, le Collége et l'École moyenne. Le but de celle-ci est de former des hommes pratiques, une population éclairée, de donner au commerce des commis, aux administrations de bons scribes, à la campagne des fermiers et des agriculteurs intelligens.

Le Collége doit être une pépinière d'hommes instruits pour le sacerdoce, le gouvernement et les sciences. Depuis 1825, époque de l'ouverture du pensionnat, dont les élèves suivent les mêmes enseignemens, le collége Saint-Michel n'a pas cessé de compter 700 élèves. Ils viennent la plupart des départemens de l'Ouest et du Midi de la France. Notre collége n'est pas Fribourgeois, monsieur, il est français et carliste. Manuels d'enseignement et livres de lecture, compositions, opinions historiques, scientifiques, politiques et littéraires, tout porte cette empreinte. Un recueil poétique, fruit du loisir de quelques élèves, et imprimé il y a quelques années à Lyon chez les frères Périsse sous le titre de Souvenir de mon Académie, pourra vous en donner une idée. Dix-neuf élèves y ont écrit, dans le nombre il y a 16 français. Au milieu de beaucoup de choses médiocres, on trouve quelques bonnes pièces. Elles sont dues pour la plupart à la plume de M. Esteiva, fribourgeois, aujourd'hui novice chez les révérends pères à Avignon.

La république est fort mal traitée dans cette école de notre cité républicaine. Le professeur d'histoire est le père Loriquet, l'historien de la Sainte Ampoule et du don de guérir les écrouelles accordé au roi très-chrétien. — Il est favorable aux bûchers de l'inquisition, et n'a jamais assez d'admiration et d'éloges pour Louis le Grand; il ne croit pas au génie de Bonaparte.

Les collégiens sont peu versés dans l'histoire, dans la géographie, et dans les mathématiques. La philosophie se borne à peu près à la dialectique : c'est une simple préparation à la théologie.

La facilité avec laquelle se font toutes les admissions entre sans doute pour beaucoup dans le peu de progrès que l'on observe chez les élèves Fribourgeois et justifierait assez le mot du père Girard, qui voulait écrire au fronton de l'école supérieure : odi profanum vulgus et arceo. Les productions littéraires de MM. les professeurs, se montent, il faut le dire, à peu de chose ; et dans le nombre, il en est qui s'adressent à une superstition si grossière, que leur examen ne saurait trouver place ici. Les Cours se font du reste à portes fermées. Un professeur Bernois sollicita naguère la faveur d'entendre une leçon, sa requête était vivement appuyée par un haut fonctionnaire de l'état. — Les révérends pères alléguèrent leur constitution et persévérèrent dans leurs refus.

Telle est la situation actuelle du collége Saint Michel. — On y voyait encore il y a quelques années deux fort bons professeurs, de physique et de droit naturel. Un orage les emporta. Le premier avait eu le malheur de devenir membre de la société helvétique des sciences naturelles : l'autre enseignait l'égalité naturelle des hommes, condamnait l'esclavage, et sans tonner contre la liberté de la presse il mettait le pour et le contre sous les yeux de ses élèves.

L'Ecole moyenne, fondée il y a deux ans et demi, est fréquentée aujourd'hui par une centaine de jeunes gens, dont plusieurs sont étrangers au Canton et à la Suisse. Entraves de toute espèce, bruits injurieux répandus sur le compte des fondateurs, des maîtres et des élèves, rien de tout cela n'a pu l'empêcher de réussir ; et deux ans d'enseignement ont opéré chez les jeunes campagnards arrivés fort incultes de leurs villages, une véritable transformation. Les programmes que l'école publie chaque sémestre donnent une idée assez nette du genre de son enseignement.

Quant à l'éducation primaire, tout est encore bien mal. Ce n'est pas que chaque village un peu considérable n'ait son école. Deux inspecteurs généraux, l'un pour la partie française, et l'autre pour la partie allemande du Canton ont été établis depuis 1830.

Ils visitent une fois par année les écoles de leur arrondissement. Plusieurs améliorations ont été introduites. — Mais comme dit Richard Franklin : il est difficile qu'un sac vide se tienne debout. Le malheureux régent avec ses douze louis de salaire ne sera jamais que le valet du curé, du syndic, de toute la paroisse. — Mais écoutez ceci : La veille des quatre grandes fêtes : Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et Noël, les régens d'une certaine partie du Canton s'en vont de porte en porte, la besace sur le dos : ils reçoivent ici un quartier de mouton, là un morceau de viande fumée, plus loin une livre de beurre ou de fromage ; partout des remontrances, des doléances, d'impérieuses recommandations, et souvent aussi des paroles aigres, des moqueries, des insultes. Un homme de cœur et d'intelligence pourrait-il être régent à ce prix ? Le conseil d'éducation est intervenu de son mieux en faveur de l'école primaire. Un subside de 6000 francs de Suisse a été alloué aux régens.

Mais les remèdes sont insuffisant ; il faudrait l'intervention du Grand-conseil, et quand l'aurons-nous maintenant ? — D'ailleurs l'ancien régime a laissé tout à faire. Une maison pénitentiaire, un hospice cantonal nous sont bien nécessaires aussi, mais on ne prévoit pas le moment où ils seront exécutables.

Cependant nous avancions. — La paisible construction d'un temple protestant à Fribourg tient du prodige. — Mais ces progrès sont faibles encore, et mal assurés : nous avons de grandes luttes. Les ténèbres sont chères à plusieurs.

L'éducation des classes supérieures est souvent fort négligée, celle des femmes surtout. Les seules demoiselles un peu bien élevées, un peu instruites sont celles qui nous reviennent du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur (communauté affiliée aux Jésuites). On regrette pourtant de trouver dans les élèves de cette maison estimable, des préventious politiques qui devraient, semble-t-il, leur rester étrangères, et une religion un peu trop cérémonielle.

Les Dames du Sacré-Cœur se sont montrées généreuses en établissant à côté de leur pensionnat une école ouverte à toutes les classes. Malheureusement en faisant la charité, on a trop laissé voir qu'on la faisait, l'école gratuite a reçu le nom d'école des

pauvres. — Aussi, bien que ce nom n'ait en lui-même rien d'injurieux, peu de personnes se soucient d'y envoyer leurs enfans.

La haute société de Fribourg n'est pas celle où l'éducation des jeunes gens des deux sexes est la plus soignée. — Les jeunes filles lisent des romans. — Les hommes, et ceux-là mêmes qui donnaient le plus d'espérances, contractent de bonne heure les habitudes de la dissipation. — La table, le jeu (le billard surtout) la flanerie, quelques chasses peu fatigantes, le plaisir de fumer en se promenant accompagné d'une meute de parade ; voilà ce qui sur le bord escarpé de la Sarine charme, et remplit les jours de gens bien enviés.

Après le Livre du Peuple qui a mis chez nous tout le monde en émoi, et que les censures n'ont pas empêché de lire, la publication qui a donné le plus à causer et à remuer est un excellent petit ouvrage, imprimé sous le titre de «Paroles Chrétiennes aux domestiques. » — Riche de charité, d'onction, de conseils sages et pratiques, ce traité ne pouvait manquer de faire du bien. L'évêque l'avait approuvé. Une personne de l'évêché avait revu les épreuves. Rien de tout cela n'a pu conjurer l'orage. Le mot de Catholique ne se trouvait pas dans ces feuilles ; on n'y lisait que celui de Chrétien ! Il n'en fallait pas davantage pour exciter le courroux des confesseurs. — Le courroux des confesseurs fut bien celui de leurs pénitens. Serviteurs et servantes de s'ameuter ! Il fallut l'intervention de la police.

Voilà les petites choses dont on s'entretenait il y a quelques semaines, avant que la crise politique vint douloureusement absorber toutes nos pensées.

Vous aurez de nos nouvelles.

C.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTICE SUR ABRAHAM RUCHAT, ministre de l'évangile, et professeur de belles-lettres dans l'académie de Lausanne. Auteur de l'Histoire de la Réformation de la Suisse. Publiée avec la nouvelle édition de cette histoire, par L. Wulliemin. — Lausanne, imprimerie et librairie de Marc Ducloux.

Une table étendue et intéressante des écrits de Ruchat accompagne cette notice, dont le Journal de la Société d'Utilité publique a tiré des pages charmantes.

LA CHUTE D'UN ANGE.

Nous nous bornons aujourd'hui à inscrire dans nos pages le titre du nouveau poème de M. de Lamartine ; nous n'oserions faire davantage. Sans compter qu'un ouvrage aussi considérable et d'une telle main veut être étudié à loisir, *la Chute d'un Ange* présente des caractères si inattendus, et fait tellement époque dans la carrière du poète et peut-être dans l'histoire de notre littérature, que nous craindrions d'avoir à le juger d'après nos premières impressions et sous l'influence, nous dirions presque sous le coup, d'une première surprise. Déjà l'ouvrage est remarquable à titre de profession de foi, si le mot *foi* n'est pas impropre en cette occasion. C'est une adhésion explicite au déisme, au panthéisme peut-être, proclamé par l'auteur la religion du progrès, la forme épurée et définitive du sentiment religieux. M. de Lamartine est désormais bien loin de « la religion de sa mère » ; le christianisme historique, la religion écrite, est formellement désavouée dans *la Chute d'un Ange.* Le cable usé par un long frottement sur les arêtes d'un rocher, s'est enfin rompu : on pouvait le prévoir ; mais on ne croyait pas le dénouement si prochain. Une autre nouveauté (non pas absolue pourtant, car toutes les nouveautés de ce livre ne sont que les conclusions brusquées de prémisses déjà anciennes), c'est l'entrée définitive, et non plus une simple incursion, de M. de Lamartine dans le domaine des inventions épiques ; il s'agira pour nous de savoir quel succès a marqué ses premiers pas, tardifs bien que les premiers, dans cette périlleuse carrière.

Le titre du poème en indique moins le sujet que le cadre ; le sujet nous a paru être la comparaison de trois états de l'humanité, que l'auteur a faits simultanés en trois lieux différens de la terre ; l'état soi-disant de nature, avec sa barbarie, ses superstitions et son énergie inculte ; celui d'une civilisation extrême, si l'on peut appeler civilisation le dernier degré du luxe et des arts combiné avec les derniers raf-

finemens du vice et le plus profond avilissement de la nature humaine ; enfin, entre ces deux états, et les dominant d'une hauteur immense, le panthéisme humanitaire, constituant la religion et la morale véritables, et caractérisant l'état normal de notre espèce. Une dernière nouveauté, dans ce poème, c'est le style, ou, pour mieux dire, la langue. Ici encore rien d'absolument imprévu ; les dernières productions de M. de Lamartine l'acheminaient peu à peu vers ce nouvel idiome ; mais la dernière enjambée (qu'on nous pardonne cette expression vulgaire, qui représente assez la nouvelle manière de l'auteur des *Méditations*), la dernière enjambée est de beaucoup la plus forte. Le compte sommaire que nous venons de rendre et de l'ouvrage et de nos impressions, justifiera peut-être aux yeux de nos lecteurs l'ajournementd'une analyse plus étendue. Nous croyons qu'à la première rencontre d'un ouvrage où l'écrivain semble avoir voulu se renouveler lui-même et renouveler l'art, un critique, même beaucoup plus exercé que nous ne le sommes, fait bien de se défier de ses premiers mouvemens, et de suspendre son jugement ; la surprise pousse à louer à l'excès ou à blâmer sans mesure ; et l'on risque tour à tour de prendre une œuvre mûrement conçue pour l'œuvre de la précipitation, ou quelque innovation irréfléchie pour une hardiesse profondément méditée. La seule préface du poème pourrait nous tenir en suspens ; elle fait brèche à la dogmatique littéraire, aux maximes les plus anciennes et les plus incontestées, et sur cette brèche elle arbore un système dont la nouveauté, il faut l'avouer, nous déconcerte et nous étourdit. Il faut donc, sous tous les rapports, suspendre notre jugement ; il n'est arrêté que sur un point. Il y a deux Lamartine. Celui de 1820 est au rang des morts illustres ; il appartient à l'histoire ; pour lui, la génération actuelle est déjà la postérité. L'autre, écho sonore et mélodieux du premier Lamartine, en diffère profondément ; il a, comme taut d'autres, jeté son fonds de personnalité intime dans le torrent de l'opinion ; c'est la voix de tous qui éclate, ou chante, ou murmure en lui ; cette voix vaut-elle la sienne ? et n'y a-t-il pas, quoi qu'on en pense, plus d'universalité, plus d'humanité, dans les accens de l'inspiration individuelle que dans ce bruissement confus d'une idée populaire ou d'une préoccupation publique ? C'est une question que nous ne voulons pas trancher.

Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas encore eu entre les mains le nouveau poème, nous sauront gré de leur en citer un fragment.

« Nemphed de sa pensée avait seul le secret.
» Adopté par les dieux dès sa première enfance,
» Sans mère, sans amour, et sans reconnaissance,
» Dans l'intrigue des dieux dès ce jour renfermé,

» Nul sentiment humain en lui n'avait germé.
» Son âme sans attrait n'était qu'intelligence ;
» Ses passions, orgueil, ambition, vengeance :
» Monter était pour lui l'univers tout entier,
» Quel que fût sous ses pas l'abîme et le sentier ;
» Et comme il avait vu ; dans les célestes luttes,
» Que les grands pas étaient suivis de grandes chutes,
» Pour gravir du pouvoir le sommet escarpé
» La sourde ambition dans l'ombre avait rampé.
» Pour briser tout obstacle à sa fourbe sublime
» Sa main au lieu du glaive avait saisi la lime ;
» Soumettant à tout prix son orgueil déhonté,
» De bassesse en bassesse il avait tant monté,
» Il avait tant flatté les vanités pressées,
» Avait tant infiltré sous terre ses pensées,
» Tant servi, tant trahi de maîtres couronnés,
» Pour des maîtres futurs d'avance abandonnés ;
» Il avait tant flairé sur des ondes limpides
» Du vent encor dormant les invisibles rides ;
» De tant de dieux rivaux soufflé les passions,
» Et tant vu remuer de flux de factions,
» Qu'à chaque mouvement de la vivante houle
» Un flot l'avait d'en bas soulevé dans la foule,
» Laissé tomber, repris, laissé, repris cent fois,
» Jeté comme une écume au piédestal des rois !
» Nul sentiment humain battant dans sa poitrine
» N'avait fait dans sa marche hériter sa doctrine,
» Dans son chemin couvert, pitié ni repentir
» N'avaient pu seulement d'un pas le ralentir.
» Pour l'ami renversé, sans regard et sans honte,
» L'homme n'était pour lui qu'un échelon qu'on monte,
» Et dont on foule après le corps avec mépris.
» Les hauteurs du pouvoir sont faites de débris.
. . . .
» Maintenant sur le faîte, et l'abîme à ses piés,
» Il n'osait le sonder de ses yeux effrayés,
« Et pour y résister au vent qui le secoue,
» Il rampait sur le trône ainsi que dans la boue. »

Erratum. Il est resté quelques fautes aux dernières pages de la livraison précédente, dans un certain nombre d'exemplaires. Une seule altère le sens : c'est à la page 268, 2e ligne ; au lieu de *modernes* il faut lire *contemporains*.

L'HONNEUR DE FAMILLE.

II.

Le vieux Ménard paraissait moins inaccessible que d'ordinaire aux simples échanges qui composent la vie de famille. Il dit à Marie qu'assurément elle avait le projet de se faire acheter par lui quelque jolie robe à la prochaine foire d'Avenches, puisqu'elle soignait tant son beurre et son pain de ménage. Il remarqua la pâleur de Joseph et la préoccupation de Michel. Il eut enfin un de ces rares accès de mansuétude qui tombent si brusquement et tournent si court dans les caractères altiers. Avant la fin du repas déjà, l'espèce de secrète résistance que son effusion rencontrait dans le silence de Marie et plus encore dans la taciturne distraction de ses fils, l'avait tournée à l'ironie. Le propre d'une disposition dominante dans le caractère est de se varier sous toutes les formes et d'en déterminer l'essence intime pour ramener tout à soi au travers des diversités infinies

de l'humeur et des circonstances. Ainsi le vieillard, ne pouvant imposer sa condescendance à des esprits qui semblaient y peu sympathiser, se sentit atteint comme par une désobéissance et se blessa lui-même de sa gaîté.

Heureux en se séparant de briser cette contrainte tacite, chacun des Ménard s'en alla de son côté se préparer pour le temple où l'habitude, autant que le goût, les conduisaient régulièrement. Marie seule, depuis sa douleur, y trouvait l'heure de repos et de contemplation résignée qui supportait le poids de toutes les autres, et lui montrait un but, un avenir, un rayon pour son sort, humainement anéanti. Ce dimanche-là, comme avertie d'une peine cachée, elle remonta, son livre de psaumes à la main, auprès de son jeune frère, pour le chercher et faire le trajet avec lui. Il répondit qu'il ne se sentait pas disposé à sortir.

— Mais tu chagrineras le père, reprit Marie.

A cet argument sans réplique Joseph se dressa péniblement de sa couche où il s'était jeté.

— Viens, ajouta-t-elle, je te donnerai cette belle branche de marjolaine et mon œillet que je n'aurais coupé pour rien au monde excepté pour emporter à l'église un joli bouquet bien parfumé. Et elle faisait onduler mollement sous les chauds regards du soleil la belle tête de sa fleur panachée.

Un homme arrêté devant la maison fixait sur la jeune fille un œil assez indiscrètement curieux. Marie s'en aperçut, et se retirait, lorsqu'il l'appela expressément, la priant de lui indiquer où demeurait Joseph Ménard.

— C'est ici, répondit-elle, que lui voulez-vous?

— Je vais monter pour le lui dire ; et l'inconnu tournait l'angle de la porte avant que Joseph eût pu parvenir à l'apercevoir, quoiqu'il se fût sur-le-champ élancé à la fenêtre.

— Marie ! s'écria-t-il, ce n'est pas André ?

— Pourquoi lui? demanda à son tour la sœur, avec émotion.

Mais il se précipitait déjà sur l'escalier, et elle ne l'atteignit que dans la chambre basse où l'étranger venait d'entrer, arrêté par la voix de Pierre.

— Asseyez-vous, dit celui-ci, en montrant du geste le long banc qui s'étendait en façon de rempart devant la table brune où mangeait la famille.

— Bien obligé, fit l'autre, en s'établissant posément; j'ai tant couru ce matin que je suis fatigué. Car, pour que vous le sachiez, je suis Claude Bosson, de Portalban, et j'ai perdu mon cheval cette nuit.

— Comment donc? interrompit Ménard avec intérêt.

— Il était dans les communaux du village; et comme la femme voulait aller aujourd'hui à Fribourg pour la grand-messe, je me suis mis à la pointe du jour en devoir de le chercher. Point de cheval ! Je faisais pour la quatrième fois le tour des prés et des pâturages, après avoir regardé bien loin dans les chemins qui y conduisent, quand j'ai rencontré un homme de chez nous, André le batelier, que vous connaissez à ce qu'il paraît, car il m'a dit que je n'avais qu'à venir ici, et que Joseph Ménard me donnerait des nouvelles de ma bête.

Un regard foudroyant, parti de dessous les sourcils froncés du vieillard vint demander à son fils, immobile sur le seuil, ce que cela signifiait. Dans sa stupeur croissante celui-ci n'avait pas songé qu'il faudrait répondre, et d'un premier mouvement irréfléchi d'effroi il s'écria qu'il ne savait ce qu'on voulait dire.

— C'est donc vous qui êtes Joseph Ménard? reprit tranquillement le Fribourgeois, mais avec l'attention et l'aplomb d'un limier sur la bonne voie.

Comme s'il avouait un crime, et avec une hésitation dans la vérité qu'il n'avait pas eue pour le mensonge, le jeune homme convint de ce fait incontestable. Mais sa première assertion l'avait engagé dans une voie funeste, dont il eût fallu beaucoup de courage pour sortir.

Plus encore par manque de force et de présence d'esprit que par envie de soutenir un secourable mensonge il persista donc, et réussit en apparence à maintenir son terrain durant une assez longue lutte avec Claude Bosson, que son intérêt rendait habile. Cependant, s'il en fallait juger par les rougeurs qui glissaient furtivement sur la pâleur de sa face, par les yeux compatissans de Marie appuyée à son côté, par la contenance de Michel debout, derrière, la tête baissée, et surtout par la lèvre contractée du père qui semblait plonger son œil dans l'ame au travers des paroles, le peu de succès de l'enquête n'avait rien décidé.

Quand le paysan rebuté se leva pour partir, nul n'avait prononcé un mot qui pût l'aider dans ses soupçons et dans ses poursuites. Avec cette fine prudence, cette retenue mesurée qui est l'habitude fondamentale du campagnard qu'on observe, Pierre rassura le propriétaire en lui indiquant les chances, nombreuses encore, de retrouver l'animal égaré, promit qu'il y emploierait le loisir du dimanche de toute sa maison, regretta de ne pouvoir donner d'informations, et assura que s'il en trouvait, il enverrait quelqu'un exprès à Portalban; quant à l'indication qu'on avait donnée de son fils, il croyait que cet André, connu à peine chez lui, s'était permis une plaisanterie déplacée, vu que depuis long-temps aucun membre de la famille ne l'avait rencontré et ne lui avait parlé.

Que restait-il, après, dans l'esprit de chacun des acteurs de la scène à double face que nous venons d'indiquer? L'homme but un verre de vin, et partit. — Voilà le sermon

qui sonne, murmura Marie en prenant Michel par le bras pour sortir avec lui, et en attirant aussi son père par l'expression suppliante de sa figure. Joseph resté seul, grâce à cette touchante compréhension de son trouble, remonta dans son réduit, s'y enferma et retomba dans les plus poignantes anxiétés.

A dîner le vieux Pierre apprit à ses domestiques qu'ils devaient aller, chacun de son côté, dans les villages, les maisons et les pâturages d'alentour, chercher des traces du cheval égaré; mais surtout revenir de bonne heure, et ne pas s'amuser à autre chose. Cette instruction donnée il n'ouvrit plus la bouche, se retira bientôt dans un cabinet où personne n'osait le troubler et donna ainsi un signal de silence et de solitude auquel obéirent tous ceux qui restaient à la maison.

La nuit tombait lorsqu'il redescendit dans la chambre commune. Il apprit sans marquer de surprise les rapports de ses émissaires, dont aucun n'avait réussi, et leur permit de s'en aller où bon leur semblerait, avec une évidente impatience de se trouver seul avec Michel.

— Que penses-tu de cette affaire? lui dit-il alors, d'un accent si bas et si concentré qu'il fit tressaillir son fils; et comme celui-ci ne répondait pas, il ajouta, avec un certain effort de confiance : Je ne sais rien; je n'ai rien découvert; mais je ne puis être le maître de mes idées là-dessus. Il y a quelque chose de plus fort que moi dans les inquiétudes que m'a données la figure de ton frère, pendant que le Fribourgeois parlait. Vois-tu, Michel, j'ai peur. Cela ne m'arrive pas souvent; aussi j'en suis tout remué. C'est à toi, mon aîné, de m'aider en cette circonstance.

— Il faudrait que j'en fusse capable! s'écria Michel.

— Qu'est-ce qui te manque pour cela? demanda le père, avec une de ces intonations incisives contre lesquelles nul

n'a la force de se garder un refuge ni de trouver une raison.

L'effort d'une résignation douloureuse qui consent à agir, là où elle espérait souffrir seulement, vint alors contracter la sérieuse figure du fils. Il avait entendu le plus positif de ces mots ou de ces appels suprêmes qui paraissent ceux de la destinée aux esprits de sa trempe ; passifs volontiers, mais surtout de pensée et nullement de résolution ; toujours prêts et toujours prompts à suivre sur sa route le guide que leur foi s'est choisie ou leur fortune, tout-à-fait comme le chien du berger et même celui du brigand.

Ici cependant, combattue par la tendresse fraternelle et par l'embarras d'une entrée toute encombrée d'obscurité, de complications, de mystère, il ne trouva pas l'adhésion aussi facile. Cette ame étroite mais ardente ; dévouée et réservée ; sagace et pleine de préjugés ; âpre, tendre, inflexible à la fois ; droite et méticuleuse, trembla violemment au seuil, avant de se précipiter aveuglément sur la trace indiquée par le doigt de son maître. Mais aussi, une fois entraînée, elle devait l'être d'une impulsion d'autant plus irrésistible, se précipiter parce qu'elle avait tardé.

Après avoir promis le concours de sa surveillance, de son infatigable attention, de toutes ses facultés, Michel demanda qu'on ne prît aucun parti sur-le-champ, pas même celui d'interroger son frère, afin de ne point l'engager plus avant dans sa dénégation par fausse honte ou faux espoir. Il avoua aussi que, pendant la nuit, il s'était trouvé à un certain moment de demi-réveil seul dans son lit, circonstance dont toutes ses inquiétudes s'aiguisaient ; quoiqu'il ne sût comment elle était possible, ni surtout comment elle se rattachait à l'aventure du cheval perdu.

Les deux Ménard, sobres de paroles et de conjectures, sortirent pourtant de cet entretien avec un soupçon plus direct, clairvoyant, douloureux, redoutable ; avec une pen-

sée juge et accusatrice à la fois de la désobéissance fatale dont les suites s'annonçaient si conséquentes, si immédiatement vengeresses du mal commis.

Joseph ne parut pas à la veillée, qui réunissait les parens et les voisins. Elle fut remplie par des conjectures sur le sort de l'animal disparu ; car c'était chose grave pour des hommes accoutumés dès l'enfance à attacher un grand intérêt aux moindres accidens de la propriété. On conta longuement toutes sortes d'aventures du même genre, dénouées tantôt par la mystérieuse intervention des esprits et des sorciers ; tantôt par une plaisanterie ; tantôt enfin par un bon procès, où le sort du voleur finissait toujours par attirer le blâme sur la clémence des juges. Pourquoi n'avait-on pas pendu, décapité, exécuté ce malfaiteur de façon quelconque ? Cela choquait extrêmement l'irréflexion villageoise de ces braves gens ; et cependant chacun d'eux en particulier aurait volontiers, le cas échéant, sauvé et caché un coupable, n'eût-il à redouter que les gendarmes et une maison pénitentiaire.

Un instinct de justice, et celui de la jouissance de vivre plus distincte là où beaucoup d'autres sensations ne l'agitent pas, font ainsi parler de très-bonnes âmes. Les lois étaient trop douces ; les tribunaux trop clémens. Quand voyait-on condamner à mort ? Il n'était que cela cependant, chacun le savait, pour sauver la morale ! Mais tout dépérissait, tout s'en allait, tout se gâtait. Les enfans même....

— Les enfans ! allégua la tante Susanne : il n'y a plus d'enfans ; ce sont de petits diables. Ils me prennent tous mes œufs.

— Et à moi mes prunes, annota l'oncle Antoine.

— Eh bien ! ajouta une troisième victime, Monsieur le Ministre a beau dire qu'en instruisant mieux la jeunesse on parviendra à corriger les grands et les petits voleurs. En

attendant, qui empêche de les bien punir? C'est un moyen prompt et sûr, plus que tant d'écoles.

— Parlez-moi du canton de Fribourg, ajouta le cousin Rodolphe. Voilà un pays! On y pend sans miséricorde tous les voleurs; aussi je pense bien qu'il n'y en a plus.

— Témoin en soit le cheval dérobé cette nuit, dit Antoine.

— Mais ce n'est peut-être pas un Fribourgeois qui a fait le coup, reprit un autre.

— Et, demanda Marie, quand cela serait, quand on parviendrait à découvrir qu'un passant, un Vaudois par exemple, a égaré cette bête, qu'il n'est pas certain qu'on ait voulu voler, qu'arriverait-il?

— Il arriverait, dit Rodolphe, que le passant ou le Vaudois serait poursuivi en justice d'après les lois de Fribourg et aussi sûrement pendu qu'un autre.

— Pourquoi donc? cela est horrible!

— Parce qu'il a commis son délit sur le territoire de nos voisins, et que, faute de jouir de son cheval, Claude Bosson jouira du moins de sa vengeance.

Trois personnes dans l'assemblée souffraient de ces détails sur lesquels la conversation se promena long-temps avec complaisance; mais aucun des autres ne s'en aperçut et, la situation mieux connue, n'y aurait songé. A côté de la finesse impénétrable où notre peuple trouve un refuge lorsqu'il est directement abordé sur une question qui le touche, se manifeste au grand jour, non moins également, une indifférence singulière et souvent inhumaine de l'effet de sa parole.

Michel, qui emportait avec lui les plus sombres pensées, fut étonné et même un peu ébranlé par le calme profond du sommeil de son frère. Après une anxieuse attente, passée à s'effrayer des moindres bruits, celui-ci s'était enfin endormi et se reposait de tant d'émotions dans une torpeur com-

plète, causée par la certitude qu'André n'était pas venu, et l'espérance qu'il ne viendrait pas.

Le lendemain était une de ces belles journées de fanaison qui répandent la joie dans les campagnes. Avant l'aube les faucheurs diligens envahissent les vergers, et l'on entend de tous côtés le grincement cadencé de la faulx dans les hautes herbes. Le rire des jeunes filles, qui secouent en l'air avec leur rateau les couches épaisses de l'andain parfumé, se mêle à cette harmonie du travail et du matin. Ou bien un des hommes s'arrête pour aiguiser sa lame, émoussée par quelque coup maladroit et par la résistance inutile des plantes fleuries, qui se plient avant de mourir. La rosée perlée tombe sans bruit du haut des tiges coupées; elle semble pleurer ses coupes charmantes, qui la versent au sol dépouillé. Puis le soleil vient, en triomphateur, protéger encore un jour les petites reines des prairies nées sous son regard, et dont l'émail bien-aimé a déjà disparu de la moitié des prés laissant après lui un tapis vert, égal et doux dans sa teinte monotone. La chaleur croissante dévore l'humide couleur du foin coupé; pendant cette transformation de la vie végétale, l'homme fatigué retourne sous son toît réparer des forces nécessaires et préparer les grands chars qui doivent, au soir, rouler sous ses riches fourrages.

Dominant une de ces montagnes ambulantes, que traînaient deux vigoureux chevaux à grand'peine retenus par lui, Joseph au contour de la grange jeta les yeux un peu plus loin, du côté de la maison. Ce qu'il vit pensa le renverser de son siége odorant; et le grondement des roues sur le plancher sonore de l'aire lui apprit seul que son voyage s'était terminé, grâce à l'habitude intelligente des animaux qu'il devait conduire. Ils l'avaient mené heureusement.

Sur un banc de pierre qui faisait saillie dans le mur, pré-

cisément au-dessous des fenêtres ouvertes de la chambre basse, était assis le vieux Ménard ; et, debout, en haut, sans le voir, André parlait avec action à Marie, qui tournait le dos à l'embrasure où elle paraissait s'être réfugiée. Anéanti de ce tableau, qui lui parut la confirmation de toutes ses craintes, Joseph tremblant détela ses chevaux par suite d'une de ces prévoyances machinales qui gouvernent souvent en l'absence de la volonté ou de la raison. Il monta ensuite rapidement sur le tas de foin entassé, et se blottit dans cette cachette, sans s'inquiéter des dangers de la vapeur enivrante, chaude, chargée de parfum, qui s'en exhalait de toutes parts.

André, en effet, n'ayant d'abord trouvé que Marie, qui disposait sur la table les apprêts du repas prochain, l'entretenait ouvertement des aventures de l'avant-dernière nuit et de sa parfaite certitude au sujet du fuyard. La pauvre fille l'écoutait palpitante, et le laissait dire, dans une émotion mélangée où dominait l'espoir de trouver enfin un moyen pour le renvoyer, sans compromettre ni elle-même, ni le secret de son frère. Elle poursuivait cette idée, et cherchait des expédients au travers des paroles d'André, avec une persistance si acharnée qu'elle se donnait l'apparence d'une complaisante attention. Cela agissait de façon à calmer et à tromper l'étourdi, dont le ton s'adoucissant à mesure, passait de la colère à la tendresse, sans que Marie parût s'en occuper. André, violent, irréfléchi, indomptable par la force et même par la raison, était pourtant ce qu'on appelle chez nous un bon enfant, c'est-à-dire un être incapable de nuire avec plaisir, à moins que ses passions ne fussent excitées ou son intérêt compromis. Moyennant ces restrictions, on pouvait croire à son humanité, pourvu qu'aucune fantaisie ne vînt à la traverse, qu'aucun méchant conseil ne le poussât autrement, qu'aucune contradiction ne l'aigrît. Marie savait

ces choses, mais comme on les sait quand on aime, en se flattant que le mal était temporaire et le bien immuable. Elle avait senti, dans leur séparation, sa douleur la plus tenace naître de la conviction qu'il restait abandonné à son mauvais ange, sans que personne sur la terre pût reprendre l'influence bienheureuse qu'elle avait long-temps exercée sur cette nature inculte et changeante. A ce moment-là même, elle reconnaissait péniblement les traces d'une longue absence du seul objet vraiment aimé, et les ravages d'une grande contrariété endurée par l'orgueil et par l'amour. Cependant elle épiait patiemment un signe favorable à sa secrète attente. Hélas! une autre oreille que la sienne avait déjà tout recueilli, tout compris, tout jugé; et ce n'était plus même de la douteuse clémence d'André que dépendait l'avenir.

Pierre avait entendu, immobile, raconter comment, irrité de sa vaine poursuite, le batelier donna en passant son imprudent avis à Claude Bosson; ce que celui-ci déposa, à son retour de Salavaux, chez le préfet où il s'était rendu pour former sa plainte; quels soupçons pressans planaient sur Joseph depuis que lui, André, appelé à son tour à la requête de Claude et interrogé, avait répondu franchement qu'il croyait avoir reconnu le fils Ménard s'éloignant au galop sur l'animal disparu, suivi d'un chien tout pareil de taille et de voix à celui qu'il savait bien appartenir à la famille.

Pierre avait appris ensuite, par les tentatives qu'André s'accusait d'avoir brutalement faites auprès de sa sœur, pour connaître avec certitude l'histoire de la visite nocturne, une vérité pour lui terrible, éclairant d'une lueur sinistre le passé et l'avenir, en même temps que l'amour de Joseph.

Cette révélation le trouva encore au dehors impassible. Il reçut ce nouveau désastre avec un front d'homme fort.

Mais lorsque André, continuant, laissa clairement entrevoir sa croyance de tenir en son pouvoir ceux qui l'avaient trop long-temps bravé et repoussé ; lorsqu'il parla de sa confiance au moyen dont il s'était avisé pour profiter de l'occasion, moyen qui consistait à obtenir sa fiancée par une rétractation devant l'officier de justice ; lorsqu'il se vanta qu'on n'oserait le refuser actuellement et qu'on serait trop heureux d'accepter ses conditions ; lorsqu'il se félicita de cette bonne chance qui le jetait à un port où il désespérait d'arriver ; lorsque ne doutant de rien, ni surtout de faire acheter son silence au prix où il le mettait, il se complut dans son triomphe et s'amusa des bruits inutiles qui ne manqueraient pas de courir : « balivernes, dit-il, dont il se souciait moins que d'un coup de rame dans l'eau ; » le vieillard, se dressant de toute sa hauteur, se montra tout-à-coup.

Marie poussa un cri et s'enfuit tremblante et décolorée. André au contraire bondit en avant, et s'élança par la fenêtre à côté du vieillard. Celui-ci, sans mot dire, entra dans la maison et, toujours suivi, retourna dans la chambre déserte, la ferma soigneusement partout, fit signe à André de se placer à l'autre bout d'un banc et parut attendre qu'il parlât. Puis, changeant d'avis soudainement, il r'ouvrit la porte, appela Marie d'une voix impérative, lui ordonna d'amener Michel et de veiller, du dehors, à ce que personne n'entrât mal à propos. Pour cela, la pauvre fille s'établit, son tricotage à la main, sur ce même siége de pierre d'où, à travers le vitrage mal clos, elle pouvait saisir quelques mots d'une rencontre qui la glaçait d'effroi.

— Que me voulez-vous ? que venez-vous faire chez moi ? demanda alors Pierre, d'un ton froid et méprisant.

— Vous le savez bien, puisque vous avez écouté ; répondit le bouillant André, dont le dépit mal apaisé se gonfla sur-le-champ. Je viens pour sauver votre fils.

— C'eût été plus facile hier.

— Pourquoi donc?

— Il y a des choses irréparables.

— Mais, si cela me plaît, je dirai que je me suis trompé en croyant reconnaître Joseph. Qui pourra prouver, après, quelque chose contre lui?

— Le mal que vous avez fait vous ne pouvez le défaire. Tout le monde sait et croira toujours que mon fils est un voleur, lors-même que vous jureriez le contraire, et surtout si vous deveniez..... Pierre s'arrêta, comme par un étranglement soudain.

— Si tout le monde croit cela, personne du moins n'osera le dire ouvertement tant que je vivrai; et que nous importeront ces bavardages, après tout!

— Oui, je sais bien que vous pensez ainsi, mais moi je pense autrement, entendez-vous? Voilà pourquoi nous ne nous convenons pas.

— Convenance ou non, voulez-vous voir pendre ce garçon? cela raccommodera-t-il son honneur, et le vôtre?

— Je ne vous en fais pas juge.

— Je le suis pourtant, bon gré mal gré. Il n'est pas en votre pouvoir de rien changer à cela.

— Vous serez convaincu du contraire.

— C'est ce que nous verrons.

— Sans doute.

— Pouvez-vous empêcher ce qui est?

— Peut-être.

— Comment?

— Je ne vous en dois pas compte. Mais, ce qu'il faut que vous sachiez c'est que, dans aucun cas, je ne tiendrai jamais pour autre que pour un ennemi celui qui a déposé contre mon fils en justice; celui qui a cru ensuite se faire un mérite de mentir et d'être capable de retirer sa parole pour

acheter une fille; celui qui a cru qu'on la lui livrerait contre un semblable service; celui qui a le courage de se féliciter de la honte de ceux qu'il pense à nommer siens; celui qui donnerait sa sœur, sans scrupule, à un homme diffamé, parce qu'il n'y a pas eu de preuve suffisante pour le punir, et bien que toute la contrée sache qu'il a mérité de l'être; celui qui ne craint pas de venir jusques sous mon toît parler à ma fille malgré mes ordres, et me braver dans mon malheur.

Ces derniers mots fermèrent la bouche d'André furieux. Il baissa la tête, et se disposait à sortir, quand la porte contre laquelle Michel s'appuyait en silence s'ouvrit pour donner passage à Joseph.

Son aspect sembla paralyser le sentiment, le mouvement et la parole des trois autres. Il s'assit d'un air égaré assez loin d'eux et ne parut se remettre que lentement, imparfaitement, à l'intérêt de leur présence. Il était évidemment malade; pourtant personne ne s'approcha, ni ne lui témoigna rien.

— Adieu Joseph, dit enfin André: souviens-toi que je ne suis pas responsable de ton sort. Ton père s'en est chargé. Il aurait mieux valu peut-être que je t'atteignisse l'autre nuit; nous aurions parlé ensemble, et je ne suis pas si dur que certaines gens. Mais après tout ce n'est point ma faute si tu as préféré te fier à cette malheureuse bête, qui ne m'a pas empêché de te reconnaître, et qui t'a joué un si mauvais tour.

— Que veux-tu dire? demanda Joseph d'un ton distrait.

— Te flatterais-tu, par hasard, de me persuader que je n'ai vu ni toi ni Fido, et que tu ne sais pas de quoi je parle? Cela me ferait croire tout de bon que tu as vendu le cheval, ou qu'il est caché quelque part, sans que tu veuilles le rendre; je te le conseillerais, pourtant, ainsi que de ne pas nier devant moi ce qu'il suffit de laisser ignorer à la justice.

Au reste, arrange-toi. Je ne me mêle plus de rien; d'autres se chargeront de revaloir à ceux qui m'ont si mal reçu le salaire de leurs impertinences.

Il partit; s'excitant lui-même au courroux, pour se dissimuler l'échec qu'il avait reçu et la confusion qu'il avait sentie. Il laissait après lui, en revanche, une semence de malédiction et de désespoir qui porta sur-le-champ des fruits.

Mis hors de lui-même par sa terrible découverte et par la contrainte qu'il s'était imposée pour garder son sang-froid devant André, Pierre fit bondir sa colère, comme une avalanche, sur la tête ébranlée de son fils. Il ne questionnait point : il ne raisonnait pas : il écrasait. Nul n'osa murmurer un mot; ni Marie au dehors qui sanglotait, ni Michel qui tremblait, ni Joseph lui-même dont la vie semblait suspendue et qui roulait sur des tourbillons de feu le long des pentes noires d'un abîme. Cela dura long-temps. Enfin le malheureux se sentit enseveli dans une nuit où les mots aigus de son père n'arrivaient pas même comme des étincelles. Il s'évanouit.

Le vieillard, sombre et calmé, fit chercher Rodolphe et l'envoya à Portalban pour avoir des nouvelles sûres; lui recommandant de cacher son nom, de s'y prendre adroitement et de revenir le plus tôt possible, afin que rien ne fût compromis davantage. Après cela, il s'enferma de nouveau, tout seul. Incapable de mêler sa peine et ses amers pressentimens au travail de la journée, Michel s'étendit derrière la haie du verger. Marie soigna Joseph.

A mesure que celui-ci revenait de la crise qu'avaient préparée les odeurs du foin, et que venait de déterminer sa situation violente devant son père, il se sentait plus désespéré. Un concours de circonstances fatales lui donnait tellement les apparences de l'effronterie dans le crime et dans le mensonge qu'il s'en trouvait lui-même atteint par un re-

mords plus pressant. Il ne pouvait alors ni prier, ni pleurer, ni se plaindre. Il se jugeait mériter toutes les tortures, tous les reproches et toutes les punitions. Il s'abandonnait.

Mais sa sœur ne l'abandonnait pas. Par un de ces instincts miraculeusement exacts dont quelques âmes ont le privilége en certaines situations, elle pénétrait cette farouche détresse, elle en démêlait le secret bien plus dans les accidens de l'âme que dans les événemens, pourtant si graves, de la destinée extérieure. A ceux-là donc seulement un remède qui n'existait guère pour les autres et auquel le chef de famille pouvait seul, peut-être, aviser. Pleine de sa tendre intention elle se pencha sur le chevet de son frère, qui râlait les yeux fermés, sans paraître s'apercevoir de sa présence.

— Laisse-moi, dit-il, en la repoussant, lorsqu'il se sentit un baiser sur la joue, et au front la trace irrécusable d'une larme.

— Laisse-moi, je suis un malheureux !

Mais en répétant cela il avait regardé Marie et lui prenait la main. Les eaux captives débordaient. Tout le besoin d'estime et d'amour dans lequel leur enfance austère s'était trempée revenait avec l'impétuosité d'un fleuve qui saute par dessus un rocher. Une créature humaine au moins, sa constante consolatrice, sa première compagne, sa sœur de sang et d'épreuve, garderait au fond du cœur un asile pieux à son nom et à son souvenir. Et si la sévère voix du monde, s'emparant de la vérité des faits, en composait, à force de rigueur, un mensonge moral, il se trouverait une voix amie pour que la chambre de Thérèse et le lit de mort de Pierre pussent entendre des échos plus indulgens.

Il épancha donc son âme, sans réserve ; et ses frayeurs même, oubliées pour le mal plus pressant de la conscience, se relevèrent alors, comme des ombres évoquées par le récit,

pour se remettre en marche aussi et peser sur bien des places endolories. A ce lugubre cortége Marie n'opposa ni consolations menteuses, ni espérances illusoires, pas même un recours à l'innocence des intentions ou à la miséricorde de l'avenir. Elle avait trop souffert pour se fier à ces misérables appuis de l'étourdissement humain. D'ailleurs elle se savait en présence de choses irréparablement sérieuses, un remords profond, une faute grave, et des fatalités absolues dans leurs conséquences aussi bien que par le caractère de ceux qui y étaient mêlés. Elle se borna donc à soulager Joseph du poids de son triste secret, à l'entourer d'une compatissante sympathie, à tourner sa pensée vers de meilleurs espoirs que ceux du temps, vers un meilleur amour, vers un autre avenir et un autre pardon. Ce discret essor en des hauteurs accessibles, pareil à celui du chamois sanglant qui, blessé sur les pâturages, remonte le glacier pour se cacher sous la nue ; cet horizon plus large, ouvert à la destinée, faisait au moins que le pauvre enfant se sentait moins serré dans la sienne et qu'il y respirait mieux. Il y avait encore un monde derrière celui qui l'étendait sur son lit d'agonie. Un demi-jour en venait, faible et voilé à ses yeux ; mais assez puissant pour luire encore au travers des ténébreuses horreurs de sa situation ; assez grand pour lui montrer, au-dessus de la sombre figure d'un père maudissant une divine image pardonnant avec amour.

Rodolphe rapporta de sinistres nouvelles. On ne s'entretenait à Portalban que de l'aventure du cheval disparu, de l'audace du voleur à le venir prendre aux portes du village pour le vendre à des marchands étrangers, et de la punition exemplaire qui lui serait infligée. Que ce larron fût un protestant, un Vaudois, Joseph Ménard enfin, tous en avaient la certitude, tous en auraient juré au besoin, tous disaient qu'il manquait à peine son aveu à l'évidence. Des ordres

étaient donnés pour l'arrêter le soir même, si les gendarmes qu'on avait demandés à Fribourg arrivaient assez tôt.

Sur cette trame générale, la curiosité inventive du public avait brodé mille dédales fantastiques où elle s'égarait à plaisir. L'humeur, le bien, le culte et l'histoire de la famille Ménard y chatoyaient autant qu'une toile d'araignée à la lumière. On n'était d'accord que pour féliciter Claude Bosson d'avoir un aussi bon voleur à poursuivre, parce que, indépendamment du châtiment personnel, celui-ci devrait une forte indemnité qu'il paierait ainsi que les frais, avantage rarement obtenu sur les pauvres diables qui dérobent pour gagner leur vie. Et puis on aurait enfin la joie d'humilier un peu les excellens voisins vaudois, si fiers de leur prospérité, en rappelant à propos la grimace d'un riche d'entr'eux à la potence.

Pierre écoutait toutes ces choses avec le sourire d'un damné, lorsque Marie se présenta devant lui pour demander, au nom de son frère, un moment où il pût se décharger le cœur en disant la vérité, en demandant pardon. Un mouvement de tête ironique fut la seule réponse du vieillard. Quoiqu'elle l'eût comprise, Marie insista, et c'était du courage inutile. Rien ne réussit à désarmer ce visage inflexible et il ne daigna pas même confirmer par un seul mot ce repoussement impératif. Il eut l'air importuné lorsque sa fille le supplia en son propre nom, et la renvoya sur le champ, faisant ainsi connaître sa résolution de ne se pas laisser attendrir, ou détourner, par une impression sensible, de la ligne que les nécessités présentes lui traçaient.

Rodolphe, un peu touché des larmes de sa cousine, s'informa avec un intérêt incertain de ce que faisait le *malade :* il avait trouvé cette heureuse tournure. Mais sa grimace complaisante devint une moue significative en apprenant de la tendre sœur, plus absorbée en Joseph qu'attentive au

reste, combien celui-ci était décidé à prouver sa contrition par un retour entier à la droiture et à la vérité, dans quelque lieu que la vérité lui fût demandée et quoiqu'il pût en résulter pour lui.

Michel et Rodolphe furent chargés d'avertir quelques membres de la parenté de ce qui se passait et de convoquer ainsi un conseil de famille, où on examinerait l'affaire et la possibilité d'échapper à ses suites honteuses. La nuit tombante allait envelopper de ses ombres ce congrès lugubre et mystérieux. Personne ne devait manquer à l'appel.

Pierre envoya coucher ses valets, fit lui-même le tour des bâtimens pour les fermer, tourna comme par mégarde la clé des portes intérieures, même celle de la chambrette où priaient ensemble alors Marie et son frère, s'assurant ainsi contre les surprises du dedans et du dehors.

Son cabinet, encombré pour la première fois peut-être des chaises de la pièce voisine, fut, malgré la gravité de l'heure, examiné par chaque arrivant avec une curiosité plus ou moins bien dissimulée. Les habitudes d'une vie en commun font remarquer, au village, les moindres tentatives pour isoler quelque chose du droit général. Pierre Ménard lui-même, malgré sa position un peu dominante et son caractère un peu à part, ne jouissait de sa cellule solitaire que comme d'un privilége suspecté, singulier, digne d'attirer l'attention sur la nature cachée des jouissances qu'il y trouvait. Beaucoup de ses proches supportaient plus aisément de n'oser être de leur avis en sa présence, que de n'oser entrer à leur fantaisie dans cette retraite toujours fermée à double tour.

Une seule lampe était suspendue au plafond par une double branche de bois dentelée, dont les crochets s'étreignaient au milieu sous un anneau de fer; elle jetait çà et là, de la mèche élargie à son bec lumineux, un vague rayon qui

se promenait au hasard sur le mur. D'un blanc terne, d'une apparence poudreuse, ce mur s'interrompait à peine pour l'étroite porte et la petite fenêtre; nulle trace n'y paraissait, excepté des fentes obscures, dessinant du haut en bas leurs zigzags irréguliers. La table, cachée sous la lampe plutôt qu'éclairée par elle, était aussi modeste que tout le reste et formait l'unique ameublement de ce lieu dont chacun, en son ame, suspectait la simplicité si peu en rapport avec la profusion rustique et commode qui se montrait partout ailleurs dans la maison.

Pierre ne songeait nullement à s'inquiéter de l'effet de ce contraste. Assis devant la table, silencieux, il dirigeait son œil ardent sur chaque figure qui passait le seuil pour s'aller confondre dans la sombre assemblée. Son attitude recueillie et ce regard, bien plus que la circonstance, imposaient cette espèce d'impression du sacré qui nous contient respectueux en sa présence.

— On se dirait à l'église, insinua doucement la voix de Rodolphe à l'oreille de son voisin.

— Chut! répondit celui-ci : écoute.

Pierre prononçait alors quelques paroles sourdes et rauques qui résonnaient confusément dans son gosier, pareilles à l'écho dans une caverne. Le bruit s'en articula peu à peu; et l'on entendit qu'il demandait un avis, faute d'oser avoir le sien. — D'ailleurs, ajouta-t-il, c'est votre affaire aussi. Si Joseph est mon enfant, il est votre parent. Sa honte sera sur vous comme sur moi. S'il fallait que l'on dìt jamais, en voyant ce toìt qui couvrira éternellement ma tache : Voilà la maison du voleur! on n'oubliera pas de dire de même, en vous rencontrant : Voilà les siens!

Nul n'essaya de repousser cette rude éclaboussure. Craignait-on d'en paraître atteint? ou la majesté de la douleur, celle de l'heure, suffisaient-elles pour rendre ces cinq ou six

hommes aussi muets que des fantômes, auxquels les faisaient ressembler les changeantes rougeurs qu'une flamme sans clarté promenait dans ce noir enfer?

Nul ne prononçait un mot.

— Et la fuite? s'écria Michel tout-à-coup : mon frère pourrait se sauver, sans risquer de mauvaise rencontre, par le Vully vaudois, les marais d'Anet et le canton de Berne.

— Et après? demanda le père.

— Après?

— Oui.

— Que ferait-il sans papiers, ni passe-port? interjeta une figure grise et carrée debout derrière Pierre, qu'elle dépassait de la tête seulement.

— Vous avez raison, beau-frère Antoine, dit celui-ci avec un soupir.

— Il faut, reprit l'autre, bien plus de force, de savoir-faire, de résolution, de hardiesse pour un semblable projet que je n'en connais à mon neveu. Les seules gens qui réussissent à se cacher de la justice sont ceux qui connaissent d'avance les ressources du métier et se moquent de tout le reste. Joseph n'est pas ainsi. Il se fera arrêter par le premier gendarme. Comment se procurer le moindre papier pour lui? comment voyager sans papiers? S'il passait la frontière, il y serait bientôt ramené, et remis entre les mains des Fribourgeois. Dans tous les cantons, ce serait la même chose. Son affaire n'en deviendrait que plus sûre.

— C'est vrai, répondirent plusieurs voix.

— Pourtant, dit le frère, c'est bien vite décider. L'oncle Antoine a beaucoup couru le monde : s'il voulait se charger de Joseph et le conduire, je suis sûr qu'il lui trouverait une cache?

— Oui-dà! afin qu'en revenant je sois pincé à sa place pour rendre compte de mon voyage et reproduire le crimi-

nel, mort ou vif! Il faudrait être fou. Une fois Joseph disparu, on aurait tellement les yeux sur nos démarches qu'il s'agirait de ne plus penser qu'à les rendre claires comme le jour et innocentes comme l'enfant qui vient de naître. Pas un de nous ne pourrait s'absenter sans se compromettre. J'en suis bien fâché, mon pauvre Michel, mais ton idée ne vaut rien du tout. Disant cela, il humait clandestinement une prise de tabac.

Le silence recommença, entrecoupé de chuchottemens.

— Eh bien! dit Pierre, personne n'a un bon conseil à donner? faut-il laisser la chose suivre son courant où qu'il nous mène? est-ce là votre opinion à tous?

— Hé! reprit Antoine, si l'on pouvait, sans avoir l'air d'y toucher, donner à ce courant une certaine direction, ce ne serait pas mal imaginé. En s'arrangeant, on pourrait peut-être confondre ces diables de Fribourgeois enragés. Mais c'est difficile, il en faut convenir. Une fois sous leur patte nous pourrions voir tourner l'affaire autrement qu'il ne faut, lors-même que nous l'aurions très-bien accommodée. Ce serait pourtant, voyez-vous, le meilleur parti; à moins qu'on n'en invente un pour arrêter sans risque la procédure au point où elle est maintenant.

— Si vous l'espérez faire à l'amiable, en traitant avec Claude Bosson, répartit Rodolphe, vous êtes loin de compte. Cet homme est furieux, surtout depuis une certaine visite qu'il a tentée ici pour prendre des informations. Il dit qu'on s'est voulu jouer de lui, et qu'on le lui paiera.

— Est-il pauvre? demanda Antoine.

— Pauvre! il achèterait comptant votre campagne si cela lui faisait plaisir.

— Et si elle était à vendre, dit Antoine avec une grimace. Mais enfin puisqu'il n'a pas besoin d'argent c'est tant pis pour nous, car comment le tenter?

—Il a juré devant moi dans l'auberge, qu'il n'entendrait pas une seconde syllabe de quelqu'un qui voudrait l'engager à ne point venger sa pauvre bête, qu'il se figure trottant misérablement en pays étranger.

— D'ailleurs, sous cet honnête prétexte il satisfait sa propre rancune, reprit Antoine.

— C'est bien sûr, dit Rodolphe. Mais que lui a-t-on pu faire de si chagrinant lorsqu'il est venu?

— Rien, répondit Michel : seulement Joseph a nié.

— Et s'il ne l'avait pas fait? demanda le père.

— Bosson assure, répartit Rodolphe, qu'un aveu, accompagné d'un honnête dédommagement, aurait bien raccommodé le cas.

— Bah! bah! murmura Pierre, comme pour s'enlever à lui-même son regret, c'est bon à dire après. Et puis ce qui l'a le plus choqué c'est de n'avoir pas eu le triomphe de nous convaincre et de nous faire la loi chez nous. Nous verrons encore qui l'emportera. Il pourra bien y être pour ses frais et ses menaces.

— Je n'en vois pas trop les moyens, dit Rodolphe, puisque nous ne savons pas même comment nous y prendre pour empêcher Joseph d'être mis en prison. C'est pourtant le plus important, car s'il y est une fois....

— Il en sortira plus blanc que neige, s'il veut, interrompit Antoine.

— Comment cela?

— Parbleu! comme beaucoup de gens font dans ce monde; en s'aidant lui-même et en étant aidé. On va bien loin et bien haut, par ce chemin.

— Je ne comprends pas : dit Michel.

— Tu veux rire, mon garçon; rien n'est si simple. Nous trouverons bien, entre tous, une manière de prouver un alibi. Par exemple, au moment où on le fait trotter pour

enlever la bête il menait encore du bois pour Rodolphe; ou bien il soignait, avec toi, ma vache malade; il veillait chez le cousin Siméon, en lui parlant de la jolie Suzette de la maison des bois.

— Avec tout cela, dit Pierre, les sourcils froncés, ferez-vous que mon fils sache soutenir un mensonge?

— Bah! qui ne sait pas faire des contes quand l'intérêt y est? on ment souvent pour le plaisir; en faisant des histoires, j'entends! s'empressa-t-il d'ajouter, lorsque Pierre lui lançant par dessus l'épaule un coup-d'œil écrasant l'eut averti de la nécessité du commentaire.

— Nous ne sommes pas ici pour parler de plaisir et d'histoires, reprit celui-ci en se détournant, mais de ruine et de mort. Ne comptez pas, d'ailleurs, sur cet enfant pour résister par une perpétuelle ruse aux embûches de l'interrogatoire. Moi je n'en serais pas capable, et lui n'en aurait ni la volonté, ni la force, ni les moyens. Cela est certain. Nous-mêmes n'en viendrions pas à bout. Nous-mêmes n'avons pas en main les ressources qu'exigerait un tel plan de conduite. Les hommes boivent et parlent; les femmes devinent et babillent. L'un lâche ceci, parce qu'il n'en comprend pas bien la portée ou qu'il est imprudent; l'autre oublie cela, parce qu'il a du vin dans la tête. Tous, nous aurons frayeur devant le juge, par conséquent embarras et manque de présence d'esprit. Nous aurons beau étudier notre histoire, on nous prendra par des coins imprévus. Quelle habitude avons-nous de tout cela? Que savons-nous de nous-mêmes, je vous le demande? Que pensez-vous qu'il arriverait durant une longue épreuve subie par sept personnes à la fois, dont quelques-unes seraient peut-être en prison, sans communication entr'elles à cause du soupçon de complicité, et dont les autres resteraient à leurs affaires, c'est-à-dire à des périls sans nombre de distraction et d'indiscrétion?

Pourtant il faudrait que, soit en face des tribunaux, soit dans le train ordinaire de la vie, au cabaret le soir, au jeu de quilles le Dimanche, à la veillée lorsqu'on raconte, avec les femmes qui sont toujours à la piste de ce qui est secret; il faudrait que personne ne bronchât. Si un seul manque une seule fois, dans une seule occasion, à la concordance établie; si une circonstance subite vient nous donner le plus léger démenti; tout cet ensemble de justification s'écroule à la fois, nous ensevelissant, fortune et honneur, sous ses décombres. Car alors nous aurons fait plus que subir notre honte, nous l'aurons portée, et nous mériterons de la partager. On dira justement de nous : voyez ces Ménard ! ils auraient dû aller à la potence aussi, car ils ont verni d'hypocrisie le crime d'un des leurs; sans doute parce qu'ils en avaient l'habitude. De quoi nous estimerait-on, après cela? Que deviendrait notre réputation passée? on n'y serait sûr de rien. Le naufrage est déjà assez grand comme cela sans y risquer tout le reste. La vérité, mes gens! Hélas! c'est toujours ce qui perce, ce qui l'emporte, ce qui triomphe des plus cauteleuses précautions. Oh si je pouvais me résigner! mais cette vergogne m'accable; et je suis comme un taureau sous le coup de masse, quand au lieu de s'étendre et de fermer les yeux pour mourir, il s'agite aveuglé par son sang, et ne se résout pas. J'ai le pressentiment que tout sera inutile, mais j'ai besoin de faire quelque chose pour changer cette affreuse fin. Les Ménard humiliés ainsi! une pareille souillure à leur nom! une telle issue à leur prospérité et à leur bonne renommée! Non! c'est impossible. Il faut que cela ne soit pas; la raison et l'équité l'exigent. Quoi! parce qu'un jeune fou, dans un accès de délire, se donne l'air d'un voleur, qu'il n'est pas, nous serons de moitié dans l'infamie? La belle justice! il vaut la peine de se bien conduire, pour que le premier écervelé qui nous appartient

renverse tout d'un coup de main ! il est encourageant de respecter une opinion publique qui non-seulement punit cruellement le malfaiteur, mais étend sa tache tout à l'entour sur la vieillesse de son père, la vie des siens et le repos de ceux qui le touchent. Non, vous dis-je, cela ne se peut pas. Que la faute soit châtiée, à la bonne heure, mais non sur les innocens, ni par tant de ruines accumulées. Pour moi, je vous le déclare, si Joseph est arrêté, convaincu, exécuté, je n'entendrai plus jamais la voix d'aucun homme, je ne lirai sur aucun visage un mépris que je ne mérite pas, ou une pitié qui me serait odieuse. C'est fini de moi.

Il se tut, et pencha sa tête dans ses mains. Les autres, respectant cette peine profonde, n'osaient parler qu'à demi-voix. Une lugubre harmonie de soupirs et de tristes murmures planait autour du père, comme autour du battant immobile d'une grande cloche s'agite long-temps l'écho des parois sonores. Mais la rumeur cesse enfin de les ébranler. Celle de la petite assemblée, au contraire, changeant peu à peu de caractère et de ton, finit par devenir un bavardage importun à l'oreille de Pierre.

Comme les grains d'un collier rompu, les idées de chacun roulaient éparpillées hors du fil qui les liait et se jouaient de loin autour de la question, se gardant bien d'en effleurer les dangers et les véritables difficultés. C'était enfin du commérage, de ce commérage puéril à propos de grandes choses, qui irrite si souvent dans les réunions où les hommes discutent de sérieux intérêts. L'inquiète attention du vieillard surprit même des distractions encore plus étrangères à son idée fixe et à l'urgence du moment. Son cœur en bondit d'impatience. Il lui sembla impossible d'en supporter davantage, ni de participer plus long-temps à cette indécision traînante, à cet amusement à distance de ce qui le mordait. En de pareils instans on donnerait aussi

« son royaume pour un cheval », sa vie pour rien et celle des autres par dessus. Ainsi sentait Pierre.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria-t-il : vous êtes là comme des femmelettes à babiller et à tourner autour du mal, sans oser seulement le regarder en face, ni dire ce qu'il faut faire! Ce serait bon si nous avions du temps à perdre, et qu'on attendît ailleurs, pour agir, notre bon plaisir. Eh bien! moi je le dirai. Il faut que Joseph disparaisse, et qu'on ne le revoie jamais. Qu'avez-vous à me regarder avec une mine effarée? Oui, je dis cela; et il vaut mieux le dire, pour en finir, que de bavarder comme vous faites. Il faut empêcher qu'il soit emmené, qu'il avoue, que sa honte soit écrite sur les registres criminels. Le pouvez-vous faire autrement? On n'aura point d'accusé, on ne lui confrontera personne; on perdra le droit de nous interroger, de nous ruiner, de nous humilier, de nous confondre. Les preuves deviendront vagues et l'affaire courte. Nul n'osera nous montrer au doigt. Sur le coupable seul retombera sa faute; on dira : Il a eu honte, même de ses parens et il s'est fait justice. Tout finira par là. Ne nous pouvant rien, les gens cesseront de penser à nous autrement qu'ils n'y ont toujours pensé; et ce sera comme une pierre ensevelie dans le lac, une fois que l'eau troublée a repris sa tranquillité d'en haut. Qui s'inquiètera de ce qu'il y a au fond?

— Dieu! mon père : dit Michel.

— Tais-toi, fou! je te l'ordonne. Dieu ne peut pas vouloir une injustice semblable à celle dont il s'agit. Dieu ordonne à chacun de prendre soin de ce qui le regarde. Es-tu plus sage que ton père; ou veux-tu lui faire la leçon? l'exemple de ton frère devrait mettre un frein, il me semble, à toute rébellion.

— Où donc voulez-vous le cacher, père? demanda la voix tremblante de Michel.

— Dans la seule retraite sûre.

— Et c'est ?...

— La mort.

Après cette réponse, sourdement mais nettement articulée, l'autre voix continua avec une violence croissante, et sans se laisser interrompre par un mouvement général. — Cet enfant n'est-il pas à moi ! Il doit mourir par la main des hommes ; à celle du bourreau j'en préfère d'autres ; voilà tout. Combien n'y en a-t-il pas qui se tuent pour éviter l'ignominie ! Pour moi je n'hésiterais pas, et je bénirais ceux qui m'en épargneraient la peine. Cela s'est fait plus souvent qu'on ne croit. Il a toujours bien vécu jusqu'à cette faute, il s'en repent, il fera une bonne fin ; que voulez-vous de plus pour un homme qui ne peut pas vivre honnêtement dans le monde ?

L'effort qui avait si loin emporté le vieillard céda tout-à-coup, sous une convulsive émotion que la contrariété ne changeait plus en colère. Un silence suivit, que nul ne semblait disposé à rompre. Antoine à la fin s'en chargea pour ne pas le céder à Pierre, ni faiblir dans son rôle d'homme sans préjugés. Il y a au village, plus encore qu'ailleurs, des fanfarons de mauvais sentimens.

Antoine se jeta donc, sans objections, dans la voie que venait d'ouvrir de si véhémentes paroles. Il dit qu'en effet, pour qui se sentait du courage, l'expédient n'était pas si terrible, après tout. Pour lui, il le confessait, il n'en voyait point d'autre. Il le regardait donc comme une nécessité dont il n'était permis de s'effrayer qu'à un lâche ou à une bête. On supposerait un suicide, qu'il serait facile d'expliquer par le désespoir et par quelque soupçon de folie.

— Mais, interrompit Rodolphe, en se tournant vers Michel, n'y aurait-il pas moyen de faire comprendre la chose

à ton frère, et qu'il la fît lui-même? Il devrait sentir combien ce serait le plus sage pour lui et pour nous.

Michel secoua la tête, sans autrement répondre; et Antoine reprit avec une dédaigneuse inattention la suite de son prêche infernal. Il n'avait pas besoin en effet de convaincre les autres de l'inutilité d'une semblable tentative sur l'esprit du jeune homme, mais il conclut en disant que c'était le servir que de lui procurer une délivrance qu'il n'aurait pas la force d'accomplir. De conseiller à quelqu'un de se détruire, ou bien de l'y aider, la différence n'était pas grande et ne valait guère la peine d'en parler. L'essentiel restait toujours que la chose se fît. Une fois l'individu écarté, la justice esquivée, le champ devenait libre pour y faire croître ce qu'on voulait; quelles mains assez maladroites ou malheureuses parviendraient à gâter un coup si sûr et si hardi!

Cette approbation tomba, froide et persuasive, sur des esprits ébranlés par la crainte et retenus par de mesquines habitudes, plus que par un principe puissant, dans l'antipathie des grandes résolutions. A l'épreuve, ces vertus-là ne tiennent guère; et l'on est étonné du peu qu'il faut pour démasquer leur fond d'égoïsme brutal, d'indifférence à tout ce qui n'est pas souci de l'intérêt personnel. Les proportions morales n'existent jamais complètes dans les cerveaux humains; mais pour déplacer encore et dénaturer étrangement les notions du droit et du devoir, il suffit le plus souvent des piéges de l'occasion, même dans les choses les plus graves. Ces hommes, qui ne furent pas plus méchans que ceux qui les jugent, ces hommes qui avaient pu paraître jusqu'alors doux et courageux, ces hommes qui osaient sans plus de frayeur ni de réflexion prononcer l'arrêt d'un de leurs semblables, non par conviction équitable mais par peur, ces hommes ne se sentaient ni assez de rectitude ni

assez de fermeté pour risquer de désobliger Pierre et de compromettre la famille. Là où un mouton avait sauté devaient sauter tous les autres, avec un empressement de se montrer hardi, capable, dévoué, qui trahissait pourtant son origine. Chacun évita de remettre en question le point capital et s'ingéra dans les détails, choses moins brûlantes et dont la responsabilité pesait peu. L'égoïsme en travail pour sa tranquillité se préoccupait, à grand fracas, de tout ce qui n'associait point à la pensée même qu'il s'agissait d'exécuter.

Cette instinctive manœuvre qui tendait à faire des complaisans au lieu de complices, augmentait encore, dans la tumultueuse discussion qui suivit, les singulières déviations de jugement et de logique naturelle qu'on remarque partout où il s'agit pour quelques esprits à la fois d'arriver promptement et sûrement à un résultat.

Pierre souffrait immensément. Il souffrait de mépris, de regret et de désespoir. Il souffrait comme un malade qui s'est résigné à une opération effrayante et qui sent un couteau maladroit déchirer tout autour, inutilement, les chairs meurtries. Se contenant à peine, il attendait la fin de la délibération avec une si visible impatience que Michel prit sur lui de le prier de se retirer, disant que c'en était assez et qu'il n'avait pas besoin d'en savoir davantage, puisqu'à eux seulement pouvaient être confiés les moyens d'en finir. Les autres appuyèrent avec toute la chaleur du désir d'être à l'aise. Pierre sortit.

Alors, dans ce conseil de mort, pénétra un peu plus l'horreur de sa besogne. Mais une manière grossière d'envisager la vie fortifie tellement l'insouciance avec laquelle on en dispose qu'on se trouve familiarisé d'avance avec une semblable extrémité. La simplicité brute rapproche l'homme des conditions animales, où le scrupule ne s'embarrasse

pas de tant d'obstacles moraux et passe aisément par dessus le reste à la moindre apparente nécessité.

Rodolphe et Antoine, aussi primitifs que les autres à cet égard, avaient en outre des intérêts particuliers à poursuivre qui les menaient à la même conséquence. Retirés dans un coin et parlant à voix basse, ils échangeaient des confidences, un peu menteuses et bien mesquines sans doute, mais d'une influence toute puissante pour les fortifier dans leur position. Rodolphe disait qu'il n'osait risquer de désobliger son tuteur, surtout voulant devenir son gendre; mais ce qu'il n'avouait pas tout-à-fait c'était l'arrangement cupide de cette espérance et l'avantage qu'il entrevoyait à se débarrasser de Joseph. Antoine faisait valoir comme raison de sa complaisance les obligations contractées et les convenances; mais au fond il pensait avoir trouvé une excellente occasion d'annuler ses obligations, et de tenir à son tour en dépendance le possesseur des droits dont sa campagne restait malgré lui grevée, droits qu'on n'oserait plus réclamer. Sans expliquer ouvertement leur véritable pensée, ils en échangèrent assez pour se comprendre et se sentir du même avis, ce qui les y assura tous deux.

— C'est conclu! mon garçon, glissa Antoine dans l'oreille de l'autre; on te donnera cette fille. Ce sera un bon parti, surtout une fois débarrassée de son garnement de frère.

— C'est conclu! répéta Rodolphe. Nous verrons si mon oncle osera vous refuser quelque chose une fois que vous le tiendrez ainsi.

Ils se rapprochèrent du groupe où nul ne se montrait disposé à prolonger la situation par des paroles ou des objections inutiles. On s'occupa des arrangemens directs, et des précautions prudentes. Il fallait agir promptement, avant l'arrestation et avant toute découverte, avant même les soup-

çons de Marie. Trois, des sept hommes, eurent la permission de retourner chez eux, après le départ, et quand on n'aurait plus besoin de leurs bras pour l'emporter sur une résistance, d'ailleurs peu probable. Antoine accepta, en jurant tout haut d'un air intrépide et en maugréant tout bas, une mission plus longue, terrible, importante, dans laquelle Rodolphe lui fut associé. Michel devait tout disposer et tout surveiller, jusqu'à son frère.

Il agissait comme vaincu par un mauvais rêve, à moitié hors du sentiment de la réalité de tout, même de sa propre vie; mené et poussé et oppressé. Il laissa ses compagnons s'enhardir aux dépens d'une *dame-jeanne* d'eau-de-vie, qu'il leur avait portée pour abréger leur attente et les fortifier contre le froid et l'avenir de la nuit. Avant de toucher en rien aux apprêts dont le soin lui était remis, il avait besoin de voir son père.

Il le trouva qui se promenait dans la cuisine avec une fiévreuse agitation. Les errantes lueurs d'un feu de menues fascines négligé, atteignant parfois la face pâle du vieillard, y montraient des tremblemens subits et des reflets rougeâtres, pareils pour l'effet à ces plaques pourprées dont la maladie farde les blanches joues de certaines victimes.

— Eh bien? demanda le père, en s'arrêtant devant son fils.

— Quoi? fit celui-ci, avec surprise, et comprenant à peine qu'une espérance furtive s'était glissée parmi les angoisses du vieillard.

— Que vouliez-vous que nous trouvassions à faire, continua-t-il en le voyant se détourner d'un air farouche, sinon de suivre ce que vous aviez commencé?

Pierre frissonna plus violemment.

— Mon père! s'écria Michel, dites un seul mot qui me fasse connaître une moins dure volonté dans cette affaire; dites-le, au nom de Dieu! vous verrez comme j'obéirai.

— Fais-moi du feu, répondit l'autre, j'ai froid.

Ses dents claquaient, malgré l'effort qui les tenait serrées. Il approcha une escabelle du brasier ranimé et mit presque dans la flamme ses mains frémissantes. Non moins ému, le pauvre jeune homme se laissa tomber sur la pierre de l'âtre, presque aux genoux de son père ; et, sans le regarder, recommença ainsi sa craintive intercession.

— Vous savez mieux que moi ce qu'il faut faire, père ; mais ne trouvez-vous pas que c'est beaucoup sacrifier à l'honneur du monde et accorder plus qu'elle ne vaut à l'opinion de ceux qui ne se soucient pas de nous? Joseph est plus pour nous que tous ceux-là : il nous aime et nous estime au moins pour nous-mêmes.

— Un beau respect et un bel amour! qui n'empêchent pas de désobéir, répondit le vieillard.

— Une seule fois! reprit l'autre voix suppliante.

— Qui te l'a dit?

— Oui, c'est vrai malgré tout; mon frère n'est pas un enfant rebelle.

— C'est bien assez d'être perdu. Dirait-on pas que je tiens sa grâce dans mes mains!

— Pourquoi pas? il y a peut-être des chances de salut que nous ignorons maintenant.

— Aucune.

— En tout cas ne vaut-il pas mieux accepter la justice humaine que de s'en faire une soi-même? n'est-ce pas meilleur et plus sûr?

— Oui bien quand c'est une justice. Ici elle n'existe pas : elle frappera un imprudent et des innocens comme des criminels.

— Eh bien! qu'importe après tout! Elle ne nous prendra ni le pain dans la bouche, ni l'innocence dans le cœur,

ni le soleil dans les champs, ni la famille dans la maison. Que nous ôte-t-elle de si nécessaire?

— Ah! tu penses cela, aussi, toi?

— Ne pourrait-on pas vivre en s'aimant et en s'inquiétant peu du reste?

— Non pas moi.

— D'ailleurs les choses peuvent aller moins mal qu'on ne pense; il arriverait peut-être que Joseph nous serait rendu.

— Et comment? Plus flétri, plus déshonoré cent fois que s'il avait enduré une peine où l'expiation et la pitié diminuent la souillure. On le mettrait à la Maison-de-Force? n'est-ce pas? et nous en aurions des nouvelles par tous les malfaiteurs vagabonds que la loi lâcherait avant lui. Il nous reviendrait à son tour, pour que voisins et parens et tout le monde se pût unir dans une générale défiance à notre égard, pour qu'on se gardât de nous avec des clefs et des regards précautionneux, pour qu'on crût sur parole le premier vaurien qui s'aviserait de nous charger de ses larcins; et aussi pour que les forçats, les prisonniers échappés, les mauvais drôles sussent où trouver un compagnon au besoin. Alors, s'il m'arrivait un soir de me coucher tranquille, je pourrais m'éveiller le lendemain avec la surprise d'hier; et les désobéissances seraient peut-être des crimes qui n'éviteraient pas toujours leur sanglante punition. Je le sais, vois-tu, par expérience : un homme qui n'a plus d'honneur à perdre est capable de toutes les extrémités. Non Michel! tais-toi. Il n'est plus maintenant de sécurité possible, ni la moindre lueur d'espérance ou de repos.

— C'est vrai; mais souffrir pour souffrir j'aimerais mieux ne pas m'en mêler, et laisser faire les autres.

— Il faut sauver ce qui peut encore l'être. Il faut arrêter la honte avant qu'elle aille plus loin.

— En sommes-nous sûrs?

— Sois-le au moins de ceci, répliqua Pierre impétueusement: c'est que tu raisonnes vainement sur des choses irrévocables et qu'il ne sert à rien de me fatiguer ainsi de discours inutiles. Ce qui doit être fait, le sera, malgré ta peine et la mienne à laquelle tu aurais pu te dispenser de rien ajouter.

Voyant que son fils allait, malgré cet ordre, le supplier encore, contradiction qui étouffait chez lui toute envie de s'abandonner à ce qui murmurait aussi au fond de son cœur, il rejeta du pied son siége de bois et sortit précipitamment de la cuisine.

(La fin au prochain numéro).

HISTOIRE SUISSE.

—

SOMMAIRE.

Mœurs des cantons évangéliques après la Réformation. — La morale dans l'enseignement. — Lois disciplinaires. — Zèle pour l'étude, particulièrement pour les Saintes-Lettres. — Bibliothèques. — Travaux historiques. — Philologie. — Droit. — Sciences naturelles. Conrad Gessner. — L'ordre matériel changé non moins que l'ordre moral. — Agriculture. Industrie. Economie. Aisance. Plus de joies folles, de bruyans festins. — Déjà l'on distingue aux apparences de l'activité et de la richesse les cantons demeurés attachés à la vieille foi, de ceux qui ont reçu la réforme. Dans ceux-ci tous les regards se sont portés vers la religion, l'agriculture et les lettres : vers les travaux de la paix. — Contraste que présentent les cantons catholiques.

FRAGMENT.

MŒURS DES CANTONS CATHOLIQUES DANS LES TEMPS QUI SUIVIRENT LA RÉFORME.

Les cantons catholiques offraient un aspect bien différent : la question qui y préoccupait les esprits n'avait pas cessé d'être celle des services étrangers. Elle les travaillait d'autant plus que la réforme avait resserré le champ de l'enrôlement, et que les envoyés du roi de France devaient obtenir de quelques états ce qu'auparavant ils demandaient à la Suisse entière. Leurs intrigues ne furent pas sans succès. Nous avons raconté comment, en 1536, la jeunesse belliqueuse des Alpes courut sous les drapeaux de François Ier. Les efforts des possesseurs de terres, ceux des maîtres de métiers pour retenir leurs valets avaient été vains. Les magistrats les plus sages avaient échoué contre un pouvoir qui gouvernait le leur. Berne et Zurich avaient eu grand'peine à retenir leurs gens. Les pères de la patrie versèrent au sein de la diète leur indignation et leur douleur : paroles jetées

au vent. Les mercenaires revinrent avec l'hiver, publiant au foyer et dans les hôtelleries ce qu'ils avaient fait pour le roi de France : les uns en Picardie, où ils avaient fait lever le siége de Péronne; les autres en Provence où, sous Montmorency, après avoir arrêté par la patience les progrès de l'armée impériale, et l'avoir laissée se fondre par les maladies, ils avaient fini par la rejeter au-delà des Alpes, réduite de moitié. Quelques-uns montraient avec complaisance les chaînes d'or, prix de leurs exploits. Tous ils avaient connu l'émotion des batailles et ils en inspiraient la soif. Ne valait-il pas mieux que de défricher péniblement les monts courir au butin, vivre au milieu des clairons et des tambours, d'une vie mêlée de gloire et de hasards? A ces accens, la Suisse catholique se laissa plus aveuglément que jamais entraîner dans les guerres d'aventures.

Les villes s'efforcèrent de la retenir. Zurich et Berne déclarèrent qu'elles ne secourraient point leurs confédérés dans les périls où les jetterait le service mercenaire. Elles répétèrent en diète ce que Zwingle avait dit tant de fois de la malédiction attirée par les pères sur les enfans, de la corruption des mœurs, et des divisions entretenues par l'étranger, qui devaient finir par livrer à ses ennemis la Suisse déchirée. Les pasteurs tinrent ce langage jusques dans les villages les plus reculés. La main sur les Ecritures, ils firent voir que les tribus confédérées étaient situées entre deux grands empires, comme Israël l'avait été entre l'Egypte et l'Assyrie, que la sagesse leur commandait de ne s'appuyer ni sur l'un ni sur l'autre; que leur force reposait sur leur union, et leur union sur leur foi en Dieu. La lyre aussi s'anima. « Vous souvient-il des chansons de nos pères? » ainsi s'exprimaient les réformés dans leurs vers; « ayons Dieu pour nous, disaient-ils, et des cœurs sans envie et sans haine : voilà le secret de nos victoires. Lorsqu'ils tenaient

ce langage nous n'avions pas besoin d'interminables diètes : nous avions un même cœur. Jamais nous ne fûmes plus redoutés de l'ennemi ; jamais moins de l'orphelin et de la veuve. Ce furent de beaux jours de gloire ceux où l'Eternel habitait les cœurs. Frères, nettoyons nos mains de l'or des rois et revenons à l'Eternel. Faisons-nous que vous répéter ce que vous a dit avant nous le saint ermite Nicolas de Flue ? »

Quatorze mille hommes n'en suivirent pas moins les années suivantes (1537 et 1538) le comte de Tende au-delà des Alpes. Ils achevèrent de soumettre à la domination française le Piémont, pays d'un allié. Ils se comportèrent en braves, à leur accoutumée. A Veillane, voyant les Français ne savoir comment transporter de l'artillerie sur une hauteur qui dominait le château, ils y montèrent le canon de la force de leurs bras, firent brèche et emportèrent la place (28 octobre 1538). Le résultat de la campagne fut la paix de Nice (juillet 1539), qui laissa François Ier en possession de la Savoie et des principales places du Piémont. Les deux monarques se jurèrent amitié. Aussitôt Charles-Quint se tourna contre les libertés de ses sujets : il réduisit les vieilles cortès espagnoles, soumit les villes de Flandres ; les protestans d'Allemagne allaient avoir leur tour lorsque les Turcs envahirent la Hongrie, et que les flottes barbaresques répandirent la terreur sur les côtes d'Italie et d'Espagne. A la nouvelle de cette irruption, François Ier tressaillit : l'heure était venue de recommencer la guerre. Ses envoyés répandirent de nouveau l'or et les promesses parmi les confédérés.

Le nom turc était encore, au seizième siècle, l'objet d'une grande terreur. L'on n'était plus, il est vrai, aux jours où le croissant et la croix ralliaient chacun un monde et guidaient deux géants au combat. Les deux corps étaient dé-

chirés; ils l'étaient par des révolutions semblables. Chose à remarquer : l'orient comme l'occident, le midi comme le nord, s'étaient soulevés en prononçant la même parole : la réforme de la religion. Des déserts de l'Adherbishan un homme était sorti plein de l'esprit de Mahomet, et la Perse avait reconnu en lui le sophi, l'interprète véritable de la loi sainte. En Afrique, un moine s'était dit envoyé du Ciel pour laver le Coran du scandale des interprétations humaines; sa voix avait retenti de la mer jusqu'au désert; elle était écoutée comme celle d'un prophète et d'un roi par les peuples de l'intérieur et par les villes des Maures. Les temps étaient passés où, des colonnes d'Hercule jusqu'à la rive du Gange, on ne connaissait qu'un Ismaël. Ces bandes, si longtemps l'effroi de l'Europe, étaient près de se reployer sur l'Asie. Cependant, tous les jours encore, à vingt lieues du rivage de la Méditerranée, il n'était pas de famille qui ne s'endormît en tremblant, par la crainte de voir sa demeure envahie dans la nuit par les barbaresques. Le souvenir de la prise de Constantinople était récent. Aussi la ville de Lausanne avait-elle répondu, il y avait peu d'années, à la demande d'un secours contre les Infidèles : « On ne saurait résister aux Turcs. » Jamais la haine qu'on leur portait n'avait été plus grande. Voici cependant que l'ambassadeur de l'empereur, Baptiste de Genua, se présente dans la Diète des cantons, portant la preuve que le roi de France, chose inouie jusqu'à ce jour! avait fait alliance avec le Sultan. Des envoyés de François Ier à Constantinople avaient été massacrés en traversant l'Italie et leurs papiers avaient révélé ce crime. L'empereur ne doutait pas qu'en de telles circonstances les Suisses ne joignissent leurs armes aux siennes pour la défense du nom chrétien. Il ne supposait pas même que l'ami de Soliman put recevoir d'eux du secours.

L'Allemagne se levait sans distinction de culte. Elle venait de s'imposer un gîte de guerre. La chambre de Spire invitait, sous peine de ban, les villes de Bâle, Schaffouse et Mulhouse, les abbés de St.-Gall, de Dissentis et de Coire, à s'acquitter, comme membres de l'empire, de leur part à cette contribution. Cette injonction indigna les confédérés. « Nous espérons, dirent-ils, qu'on nous laissera en possession d'une liberté chèrement acquise et que nous sommes résolus à bien défendre. Nous n'irons point contre le Turc; ce n'est pas à nous, petites Communes que nous sommes, à jouer le sort de notre confédération en nous jetant dans des expéditions lointaines. » Quelques hommes de guerre ajoutèrent plaisamment : « Nous n'avons jamais rencontré de Turcs dans l'armée française. » Et, tandis qu'avaient lieu ces pourparlers, la belliqueuse jeunesse des Alpes se levait avec ivresse à l'invitation des messagers du roi. La voix sérieuse d'un anachorète se fit entendre inutilement au milieu des cris des enrôleurs et dans le tumulte du départ. De siècle en siècle les pittoresques solitudes d'Unterwald ont attiré sous leur ombre des hommes qui, près d'achever leur passage sur la terre, s'y sont préparés pour le ciel dans le recueillement et dans la méditation des vérités éternelles. A cette heure, un petit-fils de Nicolas de Flue, Conrad Scheuber, y avait cherché une retraite. Jusqu'à l'âge de soixante ans il avait rempli d'une manière exemplaire les devoirs de la famille et du citoyen. L'assemblée de son peuple l'avait nommé landammann malgré lui; au sortir de charge, en ayant obtenu la permission de sa famille, il avait renoncé aux choses du temps. Jeune, Scheuber avait été, en Souabe et en Italie, de toutes les grandes batailles des confédérés, jusques à celle de Marignan; mais témoin de la démoralisation qu'engendraient les guerres étrangères, il avait fini par juger, comme Zwingle, que le Ciel les con-

damnait. François Ier, à ses yeux, était un grand « meurtrier d'âmes. » L'on assure, qu'éclairé d'une haute lumière, il vit la vengeance de Dieu descendre sur la maison royale et la couronne tomber de dessus la tête des Valois ; qu'il dit : « Les fils, ni les petits-fils du roi, ne verront point un long âge et ne mourront point de mort naturelle. » Lorsque la prophétie eut reçu son accomplissement, tout l'Unterwald la répéta ; mais, à l'heure où les lèvres du saint homme la prononcèrent, les mercenaires qu'elle avertissait la laissèrent tomber sans y prendre garde. Ils coururent aussi nombreux que jamais se réunir à l'armée française près d'Avignon. L'ambassadeur, Maillard, obtint d'une majorité de la diète une lettre, qui leur recommandait de ne point s'épargner au service du roi.

La campagne fut malheureuse. François Ier, divisant ses forces, porta l'attaque à la fois en Piémont, en Flandres et vers les Pyrénées ; il dirigea les Suisses sur ce dernier point. L'armée était la plus belle qu'on eut encore vue sous ses drapeaux ; elle ne s'en fondit pas moins sans gloire au siége de Perpignan. Les auxiliaires revinrent fort mécontens de n'avoir rencontré aucune occasion de signaler leur courage. L'année suivante (1543), ils s'aidèrent à prendre Maubeuge, Luxembourg, et à faire lever le siége de Landrecies. Pour la première fois ils furent divisés en régimens. Le roi les combla de ses éloges. Il avait coutume, lorsqu'il les licenciait, de retenir quelque temps auprès de sa personne les capitaines les plus influens ; il les caressait, les parait de chaînes ; à défaut de la solde, qui d'ordinaire restait arrièrée, il leur prodiguait ces paroles françaises que nos pères ont si souvent reçues pour de l'or. Les braves rentraient dans leurs foyers citant les propos flatteurs du monarque, louant sa grande âme, et sa grande affection pour ses amis de cœur, les confédérés. Ses libéralités avaient été pour

eux ; l'indigence restait pour les soldats. Ceux-ci, les années qui suivirent, se rendirent en moins grand nombre sous les drapeaux ; mais c'était à ces troupes moins nombreuses qu'était réservé le laurier que les premières bandes n'avaient point cueilli.

En congédiant ses auxiliaires à l'entrée de l'hiver de 1543, François Ier avait conservé sept compagnies, sous les ordres d'Ulrich de l'antique maison de Hohensax ; il les avait envoyées en Piémont, où ses affaires étaient en fort mauvais état. Del Guast achevait de rejeter les Français au-delà des Alpes. Quelques villes seulement lui restaient à conquérir : Mondovi entr'autres. Ayant surpris un courrier envoyé au commandant de cette place, il substitua de fausses dépêches à celles dont il était porteur ; le commandant se voyant invité à sauver ses gens par une bonne capitulation, la conclut : elle fut indignement violée. Les soldats de la garnison, dont les Suisses faisaient partie, furent dévalisés ; un grand nombre furent massacrés de sang-froid ; ceux qui survécurent gravèrent dans leurs cœurs le nom de Mondovi. Les impériaux attaquèrent ensuite Carignan, qu'ils prirent et fortifièrent. Ils se préparèrent alors à passer les monts et à attaquer Lyon par la Savoie. A ces nouvelles, la cour de France s'émut. Une noblesse ardente offrit son épée au roi, qui donna à leurs jeunes courages un prince jeune et brillant comme eux pour les guider. L'armée que d'Enghien devait commander fut formée de troupes peu nombreuses, mais choisies. Elle se composa de 5000 Gascons, d'autant de Suisses, de 4000 soldats levés par le comte Michel de Gruyères et de 3000 Italiens. Sitôt qu'il se vit à leur tête, d'Enghien investit Carignan. Guast, de son côté, chercha à passer le Pô, de manière à se placer entre la ville et les Alpes, à couper à l'armée française ses communications avec Saluces, d'où elle tirait ses vivres, et à la rejeter sur un

pays ruiné par la guerre, où elle se mourait de faim. L'espoir dont il était plein s'accrut quand il vit la répugnance du général français à livrer bataille. D'Enghien avait en effet reçu l'ordre de ne point exposer la seule armée qui couvrit le midi de la France. Mais cet ordre le plaçant vis-à-vis de l'ennemi dans une infériorité constante, il se lassa de le suivre et envoya Montluc supplier le roi de permettre la bataille. Montluc parla en Gascon. « Nous sommes, dit-il, 6000 enfans de la Garonne, et treize enseignes de Suisses : voilà certes gens desquels vous pouvez faire état et qui combattront jusqu'au dernier soupir de leur vie. Quant aux Italiens, Provençaux et Gruyériens, je ne vous en assurerai pas; mais, sire, j'espère qu'ils feront aussi bien que nous, quand ils nous verront mener les mains. Or, qui voulez-vous qui tue dix mille hommes, tous résolus de vaincre ou de mourir? » En parlant ainsi, il agitait les bras comme s'il eut été au chaud de la mêlée. Le roi, le dauphin se prirent à rire. A la cour de France, les belles opinions ont toujours trouvé succès, sinon les bonnes. « Qu'ils combattent, » laissa échapper le roi. Il n'eut pas plus tôt dit qu'il n'y eut à la cour gentilhomme qui ne voulut en être. Saint-André, Dampierre, Chartres, Coligny, les Bonivet, tous prirent le chemin d'Italie. Les armées ne tardèrent point à se rencontrer; ce fut le lundi de Pâques, 14 avril 1544. Un côteau les séparait; les Français s'y laissèrent devancer par l'ennemi. Quand le soleil se leva, Guast y avait mis son armée en bataille; à gauche, 10,000 Italiens, sous le prince de Salerne; au centre, un nombre pareil de lansquenets commandés par Madruce; à la droite, 6000 soldats allemands, espagnols, vieillis dans les batailles. D'Enghien opposa ses Gascons aux Italiens, les Suisses aux Lansquenets, les gens de la Gruyère aux vétérans. Lui-même il se plaça entre les Suisses et les Gruyériens: ceux-ci lui inspiraient quelque

défiance. Des deux côtés, l'artillerie avait été mise sur le front et la cavalerie sur les ailes. Près de 5000 arquebusiers, jetés entre les deux armées, s'escarmouchèrent plusieurs heures avant qu'elles s'ébranlassent.

Enfin, las de leur inaction, les Français allaient s'avancer, si le capitaine qui commandait les Suisses en ce jour n'eût retenu l'impatience de leurs chefs. « Si nous marchons, dit Frœlich, les batteries de l'ennemi nous donneront dedans, et le naturel de mes gens n'étant pas d'endurer l'artillerie, ils courront la gagner, se mettront en désordre et ouvriront leurs flancs. Attendez plutôt que les lansquenets viennent se placer eux-mêmes entre leurs canons et nous. » L'avis fut jugé bon. Bientôt l'on vit, comme Frœlich l'avait prévu, les lansquenets descendre la colline d'un pas impétueux. Suisses, Gascons, Français, la pique baissée, se serrèrent pour les recevoir. A ce moment, Jacques Fegueli, qui portait la bannière de Fribourg, la remit, avec la permission de ses chefs, à Jean Farnecker et courut combattre au premier rang. Jamais faix si rude ni choc plus furieux. Les Suisses, tenant à leur manière leur pique par le milieu, le soutinrent admirablement; puis, attaquant à leur tour, ils rompirent les colonnes allemandes, les renversèrent; la gendarmerie française acheva de les disperser. Pendant ce temps, la droite faisait front au prince de Salerne, la gauche reculait devant les vieux soldats de Charles-Quint. A l'aspect de ces bandes redoutables, les Italiens avaient pris la fuite sans même attendre la charge, et ces pâtres de nouvelle recrue, qui avaient quitté par milliers leurs montagnes pour suivre le comte de Gruyères, avaient aussi lâché pied, étourdis par le canon, que plusieurs sans doute entendaient pour la première fois. Alors d'Enghien, dont les regards ne les avait pas perdus de vue, se précipita comme un trait sur les vétérans impériaux. Les jeunes seigneurs

qui l'entouraient volèrent sur ses pas, voulant tous l'emporter l'un sur l'autre; ils traversèrent l'ennemi de part en part, croyant être suivis par les Gruyériens; mais ceux-ci fuyaient. Une colline cachait à d'Enghien le reste du champ de bataille : il crut tout perdu. Cependant il reforma sa troupe, et se rejetant à travers l'ennemi, il franchit de nouveau ses bataillons. A ce moment, les Suisses, vainqueurs des lansquenets, se montrèrent sur les flancs des Espagnols, qui reculèrent à leur tour, firent quelque résistance et s'enfuirent. Tout se mit à la poursuite. « Mondovi! Mondovi! » criaient les Suisses, s'encourageant à venger leurs compagnons d'armes assassinés lâchement au mépris d'une capitulation. Point de pitié. Leur rage poursuivait jusque dans les bras des Français les malheureux qui s'y réfugiaient, offrant rançon. Ainsi se termina la bataille de Cérisolles. Douze mille hommes jonchaient le sol. Les Suisses n'avaient perdu que peu des leurs. Une blessure heureuse avait guéri d'un goître énorme Ulrich de Hohensax, le fils d'un héros qui avait commandé les Confédérés dans mainte bataille et son égal en courage; ami de Bullinger et de la Réforme, il passa le reste de ses jours à se faire aimer de ses sujets. Frœlich fut fait chevalier en présence de l'armée. Il y avait peu de temps qu'il avait quitté son village pauvre charpentier et n'emportant que les premiers instrumens de son art. Les édits de Zurich, à laquelle il appartenait, le condamnant comme soldat mercenaire, Soleure s'empressa de le recevoir parmi ses fils. La victoire de Cérisolles ouvrait l'Italie aux armes de France. Le bruit courait que 6000 Grisons venaient de s'engager au service du roi. Les soldats confédérés jetèrent donc encore une fois des regards pleins d'espoir sur les riches plaines de la Lombardie. Mais voici qu'arrive l'ordre de les licencier et d'envoyer au roi, menacé dans le nord, ses bandes italiennes et françaises.

D'Enghien le leur apprit avec douleur. Il leur devait trois mois de solde, sans compter la gratification qui leur appartenait après une bataille gagnée. Il se vit réduit à les renvoyer dans leur pays avec la promesse de leur y faire toucher leur argent. Quelque butin fut tout ce qu'emportèrent ces braves d'une victoire dûe à leur prudente valeur. Ce fut Berne qui en recueillit le fruit. Elle vit ses conquêtes assurées. Les Suisses avaient combattu pour elle et pour la liberté commune : ils avaient relevé l'équilibre européen. Ce sera leur rôle plus d'une fois.

Après Cérisolles, la guerre se porta dans le nord de la France, que le roi d'Angleterre et l'empereur avaient attaqué; elle ne fut signalée que par des revers. Les Français étaient découragés, leur roi vieilli par les voluptés, sinon par les ans. Il se vit réduit à accepter la paix que lui proposait l'empereur. Charles, que les attaques de la France avaient détourné du projet de rétablir en Allemagne la puissance impériale, cédait ce que son rival ne lui eût jamais arraché par les armes. Il donnait au duc d'Orléans, avec la main d'une princesse de la maison impériale, Milan pour sa dot. Le roi renonçait à ses prétentions sur Naples et sur l'héritage de la maison de Bourgogne. Les Etats de Savoie étaient restitués à Charles III. Ces bases posées, les deux monarques s'engagèrent à travailler de concert à sauver la foi catholique des dangers où elle se trouvait. La paix avec l'Empereur fut signée à ces conditions à Crespy, le 18 septembre 1544; mais la mort du duc d'Orléans rendit impossible d'en exécuter les clauses. Elle se fit quelque temps après avec le roi d'Angleterre, à la suite d'une campagne en Picardie, à laquelle 10,000 Suisses et 6000 Grisons prirent part. Ce que la guerre avait épargné de ces auxiliaires, reprirent le chemin de la patrie, à travers des provinces ravagées par la guerre. Ils n'avaient pas reçu de paye : la

faim les détruisit; l'on en vit un petit nombre revenir à leurs foyers, pâles, défaits, l'image de la mort.

C'est ainsi que chaque année une jeunesse turbulente allait prodiguer son sang au service du roi. Chaque année aussi, de grandes sommes étaient répandues dans les cantons pour entretenir leur dévouement au monarque. Ces sommes étaient réparties suivant les intérêts de la France : elles allaient où se trouvait le pouvoir. Dans les cantons démocratiques, le peuple se les partageait; dans ceux où régnait une aristocratie, elles se distribuaient entre les membres des conseils. A Fribourg, l'avoyer recevait 100, les sénateurs chacun 50, les conseillers 20 ou 30 livres; le reste était versé dans la caisse de l'Etat et formait environ le tiers de ses revenus. Naguère Fribourg entretenait un grand commerce. Sept cents compagnons y étaient inscrits dans la tribu des tanneurs. Deux à trois cent mille pièces de drap s'y fabriquaient annuellement. Elle avait ses halles à Genève, à Zurzach. Les Médicis de Florence lui versaient des fonds. Mais l'industrie nouvelle avait étouffé celles-là. L'aisance acquise, la culture du sol, la paix du foyer, la concorde, tout avait été échangé pour le rôle de hardis aventuriers, pour des jeux sanglants et pour l'espoir d'une fortune le plus souvent trompeuse. Quelques hommes parvenaient seuls à la considération et à la richesse : c'étaient des magistrats en crédit, secrètement pensionnés, et des officiers influens, instrumens obligés, sur qui pleuvaient les chaînes, les dons, les témoignages de la bienveillance du roi. Puissans dans les cantons, ils le devenaient plus encore. Autour d'eux se formait une belliqueuse clientèle. La main que venait de serrer celle du roi pressait l'une après l'autre celles des plus humbles bergers des Alpes. Les mœurs des cours s'asseyaient auprès de l'antique simplicité républicaine; les habitudes des camps avec la vie pastorale. Dans l'Unter-

wald, les contrats continuaient de se faire sans écriture et sans serment; cependant, l'on n'y connaissait pas d'exemple de faux. La corbeille aux noix et aux fruits secs y était toujours déposée sur la table, offerte à tout venant. Le jour du *carnaval des pauvres*, les riches apportaient encore sur la place du village, du lait, de la farine, du bois; des hommes masqués en faisaient du beurre, une crême épaisse, des gâteaux; puis, les riches servaient à table les indigens; la danse achevait de tout réunir. Mais à ces fêtes anciennes, la jeune génération en avait ajouté qu'elle assaisonnait de son sel. La société du *Grand Invincible Conseil* se réunissait tous les ans, en grand costume, le jeudi de folle vie, pour délibérer gravement sur les choses les plus communes; l'abbé d'Engelberg y était représenté comme évêque *in partibus;* une coupe d'argent, sur laquelle on lisait les noms des capitaines revenus des guerres de Bourgogne, circulait dans les mains de leurs fils. A Zoug, l'on ne manquait point de publier chaque année, le jour de saint-Oswald, le nom de tous les héros tombés sur les champs de bataille. Uri avait conservé le même usage depuis les jours de Morgarten. A Schwytz, la légende prenait l'homme au berceau et le rajeunissait sous ses cheveux blancs. Tout le pays se partageait en confréries, ayant leurs fonds, leurs jours de fête, leurs pèlerinages. Le dimanche, elles se visitaient; groupés autour des églises, on s'allégeait le cœur en échangeant maint propos sur les temps passés et sur le présent. Mais, que le son du tambour vînt à se faire entendre, et plus d'un dévot pèlerin courait échanger le bourdon pour la grande épée. Schwytz n'aimait pas à entendre les Zuricois lui reprocher d'être zélé dans sa foi, relâché dans ses mœurs. Aussi multipliait-il depuis la réformation les règlemens contre l'orgueil, les blasphèmes, l'ivrognerie et la débauche. Une ordonnance ne permettait de mettre au jeu

que des châtaignes et de la crême. La danse avait été restreinte. Einsiedlen, naguère l'ornement du pays, commençait à se relever des coups que lui avait portés la Réforme. A l'imitation des villes évangéliques, l'abbé Louis II avait choisi hors des rangs de la noblesse de jeunes hommes à talens et les formait par de bonnes études à servir l'Eglise : l'un d'eux sera l'abbé Joachim. Des vertus qui rappellent la vieille Rome s'alliaient avec la corruption des derniers âges. Longtemps le landamman Am-Berg avait représenté son canton avec quelque honneur dans les Diètes des Confédérés, lorsque son fils unique amena la honte et le malheur sous son toit. Le jeune homme s'était fait l'esclave des plaisirs; il alla jusqu'à l'inceste. La loi le punissait de mort, et c'était à son père à prononcer la sentence. Am-Berg accomplit son devoir de juge. Il visita encore le jour de son supplice son fils dans sa prison; mais, en en sortant, les yeux inondés de larmes, il déposa toutes ses charges et se retira dans son château solitaire d'Iberg, où il traîna cinq ans encore la vie d'un pénitent. Il ne négligea point, avant que de mourir, de fonder un service perpétuel pour la paix de son âme et pour celle de son malheureux fils

Toute cette vie de religion était cependant couverte par la voix plus bruyante des officiers, qui des vallées les plus paisibles avaient fait des marchés d'enrôlement. Chaque année, lorsqu'ils avaient fait sonner l'or du Roi, un fantôme de gloire militaire parcourait les Alpes; les tavernes s'emplissaient et les échos ne redisaient plus que les cris impatiens et les chansons des soldats. Dans les villages voisins des cantons évangéliques, c'étaient des psaumes qui se chantaient. On entendait la voix du héraut proclamer la défense aux aubergistes de donner du vin sur gage; aux paysans, de s'encourager mutuellement à boire et de demeurer dans l'hôtellerie après neuf heures du soir. Le contraste était grand;

28

il se remarquait jusque dans les traits et dans le costume. Le voyageur qui passe aujourd'hui du canton de Vaud dans celui de Fribourg, ou de l'Emmenthal dans l'Entlibouch, est frappé du contraste des physionomies et des vêtemens : ici l'ordre et la riche simplicité, là l'insouciance avec les folles et vives couleurs : la réforme venait de mettre cette différence entre des populations qui naguère n'en étaient qu'une. De jour en jour la Suisse réformée se distinguait d'avec celle aux vieilles croyances. Aussi, lorsqu'au printemps, les mercenaires, se rendant en France, traversaient les terres de Berne par bandes indisciplinées, les patenôtres au cou, aux mains et jusques à leurs chausses, des branches de pin sur la tête, qu'ils portaient des regards irrités sur les églises nues, sur les cimetières dépouillés de croix, qu'ils demandaient si des chiens y étaient ensevelis, il était peu d'années où quelque tumulte ne s'élevât. Berne exigea que les bandes ne traversassent plus son territoire que peu nombreuses et sans arborer aucun signe de discorde. Zurich interdit tout passage sur le sien. Les ordonnances de ces deux villes ne savaient faire que de leurs gens en grand nombre ne se glissassent dans les rangs. Il en partait de tous les cantons. L'on remarquait que lorsque l'année avait été moins fertile, le marché abondait et que les enrôlemens baissaient de prix. Ils étaient surtout faciles dans ces pays, les alliés ou les sujets des cantons, qui après avoir espéré de la réforme leur affranchissement avaient vu leur attente s'évanouir.

L. VULLIEMIN.

SCIENCES NATURELLES.

—

FAUNE HELVÉTIQUE. (2me extrait.)

2me *Classe.*

DES ANIMAUX MAMMIFÈRES.

OISEAUX [1].

Les mammifères qui ne peuvent voler sont bien plus exposés au danger d'être extirpés d'un pays, que ne le sont les oiseaux qui, si leur nombre vient à diminuer dans quelque lieu, peuvent y revenir d'une autre contrée. Aussi plusieurs mammifères, jadis assez nombreux, n'existent plus ou presque plus en Suisse et même dans une grande partie de l'Europe ; tels sont le castor, l'ure, le loup, le lynx, l'ours et le cerf. On retrouve, au contraire, toujours les mêmes espèces d'oiseaux depuis plusieurs siècles. Toutes les années arrivent du nord en automne des bécasses, des glaréoles, des grives et des canards, dont quelques-uns ne font que passer chez nous, tandis que d'autres séjournent pendant

[1] Nous reproduisons ici quelques fragmens des intéressantes considérations générales, présentées par M. Schinz, sur la classe des oiseaux.

l'hiver sur nos lacs et sur nos rivières. Quoique on en prenne des milliers, chaque automne en ramène des troupes entières. Au printemps commence leur départ, mais alors reparaissent les charmans bec-fins dont nos contrées sont la véritable patrie et qui, après avoir passé l'hiver sous un ciel plus doux, reviennent poussés par le désir de revoir leur pays natal. Ces jolis animaux, si utiles, ne sont plus aussi nombreux qu'autrefois : trop de filets et de piéges les attendent dans la belle Italie où leur mort va satisfaire le plus choquant des plaisirs.

Ils sont en vérité bien insensibles les hommes qui étranglent et avalent par douzaines des milliers de rossignols, de fauvettes et d'autres chanteurs : l'hirondelle même, que le loyal allemand soigne et protége comme un habitant de sa maison, l'hirondelle n'est pas épargnée. Prendre et tuer ces utiles petits animaux, telle est la tâche que s'efforce de remplir chaque italien. Le négociant lui-même néglige son comptoir pour se livrer à l'oisellerie dès le mois d'août jusqu'à la fin d'octobre. Cette coutume barbare des italiens a, en effet, beaucoup diminué dans une partie de la Suisse les oiseaux qui se nourrissent d'insectes, tellement que l'on entend à peine par-ci par-là l'agréable ramage du petit nombre échappé aux filets. On prend annuellement dans la seule *Riviera d'Orta*, au lac majeur, environ 60 mille bec-fins. Dans les environs de Vérone, de Bergame et de Brescia, il s'en prend des millions. En Lombardie seulement, on délivre plus de huit mille permis de chasse, dont plus de la moitié sont pour la capture des oiseaux au filet. Ce jeu cruel commence déjà sur le St.-Gothard où l'on mange au mois d'août des centaines de bec-fins et de traquets de passage, tandis que l'on épargne cependant les oiseaux qui nichent.

Le canton du Tessin est particulièrement pauvre en oi-

seaux chanteurs : les moineaux même, qui se trouvent ailleurs en si grande abondance, y sont une rareté. Mais aussi voit-on de tous côtés des oisifs jeunes et vieux parcourir le pays le fusil sur l'épaule : le prêtre lui-même n'a pas plutôt déposé sa chasuble qu'il s'équipe de la gibecière et du fusil et court tuer ou prendre de petits oiseaux.

Personne ne tue une hirondelle, un bec-fin ou une mésange dans la Suisse allemande [1] : les enfans seulement tirent quelques moineaux ou d'autres petits oiseaux. On ne prend des alouettes que dans peu d'endroits, mais on prend beaucoup de grives et de pinçons de montagne qui arrivent en grand nombre à la fin de septembre et passent l'hiver chez nous. Partout il est défendu d'enlever les nids : on permet aux oiseaux de couver sans être dérangés.

La chasse aux canards n'est de quelque importance que sur le lac de Constance : on en tue fort peu sur les autres lacs, parce qu'ils ont peu de roseaux et que le chasseur ne peut tirer sans être aperçu. Le nombre des canards est fort grand en hiver : leurs vols couvrent quelquefois presque entièrement les eaux. Cependant ces oiseaux paraissent avoir aussi diminué chez nous, vraisemblablement par des causes analogues à celles qui ont amené la diminution des bec-fins et des autres petits oiseaux. En effet, les chasseurs aux canards sont actuellement si nombreux en Hollande, sur les côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord, qu'ils arrêtent au passage bien des individus qui seraient arrivés ici.

On croit aussi avoir remarqué une diminution dans le

[1] On ne peut pas en dire autant de la Suisse française. Les bords du lac Léman entr'autres, se couvrent en automne de filets où des multitudes de bec-fins vont trouver la mort : et les petits oiseaux chanteurs tombent trop souvent sous les coups de nos jeunes chasseurs qui font sur eux un apprentissage de leur adresse, commode sans doute, mais bien cruel. N. du T.

nombre des bécasses ordinaires : la chose est possible ; cependant il y a des années où ces oiseaux arrivent en plus grand nombre que dans d'autres, et ceux qui savent comment se fait leur passage ne s'étonneront point de cela : c'est une chose purement accidentelle.

Il en est tout autrement des oiseaux de marais. Dans un pays où la population s'accroît et avec elle la culture des terres, on doit profiter de chaque portion de terrain : aussi les marais disparaissent-ils toujours davantage par les efforts que l'on fait pour les dessécher. Les bords des rivières et des lacs deviennent toujours moins tranquilles et n'offrent aux oiseaux qui passent ou qui demeurent ni nourriture ni protection. Ceux-ci s'en vont, en conséquence, dans d'autres contrées, et sont ainsi devenus déjà beaucoup plus rares. Si une fois le projet, sérieusement formé maintenant, de dessécher le *grand marais*, est exécuté, on ne verra plus chez nous ces espèces rares étrangères qui visitent quelquefois cette contrée, et il ne restera aux oiseaux étrangers du midi que la vallée du Rhône en Valais ; car les bords du lac de Constance, bien que riches en oiseaux aquatiques, ne sont pas à beaucoup près autant visités par les espèces du sud de l'Europe, que le sont les contrées occidentales de la Suisse.

La Suisse placée, par sa position géographique entre le sud et le nord, accueille des oiseaux de passage venant de ces deux régions opposées et qui, se perdant rarement plus au nord ou plus au midi, se trouvent par conséquent plus fréquemment réunis dans ce pays qu'ailleurs.

Nous possédons très-peu d'observations concernant le passage des oiseaux sur les Alpes. Il serait à désirer que plusieurs observateurs comme M. Nager à Andermatt dans

la vallée d'Urseren, assistassent à ce passage. Nous savons entr'autres de lui que le bec-fin Orphée doit se trouver en Suisse parce qu'il passe tous les ans le St.-Gothard, ainsi que la piegrièche à poitrine rose ; que l'hirondelle de cheminée franchit aussi chaque année ce passage ; que l'hirondelle de fenêtre y couve, mais que l'hirondelle de rivage, celle de rocher et le martinet prennent un autre chemin, ou ne sont pas aperçus parce qu'ils passent isolément ou de nuit ; enfin que le merle de roche niche encore à cette hauteur.

La Suisse ne renferme aucun oiseau qui ne se trouve aussi dans d'autres contrées de l'Europe : cependant les hautes Alpes sont habitées par des espèces qui ne se rencontrent que rarement ou pas du tout hors de la chaîne centrale de ces montagnes. On se tromperait fort néanmoins si l'on croyait les hautes Alpes très-peuplées d'oiseaux : pour l'ordinaire, il y règne un morne silence, et les petits insectivores y sont seuls un peu nombreux.

L'arrivée et le départ des oiseaux ont lieu chez nous exactement aux mêmes époques qu'en Allemagne.

Dans les hivers rigoureux viennent du nord le faucon-pattu, le piguargue, le buzard saint-martin et même quelquefois le hibou des neiges. — Au mois de mars arrivent les bécasses ordinaires, les ramiers, les bergeronnettes, les alouettes lulu, la cresserelle, le milan, le hibou brachyote, la cigogne et la plupart des échassiers. Les premiers jours du mois d'avril nous amènent plusieurs bec-fins, les traquets, rarement déjà l'hirondelle de cheminée. Vers le dix du même mois paraît le coucou et avec lui la grive et le merle à plastron : la huppe et les pipits les suivent un peu plus tard. A cette époque arrivent d'ordinaire les hiron-

delles et vers la fin du mois, souvent même déjà au milieu, tous les autres bec-fins. Les oiseaux qui ont passé l'hiver chez nous, les canards, les plongeons, les litornes, sont partis et le passage des bécasses et des bécasseaux a presque cessé. La fin d'avril voit arriver aussi le rossignol, l'engoulevent, les gobemouches, le torcol; et dans les tout derniers jours seulement le martinet à ventre blanc et le martinet de muraille remplissent l'air de leurs cris et annoncent gaîment leur arrivée. Aux premiers jours du mois de mai passent les hérons aigrette et garzette, le crabier, le bihoreau à manteau noir, le héron pourpré; les cailles et le roi de caille arrivent aussi avec le loriot et le rollier.

La cigogne et le martinet de muraille sont les premiers oiseaux qui partent en automne : ils sont suivis au mois de septembre et jusqu'au milieu d'octobre par les autres hirondelles et par tous les bec-fins qui ne vivent que d'insectes : les bergeronnettes, les traquets, les pie-grièches, les loriots, les coucous, les engoulevens, les cailles et les grives prennent aussi leur vol. L'émigration commence donc déjà au mois d'août et finit avec celui d'octobre, époque à laquelle les étourneaux et les alouettes ont aussi quitté le pays. Mais avec la fin du mois de septembre arrivent déjà du nord le mauvis (*la vendangette*), les pinçons des ardennes, les tarins, les sizerins et la linotte de montagne. On aperçoit alors quelques vols isolés d'oies communes et cendrées, de canards et de plongeons; puis a lieu le passage de tous les échassiers. Les grues ne passent que rarement : elles ne se voient d'ailleurs qu'isolées et principalement au printemps.

Beaucoup d'oiseaux paraissent seuls ou par petites troupes, accidentellement et à des époques indéterminées : ce

sont des individus égarés, dispersés, qu'un accident quelconque a détournés de leur chemin. Tels sont le flammant, l'huitrier, l'avocette, le court-vite [1], les outardes, le pélican, le petrel, la spatule et les plongeons du nord, qui passent isolément en été.

Les échassiers qui changent deux fois de plumage par année, ne se montrent pour la plupart chez nous que dans leur plumage d'hiver ou dans un plumage de transition : ils ont déjà pris leur vêtement d'automne quand ils arrivent ici et ne revêtent leur parure nuptiale qu'à leur retour dans leur patrie. Mais au contraire, les oiseaux qui nous quittent en hiver n'ont en général pas encore mué lorsqu'ils partent et nous reviennent comme l'hirondelle avec leur parure nuptiale : quelques-uns ne partent qu'après la mue. Les individus qui viennent dans notre pays par hasard sont presque toujours des femelles ou de jeunes mâles : très-rarement on aperçoit de vieux mâles de quelques espèces.

Nous avons indiqué dans notre catalogue tous les oiseaux aperçus une fois en Suisse ; car une espèce qui a été observée une fois peut l'être de nouveau. Il n'est d'ailleurs pas possible d'assigner à la patrie des oiseaux des limites aussi étroites qu'à celle des mammifères : il n'y a dans les airs aucune barrière que l'oiseau ne puisse franchir : tous les pays lui sont accessibles; ses aîles le portent sur toutes les terres et sur toutes les mers, sur les montagnes et sur les plaines.

Le catalogue des oiseaux de la Suisse comprend 311 espèces. On pourrait difficilement augmenter ce nombre, car il renferme la plupart des oiseaux de l'Europe. Mais lorsque le desséchement du grand marais sera commencé, maint oiseau deviendra rare qui l'est peu actuellement.

[1] Voyez relativement au court-vite Isabelle, la notice insérée par M. le professeur D. A. Chavannes dans le Journal de la Société vaudoise d'utilité publique, tome II. page 33. N. du T.

Ier *Ordre.*

OISEAUX DE PROIE.

1re *Famille.* — Vautours.

Genre 1. Vautour. *Vultur.* Illig.
Espèce 1. Le vautour griffon. *Vultur fulvus* L. (Rare : on n'en a encore trouvé que 4 exemplaires de ce côté-ci des Alpes : on ignore s'il est plus commun dans le Tessin.)
» 2. Catharte. *Cathartes.* Illig.
Espèce 1. L'alimoche. *Cathartes Percnopterus* T. (Observé seulement près de Genève, sur le Salève.)
» 3. Gypaete. *Gypaëtus* Storr.
Espèce 1. Gyp. barbu. *G. barbatus* Cuv. (Hautes Alpes du Tessin, des Grisons et du Valais.)

2e *Famille.* — Faucons.

» 1. Aigle. *Aquila* Briss.
Espèce 1. Aigle doré. *A. fulva* Meyer.
2. Pygargue. *A. albicilla* L.
3. Aigle criard. *A. nævia* Meyer. (Très-rare.)
4. Aigle Jean-le-Blanc. *A. brachydactyla* M. (Très-rare aussi ; trois exemplaires seulement ont été tués en Suisse.)
5. Aigle Balbuzard. *A. Haliaëtus* Meyer.
» 2. Milan. *Milvus* Bechst.
Espèce 1. M. royal. *M. regalis* B.
2. M. noir. *M. fusco-ater* B.
» 3. Buse. *Buteo* Bechst.
Espèce 1. B. commune. *B. vulgaris* B.
2. B. pattue. *B. lagopus* B. (Elle ne vient en Suisse qu'en hiver.)
3. B. Bondrée. *B. apivorus* B.
» 4. Busard. *Circus.* Bechst.
Espèce 1. B. harpaie. *C. rufus* Briss.
2. B. St.-Martin. *C. cyaneus.*
3. B. montagu. *C. cineraceus.* (Rare : on le trouve dans les champs en hiver et au printemps.)

Genre 5. FAUCON. *Falco* Bechst.

Espèce 1. F. Gerfaut. *F. islandicus* Lath. (Très-rare : on l'a pris une fois en 1644 près de Morat.)

2. F. vrai lanier. *F. lanarius* L.
3. F. pélerin. *F. peregrinus* L.
4. F. Hobereau. *F. subbuteo* L.
5. F. Emérillon. *F. caesius* Meyer.
6. F. Cresserelle. *F. Tinnunculus* L.
7. F. Cresserellette. *F. tinnunculoides* Natt. (Très-rare : tué une fois près de Morges dans le canton de Vaud. On le confond souvent avec le Cresserelle.)
8. F. à pieds rouges. *F. rufipes* B. (Très-rare : il vient à la fin d'avril ou au commencement de mai.)

» 6. AUTOUR. *Astur* Bechst.

Espèce 1. A. commun. *A. palumbarius* B.

2. A. Epervier. *A. Nisus* B.

3e *Famille*. — OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

» 1. HIBOU. *Strix* L.

Espèce 1. H. grand-duc. *S. Bubo* L.

2. H. moyen duc. *S. Otus* L.
3. H. brachyote. *S. brachyotus* Natt.
4. H. scops. *S. scops* L. (Très-rare dans la Suisse occidentale et septentrionale. On le trouve plus souvent dans les forêts subalpines des Grisons, du Valais et du Tessin.)

» 2. CHOUETTE. *Ulula* Cuv.

Espèce 1. C. Hulotte. *Strix aluco* Lin.

2. C. Harfang. *S. nyctea* L. (Elle vient accidentellement en Suisse de l'Allemagne, mais très-rarement.)
3. C. Effraie. *S. flammea* L.
4. C. Chevêche. *S. passerina* Auct. (On la trouve dans le canton du Tessin, où elle est employée pour la chasse aux petits oiseaux.)
5. C. Tengmalm. *S. dasypus* Bechst.
6. C. Chevêchette. *S. pygmæa* Bechst. (Cette jolie petite espèce a été découverte récemment en Suisse. On la trouve dans les forêts des Alpes;

il en existe seulement 4 exemplaires, pris dans les Grisons et dans le canton d'Uri.)

IIe Ordre.

PASSEREAUX.

2[e] *Famille.* — Omnivores.

Genre 1. Corbeau. *Corvus* L.

Espèce 1. C. commun. *C. Corax* L.

2. C. Corneille noire. *C. Corone* L.
3. C. Corneille mantelée. *C. Cornix* L. (Elle ne vient en Suisse que dans les hivers rigoureux.)
4. C. Freux. *C. frugilegus* L.
5. C. Choucas. *C. monedula* L.
6. C. Coracias. *C. graculus* Gmel. (Rare : il habite les sommités les plus élevées des Alpes.)
7. C. Choquard. *C. pyrrhocorax* Gmel.
8. C. Pie. *C. pica* L.
9. C. Geai. *C. glandarius* L.

» 2. Casse-noix. *Nucifraga* Briss.

Espèce 1. C. ordinaire. *N. caryocatactes* B.

» 3. Rollier. *Coracias* L.

Espèce 1. Rollier. *Coracias garrula* L. (Très-rare : il paraît seulement au printemps et en automne.)

» 4. Loriot. *Oriolus* Temm.

Espèce 1. Loriot. *O. galbula* L. (Il est plus commun qu'on ne le croit : il se trouve dans les bois qui sont près des eaux. Comme il arrive tard, lorsque la chasse est déjà fermée et qu'il part de très-bonne heure en automne, les chasseurs ne le connaissent guère.)

2[e] *Famille.* — Insectivores.

» 1. Pie-grièche. *Lanius* L.

Espèce 1. P. grise. *L. excubitor* L.

2. P. à poitrine rose. *L. minor* L. (Rare : elle se trouve quelquefois près du lac de Constance ; on la prend aussi sur le St.-Gothard.)
3. P. rousse. *L. rufus* Briss.
4. P. écorcheur. *L. collurio* Briss.

Genre 2. MERLE. *Turdus.* L.

Espèce 1. M. Draine, *T. viscicorus* L.

2. M. Litorne, *T. pilaris* L.

3. M. Grive, *T. musicus* L.

4. M. mauvis, *T. iliacus* L. *(la vendangette.)*

5. M. noir, *T. merula* L.

6. M. à plastron, *T. torquatus* L.

7. M. de roche, *T. saxatilis* Lath.

8. M. bleu, *T. cyanus.* (M. Necker l'a observé sur le Salève; on le voit aussi près de Lugano, de Bellinzona et de Locarno.)

» 3. MARTIN. *Pastor Temm.*

Espèce 1. M. roselin, *P. roseus* T. (rare)

» 4. ETOURNEAU. *Sturnus* L.

Espèce 1. E. commun, *S. vulgaris* L.

» 5. JASEUR. *Bombycilla Temm.*

Espèce 1. Grand Jaseur, *B. garrula* T. (Cet oiseau n'arrive pas en Suisse toutes les années, ni tous les sept ans, mais à des époques tout à fait indéterminées : on a considéré longtemps son apparition comme l'annonce de grands malheurs ou de grandes révolutions.)

» 6. CINCLE. *Cinclus* Bechst.

Espèce 1. C. plongeur, *C. aquaticus* B. (On le connaît plutôt sous le nom de *merle d'eau.*)

» 7. GOBE-MOUCHE. *muscicapa* L.

Espèce 1. G. gris, *M. grisola* L.

2. G. ordinaire, *M. atricapilla* Jacq.

3. G. à collier, *M. collaris* B. (On le voit seulement dans le moment du passage)

4. G. Bec-figue, *M. muscipeta* B. (Cette espèce n'est pas très distincte du G. ordinaire dont elle pourrait bien n'être qu'une variété.)

5. G. rougeâtre, *M. parva* B. (Il a été pris une seule fois dans le canton de Genève pendant le passage, il paraît du reste très rare dans toute l'Europe.)

» 8. BERGERONETTE, *motacilla* Lath. (Hoche queue.)

Espèce 1. B. grise, *M. alba* L. (Lavandière.)

2. B. jaune, *M. boarula* Gmel.

3. B. printannière, *M. flava* L.

Espèce 4. B. à tête noire, *M. melanocephala* Lichtst. (Très rare : tuée seulement dans le canton de Neuchâtel : elle est commune en Dalmatie et dans les contrées méridionales, peut-être n'est-elle qu'une variété dûe au climat.)

Genre 9. Bec-fin, *Sylvia* Lath.

I. Sylvains, (Fauvettes.)

Espèce 1. B. Rossignol. *S. Luscinia* Lath.

2. B. Philomèle, *S. Philomela* B. (Rare et seulement dans les contrées chaudes de la Suisse.)
3. B à tête noire, *S. atricapilla* Lath.
4. B. Fauvette, *S. hortensis* B.
5. B. Orphée, *S. orphea* Temm. (Il niche toutes les années dans le canton de Genève)
6. B. grisette, *S. cinerea* Lath.
7. B. babillard, *S. curruca* Lath.

II. Riverains.

8. B. locustelle, *S. locustella* Lath.
9. B. aquatique, *S. salicaria* Bechst.
10. B. phragmite, *S. phragmitès* B.
11. B. des roseaux, *S arundinacea.* Lath.
12. B. des marais, *S. palustris* Meyer. (Il n'a été trouvé encore qu'au bord du lac des 4 cantons.
13. B. Rousserolle, *S. turdoides* Meyer. (Commun au bord des lacs méridionaux de la Suisse.)

III. Vermivores.

14. B. Rouge-gorge, *S. rubecula* Lath.
15. B. Gorge bleue, *S. cyanecula* Meyer.
16. B. Rouge queue, *S. Tithys* Scop.
17. B. des murailles, *S. phœnicurus* Lath.

IV. Muscivores.

18. B. à poitrine jaune, *S. hippolais* Lath.
19. B. siffleur, *S. Sibilatrix* B.
20. B. Pouillot, *S. Trochilus* Lath.
21. B. vélocé, *S. rufa* Lath. (C'est le plus petit de nos oiseaux chanteurs)
22. B. Natterer *S. Nattereri* Temen. (Rare.)

23. B. sylvestre, *S. Sylvestris* Meissner. (Espèce nouvelle décrite en 1824 par M. Meissner.)

» 10 Roitelet, *Regulus Cuv.*

Espèce 1. R. ordinaire, *R. crococephalus* Brehm.

2. R. triple bandeau, *R. ignicapillus* Brehm.

» 11 Troglodyte, *Troglodytes* Cuv.

Espèce 1. T. ordinaire *T. europæus* Cuv.

» 12. Traquet, *Saxicola Bechst.*

Espèce 1. T. moteux, *S. Oenauthe* B. (Ou cul-blanc.)

2. T. Tarier *S. Rubetra* B.

3. T. Patre, *S. rupicola* B.

3e *Famille.* — Granivores

1er Groupe. — *Mésanges.*

Genre 1. Mésange. *Parus.* L.

Espèce 1. M. Charbonnière. *P. major.* L.

2. M. petite charbonnière. *P. ater.* L.

3. M. bleue, *P. cœruleus.* L.

4. M. azurée. *P. cyanus* Pall. (Elle n'a été vue qu'une seule fois en Valais par M. Schindler.)

5. M. nonnette cendrée. *P. palustris* L.

6. M. huppée. *P. cristatus* L.

7. M. à longue queue. *P. caudatus* L.

8. M. moustache. *P. biarmicus* L. (Elle vient en Suisse rarement; on l'a vue au bord du lac de Constance, de Zurich et de Neuchâtel; elle habite les roseaux).

2e Groupe. — *Alouettes.*

» 2. Accenteur. *Accentor* Bechst.

Espèce 1. A. des Alpes. *alpinus* B.

2. A. Mouchet. *A. modularis* Cur.

» 3. Pipit. *Anthus* Bechst.

Espèce 1. P. des buissons. *A. arboreus* B.

2. P. Farlouse. *A. pratensis* B.

3. P. Spioncelle. *A. aquaticus.* B.

4. P. Rousseline. *A. campestris* Meyer, (Très-rare, il habite les bruyères et le terrain en jachère, deux localités rares en Suisse).

5. P. des marais. *A. palustris* Meissner.

» 4. Alouette. *Alauda* L.

Espèce 1. A. des champs. *A. arvensis* L.

2. A Lulu. *A. arborea* L.

3. A. Cochevis. *A cristata* L. (Très-rare : vue près de Bâle, Coire, et dans le canton de Vaud).

4. A. doigts courts. *A brachydactyla Temm.* (près de Genève).

5. A. hausse-col noir. *A. alpestris* L.

6. A Calandre. *A Calandra* L. (Ces deux dernières espèces peuvent à peine être comptées parmi les oiseaux Suisses. La 1re a été vue, dit-on, une seule fois près de Winterthur : La 2e dans le canton de Vaud).

3e groupe. — *Gros-becs.*

» 5. Bec-Croisé *Loxia* Briss.

Espèce 1. B. des sapins. *L. pytiopsittacus* Bechst.

2. B. des pins. *L. curvirostra* L.

» 6. Gros-Bec. *Fringilla* Illig.

Espèce 1. G. proprement dit. *F. Coccothraustes.* Temm.

2. G. Verdier. *F. Chloris* T.

3. G. Serin. *F. Serinus* L.

4. Bouvreuil. *F. Pyrrhula* L.

5. G. Moineau. *F. domestica* L.

6. G. Friquet. *F. montana* L.

7. G. Soulcie. *F. petronia* L. (Très-rare; on l'a vu près de Neuchâtel et dans le Jura).

8. G. Pinçon. *F. Cœlebs* L.

9. G. Pinçon d'Ardennes. *F. montifringilla* L.

10. G. Niverolle. *F. nivalis.* L.

11. G. Linotte. *F. cannabina* L.

12. G. Linotte de montagne. *F. montium* Gmel. (Très-rare).

13. G. Chardonneret. *F. carduelis* L.

14. G. Tarin. *F. Spinus* L.

15. G. Venturon. *F. citrinella* L.

16. G. Sizerin. *F. linaria* L.

» 7. Bruant. *Emberiza* L.

Espèce 1. B. jaune. *E. citrinella* L.

2. B. Proyer. *E. miliaria* L. (Très-rare).
3. B. de roseaux. *E. schœniclus* L.
4. B. Ortolan. *E. hortulana* L. (Très-rare : on le voit dans les cantons de Neuchâtel et de Genève et en Vallais).
5. B. Zizi. *E. Cirlus* L.
6. B. fou. E. *Cia* L. (Rare).

» 8. Eperonnier. *Plectrophanes* Meyer.

Espèce 1. E. de neige. *P. nivalis* M. (il vient dans les hivers très-froids : on l'apelle ordinairement *bruant de neige.)*
2. E. Bruant-éperonnier. *P. calcaratus* (On l'a pris près de Genève avec les alouettes).

3e *Famille.* — Hirondelles.

» 1. Hirondelle *Hirundo* L.

Espèce 1. H. de cheminée. *H. rustica* L,
2. H. de fenêtre. *H. urbica* L.
3. H. de rivage. *H. riparia* L.
4. H. de rocher. *H. rupestris.* (Découverte en Suisse il n'y a pas très-longtemps ; près d'Altorf ; sur la Gemmi, etc).

» 2. Martinet. *Micropus* Meyer.

Espèce 1. M. de muraille. *M. murarius* M.
2 M. à ventre blanc. *M. alpinus* M.

» 3. Engoulevent. *Caprimulgus* L.

Espèce 1. E. commun. *C. punctatus* Meyer. (Il vient en avril et s'en retourne au commencement d'octobre).

La suite du catalogue des oiseaux au numéro prochain.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

COURS DE RELIGION CHRÉTIENNE, par L. FABRE, chapelain de l'hospice cantonal, catéchiste des étudians à l'académie de Lausanne. Librairie de M. Ducloux. 1 vol. in-8°, 478 pag. 25 batz.

Les choses se pressent dans ce volume. Le style se serre comme la matière. Vous avez peut-être ouvert le livre, cherchant une lecture telle que peut l'offrir un discours développé? mais bientôt vous avez reconnu que l'auteur n'a pas eu pour but de satisfaire à une lecture rapide. Homme de pensées, il appelle à réfléchir avec lui. Homme de science, il déploye devant vous des connaissances riches, variées; les idées abondent; derrière ce qu'il dit, il y a beaucoup qu'il ne fait que laisser entrevoir. L'ordre est facile, l'expression claire, souvent saillante. C'est un livre semblable à ceux que les professeurs des universités allemandes tracent pour servir de Table à leurs leçons et de guide à leurs élèves. Nous n'avions pas d'ouvrages faits dans ce point de vue; nous en avions besoin. En satisfaisant à ce besoin, M. Fabre n'a pas seulement rendu aux étudians qu'il enseigne un notable service; son Manuel plein de choses sera souvent ouvert par le pasteur qui lui empruntera des connaissances nouvelles, un fil directeur et des textes de méditations. Il le sera par l'instituteur; il le sera par les hommes qui ayant reçu une instruction chrétienne, sentent le besoin d'ajouter à ce qu'ils ont reçu, il en est peu d'assez instruits pour qu'ils ne trouvent pas à le faire dans cet écrit.

L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS JUDICIAIRES ET LÉGISLATIVES DE LA PRINCIPAUTÉ DE NEUCHATEL, par M. MATILE [1]. Nous donnerons quelque jour un article aux publications de M. Matile sur l'institution et l'histoire de la principauté.

LE GÉNÉRAL DE LA HARPE. Discours en vers prononcé dans la cathédrale de Lausanne par un des élèves, aux promotions du Collége Académique, le 12 juin 1838, par J. J. PORCHAT. — Lausanne, Librairie de Marc Ducloux, 1838.

ADIEUX DE L'ANCIENNE ACADÉMIE DE LAUSANNE A SES CONCITOYENS. Discours prononcé par le recteur J. J. Porchat dans la cathédrale, le 12 juin 1838, à l'occasion de la fête des promotions. — Lausanne, Librairie de Marc Ducloux.

1 Cette histoire annoncée dans notre numéro de Janvier, vient de paraitre.

L'HONNEUR DE FAMILLE.

III.

Voici la lune qui se lève, disait Marie en ouvrant la fenêtre. Il doit être onze heures. Mais, quand nous devrions rester toute la nuit enfermés ensemble, nous aurions assez de quoi remplir le temps.

— Oh oui! demain n'arrivera que trop tôt; répondit Joseph.

— Ce vent du lac, vif et humide, fait du bien à mon front brûlant. Viens lui donner à baigner ta poitrine enfiévrée. Ne veux-tu pas? Viens donc!

— J'ai écarté les rideaux du lit, je sens d'ici la fraîcheur qui t'arrive.

— Il faudrait se plonger tout entier dans cet air pur, je t'assure. D'ailleurs tu ne vois pas comme moi le repos de la création, si beau à sentir dans ce pays.

— Je l'ai vu tant de fois!

— Non, jamais si frappant que ce soir, à cause de l'opposition qui se montre entre sa sérénité parfaite et les angoisses de nos pauvres cœurs. Je n'avais pas pensé à cela encore ; mais je suis sûre, Joseph, que Dieu a mis dans le monde visible bien des choses qui seraient pleines de douceur et de consolation, si seulement on voulait y prendre garde. Il y a sur l'eau, dans le ciel, et même dans la terre éloignée, une tranquillité pleine de puissance; comme si des Anges étaient partout cachés pour attirer l'âme au dehors et la bercer dans cette grande paix. N'as-tu jamais rien senti de pareil?

— Souvent, ma chère ; il suffit pour cela qu'on se soit avisé de regarder les champs sans travailler, ou qu'on l'ait appris dans un livre. Mais, pour le moment, cette contemplation me ferait mal.

— Alors, reste ; et je te dirai seulement mes pensées. Il me semble presque qu'il ferait bon mourir. Il fait un temps exprès pour emporter l'âme. On dit que les hirondelles s'en viennent sur un vent d'avril qui soulage leurs ailes ; eh bien ! il doit être plus facile de partir aussi pour le ciel quand il est si plein d'un souffle d'amour. Ne trouves-tu pas?

— Tu rêves, ma sœur, et moi je vis.

— C'est singulier, reprit-elle : on entend comme un bruit de pas dans la cour derrière.

— Comment? s'écria Joseph en se dressant.

— Ce n'est rien, répondit Marie, après avoir prêté l'oreille. Les vagues écument contre les pierres de la petite jetée, au bout de laquelle je vois notre bateau se balancer. Il paraît que l'eau est agitée, c'est sans doute ce que j'entendais. Oui, il y a là-haut de petits nuages qui vont vite. Peut-être aurons-nous de la tempête avant la fin de la nuit. Mais voilà bien quelqu'un qui descend vers le rivage, après avoir tourné la maison.

— Le connais-tu?

— Ces blancs reflets lumineux sont si trompeurs! Cependant il a la taille et la démarche de Rodolphe.

— Où va-t-il?

— Droit vers l'eau. Il porte deux objets qui ressemblent à des rames, et puis une grosse corde passée en rouleau tout autour. Je vois cela très-bien à présent.

— Que veut-il donc faire à cette heure? se demanda le frère.

— Sûrement rien qui nous intéresse, répondit-elle. Mais entends-tu Fido? Quels hurlemens horribles il s'est mis à pousser tout à coup!

— Les chiens se plaignent ainsi de la lune quand ils sont seuls.

— Ah! c'est plus que cela, sois-en sûr. Le voici sous la fenêtre; il me regarde, et il n'aboie que plus fort.

— Il faut bien qu'il gémisse à sa manière. Depuis deux jours il sent que tout est changé : je ne le caresse plus.

— Ne fais donc souffrir personne, pas même un chien; c'est, après le secours d'enhaut, ce qui importe le plus.

Elle n'avait pas achevé que le double bruit, cette fois bien distinct, de la porte extérieure et des escaliers ébranlés lentement sous de gros souliers ferrés, se fit clairement discerner, malgré les gémissemens aigus de Fido. Marie vit son père paraître devant le chien, le tancer à voix basse sans lever les yeux ni avoir l'air de se douter du voisinage de ses enfans, et, lui serrant enfin le museau de manière à changer ses cris en grognemens plaintifs, l'emmener dans l'intérieur sans lui permettre de résistance. Joseph, au même instant, reconnaissait Michel au travers de l'embrasure béante de la porte, derrière laquelle la lune lançait un rayon par l'escalier. Le frère aîné s'arrêta là; apparition vague et sombre.

— Il faut venir, dit-il, tout est prêt.

— Pour quoi faire? demanda Joseph avec étonnement.

— Pour échapper pendant la nuit, sur l'eau.

— Les gendarmes viennent-ils donc? s'écria la sœur.

— Au point du jour.

— Et Rodolphe t'aide à emmener Joseph?

— Ils iront avec l'oncle Antoine.

— Et tu me laisses aller ainsi? fit douloureusement le jeune homme.

— Où le conduira-t-on? demanda Marie en même temps.

— Que de questions! Il le verra. Personne ne doit le savoir maintenant.

— Non! interrompit Joseph, je ne veux pas m'enfuir. Il n'arrivera, après tout, que ce qu'il plaira à Dieu. Si je suis trop puni, cela vaudra mieux pour moi peut-être que de ne l'être pas assez. Encore si tu venais avec moi, frère! J'aime mieux rester parmi vous, au risque d'être mené en prison, où vous viendrez me voir, que de m'en aller en pays étranger vivre misérablement de crainte et d'ennui.

— Sais-tu si on t'en laisse le choix? dit Michel. C'est le père qui m'envoie. Il ne nous appartient point de résister, quoi qu'il en coûte. Prépare-toi donc. Il y a là-bas des gens qui t'attendent, des parens qui veulent t'accompagner jusqu'au bord.

— Comment! je ne te verrai pas même d'ici là? Oh c'est trop fort. Je t'en prie, Michel, fais au moins que nous soyons seuls ce pauvre petit instant. Qui sait ce qui va m'arriver par le monde, et si je te demanderai jamais plus rien?

Michel pleura. Il promit que ce juste desir serait exaucé, quoi qu'il lui pût coûter.

— Prépare-toi donc, ajouta-t-il, et que Marie prie pour nous tous.

— Oh ! que ferais-je d'autre en vous voyant ainsi partir ! Mon Dieu ! que cela me serre le cœur !

Les larmes étouffèrent sa parole et se changèrent en sanglots convulsifs, lorsque Joseph, l'entourant de ses bras, la pressa long-temps sur son cœur.

— Au revoir ! se dirent-ils enfin, avec une mensongère assurance.

— Es-tu prêt ? demanda Michel.

— Oui, s'il ne faut rien emporter pour ce voyage ?

— Tu n'auras besoin de rien. On y a pourvu.

— Adieu donc ! dit Joseph en serrant encore une fois la main de sa sœur d'une étreinte désespérée. Adieu !

Elle les suivit ardemment de l'oreille et du regard, tant que son oreille et son regard purent concentrer au dehors la vie qui semblait retirée de son sein. Pendant le moment de silence qui suivit, elle n'exista pas. Mais elle revécut par l'attention des sens plus que par la pensée, en apercevant une forme humaine sur ce même chemin du lac où ses frères allaient bientôt passer. Elle reconnut Antoine, et le vit atteindre le bateau avant que Michel et Joseph se montrassent à leur tour descendant la pente du rivage.

Ils sortirent pourtant, et s'éloignèrent lentement, le plus jeune se serrant quelquefois à l'autre ou s'arrêtant pour lui parler de plus près. Le pauvre enfant, vaincu par un insurmontable effroi, s'épuisait en supplications pour obtenir au moins la présence de son frère dans cette ténébreuse traversée. Au travers de l'affection qu'il épanchait en caresses, on sentait un fond épouvanté qui criait au secours. Hélas ! il n'en trouvait aucun. Le malheureux Michel, contenu par son terrible secret et par son tourment même, n'osait se livrer à rien de peur de se livrer en tout. Il ne répondait pas. Il n'avait pas l'air de comprendre. Il se laissait guider ou retenir, comme un automate par des ressorts, sans plus paraître

entendre ni sentir. Enfin, près de la rive et dans une dernière pause, Joseph lui prit le bras et, le secouant violemment, le conjura de donner, à ce moment suprême, signe d'attention ou d'amitié.

— Il sera bientôt trop tard, continua-t-il; et, quand tu repenseras à cette heure, tu en auras du remords.

— Je le sais! soupira Michel.

— Alors, profite du temps qui reste pour te l'épargner, ce remords. Songe que tu n'as plus que quelques minutes pour faire du bien à ton frère, pour lui sauver d'affreux momens de désespoir, et peut-être de doute sur tout ce qu'il a de plus cher. Ah ! je ne ferais pas ainsi à ta place. Je ne te livrerais pas à des parens comme ceux qui m'attendent là. Je serais resté avec toi. Je t'aurais conduit moi-même en sûreté, et protégé. Je t'aurais dit mille choses tendres, rassurantes, bonnes. Non, je ne te laisserais pas aller ainsi.

— A quoi bon me répéter tout cela? répondit une voix sourde, je le sais bien. Si tu ne t'aheurtais pas à l'impossible tu me trouverais aussi. Mais à quoi bon me parler à moi, dis? est-ce moi qui décide? Au lieu de perdre ces minutes en vaines prières, et s'il faut absolument que nous parlions, console-moi plutôt, et me pardonne.

— Te pardonner! quoi?

— Qu'importe! pardonne-moi tout.

— Eh bien! soit.

— N'as-tu rien à faire parvenir quelque part?

— Pourquoi me parler de cela? répliqua douloureusement Joseph.

— Je m'en chargerais.

— En vérité? tu m'étonnes; mais est-ce donc l'heure d'y songer!

— Je ferais tout pour toi, dit Michel.

— Excepté de ne pas m'abandonner, excepté ce que je demande.

— Que ne suis-je à ta place !

— Tu es donc bien malheureux ? Et moi aussi pourtant. Mais je t'ai pardonné. Oui, continua-t-il d'un accent plus animé, je pardonne ! J'ai moi-même si soif de pardon que vous ne sauriez me le refuser. Tu diras cela au père. Oh ! je suis bien sûr que vous ne m'en voulez plus, et que je m'en vais avec toutes vos bénédictions : n'est-ce pas Michel ?

— Allons ! allons ! cria la voix rauque d'Antoine. Les vagues grossissent. Il est plus que temps de partir.

— Plus que temps en effet ! grommela Rodolphe avec une imprécation ; car voilà sur la grande route des gens qui m'ont bien la mine de nous regarder.

— Diables de babillards ! dit Antoine. Avez-vous bientôt fini ?

— Ils nous regardent pour sûr, reprit Rodolphe, car ils se sont arrêtés.

— Me voici ! dit Joseph en sautant dans le bateau, qui s'éloigna sans perdre un instant, les deux rameurs y déployant toute leur vigueur ; le jeune homme, absorbé dans la dernière contemplation du rivage immobile qui lui semblait s'en aller, y cherchait encore son frère, fixé comme une sombre statue sur la place de leurs adieux.

Marie aussi suivait de l'œil le frêle esquif dans sa lutte contre le lac ému qui le repoussait vers la plage. Avec succès cependant il traversait le choc des lames irritées, et paraissait aussi prompt à s'éloigner vers la pleine eau que la ride écumeuse à s'élancer contre la terre. Bercée par cette plainte cadencée qui montait de la grève, par cette voix des ondes si habile à fasciner, qui chante quand le cœur chante et qui pleure avec lui, la pauvre fille s'était à peine oubliée dans un engourdissement machinal qu'elle en sortit brusquement

pour redescendre avec courage dans toute sa situation. Elle adressa encore à son frère un dernier élan de sa pensée, un dernier regard, qui remontèrent ensemble de la douteuse étendue où l'imagination seule ressaisissait l'objet aimé, à la voûte sereine, au port de tous les espoirs perdus; puis elle se souvint du vieillard qui l'attendait peut-être et se résigna, en essuyant ses pleurs, à retourner vers d'autres devoirs et vers d'autres visages humains. L'effort était singulièrement amer à cette tristesse anxieuse. Il est des émotions dont la nature exige une si profonde solitude qu'elles ne font véritablement sentir toute leur blessure qu'au moment où la nécessité les met en contact avec autre chose.

Les impressions du père n'étaient pas moins farouches, à en juger par l'apparence que lui trouva Marie en entrant dans la cuisine, où il occupait, près du feu morne, son siége accoutumé. Il parut cependant décidé à ne pas tenir compte de la répugnance qu'avait décelée son premier mouvement, car il appela sa fille au moment où elle se disposait respectueusement à sortir et, lui faisant signe de s'asseoir vis-à-vis, lui demanda où elle s'en allait.

— Chercher Fido pour lui donner à manger; répondit-elle. Il criait si péniblement que je crains qu'il ne soit dans une grande détresse de faim.

— Le chien n'est plus par-là, dit le vieillard. Il est parvenu, malgré moi, à s'échapper.

— Où donc?

— Avec celui qui est parti.

— C'est singulier! murmura la sœur comme se parlant à elle-même : avant ceci, Fido ne savait pas plus que moi qu'il préférait Joseph.

— Oh! les bêtes et les femmes!.... répliqua de même Pierre.

Puis, le silence retomba lourd et gêné entr'eux. Ils se sen-

taient occupés l'un de l'autre, observés l'un par l'autre, contraints dans leur plus intime pensée comme par un regard scrutateur, inquiets de se trouver adversaires dans le même intérêt et surtout troublés par lui d'une manière différente. Mille questions brûlaient les lèvres de Marie sans qu'aucune trouvât le lieu de se produire, ni le droit de commencer. La nécessité de dire et l'embarras pesaient au père, assez remué déjà par le cri de ses entrailles qu'une étrange puissance de volonté pouvait seule contenir. Ils parlèrent enfin, mais du passé, en côtoyant sans cesse la situation intérieure et véritable qu'ils n'osaient aborder de front. L'entretien oscillait perpétuellement, sans y arriver, entre une question ardente : « Qu'avez-vous fait de mon frère? » et une instruction de prudence impérieuse mais qui se jugeait elle-même trop froide, devant commencer ainsi : « Ton frère meurt. »

Pour songer à cacher à Marie cette vérité si dure à dire, il aurait fallu que Ménard redoutât plus son indiscrétion que sa pénétration et qu'il comptât moins sur l'obéissance en toutes choses. Le caractère ferme et doux de celle qu'il avait toujours prise pour unique dépositaire des riens qui, jusqu'à cette terrible époque, avaient formulé sa volonté, cette confiance toujours méritée par la tendresse, le silence et le dévouement, lui faisaient une nécessité de parler. Cela devenait raison et besoin. Mais comment s'y prendre? comment prononcer les premiers mots d'une si cruelle confidence?

L'hésitation était chose trop contraire aux habitudes du vieillard pour ne pas attirer enfin toute l'attention de sa fille. Elle apercevait les traces d'un combat d'objet actuel, les symptômes d'une impression intense et lugubre dont elle se sentait pénétrer aussi. Cet effroi nouveau ranimant sa hardiesse défaillante, elle en vint à s'informer directement du sort préparé à Joseph durant l'exil.

A cette interrogation il n'était qu'une réponse; mais malgré lui le vieillard, qui tremblait en la faisant, l'enveloppa d'une lente apologie, d'une diffusion d'idées, d'une incertitude d'expressions dont s'amortissait le terrible secret. Marie aussi fut long-temps à comprendre. Une telle combinaison ne lui pouvait entrer dans l'esprit, non plus qu'une si prudente dureté dans le cœur. Mais, avec le droit instinct qui mène certaines âmes, instinct dont la sûreté vient d'enhaut, une fois qu'elle eut saisi la vérité elle la vit nue, infernale et maudite, en dépit de ses voiles captieux. Elle s'en effraya du plus profond de son cœur; non pas seulement comme une femme s'effraie d'un objet hideux, mais comme un être éclairé par l'aurore d'un autre monde s'épouvante de l'œuvre de Satan, quelle que soit la forme dont se masque l'apparition.

— Oh mon père! mon père! s'écria-t-elle en s'enlaçant tout-à-coup au vieillard étonné, Dieu nous a-t-il abandonnés qu'on en soit venu à de pareilles extrémités! Vous n'avez pas permis cela, c'est impossible. Dites-moi que je suis une horrible folle qui calomnie vos intentions.

— Ce n'est pas nous qui avons perdu Joseph, c'est lui-même, répondit une voix mal assurée.

— Oh! reprit-elle, ce n'est pas pour lui que je vous supplie, c'est pour vous! Comment feriez-vous un si grand mal? et comment en espéreriez-vous du bien? Grand Dieu! s'il pouvait être vrai qu'une telle action se commît à cette heure, je plaindrais moins mon malheureux frère que nous. Mon pauvre Joseph! notre Joseph tant aimé! mourir ainsi, par vos mains, en l'apprenant, sans pardon pour vous et pour lui dont la faute vous a fait commettre un crime. Oh! c'est impossible, n'est-ce pas? mon Dieu! dites-moi donc que c'est impossible, ou je me briserai de douleur dans vos bras. Vous ne répondez pas, mon père? pourquoi ne répondez-

vous pas? est-ce vrai? est-ce trop tard?.... Non, je ne le crois pas.

— Il est trop tard; dit enfin Pierre.

— Non! cria Marie en se détachant de lui, je trouverai un bateau. J'irai seule. Je dirai que vous l'avez permis. Qu'est ce que cela me fait à présent d'avoir votre consentement!

Mais ces paroles n'étaient que des paroles et non une fuite. La pauvre fille luttait aussi infructueusement contre le bras de fer qui la retenait, qu'elle l'avait fait en opposant son vouloir de chair à celui de son père. Recommençant alors des prières obstinées, elle épuisa tous les moyens de l'ébranler, de le fléchir, d'en arracher un aveu, un changement, un repentir. Elle menaça tendrement et fermement. Elle inventa des ressources, des expédiens, des délivrances auxquelles il ne manquait qu'un mot; et, ce mot, elle ne l'obtint pas. Ce qui semblait chanceler en Pierre lorsqu'il était seul avec sa pensée, s'affermissait et se dressait inflexible au moindre contact. Marie le sentit à la fin et, se tenant immobile, se mit à pleurer convulsivement. Sans lâcher prise, ni rien ajouter, le père se leva et ramena sa captive dans la chambre qu'elle venait de quitter, devenue à cause de sa position sûre et élevée une prison domestique. Pour plus de précaution, et quoique une femme ne pût songer à descendre par l'unique et haute fenêtre, il se pencha en dehors afin de s'assurer que nulle aide extérieure n'en donnerait la tentation. Puis, ému, il regarda la brillante étendue du lac, si limpide et si agitée que les étoiles y dansaient en se mirant, à côté du long réseau d'argent aux mailles scintillantes jeté par la lune tout en travers des flots jusqu'au rivage.

— On ne voit rien; murmura-t-il. Il fait nuit noire.

Marie qu'il tenait encore et qui sanglotait derrière lui, la tête dans ses mains, s'avança précipitamment et se mit à

regarder aussi avec une intensité d'attention presque effrayante la nappe lumineuse qui se balançait d'un air si serein.

— C'est une clarté aveuglante, dit-elle.

— Vois-tu, continua Pierre sans paraître l'entendre, le lac a beau être obscur comme une gueule d'enfer, il y a là-bas, au milieu, un petit point qui bouge, d'un rouge de braise.

— Je vois quelque chose de sombre sur l'eau éclairée.

— Ils n'ont point pris de lumière pourtant, et cela est couleur de feu.

— Vous vous trompez, mon père. C'est bien eux. Laissez-moi, laissez-moi aller! fit-elle avec un redoublement d'efforts et de désespoir.

— Tais-toi! tais-toi! imprudente folle, ou je t'enferme dans un endroit que tes clameurs ne perceront pas.

— Peu m'importe! je vous dirai éternellement que c'est un acte infernal, digne d'attirer la colère de Dieu, et dont vous vous repentirez trop tard si vous ne vous repentez pas à cette heure.

Elle continua long-temps encore. Pierre ne l'écoutait plus, et la contenait toujours. Il suivait de l'œil sur les ondes tantôt un bateau éloigné, tantôt un objet plus prochain qui paraissait une de ces petites nacelles plates, rapides, dangereuses, qu'un seul homme debout fait manœuvrer. Une nouvelle inquiétude naissait dans l'esprit du vieillard et rendait ses regards plus lucides qu'auparavant. Le sang-froid revenait avec le danger, et le danger lui semblait grand. Qu'était-ce, en effet, que ce témoin importun, cet espion agile, dont le voisinage pouvait tout compromettre, ou du moins tout dévoiler? A quoi se rattachait sa présence et de quoi menaçait-elle? quel intérêt singulier pouvait attirer un homme à cette heure, dans une pareille embarcation,

sur des flots si périlleux pour elle? L'habileté surprenante dont sa course faisait preuve était-elle du bonheur imprudent ou une rare et sage expérience? Qui pouvait, dans les deux cas, être cet homme, et que voulait-il? Questions aiguës comme des pointes de glaive, qui s'enfonçaient tour à tour dans l'esprit du vieillard. Il aurait voulu transpercer l'espace, et ne comprenait plus qu'un desir comme le sien trouvât des obstacles dans la distance. L'âme, cette immortelle emprisonnée, se sent quelquefois la force de rompre son lien et de passer au travers des choses matérielles comme on sort d'un rêve interrompu ; mais le doigt de Dieu est là, plus puissant encore, pour tout contenir dans les conditions de la vie humaine, durant l'intervalle donné pour cet assujettissement.

Une seconde nacelle, en effet, suivait en voltigeant et de loin les mouvemens de celle qui portait les voyageurs. Elle semblait contrarier leur dessein, car Antoine au gouvernail et Rodolphe en ramant agissaient avec une sorte d'incertitude, aidée il est vrai dans ses effets par le roulement continuel des vagues qui les contrariait toujours plus. Les chatoyantes ondulations du reflet des eaux et de la lumière jetaient leurs flottantes fantaisies entre les deux bateaux, qui, plongeant parfois l'un sur l'autre, se voyaient à peine auparavant et croyaient ensuite se perdre tout-à-fait. Il n'apparaissait entr'eux ni recherche, ni poursuite ; et cependant un lien quelconque, invisible, pressenti, constant, semblait associer leur course et leur but. Des deux côtés le silence profond ne s'interrompait que du bruit cadencé de l'aviron habile; et le flot en roulant semblait rejeter à chacun l'écho seulement de sa propre voix.

Durant une de ces approches où la réalité paraissait un mirage, le vent capricieux de la nuit, en passant sur le

plus petit des deux bateaux, apporta jusqu'à Fido une émanation qui le fit se dresser et aboyer.

— Il a reconnu quelqu'un, dit Joseph à voix basse.

Au même instant le batelier solitaire se dirigea droit à eux et bientôt les aborda sans que l'effort accéléré de leurs rames pût l'en empêcher.

— C'était donc bien toi, Joseph? s'écria André. Voilà trois ou quatre heures que je rôde par-là autour de chez vous pour tâcher de te voir et de t'emmener.

— Où?

— Je n'en sais rien. Nous verrons. Pour le moment il ne s'agit que d'éviter les gendarmes.

— C'est pour cela que nous sommes ici, dit Antoine.

— Il n'y a pas besoin que personne se mêle de nos affaires, ajouta Rodolphe.

— Laisse-nous, André, reprit Joseph. Mon père serait fâché s'il savait que tu nous as vus. Oublie-le et va-t-en.

— Comme vous recevez les gens de bonne volonté! répliqua André, peu disposé à lâcher prise si promptement; il me semble pourtant que ce serait plus sûr de se fier à moi, qui connais partout les bords, les sentiers et les maisons. Je mènerais ce garçon au bout du monde. Voyons! décide-toi, mon enfant. Tout sera pour le mieux. Si je t'ai exposé, je m'exposerai, et nous nous en tirerons tous deux. Qu'est-ce que ton père aurait à grogner là-dessus? Tu as sans doute tes papiers? prends-les, et descends ici promptement afin de profiter de ce qui reste de lune et de temps passable; ce n'est pas trop. Nous aurons bien de la peine à devancer le coup de vent qui se prépare, et ceux-ci à être au logis avant le jour et les gendarmes.

— Non, non. Je n'ai point de papiers, dit Joseph; d'ailleurs je veux obéir strictement cette fois.

— Où te mène-t-on, sans papiers?

— Je l'ignore.

— Et moi je ne le comprends pas. Je trouve une mauvaise tournure à tout cela. Vous allez trop lentement pour des gens qui se sauvent; sans compter que vous vous dirigez on ne sait où.

— Avons-nous des comptes à vous rendre? demanda brusquement Antoine.

— Tout ceci me semble suspect, continua André sans répondre. Viens avec moi; je te le dis encore une fois.

— Non, encore une fois. Va-t-en, et adieu.

— Tu as tort. Tu te perds! je t'en avertis.

— Quand cela serait je le veux ainsi, et il le faut. Eloigne-toi; tu nous retardes. Tu vois qu'on ne veut pas continuer devant toi.

— Quelle défiance obstinée! il ne tiendrait qu'à moi de vous en faire repentir, mais par amitié pour toi je m'en vais.

— Adieu, répondit Joseph en se détournant; et le léger esquif battait au loin déjà la surface sonore.

Le cœur de Joseph était serré. Chaque coup de rame, au retentissement décroissant, lui portait une singulière souffrance. Ses compagnons paraissaient si froids et si sombres! le jovial Rodolphe lui-même s'ensevelissait dans une réserve repoussante, pleine de mystère, devant laquelle échouait toute envie de faire des questions. D'ailleurs l'agitation des eaux augmentait à chaque minute; et le sifflement aigu du tourbillon, joint au mugissement des vagues qui jetaient leur écume par dessus le bord, parlait assez haut pour que l'homme se tût. Poussé cependant par une sinistre pensée, Antoine cria à Rodolphe.

— Que dis-tu de l'autre? il doit être embarrassé sur son *noie-chrétien;* et, achevant par un geste le sens assez clair du nom populaire de cette espèce de bateau, il ajouta:

Si maître André s'en tire, il aura du bonheur. Cela lui apprendra la discrétion.

Cette dernière phrase arrêta l'exclamation qu'allait faire le jeune homme en songeant au danger de celui qu'il regardait maintenant comme un ami. Sa timide nature répugnait à commettre un intérêt quelconque avec ceux qui ne le partageaient pas. Il resta donc insensible en apparence à toutes les démonstrations d'Antoine pour se persuader la certitude de sa prédiction. Rodolphe avait rattaché sa rame de façon à pouvoir l'abandonner, et regardait chaque point de leur mobile horizon avec une attention inquiète.

— Si pourtant on en avait été sûr! dit-il enfin.

— Ç'aurait été plus facile, répondit Antoine. Mais enfin cela reviendra au même.

Après ces discours énigmatiques, Joseph les vit causer à voix basse d'un air si occupé qu'ils ne semblaient nullement songer à l'effet de leurs regards brusquement détournés vers lui, ni de leur secrète conférence.

— Y a-t-il du danger? demanda-t-il enfin, très-troublé.

Un non et un oui partirent en même temps, montrant que les deux autres n'entendaient pas de même la réponse à donner.

— Oui, répéta Rodolphe plus fortement. Moi, je trouve qu'il est juste de t'avertir afin que tu puisses te préparer. Je ne suis pas de ces gens qui ne croient à rien; et il lançait un coup-d'œil réprobateur sur Antoine.

— Quelle bêtise! fit celui-ci en haussant les épaules.

— Ecoute, mon cousin, reprit Rodolphe avec le plus grand mérite d'intention qu'il soit possible d'associer à de pareils discours, dans un moment semblable; écoute; à tout péché miséricorde, ainsi tu ne dois pas trop appréhender d'aller là-bas.

— Où? demanda Joseph.

— Ma foi, là! répondit l'autre, en étendant la main vers l'eau.

— Qu'as-tu dit? balbutia une voix étranglée. Allons-nous périr?

— Hélas non! répliqua Rodolphe avec une pitié déconcertée.

— Alors?...

— Cela te regarde. Songe-s-y! tu n'as plus qu'un moment.

— Vous voulez me tuer?

— Comme tu prends la chose! dit Rodolphe mis hors de mesure.

— Aussi pourquoi la dire? voilà ce que c'est, interrompit aigrement Antoine.

— Bon pour vous de vouloir qu'il mourût comme un chien sans pouvoir se reconnaître!

— Ces belles raisons ne nous ôteront pas la peine qu'il faudra avoir à présent.

— Quelle peine? dit Rodolphe; je me moque pardi bien de celle des bras. D'ailleurs il n'a pas l'air trop en train de se défendre.

Le pauvre enfant, en effet, était tombé anéanti au fond du bateau qu'il secouait presque de son convulsif tremblement. Hors d'état de prononcer un mot, il se gardait seulement des yeux contre toute approche.

— Il faut en finir! reprit Antoine. Tu vois bien que tu n'as rien avancé, au contraire.

— Vous allez trop vite en besogne, celle-ci n'est déjà pas trop belle pour être si pressé. Attendez un moment.

Il s'avança vers Joseph, qui bondit et fit quelques pas en arrière.

— N'aie donc pas peur, lui dit-il; à quoi est-ce que cela te servirait d'ailleurs? tu ne peux songer à résister à deux

gaillards comme nous, bons nageurs et vigoureux. A moins que tu ne veuilles te jeter toi-même dedans, au bout du bateau, ce qui nous rendrait un fameux service, je ne vois pas ce que tu gagnes à t'y précipiter ainsi. Tu ferais mieux de suivre mon conseil et de te mettre en règle avant qu'il soit trop tard.

— Rodolphe! mon ami! cria l'infortuné : pense un peu à ce que tu dis. Est-il bien possible que vous ayez l'intention de m'assassiner?

— Ce n'est pas cela, tu comprends mal, reprit l'autre tout étourdi.

— Qu'est-ce donc?

— On t'a condamné ailleurs, et nous ne faisons qu'exécuter la sentence. C'est une corvée que tout le monde n'aurait pas remplie avec autant d'égards que moi, tu dois le sentir.

— Ainsi vous êtes mes bourreaux!

— Il n'y a pas moyen de s'entendre avec quelqu'un qui n'a que des gros mots à la bouche! Moi, à ta place, je dirais, au lieu de cela, *Notre Père!*

— Rodolphe! Rodolphe! aurais-tu bien le courage de me noyer? tu en aurais trop de remords ensuite. Crois-moi, le mal n'est jamais bon à faire. Quelle cruauté serait la vôtre! Non. Je ne me suis pas assez repenti. Il faut que je vive encore. Vous ne commettrez point un meurtre! Ah! vous ne savez pas ce que c'est! Je serais le moins à plaindre, si j'étais prêt. Mais je ne le suis pas, Rodolphe; je ne veux pas mourir; je ne veux pas. Entends-tu? je ne veux pas.

— J'entends bien. Mais cela ne signifie pas grand'chose. On ne te demande pas ton avis; et nous-mêmes n'avons plus à délibérer là-dessus.

— Je rêve sûrement, murmura la victime; c'est impossible.

— Il serait bien bon! dit l'autre avec une exclamation à moitié retenue.

Puis tous deux ils recommencèrent leurs inutiles supplications ; l'un, hors de lui-même, bouleversé, épouvanté de son horrible sort et de l'action qui l'accomplissait ; le second, ému malgré lui et tenace à vouloir qu'on profitât du temps, rien n'étant, excepté cela, de leur compétence. Puisqu'il n'y avait plus à délibérer il n'était, selon lui, pas raisonnable de le prendre à partie et de regimber contre ses avis.

— Ne fais donc plus l'enfant! conclut-il après une exhortation en ce sens. Mais Joseph l'écoutait à peine; emporté au rude courant de sa propre émotion, il suivait aussi sa pensée, qui se précipitait vers toutes les issues où une délivrance pouvait être aperçue et s'y heurtait sans se décourager. De toutes parts enfin la prison se ferma. Les airs orageux, les flots en tourmente, la terre absente, l'horizon vide et désert élevaient autour de lui des murailles plus inaccessibles que celles d'un cachot, et sans ouverture. Exécuteurs et geôliers étaient là, devant compte de leur proie et trop assurés dans les obligations de leur emploi pour concevoir la faiblesse ou la force qui aurait fait d'eux des libérateurs.

Dans cette situation, et le recours à la miséricorde humaine interdit, Joseph voulut du moins tout savoir de son malheur ou peut-être, hélas! seulement, en repousser l'heure finale, fantôme auquel ses yeux n'osaient encore se fixer.

— Puisque vous ne craignez point, dit-il, de disposer ainsi de moi sans savoir si mon sang ne vous sera pas redemandé, ni mon âme; en vertu de quel droit faites-vous cela? qui vous a établis mes juges?

— Si tant est que nous soyons tes juges, ce qui ne me paraît pas très-clair.....

En effet, murmura Joseph entre ses dents, ce serait mieux de vous appeler mes assassins.

— Nous ne sommes là, continua Rodolphe sans l'entendre, que pour sauver l'honneur de la famille, compromis par tes déportemens.

— Mais, mon Dieu ! je n'ai pas volé ce cheval comme on l'entend.

— Je n'en sais rien. Mais, supposé que ce soit vrai, tu n'en risquais pas moins la potence ; et c'est ce que ton père ne voulait pas.

— Ainsi c'est lui ?... demanda Joseph, l'âme suspendue à la question qu'il n'osait achever.

— Lui et les autres. Nous avons bien vu tous qu'il ne s'agissait pas d'aller par deux chemins.

— Mon frère aussi ? articula avec peine une voix émue.

— Certes oui. Il n'y avait pas d'autre moyen. D'ailleurs il ne fait pas bon résister à mon oncle. Du moment qu'il avait prononcé, tu comprends que nous n'avions plus rien à dire.

— Seigneur mon Dieu ! est-il donc possible qu'un père fasse détruire son enfant ?

Cette exclamation sortant presque inintelligible des lèvres de Joseph fut sa dernière interruption aux lentes explications de Rodolphe, qui tenait à prouver son dire avant de revenir à son perpétuel avertissement. Joseph ne l'entendait pas, ne s'agitait plus. Avec sa foi filiale et l'amour des siens il avait perdu l'envie de vivre. Le seul souvenir de Marie lui arracha une larme qui ne pouvait couler pour lui-même. Il était si malheureux ! Aux terreurs de la mort qui grelotaient dans ses membres se joignaient les déchiremens d'une douleur infinie ; d'une de ces douleurs qui, lorsqu'elles peuvent s'examiner elles-mêmes, conçoivent la puissance de l'homme pour souffrir et la puissance de Dieu

pour punir. Brûlée à ce feu dévorant, la volonté de Joseph ne pouvait tenter d'autres luttes. Elle s'abandonna et se soumit. Mais dans ce calice suprême la seule goutte non empoisonnée, la vue toute prochaine de l'autre vie, donnait aussi son amertume et voulait le plus rude effort. Pardonne-nous, comme nous pardonnons! fallait-il dire à celui devant qui l'âme allait paraître. Comment prier, comment espérer, comment mourir avec un reproche aigu dans la pensée, le trouble, le désordre, un cri naturel mais accusateur? De toutes ces ruines sanglantes devaient s'élever des accens de paix et de bénédiction. Sur qui l'avait trahi nulle plainte ne pouvait retourner que toute pénétrée d'amour. A l'opprimé appartenait encore le sacrifice de sa dernière défense, de sa dernière vengeance, de sa dernière protestation, de ce que nous aimons volontiers comme notre dernier droit, le jugement sévère, implacable, du cœur. Rien n'était permis que l'oubli de l'injure, demandé que le pardon, agréé que l'amour. Et c'est à la faiblesse humaine qu'on propose de tels efforts? Et c'est à la nature égoïste qu'on s'adresse! Et c'est notre boue haïssante qu'il faut convertir en parfum. O Dieu de la croix! Dieu vivant et mort! Quelle autre pensée que la tienne pouvait montrer à la terre cette folie sublime, la réaliser et la proclamer? Une si incroyable exigence atteignant un but de bonheur par un tel chemin, unique, effrayant et presque inaccessible, est la chose la mieux marquée du doigt de Dieu. Quel homme l'aurait inventée, l'aurait osée, l'aurait donnée comme la simple compréhension de notre être moral et de notre vie? Joseph succombant presque sous le poids de cette nécessité terrible et glorieuse ne songeait pas à se soulager en lui résistant; mais il n'avait pas la force de la porter.

— Laisse-moi prier en paix, dit-il enfin à Rodolphe, qui continuait près de lui son parlage inentendu.

Il s'agenouilla, en chancelant, au fond du bateau, et pendant long-temps on n'ouït plus rien que le claquement passager de ses dents, lorsqu'un frisson traversait ses lèvres ouvertes. Le gémissement perpétuel des airs tourmentés accueillait au passage ce bruit lugubre et, tourbillonnant avec lui sur la plaine sonore, ne tardait pas à l'étouffer. Le combat secret de l'agonie morale, la révolte de la chair et du sang durent être lents à s'apaiser, car la dernière prière, soumise et transformée, arriva courte et tardive ; triomphe d'autant plus victorieux de la grâce d'enhaut qu'il était plus disputé par les sentimens naturels.

— Faites maintenant, dit-il, ce que vous voudrez ; mais faites-le sans que je le voie, et sans que je revienne de là où je suis. Mon corps est à vous, puisque vous ne craignez pas de le détruire sans la permission de Celui qui l'a fait.

Cette douceur inattendue épouvanta Rodolphe et toucha l'autre. Ils étaient là, debout derrière lui, sans plus sentir ce courage machinal qui les avait conduits et les devait pousser jusqu'au bout avec l'impulsion aveugle d'un ressort mécanique. Ils se regardèrent d'un air incertain et ne bougèrent pas.

— Dis donc, mon garçon, reprit Rodolphe, puisque te voilà prêt, et que tu prends raisonnablement ton parti, n'as-tu point de commission pour personne ? n'as-tu rien à envoyer nulle part ? C'est que je m'en chargerais, vois-tu ; et tu pourrais être bien tranquille.

— Non, je n'ai point de messages ; Marie les devinera. Quant aux autres, tu peux répondre à ceux qui te parleraient de moi que je pardonne à tout le monde. Oui, continua-t-il d'un accent plus animé, je pardonne ! Dis cela à mon père, pour qu'il puisse une fois pleurer. Dis-lui qu'il pardonne aussi. Dis-lui que ma faute doit être ensevelie avec moi sous ces ondes où j'avais cru cacher toute trace de

ma folie et où je souhaite que sa prudence en efface mieux les suites que je n'ai réussi à le faire. Ou plutôt, dis-lui de ma part, que devant l'éternité on se souvient des sacrifices qu'on a faits à l'honneur du monde pour les maudire; et des précautions de la sagesse, ou des envies de la passion, pour s'en faire une risée infernale ou bien un remords du ciel. Dis-lui que, sans le savoir, on a des idoles auxquelles on offre jusqu'à ses enfans, au risque de brûler avec eux dans les flammes de l'autre monde, si Dieu ne vient à temps dévoiler l'horrible pente sur laquelle chacun a glissé. Ah! si mon malheur vous servait au moins de prophétie et si nous nous retrouvions un jour! Dis-leur que je l'ai desiré, que je le demande à ce dernier instant. Dis aussi cela à mon frère.

Ici la voix expira. Joseph était retombé à genoux. Les meurtriers, honteux de leur émotion et voulant se la dérober l'un à l'autre par la promptitude de l'action, profitèrent du moment et de la position pour passer un nœud coulant, sérré autour des jambes de la victime. L'un d'eux la soulevant avec le reste de la corde, et l'autre s'y aidant des mains, ils la précipitèrent en lui faisant donner un demi-tour par dessus le bord, avant que rien pût s'opposer à cet élan vigoureusement imprimé. Le bateau en bondit; la vague troublée jaillit avec un bruissement sinistre, et se referma en gouffre tournant sur le corps qui s'enfonçait. Fido poussa un cri lamentable et, s'élançant dans le sillon perfide, s'y plongea sans hésiter avec un hurlement sourd.

Puis la lune reforma son rayon scintillant qui s'étendit comme un linceul argenté sur la tombe mobile. Le bateau s'éloigna tout tremblant encore de sa secousse et de sa lutte renouvelée avec l'onde irritée. Fido reparut nageant après lui, muet et fatigué, et bientôt il ne resta pas d'eux une ride de plus au front du lac, sous le sympathique regard des cieux.

La lointaine atteinte du soleil rougissant venait de toucher la joue pâle de Marie, seule, morne, absorbée, penchée à cette fenêtre où elle avait passé, sans s'en apercevoir, les froides heures du premier matin. Son œil ne cherchait plus rien sur le changeant miroir de l'onde tranquillisée. Son oreille n'épiait plus les bruits de la rive, ni ceux que les travaux accoutumés de la campagne épandent, dès le lever du jour, autour des habitations. Qu'avait-elle à savoir et à prévoir? Plût au ciel, au contraire, que rien ne lui arrivât plus de ce monde accablant, où le meilleur pour elle était maintenant sa prison. Tout à coup cependant elle tressaillit. D'un point écarté de la précédente direction et côtoyant au plus près le bord, la nacelle bien connue revenait à sa petite anse. Une espérance secrète, restée au fond du cœur, est comme la vive haleine des bises qui, passant tout à coup sur une fournaise amortie, y découvre en fuyant les places encore brûlantes et y soulève même parfois une flamme subite. Ainsi Marie, en voyant débarquer seulement deux hommes, qu'elle reconnut, comprit à son horreur profonde, à sa peine nouvelle, qu'elle n'avait pas jusqu'alors bien cru à son malheur.

Des gendarmes arrivaient aussi par la grande route qui, suivant le lac à distance, passe devant la maison. Les arbres, la molle et lente inclinaison du terrain, les sinuosités du chemin mettaient obstacle à ce qu'on pût suivre, de là, ce qui se passait au rivage; à moins de s'arrêter à quelqu'une de ces embrasures ménagées par une éclaircie ou un caprice de la pente. Le second étage au contraire, et même le premier à certains endroits, regardaient à la fois la colline, la route, la rive et l'onde, et pouvaient réunir d'un coup-d'œil les deux groupes qu'il fallait pourtant empêcher

de s'approcher et de se venir rejoindre au but commun de leur expédition. Il parut bientôt que Marie n'y songeait pas seule. Une main invisible, ouvrant sa prison, lui rendit une liberté dont elle usa avec la promptitude du dévouement. Elle avait disparu au sentier du rivage, avant que les gendarmes eussent atteint le contour d'où ils l'auraient vue traverser.

Quand ils heurtèrent à la porte, ce fut Pierre qui ouvrit, au bout d'un instant. Il répondit que son fils n'était pas au logis, que, du reste, on pouvait tout visiter et fouiller aussi soigneusement qu'on voudrait. L'huissier disposa ses hommes de façon à surveiller toute évasion, et s'assura lui-même de l'absence de Joseph par une perquisition minutieuse. Etonné de ne trouver partout que des chambres vides ou des valets tout surpris eux-mêmes d'avoir à décliner leur nom si matin, il demanda enfin au vieillard où était le reste de sa famille.

— Je n'ai de compte à vous rendre, répondit Pierre, que pour celui que vous cherchez, et je ne sais pas où il est.

Cette réplique péremptoire n'arrêta pourtant pas tout-à-fait les questions, mais les rendit plus circonspectes et plus attentives. L'entretien tournait à l'interrogatoire; mais sans amener une parole qui pût servir à autre chose qu'à constater l'humeur d'un citoyen dérangé chez lui à une heure indue et pour des motifs plus que désagréables. Un peu déconcertée donc, mais nullement éclairée ni convaincue, l'escouade judiciaire s'en retourna comme elle était venue.

Alors se glissèrent discrètement à leur tour, dans la maison ouverte, les deux émissaires de la justice occulte lui rapportant leur obéissance à son terrible décret. Michel était avec eux, aussi pâle et froid qu'une statue renversée durant une nuit d'hiver et battue de tous les flots du ciel et de la terre. Il était resté sur la grève jusqu'à ce moment, et

Marie, touchée de son air égaré, l'avait remis aux autres pour le cacher d'abord et le ramener ensuite.

Elle-même, ce soin rempli, se sentit incapable de quitter le bord vers lequel chaque ondulation de la vague apaisée pouvait rouler un dépôt mal enseveli dans ce flottant tombeau. Fascinée par cette préoccupation qui distrayait un peu sa peine, elle se mit à parcourir les contours de la plage, cherchant assidument, plongeant d'un coup-d'œil sous les eaux et tressaillant à chaque déception comme elle aurait tressailli à quelque découverte.

Elle y passa le jour sans rien trouver que Fido. Mouillé comme elle, découragé, harassé, il semblait aussi regarder le lac comme s'il s'y cachait quelque portion de lui-même. Ce fut une grande émotion pour Marie que la rencontre de ce témoin silencieux, de cet ami dans lequel seul elle retrouvait sa propre pensée. A grand'peine tous deux ils s'éloignèrent du bord quand, rebutés par la nuit, vaincus par la fatigue, ils se souvinrent enfin qu'ils avaient tout oublié.

Dès le lendemain matin, attirée par un invincible sentiment le long des eaux mystérieuses qui gardaient toujours leur secret, Marie recommença de suspendre sa vie aux chances d'une recherche aussi obstinée qu'infructueuse. Pendant huit jours, chose étrange ! elle ne s'inquiéta ni de ce que pensait son père, ni de ce que devenait l'affaire; elle accomplissait à la hâte ses tâches domestiques, puis courait de nouveau, dans un trouble d'esprit profond, redemander son frère à tous les mouvemens de l'eau, à tous les golfes du rivage. Ce qui fut d'abord le dernier effort de l'espoir évanoui devint ensuite l'habitude souffrante d'un cœur dont elle engourdissait un peu le mal et qu'une voix semblait appeler encore, une voix que l'oreille n'entendait plus.

Nulle communication n'existait entre cet intérêt actif,

ardent, et celui des autres, dont l'attention paraissait concentrée, ou comme auparavant passive. Plus un mot n'était prononcé qui se rapportât au passé. On eût dit sa mémoire aussi effacée de la terre. Les deux hommes s'en flattaient peut-être, ou du moins se laissaient aller à ce sommeil de la conscience qui suit assez souvent la réussite du mal. Les domestiques et le village croyaient Joseph en fuite, la procédure se taisait; la mort refermait son obscur abîme sur le dangereux secret. Tout avait réussi.

IV.

Tout avait réussi. Ainsi du moins le disait Pierre à sa fille, un jour qu'il voulait arrêter ces courses continuelles dont il craignait à la longue le compromettant effet. Il s'engagea, à ce propos, dans une première explication de ce qu'il regardait alors comme légitimé par le succès. Mais Marie, malade, épuisée, vaincue d'avance sur tout ce qui la regardait, et dont le souci actuel était maintenant un peu découragé, Marie résista toujours avec une égale force aux sophismes même triomphans. Elle n'accepta point cette manière commode de juger son action par la suite qu'elle amène, par le but qu'elle atteint. Prophète malgré soi sinistre, elle dénonça des jugemens de Dieu d'autant plus redoutables qu'ils passaient moins immédiatement par des mains humaines.

Il est bien difficile, dans l'assouvissement d'une passion, de raisonner juste sur ce qui la touche. Triste pourtant de

la perte de son fils, le vieillard n'en restait pas moins dans son opinion touchant la délivrance permise, naturelle, unique, qui s'était opérée. Michel aussi en revenait là. La sagesse prudente triomphait. L'orgueil se créait une pâture de ce qui l'aurait dû ruiner. Le cœur charnel étouffait les larmes par l'égoïsme. Rien n'endurcit comme une mauvaise victoire, un bonheur coupable, un remords transformé en applaudissement.

Mais ce n'est qu'aux vases de colère dont Dieu ne veut pas se souvenir qu'il appartient de contenir long-temps cette douceur empoisonnée. Les autres se briseront sous un coup de tonnerre ou seront renversés par lui avant de s'imbiber trop profondément de la liqueur maudite.

Deux pêcheurs de Morat, mécontents de leur journée, regagnaient nonchalamment le port en côtoyant d'assez loin la courbe gracieuse du rivage.

— Pauvre métier, disait l'un d'eux, il n'y a pas de l'eau à boire.

— Est-ce là ce qui t'inquiète, imbécille? Je ne te connaissais pas tant de goût pour le vin des poissons. Pour moi, tout mon souci est de finir par en trop boire. Je ne m'en tirerais pas si bien que ce compagnon là-bas.

— Hein?

— Regarde; c'est un canard sauvage, ma foi. Excellent rôti!

— Que nous vendrions très-bien.

— Oui-dà! il n'est pas sûr que cela me convienne de le vendre. Mais enfin allons plus près d'abord.

— Maintenant que je le vois, je te dis que ce n'est pas un canard, c'est un morceau de bois que je prendrai pour amadouer un peu ma femme, ce soir.

— Une bûche qui a des plumes, n'est-ce pas?

En ce moment l'objet qui se montrait sur l'onde, en face du bateau, souleva tout-à-coup une figure humaine jusqu'alors penchée en avant. Cette apparition désolée glaça d'horreur les curieux bateliers. Un cadavre flottait là, debout, retenu par quelque enlacement des herbes, mais se balançant parmi les roseaux avec un mouvement inerte qui, pour simuler la vie, n'était qu'une plus repoussante face de la mort. Les jeux de l'eau, de la brise et de la lumière autour des décompositions humaines étaient une chose effroyable, un contraste suprême et menaçant. Tout insoucians qu'ils arrivaient, ces hommes en furent frappés. Il leur fallut beaucoup de temps et de courage pour se décider à prendre un parti; et encore s'arrêtèrent-ils au plus timide. Ils ramèrent vers le point prochain du rivage, pour y demander de l'aide et des témoins qui vinssent avec eux relever le corps.

Ces restes malheureux ne s'appartenaient plus en effet à eux-mêmes; ils ne pouvaient, comme les autres, s'en aller au repos de toute la terre sans être fouillés, examinés, retenus par la main des vivans. Vainement la tombe réclamait sa proie; la loi, plus impérieuse encore, lui en disputait la triste possession. Ce cadavre inconnu n'avait pas le droit de disparaître avant d'avoir livré son nom, avant d'avoir dit s'il devait être vengé, avant d'avoir dénoncé son meurtrier.

Remis entre les mains des officiers de justice du village de Faoug, ce corps fut déposé en lieu sûr et gardé par eux. Dès le lendemain matin, un grand nombre de personnes, assignées à cet effet, vinrent déposer devant le juge-de-paix, les unes de leur ignorance totale, les autres de la conviction qu'elles revoyaient Joseph Ménard dans le lugubre objet qui leur était présenté.

Ce point reconnu, que le souvenir récent d'une affaire

où ce nom retentissait rendait plus important à presser; on songea aux moyens d'atteindre la vérité mystérieuse qui se cachait derrière les silences de la mort. Tous les bateliers furent successivement interrogés, et protestèrent de leur entière innocence. Aucun n'avait prêté son bateau. Aucun n'avait vu meurtre ni suicide; mais tous avaient ouï parler vaguement d'une procédure, subitement étouffée par la famille du coupable, et de la disparition de celui-ci. Chacun se réfugiait, avec ses conjectures, dans un bruit public partout répandu, mais dont la source ne put être constatée. Il est des rumeurs grossissantes qui semblent être sorties de terre comme une fumée s'élargissant ensuite dans tout le ciel. Rien ne prouvait qu'un attentat eût été commis. Nulle trace de violence ne paraissait sur les pâles débris du malheureux; mais une vague dénonciation du crime s'était faite à l'oreille de tous sans qu'aucune voix humaine parût l'avoir d'abord articulée. Malgré des précautions excessives pour ne rien risquer de compromettant, personne ne put nier cette singulière connaissance d'une chose si peu avérée.

L'enquête judiciaire enregistra donc dans ses pages l'indice fourni par cette croyance publique, et y trouva un de ses motifs pour mettre en état d'accusation et même d'arrestation Pierre Ménard avec son fils Michel.

Ce fut pour eux un coup terrible, une de ces illuminations poignantes qui montrent au cœur sa folie, sans lui donner du courage pour s'en déprendre. Le rêve cesse alors ou se montre un rêve, mais il nous avait trop été réel pour qu'en le perdant nous ne croyions pas nous perdre nous-mêmes. Ainsi sentirent ces hommes qui avaient résisté en de si rudes épreuves. Dans un premier interrogatoire, subi par toute leur maison, excepté par Marie alors malade de saisissement et de fatigue morale, ils avaient gardé tout

leur sang-froid et même toute leur sombre espérance. Renfermés dans une dénégation laconique, ils se flattaient d'avoir échappé au danger même de beaucoup trahir la vérité. Par un de ces étranges compromis qui se font souvent en nous à notre insu, ils ne se croyaient pas précisément menteurs, en affirmant leur ignorance sur la fin de Joseph, parce qu'ils n'en avaient pas été témoins et qu'ils n'en savaient point les détails pour n'avoir point voulu les entendre de la bouche des autres.

Mais maintenant cette prudence, cette sagesse, ce bonheur se trouvaient n'avoir servi à rien. Le soupçon et la honte revenaient fondre sur eux au milieu de leur succès, à cause de leur succès. Il fallait aller en prison, ignominie par elle-même indélébile pour certains esprits. Il fallait tout craindre. Il fallait même renoncer à se dire qu'on avait pris un bon parti, et que l'honneur serait sauvé. Que restait-il alors pour conjurer les amers élancemens du remords? Comment se déguiser la couleur d'une action que le grand jour venait frapper d'un rayon réprobateur; action aussi horrible qu'inutile; et plus horrible maintenant de toute son inutilité? Cette vue nouvelle du passé, jointe à la cuisante douleur du moment présent, accablait tellement le vieillard, lorsqu'il fut emmené de sa maison, qu'il arriva brisé de corps et d'esprit dans la demeure lugubre et solitaire où nulle voix humaine, nulle distraction extérieure ne pouvait apporter d'étourdissement à ce profond malheur. Enfermé avec sa conscience, avec sa ruine, avec sa victime, il subit un épouvantable supplice, il livra sans cesse un combat cruel aux monstres évoqués par sa pensée pour voltiger autour de lui et enfoncer leurs griffes acérées à toutes les places sensibles.

Il parut que Dieu le trouvait assez puni, car on le relâcha après quelques semaines plus cruelles que ces martyres

durant lesquels l'âme n'assiste pas toujours aux déchiremens subis. On ne trouva pas à le convaincre; ni dans ses propres réponses toujours mesurées et négatives tant son trouble même l'excitait à tout vaincre pour sortir de sa situation; ni dans les aveux de son fils, plus tranquille depuis que s'étant accusé lui-même, disculpant son père, et refusant absolument de dénoncer ses complices, il avait retrouvé un peu de paix dans le repentir et dans la vérité.

Mais Pierre Ménard, en échappant à une torture sous laquelle sa raison n'aurait pas long-temps résisté, devait cependant retrouver une peine à chaque détour de la pente. Ainsi, le retour chez lui fut empoisonné par la nouvelle de ce qu'il nomma d'abord la lâcheté de Michel. En se sacrifiant lui-même, principalement pour détourner sur sa tête le nuage qu'il voyait s'amasser autour de celle de son père, le pauvre jeune homme n'avait pas songé qu'il en ruinait la suprême et dernière espérance, déjà si compromise, mais non encore perdue. Que devenait, en effet, l'honneur de la famille, lorsque son aîné se reconnaissait un assassin? Il n'avouait, il est vrai, ni la faute des siens, ni rien qui pût entacher d'une autre part la mémoire de sa victime, innocente disait-il; mais son crime à lui, le fait d'avoir amené la mort de son f. ère par des moyens qu'il refusait de découvrir, il ne le niait pas. Il venait donc remplacer Joseph à une place infamante, en attendant de lui succéder aussi, au retour de l'échafaud, dans la funèbre distinction d'une sépulture faite d'office. Il n'appartenait plus à sa famille, si ce n'est pour la déshonorer.

Cette pensée abreuvait l'âme du vieillard de fiel et d'amertume. Il ne se soumettait point à la vengeance providentielle que les choses tiraient de lui. Il ne comprenait pas que, lorsque l'orgueil humain se fait égal à Dieu par la prétention de disposer des événemens au lieu d'y respecter

l'ordre éternel et moral même à l'encontre des passions, il mérite la punition éclatante de lire sa propre folie dans l'œuvre même où il avait cru mettre une sagesse plus prévoyante. Le sens de l'épreuve lui était voilé, il n'en avait que les souffrances et les légitimes remords.

Le sang de ses fils, en effet, criait bien haut à ses oreilles, à côté de son nom flétri. Celui qui n'était plus revenait s'asseoir toutes les nuits au chevet douloureux du père et, soulevant sa tête penchée comme devant les pêcheurs, il montrait sous sa chevelure blonde et mouillée un visage tour à tour éclairé des souriantes promesses du premier âge, de la tendresse gracieuse de l'enfance ou de la joyeuse confiance de l'adolescent. Ces apparitions obstinées du bien perdu, qui se reproduisait sous toutes ses faces, étaient un reproche et un regret continuellement déchirans. Et lorsque auprès de ces images en accouraient d'autres du fond de la prison de Michel, convulsives, désordonnées, tourmentées par l'inquiétude et par les chances du possible, Marie s'effrayait au matin, en revoyant son père.

A mesure que les circonstances avaient parlé, elle-même s'était tue : la force courageuse du dévouement renaissait avec le besoin. L'événement s'était chargé d'avertir les consciences assoupies; la jeune fille ne pensait pas que sa tâche pût renfermer maintenant autre chose que l'appui et la consolation. Ce n'était point recourir au plus facile.

Comme un lion blessé qui sent les mouches s'acharner sur son flanc ouvert, Pierre avait encore à endurer les visites effrayées de ses complices, leurs lamentations, leurs calculs égoïstes, leurs murmures, leur accusation mal dissimulée. Depuis que l'intérêt plus pressant de leur vie était en jeu, ils se croyaient le droit non-seulement d'oublier tout le reste, mais encore d'exiger que tout se rapportât à ce point unique. Qu'importaient maintenant et la réputation,

et la douleur d'un père, et la vérité, et la vertu humaine, et le sort même des autres? tout cela s'anéantissait complètement. Le remords, le souvenir, n'étaient que de la peur. Elle exigeait du vieillard une patience infinie; plus de support encore que d'abnégation, car cette basse manière de sentir et d'agir lui répugnait assez pour tout refouler en lui. Il méprisait sa propre pensée d'avoir rencontré de pareils instrumens, et se demandait avec l'angoisse d'une passion qui vient à douter de son objet, si l'estime d'un monde représenté par de tels hommes valait bien ce qu'elle lui avait coûté.

L'affaire, un instant suspendue par la tenacité de Michel à taire ce qui pouvait la mener plus loin, se reprit pourtant sur de nouveaux indices, venus de divers côtés. C'était des gens qui, par une claire soirée, avaient vu de la route quatre individus sur le rivage se disposant à s'embarquer dans un petit bateau à une heure tout à fait indue et qui témoignait bien du mystère qu'on y mettait. Ces gens, pressés, retournés, convenaient même, malgré leur répugnance, qu'ils avaient cru reconnaître les fils Ménard et deux de leurs parens. Tous ceux-ci furent examinés, confrontés avec les témoins. Tous nièrent, même Antoine et Rodolphe, qui ne purent cependant, aussi bien qu'ils l'auraient voulu, écarter d'eux le soupçon; en sorte qu'ils furent emprisonnés, sans avouer davantage. Mais André ne s'était pu cacher de son excursion sur le lac cette même nuit, avec une nacelle empruntée; obligé de répondre en justice il s'embrouilla si bien, nia si malencontreusement, coupa si fort les assertions des autres que cela prit un air suffisamment louche pour autoriser la défiance sur leur véracité à tous. L'enquête s'en prévalant, la mauvaise conscience et le trouble s'en mêlant, la confiance se perdant, Rodolphe hésita, balbutia et finit par tomber à genoux en pleurant pour deman-

der pardon à ses juges et leur confesser la vérité. Après cet éclatant démenti, Antoine ne pouvait guère espérer le succès de sa tactique de défense ; il y persévéra et n'en fut pas moins convaincu.

En apprenant ceci Marie trembla pour son père, dont la liberté déjà restreinte et précaire n'était pour ainsi dire que l'élargissement d'un suspect dans une autre case de la prison. Il fut en effet arrêté de nouveau ; cependant ce premier fait de n'avoir été vu nulle part au dehors avec les meurtriers, et cet autre, établi par Michel et à peu près laissé tel par Rodolphe, de n'avoir point participé à la délibération homicide, le firent relâcher encore cette fois.

Mais la coupe de ses douleurs, si remplie, n'était pas comblée. Pendant cette seconde captivité, sa seconde victime, cet enfant malheureux entraîné par lui dans ce cachot dont les murailles s'élevaient entr'eux, cet objet douloureux et perdu ne cessa point d'agiter dans son cœur les plus sensibles images. A mesure que l'impossibilité s'établissait de sauver par aucun moyen cet honneur trop cher, dont le fantôme ricaneur grandissait en fuyant et fermait tout un horizon sur lequel Pierre n'osait lever les yeux, la vie se concentrait pour lui dans un point unique ; et là aussi il était frappé, il était dépouillé par sa faute même. Il ne lui restait plus au monde que deux êtres auxquels il pût penser, et de ceux-là il fallait en voir souffrir et mourir un, parce qu'on l'avait ainsi voulu.

Touché aussi de cette générosité filiale qui fermait la bouche de Michel et lui ôtait sa seule excuse pour désarmer la loi, le vieillard se fût accusé lui-même s'il eût espéré le sauver ; mais cette folie, probablement inutile, n'était pas assez dans la pente de son caractère pour qu'il s'y laissât aller avec le peu de chances qu'elle offrait. Il comprit, avec justesse et raison, et mit assez haut le cœur de son fils

pour s'abstenir de ce qui n'aurait fait qu'en combler le malheur et l'inquiétude.

Une grave question restait à résoudre dans le procès des prévenus et pouvait changer leur sort, même dans le châtiment, d'une manière assez importante, suivant quelles loix le leur infligeraient. Le lac de Morat, théâtre du crime, savait seul jusques-là si le tribunal vaudois devant qui on avait porté cette affaire avait bien le droit de la juger; ou si, peut-être, les eaux fribourgeoises devaient compte de l'attentat involontaire dont on les avait chargées aux tribunaux de leur pays. Une commission d'enquête dut s'en assurer.

Réunis pour la première fois, et devant des juges, sur le bateau qui les reportait au lieu fatal dont la trace devait se retrouver dans leur souvenir, les trois complices se détournèrent l'un de l'autre et subirent en silence les émotions mélangées d'une semblable expédition. Le plein air ranimait ces hommes faits pour lui; la nature si connue, leurs prés et leurs champs, la fumée de leur toît au lointain, mille impressions confusément apportées par les choses extérieures, tout envenimait la vie et le desir de vivre. Mais la dérision du contraste n'en devenait que plus poignante et l'onde plus impitoyable à réfléchir le passé comme le présent.

On aborda dans l'anse même d'où le petit esquif était parti dans la nuit du meurtre; il s'y balançait encore, insoucieux et solitaire, étonné, semblait-il, de se voir un compagnon sur le flot discret qui baignait sa petite jetée. Sur celle-ci descendirent les membres de la commission, qui voulaient suivre du rivage, à pied, la marche du bateau, afin de tracer de l'œil sur la plaine onduleuse du lac la ligne de démarcation des deux cantons, d'après celle de la terre. Il suffisait, pour cela, de s'y bien placer dans la juste direction, et de s'assurer ensuite de quel côté de la fron-

tière se trouvait le bateau. Celui-ci, dirigé par Rodolphe et Antoine, avait ordre de se gouverner autant que possible d'après le souvenir de leur précédente course, et de se fixer sur le point jugé le plus probablement celui où déjà une fois il s'était si tragiquement arrêté.

Cela se passa ainsi. Après un assez long circuit autour du bout du lac, les commissaires virent le bateau immobile à une centaine de pas plus en avant qu'eux-mêmes et que la limite vaudoise. C'était donc à une autre juridiction qu'appartenaient le reste de l'affaire et sa conclusion. Les détenus, en l'apprenant, et le vieux Pierre qui avait suivi de l'œil par sa haute fenêtre toute cette représentation dramatique jouée entre deux scènes de mort, furent également frappés. Ils savaient tous que la chance de la condamnation demeurant la même, celle de la punition augmentait de rigueur.

La procédure et les prisonniers furent sur-le-champ transmis à l'autorité compétente pour les juger ; cela n'était ni long, ni difficile au point où en était l'évidence. Michel d'abord, Antoine et Rodolphe furent condamnés à la mort infamante du gibet. Et si Pierre n'apprit pas, du fond d'une prison, sa libération difficilement accordée au manque de preuves précises contre lui, c'est qu'il était trop malade pour avoir pu y être transporté.

A ces nouvelles, percé d'un inexprimable retour des émotions sensibles de la nature, mais aussi absolu que jamais à faire tout céder à sa volonté, il exigea de Marie qu'elle l'abandonnât aux soins d'une servante et qu'elle partît pour Fribourg. Les condamnés venaient d'y être transférés pour entendre ratifier leur jugement par la cour suprême, et pour le subir. La pauvre fille était doublement épouvantée, soit de quitter sa place auprès d'un père succombant presque aux douleurs de l'âme et du corps, soit d'aller chercher elle seule une tâche plus difficile encore dans une ville in-

connue, en de telles circonstances, et autour de la prison d'un frère jusques à qui elle n'osait se flatter de parvenir.

Cependant il aurait fallu partir immédiatement, si la maladie du vieillard, prenant un caractère très-grave sous l'influence de ces cruelles agitations, n'avait rendu impossible, pendant un certain temps, l'absence de sa fille. Mais celle-ci s'aperçut enfin que tout vaincu, tout faible et tout froissé qu'il fût sorti de sa lutte avec les choses, il lui restait dans l'esprit un ressort assez vif pour le rendre capable de souffrir davantage par là que par les maux du corps. Puisqu'il ne pouvait voir son fils il voulait lui envoyer une lettre vivante; un campagnard n'en concevait pas d'autre dans une pareille occasion.

Elle se résigna donc et, chargée de plus en plus de peine et d'inquiétude, arriva à Fribourg sans même savoir où elle irait loger. Le domestique qui la menait arrêta le char devant une auberge où elle fut long-temps enfermée dans la petite chambre qu'elle avait demandée, sans savoir à quoi se déterminer ni comment entreprendre quelque chose. Tremblante et d'avance découragée de ses efforts, elle descendit enfin pour s'aider de ce valet, fort entrepris lui-même, comme il le disait, en pays étranger; elle l'envoya se procurer des informations sur la prison, sur les moyens d'y pénétrer et sur les personnes de qui il en fallait obtenir la permission.

Au bout d'une heure d'attente qui lui parut éternelle, Marie apprit de son messager qu'il ne savait pas où était la prison, ni la manière d'y entrer, ni de quelles gens on avait besoin pour cela; mais il pouvait en revanche lui dire que le batelier André, de Portalban, s'intéressait fort à toutes ces choses, et lui en parlerait quand elle voudrait, comme ils en avaient parlé ensemble dans le petit cabaret où leur rencontre s'était prolongée. Rien ne faisait moins le compte

de Marie. Elle tomba dans de rudes perplexités; ne sachant et n'osant agir seule, voyant la gaucherie inepte du domestique, se défiant du dernier moyen qu'elle entrevoyait pour sortir d'embarras et craignant surtout qu'il ne fût désagréable à son père.

Cependant la nécessité pressait, et la fit consentir. Elle envoya chercher André et se procura par lui la permission de voir son frère dont l'arrêt venait d'être confirmé en dernier ressort. Durant ces entretiens qu'elle parvint à rendre courts, le batelier n'osa lui parler de lui-même qu'à propos de sa sœur Thérèse qui venait, disait-il, avec une plainte un peu intentionnelle, de le laisser seul pour entrer dans un couvent. Cette résolution qui réveilla chez Marie, fort émue, la sympathie du désespoir, lui parut moins extraordinaire, moins inconcevable qu'elle ne l'eût été naturellement sans cela pour une protestante. Elle aussi aurait trouvé plus doux de cacher le misérable reste de sa vie dans une retraite pleine de prière et d'habitudes asservies qui reposent l'ame fatiguée; mais sa journée ne finissait pas ainsi, à midi; il fallait encore traverser les devoirs qui l'attendaient durant la chaleur du soleil et jusques dans la fraîche soirée des ans. Nulle envie cependant, aucun blâme se mêlant dans son étonnement, ne l'éloignèrent de sa sœur d'infortune. Elle desira même de la voir et le témoigna à André, qui promit de l'amener dans l'auberge pendant la soirée, avant que l'intervalle au bout duquel Marie pouvait repartir fût écoulé.

Michel frissonna en reconnaissant sa sœur devant la porte de sa prison mal éclairée; rien ne pouvait plus lui être de la joie, pas même cette surprise. La jeune fille, dont l'œil n'était pas accoutumé à ces demi-ténèbres qui sont la lumière des cachots, ne l'avait pas encore envisagé que déjà les verroux se refermaient sur eux. Ils s'embrassèrent sans

rien dire, et long-temps restèrent ainsi. Ils sentaient que le meilleur de leur triste entrevue était dans cette communication muette et redoutaient tous deux ce qui allait suivre; lumières à donner et à recevoir, échanges douloureux, peines nouvelles à remuer sur la place des anciennes.

Il se résolut enfin, et demanda de son père.

— Son plus grand mal, répondit Marie, est de te savoir ici.

— Il est donc malade?

— Puisque je suis seule!

— Souffre-t-il beaucoup? reprit Michel, après un léger silence, et n'osant faire sa véritable question.

— Oui, surtout de penser qu'avant sa mort peut-être il apprendra la tienne, la tienne dont il est l'auteur.

— Pourquoi parler ainsi? dit le frère un peu sévèrement.

— Parce que je ne viens pas en mon nom, mais au sien, et pour te rapporter des paroles dont j'ai promis l'exacte fidélité. Le père veut que tu saches qu'il se regarde comme coupable de tout ce que l'obéissance t'a fait faire et qu'il en voudrait subir le châtiment tout entier, si l'injustice des hommes lui en eût laissé le pouvoir. Il te prie donc de lui pardonner, et d'être en paix sur le reste. Il espère te retrouver dans le bonheur d'un autre monde, toi innocent puni et lui criminel purifié dans les flammes du repentir et de la douleur. Seulement, fais-lui grâce, et ne l'accuse pas devant le trône suprême, ni par un sentiment dénaturé, ni par une crainte excessive, ni par un remords inutile, ni même par un cri d'agonie. Il t'exhorte à la confiance et au courage en face de l'éternité, et au mépris de cette existence terrestre si vaine et si indocile qu'on n'y trouve que fumée ou contradiction. L'âme forte, ajoute-t-il, ne peut que s'y briser et a besoin d'appliquer ailleurs ses facultés et ses œuvres. Pour que tout ne soit pas une grande mo-

querie, il faut le complément de l'immortalité. Pense à cela, te dit le père.

— Est-il lui-même bien tranquille, et assuré? demanda la voix tremblante du jeune homme.

— Laisse-moi achever mon message, je te répondrai après. Que dirai-je de ta part à celui qui m'envoie?

— Tout ce que tu voudras. Tout ce qui pourra lui faire du bien.

— Et de toi?

— Le moins possible; ce que tu vois de mon affection pour lui.

— Et de l'effet de ses paroles?

— Qu'elles n'étaient pas nécessaires pour ôter une amertume que je n'ai pas; mais qu'elles sont reçues avec respect et reconnaissance.

— J'oubliais celle-ci : ton père a trouvé bien le silence que tu as gardé si fidèlement sur lui; il en fait cas plus que de sa vie ainsi sauvée et te sait gré de lui avoir épargné la honte d'être traité comme un criminel.

— A-t-il dit vraiment cela? reprit Michel avec un visible mouvement de satisfaction.

— Oui, et ceci : un fils si obéissant et si généreux ne doit rien craindre. Penses-tu ainsi, mon frère?

— Non, Marie. Mais que cet aveu n'aille pas plus loin.

— Sois tranquille. Je sais ce qu'il faut rapporter; maintenant nous sommes dans ce qu'il faut taire jusqu'au moment où j'en aurai peut-être besoin pour rassurer notre père sur toi, en lui apprenant que tu n'es pas mort dans une fausse paix.

— De paix, je n'en ai point, ni bonne, ni mauvaise. Je t'effraierais si je te disais comment se passent mes nuits et mes jours. Souvent je ne crois plus à rien, pas même à ma propre vie, ou, si j'y crois, c'est avec une morne angoisse sur

la mort qui vient. Tout m'est indifférent, excepté cela; et encore si ce n'était pour le moment même, pour un je ne sais quoi qui épouvante... je voudrais l'oublier et tâcher de dormir toujours, en attendant de dormir tout-à-fait.

— Mon Dieu! quelle disposition aux portes de l'éternité!

— C'est fort commode d'en avoir une autre, mais ce n'est pas aussi facile. S'il y a une éternité, et je le croirais assez, je serai damné : voilà tout.

— Marie l'interrompit par une exclamation dont il ne tint pas compte. Le fond de ce cœur désolé, dont tant de ruines avaient fait un désert, se débarrassait de son brouillard comme se dévoile un grand marécage; les reptiles y font vaciller les pâles joncs et dressent çà et là leur tête sifflante dans le silence des flaques bourbeuses. Qu'est-ce que les lieux secrets de l'homme, en effet; qu'est-ce que son mystère intérieur, sinon cela?

Vaincue, et déconcertée dans tous ses projets religieux et humains de consolation, la jeune fille se mit à pleurer sans répondre. Il eût fallu une vue plus froide, plus pénétrante, plus éloignée, plus complète que la sienne, pour pénétrer jusqu'au centre de cet univers enseveli sous les décombres de ses propres croyances. L'âme, en consentant à se construire un temple fait de main d'homme, en y mettant le dépôt de sa foi, en exposant ainsi sa vie à la responsabilité d'une créature, l'âme devait succomber sous la chûte de cet édifice et ne plus savoir ni où se reprendre ni où percer pour retrouver la vue du ciel. Sans juger son père, Michel le sentait cependant accablé, même en lui, sous l'éclatant démenti donné par les événemens à sa sagesse et sous l'impuissance bien prouvée de les changer. Le père était tombé, dans la lutte, du piédestal caché au cœur, de son enfant. Le lien moral, d'ailleurs, était brisé par cette force supérieure qui traînait le fils à une destinée de-

vant laquelle il arrivait seul, et vers un monde où il répondrait seul de lui-même et du passé. Tous les doutes alors montaient de cette première crainte d'avoir mal choisi, mal compris son premier devoir, sa règle de vie, son autorité responsable. L'incrédulité ne vient guères que de la conscience mal troublée. Heureux ceux qui n'ajoutent pas à ces ténèbres l'intérêt plus obscurcissant encore de leurs passions.

Les larmes de sa sœur tournèrent enfin le jeune homme vers un certain attendrissement. Dieu s'est toujours servi de ce peu d'amour que nous avons dans le cœur comme de ces parfums brûlés pour chasser les mauvais esprits. La place nettoyée par ce feu est celle où il bâtit son autel, encore au moyen de l'amour ; mais de l'amour qui descend du ciel pour consumer l'holocauste divine et qui y remonte aussitôt. Michel ne put continuer à articuler ni même à penser sa triste plainte. Un autre genre d'émotion s'empara de lui ; il se rapprocha de Marie et parut desirer qu'elle parlât.

Dès qu'elle en eut un peu repris la force, elle voulut revenir en arrière, mais il ne le permit pas.

— Laisse tout cela, disait-il ; à quoi sert de remuer ce désespoir !

— Cela servirait peut-être à le guérir.

— Non, non. S'il me reste une lueur, ce n'est pas en l'agitant que tu la ranimeras. Crains plutôt de l'éteindre. Dis ce que tu penses de moi, et non ce que tu en sais. Ou même ne dis rien si tu veux ; et embrasse-moi avant de t'en aller.

Marie ne pouvait se résoudre au silence ; elle sentait l'heure approcher où il faudrait quitter cet être si aimé et si malheureux sans avoir mis une goutte d'huile sur ses blessures, pas même celle qui coule avec la tendresse du cœur. Renonçant alors à toute autre pensée, elle s'abandonna aux

inspirations spontanées de son affection pour ranimer dans l'âme une vie plus sensible. Ainsi, elle réussit mieux qu'avec les meilleurs argumens. Elle obtint même une prière de revenir, une promesse de songer aux sérieuses espérances de grâce qu'on peut fonder sur la connaissance de son néant, et quelques aspirations vers le bonheur perdu de la foi. Elle avait mêlé tout cela au courant de ses tendres paroles, de son effusion entraînante et de cette sympathie irrésistible qui s'attache au fond de l'être comme aux détails.

La séparation fut moins douloureuse, parce que Marie retardait son départ pour un second entretien, le lendemain matin. Elle trouva dans sa chambre André et sa sœur qui l'attendaient. Le premier les quitta bientôt, malgré son desir; un peu par la compréhension claire de celui de Marie, un peu par son habitude d'activité corporelle qui s'arrangeait mal de conversations entre quatre murs et trois personnes, dont l'une était enveloppée déjà des longues draperies de la religieuse.

Un certain embarras régna long-temps entre les jeunes filles, autrefois compagnes, presque sœurs, rapprochées encore au sein de la même infortune, mais dont les caractères, s'y prononçant, avaient mieux exprimé au dehors leurs différences. Au milieu d'une douleur très-intime et partagée, elles se sentaient plus éloignées l'une de l'autre qu'auparavant, parce que leur manière de la comprendre, de la recevoir et de la sentir ne se ressemblait pas. L'une prenait le malheur comme la vie par son côté profond, dévoué, pratique; pieusement et rigoureusement. L'autre, jusques-là sérieuse seulement dans son amour et légère en tout le reste, l'autre avait pris la religion avec la ferveur de cet amour, mais elle en épousait surtout les grandes formes qui flattent l'imagination et permettent ces brusques

partis, si aisés à embrasser dans certaines positions où l'âme a besoin par instinct de tout changer autour d'elle. Elle n'aurait pas compris un christianisme qui se fût borné à transformer la vie intérieure, à lui donner une autre direction, à en faire une source incessamment active de bonheur ou de consolation pour autrui. Il lui fallait le devoir catholique, le cloître voilé, le rêve qui pleure ou qui chante dans la solitude, le machinal ressort qui dispose de tout l'être dans une habitude d'actes extérieurs religieux et qui permet peut-être mieux que tout autre l'égoïsme secret, incurable, l'égoïsme réfugié dans le chemin du salut, s'y cachant sous la règle, s'y défendant sous la grille, et repoussant pas à pas jusqu'aux mouvemens humains de la charité.

Thérèse n'en savait pas tant. Jeune et tendre et affligée, elle s'était donnée à Dieu, qui la prenait au travers de ses voiles de recluse. Peu à peu donc, et à mesure que le fond paraissait sous la forme, les cœurs brisés s'entendaient mieux. Ils échangèrent enfin sans réserve ces longs et mélancoliques aveux de femmes, poésie de celles même qui n'en ont point, litanie mystique voltigeant autour des faits comme un lierre vert s'enlace au tronc d'un arbre mort. Si complet et si vif fut cet abandon mutuel que Thérèse, en rentrant au couvent, dut s'imposer une rude pénitence pour amortir tant de souvenirs, tant d'élancemens mondains dans une peine qu'elle croyait sanctifier en la détachant de la vie ordinaire, et en la posant comme pierre fondamentale de sa foi et de sa conduite. Elle ne pensa surtout jamais qu'aucune idée proprement religieuse pût s'être glissée par un bout quelconque dans sa conversation avec une protestante, parlât-elle d'une manière fort touchée du port que Dieu nous ouvre et des devoirs qu'il nous donne la consolation d'avoir à remplir. Elle s'accusa d'un intérêt trop grand pour cette sœur de son amant, qu'elle retourna cependant voir le lendemain.

Marie n'avait pas des illusions moins grandes. Elle roula, durant toute une nuit d'insomnie, le dessein de confier à Thérèse le soin des derniers jours de Michel ; ou, du moins, de lui demander de la remplacer vers la fin, et de l'instruire plus tard de tout ce qu'il y avait de terrible, de suprême, de concluant à savoir.

Ce desir s'augmenta encore pendant sa seconde visite à la prison. Moins abattu pourtant, ou dans une consternation moins inerte, le pauvre jeune homme essayait de soulever quelque peu la masse en débris qui l'écrasait. Pour arriver à un état où le rayon d'Enhaut pût percer la désolation universelle, il fallait bien des efforts à cette nature passive, concentrée, repliée sur ses propres ruines et sur ses idoles renversées. Le chemin facile et dangereux d'une justification intérieure à laquelle menait les encouragemens du père, était rejeté d'avance par la conscience du fils. Il avait le bonheur de sentir le néant de ces fausses couleurs d'innocence qui ne fardent un instant la mort au lointain que pour la rendre de près plus épouvantable. Sa confiance n'était pas là ; et, à vrai dire, il n'en avait point : mais agité, troublé, animé, il en cherchait, et donnait ainsi à sa sœur la vive attente d'un changement meilleur encore. Elle le fortifia dans sa conviction humble et contrite, en même temps qu'elle lui montrait où se reprennent légitimement l'espérance, la foi et l'avenir. Ce sujet n'est pas de ceux qu'on épuise, ni de ceux qu'on raconte. Ils s'y oubliaient tous les deux dans une profonde attention lorsque la porte s'ouvrit, leur rappelant ainsi l'heure écoulée.

L'homme qui était là dit à Marie que les deux autres Vaudois ayant appris sa visite souhaitaient fort d'en profiter aussi. Pour lui, n'y voyant pas d'inconvéniens, il était prêt à la conduire auprès de chacun d'eux, si elle s'en souciait. La charité plus que le desir l'engagea à accepter cette offre

qui venait couper si brusquement et si péniblement ses derniers instans fraternels. Devant l'homme qui l'attendait les effusions restaient suspendues, l'adieu impossible comme on l'aurait voulu. Marie tendit donc à son frère la petite Bible qu'elle portait toujours et qu'elle tenait alors ouverte et, sans oser lui dire un mot, sans presque le regarder si ce n'est en s'arrêtant sur le seuil, après un court embrassement elle s'enfuit.

Antoine la reçut assez mal. Il avait surtout demandé à la voir pour cela, et pour envoyer à Pierre quelques reproches et paroles mordantes. Sans famille, il ne s'informa ni ne s'inquiéta de personne. Le monde, dont il n'était plus, ne pouvait l'intéresser ; et, lorsqu'il eut plusieurs fois répété à sa nièce combien il se repentait de s'être attiré une si méchante affaire pour s'y être mêlé par pure complaisance, puisqu'elle ne le regardait pas, et combien il se jugeait fou d'y avoir hasardé son petit bien-être et sa vie, Marie vit qu'il était aussi peu soucieux de la garder plus long-temps qu'elle-même de rester.

Chez Rodolphe, au contraire, se faisaient jour, à côté de la rancune naturelle, quelques passagers témoignages de sentimens meilleurs, quelques signes de retours plus justes et d'attention moins personnelle ; le tout fort grossièrement senti et exprimé. Mais lui, non plus que son compagnon, ne fournit à la jeune fille la moindre occasion de se flatter que quelque malaise d'ame viendrait les secouer à temps. La peur, la peur seule, le châtiment, la mort sous sa vilaine forme de fin douloureuse et martyrisante, de fin et non de passage ni de commencement, remuaient ces esprits matériels. Rodolphe ne prenait pas pour lui-même le conseil qu'il avait tant prodigué à Joseph. Il ne croyait pas en avoir besoin, ou plutôt il subissait l'espèce d'impuissance à moitié involontaire que nous nous trouvons de gouverner nos pen-

sées et de les diriger en haut, dans le dernier moment qui reste pour cela. Sans un prodige éclatant de miséricorde divine, l'homme porte alors la peine de sa longue indifférence et de ce délai complaisant qui lui persuadait qu'il serait toujours temps. Les circonstances non plus que l'âme ne se montraient favorables à un appel religieux; l'intervalle était trop court, la tâche trop difficile et Marie trop invinciblement absorbée dans la pensée de ce frère pour jamais quitté.

La séparation avec Thérèse vint ensuite et fut pleine de larmes, tant à cause du passé que de l'avenir. Cette amie, en effet, si étrangement retrouvée, si peu connue et tellement associée à tout le drame accompli, devait encore en suivre, en partager avec Marie une dernière scène. Elle l'avait accepté; non sans scrupule dévot, puisqu'il s'agissait d'entrer dans les intentions religieuses d'une protestante, de suivre ses instructions en pénétrant pour cela une fois au moins, et vers la fin, dans la prison d'un homme; de savoir comment était mort cet homme et d'en rendre compte. L'expiation qu'elle entrevit à se trouver en face du meurtrier de Joseph la décida, aussi bien que l'amitié, et mieux que la pitié.

Marie en méritait pourtant beaucoup lorsque, s'éloignant de Fribourg, elle jeta un dernier regard sur cette ville qui n'était pour elle qu'un grand cachot et bientôt un amas de pierres sur une tombe. Le char volait; et chaque tour de roue remuait encore la douleur. En arrière, le déchirement et le deuil. En avant, l'inquiétude et la maladie. Sur le chemin, l'impatience d'arriver, et le regret cruel d'avoir quitté ce qui ne se retrouverait plus.

Quel ne fut pas l'étonnement de la jeune fille en ne retrouvant pas son père dans le lit où elle l'avait laissé, et vers lequel d'abord elle avait couru! Elle s'entendit appeler de la chambre voisine, de cette chambre des deux frères où

personne n'entrait plus. Le malade, étendu dans un vieux fauteuil près de la fenêtre fatale, semblait avoir voulu braver à la fois la puissante émotion des lieux et des souvenirs, aussi bien que les faiblesses de l'agonie. On eût dit un fantôme condamné par la justice divine à revenir s'abreuver de repentir sur la place de son péché. Les signes précurseurs de la dernière heure s'étendaient livides sur la face du vieillard, en même temps que l'activité intelligente de l'âme allumait de ses plus vifs éclairs la prunelle sombre et agrandie.

C'est que, durant la courte absence, tout avait marché impétueusement, sans contrainte et sans obstacle, le corps s'abandonnant vers le tombeau, et l'esprit vers les régions inconnues où l'indépendante pensée de la solitude pouvait seule le soutenir. Seul et libre, Pierre rentrait dans la vérité de lui-même, et cette vérité, chez les forts, mène aisément à la vérité en toutes choses : ce qui n'assure point qu'on la suive toujours, ni qu'on lui donne le même accès s'il revient quelque contact humain.

Les premières questions naturelles rapidement échangées, le vieillard dit: — J'aurais voulu, ma fille, avant de mourir, endurer encore le jour qui vient pour Michel et savoir comment il aura passé. Mais Dieu ne le veut pas, il faut se soumettre à la force. C'est bien beau! s'écria-t-il, dans un de ces brusques mouvemens de colère ironiques qui l'agitaient subitement : c'est bien beau à nous autres misérables vers de terre de reconnaître que nous nous soumettons, après avoir disputé avec Dieu aussi long-temps qu'il nous a été possible! nous avons bien du mérite à cela, et de l'à propos! Notre clairvoyante sagesse y brille dans tout son jour. Nous avons bien du bonheur que Dieu ne soit pas comme moi, car du diable si je supporterais des gens si imbécilles et si absurdes dans leur orgueil comme dans leur méchanceté!

C'était un singulier cri de détresse et de misère ; mais cependant c'en était un. Pour s'y tromper, il aurait fallu ne connaître ni la pensée habituelle et fermé du vieillard, ni sa manière d'exprimer, donnée par le caractère. Marie n'en eut donc aucune peine ; au contraire ; sa légère surprise devenait presque une espérance.

Aussi soudainement calmé, il apprit avec une émotion contenue que l'exécution des condamnés se ferait le lendemain. Il ne consentait à aucune de ces réserves prudentes dont sa fille cherchait à abriter sa dernière station dans le temps. Volontiers jusqu'alors il avait vécu dans sa propre manière d'envisager les faits, plutôt que dans les faits eux-mêmes, dans sa volonté à leur égard plutôt que dans leur loi générale, dans sa croyance sur eux plutôt que dans leur réalité. Sans le savoir, ni s'en rendre compte, il avait toujours usé et quelquefois abusé de cet empire universel de l'âme humaine sur les choses de l'univers, qui lui sont soumises en Dieu et qui ne l'asserviraient jamais par elles-mêmes sans le péché. Homme fier et puissant, il avait trop écouté les instincts, trop suivi les lignes incertaines laissées dans l'âme après la chute et qui s'en vont, comme un pont d'arc-en-ciel, rejoindre au travers de l'orage infernal d'ici-bas les deux sereines éternités de la première création et de la dernière ; le regard seul, non les pas, doivent s'y appuyer.

Plus fort que la mort, puisqu'il n'a pas été créé pour elle, mais elle pour lui, et qu'il ne lui est assujetti qu'un instant, le roi détrôné de ce monde y oublie souvent à quel rang il est tombé de mendiant dont tout l'avoir est une grâce, et à quelles conditions il obtient même cela.

Pierre, indomptable par toute autre puissance naturelle que la puissance directe de Dieu, avait même tenté la lutte avec lui ; mais par un de ces miracles insondables de la

miséricorde suprême il se releva, vaincu, non plus comme les mauvais anges pour défier encore la victorieuse main sous laquelle il avait dû plier, mais pour y adorer le droit et la force éternelle et s'y réfugier. L'horrible résultat de sa domination insensée, ce remords poignant, ne pouvait s'apaiser en lui que par une confiance, une bénédiction aveugles. La pensée du vieillard était trop entière pour s'y refuser, les extrémités ne lui coûtant guère une fois le centre saisi, mais il avait besoin pourtant, humainement besoin, en rendant gloire à Dieu qui règne et qui pardonne, de souffrir toutes les peines qui pouvaient lui venir encore de son péché.

Malgré la goutte de ce sang énergique qui coulait dans les veines de Marie et qui s'y fondait en infatigables dévoûmens; malgré la nature élevée de son esprit et la trempe plus haute encore du malheur compris et reçu avec une intelligence religieuse, une réflexion assidue, une méditation pénétrante; malgré ses ailes de femme pour planer sur ce qu'on n'atteindrait pas autrement, la jeune fille ne pouvait suivre son père dans les espaces où s'agitait son agonie. Il est des occasions suprêmes où rien ne saurait diminuer la distance des êtres entr'eux, suivant leur puissance de pensée et d'essor; puissance toujours voilée par l'existence ordinaire dans les habitudes, et quelquefois complétement effacée, invisible jusqu'à certains momens. Mais à ces momens-là, de passion, de lutte ou de mort, la vibration d'airain se réveille suivant la grandeur du vase, et domine les autres bruits. La vie résonne non par sa surface, mais par sa profondeur sonore, et ne trouve d'écho fidèle que dans son propre murmure intérieur. Seul alors, comme il l'avait véritablement été toujours au fond de son empire occulte, Pierre en dévorait l'amer sentiment parmi ceux de sa dernière heure.

Elle se faisait pour lui, non point par ces décompositions qui semblent livrer passage à l'âme au travers des brèches du corps, mais par un apaisement total de celui-ci, un calme muet et inerte, une domination toujours plus grande de l'intelligence qui s'efforçait, semblait-il, de s'échapper tout-à-fait, pour ne plus appartenir qu'à elle-même. Séparation des deux élémens de l'être humain, plutôt que chute de l'un et asservissement de l'autre aux accidens de cette ruine.

Le mourant parlait peu et souffrait peu d'interruptions à son oraison magnifiquement humiliée. Quelques élancemens en arrivaient parfois jusqu'à ses lèvres pâles, recueillis avec un soin tendre et religieux par l'attention de sa fille, à genoux et penchée vers lui. De son bras abandonné il s'appuyait sur elle et s'y reposait dans un involontaire embrassement, comme toujours il s'était reposé de cœur avec ses enfans.

O grand accomplissement de la vie! disait-il : chute de l'orgueil infernal et du délire humain! O mes fils! mes pauvres fils, que deviendrions-nous sans l'éternité! Plus bas, encore plus bas, créature impie qui as sacrifié aux faux dieux. Et quoi donc? tes propres enfans. Les revoir, ô mon Dieu, quel prodige de ta bonté! croire au pardon, quel prodige de ton amour! — Un rêve affreux! Puis du sang qui lave du sang. La milice infernale toute entière passerait sur mon corps qu'il ne serait pas si brisé. Est-ce que j'ai cru donc être quelque chose! Un néant abominable et orgueilleux. Qui me fera prendre patience de moi-même! Toi, Seigneur! quand tu seras venu. Oh viens, viens!

Ainsi finissait le combat, ainsi s'éteignait le brasier en lançant quelques étincelles, cendres colorées de ce qui brûlait dessous. L'âme passa dans un soupir paisible, et Marie ne s'aperçut du dernier mouvement qu'à une légère pres-

sion sur son cou et à l'abandon insensible du bras qui l'entourait.

Avec la nécessité s'évanouit en elle la force d'en supporter davantage. Après avoir fermé les yeux de son père et déposé sur ce visage où resplendissait toute la dignité, tout le mystère de la mort, des baisers plus ardens et non moins respectueux que ceux de toute sa vie, elle descendit, donna ses ordres à toute la maison pour les soins obligés, et voulut qu'on préparât un char pour la reconduire à Fribourg.

Mais quand on vint la chercher pour partir, on la trouva étendue par terre à côté du cadavre, et en apparence aussi éloignée de la vie à laquelle il fallut beaucoup de peine et de temps pour la faire revenir.

Deux jours après, l'heure approchant d'emporter le corps au cimetière, Marie se leva péniblement du lit où sa faiblesse l'avait retenue, et voulut dire un dernier adieu au cercueil. Il gîsait solitaire dans la chambre basse, à côté de laquelle ses porteurs mercenaires se restauraient d'avance par un coup de vin, avec les valets. Personne qui s'inquiétât de ce débris funéraire, ni par sentiment, ni par cette préoccupation soigneuse de l'honneur d'un convoi, si ordinaire dans la campagne et qui y fait trop souvent tous les frais de décence et d'empressement auxquels n'aurait pas pourvu la douleur. Cet homme si honoré et si fort, dont quelques mois auparavant le village et la contrée d'alentour auraient conduit la cendre à son dernier asile, cet homme finissait abandonné dans sa dépouille comme le plus isolé, le plus grand des misérables. Seulement une femme pour pleurer sur lui et sur cette amère issue d'une vie si jalouse d'égards, d'obéissance et de considération.

Pleine de ce chagrin nouveau, qu'elle éprouvait par pé-

nétration sympathique du sentiment passé de celui qui ne recevait plus l'injure, elle demeura en silence penchée sur la bière, sanglotant et priant, songeant aux délivrances du Dieu dont les voies sont bien réglées, et en même temps aux signes inflexibles dont il marque quelquefois jusqu'au bout sa dispensation d'une vie.

A un bruit de pas qui se fit entendre vers la porte Marie leva la tête et vit entrer une personne où ses yeux fatigués de pleurs et sa pensée absorbée eurent peine à reconnaître Thérèse ; elle avait quitté son vêtement de novice en obtenant la permission de ce voyage, et derrière elle un homme demi caché s'avançait avec embarras. C'était André.

Cette rencontre où les morts tenaient plus de place que les vivans recevait un caractère solennel de la présence de celui qui, du fond de son noir asile, la dominait encore. Mais la diversion en était pénible à Marie, aussi bien que redoutable aux autres. Cependant, après avoir un peu hésité et s'être acquittée par quelques offres non acceptées des devoirs de l'hospitalité, la jeune fille rentra dans celui de ne se point détourner de l'honneur à rendre avant tout à son père. Il lui sembla que l'abandonner pour quelque objet que ce fût, c'était ne lui pas marquer la préférence éclatante qu'elle lui voulait offrir jusques au bout. Elle se remit donc à la même place, dès qu'elle eut avancé des siéges pour les visiteurs.

Elle attendait que Thérèse parlât, ne voulant et ne sachant commencer par une question ; mais la pauvre enfant, absorbée dans un spectacle si glaçant et si imprévu, en était saisie jusqu'à oublier le reste.

— Grand Dieu ! s'écria-t-elle enfin, fallait-il donc le voir ainsi ! toujours au travers d'une terrible barrière. Pourquoi son fils m'a-t-il aimée ? ç'a été notre malheur à tous. Cela me

fait peur maintenant, comme s'il vivait encore. Non! il me semble que je l'ai tué.

— Que tu es enfant! dit André avec brusquerie. A quoi servent ces idées noires? comme s'il n'y avait pas déjà bien assez de mal!..

— C'est que jusqu'à présent il m'avait semblé n'être que malheureuse.

— Eh bien! qu'est-ce que cela fait? Parle plutôt à Marie de ce dont tu dois lui parler.

— Avez-vous un message? demanda celle-ci.

— Non, répondit Thérèse, pas de particulier. Un adieu seulement.

— Etiez-vous là?..

— Moi, dit le frère. Thérèse ne pouvait aller plus loin que la prison. Je l'ai suivi jusqu'à la fin.

— Que paraissait-il?

— Fort tranquille. Il est mort ainsi.

— Sans se démentir?

— De quoi donc? il avait tout avoué.

— Je parle de son air en repos.

— Il l'a conservé. Par exemple pourtant il était bien pâle, et il tremblait un peu!

— Mon Dieu! s'écria Marie.

— Epargne-la donc! murmura Thérèse. Mais Marie se relevant : je veux tout savoir, dit-elle.

— Il n'y a plus rien à savoir, reprit André. Il m'a fait signe, et il est mort.

— Sans long-temps souffrir?

— Très-certainement.

— Vous l'avez vu?

— Oui. Et après?

— J'ai vu son corps. Il n'avait point la mine tourmentée.

— Puis-je me fier à cela, Thérèse?

— Oui, vous le pouvez. Je le sais aussi.

— Et les autres?

— Ma foi j'étais trop occupé de votre frère pour y faire grande attention. Je crois qu'ils se sont plaints, et un peu débattus, mais leur affaire a été bientôt finie. J'ai entendu dire à tout le monde que Michel s'était bien mieux conduit.

En ce moment rentrèrent les porteurs qui voulaient s'acquitter de leur tâche avant d'être tout-à-fait hors d'état de le faire, bien sûrs d'ailleurs qu'au retour la même occasion ne leur manquerait pas. Thérèse emmena Marie près de la fenêtre sous laquelle ne passait point le convoi, et celle-ci n'eut la force ni de résister, ni d'empêcher André qui suivait le corps. Cette circonstance, pensa-t-elle, mettait le sceau à tout ce qu'un châtiment providentiel infligeait d'humiliant à cette dernière retraite de Pierre Ménard d'un monde où successivement tout lui apportait son injure.

Mais, du moins, s'il ne lui avait pas été permis de s'y opposer jusqu'alors, sa fille rentrait avec courage dans le droit qui désormais lui appartenait à cet égard. Elle n'eut point à former de résolution là-dessus : elle se la trouva toute prise. Ainsi, passé le rude choc et l'émotion de ce suprême départ du maître, elle se sentit le courage de prier Thérèse que son frère ne rentrât plus dans la maison.

— Il ne doit plus s'y trouver, lui dit-elle, une seule personne que.... et n'osant achever sa pensée,

— Que votre père n'y eût point admise, fit Thérèse, d'un ton légèrement altéré. Je devrais peut-être m'en aller aussi.

— Non, non! soyez bonne, au contraire, et faites que je puisse vous prier de rester avec moi.

Voyant bien que toute insistance serait vaine pour obtenir qu'on reçût André, la sœur lui porta au dehors cette

mauvaise nouvelle et, pour le calmer, lui promit de nouveau de songer à ses intérêts. Il alla l'attendre à Portalban.

Ce ne fut que dans la soirée du lendemain, après de longs et tristes épanchemens, après des récits douloureux souvent recommencés, et le passé tout entier tourné en cette manière regrettante dont les maux de jeunesse lèguent aux autres l'usage; ce ne fut qu'à l'abri de tant de souvenirs communs et de pertes semblables, qu'il fut possible à Thérèse de sonder les dispositions de son amie, quant à l'avenir.

L'avenir! répondit celle-ci à ce mot vaguement jeté. Si quelqu'un a un avenir ce n'est pas moi. Celui du ciel, à la bonne heure. Ou celui que les saisons, les épreuves, la solitude me feront; et non aucune créature humaine. Quand on a un passé comme le mien il remplit toute la place, et la vie n'a rien d'autre. Il faut maintenant que je fasse cultiver nos champs comme l'aimait mon père, que je soigne, pour lui, les affaires, et que je me mette partout à remplacer ceux qui ne sont plus.

— Et que ferez-vous de cet argent, de ce bien? Il faut pourtant l'employer à quelque chose.

— Je connais tant de pauvres!

— Et de votre cœur?

— Il est las, Thérèse, et absorbé. Il aime d'ailleurs. Il aime autre part.

— Et votre active bonté, que deviendra-t-elle?

— N'en parlons pas, s'il vous plaît. Ce que vous appelez ainsi me procurera mes seules joies, puisque je ne vous verrai plus. Vous voulez absolument retourner à ce couvent?

— N'en parlons pas non plus, s'il vous plaît. C'est aussi plus sérieux que vous ne pouvez le comprendre.

— Parce que je suis hérétique, dit Marie avec une douceur triste. Mais vous avez raison; ne traitons pas ce point.

— Ni bien d'autres, à ce qu'il paraît?

— En effet, Thérèse, vous l'avez compris. Je sais pourquoi vous me parlez d'avenir et de solitude. Je l'évite parce que c'est inutile. Voici ma dernière parole, la seule que j'aurai jamais là-dessus : ni votre frère ni un autre, mais lui moins qu'un autre, à cause de tout ce qui s'est passé et surtout à cause du sentiment de mon père envers lui. Voici mon seul compagnon, continua-t-elle après un instant de silence, en passant sa main sur la tête de Fido ; et encore n'est-ce pas pour long-temps, car il vieillit. Mais il me restera ces murs où chaque endroit garde pour mes yeux une trace invisiblement éloquente. Là sont écrites tant de choses en caractères de feu qu'il ne me saurait venir en pensée d'éprouver vide ou ennui. Et lorsque les années auront chacune effleuré de l'aile la vive couleur de ces souvenirs, il y aura facilement en moi, qui ai trop vécu parmi les passions et qui n'y étais point propre, un certain engourdissement qui enveloppera tout et protégera encore ces choses dont je ferai jusqu'au bout, inébranlablement, toute ma vie. Je suis seule de ma famille maintenant. C'est peut-être pour cela qu'il me semble en avoir hérité la force. Je l'emploierais contre moi-même s'il le fallait. Mais je n'en aurai besoin que pour ne pas trouver une trop longue amertume à manger mon pain tous les jours. Regardez cette fenêtre, Thérèse, il y a là pour un siècle d'émotions plus vives que l'univers ne pourrait ailleurs m'en donner. Je ne crois pas plus qu'une autre à la constance de notre cœur, même pour le malheur, mais je sais bien aussi qu'il est des âmes qui se brisent du premier coup, des destinées vouées à garder la foi de ce qui n'est plus, des morts parmi les vivants. Je suis ainsi. Si je pouvais changer je me croirais abandonnée de tous ceux que je garde en moi. Je répudierais mon enfance, ma jeunesse passée, les souffrances perdues, et la mémoire des miens. Je serais la couronne d'épine de leur martyre ;

l'insulte tracée sur leur tombe, la dernière flétrissure de leur nom, la profanation de tout ce qu'ils ont laissé au monde. Sans doute, dans ce meilleur abri qu'ils ont trouvé, cela leur pourrait être égal, encore que sait-on ! Mais à ma conscience, Thérèse, cela ne saurait l'être. Vous secouez la tête et me blâmez? A vous permis. A moi de supporter ce jugement sans vous aimer moins. Mais pourtant n'imaginez pas que, pour aller rejoindre mon père dans son repentir glorieux, notre Joseph aussi, et mon bienheureux Michel, je veuille me tenir dans un état d'orgueilleuse justice. Non, chère sœur ! ne le croyez pas. Souvenez-vous de tout ce que vous m'avez raconté de l'humilité pieuse de mon frère dans son cachot ; rendez-moi justice en pensant que je ne saurais méconnaître où je dois trouver, aussi bien que lui, cette paix suprême dont vous m'avez montré toute la puissance dans son cœur. Je ne chercherai que cela, par les mêmes moyens. Dieu veuille me l'accorder aussi !

Découragée, Thérèse partit. Elle prit le voile. André s'en alla dans l'étranger. Marie, avec le chien, habite sa maison, qui repose éternellement ses murailles fatiguées d'orages, ébranlées au choc de la puissante passion, et étonnées, semble-t-il, du silence qui peuple seul les chambres désertes, où le bruit d'un pas léger réveille à peine un murmure d'écho.

POÉSIE.

—

CHANT CHRÉTIEN.

Quel est ce roi sublime et tendre
Qui vers nos déserts attiédis,
Les yeux en pleurs, paraît descendre
Les bleus côteaux du Paradis?

C'est le pauvre fils de Marie,
C'est l'époux de la terre en deuil
Qui pose la lampe de vie
Dans le mystère du cercueil.

C'est lui qui donne à l'alouette
Son chant limpide et matinal,
Qui verse dans la violette
La rosée, odorant crystal;

C'est celui qui pour nous prédire
Le soleil d'amour éternel
De nos pleurs et de son sourire
A fait un nouvel arc-en-ciel.

Des lacs, frais miroirs des nuages,
De nos fronts, miroirs de la mort,
S'enfuiront les sombres images
A son souffle amoureux et fort.

FRÉDÉRIC MONNERON.

SCIENCES NATURELLES.

—

FAUNE HELVÉTIQUE. (3me extrait.)

2me Classe.

DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

OISEAUX.

(Suite et fin).

IIIe *Ordre.*

GRIMPEURS.

1re *Famille.* — Pics.

Genre 1. Pic. *Picus* L.

Espèce 1. P. noir. *P. martius* L.
2. P. vert. *P. viridis* L.
3. P. cendré. *P. canus* Gmel.
4. P. Épeiche. *P. major* L.
5. P. Epeichette. *P. minor* L.
6. P. mar. *P. medius* L.
7. P. tridactyle. *P. tridactylus* L. (Assez rare : il habite les vallées des Alpes.)

» 2. Torcol. *Yunx* L.

Espèce 1. T. ordinaire. *Y. torquilla* L.

2. *Famille.* — Anisodactyles.

» 1. Sitelle. *Sitella* L.

Espèce 1. S. torchepot. *S. cæsia* Meyer.

Genre 2. Grimpereau. *Certhia* L.

Espèce 1. G. commun. *C. familiaris* L.

» 3. Tichodrome. *Tichodroma Illig.*

Espèce 1. T. Echelette. *T. phœnicoptera* Tem. (En été contre les rochers des Hautes-Alpes; il descend souvent dans la plaine en hiver.)

» 4. Huppe. *Upupa* L.

Espèce 1. Huppe ordinaire. *U. Epops* L.

3e *Famille*. — Alcyons.

» 1. Guêpier. *Merops* L.

Espèce 1. G. vulgaire. *M. Apiaster* L. (Il est très-rare en Suisse et ne paraît que très-irrégulièrement.)

» 2. Martin-Pêcheur. *Alcedo* L.

Espèce 1. M. Alcyon. *A. ispida* L.

4e *Famille*. — Coucous.

» 1. Coucou. *Cuculus* L.

Espèce 1. C. gris. *C. canorus* L.

IVe Ordre.

PIGEONS.

» 1. Pigeon. *Columba* L.

Espèce 1. Ramier. *C. Palumbus* L.
2. Colombe Colombin. *C. Oenas* L.
3. Col. Biset. *C. Livia* L.
4. Tourterelle. *C. Turtur* L.

Ve Ordre.

GALLINACÉS.

» 1. Tetras. *Tetrao* L.

Espèce 1. T. Auerhahn. *T. Urogallus* L. (le grand coq de bruyère.)
2. T. Rakkelhan. *T. medius* Meyer.
3. T. Birkhan. *T. Tetrix* L. (Le coq de bruyère à queue fourchue, on l'appelle aussi *faisan.*)
4. T. Gelinote. *T. Bonasia* L.
5. T. Ptarmigan. *T. Lagopus* L. ou Orbène.

Genre 2. PERDRIX. *Perdix* Lath.

Espèce 1. P. grise. *P. cinerea* Lath.

2. P. Bartavelle. *P. saxatilis* Meyer. (Sur les Hautes-Alpes; jamais sur le Jura.)

3. P. rouge. *P. rubra* Briss. (Rare; on l'a vue au pied du Jura dans les cantons de Vaud et de Genève.)

4. P. Caille. *P. Coturnix* L.

Les espèces domestiques de l'ordre des Gallinacés ne sont pas indiquées dans le Catalogue.

VIe Ordre.

COUREURS.

Genre 1. OUTARDE. *Otis* L.

Espèce 1. O. barbue. *O. tarda* L.

2. O. Canepétière. *O. Tetrax* L. (Ces deux espèces sont rares : elles arrivent de temps en temps dans les hivers froids; on les trouve dans les plaines.)

» 2. OEDICNÈME. *Oedicnemus.* Tem.

Espèce 1. O. criard. *O. crepitans* T.

» 3. COURT-VITE. *Cursorius* Lath.

Espèce 1. C. Isabelle. *C. Isabellinus* Meyer. (Originaire du nord de l'Afrique : le petit nombre d'individus de cette espèce venus en Suisse ont été vus ou tués dans le canton de Vaud.)

VIIe Ordre.

ECHASSIERS.

» 1. PLUVIER. *Charadrius.* L.

Espèce 1. P. doré. *C. auratus* Suck.

2. P. guignard. *C. Morinellus* L. (Rare.)

3. Grand P. à collier. *C. Hiaticula* L.

4. Petit P. à collier. *C. minor* Meyer.

5. P. à collier interrompu. *C. cantianus* Lath. (Tué quelquefois sur les bords du lac de Genève: rare.)

Genre 2. SANDERLING. *Calidris* Illig.

Espèce 1. S. variable. *C. arenaria* I. (Très-rare.)

» 3. SPATULE. *Platalea* L.

Espèce 1. S. blanche. *P. leucorodia* L. (Très-rare : au bord des rivières; depuis plusieurs années on n'en a point vu en Suisse.

» 4. Héron. *Ardea* L.

Espèce 1. H. cendré. *A. cinerea* Lath.

2. H. pourpré. *A. purpurea* Linn.

3. H. Aigrette. *A. Egretta* L. (Deux individus seulement ont été tués jusqu'ici en Suisse, l'un près de Morat au mois d'octobre, l'autre près d'Yverdon au mois de décembre.)

4. H. Garzette. *A. Garzetta* L. (Très-rare aussi, mais moins que le premier.)

5. H. grand Butor. *A. stellaris*. L.

6. H. Bihoreau à manteau noir. *A. Nycticorax* L.

7. H. Crabier. *A. ralloides* Scop.

8. H. Blongios. *A. minuta* L.

» 5. Cigogne. *Ciconia* L.

Espèce 1. C. blanche. *C. alba* Bel.

2. C. noire. *C. nigra* Bel.

» 6. Grue. *Grus* Pall.

Espèce 1. G. cendrée. *G. cinerea* Bechst. (Elle passe rarement : on la voit au printemps s'abattre quelquefois près des lacs de Constance et de Neuchâtel.

» 7. Ibis. *Ibis* Lacép.

Espèce 1. I. Falcinelle. *I. Falcinellus* T. (Rare dans la Suisse occidentale : il l'est moins sur les lacs de Bienne et de Neuchâtel.

» 8. Courlis. *Numenius* Briss.

Espèce 1. grand C. cendré. *N. Arquata* Lath.

2. C. Courlieu. *N. phæopus* Lath.

» 9. Bécasse. *Scolopax* Illig.

Espèce 1. B. ordinaire. *S. rusticola* L.

2. B. grande bécassine. *S. major* L.

3. B. bécassine ordinaire. *S. gallinago* L.

4. B. bécassine sourde. *S. gallinula* L.

» 10. Barge. *Limosa* Briss.

Espèce 1. B. à queue noire. *L. melanura* Leisl.

2. B. rouge. *L. rufa* Briss. (Rare.)

Genre 11. Chevalier. *Totanus* Bechst.

Espèce 1. C. Aburoye. *T. glottis* B.

2. C. stagnatile. *T. stagnatilis* B.
3. C. Gambette. *T. Calidris* B.
4. C. Cul-blanc. *T. ochropus* Tem.
5. C. sylvain. *T. Glareola* Tem.
6. C. Guignette. *T. hypoleucus* T.

» 12. Beccasseau. *Tringa* Briss.

Espèce 1. B. maubêche. *T. cinerea* L. (Très-rare.)
2. B. violet. *T. maritima* Brunn.
3. B. Corcoli. *T. subarquata* Tem.
4. B. platyrhynque. *T. platyrhynca* Tem. (Très-rare.)
5. B. variable. *T. variabilis* Meyer.
6. B. à longs pieds. *T. longipes.* L.
7. B. Schinz. *T. Schinzii* Brehm.
8. B. Temmia. *T. Temminckii* Leisl.
9. B. échasses. *T. minuta* Leisl.
10. B. combattant. *T. pugnax* Linn.

» 13. Tourne-pierre. *Strepsilas* Illig.

Espèce 1. T. à collier. *S. collaris* T. (Très-rare.)

» 14. Vanneau. *Vanellus* Briss.

Espèce 1. V. huppé. *V. cristatus* Meyer.
2. V. pluvier. *V. melanogaster* Bechst.

» 15. Avocette. *Recurvirostra* L.

Espèce 1. A. à nuque noire. *R. Avocetta* L.

» 16. Huitrier. *Hœmatopus* L.

Espèce 1. H. pie. *H. Ostralegus* L. (Rare : il ne paraît qu'en été.)

» 17. Echasse. *Himantopus* Briss.

Espèce 1. E. à manteau noir. *H. melanopterus* Meyer. (Très-rare.)

» 18. Glaréole. *Glareola* Briss.

Espèce 1. G. à collier. *G. torquata* Meyer. (Très-rare.)

» 19. Rale. *Rallus* L.

Espèce 1. R. d'eau. *R. aquaticus* L. (Le Pantalon.)
2. R. de genêt. *R. Crex* Gmel. (Le Roi de caille.)

» 20. Poule d'eau. *Gallinula* Lath.

Espèce 1. P. ordinaire. *G. chloropus* L.
2. P. marouette. *G. porzana* L. (La Cameronette.)
3. P. poussin. *G. pusilla* Bechst.
4. P. Baillon. *G. Baillonii* Vieill.

Genre 21. Flammant. *Phœnicopterus* L.

Espèce 1. F. des anciens. *P. antiquorum* T. (Rare : on en a tué quelques-uns dans la Suisse orientale et méridionale.)

VIIIe Ordre.

NAGEURS.

1re *Famille.* — Pinnatipèdes.

» 1. Phalarope. *Phalaropus* Briss.

Espèce 1. P. hyperboré. *P. hyperboreus* Lath. (Très-rare.)

2. P. platyrinque. *P. platyrhyncus.* Temm. (On le voit quelquefois sur les lacs de Genève et de Neuchâtel.

» 2. Foulque. *Fulica.* Briss.

Espèce 1. F. macroule. *F. atra* L.

» 3. Grèbe. *Podiceps* Lath.

Espèce 1. G. huppé. *P. cristatus* Lath.

2. G. jou-gris. *P. subcristatus* Jacq.

3. G. cornu. *P. cornutus* Lath. (Très-rare.)

4. G. oreillard. *P. auritus* Lath. (Très-rare aussi : on l'a vu sur les lacs de Neuchâtel et de Morat, mais seulement en hiver.)

5. G. castagneux. *P. minor.* Lath.

2e *Famille.* — Plongeons.

» 1 Guillemot. *Uria* Briss.

Espèce 1. G. à capuchon. *U. Troile* Lath.

2. G. à miroir blanc. *U. Grylle* Lath. (Ces deux espèces sont extrêmement rares et n'ont été aperçues qu'une ou deux fois en Suisse)

» 2. Pingouin. *Alca* L.

Espèce 1. P. macroptère. *A Torda* L.

» 3. Plongeon. *Colymbus* Lath.

Espèce 1. P. imbrin. *C. glacialis* L.

2. P. Lumme. *C. arcticus* L.

3. P. rat-marin. *C. rufogularis* Meyer.

3e *Famille.* — Longipennes.

Genre 1. Hirondelle de mer. *Sterna* L.

Espèce 1. H. tschegrava. *S. caspica* Pall. (Très-rare.)

2. H. pierre-garin. *S. hirundo* L.

3. H. épouvantail. *S. nigra* L.

4. H. leucoptère. *S. leucoptera* Schinz.
5. H. caugek. *S. cantiaca* Gmel.
6. H. petite. *S. minuta* L.

» 2. Mauve. *Larus* L.

Espèce 1. M. Goëland à manteau noir. *L. marins* L. (Très-rare.)
2. M. Goëland à manteau bleu. *L. argentatus* B.
3. M. Goëland à pieds jaunes. *L. flavipes* Meyer.
4. M. mouette à pieds blancs. *L. canus* L.
5. M. mouette tridactyle. *L. tridactylus* Lath.
6. M. Sénateur. *L. eburneus* L. (Très-rare.)
7. M. mouette rieuse. *L. ridibundus* Leisler.
8. M. mouette pygmée. *L. minutus* Pall.

» 3. Stercoraire. *Lestris* Illig.

Espèce 1. S. Buffon. *L. Buffoni.* (On ne l'a vu encore que deux fois en Suisse.
2. S. pomarin. *L. pomarinus* T.
3. S. parasite. *L. parasiticus* (Très-rare.)

» 4. Petrel. *Procellaria* L.

Espèce 1. P. tempête. *P. pelagica* L. (On en a tué quelques exemplaires sur les lacs de Constance et de Genève.)
2. P. Puffin. *P. Puffinus* L. (Un seul exemplaire a été tué près de Morges sur le lac de Genève.

4e *Famille.* — Lamellirostres.

» 1. Cygne. *Cycnus* Meyer.

Espèce 1. C. à bec jaune. *C. musicus* Bechst.

» 2. Oie.

Espèce 1. O. cendrée. *Cinereus* Meyer.
2. O. vulgaire. *A. segetum* M.
3. O. rieuse. *A. albifrons* M.
4. O. Cravant. *A. Bernicla* M. (Les deux dernières espèces sont très-rares.)

Genre 3. Canard. *Anas* L.

Espèce 1. C. pourpré. *A. purpureo viridis* Schinz. (Cette espèce est présentée comme nouvelle par M. Schinz, elle est décrite et figurée dans la Faune helvétique. Quelques exemplaires ont été tués depuis un certain nombre d'années.
2. C. macreuse. *A. nigra* L. (Fort rare.)

3. C. couronné. *A. lecocephala* Lath. (Il est encore plus rare que le précédent.
4. C. marchand. *A. perspicillata* L.
5. C. Eider. *A. mollissima* L.
6. C. de Miclon. *A. glacialis* L.
7. C. à collier. *A. histrionica* L. (Toutes ces espèces sont fort rares en Suisse.
8. C. double macreuse. *A. fusca* L.
9. C. siffleur huppé. *A. rufina* Pall.
10. C. Garrot. *A. clangula* L.
11. C. milouinan. *A. marila* L.
12. C. à iris blanc ou nyroca. *A. leucophtalmus* B. (Très-rare.)
13. C. Milouin. *A. ferina* L.
14. C. Chipeau ou Ridenne. *A. strepera* L.
15. C. Tadorne. *A. Tadorna* L. (Très-rare.)
16. C. à longue queue. *A. acuta* L.
17. C. ordinaire. *A. Boschas* L.
18. C. Siffleur. *A. Penelope* L.
19. C. Souchet. *A. clypeata* L.
20. C. Sarcelle d'été. *A. querquedula* L.
21. C. Sarcelle d'hiver. *A. crecca* L.
22. C. Morillon. *A. fuligula* L.
23? C. Casarka. *A. rutila* Pall. (Il est douteux que cette espèce ait été tuée sur le lac de Constance, comme le dit Landbeck dans son catalogue des oiseaux du Wurtemberg.)

» 4. Harle. *Mergus* L.

Espèce 1. Le grand Harle. *M. Merganser* L.
2. H. huppé. *M. Serrator* L.
3. H. piette. *M. albellus* L.

5e *Famille.* — Pélicans.

» 1. Pélican. *Pelicanus* L.

Espèce 1. P. blanc. *P. Onocrotalus* L. (Cet oiseau a été tué quelquefois sur les lacs de la Suisse.)

» 2. Cormoran. *Carbo* Meyer.

Espèce 1. Le grand Cormoran. *C. Cormoranus* M. (On le voit quelquefois en été et en hiver.)

LA VALLÉE DE LA VIEGE.

I.

Le voyageur, qui remonte ou qui descend le Valais, voit se prolonger devant lui une interminable vallée, rarement large de plus d'une demi-lieue et bordée de montagnes élevées comme de deux infranchissables murailles. La route du Simplon, le premier et le plus grand travail que Napoléon ait fait exécuter dans les Alpes, s'y dessine comme un ruban de sable. Le Rhône, fuyant toujours le milieu, se jette tantôt deçà, tantôt delà. Ici ses eaux submergent la vallée; là elles en mordent les terres meubles qu'elles emportent pour en former plus bas des îlots éphémères. Des champs de maïs ou de blé, des prairies d'une végétation remarquablement forte occupent tous les endroits respectés du fleuve inquiet et capricieux. Que le soleil d'été, accélérant sur les Hautes Alpes la fonte des glaciers, gonfle le Rhône et chacun des vingt torrens qui s'y jettent, aussitôt l'alarme se

répandra partout. La vallée inondée en plusieurs endroits, d'un bord à l'autre, les ponts emportés, la route submergée, les prairies couvertes de limon, les champs ravagés, les jardins détruits, les digues rompues sont les exploits périodiques du fleuve. Ils contraignent l'homme à une lutte inégale où quelques momens de succès raniment le courage, et où la certitude de quelque prochain accident donne à l'avance une religieuse résignation. « Le gouvernement est notre maître pendant neuf mois et le Rhône pendant les trois autres, » me disait une femme du pays en me montrant avec tristesse des jardins potagers que le Rhône venait d'envahir.

Les flancs des montagnes n'offrent pas toujours un coup-d'œil propre à faire oublier les malheurs de la vallée. Des pentes désolées de rochers nus et brûlés par le soleil, où les eaux de neige ont creusé de profonds sillons et que le dégel du printemps dégrade de toutes parts, versent, dans le lit des torrens, des amas de décombres qui augmentent encore les calamités de la vallée principale. On les remarque surtout le long de la chaîne escarpée qui règne au nord.

Mais aussi de quelle magnificence ne se revêtent pas toutes les pentes où la végétation trouve un sol suffisant! Comment décrire ces croupes herbeuses, ces délicieux et frais *mayens* parsemés de maisons et de bouquets d'arbres; ces côtes ardentes où la vigne, demi italienne et demi sauvage, donne un vin plein de feu; où le figuier étale son épais feuillage; où le grenadier brave l'hiver; où le châtaigner et le noyer étendent leurs bras touffus; où le blé dore la montagne et où la cigale fait éclater sa joie? Et même, dans les endroits les plus sauvages, de verts pâturages descendent entre les déchirures des rochers; de noirs sapins, de gracieux mélèzes bordent les précipices ou se penchent sur l'a-

bîme, au fond duquel le torrent écume, mugit et se précipite de roc en roc avec un majestueux fracas.

Les contrastes de cette nature ne se bornent pas là. Les habitans ne sont pas ce qui étonne le moins dans un pays si propre à étonner. Les hommes de langue germanique mêlés à ceux de langue romande; une belle race désolée de crétinisme; une dignité calme et une crainte aveugle du clergé; du courage, de la persévérance, de l'audace pour lutter contre la nature et le fatalisme de la routine; l'énergie d'un peuple libre et l'ignorance de l'esclavage! et une apathie qui ne permet pas d'achever la maison commencée, de tenir propre celle qui subsiste, ou de la débarrasser des insectes dévorans qui en bannissent le sommeil! tels sont les contrastes que ce peuple offre à chaque pas.

Plusieurs âges de l'histoire du Valais sont demeurés écrits à la surface du pays et dans les mœurs des habitans. On les étudie au front des vieux châteaux dont les ruines, dominant un roc et des cabanes, attestent encore la colère du peuple ou l'empire des temps; le peuple du Bas-Valais n'a perdu ni le souvenir, ni la crainte, ni la haine de ses anciens maîtres les Hauts-Valaisans; la route du Simplon fait circuler, au fond de la grande vallée, une vie étrangère qui envahit toutes les stations principales et qui y répand, avec l'aisance, le luxe et la corruption; les anciennes habitudes et aussi les anciennes mœurs se retrouvent à l'écart dans les villages retirés et dans la plupart des vallées latérales.

En parcourant la vallée principale, on ne voit pas toujours distinctement en quel endroit s'ouvre une vallée latérale. Plusieurs fois cependant, l'écartement soudain des montagnes et l'arrivée bruyante d'une rivière limoneuse annoncent l'entrée d'une longue vallée; l'œil n'y plonge jamais bien avant et n'en devine pas les secrets. Tantôt l'ouverture de la vallée n'est qu'une gorge étroite où le

chemin s'engage rarement et que d'ordinaire il évite; le torrent seul en connaît les profondeurs. Tantôt, les montagnes s'écartant un peu, l'œil aperçoit dans le lointain une cime neigée qui trahit les hautes régions. Ainsi la vallée d'Hérens (ou Erin), celles des Anniviers, de Lœtsch, de Viége et quelques autres laissent voir, à leur entrée, l'une des nombreuses aiguilles qui en encadrent le fond et d'où descendent les glaciers et les torrens.

La vallée de Viége est la seule où nous entrerons. Elle s'annonce de loin, surtout en venant de Brigg, par une ouverture spacieuse et profonde. A l'entrée, on est agréablement surpris de voir, chose peu commune, une vallée latérale où l'on pénètre de plain-pied et sans gravir préalablement une pente longue et escarpée.

Le seuil de la vallée est d'un bel aspect. Le bourg de Viége s'y élève par gradins sur une colline dominée par deux églises; l'une d'entr'elles est assise sur un roc à pic dont le pied est lavé par les eaux de la Viége, qui descend sans fracas sur un lit large et uni. Le bas du bourg n'est ni beau, ni propre, ni fort sain, à cause des marais voisins. La partie supérieure a quelque chose de plus gai, de plus dégagé, de plus exposé au soleil et au vent. Les clochers qui la dominent s'en détachent avantageusement. Les Valaisans disent du plus joli, qu'il est sans pareil dans leur pays. Les montagnes, sur la rive droite de la Viége, s'élèvent par des pentes douces, couvertes, dans le bas, d'un vignoble étendu, bien que Viége soit à 2000 pieds au-dessus du niveau de la mer; plus haut sont des champs et de beaux alpages. Les montagnes de la rive gauche sont plus escarpées et plus sauvages. Au fond s'élèvent les pics neigés du Mittaghorn, qui séparent la vallée de Saas de celle de St-Nicolas. Quant à la vallée du Rhône, elle devient marécageuse au confluent de la Viége; mais elle est si grandement encadrée, que l'œil

oublie la tristesse du fond en présence d'un tableau si grand et si varié.

On pourrait dire que le Rhône ne devient un fleuve que par sa réunion avec la Viége, aussi riche en eau que lui, et d'une naissance plus illustre. La Viége rattache le Rhône au Mont-Rose, au Cervin et à tout ce qu'il y a de plus grand dans les Alpes de la Suisse. Elle peut ainsi passer pour une seconde source du fleuve. La vallée, qu'elle arrose, a jeté une grande illustration sur le Haut-Valais. De Viége à Zermatt (Praborgne), l'ancienne noblesse valaisanne possédait un grand nombre de manoirs. Les familles nobles étaient si nombreuses dans le bourg de Viége et dans les environs, qu'elles lui ont valu le titre de *Vespia Nobilis*. Viége a eu un mur d'enceinte. En temps de guerre, la noblesse, enfermée dans le bourg, n'en ouvrait pas les portes aux gens du dehors, même pour le culte public. Une chapelle ou une église hors des murs leur était destinée.[1]

Il n'est aucune grande crise dans l'histoire du Haut-Valais, où le nom de Viége ne soit honorablement mêlé. C'est là que se décida, en 1388, la lutte du Haut-Valais contre la Savoie, par une victoire à la suite de laquelle la maison de Savoie perdit le siége épiscopal de Sion.

A la Réformation, le Haut-Valais reçut avidement les doctrines évangéliques. Thomas Platter, l'illustre imprimeur de Bâle, contribua à les répandre dans la vallée de Viége, où il était né. C'est dans le village de Græchen, situé sur les

[1] De-là l'accusation de Simler contre la noblesse de Viége, qui, à l'en croire, aurait cru indigne d'elle de célébrer son culte dans une église ouverte au peuple : accusation reproduite par Schiner et récemment encore dans le Dict. géogr. et statist. de la Suisse, publié, d'après Lutz, par M. Leresche. La conjecture que j'emprunte à l'auteur de *Blanche de Mans,* me paraît plus naturelle.

flancs d'une montagne renommée par la richesse de ses pâturages, que Thomas avait passé ses premiers ans. Revenu momentanément aux lieux de son enfance, il y trouva beaucoup de cœurs ouverts aux promesses de l'Evangile. La Réformation pénétra assez vite, mais sans éclat, de cabane en cabane. On lisait avidement les Saintes Ecritures et les écrits des réformateurs; on se les faisait lire; on se réunissait pour les entendre. Et, quand vinrent des jours mauvais, on brava mille dangers pour aller se marier ou faire baptiser ses enfans dans les paroisses évangéliques de l'Oberland bernois. Le chemin, que l'on suivait de préférence, impraticable aujourd'hui, remontait le glacier de Viesch, passait entre les pics de Viesch et l'aiguille élancée du Finsteraar, qui domine toute la chaîne bernoise, sans en excepter le pic de la Vierge. Parvenu dans ces régions mortes et solitaires, il fallait, avec de nouveaux périls, descendre à Grindelwald. Il y avait pour un jour entier, à marcher sur le manteau crevassé des neiges et des glaces. A l'aube on quittait les derniers chalets, au bord du glacier de Viesch; et, à la chute du jour, on s'estimait heureux d'avoir atteint les huttes des chevriers, au bord du glacier de Grindelwald. Deux chapelles, élevées dans le onzième siècle et dédiées à Ste-Pétronelle, la sainte des rochers, marquaient les extrémités de cet affreux chemin. C'était là le voyage qui conduisait un fiancé et une fiancée, avec le cortége de leurs parens et de leurs amis, dans le temple désiré où leur amour devait être béni de Dieu. C'était là encore le chemin du retour. Pour hôtellerie, un roc nu parmi les neiges, au milieu des nuages; pour festin, le fromage sec et le bouc salé emportés du chalet. Et l'an d'après, les époux bénis y passaient encore, emportant un premier-né qu'ils allaient présenter à Dieu. Cela se répéta jusqu'aux premières années du dix-septième

siècle, que les Réformés furent réduits à choisir entre l'exil et l'abjuration.

Dans une époque récente, le bourg de Viége fut un des principaux théâtres de la résistance héroïque et malheureuse des pâtres des Alpes contre les Français. Les héros de Rothenthourm et les martyrs du Nidwald avaient partout des imitateurs. Partout les Alpes se voyaient souillées de sang étranger. Français, Russes, Autrichiens, devenus tout-à-coup plus hardis que les montagnards, gravissaient les rochers avec des canons, s'égorgeaient au bord des précipices et se disputaient chaque passage et chaque vallée, avec un acharnement et une habileté aussi dignes d'horreur que d'admiration. Les Russes, renouvelant les jours affreux de l'invasion des Huns, amenaient dans nos Alpes les nomades étonnés des plaines de l'Asie et les farouches Cosaques de la mer Noire. Et là, les enfans des Scythes rencontrant ceux des Gaulois, le combat recommençait à outrance. A l'approche des Autrichiens, en 1799, le Haut-Valais s'était soulevé tout d'une voix contre les soldats de la France. Ceux-ci, aussitôt, s'avancèrent sur Viége. Le pont y avait été rompu. La meurtrière carabine des chasseurs de chamois abattait tous ceux qu'un œil plein de rage avait pu compter. Les Français voyaient tomber, au milieu de leurs bataillons, des chefs que la mort avait épargnés dans les mêlées les plus sanglantes. Ils trouvent enfin, en sondant les grèves sur lesquelles la Viège roule ses flots jaunis dans un lit large et divisé, un gué où leurs cavaliers se précipitent. Bientôt ils sont sur la rive droite, tournent les Valaisans, les prennent à dos pour les abîmer entre deux feux. Alors la victoire abandonne ces hommes dignes de meilleurs temps. Ils meurent encore, mais sans espoir : bientôt leur déroute s'achève et on les voit moins fuir que demander la mort sur les ruines de leur liberté. Tel le

grand aigle lorsqu'un chasseur intrépide, se laissant glisser sur les saillies du rocher, est parvenu à son nid et lui a ravi ses petits; il revient leur offrir la proie accoutumée; mais l'abîme ensanglanté répond seul à son cri. Il vole de roc en roc; il tourne mille fois au-dessus du gouffre; il y plonge; il appelle avec désespoir; et long-temps encore ses cris de rage et de vengeance répandent l'effroi dans l'âme du chasseur victorieux.

(La suite prochainement.)

ÉTUDES HISTORIQUES.

FRIBOURG AU XVe SIÈCLE.

Première Partie.

Fribourg, au dire de tous les voyageurs, peut être considéré comme une relique du moyen-âge. C'est un monument des vieux temps demeuré long-temps intact. Déjà en y entrant, l'étranger sent je ne sais quel air, quel parfum de religieuse vétusté. Sa position sur un roc escarpé, ses remparts crénelés, ses tours massives, ses ponts-levis, ses fossés, ses lourdes portes avec leurs herses encore menaçantes donnent à cette vieille ville l'apparence d'un grand castel féodal.

Mais elle résume aussi dans son architecture et dans ses mœurs une autre idée dominante de cette époque, la religion. Ces grands crucifix couverts d'un toit qui bordent les avenues de presque toutes les portes, non loin de là ces petites chapelles soigneusement entretenues, ces nombreuses flèches d'église que vous apercevez de loin, tout vous annonce que vous entrez dans Fribourg la catholique. Vous

croyez voir une ville italienne ou espagnole, et l'illusion va croissant à mesure que vous avancez.

Les églises sont ici aussi fréquentées qu'ailleurs les théâtres. A chaque pas vous rencontrez des ecclésiastiques de tout ordre et de toute couleur, la tête nue ou couverte d'un chapeau à la forme surannée, d'une calotte ou d'un capuchon, et recueillant partout sur leur passage des témoignages de respect. Là on porte le saint viatique à un malade et les passans avertis par la sonnette se prosternent en silence ou se joignent au cortége; ici une longue file de dévots de tout âge et de tout sexe marche en procession, récitant des prières ou chantant des cantiques. Il est peu d'heures dans la journée où le carillon des cloches n'annonce quelque nouvelle cérémonie religieuse. Des ouvrages ascétiques, des rosaires, des médailles miraculeuses, des amulettes, etc., sont publiquement exposés en vente à l'usage des fidèles. Maint angle de rue récèle dans une niche mystérieuse l'image ou la statue d'un Saint parée de fleurs et parfois grotesquement accoutrée. Le grand nombre de couvens et d'églises, les rues étroites, sombres, tortueuses, les maisons surmontées de pignons, flanquées de tourelles, leurs façades ornées d'arabesques, les fenêtres grillées ou chargées de moulures, les voûtes en ogive, les écussons armoiriés sculptés au-dessus des portes, les piliers massifs et les contre-forts qui soutiennent les arcades, toutes ces images antiques frappent l'imagination et la reportent à des temps déjà bien éloignés de croyance et de féodalité. Le Patriciat avait réussi à conserver pendant près de trois siècles ces gothiques décorations de la capitale. Il l'avait isolée du reste de l'Europe dans le cercle étroit de ses usages surannés et de ses pratiques d'un autre âge. Elle restait immobile, sans que le temps qui modifiait tout à l'entour parvînt sensiblement à altérer ni ses formes matérielles ni son caractère

moral. Si parfois quelque besoin impérieux nécessitait une création, elle restait bien au-dessous de ce qu'avaient fait nos premiers aïeux. Au lieu d'avancer en fait de solidité et de goût, les siècles suivants mutilèrent nos chefs-d'œuvres de la manière la plus barbare. Voyez comment notre belle collégiale de St.-Nicolas a été soi-disant restaurée! Voyez ce jour profane qui pénètre dans son sanctuaire au moyen de ces fenêtres bâtardes, percées de chaque côté de la nef, ces magnifiques piliers dont on a entièrement effacé les bases, ces pierres tumulaires qu'on a brisées, ces monuments historiques, ces trophées, ces vitraux qu'on a laissé détruire, ce badigeonnage qu'on a substitué à l'imposant vernis des siècles, en un mot comparez l'œuvre du régime subséquent aux grandioses conceptions de la démocratie !

Le XIX[e] siècle amène à lui seul plus de changements que les trois qui l'ont précédé. L'isolement a cessé et tout prend un autre aspect, les lumières se répandent, la vie populaire longtemps engourdie se ranime, la raison se réveille. La vieille métropole déchue de son rang de souveraine, et subissant à son tour la loi de ces communes que naguère encore elle gouvernait avec autorité, se dépouille des inutiles symboles d'une puissance qui n'est plus. Déjà sa large et belle ceinture de remparts a été lacérée en plusieurs endroits pour laisser passer des ponts et des routes : quatre de ses tours altières ont fléchi et se sont brisées devant les exigences du jour. Ce sont quatre fleurons qu'on a détachés de son diadème. Des rues entières ont disparu, des édifices se sont écroulés, d'antiques monumens s'effacent, des bâtimens modernes remplacent les anciens, l'industrie s'installe de nouveau dans ces palais silencieux qu'occupait une aristocratie fainéante. En un mot, on dirait qu'étrangère aux générations présentes, veuve de sa gloire et de sa force, la noble cité s'ébranle sur toutes ses bases, et qu'elle s'en dé-

tache successivement pour suivre dans la nuit des âges les illustrations qu'elle a perdues.

Avant de quitter pour toujours cette aïeule qui s'en va, disons-lui notre dernier adieu. Voyons la dans toute sa splendeur passée, pure de toute usurpation, dans le cours de ce quinzième siècle si viril, si monumental, si poétique, alors que la seigneurie de Fribourg, ceinte des lauriers cueillis dans la guerre de Bourgogne, alla majestueusement s'asseoir à la place honorable qu'elle occupe encore dans la Confédération, échangeant avec profit le patronage des rois contre l'amitié de jeunes républiques.

Nous commencerons par une esquisse topographique et statistique de Fribourg et de sa banlieue, puis nous aborderons successivement son administration, sa police, ses affaires militaires, ses affaires ecclésiastiques, sa jurisprudence civile, sa jurisprudence criminelle, ses usages et ses mœurs. Après l'avoir considérée sous ces aspects divers, il sera plus facile de mettre en relief les événemens remarquables qui se sont passés dans son enceinte pendant la durée de ce siècle.

I. Esquisse topographique et statistique [1].

On a vu [2] la communauté fribourgeoise, réduite d'abord aux limites de sa banlieue, surgir tout armée des ombres du XIIe siècle, se poser fièrement sur la cime d'un rocher et de là jeter un défi hautain à la noblesse de Bourgogne qui l'entourait de toutes parts et qui ne voyait pas sans indignation s'élever au pied des Alpes une cité protectrice de la

[1] Pour cette esquisse, nous avons consulté l'excellent ouvrage de M. Kuenlin. (*Dict. géogr. du C. de Fribourg.*)

[2] Voyez Revue Suisse ; Février 1838.

liberté. Mais au lieu de relever le gant, les barons se retranchèrent dans leurs manoirs, en attendant le moment d'attaquer avec succès. Quelques-uns mieux avisés sentirent qu'une alliance offrirait plus de chances favorables que la guerre, et se réunirent à la communauté nouvelle. A peine restait-il encore quelques-unes de ces familles nobles à l'époque qui nous occupe; aujourd'hui elles sont entièrement éteintes.

La sécurité ayant augmenté avec la puissance, la bourgeoisie s'accrut à proportion, et à peine s'était-il écoulé un siècle depuis la fondation de la ville, que déjà trois faubourgs s'y trouvaient aggrégés, à l'est celui de l'Auge, à l'ouest les Hôpitaux, et au sud la Neuve-ville. Mais cette ville n'était plus simplement un camp militaire, prêt à s'ébranler aux premiers ordres de son chef. Cent soixante années de paix l'avaient changée en un vaste atelier; les deux bords de la Sarine s'étaient couverts d'usines et de fabriques, dont les produits se vendaient dans les boutiques du bourg; c'était le quartier des marchands ou des ***Messieurs***, le préjugé attachant déjà alors plus de considération aux débitants d'une marchandise qu'à ceux qui la fabriquaient.

Dans ces temps de fer, où le cliquetis des armes ne cessait qu'à de rares intervalles, il était urgent de multiplier les mesures de précaution. Aussi la ville, quoique déjà défendue par sa position avantageuse, s'entoura encore d'un double rang de fortifications. Nous n'entrerons pas dans le détail de ces travaux. Il est présenté avec élégance et précision dans l'opuscule qui porte le titre modeste d'***Explication du plan de Fribourg en Suisse***[1]. Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs, sauf à y ajouter quelques éclaircissements.

[1] Lucerne, chez Xavier Meyer. 1838.

Le *Varis*, qui sépare le Pensionnat du Collége, porte un nom allemand corrompu. On disait dans le principe *Wallriss*, c'est-à-dire *fossé* ou *ravin de rempart*. Il fut en effet creusé de main d'homme, et les matériaux qu'on en tira servirent à la construction du rempart qui s'étend depuis la Mauvaise Tour jusqu'à Jaquemars. La longueur de ce mur est de 50 toises 30 pieds (la toise évaluée à 100 pieds). Pour subvenir aux frais de cette construction, on fut obligé de lever un impôt sous titre d'emprunt. Les maçons qui la dirigèrent furent Ruodi de Hohenberg, Hensly Löwenstein et Hensly Seltentritt. On munit ce rempart de trois tours, dont deux subsistent encore. Celle du milieu a été démolie, elle était carrée, et s'appelait la tour de *quatre livres*.

Le monticule occupé aujourd'hui par le Collége et le Lycée portait le nom de *Beltzai*. Il y avait déjà un étang et quelques maisons éparses parmi lesquelles on remarquait celle du comte de Gruyère.

Tout le plateau qui s'étend en-delà du Varis, depuis le grand étang jusqu'à la porte de Morat, était couvert de jardins qu'on appelait *Curtils novels*. L'évêque de Lausanne y avait une petite maison sur laquelle reposait son droit de bourgeoisie. On l'appelait *Bischoffshof*, et elle occupait l'emplacement du pensionnat.

Plus à l'ouest, le grand quartier des Places ne tarda pas à se couvrir de maisons, et à former des rues, principalement habitées par des romands. Ce fut pour les couvrir qu'on éleva les nouveaux remparts. Cette seconde ligne embrasse aussi les Curtils novels, et ne fut achevée que peu avant la guerre de Bourgogne. Les huit fortes tours qui la garnissent étaient pour la plupart déjà construites, et servaient de jalons à une rangée de palissades provisoires.

La partie sud-est de la ville, en-deçà de la rivière, offrant des points trop accessibles, on les barra et on acheva tous

les travaux déjà commencés dans le siècle précédent, tels que le pavé de Schönberg, le mur du fossé devant la porte de Bourguillon, le mur de la Baume à l'entrée du Gotteron, l'escalier du Dürbühl. Ici on fit couper le rocher qui favorisait l'escalade, derrière et au-dessous de la tour.

Ainsi fut complété ce grand système de défense, qui fit si longtemps l'orgueil des Fribourgeois et l'étonnement des étrangers. Les hommes de guerre venaient exprès à Fribourg pour l'examiner, et n'admiraient pas moins les fortifications de la nature que celles des hommes, dont la main audacieuse avait suspendu ces murs aux crêtes des rochers sur le bord d'affreux précipices.

Cette extension de la ville nécessita la construction de trois nouvelles portes, dont les noms restèrent longtemps indécis. La porte de Morat fut appelée porte *Dona Mary*. Un pont de ce nom couvre encore le ruisseau qui longe le rempart extérieur depuis le grand étang jusqu'à la Sarine, où il forme une jolie petite cascade. La porte des Etangs était alors la porte *Chambtot* ou de *Payerne*. Celle de Romont fut fortifiée avec un soin tout particulier; on y travailla pendant près de deux siècles; on l'appela d'abord porte *Encupit*, du nom de celui qui la gardait, puis porte du *St-Esprit*, et enfin porte de *Lausanne*. On ne négligea pas les portes de la première enceinte, et il y en eut alors huit à garder. On voyait encore les traces des portes du bourg au Petit Paradis, au bas de la rue de Lausanne, et au commencement de celle de Morat. Celles de Stalde et de la Grand'fontaine ne furent entièrement démolies que sous le régime helvétique. La ville de bois se métamorphosait insensiblement en ville de pierre : sept grandes carrières s'exploitaient sans relâche, sans compter les matériaux que fournissaient les saillies du rocher même sur lequel la ville s'élevait. Ces carrières étaient : celles de St-Nicolas, de Pé-

raules, de Gotteron, des Curtils novels, du pont Dona Mary, de la Maigrauge et des Corbés-roches. On désignait sous ce dernier nom les saillies de cette gigantesque paroi à pic, sur laquelle sont assises la porte de Bourguillon et la chapelle de Lorette. Elles se composaient de blocs énormes qui se sont successivement détachés, non sans causer quelques dégâts. Le terrain au-dessous s'appelle encore le *Jardin des oliviers*. On y voyait autrefois une chapelle avec un petit sentier qui conduisait jusqu'au sommet. On ignore aujourd'hui où était la carrière de St-Nicolas; à en juger par les prix de transport, elle devait être ou plus rapprochée ou plus accessible que celle de Péraules.

Dans le grand fossé Valriss, qui séparait le quartier des hôpitaux de celui des places, on avait construit près de Jaquemars un four à chaux. La communication entre les deux quartiers se faisait par le pont de la grande porte.

Ce ne fut qu'en 1406 que se fit la division légale de tout le territoire de la république en quatre grandes bannières, soit quartiers, dont chacun comprenait une portion de la banlieue, et était placé sous les ordres d'un chef nommé *banneret*. Chargé de l'administration de son quartier, c'était lui qui en temps de paix portait la parole, et en temps de guerre, le drapeau.

Ces quatre bannières étaient celle du Bourg, de l'Auge, des Hôpitaux et de la Neuve-Ville.

La première se composait de la Cité proprement dite, avec la rue de Morat. La ligne de démarcation hors de la ville, remontait la Joux, longeait la paroisse de Praroman, et descendait par Treyvaux et Arconciel jusqu'à la Sarine, de sorte que *Marlie, Dirlaret*[1], *Planfayon, Chevrilles, Praroman*, *Ependes, Treyvaux* et *Arconciel* appartenaient à la bannière du Bourg.

[1] Dirlaret était une succursale de Tavel.

La bannière de l'Auge comprenait le quartier situé entre la porte du Stalde, celle de Berne et le Gotteron, ainsi que les paroisses de *Guin*, de *Bösing*, de *Wunewyl*, d'*Ubersdorf*, y compris *Heitenried*.

La bannière des Hôpitaux renfermait l'église de Notre-Dame, le couvent des Béguines, celui des Cordeliers, la rue de Lausanne depuis le Cheval blanc, et celle des Hôpitaux-derrière. Tout *Belfeaux*, *Groley*, *Courtion*, *Cressier*, *Barberêche* et *Cormondes* appartenaient à ce quartier.

La bannière de la Neuve-Ville comprenait les deux Planches[1], Montorge, la Grand'Fontaine, la Neuve-Ville, le Petit-Paradis, les Places[2], et hors de ville *Pavisiez*, *Prez*, *l'Echelle*, *Autigny*, *Onens*, *Ecuvillens*, *Matran* et *Villars*.

Outre cette division par bannières, il en existait une autre par tribus ou abbayes, qui ne concernait que la ville. Ces abbayes étaient des corporations militaires qui toutes avaient leur auberge dans la ville et une enseigne distinctive. Chaque bourgeois devait s'y faire inscrire d'après son métier. Les nobles mêmes n'en étaient pas exempts et devaient, au moins nominativement, appartenir à quelque abbaye. La plus riche et la plus considérable était celle des *merciers*, qui subsiste encore. Venaient ensuite celles des tisserands, des tanneurs, des forgerons, etc. Une ordonnance de 1425, qui prescrit l'ordre dans lequel chaque corps de métier doit suivre la grande procession de la Fête-Dieu, donne le pas aux maçons, puis aux charpentiers, aux maréchaux, etc. C'était sans doute un rang d'ancienneté.

Personne encore n'a suffisamment expliqué l'origine, le

[1] La paroisse de Tavel, qui s'étendait jusqu'au village de Planfayon, comprenait aussi la Planche.

[2] Elles en furent détachées en 1406 et incorporées à la bannière des Hôpitaux.

but et l'organisation de ces sociétés, qui, devant être militaires, se distinguaient cependant par métiers, avaient un chef dit *abbé,* admettaient aussi les femmes, et s'appelaient en allemand *compagnies de voyage* (*Reisegesellschaften*).[1]

Nulle industrie ne prospérait autant que celle des draps. Ils étaient si estimés, que nous avions à Paris un commissaire chargé de la vente des draps fribourgeois, et à Genève une halle qui leur servait de dépôt, ainsi qu'aux laines qu'on y achetait. Le nombre des marchands de draps établis dans le quartier du Bourg, s'élevait à quatre-vingt-quinze. Dans le seul quartier de la Neuve-ville, on comptait vingt-deux tisserands, cinq cardeurs de laine, six tondeurs. Jaques de Praroman, teinturier, tenait, avec Nicod Bonvoisin, la première maison de commerce. Toute la place des Rames, que la Sarine n'avait pas encore si notablement entamée, était garnie de perches où l'on pouvait suspendre à la fois jusqu'à cent pièces de drap.

Pour que la réputation de nos fabriques fût à l'abri de tout danger, on avait nommé six inspecteurs, deux en l'Auge, deux à la Neuve-Ville, et deux pour le quartier des Hôpitaux. Ils étaient chargés de vérifier la bonne qualité du drap et d'apposer le sceau de la ville à chaque pièce reconnue bonne. Ce sceau, qui dans le principe était en cire, ne tarda pas à être remplacé par un sceau de plomb, et on appela alors cette vérification plombage des draps. Au moyen de tenailles, on imprimait sur un sceau de plomb l'empreinte légale, qui était, d'un côté, les trois tours avec l'aigle ducale, et, de l'autre, le nom de Fribourg. Quand le drap n'était pas trouvé bon, au lieu de le plomber on faisait

[1] Je présume pourtant que les *Reisegesellschaften* avaient un but différent, qui était de fournir aux dépenses de route d'un membre qui allait à la guerre. C'était donc là des corporations militaires proprement dites. A Berne du moins cette institution était différente des abbayes.

deux trous au bout de la pièce, qui alors, pour être exportée, devait être placé de manière à ce que la lisière percée fût en évidence. Les plombeurs, qu'on appelait Sellare, avaient pour salaire la moitié de leur recette.

La prospérité de cette industrie alla toujours croissant jusqu'à la guerre de Bourgogne. A son apogée, on plombait jusqu'à vingt mille pièces de drap par an, et, s'il n'y a pas d'erreur de chiffre, on trouve dans les registres officiels qu'en 1466 on employa 37,500 sceaux. Aussi le gouvernement surveillait-il avec une sollicitude toute particulière cette grande source de richesse nationale, réglant et prenant sous sa garantie jusqu'au plus petit détail de fabrication. Il fut défendu de vendre de la laine qui n'eût pas été préalablement lavée, pesée à la douane et examinée par les inspecteurs; toute la laine non tissée qui restait au bout d'une pièce, devait être rendue aux marchands; on fixa la dimension que devait avoir chaque pièce; on interdit aux Juifs la fabrication du drap, et comme à l'approche des foires on foulait et appareillait les pièces trop précipitamment, on ordonna que ces préparatifs fussent achevés huit jours avant chaque foire de Genève, sous peine de non expédition. On obtint même des Bernois la permission de vendre dans leur ville les produits de nos manufactures, et notre drap était le seul de fabrique étrangère dont ils autorisassent le débit. Quand Fribourg eut été admis dans la Confédération par l'entremise de Nicolas de Flue, on ne crut pouvoir mieux reconnaître ce grand service, qu'en lui faisant cadeau de deux pièces de notre drap, l'une blanche, l'autre grise.

Une marchandise aussi recherchée ne pouvait guère échapper aux contrefacteurs. Elle en trouva à Venise, mais le gouvernement prit des mesures pour réprimer cet abus et découvrir les coupables. François d'Arsent fut envoyé à Venise à cet effet. Les Vénitiens se contentèrent d'ôter les plombs

aux draps contrefaits; mais le gouvernement insista auprès du roi de France pour que George Dodo, Milanais, qui était le contrefacteur, fût puni.

La guerre de Bourgogne porta un coup mortel à l'industrie fribourgeoise et surtout au commerce des draps. Sur les instances des marchands pour leur procurer un débouché sûr, soit à Genève, soit ailleurs, le Grand-conseil établit une commission pour s'en occuper. On convint avec Antoine Welser d'Augsbourg, Conrad Wechlin de Memmingen et Comp.[e], que pendant deux ans on leur livrerait deux mille pièces de drap blanc carré (*Geviertes Tuch*), à raison de six livres la pièce, aux conditions suivantes :

1° Aucun drap ne sera vendu à un marchand qui serait en relation avec quelque port de mer.

2° On ne plombera pas plus de 2000 pièces par an, hormis quarante pièces pour chaque foire de Genève et cinquante pour chaque foire de Zurzach.

3° Tout Fribourgeois contrevenant sera puni.

4° En cas de guerre ou autre empêchement majeur, la susdite maison de commerce pourra notifier la résiliation du marché ; mais elle devra accepter tous les draps qui seraient achevés pendant les huit jours qui suivront la notification, jusqu'à la concurrence de 2000 pièces.

5° En cas de guerre les draps et l'argent de la dite maison seront mis, à ses frais, en lieu de sûreté.

6° De peur que les draps destinés pour Genève ou Zurzach ne tombent en des mains suspectes, la dite maison s'engage à recevoir toutes les pièces qui n'y auront pas été vendues et même dans le nombre des 2000, à en accepter jusqu'à 300 non plombées.

Après le commerce des draps, le plus considérable était celui des cuirs. Nos tanneurs avaient une halle à Zurzach ; on l'appelle encore aujourd'hui Freyburgerhof. Le gouverne-

ment faisait mettre à leur disposition le grand bateau, sur lequel se faisait un transport de cuirs considérable pour chaque foire.

Les faulx et les scies de Fribourg jouissaient aussi d'une excellente réputation. Pour l'établissement des usines, on avait tiré parti non-seulement de la Sarine et du Gotteron, mais encore du grand étang. Les propriétaires des forges devant Jaquemars obtenaient la permission d'ouvrir les écluses pour utiliser le grand ruisseau.

Enfin quelques Fribourgeois faisaient même un commerce par mer, mettant à profit une permission accordée, deux siècles auparavant, par Fréderic II. Ce qui le prouve, c'est que le pirate Jean Chapperon ayant capturé le vaisseau Ste.-Anne entre les Pays-Bas et Lisbonne, et l'ayant conduit à Ville-Franche, le gouvernement écrivit au duc Charles de Savoie pour obtenir une réparation.

ANNONCE.

HISTOIRE GÉNÉRALE

DE

L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME

DANS TOUTES LES CONTRÉES OU IL A PÉNÉTRÉ DEPUIS LE TEMPS DE JÉSUS-CHRIST. D'après l'allemand de C. G. BLUMHARDT, par A. BOST, ministre du Saint Evangile. Tom. I et II. Valence, 1838, chez Marc Aurel; Genève, chez l'auteur; Lausanne, chez M. Ducloux.

Le livre dont nous venons de transcrire le titre semble avoir été composé pour montrer la réalisation de cette parole de l'exilé de Pathmos : « Alors je vis un ange qui volait par le milieu du ciel, portant l'Evangile éternel, pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple.» C'est une idée grande et heureuse d'avoir tenté le tableau des victoires de Dieu marchant à la conquête de l'humanité, et le récit des succès de la propagande chrétienne. A quelque degré de foi que l'on soit parvenu, ou dans quelqu'état d'indifférence que l'on soit demeuré, il est impossible, lorsqu'on envisage le développement historique des destinées de l'humanité, de ne pas être frappé plus que de tout autre événement, de l'introduction du christianisme dans le monde. Quelque explication que l'on veuille en donner,

on doit convenir que c'est là un fait qui n'a pas son semblable dans les annales des enfans d'Adam, et soit que l'on sache y voir le doigt de l'Eternel, soit que l'on cherche par des falsifications misérables à enlever au Dieu de l'Evangile la gloire de son œuvre, l'établissement et la propagation de la religion du Christ, n'en demeurent pas moins un événement unique, exceptionnel, admirable. Le chrétien y rencontre une occasion toujours nouvelle d'adoration et d'allégresse, car après le témoignage que l'Esprit de Dieu rend à son esprit et sans lequel il n'y a point de foi possible, la fondation et la conservation de l'église et de la doctrine chrétiennes sont pour lui la démonstration la plus éclatante de la puissance de Celui en qui il a cru. L'incrédule lui-même n'échappe pas à cette impression; de là l'embarras qu'il éprouve à se rendre compte d'après son point de vue, d'un fait que ne peuvent point expliquer les causes ordinaires auxquelles seules il rapporte tous les événements de l'histoire. Alors pour se tirer d'affaire il fausse la réalité, et ne pouvant se rendre raison de l'établissement du christianisme, c'est aux faits qu'il s'en prend et non à son explication bornée; il faut que, bon gré mal gré, les événemens fléchissent sous le niveau d'une critique inintelligente. C'est à ce procédé que nous devons entr'autres les travestissements par lesquels Gibbon a déshonoré son immense talent. Il a fait par système ce que d'autres ont fait avec la légèreté de l'ignorance, et son tort n'a pas été moins grand envers l'histoire qu'envers la religion. En revanche il est des écrivains, et de nos jours leur nombre semble s'accroître, qui, sans comprendre peut-être la valeur interne de l'Evangile dont l'expérience personnelle est l'unique démonstration, ont cependant senti en étudiant consciencieusement les circonstances de l'établissement du christianisme et les incommensurables résultats de cette re-

ligion, qu'il y avait là plus que l'action ordinaire des forces humaines, et ils ont parlé avec respect d'une œuvre sous laquelle se cache pour eux le Dieu inconnu.

Il est inutile de dire que l'auteur du livre que nous annonçons n'appartient ni à l'une ni à l'autre des deux dernières classes dont nous venons de parler, c'est dans la première qu'il faut le ranger. Et quel autre mieux que le chef d'un institut missionnaire pouvait entreprendre le récit des triomphes de l'Evangile, lui qui consacre ses travaux à préparer des ouvriers dignes de continuer chez les nations qui vivent sans Dieu, l'œuvre entreprise il y a dix-huit siècles au nom du Père, du Fils, et du St-Esprit?

Au reste, quand nous parlons de l'auteur de cet ouvrage, nous parlons inexactement, c'est les auteurs qu'il faut dire; car M. Bost a moins traduit que retravaillé l'œuvre de M. Blumhardt; et quoique ces deux hommes soient liés l'un à l'autre par cette unité d'esprit, fondée dans l'unité des convictions et du caractère chrétien, cependant on retrouve dans tout le livre, à côté de ce qui appartient à l'écrivain allemand, des opinions et des jugemens qui appartiennent à l'écrivain français. On voit que M. Bost n'a pas pu se résoudre au travail machinal d'une simple version; non seulement il a soumis à une élaboration nouvelle divers morceaux importans, mais durant tout le cours du livre ses idées fortement excitées par l'intérêt puissant du sujet qui se déroulait sous ses yeux, ont dû se faire jour, et nous sommes loin de le regretter; le mérite de l'ouvrage s'en est accru. Ce qui distingue M. Bost, et ce qui le fait reconnaître au milieu du travail étranger qu'il a reproduit, c'est une franche et mordante originalité; une allure ouverte, décidée, s'inquiétant peu de ressembler à la démarche de tel ou tel parti; des jugemens et des pensées exprimées avec vivacité, avec indépendance, avec esprit, et ce qui vaut mieux que

tout cela toujours dictées par le sentiment énergique et profond de l'amour chrétien, par le désir de voir la religion de Christ moins apprise que *vécue*. C'est dire que toutes les fois que l'occasion s'en présente, les faits dont ce livre renferme le récit, deviennent une source non seulement d'instruction historique, mais encore de perfectionnement chrétien.

Et les occasions ne manquent pas dans cette œuvre où l'on rencontre tour à tour les miséricordes de Dieu et les misères de l'homme, le dévouement des uns, la froideur des autres, l'ardeur des âmes vers le salut, ou leur indifférence pour l'Evangile, la vie de la foi et les obstacles jetés sur le chemin de Christ, en un mot toutes les oppositions qui sous des formes diverses, mais sorties d'un même fond, se reproduisent depuis le jour où l'Evangile du royaume a été prêché aux nations. Dans cette grande expérience faite par le christianisme sur l'humanité, se trouvent tous les traits de l'expérience que cette doctrine de grâce essaye sur chaque individu.

La lecture de l'ouvrage dont nous parlons, tout en présentant ainsi une sanctifiante nourriture pour l'âme, offre encore à l'esprit et à l'intelligence une riche moisson de hautes et utiles réflexions. En effet, quel sujet plus captivant, quelles leçons plus fécondes l'histoire humaine peut-elle offrir que le tableau de cette œuvre, chétive à son début, quoique portant déjà en elle tous ses germes de force et de grandeur, puis développant peu à peu ses ressources, comprimée d'abord par ses malheurs, plus tard par ses triomphes; pure dans ses jours de persécutions, altérée dans ses temps de gloire; grandissant à l'origine malgré les rigueurs déployées contre elle, grandissant ensuite en dépit des rigueurs exercées en son nom; se propageant au milieu des misères comme parmi les splendeurs du monde; montant des catacombes aux trônes; passant des déserts dans les

centres d'une civilisation corrompue ; tantôt accomplie par un seul missionnaire, tantôt poursuivie par de vastes réunions d'hommes ; ici tarissant des larmes, là devenant une source de luttes et de combats ; revêtant les formes les plus variées, et comme l'un de ses premiers ouvriers, se faisant toute à tous pour en gagner quelques-uns ; conservant enfin au milieu de ses vicissitudes, de ses épreuves, de ses triomphes, l'impérissable fondement de la foi : Christ Fils de Dieu, Sauveur des hommes.

Voilà ce que raconte l'historien des *faits de Dieu* parmi les nations, et les auteurs les retracent avec science, avec talent, avec amour, avec impartialité. Désireux d'être justes parce qu'ils veulent être vrais, ils nous font voir la vie là où une étroite manière de penser n'apercevrait que la mort ; ils nous montrent la foi là où des préoccupations dogmatiques ne verraient que des opinions perverties ; ils nous apprennent à découvrir le rayon lumineux là où des regards prévenus ne rencontreraient que des ténèbres ; pour eux la trace de la vie chrétienne ne se perd pas aussi facilement qu'elle échappe d'ordinaire à ceux qui ne comprennent le christianisme que sous la livrée de leur secte ou de leur église ; et en général ce qui rend la lecture du livre douce et attachante, c'est qu'on trouve chez ses auteurs plus de dispositions à se réjouir qu'à condamner, plus de désir de signaler le côté lumineux que le côté sombre de cette nuée de la nouvelle alliance, soleil des uns, ténèbres pour d'autres. Ressentant à leur égard une disposition semblable, nous ne voulons pas chercher et signaler ce qu'il peut y avoir de faible dans l'exécution de leur œuvre ; nos reproches seraient minimes au prix de ce qu'elle renferme d'excellent. Aussi pensons-nous que tous ceux qui ont quelque goût des choses relevées, et pour lesquels de bonnes et salutaires lectures présentent quelque saveur doivent, être atti-

rés vers cet ouvrage. Il serait superflu d'entrer ici dans de longues réflexions sur un sujet qui donne tant à réfléchir ; ce que nous en avons dit doit suffire pour notre but, qui est, nous le déclarons franchement, de faire lire l'ouvrage lui-même, dans la persuasion où nous sommes que tout chrétien (quelle que soit l'épithète par laquelle il appauvrisse ce beau nom), rencontrera dans cet écrit une source abondante d'instruction et d'édification, d'exemples pratiques, et de conseils profitables.

Indiquons cependant avant de finir, quelle est, en résumé, la matière des deux volumes déjà publiés.

Le récit, qui commence à la fondation de l'église de Jérusalem, s'étend jusque vers la fin du VIIIe siècle. L'auteur présente d'abord l'exposé des travaux apostoliques pour la propagation de l'Evangile, en faisant ressortir ainsi qu'il le fait en chaque occasion, les circonstances favorables ou opposées à l'œuvre qu'il raconte. Vient ensuite l'époque où le christianisme se répand graduellement dans l'empire romain, et où son antagoniste naturel lui suscite partout des obstacles, des inimitiés, des persécutions: période de lutte où la doctrine de Christ finit par l'emporter, et où d'illustres champions de la foi nous apparaissent comme d'antiques colonnes demeurées debout. Des réflexions générales d'un grand intérêt servent d'introduction à cette époque; elles sont suivies de l'exposition des progrès de l'Evangile en Afrique, en Asie, en Gaule, en Allemagne, en Helvétie, dans les îles Britanniques, et chez les peuplades Gothiques. Puis survient le récit de l'invasion des Barbares qui change la face du monde, et donne au mouvement chrétien une direction nouvelle. Cette partie contient un chapitre rédigé par M. Bost, où il présente un tableau assez complet de l'origine des mœurs, et des langues de ces hordes, dont Dieu se servait pour nettoyer l'Europe de son vieux levain.

de civilisation payenne, et qui, dans leur œuvre de destruction sciemment accomplie, étaient à leur insçu, grâce au christianisme devant lequel elles avaient humilié leurs cœurs, les rénovateurs de l'Occident. C'est des succès de l'Evangile parmi les Vandales en Afrique, succès arrêtés de bonne heure par les conquêtes des Musulmans, de ses progrès chez les Ostrogoths, les Visigoths, les Francs, les Bourguignons, etc., que s'occupe ensuite l'auteur. Des remarques aussi judicieuses qu'impartiales sur l'utile influence des couvents terminent le récit de cette époque. Celle qui suit montre un grand changement survenu dans la propagation de l'Evangile; jusques-là elle s'est opérée par des travaux disséminés, individuels, elle va s'exécuter maintenant en partant d'un centre commun, et sous la direction d'un même chef, l'Evêque de Rome. Ce sont les Papes qui, depuis Grégoire I, attirent à eux les missions et les organisent; on doit reconnaître, et l'ouvrage en rend témoignage, que le mobile des pontifes romains fut d'un intérêt réel pour l'œuvre chrétienne, et que les ouvriers qu'ils employèrent furent souvent des hommes d'un caractère admirable et d'une piété sincère. — Le second volume finit avant l'époque de Charlemagne; il sera suivi de deux autres qui termineront l'ouvrage.

DE LA SITUATION EXTÉRIEURE DE LA SUISSE

ET DE SON DEVOIR.

La solution de nos embarras politiques se fait attendre. Dans sa séance du 31 août la diète unanime a décidé que toutes les pièces seraient communiquées aux députations, même les dépêches confidentielles, telles que la lettre menaçante de M. Molé. La délibération n'amènera pas de résultat. Les députations réfèrent. La commission se partage. MM. Rigaud et Monnard proposent un refus en termes civils. La majorité veut, avant ce refus, « une déclaration simple et catégorique de L. Bonaparte portant qu'il renonce au droit de citoyen français, sans s'y réserver la » moindre prétention. » — M. Kopp tient le prince pour étranger, mais refuse : au besoin il en appelle aux puissances. Tout est obscur encore. Le droit cependant s'est éclairci.

Le député de Thurgovie a établi que le droit de bourgeoisie accordé gratuitement au prince ne diffère point de tout autre. Il a fait voir que la constitution thurgovienne avait été rigoureusement appliquée dans la naturalisation. Elle porte : «pour devenir citoyen du canton, le requérant doit obtenir la bourgeoisie d'une commune et la naturalisation du grand conseil. L'étranger *doit de plus avoir renoncé* (soll zugleich verzichtet haben) à son droit de cité étranger.» Or en recevant la naturalisation, le prince avait renoncé effectivement au droit de cité français, le seul qu'il eût pu prétendre, puisque le code français déclare que la qualité de Français se perdra par la naturalisation acquise en pays étranger. (Sans parler de ce qu'une autre forme de renonciation aurait eu de singulier chez un homme privé des droits politiques et banni à perpétuité.)

M. Kern a posé parfaitement la distinction entre la renonciation formelle exigée des natifs d'un pays où les droits de cité se peuvent cumuler et la renonciation tacite résultant pour les autres de l'accord des législations.

L'acte du premier corps d'un canton souverain, acte accompli de bonne foi, avant toute difficulté née, ne saurait guère être interprété par un autre que par ce canton lui-même. L'explication de Thurgovie est complète. Louis Bonaparte est donc citoyen suisse, *civis optimo jure*. Le plus léger nuage ne saurait s'élever désormais sur ce point.

Maintenant que serait-il possible de faire pour déférer aux injonctions de la cour de France ? Quand la majorité des cantons reconnaîtrait que l'obéissance est nécessaire, quand le canton de Thurgovie lui-même auquel tant de sermens brisés par l'effroi montreraient assez le néant du droit et du courage ; quand le canton de Thurgovie voudrait plier, que pourrait-il ? — Traduire un citoyen devant les tribunaux sans corps de délit, sans loi, sans preuve, sans accusation, sous la vague prévention d'avoir essayé vis-à-vis d'une puissance étrangère le renouvellement d'ac-

tes que celle-ci pouvait punir et n'a pas punis? — Non ce n'est pas cela qu'on veut! La prétention de soumettre aux tribunaux une demande de la cour paraîtrait une insulte. On ne juge pas les princes en France, donc nous ne devons pas les juger.

Pour obéir, il faudrait que le canton de Thurgovie arrachât violemment à son concitoyen le droit de cité qui le protége; il serait peu de briser la constitution, il faudrait insulter à ces droits sacrés de l'indépendance individuelle dont le mépris a fait les révolutions, dont le respect est le fondement des chartes, qui sont la loi de la loi, le but de l'état et la seule chose qui nous sépare de la barbarie. Pour obéir, les conseils de Thurgovie devraient sans excuse, sans déguisement, sans détour possible, consommer un attentat que les législations modernes punissent de mort. Sont-ils assez forts pour cette ignominie? et la lâcheté la plus cruelle pourrait-elle exiger un tel dévouement? Que pourrait la Thurgovie après un tel acte? couvrir sa honte dans les agitations. Les hommes qui auraient déchiré la loi ne pourraient plus servir leur pays, un sentiment impérieux leur commanderait de tout abandonner et de solliciter eux-mêmes *une sentence.* Pour la Thurgovie, en un mot, la seule forme de l'obéissance est une complète révolution.

En est-il autrement de la Suisse? Non. — La compétence cantonale est hors de doute, les cantons décernent seuls le droit de cité, *d'après leurs lois.* Si Thurgovie déclare Bonaparte bourgeois, il est bourgeois pour la Suisse, et les étrangers qui ont contesté ce point n'ont montré qu'une chose déjà bien connue : l'ignorance qui règne au dehors sur toutes les bases de notre droit public. Pour chasser un citoyen Suisse de sa maison, la diète devrait déchirer une constitution qu'elle a garantie, et renverser la dernière pierre de l'institution fédérale.

Après un tel crime contre les cantons, où trouver encore, je le demande, un vestige de leur souveraineté? Et l'on conseillerait de telles mesures pour la paix! Mais la Suisse est-elle donc tombée si bas, si bas que cela se puisse faire en paix? Les soldats de St-Gall, de Zurich, de Schaffouse marcheraient sur le pacte fédéral, exécuteurs d'une sentence despotique. Et l'on appellerait cela la paix! Les désastres d'une invasion se peuvent réparer, le temps sèche les larmes, mais l'injustice, la violence, le mépris des lois sont des maux bien plus grands. Tout en est ébranlé! Et si des réactions terribles n'en sont pas la récompense, c'est qu'il n'est plus de sang aux veines du peuple, c'est que l'honneur n'est plus dans les villages, c'est qu'il n'y a plus de liberté. La Suisse ne peut pas, en vertu de son pacte, intervenir contre la Thurgovie. Pour la Suisse donc, la forme de l'obéissance serait une complète révolution.

Que reste-t-il donc à faire pour éviter le danger? — On cherche des termes moyens; mais, disons-le d'avance, tout homme convaincu que Bonaparte est citoyen et que la Suisse n'a pas le droit de le bannir, trompe sa propre conscience, s'il accepte une négociation à l'issue de laquelle on puisse entrevoir le bannissement. — L'éloignement volontaire du prince Bonaparte; une renonciation formelle à toute prétention politique, et même à tous droits de cité français; des assurances positives de la part de la Confédération de surveiller fidèlement et de répri-

mer toute tentative contre la France; voilà les expédiens dont on a parlé.

Quant au premier, il ne saurait nous intéresser. La Suisse n'empêchera pas M. Bonaparte de quitter Arenenberg; mais la Suisse ne peut pas le lui commander; les Suisses ne peuvent pas le lui suggérer. Il est bien évident, au reste, que la question ne serait nullement résolue. Toujours faudrait-il répondre, et déclarer que le prince est Thurgovien; les portes de son pays ne pourraient se fermer sur lui que par un autre attentat politique; le danger, s'il y en a, serait toujours suspendu sur la cour de France, et dans la supposition la plus favorable, nous obtiendrions de très-mauvaise grâce un répit, *pour quelques jours*.

Mais si l'on obtenait du prince Bonaparte la déclaration qu'il renonce à toute prétention politique en France, même quant au droit de cité, la cour serait peut-être satisfaite? — Nous le pensons; mais que serait un tel acte? Quant à ce qui est le fait actuel, l'opinion publique, *dans les deux pays*, a compris de bonne heure que les déclarations n'y faisaient rien. Thurgovien, simple Thurgovien, dès 1832, en vertu du décret de naturalisation et de la loi française, le prince Bonaparte était étranger sur le sol français à Strasbourg, ses actes ou prétentions quelconques n'avaient rien changé à son état civil lors de son retour dans le canton de Thurgovie, qui ne pouvait se refuser à le recevoir. Et ses déclarations actuelles n'y changeraient absolument rien. — D'ailleurs s'il faut s'en rapporter à son autorité, la lettre du 20 Août adressée au grand conseil de Thurgovie fait assez voir qu'il s'envisage comme Thurgovien et non comme Français. — Mais pour la cour de France, il faut en convenir, tout ceci n'a pas d'importance.

Etranger par naturalisation, Français de naissance, M. Bonaparte, à teneur des lois du royaume, redeviendrait de plein droit Français par son retour sur le territoire, *en déclarant qu'il veut s'y fixer*, aussitôt que les circonstances politiques lui permettraient d'y revenir. Il y a dans la nationalité française quelque chose d'impérissable; ce n'est pas le droit du gouvernement de poursuivre son ancien sujet au milieu de tous les corps politiques dont il serait devenu membre; c'est le droit du Français d'origine de redevenir citoyen à son retour. — Qu'importe donc à la cour de France que Louis Bonaparte soit Suisse et rien que Suisse? — Ce qu'il lui faudrait, c'est la certitude qu'il renonce à redevenir jamais Français, ou à jouer quelque rôle dans la politique du pays. La commission l'a bien senti, et c'est pour l'avenir qu'elle demande une déclaration. Mais cette déclaration on ne peut pas la lui donner. Demander au prince une déclaration de volonté, ce serait dire : nous sommes encore les maîtres de vous faire Suisse ou étranger; ce serait reconnaître qu'on n'a point de devoir positif; ce serait violer toutes les constitutions, pourquoi? Pour légitimer toutes les attaques. Cette renonciation pour l'avenir serait injuste. Le droit de reprendre la qualité de français en rentrant en France appartient au Thurgovien Bonaparte d'après les lois. Nous insulterions aux lois françaises dans notre empressement à servir la France et notre hospitalité spoliatrice n'aboutirait qu'à nous mettre en possession d'un acte nul. De quel droit la diète le demanderait-elle à la Thurgovie, cet acte? de quel droit Thurgovie à l'intéressé? La

qualité de Thurgovien n'implique pas l'idée que l'on ne deviendra jamais Français. Ce serait une condition *imprévue, illégale*, mise après coup à la garantie d'un titre accordé d'abord sans condition. Les propositions de la majorité de la commission ne sont pas timides, elles sont iniques.

La Suisse ne saurait recourir au choix du prince, ou à d'ultérieures déclarations, — peut-elle donner des garanties?

Des garanties légales, oui! Pourquoi rougir de dire que le gouvernement cantonal surveillera ce qui se passe au château d'Arenenberg, et que si quelque délit se découvre, les tribunaux le puniront? Mais encore une fois, ce n'est point là ce qu'on demande. Les Suisses n'ont découvert aucun crime, mais la police française, elle, en a découvert; elle sait qu'*Arenenberg est un foyer d'intrigues*, et cependant elle ne défère pas les coupables aux tribunaux. Promettre l'exécution des lois, c'est promettre pour l'avenir ce dont on ne veut rien dans le présent, et si les garanties sont entendues ainsi, la cour de France n'y verra qu'une phrase. — Mais elle ne les entendra point ainsi! Ces garanties seront un droit exceptionnel sur les prétendans et sur les princes. La diète aura promis de chasser sans jugement le prétendu Thurgovien qui inquiéterait de nouveau la police militaire de la Cour, on aura convenu que la chose est facultative, on sera tombé du terrain du devoir et des lois, et quel prétexte trouver alors, quand une seconde note menaçante nous dira : « Nous n'attendons pas les complots de demain; nous connaissons ceux de hier, vous avez le droit de chasser Bonaparte, chassez le? Nous savons qu'à défaut de la bourgeoisie le simple droit d'hospitalité commanderait le respect, mais le moyen qu'on le respecte n'est pas dans les concessions.

Tous les expédiens se réduiraient à de pareils termes, tous augmenteraient l'imminence et la grandeur du péril. Le pire moyen serait le recours aux Puissances, qui deviendraient juges de nos lois. Le fondement de notre résistance n'est pas notre droit, c'est notre devoir. Si ce devoir existe, les moyens termes sont impossibles. S'il est quelqu'un dont le cœur puisse faiblir, nous le conjurons de peser cette idée : Nous ne sommes pas les maîtres de faire ceci ou cela. Il ne s'agit pas de l'indépendance, toujours plus ou moins restreinte, des *gouvernemens*. Il ne s'agit pas de leur honneur. Il ne s'agit pas de la fierté nationale. Pour un honnête homme, pour un chrétien, il s'agit de bien plus. Il s'agit du plus simple des devoirs et du plus sacré.

Quand ce que le plus fort commande *se peut* faire, on pardonne au front, qui se courbe sous la puissance du destin. Mais ce qu'on veut de nous, c'est le crime.

Qu'importe Bonaparte! qu'importe le prétendant! qu'importe le nom et la race! quand il s'agit de droits privés, quand il s'agit de sermens prêtés et reçus, la raison d'état, c'est le crime.

Le peuple Suisse doit être attentif à son devoir. Qu'il n'ouvre aucune porte aux conseils de la lâcheté! Que personne ne regarde en arrière et ne dise en son cœur qu'il est possible de chasser de la Suisse un citoyen suisse parce que le roi de France le veut ainsi.

FAIS CE QUE DOIS.

Lausanne 3 Septembre 1838.

INFLUENCE DU DIMANCHE SUR LE BONHEUR.

FRAGMENT.

On dirait que le dimanche s'en va.

Le souci de la liberté individuelle tend à le faire disparaître des lois. On sent qu'il y a contradiction à revêtir d'une sanction humaine un devoir tout religieux. L'esprit du temps s'attaque même aux ordonnances plus justifiables qui, sans imposer aucun acte à personne, exigent seulement que la célébration volontaire de ce jour soit respectée de tous, la tenant comme un fait assez général et assez légitime pour mériter au moins d'être reconnu par l'état. Ici l'empire d'exemples puissans se fait sentir. Bientôt peut-être rien ne fera plus distinguer au dehors ce jour autrefois si solennel, sinon le désordre et les bruyans plaisirs qui déjà le signalent aujourd'hui.

Et tandis que le commandement légal cède au changement des mœurs, le commandement religieux lui-même est

contesté. Une opinion théologique à laquelle personne ne refusera du moins le sérieux, la conséquence et l'intention chrétienne, repousse l'idée que le sabbat des Juifs se soit perpétué sous une transformation quelconque dans le Christianisme, avec l'esprit duquel une telle ordonnance lui paraît incompatible. Cette doctrine, qui s'appuie sur des argumens d'un grand poids peut devenir un jour dominante, quel que soit dans ce moment le nombre de ses contradicteurs. Mais si l'on se refuse à reconnaître dans le dimanche une *loi* religieuse, il n'en faut pas moins respecter en lui la tradition sainte, admirer la merveilleuse institution, chérir le bienfait des Cieux. L'heureuse influence du dimanche sur la santé, sur le cœur et sur la pensée des hommes est un fait dont il est difficile de mesurer toute la portée. De nos jours on a senti le besoin de fixer le dimanche dans les mœurs : une association nombreuse d'hommes pieux s'est formée dans ce but ; c'est aussi la pensée qui a dicté les pages suivantes d'un écrivain aimé de nos églises. On s'apercevra aisément que le dimanche est aux yeux de l'auteur un commandement religieux dans le sens absolu. Mais cette opinion n'influe en rien sur les tableaux qu'il retrace et dont tous les traits sont empruntés à la réalité. Ecrites surtout pour les classes privées d'aisance et de loisir, ces considérations offrent de l'intérêt à toutes les classes. Le dimanche du pauvre et de l'ouvrier ne saurait se maintenir s'il n'est respecté par la société tout entière. Faire voir à ces hommes eux-mêmes l'importance de leur dimanche est pour les autres une prédication indirecte dont l'effet peut être grand. Ce morceau est donc ici à sa place. Mais s'il faut que toute la société respecte le dimanche du travailleur, il faut que le travailleur entre dans l'esprit de cette institution, pour en réaliser la beauté touchante, pour en accepter les bienfaits.

« Pauvres ouvriers, qui peut-être jusqu'à ce jour, poussés par la misère ou par un désir peu sage de vous enrichir, avez méprisé la sainte institution dont nous parlons pouvez-vous bien comprendre ce que vous seriez devenus, si, malgré le peu de respect qui règne dans le monde pour la Parole de Dieu, la société n'avait pas eu pourtant jusqu'ici quelque égard au commandement dont il s'agit? Lequel de vos animaux pourrait endurer un travail continu? et vous-mêmes n'y succomberiez-vous pas au bout de peu de temps?..... Et quand vous pourriez le supporter, quel nom mériterait une vie passée dans un travail pareil? L'esclave à la chaîne ne serait pas plus malheureux que vous. Ne voyez-vous pas que, dans ce monde, les choses sont rangées de manière que le travail du pauvre verse toujours une partie de ses profits dans les trésors du riche, au lieu que les joies qu'il éprouve, et ce qu'il prend de repos légitime est tout pour lui-même? N'avez-vous pas, agriculteurs, assez de vos sueurs des six jours sans ambitionner encore de pouvoir les répandre sur vos sillons sans aucun relâche? Et vous, pauvres prisonniers des fabriques et des manufactures, qui, depuis l'ombre du jour jusque bien avant dans la soirée, travaillez dans un air malsain, au milieu d'exhalaisons en partie empoisonnées, respirant de la poussière ou des odeurs dangereuses, ahuris du bruit monotone des machines qui vous entourent, ou de vos mouvements uniformes, ne saurez-vous donc jamais gré de ses grâces à ce Dieu qui depuis le jour où il imposa le travail à l'homme, lui en marque aussi les bornes, et plaça le repos à côté de la peine? — Oui, si les hommes n'eussent conservé quelque reste de l'institution divine, au lieu de lever la tête en santé comme vous le faites maintenant, vous ne seriez que les malheureux esclaves de quelques hommes puissants, des

machines vivantes et des images blêmes et repoussantes de la créature humaine.

Mêmes conséquences pour votre intelligence. Quand pourriez-vous réfléchir de sang-froid à autre chose qu'à vos fatigants travaux, si les pensées et les peines de vos professions vous suivaient sans relâche ? Et que deviendraient, sous ce rapport, vos pauvres enfants ? Quand ils seraient toujours attelés à vos charrues, ou entassés comme de jeunes forçats pendant toute l'année chez des maîtres d'apprentissage, seraient-ils dans ce monde beaucoup plus que ne sont les dents d'un rouage? Et vous, seriez-vous plus qu'eux?

Et enfin si l'on ose vous parler de votre âme, et si vous voulez réfléchir sur la noblesse de sa destination et de sa nature, que deviendrait-elle au milieu d'un labeur continuel? Des hommes légers et froids croient avoir assez dit en avançant que personne ne sait ce qui nous attend au-delà du tombeau. Et comment voulez-vous savoir cela même que personne n'en sait rien, avant d'avoir examiné le sujet mûrement? Et comment pourriez-vous l'examiner ainsi, et même y penser tant soit peu, quand toute votre préoccupation se porterait sur les choses présentes, et entre les choses présentes sur des travaux la plupart du temps tout matériels et dont la fatigue vous absorberait tout entiers? Après la chaleur du jour et les peines qu'il y a éprouvées, l'homme qui n'est pas instruit de Dieu, mange et va se coucher, pour ne recommencer le lendemain que le même train de vie. Est-ce là la vie que vous ambitionneriez? Celui qui ne connaît pas Dieu ne connaît pas ses devoirs, et du peu qu'il en connaît il ne pratique encore que ce qui lui convient; de sorte que nous pouvons bien dire qu'un homme tenu à l'ouvrage sans aucun relâche serait dépravé, ne fût-ce que par cette seule raison. De même qu'un certain degré de bonheur rend sociable et doux, un travail outré et la mi-

sère rendent sombre et presque nécessairement méchant. L'être abruti ne peut être bon, ne peut aimer son créateur, ne peut s'élever à la pensée générale de l'amour du prochain : le besoin du moment, son unique objet, le porte à se jeter, comme la bête du désert, ou sur sa proie ou sur ceux qui voudraient la lui disputer.

Et combien tout ceci ne devient-il pas plus sensible quand vous l'appliquez à la vie sociale et en particulier à la sainte vie de famille ! Quel isolement n'établit pas entre le père et les enfants, entre le mari et la femme, entre les frères et les sœurs, même entre frère et frère, la diversité des professions, ou la peine seule d'un travail rude et continu ? Cet égoïsme dont nous venons de parler se représentera partout où vous trouverez ce travail avec la misère qui l'accompagne. Tous les inconvénients que nous avons signalés pour l'individu venant à s'entasser dans une famille, s'y multiplieront encore par toutes les manières différentes dont la maladie, la stupidité et la dépravation peuvent se combiner entr'elles ; et au lieu d'une famille humaine vous n'aurez souvent qu'une étable de bêtes et de méchantes bêtes. Voyez par vous-mêmes si nous ne parlons pas conformément aux faits.

Et voyez au contraire la famille qui honore le jour du Seigneur. Outre que le pauvre et ses enfants y peuvent prolonger un peu ce sommeil réparateur des forces, que le chant du coq ou la cloche de la fabrique viennent interrompre si tôt dans les jours de travail, la famille en se levant sait qu'elle a devant elle le jour de la paix et de toutes les joies permises. *Le dimanche, tout chrétien est rentier*, dans toute la force du mot ! Etonnante institution ! Manière admirable de ramener continuellement, mais sans choc et sans violence, l'idée et le fait primitif de l'égalité des hommes ! Affranchissement toujours renouvelé du pauvre et de

l'artisan ! Rayon du paradis qui vient traverser la sombre atmosphère de nos pénibles travaux toutes les fois que six jours se sont écoulés !... Ainsi un homme de soixante-dix ans et qui aura été fidèle à la loi de Dieu, aura réellement été *dix ans rentier*! et non pas dix ans placés une fois pour toutes dans une période particulière de la vie, suivie d'amers regrets, mais dix ans sagement répartis entre tout le temps de ses peines, comme un réseau de gloire et de paix parmi tous les jours de son humiliation et de ses sueurs !

La famille chrétienne se lève donc doublement reposée, soit par l'heureux sommeil qui n'a cessé qu'avec la fatigue, soit par la perspective du jour de bonheur qui s'avance. L'enveloppe impure que les travaux de la semaine avaient peut-être accumulée sur leur figure, disparaît dans ce jour de fête : la livrée de l'artisan fait de nouveau place aux traits de l'homme, et les enfants en particulier reparaissent avec cette beauté que leur a donnée le Créateur lui-même. Le plus pauvre a toujours quelques vêtements plus beaux que ceux du travail journalier ; et ce sont naturellement ceux-là que l'on met en ce jour : ce retour à la propreté, en même temps qu'il est un des premiers éléments de la santé des plus indigents, leur apprend une sorte de respect pour eux-mêmes, bien loin d'être incompatible avec une véritable piété. Cette pauvre petite toilette même rend ou entretient chez la classe ouvrière cet amour de l'ordre et même cette appréciation du beau qui, dans des limites convenables, est la compagne nécessaire d'une âme non avilie.

Mais quelles jouissances supérieures encore n'éprouve pas la famille, si elle a le bonheur de connaître le Seigneur ! Quelle douceur que ce culte de famille fait en commun, où le frère se retrouve assis avec sa sœur, l'enfant avec ses parents, et ceux-ci avec cette richesse vivante et aimante que le Seigneur leur a accordée ! — Et peu après le frugal re-

pas du matin, quelle scène que le culte public comparé avec la servitude des travaux habituels! Plus d'exacteur à vos côtés pour vous pousser à un travail toujours le même, plus de ces bruits de machines, de ces cris de rouages, de ce tapage de marteaux, de scies et de métiers de toute espèce, plus surtout de ce travail tout matériel qui vous avait comme courbés vers la terre pendant six jours; mais au contraire de vastes intérêts généraux et spirituels, les cieux, les cieux mêmes des cieux ouverts à la vue de l'âme, les plus hautes contemplations mises à la portée des plus basses intelligences, un Dieu ami des hommes, juge des vivants et des morts, rémunérateur des bons, sauveur des pécheurs repentants, une gloire à venir éternelle, prochaine et réelle; des devoirs d'amour universel, les droits de l'homme prêchés (en ce sens qu'on enseigne à chacun ses devoirs envers tous), la paix et la charité, le repos et la consolation; la grandeur de tous les sujets.... Quelle scène, encore une fois, comparée à ce que nous verrions dans un monde privé du dimanche!

Et après le culte, ou dans les intervalles de deux services, quelles autres joies! — A quelques minutes de sa ville ou de son village, — ou si l'on veut faire une grande fête, à une demi-lieue peut-être, le père va chercher quelque prairie avec la mère et ses enfants, et respirer avec eux l'air pur que Dieu donne au plus pauvre comme au plus riche. En chemin on fait peut-être déjà quelque lecture; l'on se raconte des histoires, ou de la Bible, ou de quelque autre beau livre: on s'entretient sur quelques-uns des sujets qui se présentent en foule à la réflexion de l'homme; les enfants demandent des explications, et admirent les réponses de leurs parents; ou les parents admirent peut-être le petit savoir et l'intelligence de leurs enfants; peut-être ceux-ci feront-ils aussi quelques courses qui rendent au sang sa cir-

culation naturelle, et à ces petits ouvriers les couleurs de leur âge : — ou enfin ce seront de magnifiques bouquets que l'on cueillera au bord des haies. Le moment du repos arrivé, on s'assied au bord de quelque ruisseau ou à l'ombre d'un grand arbre, et l'on savoure tous ensemble les délices indéfinissables attachées à tout ce qui sort directement des mains de Dieu. Qui peut alors décrire le bonheur qui s'accumule dans un seul moment pareil sur une famille obscure. L'ombre après la chaleur, une herbe verte, le dais brillant des cieux, le silence de la campagne ou sa musique divine, le bourdonnement d'une abeille, le chant passionné de l'alouette, éperdue de joie à mesure qu'elle monte plus haut, les accents plus savants du rossignol, le cri d'un grillon, le vol d'une mouche, les chars au lointain, tout remplit de bonheur la famille momentanément délivrée des fardeaux de la société, la famille affranchie et rentière, la famille qui n'est plus celle des six jours précédents, et qui d'avance oublie les six jours qui vont suivre pour jouir du nouveau dimanche qui leur succédera. Peut-être a-t-on pris son repas avec soi ; plus il est sobre, plus il est délicieux ; car il y a une espèce de perfectionnement de bon goût dans la simplicité, et elle révèle des jouissances que la profusion eût étouffées.

Et si ce tableau, si inférieur encore à la réalité, n'est en quelque lieu que ce soit que la simple vérité, que sera-ce pour nous, Suisses, à qui Dieu a donné le plus beau des pays du monde, nous qui vivons au bord de lacs enchanteurs, dans les plus riantes vallées, ou sur de sublimes hauteurs! Quoi de plus propre à ennoblir toutes les pensées et à donner à l'âme de l'élévation, que le spectacle qui nous entoure? Quel roi dans sa gloire a devant lui des tentures comme le moindre de nos artisans! Quelle grandeur et quelle douceur à la fois! Des dimensions gigantesques avec

des teintes d'une douceur virginale! Des montagnes de granit colorées comme des roses, quand le soleil se couche. Quand il se lève, un tapis de gaze couvert de diamants. Pendant le jour, le firmament d'un bleu tendre, répété dans le doux miroir des eaux, et ainsi une mince ligne de terre, inondée de beautés, entre un double ciel!

Mais qu'est-ce qui permet à la plupart des hommes de jouir de ces beautés, si ce n'est un jour de repos? Que verrait dans toute la nature l'homme brisé par le travail, s'il n'avait cet heureux jour? Il n'y chercherait hélas! que les moyens de satisfaire ses appétits les plus pressants et les plus grossiers, la végétation ne lui présenterait que des pommes de terre à manger, les plus belles forêts, du bois pour son chauffage, les pâturages, du bétail pour la boucherie, et les plus beaux paysages, un terrain à l'arpent. — Et encore, tout cela ne serait-il pas presque exclusivement pour les riches?

Voilà quelques mots sur le bonheur qui résulte directement des sensations. Que dirions-nous du bonheur bien plus profond que l'homme trouve à former son esprit et son cœur? Le dimanche seul peut y pourvoir pleinement pour la plupart des hommes. Dans les heureux pays où règne l'amour de l'Evangile, il s'est formé des écoles pour ce jour. Là se donne sous des formes douces et attrayantes, une instruction précieuse qui ne pourrait quelquefois se placer dans les jours de travail. Là on voit souvent le vieillard s'asseoir sur les mêmes bancs que l'enfant pour apprendre comme lui à lire les pensées d'autrui, à écrire les siennes, et surtout à connaître celles que Dieu nous a laissées dans sa Parole; et ainsi ils reçoivent l'un et l'autre des grâces pour la vie présente, en même temps que pour celle qui est à venir! Or quelle en est la source? Toujours l'obéissance au commandement de Dieu qui ordonne un jour de repos, et

la fidélité à observer une institution qui tourne tout au profit de l'homme, en même temps qu'à la gloire de son Créateur : car, encore une fois, sans un jour de repos, comment songer à tout cela ?

Nous n'avons pas parlé des effets de la célébration d'un jour du Seigneur sur le sort de l'âme, relativement à une vie à venir, parceque le sujet a été abondamment traité, et l'est encore tous les jours. Mais nous avons voulu montrer dans ce peu de lignes, qu'ici comme dans tous les autres commandements de Dieu, obéissance et bonheur se confondent en un; et que Dieu n'a donné à l'homme aucune règle qui ne soit destinée à le rendre lui-même plus heureux, déjà dans cette vie. Nous résumerions volontiers cette dernière pensée en ces mots : L'homme ne peut être heureux qu'à proportion de sa bonté; il ne peut être bon qu'à proportion qu'il reçoit l'Evangile, et il ne peut connaître l'Evangile qu'en consacrant à le méditer et à l'étudier, une partie de son temps et de ses forces. Or voilà pourquoi Dieu lui donne et lui ordonne le dimanche. La sanctification de ce jour forme la dernière moitié du commandement : « *Tu le sanctifieras* »; l'autre partie « *tu te reposeras,* » comprend même à première vue un commandement éminemment favorable à l'homme, et il est facile de voir que plus ce repos sera innocent, simple et pur, plus il sera effectivement repos et deviendra une source abondante de bonheur dans le temps; car les joies de ce monde fatiguent aussi, et le repos seul de Dieu mérite ce nom.

A. B.

ÉTUDES HISTORIQUES.

—

FRIBOURG AU XVe SIÈCLE.

Seconde Partie.

Jetons maintenant un coup-d'œil dans l'intérieur de cette ville agrandie, où circulait une population de 15,000 habitans, parmi lesquels on comptait plus de 3,000 bourgeois.

Le château dit de la Seigneurie, existait encore à la place de l'Hôtel-de-Ville, avec sa tour noircie par les siècles, séparé de la Grand'rue par un pont-levis, et des Hôpitaux par un long et large fossé, qu'on franchissait sur deux ponts de pierre. Sur la place Saint-George se tenait le marché au poisson, plus tard celui au grain. Derrière la fontaine était la forge de Rottet que le gouvernement acheta pour la démolir. On construisit ensuite le long de cette place une galerie couverte. Ce vieux palais était inhabité, dégradé, et sans destination, depuis que Fribourg avait renoncé au patronage de l'Autriche. On résolut de le démolir, ce qui

fut effectué en 1463. Les débris de ce bâtiment servirent à la construction des deux murs du corps de garde, et plus tard des murs de traverse entre l'angle de la maison Falk (Merciers) et la Croix blanche (Grenette.) On en combla aussi le fossé, et toute la rue Neuve (Pont-mouret) fut aplanie. Les Ramu, Perrottet, Taverney, Mapello, Schönenfels etc., qui occupaient le voisinage, contribuèrent particulièrement aux frais de ce travail. On réunit pour déblayer le fossé tous les enfans de la ville sous la direction de deux sautiers, à qui l'on payait trois sous par jour. Un grand nombre de maçons et de manœuvres firent les gros ouvrages. Ils élevèrent un mur du fond du fossé devant l'hôpital. On supprima en même tems le cimetière de Notre-Dame.

Le grand tilleul, qui attire encore aujourd'hui les habitans de Fribourg, sous son ombre hospitalière, fut planté en 1470. Le texte des chroniques est explicite à cet égard. Cependant une tradition plus patriotique qu'exacte rattache son origine à la bataille de Morat; quelques-uns le font même remonter aux Zähringen. Il en est fait mention pour la première fois dans nos archives sous la date de 1482. On fit alors la plateforme au pied de l'arbre. On paya six livres huit sous quatre deniers aux paysans d'Illens pour quatorze voitures de tuf. On y employa vingt journées de maçons et quinze journées de manœuvres.

Le Grand Hôpital situé tout auprès comptait déjà deux siècles d'existence, quoique le plus ancien titre qui le concerne, ne date que de 1250. Ce ne fut point dans le principe un bâtiment unique, construit dans le but d'y recevoir des malades. Il se forma par l'agglomération successive de plusieurs petites maisons, léguées par des personnes pieuses. Les malades y étaient traités par le physicien de ville dont chaque visite était comptée et payée. Cet établissement eut toujours sa chapelle particulière, dite de Sainte-Croix,

desservie par le clergé de Notre-Dame. Un hermite y demeurait. Il y avait en outre l'hôpital de Saint-Jaques en l'Auge pour les pauvres pèlerins et un hospice pour les passants, situé sur l'emplacement du Grand Hôpital actuel. On voyait à côté la chapelle Saint-Vult (sainte face.)

A l'orient de l'hôpital, un seul vaste bâtiment contenait la halle aux draps, la halle aux cuirs et celle au pain. Dans la suite il fut converti en arsenal. Son emplacement s'étendait depuis la place des Ormeaux jusqu'au niveau de la dernière maison de la rue du Pont. Ses vastes caves furent mises à la disposition de l'hôpital. Il paraît que pour établir cette halle, on a dû niveler le terrain et combler des fondrières.

Mais le roi de nos édifices publics était sans contredit notre collégiale de Saint-Nicolas, belle encore de ses proportions primitives. L'ancien clocher, que surmontait la statue de Saint-Nicolas, était au bout de l'escalier par lequel on monte aujourd'hui à la charpente de l'église du côté de la rue des Prêtres. Sous le grand portail, plus riche en sculptures qu'à présent, se tenaient les assises du tribunal ecclésiastique, présidé par le doyen.

La triple nef etait ornée de vingt chapelles, dont chacune était la propriété d'une abbaye ou de quelque particulier. Le maître-autel appartenait aux tanneurs, l'autel de la messe de prime aux chasseurs soit gentilshommes, l'autel de Saint-Martin aux chamoiseurs, celui de la confrérie de Saint-Martin aux tisserands de drap, etc.

Parmi les autels des particuliers on distinguait celui de la famille Perrottet sous le grand clocher, là où les premiers de ce nom avaient une maison et un jardin avant la reconstruction de l'Eglise. Quand ils cédèrent ce terrain, on leur donna une chapelle dans le temple avec une sépulture particulière. Là gisait entr'autres le vaillant Guillaume Perrottet, qui s'était distingué par tant de bravoure au com-

bat meurtrier du Gotteron. La chapelle ayant été supprimée quand on monta le nouvel orgue, la famille obtint en échange l'autel Saint-Michel. Elle ne tarda pas à s'éteindre, léguant aux Lanther, qui portaient alors le nom d'Epsachen, ses armoiries et sa succession.

Au mois de janvier 1426 on fit une convention avec maître Conrad de Waldshut pour l'établissement d'un orgue à Saint-Nicolas. Il coûta cinq cents florins du Rhin, le florin évalué à trente sous Lausannois. On recueillit cette somme au moyen d'une souscription volontaire. Le peintre, maître Stefan peignit l'orgue en 1428 pour le prix de cinquante-cinq florins soit quatre vingt-deux francs dix sous, et la même année cet instrument fut déjà mis en usage.

En 1462 on confectionna les stalles du chœur ainsi que la grande grille; dont la main d'œuvre seule coûta quatre cent trente-neuf francs. On y employa cinquante-un quintaux de fer à trois francs trois sous le quintal. Ajoutez-y le pétrole, le minium et l'étamage [1], et l'on aura une dépense énorme pour ce seul objet.

La rue Chevrière paraît avoir occupé l'emplacement de la rue de Delley. Le feu y avait pris en 1370 et avait consumé non-seulement la plupart des maisons qui la composaient, mais encore une partie du voisinage, entr'autres la porte de Morat et le grand hôpital [2]. Cette rue ne contenait presque que des lieux de débauche. Aussi quand un nouvel incendie l'eut détruite presqu'en entier en 1413, on attribua ce sinistre à la vengeance du ciel.

L'espace compris entre la mauvaise tour (Schelmenthurm) et la porte de Morat, était encore désert. Pour en niveler le terrain, on mit en œuvre tous les habitans sans distinction et ils durent y travailler à tour de corvée pendant

[1] Ces grilles étaient en effet étamées.

[2] Dont ly grans hospitaul et porta de Murat fuirent ars.

trente-cinq jours. Le gouvernement avait une forge au bas du Varis. Vis-à-vis était l'arsenal. La Visitation et son enclos n'existaient pas, et l'enclos des Cordeliers s'étendait jusqu'à la muraille de la ville. Leur couvent, où se conservaient les archives publiques dans un grand bahut [1] n'occupait pas le même emplacement qu'aujourd'hui. Il y logeait les étrangers de distinction, qu'on voulait mettre à l'aise. Souvent aussi on y enfermait les prisonniers d'état. L'antique église elle-même, où se tenaient les assemblées de bourgeoisie, n'a plus rien de cette époque que la chaire et la vieille sacristie, la nef ayant été rebâtie à neuf. On a eu assez de pudeur pour ne point détruire la pierre tumulaire qui couvrait les restes d'une comtesse de Kybourg, bienfaitrice du couvent; on s'est contenté de la déplacer. Derrière le couvent était un petit escalier par lequel on descendait au Grabensal; il fut supprimé en 1470 ainsi que le cimetière, qui a fait place au marché au poisson. Le costume des moines était de couleur grise.

L'église de Notre-Dame était la plus ancienne après la cathédrale, elle avait remplacé en 1201 la chapelle du château. Derrière cette église on voyait le couvent des béguines-franciscaines, là où est aujourd'hui la fabrique de tabac. A la place de la Grenette était la fameuse auberge de la Croix-blanche, propriété du comte de Savoie et longtemps desservie par Jean d'Avry ou d'Affry, frère de l'abbé de Haute-rive. Jacob Vöguilly ou Féguely lui succéda.

L'hôtel des Merciers existait déjà depuis maintes années. De là une longue rangée d'arcades s'étendait jusqu'au bas de la rue des Bouchers. Sous ces arcades se tenait le marché du samedi, même les jours de fête. L'auberge des Maréchaux appartenait à l'abbaye des prêtres; ils y tenaient leurs con-

[1] En 1433 elles furent transportées à la Maison-de-Ville.

férences et ceux de la campagne venaient y loger. Entre la maison de Haute-rive et la Tuerie (aujourd'hui le Théâtre) on comptait seize maisons, et de là sept encore jusqu'à la fontaine ; parmi ces dernières celle du juif Simon. Ici se tenait le marché au bétail devant l'auberge du Chasseur, qui avait remplacé le château des comtes de Thierstein. C'est aujourd'hui l'hôtel Zähringen. Toutes ces maisons avaient une issue sur le Grabensal, dont les rochers faisaient une saillie très-prolongée vers la Sarine.

En remontant la rangée opposée, on rencontrait vis-à-vis de la Tuerie, l'ancienne Maison-de-Ville, à l'angle de la petite ruelle appelée alors *rue des Voleurs* (Schelmengasse). Le bâtiment se distinguait par ses treize fenêtres de verre, tandis que les autres maisons n'avaient que des vitres de corne, de toile, de parchemin ou de papier huilé. On y montait par un escalier extérieur.

Les chroniques du XVI[e] siècle font mention de fondemens remarquables qu'on découvrit devant cette maison de ville, quand on construisit la fontaine. C'étaient de belles pierres de taille disposées en cercle, comme la base d'une tour ; mais l'histoire ne nous apprend rien de plus sur ce bâtiment.

La Grand'rue (magnus vicus fori) avait aussi ses arcades et ses magasins, mais ne contenait aucun bâtiment public. La première maison à gauche du Stalde était un couvent d'Augustines ; plus bas était la maison de maître Pierre l'arbalétrier et vis-à-vis, l'abbaye des cordonniers. Le gouvernement acheta la maison de maître Pierre en 1436 pour y établir la monnaie. Dès l'an 1422 l'empereur Sigismond, pour reconnaître les services qu'il avait reçus des Fribourgeois, lors de son retour de la Lombardie, leur avait octroyé le privilége de frapper à leur coin toute espèce de monnaie d'argent. Cette monnaie devait avoir

cours dans tout l'empire. On envoya à Rome Peterman Malchi pour solliciter la confirmation de ce privilége. Il en coûta 570 L. seulement pour l'expédition des bulles, et cependant on eut l'air de ne les accorder qu'en reconnaissance de l'accueil distingué que le pape avait reçu à Fribourg à son retour du concile de Constance. On ne fit cependant usage de ce privilége que treize ans plus tard; et au commencement du XVIe siècle Jules II *en vertu de sa toute puissance,* nous permit aussi de battre des pièces d'or.

La fontaine *du Plätzli,* en l'Auge, n'existait pas, mais là était peut-être ce grand puits qu'on devait nettoyer chaque année. L'hôpital Saint-Jaques situé un peu plus bas vient d'être converti en maison d'école; mais l'abbaye des tanneurs et celle des tisserands n'ont changé ni de place ni de destination. Devant l'église du petit Saint-Jean qui a été démolie il y a quelques années, était une place soigneusement entretenue, où l'on se réunissait pour danser en rond. Rien n'illustrait encore le couvent des Augustins. La rue *de la Linde*, dont il ne reste plus que quelques maisons, traversait le jardin à côté du cimetière.

Peu de Fribourgeois savent aujourd'hui où étaient et où sont encore les rues qu'on appelait *Baume supérieure* et *Baume inférieure* (obere und untere Balmgasse.) La première conduit à la chapelle de Saint-Béat, la seconde au Gotteron. Pour construire le mur de la Baume il fallut transporter des baraques et creuser des fondemens dans le roc. Tout auprès on venait de creuser un étang, à la rue des Forgerons. Ici on voit encore les traces d'une porte, appelée Reygelschof, qui conduisait par un petit sentier à la grande tour rouge, au moyen-âge vaste prison d'état avec un souterrain, qui doit, dit-on, s'ouvrir sur le Gotteron. Les traditions les plus absurdes se sont accréditées sur ce monument.

Il y avait à l'entrée du Gotteron un petit pont de pierre, auprès duquel le couvent de la Maigrauge possédait un moulin. Au fond de la gorge gisaient encore les ruines du Château Felga.

Le pont du milieu et celui de Saint-Jean étaient encore en bois. Lorette n'existait pas, et à Montorge, quartier populeux, où l'on reléguait les insolvables, il y avait un étang. La commanderie était un véritable couvent où quelques chevaliers de Saint-Jean vivaient en communauté. C'était un de nos plus anciens établissements religieux : le tombeau du fondateur se voit encore au Nord de l'antique église avec le millésime 1224. Sur la Planche on remarquait la maison des Mackenberg, famille puissante, et la place du tir, transférée en 1420 sur les Grand'places.

A la Neuve-ville on retrouvait d'obscures arcades que l'on commença à démolir dès 1428. Là demeurait Jaques Aymonod, ce banneret turbulent, qu'il fallut exiler pour le maintien de la tranquillité publique. Sur la petite plateforme au-dessus de la fontaine se voyait déjà le peuplier qu'on a abattu il y a quelques années. Dans ce quartier se trouvait aussi le cimetière des Juifs.

La grand'fontaine avait aussi son étang sur le Plätzli. Le couvent de Haute-rive possédait dans cette rue trois maisons qui lui avaient été léguées par des particuliers. Au petit Paradis ou plutôt au Cheval Blanc on remarquait la maison Gambach, nom d'une famille qui s'est illustrée dans l'administration.

L'état d'aubergiste était assez éminent à une époque où un régal était l'accompagnement obligé de toute visite et de toute affaire. Dans la première moitié de ce siècle les principaux aubergistes étaient Goltchi au haut de la Grand'rue, Jean d'Avry à la Croix-blanche et Bérard Chancy probablement aux Merciers. Ce dernier était en même temps chancelier

et le conseil s'assemblait souvent chez lui. Il y avait encore les auberges de la Tour-Bleue, de la Couronne, du Cerf, du Chasseur, du Lion, de l'Ange, de l'Agneau, du Sauvage, de l'Autruche etc. sans compter trois *badstuben* soit maisons de bains, dont l'une, celle des trois Suisses subsiste encore.

Peu de rues étaient pavées; les terrains encore en friche s'appelaient Pâquiers. L'herbe en était broutée par des pourceaux dont les étables, ainsi que les poulaillers faisaient saillie devant les maisons. On était lent à imiter nos voisins les Bernois qui dès 1313 avaient supprimé ces étables. Pour entretenir les chemins on les couvrait de branches de sapin.

On avait déjà construit la plupart des fontaines, mais en bois et dans la forme la plus simple. Les bassins de pierre et les belles colonnes sculptées que nous y voyons encore, datent d'un siècle suivant. Le nombre des sources vives étant encore peu considérable, on avait muni les tuyaux d'un robinet, qu'on n'ouvrait qu'au besoin. La fontaine de la place Notre Dame était beaucoup plus rapprochée de l'église.

Sur les Places, l'avenue de la porte des étangs s'appelait rue *Saint-Maure*. Elle tirait son nom d'une petite chapelle située près de la porte. Celle de Saint-Jaques était près du rempart, à l'endroit où il fléchit dans le fossé.

Outre les couvents déjà cités il y avait encore les religieuses de la Maigrauge, de l'ordre de Citeaux. Au Sud-Ouest de Fribourg la Sarine enlace dans un de ses nombreux replis un tranquille vallon; isolé de la ville par une chaîne de rochers, qui par leurs menaçantes aspérités semblent en défendre l'accès. L'homme s'est pourtant frayé un passage jusqu'à cette solitude pittoresque où tout dispose à la rêverie, et dont le silence n'est troublé que par la voix du torrent qui ronge sa grève solitaire. C'est là qu'une pieuse fribourgeoise vint s'établir avec ses compagnes vers

le milieu du XIII[e] siècle. C'est l'origine de la Maigrauge, qui subsiste encore. La ville céda ce terrain aux religieuses qui s'en montrèrent reconnaissantes, et contribuèrent à l'agrandissement de la cité. Elles obtinrent aussi des lettres de bourgeoisie de Berne et de Fribourg. A l'époque dont nous parlons, elles n'étaient pas encore cloîtrées.

Les environs de la ville avaient aussi des noms et une physionomie différente. Les forêts ruinées par les nombreuses constructions du siècle précédent ne présentaient plus qu'un terrain couvert de broussailles et de jeunes bois, qu'on appelait *auge*. Il favorisait singulièrement les surprises et les guet-à-pens. Aussi en faisait-on souvent la visite avec la force armée. Malgré cette grande quantité de combustibles, le gouvernement achetait tout le bois de chauffage et de bâtisse, ce qui donnait lieu à de scandaleuses dilapidations. Le Burgerwald surtout abondait en hêtres. Les noyers étaient extrêmement rares, les peupliers assez communs. On en voyait çà et là de taille gigantesque. En 1405 on en abattit un à Bösing à grand frais. On paya deux journées au maître charpentier Swerfuos, qui dut s'aider de cinq garçons charpentiers et de sept manœuvres, le char de l'hôpital mit deux jours à le conduire en ville.

La lèpre était une maladie si commune, qu'il fallut établir des léproseries dans plusieurs paroisses. Il y en avait une à Bourguillon, une aux Marches, et une troisième à Saint-Barthélemy non loin de la Tuilerie. On appelait aussi cette dernière la Maladeire de Stade ou de Villars-les-joncs.

Le sommet de la Haute-croix était bien plus élevé qu'aujourd'hui; l'on n'y arrivait que par un petit sentier remplacé par la promenade du Palatinat trois siècles plus tard. Tout le plateau de la Poya s'appelait *Schürberg*. On avait planté

des vignes à Granfey et derrière la Maigrauge, et le chemin du Gors de la Torche était déjà praticable.

Bertigny était un village ainsi que Peraules, où demeurait la famille des Mossu.

On remarquait à Misery la campagne de Peterman Faucigny, à Domdidier celle de l'avoyer Pavillard et à Uberstorf la maison du chevalier d'Englisberg, qui avait aussi un château sur les bords de la Sarine, non loin de la chapelle de Saint-Théodule hors de la porte de Morat.

Le pré de Saint-Léonard s'appelait le *marais d'Agiez*, Schmitten *Farvages*, Schwarzenburg *Nericastel*, Laupen *Loye* (du patois *Louye*, qui signifie en même temps une oie, et une galerie, en allemand *Laube*). A Castels, que nous appelons aujourd'hui Catty, demeurait une fameuse devineresse. Il faut en général beaucoup d'attention pour se reconnaître dans la nomenclature du moyen-âge. Qui retrouverait par exemple l'île de Saint-Pierre dans celle que les chroniques apellent île de *Milé?* C'est encore l'intelligence de notre patois, qui doit ici venir au secours. Le mot *Milé* est un composé qui signifie mi-lac, c'est une île au milieu d'un lac.

Le marais d'Anet était impraticable, et il n'y avait point de route depuis Cressier au Landeron. A Guminen, ou l'empereur Rodolphe avait donné une maison de pierre au Fribourgeois Mackenberg [1], il n'y avait point de pont sur la Sarine. En revanche il y en avait un à Corbières, qui était une ville alors.

[1] In augmentum specialioris gratiæ ipsis (Ulrico de Mackenberg et hæredibus suis) domum nostram lapideam, et aream quæ a porta castri usque ad puteum se extendit super locum, qui gerita in eodem castro dicitur, assignamus et concedimus pro personali residentia facienda. Acte du 18 septembre 1278.

Dans le cours de cette esquisse, on a eu quelquefois l'occasion d'indiquer le prix des denrées, des matériaux de construction, des produits de fabrique et de la main-d'œuvre. Cette indication serait tout-à-fait stérile, si l'on ne connaissait au moins la valeur approximative des espèces qui avaient cours à Fribourg au moyen-âge. Mais il règne tant de confusion dans le système monétaire de cette époque, tant d'arbitraire et de variété dans la confection des mêmes monnaies, tant d'oscillations dans leur cours et dans leur taux respectifs, que le problème devient insoluble. Le seul moyen de s'en faire quelqu'idée, c'est de comparer le prix moderne des denrées de première nécessité avec celui qu'elles avaient alors et de procéder par analogie pour obtenir une évaluation comparative. Ainsi l'entretien d'un prisonnier au pain et à l'eau coûtait un sou par jour, celui d'un cheval deux sous, de sorte que même en admettant que tout était alors à meilleur marché, le sou ne pouvait valoir moins de quarante rappes; ce qui donnerait à la livre la valeur de huit francs de Suisse. Le marc d'or équivalait à 123 L. 7 s. 3 d., le marc d'argent à environ 10 L.

ESPÈCES COURANTES AU 15e SIÈCLE AVEC L'INDICATION DE LEUR VALEUR RESPECTIVE.

ESPÈCES.	VALEUR.				
	Livres.	Sous.	Deniers.	Oboles.	Mailles.
L'écu d'or au soleil valait	3	3	4	»	»
Le ducat	1	16	»	»	»
L'écu de France . .	1	16	»	»	»
Le florin du Rhin .	1	13	4	»	»
Dix gros valaient .	1	7	»	»	»
Le teston valait . .	1	5	»	»	»
L'ambrisane	»	10	»	»	»
Le Rollenbatzen . .	»	3	2	»	»
Le sou	»	»	12	»	»
Le denier	»	»	»	2	»
L'obole	»	»	»	»	2
La livre de Berne .	1	4	2	»	»
Le dicki	1	5	»	»	»

Il fallait donc par exemple, 5 Rollenbatzen pour 1 dicki ou teston, 15 pour 1 florin et 20 pour l'écu d'or au soleil, soit 3 L. 3 s. 4 d.

Outre les espèces indiquées, il y avait encore de petites pièces de billon, qu'on appelait des blancs et des seizains. 7 blancs valaient 4 sous 1 denier. Il s'y trouvait pour 3/4 de valeur intrinsèque.

On voit que le ducat et l'écu de France étaient au pair. Cependant le taux du premier a toujours extrêmement varié, tantôt descendant au-dessous de la livre, tantôt dépassant les quarante sous. La livre lausannoise était beaucoup plus forte que celle de Fribourg, trois sous lausannois faisant cinq des nôtres.

PRIX DES DENRÉES ET MATÉRIAUX.

	Livres.	Sous.	Deniers.
Un bœuf coûtait (1420)	7 ou 8		
La coupe de froment (1448) . .	»	7	»
— de messel (it.) . .	»	5	»
— de seigle (it.) . .	»	4	»
— d'épeautre (it.) . .	»	3	4
— d'avoine (it.) . .	»	2	3
La livre de bœuf (it.) . .	»	»	4
— de vache (it.) . .	»	2	3
— de beurre	»	»	9
Un pot de vin de La Vaux (1414)	»	»	5
— du Vully	»	»	4
— de Neuchâtel . .	»	»	4
Un pot d'huile (1497)	»	2	»
Une livre de cire verte (1485) .	»	5	»
— de chandelles	»	1	10
— de poudre à canon .	»	8	4
— de plomb	»	»	7
— de cuivre	»	1	6
— d'étain	»	2	»
— de salpêtre	»	3	10
— de corde	»	»	6
Un millier de gros clous	1	8	»

	Livres.	Sous.	Deniers.
Un millier de bardeaux	»	3	4
Un bichet de gyps	»	»	10
Une rame de papier	2	10	»
Une douzaine de perches . . .	1	«	»
Une aune de drap	1	2	»
— de toile	»	4	»
Une once de soie noire	»	8	»

Il faut remarquer que le prix des céréales a été choisi dans un tems de guerre, où l'on manquait de provisions.

On payait onze sous pour voiturer un char de vin de Morat à Fribourg et huit deniers pour moudre un sac de froment.

J. J. BERCHTOLD.

LETTRE AU RÉDACTEUR

SUR L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES DANS L'ACADÉMIE DU CANTON DE VAUD.

Monsieur !

Le retard mis à l'organisation définitive de la faculté de droit et à celle de la chaire désignée dans le règlement sous le nom de chaire des sciences sociales et politiques, m'engage à vous adresser quelques observations relatives surtout à cette dernière chaire.

Evidemment l'organisation des chaires, la distribution des objets d'enseignement, ne sauraient être choses fixes, immuables, fatales ; il faut au contraire, qu'en pareille matière la loi puisse se plier d'après les hommes et les besoins momentanés. Si donc il s'était présenté, ou s'il devait se présenter un jour des hommes très aptes à enseigner telle branche, mais qui ne pourraient se charger de telle autre légalement assignée à une même chaire, je serais le premier à conseiller tous les arrangements nécessaires pour assurer à l'Académie ce qui vaudra mieux

encore que les plus excellents règlements..... de bons maîtres.

Je n'entends donc raisonner que d'une manière hypothétique, sans penser aux personnes, ou si l'on veut, dans la supposition que les professeurs futurs soient à l'heure qu'il est des jeunes gens ayant encore à se former et pouvant indifféremment diriger leurs efforts de différents côtés, étudier diverses branches. Même en faisant abstraction des personnes, la fixation des objets d'enseignement et leur répartition est une question d'époque; les sciences changent non seulement de forme, mais encore jusqu'à un certain point de contenu.—Pour beaucoup de personnes le nom appellatif d'une science n'est qu'un mot; dans ce sens il ne vaudrait pas la peine de s'y arrêter; mais si l'on admet que ce nom soit une idée, exprime l'idée dominante dans la science qu'il désigne, alors la question du nom et de la désignation légale devient scientifique et importante. Cette désignation doit changer quand la science change, et il faut éviter dans la loi ou le règlement l'emploi de noms qui rappelleraient l'idée de sciences déjà mortes ou de sciences non encore nées. Il faut éviter cela avec le plus grand soin dans un temps comme le nôtre, dans un temps de transition scientifique, je ne dis pas rénovation; cela pourrait paraître présomptueux, et au vrai, la rénovation de la science n'est-elle pas encore aujourd'hui un espoir, bien plutôt qu'une réalité?

S'il s'agit maintenant de la constitution de certaines branches en chaires académiques, on verra si à elles seules elles exigent, soit par leur nature, soit par leur étendue, soit par leur importance relativement aux autres et au but général, l'emploi d'un homme tout entier. Ici il faudra considérer ce que la science est appelée à devenir; mais aussi et non moins ce qu'elle est; si elle a une bibliothèque spéciale, un contenu positif suffisamment considérable.

S'agit-il de réunir diverses branches, on verra si la nature d'esprit qu'elles supposent pour être bien traitées est analogue et peut s'attendre du même individu; mais on verra encore et non moins si ces branches qu'on voudrait réunir se prêtent ou non un secours naturel et immédiat, peut-être même indispen-

sable ; si elles ne peuvent progresser qu'au moyen l'une de l'autre ; ici aussi l'état présent de la science sera surtout consulté. La loi doit prévoir le progrès, elle doit le vouloir, mais comme il ne dépend pas d'elle de le faire, elle ne doit cependant pas se reposer complétement sur lui.

En résumé, dans la fixation des objets d'enseignements et dans leur répartition, je pense que le législateur au fait de l'état passé et présent de la science, conscient de ses espérances, fera sagement en tenant une sorte de juste-milieu entre le point de vue qui passe et le point de vue qui vient, et en ne créant de chaires que pour les sciences présentes, vivantes, et cependant déjà passablement élaborées.

Nous arrivons maintenant au cas particulier. — L'idée d'une chaire des sciences sociales et politiques est une idée progressive. On a senti que l'économie politique moderne n'était qu'une science abstraite, une collection de faits et de quelques solutions et problèmes spéciaux, des matériaux pour la science, mais non point une science ; que quand elle voulait se donner pour science réelle, concrète, pour le guide des gouvernements, elle devenait alors (et cela est bien pis que de n'être pas science) une fausse science, un guide menteur et dangereux ; un conseiller d'iniquité.

En effet, l'économie politique a eu jusqu'ici en vue l'intérêt individuel ; la base de ses calculs était l'individu, la valeur du travail pour l'individu, les moyens de conservation pour l'individu. Cela ne pouvait que la conduire à cet état d'impuissance avouée dans lequel nous la trouvons ; elle constate ce qui est, le mal qui est, mais ne sait point améliorer, perfectionner, porter remède, elle ne peut au fond rien conseiller ; elle considère dans la vie l'action et la réaction de forces qui se meuvent d'après des lois toutes fatales, et pour les immenses misères sociales et individuelles qui résultent d'un ordre de choses régi par le seul hasard, elle n'a pas même une larme.

La loi n'a pas voulu se contenter d'une science pareille ; elle a voulu rendre à la prétendue science sociale, à l'économie politique son sens naturel, son sens antique, son sens platonicien ;

remettre à leur place des problêmes qui avaient mal à propos usurpé le premier rang ; rappeler aux économistes qu'ils ne s'étaient jusqu'ici guère occupés que de moyens et encore incomplétement, qu'il fallait aussi penser au but; but social, but politique, le bien de l'état, *l'harmonie de l'état*. Cet avertissement de la loi a droit à être entendu.

Mais en créant cette chaire des sciences sociales et politiques, n'aurait-on point cependant anticipé un peu trop sur l'avenir? N'aurait-on pas supposé la science sociale plus faite qu'elle ne l'est réellement? Si la science sociale était faite, elle serait immense et comprendrait dans son sein en premier lieu la sphère du droit et toutes ses nombreuses branches; mais cette science n'est pas faite et ne présente par là même au regard qu'une image sans consistance, quelque chose de tout-à-fait vague, confus, insaisissable; elle peut être tout ou rien.

Nous avons pour les sciences sociales et politiques toute une faculté, la faculté de droit; il me semble naturel de rattacher aussi à cette faculté l'économie politique.

Mais une question plus pratique est celle-ci; faut-il affecter une chaire à l'économie politique uniquement? En thèse générale, il ne me le semble pas. Ce qui est important dans cette science n'est pas encore si considérable; le nombre des problèmes soulevés n'est pas encore si grand. Il y a à faire sans doute, il faut avancer la science, même la transformer, mais ceci est l'œuvre du temps; notre professeur devrait concourir à cette œuvre, mais le labeur d'un homme dans le champ d'une science à faire, réduit aux résultats nets, est toujours assez peu. Donc et surtout parce qu'il importe de ne pas donner dans le luxe même en matière d'instruction et principalement dans les commencements, on pourrait pour le moment se contenter de faire donner un cours d'économie politique par l'un des professeurs de droit.

L'économie politique est avec le droit dans un rapport que nous tâcherons d'expliquer brièvement.

Conçue dans un sens concret et social, l'économie politique est la science des fonctions conservatrices de la Société; le but

social est spirituel, c'est une doctrine; mais cette doctrine se crée une organisation sociale et c'est au moyen de cette organisation qu'elle parvient à se transmettre; le corps social est donc proprement à l'image du but social et provenant de lui. La Société ainsi qu'un homme peut être considérée comme une âme dans un corps, l'économie politique sera ainsi selon une expression métaphorique, la science du corps social, elle sera à la Société ce que l'hygiène est à l'individu.

Nous disons que l'économie politique est l'hygiène sociale, la science des fonctions conservatrices de la Société; et ce point de vue peut paraître au premier abord aussi peu spiritualiste que celui qui y voit purement la science des intérêts matériels individuels. Mais il faut se rappeler que le corps social existe en vue de la doctrine toujours vivante qu'il élabore, qu'il manifeste et qu'il transmet, que le but social détermine la valeur du travail, la répartition des fonctions et des œuvres, et que ce but est tout-à-fait spirituel; pour l'économiste le système social, ce que nous appellions tout-à-l'heure le corps social, est donc un système de fonctions, une organisation du travail en vue du but à accomplir; la conservation du corps social implique donc la conservation des individus, mais en outre la conservation de la hiérarchie, la transmission des fonctions, par conséquent la transmission des doctrines et des forces.

Cette manière de considérer l'économie politique, qui est celle que professe aujourd'hui la nouvelle école sociale française, me paraît être avec l'ancienne économie politique exactement dans le même rapport que celui dans lequel se trouverait une vraie science du droit vis-à-vis du vieux droit naturel.

Le droit est le système social tel que l'état se l'est approprié par le moyen de la sanction; tout comme l'économie politique il puise sa vérité et sa légitimité dans l'intuition immédiate de la vie réelle; tout comme l'économie politique il a pour but quelque chose de plus haut que soi, à savoir le but social, la doctrine sociale. En un mot et dans un sens tout-à-fait large, le droit n'est autre chose que l'économie politique sanctionnée et ainsi élevée au droit.

Le domaine, le terrain, le matériel de la science du droit et de celle de l'économie politique est donc au fond le même : faisons encore voir que ces deux sciences ont aussi le même problème fondamental.

De quoi s'agit-il pour toutes deux? d'organiser le système social en vue d'un certain but; but spirituel, but qui est placé au-delà de la sphère terrestre, but philosophique, religieux et divin. Laissons maintenant ce but que nous ne saurions atteindre sur le terrain où nous sommes et arrêtons-nous à l'idée d'organisation.

Il s'agit d'organiser un monde d'intelligences, ce sont des essences spirituelles, donc des êtres libres qui doivent associer leurs vies dans un certain but. Nous avons donc pour première tâche et pour problème fondamental la conciliation de ces termes : unité et pluralité, ordre et liberté, société, individus. La formule du système social ne peut être que *liberté dans la société, liberté ordonnée*. Si la Société n'est qu'une aggrégation d'individus, on a l'égoïsme, l'anarchie, le droit du plus fort et le scepticisme universel; si la Société est tout et n'a à s'inquiéter que d'elle-même, d'une certaine idée de soi qu'elle rêverait et non des individus qui la composent, on a l'ascétisme, le papisme, le despotisme et l'abrutissement.

Il pourrait être intéressant de montrer dans l'économie politique tout comme dans le droit les conséquences de ces deux systèmes opposés et également dangereux, l'individualisme et le socialisme, mais cela me conduirait bien loin de mon but. Qu'il me suffise d'avoir maintenant établi en premier lieu que l'économie politique et le droit sont sur un terrain commun, en second lieu que leur problème interne fondamental est le même, à quoi nous pouvons encore ajouter que la rénovation de chacune de ces sciences est à l'heure qu'il est également nécessaire et que les principes directeurs dans cette rénovation seront aussi et nécessairement les mêmes.

Ces bases étant accordées, il sera impossible de ne pas accorder aussi que l'étude parallèle du droit et de l'économie politique est indispensable au progrès de l'une et l'autre de ces sciences.

La pensée de faire enseigner l'économie politique par l'un des professeurs de droit aurait donc pour elle cet avantage, qu'elle garantirait au moins chez un des hommes appelés à enseigner dans l'Académie, une double étude sans laquelle on ne saurait espérer de progrès ni dans le droit, ni dans l'économie politique elle-même.

Mais à supposer qu'on adopte ce plan, quel professeur de droit faudrait-il charger de ce nouvel enseignement?

L'économie politique est importante pour le droit comme principe de progrès, elle est donc surtout en rapport avec le droit actuel, avec le droit art, c'est en elle que le droit art puisera ses inspirations.

Maintenant, dans le droit art nous avons deux faces, le côté du commandement et le côté de la sanction que représente plutôt le droit pénal; évidemment l'économie politique est surtout en rapport avec le commandement, ainsi chacun le sent sans qu'il soit besoin de plus amples explications; l'économie politique est surtout en rapport avec ces deux branches du droit qui constituent principalement le côté du commandement : le droit civil et le droit public. L'économie politique est nécessaire au progrès de ces deux branches, ces deux branches puisent en elle leur légitimité.

Mais pour trancher la question de savoir s'il faut charger de l'enseignement de l'économie politique le professeur de droit civil ou bien le professeur de droit public, il faut aborder d'autres considérations; il faut voir quelle sera la charge respective de ces deux professeurs; il faut voir aussi à laquelle des deux branches l'adjonction serait le plus immédiatement profitable, à supposer qu'il n'y eût pas surcharge. Sous ce double rapport il me paraît qu'il convient mieux de donner l'économie politique au professeur de droit public.

Le droit civil est infini dans ses détails, et pour la pratique les détails sont importans; cette branche exige donc un grand nombre de leçons; la procédure civile demande aussi de bien longs développements; le règlement assigne encore au professeur de droit civil le droit commercial, jusqu'ici nouveau

chez nous; ainsi il faut le reconnaître, le professeur de droit civil sera extrêmement chargé.

En revanche, le professeur de droit public le sera assez peu; à cette branche on en avait uni sous l'ancienne loi une autre tout aussi importante, et pourtant la nouvelle loi exige des professeurs plus de travail, plus de leçons; il faut cependant éviter d'obliger un professeur à se traîner, à se perdre dans les minuties, seulement parce qu'il faut qu'il allonge son cours.

Voilà pour les leçons; maintenant si l'on pense au travail intellectuel nécessaire pour préparer les cours, au travail particulier des professeurs, on devra convenir aussi que le professeur de droit public ne serait pas accablé. Dans cette partie pratique de l'enseignement, les travaux des prédécesseurs sont un grand soulagement, le commentaire d'un code ou d'une charte n'est pas variable à l'infini; une fois fait on peut le compléter, le perfectionner, il est superflu de le refaire. Or, la chaire de droit public renferme deux enseignements essentiels, le droit public vaudois et le droit fédéral. Quant au droit public vaudois on peut dire qu'il nous a été fait par un professeur que la nouvelle Académie ne saura trop regretter. Il suffira donc que le nouveau professeur se maintienne au courant, étudie les lois nouvelles; mais pour l'essentiel, le commentaire de la constitution, des lois organiques et des principales lois existantes, le nouveau professeur n'aurait réellement que la peine d'hériter. Une histoire de l'ancien droit public vaudois aurait sans doute un intérêt historique, mais elle serait à peu près sans rapport avec notre droit public actuel; le droit public vaudois date bien de 1798. Je n'en dirais pas autant du droit fédéral.

Le droit fédéral s'est développé tout-à-fait historiquement, et sa nature même coutumière et presque internationale est cause qu'il ne peut mieux être enseigné que sous forme historique; ici l'étude du droit en vigueur ne peut guère être séparée de l'histoire, car c'est de l'histoire que le droit en vigueur ressort essentiellement. Mais dans cette partie aussi il existe des matériaux nombreux et déjà bien travaillés, ces dernières années ont vu éclore plusieurs ouvrages importans sur ce sujet chez

nos confédérés de la langue allemande, nous ne sommes pas non plus table rase; ainsi un homme apte aux investigations juridiques et historiques, n'aurait sûrement pas besoin d'une vie pour venir à composer un bon cours de droit fédéral, surtout s'il faisait quelquefois le sacrifice d'un ou deux mois de vacances pour se rendre sur les lieux où la diète se réunit.

Je crois donc que l'adjonction de l'économie politique ne surchargerait point le professeur de droit public; il n'est pas besoin de répéter combien elle lui serait utile.

L'économie politique serait utile aussi pour amener le droit civil d'abord à l'état de science, à l'état systématique, ensuite à l'état de science en rapport avec le temps présent; mais cette restauration bien plus difficile dans le droit civil que dans le le droit public (et cela précisément parce qu'elle serait plus profonde) ne peut encore être espérée; il faudra du génie et bien des années pour parvenir à l'opérer. Nous voyons bien déjà que nos codes sont en arrière de la civilisation, qu'ils fourmillent de conceptions romaines ou féodales, aujourd'hui sans rapport avec la réalité, et que la vie réelle leur échappe de toutes parts, nous voyons bien que la vie sociale elle-même va s'éparpillant et fort à l'aventure, et qu'il faudra un jour ou l'autre qu'une nouvelle doctrine vienne la rassembler et la régler. De ce point à l'établissement de la doctrine et de la déduction de ses conséquences civiles, du système social, il y a un intervalle immense. Or, comme nous l'avons remarqué plus haut, un règlement académique doit prendre la science où elle est et non pas où on la désire. Sous ce dernier rapport encore, je pense que l'adjonction de l'économie politique serait plus immédiatement utile pour l'enseignement du droit public que pour celui du droit civil.

Agréez Monsieur, etc.

E. S.

Lausanne, 29 Septembre 1838.

POÉSIE.

SONNETS.

I.

Si tu veux me guérir, oh mon Dieu ! fais connaître
Ce miracle joyeux à mon cœur tourmenté ;
Brise sa chaîne impure et dis-lui de renaître
Pour les hymnes de grâce et pour ta volonté.

Le matin de ton jour, qu'il est lent à paraître
Dans le vallon de glace où je me suis jeté !
Te servir est mon bien, mais le mal est mon maître,
Et je sens dans cet air mourir ma liberté.

Ton fils s'est arrêté trois jours sur ce rivage;
Des anges de la mort il sait quel est l'ouvrage,
Il connaît le sentier où je suis descendu.

Douce aux sanglots amers sa clémence adorée
Court au désert chercher la brebis égarée......
Et je pleure au désert, et je me sens perdu.

II.

à L....

Dans son cœur ravagé le mal s'est endormi;
Un rayon de la paix fait germer l'espérance,
Il entend une voix murmurer à demi
Le mot depuis longtemps oublié d'innocence.

« Seul calice d'amour sans amère souffrance,
Toi qui sur ma langueur, seul fidèle, as gémi,
Qui seul sais pardonner et que seul on offense
Deviens mon confident et mon dernier ami! »

Il dit et prie et pleure, oh parfums, oh rosée!
Doux réveil du printemps dans une ame brisée,
Ineffable tendresse, aurore de l'esprit!

Du soleil éternel c'est le divin présage,
Il suffit pour chasser la mort, l'ombre et l'orage,
D'une goutte du sang versé par Jésus-Christ.

3 Juin 1838.

C. S.

CRITIQUE.

ESSAIS DE PHILOSOPHIE MORALE ET DE MORALE RELIGIEUSE, SUIVIS DE QUELQUES ESSAIS DE CRITIQUE LITTÉRAIRE,

PAR

A. VINET.

Paris 1837, in-octavo de 360 pages.

Après avoir dressé le tableau de ses douze catégories, notions élémentaires inhérentes à notre intelligence, au moyen desquelles elle forme tous ses jugemens, Kant ajoute qu'on pourrait à propos de cette table présenter « de jolies considérations, importantes peut-être pour la forme scientifique de toute connaissance rationnelle; et la seconde de ces jolies considérations c'est que les catégories vont toujours trois par trois; tandis qu'en général toute division à priori *doit être* dualité, dichotomie. La troisième catégorie de chaque classe résulte constamment de la combinaison des deux premières. Ainsi: unité, multitude, totalité. La totalité est la multitude considérée comme unité. »

Cette phrase est la seule de son espèce dans toute la Critique de la raison pure; et nul de ceux qui, partant de la philosophie contemporaine sont revenus sur leurs pas afin

de rendre au maître leur hommage en personne, n'aura pu, je m'assure, la rencontrer sans émotion, oui sans émotion.

Au seuil de deux mondes le grand philosophe qui niait l'avenir de la science sur la poussière de son passé, jetait pourtant sur cet obscur avenir d'étranges regards ; et l'horizon blanchissait à ces regards comme à ceux de l'aurore. Par le mot naïf que nous avons cité, Kant donnait sa forme à la philosophie nouvelle, dont plus loin, dans un admirable ouvrage, *la Critique du jugement*, il déterminait le centre vivant, tout en déclarant la philosophie éternellement impossible.

Jusqu'à nos jours la philosophie, et la science en général, ont constamment procédé par oui ou par non, ne concevant pas qu'une question pût recevoir d'autre réponse. Les plus hauts sujets ont été traités en cette forme ; c'est la *dualité*, la dichotomie dont parle Kant. Selon cette manière de voir tellement universelle que la prétention même de la caractériser paraîtra chose étrange à plusieurs, quelque vulgaire qu'elle soit pour d'autres, toute vérité doit recevoir la forme d'un *jugement*.

On prend donc un sujet *donné*, car tous les sujets sont donnés ; ils sont là, n'importe comment, dans notre intelligence. A ce sujet donné, on applique un attribut donné également de toutes pièces. Il s'entend de soi-même que les termes des jugemens existent dans tous les esprits, avant toute philosophie, sinon avant toute culture, et que la seule opération de la science consiste à découvrir les rapports de convenance ou de disconvenance entre ces termes, et à les combiner en vertu du principe de contradiction, qui nous apprend qu'on ne peut d'un même sujet dire qu'il est telle ou telle chose et qu'il ne l'est pas.

C'est ainsi que chacun sait, par exemple, ce qu'on entend par l'univers ou le monde. Chacun sait ce que c'est que fini et qu'infini. Mais si le monde est fini ou infini, voilà ce qu'il s'agira d'examiner.

On sait de même ce que c'est qu'un esprit, du moins, si on l'ignore, il importe peu, car le seul moyen de l'apprendre est sans doute d'en examiner les attributs. On a fort nettement l'idée du simple, on a celle du composé, et l'une des premières questions que l'on se posera pour déterminer cette notion d'esprit, encore il est vrai, un peu vague et flottante, sera celle-ci : L'esprit est-il simple ou composé?

Les difficultés que les plus grands génies ont rencontrées dans l'emploi de ce procédé; l'importance des questions demeurées sans valable réponse; l'effroi qu'inspirait à la pensée les contradictions au fond desquelles elle semblait être bannie ; le désespoir de la pensée quand il fallut s'avouer que ces contradictions ne l'abandonneraient jamais ; c'est-à-dire qu'elle-même n'était qu'une contradiction, un vrai rêve, un mensonge de plus; le scepticisme, en un mot, malheureux de sa propre victoire, appela de solennelles réflexions.

On en vint au procès de ces formes soit disant nécessaires en vertu desquelles il avait été jusqu'ici constamment raisonné. Nul, dit le proverbe, n'est plus brave qu'un poltron forcé au combat. L'intelligence qui sous tous les régimes avait constamment reconnu pour son guide et son roi la même logique formelle, finit, chose inouïe, par se révolter contre ce guide et par briser son diadème.

On ne se demanda plus seulement d'où venaient ces idées générales ou ces catégories, de temps immémorial en possession de fournir la matière des jugemens philosophiques même les plus opposés. On se demanda hardiment ce

qu'elles voulaient dire et ce qu'elles valaient. On estima que si ces notions étaient l'élément de la pensée, elles étaient aussi le fruit de la pensée, qu'elles étaient pensée, et que la pensée se devait accepter elle-même pour son propre juge.

On se dit que si l'esprit se trompait si fréquemment dans les jugemens qu'il porte, il avait pu se tromper aussi dans la déduction des élémens dont les jugemens se composent, et l'on en vint à s'interroger, non plus sur le sens et la vérité des jugemens; mais sur le sens et la vérité des *idées;* comme celles de fini, d'infini, de simple, de composé, de bon, de mauvais, etc., sentant à la fin qu'aussi longtemps que les termes ne seraient pas nettement déterminés, non dans leur valeur arbitraire et conventionnelle, mais dans leur réelle portée, dans leur fondement selon la vérité des choses, on ne pourrait rien dire ni rien penser de juste. Cette révolte contre la logique ne manquait pas de bon sens. Toute paradoxale qu'elle est pour un esprit inattentif et mal préparé, la question de la vérité des idées en tant qu'idées n'a rien que de parfaitement légitime, même dans les conditions où l'on se place d'ordinaire pour apprécier la vérité.—Une idée est l'unité de déterminations différentes, et tout comme il peut y avoir contradiction entre ces déterminations rapprochées sous la forme d'un jugement, ce qui ferait dire que le jugement est faux; de même il peut y avoir contradiction entre ces mêmes déterminations combinées et confondues en apparence sous la forme d'une idée, d'où l'on devrait conclure, en vertu du fameux principe de contradiction, que l'idée est fausse, ou plutôt que la prétendue idée n'est pas une idée, que le mot est vide et ne peut être employé dans un véritable jugement: de telle sorte que partout où l'on avait raisonné au moyen de cette idée là, on n'avait au fond rien dit, et que les prétendues contradictions, par exemple,

qu'on avait trouvées dans son emploi se dissoudraient en néant devant une réflexion plus saine. — En présence de tels résultats, il resterait à savoir si l'idée reconnue fausse est cependant nécessaire à l'esprit, ce qui ferait simplement de l'esprit le foyer de l'illusion et du mensonge et dispenserait de tout ultérieur raisonnement, ou si plutôt cette idée n'est pas le produit de la culture d'une époque, le débris d'une philosophie dépassée, une ruine au sentier de l'intelligence, une *superstition*.

L'investigation dont nous parlons avait une base assez solide, puisqu'elle portait sur les faits les plus immédiats que présente l'intelligence. Son importance n'était pas douteuse, il s'agissait des notions que l'homme possède de l'univers, et des idées qu'il applique au jugement de toutes choses.

Le premier résultat fut de reconnaître la fausseté du point de vue sous lequel on avait envisagé l'affirmation et la négation, le principe de contradiction, qu'on avait cru pouvoir appliquer absolument, comme source de toute vérité logique. On comprit le sens de l'observation de Kant que les catégories vont trois par trois, et que la troisième se forme toujours par la combinaison des deux premières. On s'aperçut, en d'autres termes, que, hors du domaine purement sensible, la vérité ne s'obtient pas en proposant tour-à-tour à un sujet donné deux attributs contradictoires, pour voir lequel des deux convient, parce qu'en effet ils conviennent volontiers tous les deux; et qu'au réel ce n'est pas oui *ou* non; mais oui *et* non qu'il faut dire. L'examen des pures idées logiques fit voir en effet que deux notions vraies et contradictoires pouvaient fort bien exister ou plutôt se trouvaient nécessairement co-exister dans une idée supérieure, qui en était le complément, la conciliation et la vérité.—Ainsi les idées d'unité et de multitude, assurément

contradictoires, sont comprises dans celle de totalité ; et si quelque être réel doit être décoré de l'attribut de totalité, il faudra reconnaître qu'il est unité et qu'il est multitude, qu'il est multitude dans l'unité, qu'il est l'unité de *sa* multitude. Il y a beaucoup de contradictions effrayantes au regard humain, effrayantes par ce qu'on y associe, effrayantes par le besoin de se représenter dans l'imagination ce qui ne peut pas être saisi de cette manière immédiate, et qui pourtant ne sont au fond pas plus terribles que celle-là.

Les idées opposées sont conciliées dans une idée supérieure; il suit de cette simple vérité que toutes les notions qu'un premier examen trouvait éparses, pour ainsi dire, dans l'esprit, soutenant chacune son droit à part et sa valeur absolue, forment réellement un *système*, dans lequel une idée n'a de sens qu'à sa place, et où toutes les contradictions logiques se confondent et s'harmonisent sans s'anéantir dans une vérité logique suprême.

Il en résulte que dans l'application des idées élémentaires aux réalités, on ne reculera pas devant la nécessité d'accorder au même sujet deux attributs en soi contradictoires, toutes les fois qu'on lui reconnaîtra l'attribut supérieur dans lequel ces deux notions sont contenues. Et si cela demeure un mystère, c'est le mystère de notre entendement lui-même et de notre bon sens, qui est ainsi fait.

Le mystère n'existe vraiment *ici* ni pour l'esprit méthodique qui voit chaque chose dans son ensemble, ni pour l'esprit simple qui dans le fait ne cherche que le fait et ne s'efforce point de le décomposer en ses élémens afin de l'assujétir aux principes philosophiques; mais il est impénétrable à la réflexion, lorsque, suivant les préceptes d'une logique abstraite, elle donne à chaque idée immédiatement saisie dans l'intelligence une valeur absolue par sa définition, et s'efforce, tout en lui maintenant cette valeur abso-

lue, de la réconcilier avec les autres et d'expliquer la réalité par son moyen. Ainsi, dans l'exemple que nous avons pris, si l'on s'en tient fermement à ce point que un est un et n'est pas autre chose, et que plusieurs sont plusieurs qui ne sauraient jamais être un, il demeure impossible de concevoir l'idée d'un tout; qui est plusieurs ne formant qu'un, qui est une unité dont la seule réalité c'est d'être plusieurs. Cette idée de totalité n'existera donc pas dans ce point de vue, ou si l'on consent à la reconnaître, c'est en rejetant la responsabilité sur l'intelligence, à laquelle on impute une irréductible contradiction. Mais la méprise ou la surprise qui nous jette en ce mauvais pas se trouve dans la valeur absolue arbitrairement attachée à ces termes d'unité et de pluralité; tandis que dans la réalité nous ne trouvons ni un ni plusieurs tout seuls, mais toute autre chose : la vie des êtres vivans, les pas du Dieu de sagesse et d'amour.

Ceci doit suffire pour caractériser deux manières de raisonner, deux procédés généraux de l'esprit humain, disons mieux, deux sphères dans lesquelles se meut l'intelligence.

L'une est la sphère dialectique, la sphère de la science. L'idée n'a là de valeur que dans sa relation et par sa relation avec l'ensemble. L'analyse de chaque notion fait découvrir les contradictions qu'elle recèle en son sein, et la contradiction manifestée appelle d'elle-même la notion plus riche, dans laquelle la première doit se transformer. La pensée se nourrit ici de sa propre substance, et dans le domaine de la vérité logique du moins, son mouvement ne s'arrête pas. La contradiction est mise à sa place; on lui reconnaît son droit; c'est la résistance, c'est l'appui nécessaire au levier. Mais le propre de cette sphère; c'est que l'esprit ne demeure pas dans la contradiction, c'est que les idées ne sont pas immobiles et isolées, mais par la contradiction même se pénètrent et s'épanchent les unes dans

les autres pour ne former qu'un fleuve au cours majestueux.

L'autre logique ne connaît que l'observation immédiate et le syllogisme. Chaque idée est saisie à part dans la forme sous laquelle l'esprit l'a reçue d'abord de la nature (ou de l'éducation). Les abstractions sont arrêtées, déterminées par leurs noms, et comme pétrifiées. On raisonne sur elles; on ne les pénètre pas. — La contradiction n'est pas inconnue sur ce terrain; mais elle ne s'y présente qu'en ennemie. C'est encore peut-être l'occasion de la pensée, ce ne saurait en devenir l'instrument; et quand elle se présente non pas dans les apparences, mais au fond des idées telles que l'esprit les a conçues et s'obstine à les conserver; elle est absolument irréductible.

Cette logique, la logique du *raisonnement*, est la seule employée dans l'ouvrage dont nous avons ambitionné l'honneur de parler. Il serait injuste d'en faire un reproche à son auteur, qui a marché dans la seule voie ouverte en France à la réflexion philosophique. Mais celui qui expose le plan et le dessein d'un livre sérieux a le devoir d'examiner les conséquences de la méthode suivie, soit quant à la solution du principal problème, soit quant aux opinions particulières de l'écrivain. A ce double égard, si nous ne considérions ce beau livre qu'en lui-même, nous aurions peine à réprimer quelques regrets.

En commençant un travail peu profond sans doute, mais austère, nous nous sommes interdit ce plaisir de la louange auquel tout nous semblait convier. Nous nous tairons donc sur les chapitres d'analyse morale plus particulière et de critique placés à la fin des *Essais*, au sujet desquels les formes de l'éloge pourraient seules offrir quelque variété. Les articles sur l'*Ahasvérus* de M. Quinet, sur *Volupté* et

sur M. de Lamartine sont au nombre des meilleures et des plus belles, (nous ne disons point les plus belles) de ces critiques du *Semeur* savantes, délicates, graves en leur douceur, candides, pleines de sagacité, vivantes d'émotion. — Nous nous plaindrions volontiers de la présence du dernier morceau, sur la *Linguistique* de M. Nodier, où le critique donne à l'auteur du sérieux et partant, chose singulière, de l'esprit plus qu'il n'en a montré. L'absence de vrais chefs-d'œuvres nous toucherait bien davantage si cette absence n'était un gage d'espoir.

Les Essais de *philosophie morale*[1] proprement dite gravitent autour d'une question capitale non seulement pour la morale mais pour toute la science de l'homme et de l'univers, et qui, poursuivie en ses profondeurs et sur ses cîmes nous amène directement à la cause de tout le mouvement de la création, et jette l'ame éperdue devant le conseil éternel de Dieu, car le mystère de l'homme est le dernier mystère. Comment se fait-il, demande l'auteur, que l'homme, soit qu'il pense et cherche la loi de sa pensée, soit qu'agissant il cherche la règle de son activité, n'ait d'autre point de départ que lui-même, tandis qu'au fond de son cœur il trouve pourtant le besoin de se subordonner à une règle plus haute ? Comment la conscience de l'homme se pose-t-elle à la fois comme *absolue,* et comme *dépendante*, comme première en toutes choses et comme impuissante à se maintenir au premier rang? Comment, en d'autres termes, réclame-t-elle un Dieu sans posséder et sans connaître un autre Dieu qu'elle-même? — Et ce problème, le plus important de tous dans le champ des questions de fait et d'histoire, si l'on veut accepter le mot dans sa grandeur, M. Vinet

[1] Les premiers Essais, jusqu'à la page 204.

fidèle en ce point aux habitudes, peut-être aux tendances de sa réflexion philosophique, a cru pouvoir la relever encore, en la faisant rentrer dans une formule plus large mais plus abstraite; celle de la contradiction en général. Dans une Introduction pleine d'intérêt il montre l'intelligence obligée de reconnaître partout deux vérités contradictoires. La philosophie s'est proposé toujours et toujours en vain, la pacification de cette intelligence en guerre avec elle-même. Le but de cet écrit est de montrer, de faire pressentir du moins que la conciliation véritable de ces termes opposés, la paix de l'intelligence aussi bien que celle du cœur et celle de la vie, se trouvent dans une seule idée, dans un seul fait : *l'Expiation.* Nous ne contesterons assurément point la vérité du sentiment qui presse l'auteur d'indiquer comme réponse à toutes les questions de l'intelligence inquiète, la croix de Jésus-Christ. C'est aussi notre conviction que le dernier mot de toutes choses est là. — Mais ce mot, chacun le répète en son langage, et c'est la langue des philosophes que l'illustre auteur a voulu parler. Le nom même de Philosophie morale nous l'indique, et quand la couleur générale du livre, quand le style des pensées pourrait laisser le plus léger doute sur cette intention, le doute s'évanouir devant les déclarations positives que nous lisons en plus d'un passage.

Les pressentimens du cœur ne sont point étrangers à la philosophie; elle doit les écouter; elle doit les expliquer; mais elle ne peut les accepter comme sa dernière raison. L'idée est son élément, son but est la certitude. S'il s'agit donc de présenter le christianisme comme une solution pour la philosophie, il faut d'abord que les difficultés dont on cherche à sortir, offrent vraiment les caractères d'un problème philosophique, puis que la divine histoire de la croix soit tellement pénétrée par l'intel-

ligence qu'elle y rétablisse une véritable harmonie, en dissipant les précédentes obscurités, sans donner accès à de nouvelles contradictions, à des ténèbres nouvelles. Tant que l'esprit aura chance de se guérir lui-même, il ne voudra pas de votre remède, et si le remède le laisse à son mal il n'en voudra pas davantage! Voilà pourquoi nous ne pouvons attendre aucun fruit durable, ni pour la pratique, ni pour la pensée, de l'opposition entre le christianisme et la philosophie que, sous une forme ou sous une autre, nous retrouvons dans presque tous nos livres religieux excepté dans la Bible, et dont nul, ce nous semble, plus que notre auteur, ne devait être pressé de s'affranchir. Qu'il l'ait tenté, c'est ce que le noble dessein de son livre nous prouve; mais il n'y pouvait parvenir aussi long-temps que la philosophie se présentait à ses yeux sous la forme d'un raisonnement sur des notions immédiatement données dans l'intelligence, impuissante à déterminer la valeur et l'emploi légitime de ces termes, perdue dans les contradictions que leur application immédiate présente de toutes parts, sans instrument pour les résoudre, sans moyens de s'accomplir en elle-même en reconnaissant sa propre limite, et d'aboutir ailleurs que dans les deux gouffres d'une foi sans intelligence ou du désespoir.

Pour se concilier avec le christianisme, la philosophie a besoin non-seulement de dépasser les limites de la logique formelle, de purifier les notions élémentaires de l'esprit par un nouvel enfantement, et d'en concilier les oppositions en en déterminant le système; ce procédé ne la conduirait qu'à la vérité logique, nécessaire, abstraite, bien éloignée de la vérité positive, historique, substance de la religion. La philosophie a conscience de ce premier résultat et ne s'en exagère pas la valeur; mais elle demande qu'on le reconnaisse. La possession de la vérité logique est pour l'intelli-

gence de l'*Histoire* d'une indispensable nécessité. Tout comme la pleine connaissance des faits, (et la religion par conséquent), peut seule mettre l'esprit sur la voie de découvrir les vrais principes de ces faits, de même ce n'est que dans la contemplation des principes, dans la possession de la vérité rationnelle, que l'esprit trouve la signification de l'univers et de la divine histoire source de notre religion. La logique se limite en s'accomplissant et fait place à une philosophie supérieure. L'intelligence de la Liberté fait saisir la Création, la Chute et la Rédemption non point comme des nécessités immanentes de la pensée, mais comme des événemens historiques dont le sens sublime ne se couvre plus à nos regards d'impénétrables obscurités : source d'amour, fleuve de vie dont la contradiction menaçante, la démence et le vertige ne défendent plus les rivages. La philosophie devient positive, historique, son enchaînement n'est pas celui de la nécessité, mais celui de la liberté. Son principe lui permet d'accueillir les faits et d'en saisir l'idée. Elle n'est plus hostile à la religion. Elle devient religion.

On peut en être assuré, ce n'est qu'en désespoir de cause que des hommes pieux ont prononcé le divorce de la pensée et de la foi. Dogme nouveau ! dogme blasphémateur, que l'histoire des erreurs philosophiques explique et justifie à peine, racine de longues amertumes, arme puissante aux mains impies, trêve dérisoire dans un sépulcre, double sentence de stérilité. — Tout chez notre auteur se révolte contre cette opposition, son livre entier la combat en montrant en Jésus-Christ le médiateur des intelligences; mais le point de vue dans lequel il envisage la science, sinon le christianisme lui-même, ne lui permettait pas d'en triompher absolument. A la distance où il les laisse l'une de l'autre, la philosophie et la religion ne s'atteignent pas encore *de tous les côtés*, et la solution des problèmes de la

pensée par les dogmes religieux ne nous paraît pas généralement possible.

La première dualité signalée dans l'Introduction est celle qui existe entre l'idée nécessaire d'un Dieu infini; c'est-à-dire comprenant en soi toutes choses, et l'idée également nécessaire d'un Dieu personnel, en rapport avec notre moi personnel, qui se trouve en dehors de lui et le limite.

Eh bien, dira-t-on que la simple foi religieuse explique cette antinomie à l'intelligence? — Nous ne concevrions pas trop comment; et les représentations évidemment empruntées au domaine du fini que le plus grand nombre des personnes pieuses appliquent chaque jour sans le moindre scrupule à la divinité, montrent assez qu'il n'en est rien, et que l'on peut, tout en demeurant dans la foi par le cœur, laisser tomber de la pensée un des termes que cette foi devait concilier. Cette antinomie, *dans cette forme*, la religion ne la concilie pas. — La philosophie y parviendrait peut-être quand on la laisserait faire; et son premier souci serait d'examiner au plus près ce que valent les termes de personnel, de fini et d'infini qu'on emploie. Elle montrerait que ces catégories de fini et d'infini, qui sans doute contiennent un sens réel, n'en ont plus beaucoup toutefois, lorsqu'on les applique immédiatement à des êtres vivans, à des esprits. En effet, si la pensée a besoin comme on le prétend d'attribuer à Dieu, non tour-à-tour, mais simultanément, ce double caractère; il est aisé de voir qu'elle pourrait et devrait en faire de même à l'égard de notre personnalité, dès que la question serait soulevée. Comment douter en effet de l'infini de notre nature? Je ne parle pas seulement de l'infini dans la durée, qui pourrait être contesté par ceux qui se placent en dehors du point de vue religieux. Mais l'infini des désirs, des besoins, des pensées, n'est-il rien? Et quand

il s'agit d'un esprit, reconnaître qu'il possède en soi la notion d'infini, mais que pourtant il n'est pas infini, est-ce véritablement se comprendre soi-même? Ainsi l'esprit de l'homme est infini; il reçoit, comme celui de Dieu, les deux attributs contradictoires, et cependant nul ne m'attribuera l'idée que chacune de nos personnalités soit Dieu. Tout ce qu'il s'agissait d'établir, c'est que les notions de fini et d'infini appliquées dans leur abstraction à la divinité ne donnent aucune base réelle à la pensée. — Cette considération provisoire, pour ainsi dire, suffirait à la débarrasser du tourment d'une telle opposition; en attendant l'examen plus complet qui ferait voir ce que deviennent véritablement les notions de fini et d'infini dans le domaine de la spiritualité.

Mais si pour la philosophie une *telle* contradiction ne paraît pas insurmontable, ce n'est pas la religion qui lui fournit immédiatement les moyens d'en triompher [1].

Et nous pourrions facilement accumuler les exemples de ces antinomies que la conscience humaine présente aux premiers rayons de la réflexion et qui, loin de se dissoudre devant le dogme religieux, l'enveloppent plus tôt de leur obscurité et plongent dans le flux irrésistible du doute la révélation elle-même. — Nous n'en emprunterons qu'un seul à l'histoire de la pensée; c'est le problème général de la *connaissance réelle.* Connaître, posséder *en* soi une chose *hors* du *moi.* Est-il contradiction plus décidée? Et n'appartient-elle pas à la philosophie? n'embrasse-t-elle pas la religion?

Ainsi la foi religieuse, gardienne de l'imagination et

[1] Placée sur son véritable terrain, qui n'est pas celui des nécessités de la pensée, la question reçoit une solution religieuse dans le dogme de l'*Incarnation.*

du cœur, ne comble pas tous les précipices qui s'ouvrent devant la réflexion. Le christianisme semble bien plutôt apporter à la réflexion de nouveaux mystères, des contradictions nouvelles. L'amour universel et la prédestination. Le salut gratuit et la foi si difficile; ces problèmes immenses surgissent dans l'âme par l'introduction du dogme religieux.

Qu'on ne s'y méprenne point, nous sommes loin d'imputer au plus sérieux de nos penseurs l'idée que toutes les contradictions de l'esprit humain sont absolument irréductibles par la raison, immédiatement réduites dans la foi pour la raison. Nous regrettons seulement qu'il ait présenté l'objet spécial de ce beau livre, les contradictions du cœur et leur céleste harmonie, sous une forme un peu plus générale que son point de vue essentiel ne le lui permettait. Nous regrettons qu'une manière trop exclusivement psycologique d'envisager la philosophie et peut-être la religion elle-même l'ait privé des moyens d'opérer, ou tout au moins d'indiquer nettement leur conciliation absolue, dernier terme auquel sa pensée est conduite avec nécessité. Cette conciliation là n'est pas accomplie, puisque l'un des termes est, quoi qu'à regret, sacrifié. On le voit bien par le premier *Essai (De la spontanéité de l'esprit humain en matière de philosophie)* où l'auteur s'attache à prouver que le *moi*, non pas la simple réflexion de l'*être* sur lui-même que les philosophes appellent ainsi, mais l'homme tout entier, avec ses besoins, ses passions et ses intérêts, se trouvant nécessairement au point de départ de toute philosophie, la sincérité de la recherche et par conséquent la vérité des résultats sont impossibles (argument un peu dangereux à cause de sa vaste portée, et que l'auteur n'aurait pas imaginé sans l'opposition qu'il établit entre la philosophie pure de toute communication supérieure, et la révélation pure de tout commen-

taire de l'esprit; opposition suggérée sans doute par la vue de l'époque et par certains buts d'utilité particulière, mais non par la nécessité des faits et des idées.) Aussi l'auteur, dans la sobriété de sa pensée, refuse-t-il à ce pieux écrit le titre trop éclatant de *Philosophie chrétienne*, il s'en tient au mot de *morale*. En effet l'idée d'une Science chrétienne ne se conçoit guères sur cet échelon; le doute clairement exprimé sur la philosophie le rend impossible, et quand, une seule fois, l'auteur évoque aux lointains horizons de l'avenir un philosophe chrétien transfigurant la pensée dans le baptême de la lumière éternelle; c'est que triomphant de la contradiction, une admirable inconséquence a fait jaillir l'éclair de son âme ébranlée; c'est que le cœur a prophétisé, divin Memnon qui frémit à l'aurore.

Un phénomène pareil se reproduit assez fréquemment dans le cours du volume. L'expression métaphysique où la pensée s'enferme non sans une sorte d'effort, conserve çà et là je ne sais quoi d'exclusif ou d'incomplet; mais quand le sentiment s'éveille avec l'éloquence; l'inspiration brise les formes abstraites, et la vérité vivante, harmonieuse se répand partout.

Dès le second Essai: *la volonté cherchant sa loi*, l'étude se concentre sur les problèmes de la morale. La question essentielle, admirablement posée, du besoin de dépendance que notre nature révèle et qu'elle-même ne saurait satisfaire cette question, prise du côté moral, trouve réellement une solution directe dans la religion. L'examen psycologique suffit au but de l'auteur, et son merveilleux talent d'analyse se déploie avec confiance et liberté. Pour arriver de l'état présent de l'âme à la forme donnée de la révélation il n'a plus d'intermédiaires à franchir, et quand, sous des formes variées, il fait voir le besoin d'un Évangile dans la

réalité du sentiment moral et dans son impuissance, dans son opposition à nos penchans, dans notre besoin d'une vertu suprême que pourtant nous ne saurions apprécier avec certitude et que tout en nous repousserait; l'évidence nous subjugue; rentrant dans notre cœur, nous reconnaissons que Dieu pouvait seul en combler le vide immense et qu'il fallait pour en forcer l'entrée, le sacrifice de Dieu.

Mais si la chaîne principale des idées est irréprochable, parce que la méthode est employée dans ses limites, nous ne savons s'il en est toujours de même dans les riches développemens où l'écrivain est entraîné par le besoin d'une application universelle de ses principes. — Des phénomènes psychologiques examinés aujourd'hui, M. Vinet conclut l'histoire universelle. Ainsi pour montrer comment la volonté dans son besoin d'une règle supérieure se trompe incessamment et retombe sur elle-même; il établit que toutes les religions hors le Christianisme, ne sont que la divinisation de la nature et des penchants de l'homme, la reproduction d'un état social; son expression, partant sa conséquence. Les religions humaines, à ses yeux, sont l'apothéose de la volonté. — Ce point de vue nous paraît expliquer bien difficilement les faits. L'accord entre la religion d'un peuple et son état social n'est pas contestable. Nous ne demanderons pas trop ce qui est ici la cause et ce qui est l'effet; question embarrassante et souvent peu légitime. Mais le premier regard jeté sur les dieux du paganisme rend évident que si l'humanité s'est fait de tels dieux, elle n'était pas libre; elle ne le voulait pas! Et prétendre qu'en les créant elle se reproduirait elle-même, que de tels dieux lui plairaient, ce serait reconnaître qu'à l'origine des religions payennes, la conscience n'était point ce que nous la voyons, et que nous ne possédons aucun moyen d'arriver au sens des mythologies. Ce serait détruire sa propre assertion en fermant le cercle de

l'ignorance. Les religions humaines apothéose de la volonté; ceci peut avoir un sens grave! mais on n'y pénètre pas de plein saut, et pour lutter contre ces fantômes du passé, l'analyse *des faits de conscience* est une trop courte épée.

Après avoir au fond de l'âme trouvé l'éternel besoin d'un Dieu qu'elle appelle, mais ne se donne pas, d'un Dieu qu'elle ne saurait comprendre et qui doit se faire accepter et se révéler lui-même, le penseur pieux s'attache à fixer dans l'intelligence la figure du Dieu qui vient à nous. De l'horizon des pensées, son ingénieuse charité fait ressortir à nos regards surpris les traits de l'ordre de la grâce. Deux chapitres sont consacrés à ce dessein. Le système utilitaire fournit l'occasion du premier, les Pensées de la Rochefoucauld ont suggéré l'autre. Sous le point de vue critique l'examen de l'utilitarisme est un travail beau, complet, éloquent. L'intérêt en est un peu vieilli maintenant, nous l'espérons, car ce n'est guères sur le terrain purement philosophique que l'on peut atteindre des gens dont le premier mot est de nier la conscience et le devoir. Mais la réfutation des utilitaires n'était pas l'objet essentiel de l'auteur; il s'agissait bien plutôt de leur rendre justice.

Dans ce chapitre et dans le suivant, plein de considérations si spirituellement équitables sur la Rochefoucauld, M. Vinet a voulu montrer quelle est dans notre âme, à côté du principe de devoir, de dévouement et d'obéissance que les utilitaires ignorent en vain, la place de l'*amour de soi*, ressort sans autre point d'appui que lui-même, loi qui n'a point de sanction, mais qui s'en passe, fait ineffaçable, éternel. Cette lutte entre l'abandon et la recherche de soi, contradiction de la vie, est le problème moral par excellence. Nier l'un des termes, c'est se tromper soi-même: faire à chacun sa part n'est pas possible; chacun veut le tout: les

prétendre immédiatement conciliés, c'est en méconnaître la nature : en effet lorsqu'on aurait établi, ce qui dans un sens n'est pas trop difficile, que le devoir et l'intérêt exigent toujours de nous la même conduite, encore serait-ce pour l'âme une grande question de savoir s'il faut agir par devoir ou pour l'intérêt. — Le christianisme seul a le droit d'annoncer cette conciliation, parce qu'il l'accomplit. Il donne l'empire au seul devoir, mais il a d'abord satisfait l'intérêt au-delà de tout ce qu'il pouvait comprendre. Il donne l'empire au devoir, mais en en manifestant l'objet, il l'élève au-dessus de lui-même : le devoir devient amour, bonheur, et l'âme a retrouvé l'harmonie.

Pour achever l'examen de la série d'Essais qui forme un tout à nos yeux ; nous devons en rappeler trois encore, particulièrement intéressants par leurs rapports avec les tendances de notre époque. Dans l'un d'eux (le IX[e]) provoqué par certains articles de morale humanitaire, M. Vinet fait voir que le vrai moyen de régler notre action dans le sens de l'humanité, c'est de lui donner pour principe le seul intérêt commun à tous les hommes, l'intérêt éternel, *l'intérêt de Dieu*. Le seul principe réel de morale universelle, propre à résoudre l'égoïsme dans le bien social absolu, c'est la religion ; le seul objet véritable du dévouement, base de la société, c'est Dieu. — Et le christianisme se montre en ceci supérieur à tous les systèmes, qu'il ne commande pas seulement le dévouement, mais qu'il l'inspire. Le christianisme est donc le système social par excellence, car il donne un objet réel au sacrifice que la société dans son abstraction n'obtiendrait, ne mériterait pas. — Mais si la religion est la plus sociale des doctrines, ce n'est pas qu'à l'instar de nos philosophes et de nos poètes ; elle jette au mépris la personnalité de chacun, et que sur l'autel de la société, forme éphémère, elle immole l'être immortel. Le sacrifice de

l'individu dans le christianisme ressemble à celui d'Isaac ; sa vérité c'est le triomphant sacrifice de Jésus. S'anéantir devant Dieu, c'est rentrer dans la source infinie de son être, se dévouer, c'est se retrouver, non dans le sens du calcul lointain qui montre dans le plus grand bien de l'ensemble la satisfaction de chaque égoïsme, mais dans un sens intime, immédiat.

Tandis que la flamme du dévouement pâlit et que la cupidité, la vanité, toutes les passions qui isolent les hommes se déploient avec une énergie que l'on reconnaît tristement, l'on cherche un remède à ce mal dans l'abandon de ce qu'il fallait guérir, et de ce qui seul pouvait être guéri, parce qu'il est vivant ; l'individu. L'abstraction domine les lois, les mœurs, la langue ; la qualité personnifiée remplace partout dans le discours l'être porteur de la qualité ; les poètes s'établissent apôtres des opinions préconisées ; partout l'on fait bon marché des individus auxquels il n'est plus permis d'avoir leur loi, leur but en eux-mêmes, qui ne sont plus, *qu'obstacle ou moyen.*

Dans les écrits des penseurs la tendance devient système. Ce système sacrifie ce qui est à ce qui n'est pas. Hostile à la morale non moins qu'à la pensée ; il attaque la société dans son fondement ; car celle-ci repose sur la force, sur la vertu de ses membres ; et comment s'attendre à rencontrer ces qualités chez eux après les avoir dépouillés de toute valeur personnelle. Le christianisme qui a mieux les secrets du cœur, montrant d'abord à l'individu le prix de son âme rachetée, fait jaillir le dévouement de son amour, de sa joie et de sa liberté.

Ainsi le dogme qui édifie la société scelle aussi l'individu sur une base éternelle. La religion plus haute que tous les systèmes humains oppose à l'égoïsme la charité, au socia-

lisme la liberté ; bouclier de diamant où l'erreur se brise, miroir ardent où la vérité concentre ses rayons épars.

Nulle part les droits de l'âme immortelle n'ont été défendus avec une plus noble chaleur que dans l'éloquent plaidoyer de M. Vinet contre la préface de *Jocelyn*. Mais pour ne pas mécomprendre l'auteur, il faut se souvenir que ces articles sont un plaidoyer. Une face de la vérité présentée isolément et comme le tout, est l'erreur. On la corrige en la complétant et en la transformant. Le critique a montré comment dans la religion du cœur, l'idée exclusive se complète moralement : dans la charité remplissant l'âme sauvée se trouve la solution pratique du procès entre l'individu et la société. — Quant à la question philosophique ; M. Vinet n'a pas proprement corrigé l'erreur ; mais il l'a rendue sensible en relevant fortement le principe opposé ; nous ne disons pas l'autre erreur, car la faute consiste seulement dans l'exclusion et M. Vinet n'exclut pas.

« L'œil humain », disait M. de Lamartine, plaidant lui-même et pour une moindre cause ; celle de l'épopée humanitaire dont nous avons lu les fragmens, « l'œil humain s'est élargi par des religions et par des philosophies qui ont appris à l'homme qu'il n'était qu'une partie imperceptible d'une immense et solidaire unité, que l'œuvre de son perfectionnement était une œuvre collective et éternelle. » — Non l'homme est plus que la partie d'une unité; il est unité lui-même ; et M. Vinet a raison de le dire : le jour où l'homme saura qu'il n'est que cela, c'en sera fait de la nature humaine et de l'avenir des sociétés.

Mais M. Vinet ne dénie pas toute valeur aux propositions que je viens de citer, il ne conteste que leur prétention absolue.

Il ne dit pas que l'œuvre de perfectionnement ne soit pas *collective*. L'influence réciproque, involontaire, inévitable

des hommes les uns sur les autres, l'éducation de la famille et les civilisations, les traditions, les révélations mêmes sont des faits dont il n'est pas permis d'abstraire. Les parens élèvent leurs enfans, l'humanité élève les hommes, les hommes élèvent l'humanité, et l'œuvre de son perfectionnement est collective; ceci n'est ni religion ni philosophie; c'est le fait même à expliquer. Que l'homme individuel fasse partie d'une *unité* réelle quoiqu'insaisissable; cela paraît également au-dessus de la contestation. Nous ne savons ce qu'il faut penser de la réalité des *sociétés;* mais dire qne l'idée d'*humanité* ne renferme rien de plus que celle d'une aggrégation, d'une multitude, ce serait méconnaître le sens des faits. L'étude du corps et celle de l'âme, l'histoire, la religion, tout prouve qu'un élément commun, général, vit dans l'homme aussi bien que ce qui est individuel, et que la notion d'humanité est véritablement substantielle. Ceux là seuls refuseront d'adhérer à ces inductions, qui n'admettant rien qu'ils ne puissent se *représenter*, ne conçoivent d'autres degrés de l'existence, qu'une existence extérieure et matérielle comme celle du bois ou de la pierre, et l'existence spirituelle, consciente de soi-même, l'esprit qui dit *moi.* Et si la pensée ne se déclarait satisfaite qu'après avoir réalisé la division du général et de l'individuel dans l'homme, nous devrions confesser sans doute l'impossibilité d'opérer cette séparation aujourd'hui; mais il ne serait pas difficile de trouver dans les phases précédentes de notre globe, dans les monumens de ses révolutions, les éloquens témoignages de faits incompréhensibles sans la présence ou l'influence de l'humanité, sans *l'idée,* si l'on veut, de l'humanité, avant l'apparition de l'homme individuel.

Admettre qu'il existe *une* humanité, c'est lui reconnaître une histoire et des destins propres. Il n'est donc plus besoin

de dire que les parties de cette humanité sont *solidaires.* Et cette solidarité des individus, qui la pourrait nier au regard de l'histoire? qui la pourrait nier surtout en face de la religion?—Comment entendre cette parole : « Je vous punirai jusqu'en la troisième et quatrième génération? » Comment entendre surtout cette histoire de la Chûte, fondement de la Rédemption et de tout l'ensemble des faits où notre existence est enlacée? Sommes-nous solidaires, oui ou non, de cette chûte? Si du côté psychologique la religion est profondément individuelle, on ne saurait nier qu'au point de vue historique elle n'embrasse aussi l'humanité comme un seul être. L'idée humanitaire a donc son droit, l'individualité réclame le sien, mystérieuse profondeur dont la religion aplanit les abîmes et qu'elle éclaire en passant d'un rayon soudain, mais qu'elle laisse la tâche de sonder à la pensée. « L'intelligence, » dit M. Vinet, « ne connaît que des genres et des espèces; l'âme voit des individus; l'intelligence sait, l'âme voit. »—Eh bien, savoir ce qu'il voit, voir ce qu'il sait, ne saisir la généralité que dans la variété des individus qui la réalisent, sentir constamment dans l'individu la présence et la vie de l'idée universelle, n'est-ce pas là l'essence et le but de la philosophie?— Le savant auteur ne pose pas le problème, mais il l'a compris; et pour sa part, dans les articles dont nous parlons, il a servi la cause de la science, en faisant prévaloir le côté négligé de la vérité, par les armes du bon sens et de la morale.

Maintenant, pour le fond des choses ne sommes-nous pas d'accord avec M. Vinet? nos critiques sont-elles, à part une ou deux, autre chose que des critiques de mots, et n'avons-nous pas eu tort d'annoncer avec tant de solennité nos divergences? — Peut-être avons-nous eu tort; en effet nos querelles ont assez l'air d'affaires de mots; mais ici comme

ailleurs les mots sont quelque chose. Si tous les termes d'une langue étaient exacts et bien ordonnés, celui qui les comprendrait dans leur sens intime, n'aurait plus grand'chose à savoir en fait de philosophie ; et ce n'est pas un savoir de *mots* qu'il aurait acquis.

Sans entrer dans ce chapitre qui mènerait trop loin un homme attardé, nous oserons dire qu'une expression moins aventureuse servirait quelquefois les démonstrations de M. Vinet, là même où elles reposent sur le fondement le plus inébranlable. Comment entendre ceci par exemple : « Le juste est une règle gravée dans la nature humaine par la main créatrice ; l'idée pour laquelle existe le monde des esprits, l'utile est une propriété de notre organisation? » (p. 112.) Je n'insiste pas sur les deux définitions métaphoriques du *juste*, assez difficiles à concilier, si l'on y cherche une idée arrêtée ; mais en quel sens appeler l'utile *propriété de notre organisation?* D'abord l'utile, c'est-à-dire ce qui est utile, n'est pas en nous. Puis dira-t-on que pour qu'un être se présente à un autre dans un rapport d'utilité, il faut supposer en celui-ci l'organisation humaine? Et cependant ce n'est pas nous qui aurons la prétention d'éclairer l'auteur sur les vraies notions de justice et d'utilité ! Ceci n'est si l'on veut qu'une affaire de style.

Notre second exemple tient déjà de plus près aux habitudes intellectuelles, à la manière de philosopher. Pour montrer que les hommes ne pouvaient pas imaginer le devoir, ou la conscience, il l'appelle une substance élémentaire, une *substance simple.* (Voy. p. 110, 131.) Consentez-vous en quelque façon que le devoir soit *substance?* Le devoir n'est-il pas la règle, la limite intérieure de l'âme, la mesure de l'âme pour ainsi dire ; et n'est-ce pas l'âme qui est ici la seule substance? Peut-on concevoir un *devoir* existant tout seul, sans l'être qui *doit*? Et cependant le mot

substance dirait précisément cela. Et l'évidence de l'argument repose sur cette idée de *substance* ; le mot simple ne suffirait pas, parce qu'il est admis que la création d'une substance appartient à Dieu. (Comparez p. 140-141.)

Il serait injuste toutefois de s'arrêter à ces apparences; le sentiment de la vérité chrétienne pousse incessamment l'auteur plus loin que ses réminiscences métaphysiques. Le dessein même de montrer les contradictions de la pensée dissoutes par la religion témoigne l'instinct d'une dialectique supérieure aux formes vulgaires du raisonnement. Aussi ne faut-il pas sur un premier mot juger de sa pensée. Nul ne la corrigerait si bien qu'il fait lui-même. Ne vous effrayez pas si, « pour ne pas se compromettre, » il désigne le témoignage de Dieu en nous, le principe supérieur et fondamental de notre être, le principe de l'obéissance et du dévouement, la conscience morale en un mot, par le nom obscur de *non-moi*. Ce non-moi, terme de conciliation, je ne sais auprès de qui, serait fort compromettant vis-à-vis de nous. Pour lui comme pour le *moi* son rival nous ne voyons de place que dans l'être humain, c'est-à-dire dans le *moi*, tel qu'ailleurs on l'a défini. Et même à la prendre tout-à-fait dans le sens qu'on lui prête, cette détermination de *non-moi* nous semble devoir détourner l'esprit de sa vraie direction et lui donner une idée exclusive de ce principe de notre nature, opposé sans doute à la volonté propre, mais qui n'est rien moins que pure expansion, simple abandon de la personnalité. — M. Vinet nous ramènera. Il a beau faire lutter ce *moi* et ce *non-moi;* il a beau présenter leur opposition comme celle de deux substances. C'est toujours lui qui sait le mieux que le devoir est au fond de la personne humaine, qu'il suppose la liberté, qu'il est le *meilleur moi*. (p. 162-183.) — « Derrière l'homme de la société, vient l'homme de la famille, puis l'homme de la

pensée, tête à tête avec ses propres représentations, vrai spectacle intellectuel; puis, dans la dernière profondeur l'homme intime et vrai, l'homme de la conscience, de l'infini, de Dieu. Qui veut vivre avec soi-même doit descendre à ce dernier point; c'est là qu'il se retrouve tout entier, là qu'il rencontre l'infini, qui vivant et personnel s'appelle Dieu. Quiconque n'est heureux qu'au prix de n'y jamais descendre, aurait beau se dire et se croire heureux, il ne l'est point. Avoir toujours à s'éviter soi-même, n'est-ce pas le plus grand des malheurs. » Ce passage dit assez que l'opposition entre le *moi* et le *non-moi*, idées morales, qui se donnait pour concession, n'était qu'une forme incomplète; sitôt brisée, la vérité s'est fait jour.

Ailleurs l'engendrement naturel des idées est mieux suivi; le premier point de vue où l'esprit s'arrête se présente avec une sorte de nécessité, et ne peut être transformé qu'après la manifestation de la vérité supérieure. Ainsi nous ne faisons point un reproche à l'écrivain d'avoir dit en traitant la même question sous un autre jour (p. 89.): « La conscience et l'intérêt peuvent se *concevoir* résidant simultanément dans l'âme l'un à côté de l'autre, voisins, rivaux, *jamais* mêlés, *jamais* confondus, *jamais* un »; pour résoudre ensuite le problème en ces termes: « L'amour de Dieu avait et aura toujours ceci de particulier, que les deux principes dont nous parlons s'incorporent l'un dans l'autre et ne font plus *qu'un*. L'amour de Dieu est tout ensemble le triomphe et l'anéantissement du moi. » C'est la contradiction nécessaire entre le point de vue psychologique et le point de vue religieux, et la vive manière dont cette contradiction est indiquée fait la beauté logique de ce morceau.

Nous avions la prétention d'être complets, nous n'avons pas le temps d'être justes. Le serait-on si l'on n'indiquait les

nombreux passages où la pensée de l'auteur dépasse les bornes que le scrupule aurait volontiers assignées et cherche la profondeur avec un sûr instinct. Nous ne rapellerons que deux pages, sur l'essence de l'âme (p. 43), et sur le rapport de l'homme à Dieu (p. 164.) Elles sont belles, elles sont vraies. Mais, prenez garde, oh! penseur très-prudent, ce n'est là que de l'esprit; nous autres nous dirions du génie, mais ce ne sera jamais science légitime, ce serait la chose impossible dans votre point de vue sur la spéculation!

Nous n'avions qu'un reproche à faire à ce beau livre: c'est que le fond n'en ait pas dicté la forme, que l'expression et la pensée ne s'y soient pas confondues en transparente unité. L'auteur en sait plus qu'il n'en dit, et comme Kant jadis faisait, tout en niant la philosophie, il en sert le progrès. Il philosophe selon d'incomplètes traditions, mais il transporte dans le champ de la spéculation des faits qui renouvelleront la face de la science. Est-ce un reproche cela? N'est-ce pas bien plutôt un éloge, surtout si l'on considère le but de cet écrit et le public auquel il était destiné? Apologie du Christianisme devant les esprits réfléchis de la France, introduction à la philosophie chrétienne, il était bon qu'il n'allât pas plus loin; ce qui nous paraît forme incomplète était sans doute une condition du succès. Et ce n'est pas le dernier mot de l'auteur, trop de germes féconds sont déposés dans ces pages; l'impulsion est trop vive, le chemin trop beau.

En esquissant la déduction principale de ces Essais, nous sentons profondément combien nous l'avons affaiblie; cette analyse nous paraîtrait une faute envers eux, si nous n'espérions de tout lecteur assez patient pour nous suivre jusqu'ici, qu'il voudra nous corriger lui-même, en reprenant ce volume qui forme un tout, un livre, et veut être lu comme un livre. —Il y retrouvera celui qu'il aime,

celui qu'il cherchait encore ici, sans doute, celui dont nos préoccupations l'ont trop détourné. Il retrouvera l'idée abondante, la foule des vifs aperçus, les mots exquis, le tour ingénieux et ces grâces du cœur d'où jaillit l'éloquence.

Dans un passage qui peut donner à lui seul une idée des pures beautés de sa parole émue, M. Vinet dit du christianisme : « Le petit nombre seulement s'est montré avide d'un aliment si convenable et si salutaire à tous; mais cette saveur est tellement puissante qu'elle se communiquerait à tout un océan. Le Dieu des Chrétiens est un Dieu tout à la fois si réel et si aimable, si facile à trouver et si doux à connaître, tellement présent dans toutes les parties du monde et dans tous les recoins de la vie, un Dieu dont la seule pensée commande la confiance avec tant d'empire ; enfin sa manifestation en Jésus-Christ l'a révélé à chacun de nous si proche et si tendre, que, même pour les croyans moins sérieux et moins fervens, il est encore ce qu'il n'a été pour aucun théosophe de l'antiquité, *le bon Dieu* et *notre Père dans le Ciel.* »

Cette idée la plus grande et la plus belle qui soit entrée dans la pensée de l'homme ; l'auteur la présente ici comme le point d'appui de la société, le centre de la famille universelle. — Il faut que ce même Dieu, le Dieu des Chrétiens tout entier, devienne également le centre de la science, lui seul en est digne. Auprès des esprits réfléchis la noble tentative de M. Vinet doit concourir à la démonstration de deux vérités importantes :

La première c'est que la Religion ne peut se concilier un véritable respect, une autorité durable, qu'en se démontrant elle-même à l'intelligence, non seulement d'une manière extérieure, mais dans son contenu, parce que l'es-

prit humain ne peut aimer et vénérer que ce qu'il comprend.

La seconde vérité, c'est que le contenu de la Religion, pour être compris sans se dénaturer, doit devenir la substance d'une philosophie qui reconnaisse les grands faits d'où vient et où va le mouvement de toutes choses, la Chûte et la Rédemption. Reconnaître ces faits, ce n'est pas chez la philosophie les déclarer inexplicables; ce n'est pas non plus les transformer en nécessités de la pensée; c'est en voir la raison, la *possibilité* éternelle, les comprendre comme de véritables *événemens*, et montrer en eux le sens de l'univers.

CH. SECRETAN.

LETTRE AU REDACTEUR,

SUR M. MANUEL.

Un homme que son indifférence pour la renommée et le sacrifice de ses goûts à ses devoirs ont soustrait aux dangers de la célébrité, mais dont le nom pourtant est depuis long-temps cité avec honneur en France et en Allemagne, M. Manuel, ancien pasteur à Francfort, et dernièrement pasteur à Lausanne, est mort dans cette dernière ville, le 15 octobre 1838, à la suite d'une longue et pénible maladie. Il n'avait pas encore cinquante ans. Cette perte paraît immense et irréparable à ses amis, à l'Eglise, au public entier. Ce qui rend le deuil plus profond, et mêle presque de l'amertume aux regrets de cette perte, c'est que tant de beaux dons, dépensés à mesure, ce loisir, livré par la bonté à la merci des riches et des pauvres, des savans et des simples, ces trésors de science choisie, de grandes pensées, d'intéressans souvenirs, cette grâce infinie de langage, tout ce dont M. Manuel aurait pu faire des livres, et quels livres! est descendu avec lui dans la tombe, ne laissant de traces que dans la mémoire de ses amis. En voyant une dernière fois dans son cercueil cet homme qui, peu de jours avant sa mort, et à peine

vivant encore, nous enchaînait auprès de lui par le charme de sa parole, jusqu'à nous faire oublier les ménagemens dus à son état, nous ne pouvions nous persuader que ce visage paisible et vénérable ne réfléchirait plus cette belle âme, que ces lèvres d'où la sagesse avait coulé à flots purs, étaient à jamais fermées ; il nous semblait qu'au milieu de ses amis, pressés autour de son cercueil, et lisant quelques passages solennels de cet Evangile qu'il avait tant aimé, cette bouche devait s'ouvrir encore, joindre ses accents aux nôtres, et ce Socrate chrétien dire quelque parole de consolation à ses disciples affligés. Car nous étions tous ses disciples ; et qui aurait pu ne pas le devenir en l'écoutant ! qui ne s'estimait heureux de l'avoir pour maître, lui qui dans son humilité ne voulait être le maître de personne, et volontiers se fût fait le disciple du dernier d'entre nous ! Tel était le calme et la modestie de son langage, qu'on eût dit qu'il ne prétendait pas même à persuader ; personne n'a mieux ménagé dans l'âme de ses auditeurs le sentiment de la liberté ; et personne pourtant n'annonçait la vérité avec plus de franchise ; mais il aimait tant cette vérité qu'on eût cru qu'il n'en parlait que par amour et pour soulager son cœur, si un autre amour, paraissant encore à travers le premier, n'eût révélé une autre intention, si bienveillante, si tendre, que l'incrédulité la plus obstinée se voulait du mal de n'y pas répondre. C'était rarement par des discussions en forme qu'il gagnait les esprits ; ce talent, qu'il avait sans doute, il en faisait moins d'usage que d'un autre don, bien plus rare et d'une nature plus haute, celui de représenter la vérité dans cette harmonie et avec cette vie qui sont essentielles à sa beauté ; il raisonnait moins qu'il n'exposait ; ou bien était-ce que, chez lui, les formes anguleuses de l'argumentation allaient s'aplanissant et se perdant dans les sinueux contours d'une causerie pleine d'abandon? On a dit que Dieu l'avait mis dans le monde pour causer ; il y a peut-être quelque chose à redire à la forme de ce jugement ; mais le fond en est vrai.

On pourrait essayer de donner une idée de la conversation de M. Manuel, si des mouvemens vifs, des saillies singulières, des écarts brillans en avaient formé le caractère ; on ne se représentera jamais, à moins de l'avoir éprouvée, la puissance d'une parole où

tout était si uni, si calme, si suivi, où presque rien ne frappait, mais dont tout, jusqu'à la voix, intimement, doucement accentuée, pénétrait au fond de votre cœur. Ce progrès si doux, ce déroulement si facile de la pensée, ce mélange si naturel des faits et des idées, de l'homme lui-même avec son sujet, de la familiarité avec le sérieux; les résultats d'une immense lecture découlant comme le miel d'un rayon bien plein; les plus hautes leçons prenant la forme d'une causerie anecdotique; la substance de livres tout entiers mise à votre portée par une analyse vivante; un homme enfin qu'on pouvait feuilleter comme un livre dont toutes les pages seraient exquises: tout cela indique, décompose, mais ne fait point revivre le caractère de ces délicieux entretiens. L'image homérique de la neige dont les flocons légers et innombrables ne tombent pas, mais descendent du haut des airs lentement et sans bruit, cette image ne convient pas mieux à l'antique Nestor qu'à cet homme qui, peu chargé d'années, unissait dans ses entretiens la paisible sagesse du vieillard à la ferveur intellectuelle de l'homme jeune encore. Et bien heureux qui a pu l'entendre sur quelque Sunium de notre Léman, sous les reflets d'un soleil couchant, et recueillant dans son cœur les religieuses influences de cette belle nature, où son âme sentait le Dieu qu'elle avait trouvé dans l'Evangile! Cet amour, cette intelligence des beautés de la création, était un des attributs distinctifs de M. Manuel, une des sources de son éloquence, et un des traits qui le peignent le plus vivement à la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Que de bien cet homme a fait en causant! Le charme de sa conversation était si grand, qu'on ne croyait d'abord avoir que du plaisir; mais en revenant par le souvenir sur une heure délicieuse passée auprès de cet incomparable causeur, on était surpris de se trouver riche d'une vertu de plus, s'il est permis d'appeler ainsi toute puissance qui porte vers le bien et vers la vérité. Quelque chose de cette âme avait passé dans votre âme; vous aviez été pris dans des filets d'autant plus sûrs que ce n'était point lui qui les avait tendus, mais la vérité elle-même s'exprimant par sa bouche avec toute la grâce de la candeur. Car c'était une des forces de M. Manuel que cette candeur; son secret était de n'avoir point

de secret avec vous ; dans aucun sens, dans aucun but il ne vous eût dressé un piége : sans doute que, dans le silence de son intérieur, tout en répandant sa pensée et son âme devant vous, il travaillait pour vous auprès du maître des cœurs ; mais la sûreté de son jugement, la solidité de sa foi, la simplicité de son caractère, ne lui laissaient pas rechercher ces succès rapides et équivoques pour lesquels on hasarde souvent trop ; il eût peu joui de vous voir confondu, terrassé, ou vous débattant dans quelqu'un de ses syllogismes, ou pris par vos propres argumens ; aussi avait-il, dans son zèle, quelque chose de paisible et de patient qui exerçait sur les cœurs, et même sur les consciences, plus de puissance qu'on ne peut le dire. Une autre force de cet homme rare, c'était de réaliser en lui l'idée de ce christianisme divinement humain qui pénètre et s'assimile toute la vie, sans en rien détruire, sans en rien flétrir. D'autres, non moins fidèles que lui, ne parlent que de religion ; il faisait mieux, selon nous ; il parlait de tout, mais religieusement. L'onction se répandait sur tous les sujets. La littérature et la philosophie dont ses entretiens abondaient, devenaient du christianisme sans cesser pour cela d'être de la littérature et de la philosophie ; il servait mieux la cause de la religion en la mêlant à tout, même aux saillies d'un enjouement aimable et de bon goût, que si, la séparant de la vie, il eût été tour à tour chrétien sans littérature et littérateur sans christianisme. Que de gens ont appris de lui que le christianisme n'est pas sauvage, et ne nie en aucune façon ni la société, ni la civilisation, ni les arts ! Sa prédication a présenté un caractère qu'il faut signaler ; on n'eût pas pu s'en représenter une plus franche et plus fidèle, ni qui reproduisît plus obstinément, on peut le dire, la vérité centrale du christianisme, le salut par grâce ; tout partait de ce centre ou y revenait ; mais cette unité même était de la philosophie ; et personne ne faisait entrer si naturellement et de plein droit toutes choses dans la sphère d'attraction de l'Evangile ; personne, en donnant de plus vives secousses à la conscience, n'a donné à l'intelligence une plus vive satisfaction. Aussi, parmi les hommes de pensée, tous ceux qui avaient du sérieux dans l'âme, s'empressaient d'aller l'entendre ; attirés d'abord par son talent si pur et si noble, par la simplicité originale de sa pensée,

l'onction pénétrante de son langage, la chaste et poétique élégance de sa diction, ils obéissaient bientôt à un attrait plus profond ; ils revenaient satisfaire, en l'écoutant, la faim spirituelle qu'il avait excitée en eux, et se nourrir, comme des enfans, morceau par morceau, du pain de vie qu'il leur avait rompu. En nous rappelant tout le bien qu'il a fait par sa prédication et par ses entretiens, toutes les bénédictions qu'apportait sa présence dans la demeure des pauvres et au chevet des mourans, nous osons à peine regretter encore qu'il n'ait exécuté aucune des entreprises littéraires dont il avait conçu l'idée, et même, nous assure-t-on, formé le dessein. Sa vie, moins pleine, aurait eu peut-être plus d'écho ; mais elle aurait été aussi moins tranquille, moins simple ; et savons-nous si la fin n'en eût pas été moins paisible?

Il y a une douceur inépuisable à se rappeler les derniers jours de cet homme excellent, non pas tant parce que ses belles facultés n'ont point eu de déclin, qu'il a vécu jusqu'à sa mort, qu'il est mort tout vivant ; mais parce que la paix de ses derniers jours a fait honneur à la foi de grand prix qu'il avait reçue, et parce qu'on a vu en lui que la source de la paix, c'est l'humilité, l'abandon à la grâce divine, et la prière,

« Dont les ardens soupirs, sacrés pour Dieu lui-même,
» Vont fléchir dans le ciel la charité suprême [1]. »

Il pouvait sembler naturel que la mort fût douce envers lui, qui avait été doux envers tout le monde ; mais la tranquillité modeste dont il a joui avait un meilleur fondement. Elle n'eût pu en avoir un autre. M. Manuel aimait à vivre ; et comment n'aurait-il pas aimé une vie si pleine d'intérêt, et qui avait tant des caractères de la véritable vie? Il faut peut-être avoir déjà goûté la vie du ciel pour la préférer sans hésitation et sans réserve à une vie d'activité intellectuelle et religieuse, remplie de bonnes œuvres, de grandes pensées et de douces affections ; on aime au moins de la vie toutes ces choses-là, et quand on ne l'a estimée et goûtée que par ces côtés, il est pardonnable de regretter ce qu'il fut permis d'aimer. L'exilé aussi, quand il a formé des amitiés dans l'exil, les salue en

[1] Vers de M. Manuel.

pleurant au moment de retourner dans la patrie qu'il redemande depuis si long-temps et à laquelle jamais il n'eût voulu renoncer. Et sa patrie trouvera-t-elle injurieux pour elle le soupir qu'il accorde en partant aux consolateurs de son exil? M. Manuel aimait la vie, et s'en est vu séparer aussi tranquillement que s'il ne l'eût point aimée. C'est le triomphe de la foi de détacher de la vie une âme qui vit, si l'on ose ainsi dire, d'une vie si pleine, si forte, si multipliée ; car peut-être on ne sait pas combien l'abondance des pensées fait vivre davantage et rend par conséquent la mort plus étrange et plus difficile. Quand la foi donne cette paix, quand cette paix est bien de la paix, quand l'exaltation ou une excitation étrangère n'est pour rien dans ce consentement à la mort, alors on ne peut s'empêcher de bénir une telle foi et d'en adorer l'auteur.

La fin de M. Manuel n'ajoutera presque rien au recueil des anecdotes édifiantes. Elle est remarquable précisément en ce qu'elle offre peu de choses remarquables, peu de ces traits qui se détachent et que l'on cite. Vous ne rencontrez jusqu'à la fin que l'humilité ; mais une humilité si vraie, si simple, si sobre de paroles, qu'on ne pouvait en entendre l'expression sans attendrissement. Notre ami trouvait bon que d'autres, plus avancés, pensait-il, et plus forts, goûtassent des joies que lui, pauvre et faible, ne pouvait pas connaître. Mais il avouait qu'il avait des témoignages de la fidélité de Dieu ; que Dieu parlait à son cœur et le consolait suffisamment ; il ne prétendait à rien de plus, quoiqu'il eût volontiers demandé à Dieu, non pas quelque témoignage éclatant de faveur, mais seulement « un bon baiser paternel ! » Il en avait, disait-il, reçu un si tendre auprès du lit de mort de sa mère ! Ce baiser le rendait encore heureux à cette heure ; et il en parlait avec un accent qu'on ne peut oublier. Au reste, il savait bien que la tendresse d'un père ne se mesure pas à ses caresses ; et il se contentait d'être aimé.

Et nous, à notre tour, nous nous contentons de ce que nous avons vu. Nous ne savons pas quelle autre manifestation eût pu nous édifier davantage. Si simple, si modeste, si chrétienne, une telle mort devrait mettre en goût de mourir ; et en voyant, chose admirable, les dispositions affectueuses de notre ami, sa charitable

sollicitude pour nous, croître à mesure que ses forces décroissaient, nous avions comme une vision de cet homme intérieur, qui se renouvelle, selon l'Apôtre, dans la décadence de l'homme extérieur. Vision glorieuse! aucun voyant de l'ancienne ou de la nouvelle alliance n'a pu en avoir de plus excellente.

Il nous est permis d'annoncer qu'un choix des sermons de M. Manuel sera très-probablement livré à l'impression. L'église chrétienne n'aura pas depuis long-temps reçu un plus beau présent. Il ne nous souvient d'aucun recueil de ce genre qui nous paraisse plus propre à attirer à l'évangile les esprits cultivés qui le méconnaissent et qui s'en défient. L'ouvrage, nous l'espérons, sera populaire dans une certaine région de la société. Peut-être ce recueil sera t-il précédé d'une notice à laquelle ses plus intimes amis et les témoins particuliers de son ministère feront contribuer tous leurs souvenirs. On tâchera de sauver d'une aussi excellente vie tout ce qu'on pourra. Nous n'avons effleuré que quelques-unes des parties de cette individualité si remarquable, et nous n'avons pas fait connaître le pasteur, nous n'avons presque point caractérisé le penseur, l'homme de lettres et l'écrivain; nous n'avons pas, il s'en faut, représenté tout l'homme privé, et quant à l'influence de M. Manuel sur l'état religieux et intellectuel de notre société, nous l'avons à peine fait entrevoir. D'autres, qui ont eu le bonheur de mieux connaître M. Manuel, pourront l'apprécier sous ces différents rapports avec plus de précision que nous et plus de sûreté. —

Nous éprouvons du regret à dire que le public ne jouira pas des vers de M. Manuel. Ce talent poétique, si vrai, si pur, si original dans sa pureté (quelques-uns diraient malgré sa pureté), aura passé presque inaperçu, sinon de quelques amis, qui regrettent de n'avoir pas eu, pour s'emparer des vers qu'il leur récitait, quelque chose de la puissante mémoire dont il était doué. On ne pourra guère faire part au public que de morceaux déjà imprimés. Ils ne donneront pas la mesure de ce qu'était devenu plus tard le talent de leur auteur; mais en relisant les ouvrages de sa première jeunesse, LE TOMBEAU DU ROSSIGNOL, l'ETOILE DU SOIR, LE TOMBEAU D'HOMÈRE (publié long-temps avant qu'André Chénier fût connu!) on reconnaîtra peut-être quel avenir littéraire M.

Manuel a sacrifié aux intérêts de son ministère. Ceux qui connaissent ses travaux moins anciens se demanderont comment avait pu se soustraire à toutes les influences du goût moderne un homme qui avait tout lu, qui, au besoin, vous eût tout récité, et dont le goût, il faut bien le remarquer, n'était nullement timide et négatif. L'excellence de son jugement, une organisation exquise peuvent expliquer son commerce de préférence avec les anciens ; et à son tour ce commerce même, d'anciennes habitudes avec Platon, son christianisme enfin, expliquent le phénomène d'un goût si pur. Il y a une grande différence, tout au moins sous le rapport esthétique, et probablement sous plusieurs autres, entre le paganisme antérieur au christianisme et le paganisme qui l'a suivi. Le second est loin de valoir le premier ; le premier a une vérité bornée, le second n'est pas seulement faux mais contradictoire ; le premier a pu cultiver l'élément humain à défaut et au préjudice du divin, le second n'en cultive aucun, et les corrompt l'un et l'autre. C'est pour cela que la littérature antique conserve son prix, même pour des esprits chrétiens ; erreur pour erreur, on préfère celle qui n'a pas traversé la vérité ; et le beau, impossible dans l'erreur compliquée, qui est la négation du vrai, n'est pas incompatible avec l'erreur simple, qui n'en est que l'absence.

Quand la pureté du goût ne tient pas à la timidité de l'esprit, elle peut bien, du moins à une époque où le mauvais exemple abonde, s'expliquer par l'originalité du caractère. Mais comment cette originalité elle-même était-elle demeurée si intacte chez M. Manuel? La sienne était du meilleur aloi, toute composée de vérité, de naturel et de spontanéité. Il n'y avait pas d'esprit ni d'âme mieux tempérée ; et cela même le rendait original. On sentait tout le piquant d'un contraste dans ce qui n'était que la juste proportion de deux forces et leur harmonie inespérée. La vérité, à ce degré-là, paraîtra toujours une chose singulière ; être si vrai, si complétement vrai, c'est là le suprenant et le rare : le faux n'est piquant, original si l'on veut, que par son excès. Combien de ces heureux contrastes nous pourrions relever chez notre ami ! N'en était-ce pas un bien remarquable que cette franchise avec laquelle, en temps et hors de temps, il rendait témoignage à ses convictions,

franchise qui eût pu sembler intrépide, si elle n'avait pas paru si parfaitement naturelle, franchise entière, et qui savait n'être jamais blessante, ou plutôt qui n'eût pas su l'être? N'était-ce pas encore une chose étonnante que l'attrait qu'il ne cessait pas d'exercer jusque dans la sévérité imposante dont il savait à propos armer son ministère? Au reste, la nature n'a peut-être qu'une part dans ces dons précieux, et ce n'est pas à elle sans doute qu'il faut rapporter un autre trait remarqué dans M. Manuel par tous ceux qui l'ont approché : je veux parler de l'alliance d'une extrême pénétration avec une extrême bienveillance. Il faut être chrétien pour être si impunément pénétrant. S. Paul a dit : « Soyez des enfants » à l'égard de la malice, et pour ce qui est de l'intelligence soyez » des hommes faits. » On se rappelait souvent ces paroles en présence de M. Manuel, enfant dans les détails de la vie au delà de ce qu'eût exigé l'apôtre, homme dans l'ensemble de la vie et par la pensée.

Mais nous parlons des qualités morales de cet homme rare, quand il ne s'agissait plus que de son talent et de ses écrits. Retournons sur nos pas, et disons encore quelques mots sur les poésies de M. Manuel.

M. Manuel mettait le plus grand soin à ses vers, comme à tout ce qu'il écrivait; mais il n'en mettait point à conserver ce qu'il avait écrit. Son excellente mémoire, complice de cette sorte de paresse qui n'est pas rare chez des hommes d'une intelligence très-active, le dispensait même d'écrire. Plusieurs de ses plus beaux morceaux n'ont jamais été écrits que dans sa mémoire. Il se souciait peu d'ajouter son nom à la liste des poètes; peut-être aussi son idéal littéraire, si élevé, le rendait-il injuste envers ses propres compositions; il se sentait néanmoins poète, et fait pour chanter; la poésie, à ses yeux, était une des beautés de l'âme humaine et non une forme de la parole; il ne la jugeait étrangère ni inférieure à aucune des périodes de la vie de l'âme, pas même peut-être à l'existence bienheureuse du ciel. Il la voulait du moins digne du ciel. Depuis long-temps sa lyre n'avait pas d'autres sujets que ceux dont un habitant du ciel pourrait s'occuper; et s'il a emporté avec lui cette lyre invisible que Dieu avait mise dans son

âme, il voit dès à présent se réaliser pour lui le vœu touchant de ses jeunes années :

« O lyre ! ô seul espoir de ma jeunesse obscure,
» Au sein de cette auguste et sauvage nature,
» De magiques attraits tu sais combler mes jours ;
» Mais un plus doux loisir m'est acquis pour toujours ;
» Et, dans ce ciel, peuplé de soleils magnifiques,
» J'unirai tes accords aux célestes cantiques. »

Lausanne, 25 octobre 1838.

LETTRE AU REDACTEUR,

SUR LE PROJET ECCLÉSIASTIQUE PRÉSENTÉ AU GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD.

Monsieur le rédacteur,

Le système de la semi-indépendance de l'église nationale marche de succès en succès ; il a eu la majorité dans la commission législative ; il a trouvé dans le synode consultatif des avocats du premier mérite, il vient encore d'obtenir, contre une certaine attente, il faut le dire, la majorité dans le conseil d'état. Le voilà donc projet de loi....... Dans un mois peut-être, la révolution la plus essentielle que puisse subir un état sera un fait accompli; dans un mois nous aurons une double république! Une organisation relativement non moins puissante que celle par laquelle le moine Hildebrand fonda au moyen-âge un empire, alors civilisateur, aura été créée chez nous, et nous ne nous en serons pas doutés. Une idée aussi hardie que nouvelle est conçue un beau jour ; elle sourit à quelques-uns, et sous les yeux d'un peuple qui ne témoigne pour elle ni crainte, ni sympathie, qui ne donne pas même un signe d'émotion, qui semble ne pas comprendre, cette idée va passer dans des institutions qui nous sont chères à bien des titres et les changer de fond en comble. N'est-ce point le cas de se demander si nous

vivons réellement dans un pays démocratique; l'une des démocraties les plus éclairées qui soient au monde, nous a-t-on dit quelquefois!

Jusqu'ici un seul homme, ou peu s'en faut, a paru saisir le sens de ce qu'on nous prépare, prévoir les désastreuses conséquences auxquelles on s'achemine à pas si précipités; il les a annoncées, il les a démontrées avec une clarté et une force irrésistibles. Cependant il n'a pu dessiller les yeux. Que lui a-t-on répondu? qu'il se forgeait des fantômes pour les combattre, qu'on voulait purement et simplement développer et appliquer à l'église les principes mêmes de nos institutions. Parce qu'il est membre du clergé, des gens ont ajouté qu'il tremblait pour le clergé, non pour la république, qu'il ne cherchait qu'à mettre obstacle à la marche des progrès et des lumières, que sais-je encore, qu'il rêvait l'épiscopat.

Unirai-je ma faible voix laïque à une voix bien plus puissante; ils ne l'ont pas crue. Et toi, pauvre Cassandre, daigneront-ils seulement t'écouter?

On s'est donné la peine de fabriquer toute une théorie dans le but de justifier ce projet, qu'a fait sien le conseil d'état. On a dit: « Une église est une société, une société de professans; c'est-à-dire d'individus qui professent en commun une certaine doctrine; cette société doit avoir de la vie et par conséquent une certaine sphère de liberté, cette société a aussi certains articles de conscience, sa doctrine, sa foi; ces articles de conscience doivent être mis soigneusement à l'abri de toute influence étrangère; si l'état veut contracter avec l'église un pacte d'alliance, c'est bien, mais toujours devra-t-il reconnaître la souveraineté de l'église dans les choses de l'église, comme l'église à son tour reconnaîtra la souveraineté de l'état dans les choses de l'état. »

Que l'on puisse concevoir une église comme une société, je ne le nie pas; mais je nie qu'on puisse appliquer cette définition à une église nationale. Faites une société de professans, demandez même à ses membres volontaires une confession aussi rigoureuse, aussi minutieuse qu'il vous plaira, c'est votre droit; mais alors contentez-vous de former une congrégation d'indépendans, épargnez à l'état votre dure alliance. Un état, une nation ne saurait vivre inféodée à une doctrine quelconque, ou bien la liberté de conscience

est un vain mot. « Personne n'est forcé d'appartenir à l'église nationale; » voilà la réponse banale que l'on répétera comme s'il n'en avait pas été fait plus d'une fois justice. Eh! qu'importe que vous ne me forciez pas à entrer, si déjà en me forçant à sortir, je prouve que vous attentez à mes droits de citoyen! Une église société et nationale tout ensemble est donc une conception insoutenable, sans exemple, et qui on peut le croire, se réaliserait difficilement pour la première fois, dans un siècle où chacun sent le besoin, et a plus ou moins la volonté de penser pour soi et à sa manière, dans un pays où l'un de ses effets les plus immédiats serait la création d'une classe d'ilotes assez considérable et où pourtant l'on est en général habitué à considérer l'égalité des droits comme la base même de l'ordre social.

Il serait oiseux de mettre beaucoup plus de temps à combattre une théorie que ses auteurs, eux les premiers, renoncent à appliquer. Ils l'ont fait descendre de la région des nuages afin de défendre leur œuvre, et à l'œuvre, quel a été leur premier pas?— C'est de la répudier.

Le fondement, le nerf, le principe de cohésion dans le système; c'est la profession; on en est convenu, ou plutôt on l'a proclamé. Eh bien! cette profession, ni la majorité de la commission législative, ni le conseil d'état ne pensent à la demander.

L'article 2 du projet est ainsi conçu: « L'état de choses actuel, » relativement aux livres symboliques, aux livres pour le culte et à » l'enseignement public de la religion, est maintenu aussi long-temps » qu'il n'y aura pas été apporté de changemens dans les formes » voulues par les articles 67 et suivans de la présente loi. »

Mon intention n'est pas de faire ici une critique expresse de cet article qui au moment où l'on remanie les anciennes ordonnances bernoises, afin d'en finir avec elles une fois pour toutes, selon le vœu de la constitution, replonge dans le dédale de ces anciennes lois, ordonnances ecclésiastiques, conclusions de la dispute de Berne, actes du synode de Berne, confession helvétique de 1566, catéchisme de Berne ou de Heidelberg, etc., etc., pour la partie la plus délicate, la plus épineuse et la plus importante de toute l'institution! et le tout provisoirement, ce qui est exactement comme si

l'on proposait de bâtir d'abord un édifice, sauf à déterminer plus tard à quel usage on le destinera, grange, écurie ou palais.

Mais il est permis de supposer que l'on comprendrait l'état de choses actuel dans l'église nouvelle comme on l'a compris jusqu'ici; on conserverait donc ce fameux formulaire du serment de consécra- ion par lequel les ministres vaudois s'engagent à ne rien prêcher *contre* la confession helvétique. Ainsi le principe d'unité, la doctrine ordonnée, la règle d'enseignement de l'église de Vaud sera non point une affirmation, un credo, quelque chose de positif, mais quelque chose de négatif. Etrange tournure pour une profession, il faut en convenir!

Il y a plus : voyez l'article 3.

« L'église nationale se compose de toutes les personnes domiciliées » dans le canton qui appartiennent à la communion Evangélique » réformée, ou par le fait de leur naissance, ou par une admission » postérieure, et qui ne déclarent pas s'en retirer. »

Il n'est donc plus mention de profession réelle, dans le projet. L'église est une société; on devient membre de cette société au moyen de la profession, et voici : les membres des conseils de paroisse, les députés aux classes, les membres laïques du synode et de la commission ecclésiastique, la moitié du gouvernement et tout le peuple de l'église en un mot, se trouvent à la fois dispensés de la profession! Cette contradiction donne à penser. Espère-t-on que ceux qui ne pourront admettre les divers points de dogme contenus dans les épais et obscurs documens auxquels l'article 2 renvoie, sortiront de l'église, déclareront ne pas vouloir en être? — Du moins les plus loyaux, et quant aux hommes de mauvaise foi, ce n'est pas eux qu'il importe d'écarter. — On obtiendrait ainsi, sans le demander expressément, le but cherché. Ce n'est pas malhabile, mais on pourrait cependant s'abuser. Si l'on n'exige pas un acte d'adhésion formelle aux doctrines de l'église, une profession individuelle de la confession de foi, le scrupule qui ferait abandonner l'église à ceux qui repoussent la confession serait assez peu fondé. Ils resteront donc et ils devront rester, pour faire abolir la confession d'abord, et s'ils n'y parviennent pas; s'ils doivent être écrasés, ce qui est assez probable, par la lettre de la loi et par l'élément clerc auquel la confes-

sion aura été spécialement imposée; encore devront-ils rester; ne fût-ce que pour protester dans le sein même de l'église contre une oppression religieuse, lourde, je le crois, durable, cela se peut, mais éternelle, non.

Le projet part d'une théorie fausse et il y est inconséquent; ces deux points sont évidents, mais ce n'est pas là l'essentiel. En général les idées abstraites me font assez l'effet de ces bulles de savon dont les enfans s'amusent, elles brillent et ce n'est rien. Recherchons donc les conséquences pratiques de l'institution.

On a parlé d'oppression; ne serait-ce là qu'une vaine parole, une crainte puérile et indigne d'occuper un instant un esprit calme et éclairé? Comment le canton de Vaud pourrait-il en effet descendre de l'état de liberté dont il jouit à un état de servitude, par suite d'une loi sur l'église? Qui souhaite opprimer chez nous, qui aspire à la tyrannie? — Je m'empresse de le déclarer, personne. — Et néanmoins je l'avouerai avec une égale conviction, c'est cela précisément qui m'inspire le plus de crainte. Certes, nous ne manquons pas de ces esprits soupçonneux, habiles à flairer les volontés cachées. Si quelque corps, si quelque classe, si quelque parti, concevait jamais le dessein de nous mettre sous le joug; ah! il serait bientôt démasqué et dès-lors peu à craindre. Mais ce que personne ne veut, ce dont chacun repousserait l'idée avec horreur, peut-on donc le redouter? Vaudois! L'histoire est pleine d'exemples où l'événement a trompé l'intention. Combien d'institutions imaginées dans le but d'asservir ont définitivement amené le triomphe de la liberté! Combien d'autres que le désir de la liberté inspira, ont tourné à sa ruine!

Les intentions sont quelque chose sans doute, mais ce qui importe plus encore, ce qu'il faut surtout considérer; c'est l'institution elle-même; son influence nécessaire et naturelle : les intentions sont précaires, passagères, individuelles, l'institution agit d'une manière lente, obscure, il est vrai, mais aussi constante, générale et sûre.

La commission a introduit dans les classes et dans le synode un mélange du clergé et des laïques ; le clergé siégeant à vie et les laïques à temps ; le conseil d'état a conservé cette combinaison en augmentant de quelque chose la représentation laïque, mais il n'en est

pas moins certain que même avec les nouvelles proportions le clergé dominera. Dans une église où d'entrée les membres diffèrent sur le dogme, la question vitale, autour de laquelle gravitent toutes les autres ; c'est le dogme lui-même. C'est donc le dogme qui devient centre de ralliement pour la majorité et pour la minorité. Le projet n'exige, il est vrai, aucune profession de la part des membres de l'église; en revanche, il conserve une confession et il en impose plus ou moins la profession aux membres du clergé : le clergé sera donc unanime, ou à peu près unanime sur la question du dogme, sur cette question qui est plus que toute autre dans sa compétence, sinon en droit, du moins en fait, sur cette question dans la discussion de laquelle il aura encore évidemment une supériorité décidée. Et l'on s'imaginerait que les députés laïques, pour la plupart indifférens, en partie dévoués, pourront dans aucun cas former sur la question du dogme une majorité en opposition au clergé ! Et l'on ne voit pas que la majorité une fois formée sur le point essentiel, l'intérêt de sa conservation lui défendra de se diviser sur les questions d'un ordre secondaire ! En vérité pour concevoir seulement la possibilité d'une majorité laïque et par conséquent indépendante; indépendante dans l'affaire principale, dans celle de la foi, il faut être capable d'un degré d'optimisme auquel je ne me pique pas d'atteindre.

Maintenant attend-on peut-être que cette majorité constituée pour la défense de sa foi exercera cependant avec une douceur, avec une libéralité parfaites, cette puissance qu'on lui va confier? Cet espoir aussi est illusoire. Les hommes qui composeront la majorité le voudraient ainsi qu'ils ne le pourraient pas : usa-t-on jamais sobrement d'une victoire vivement disputée? Et croyez-le pourtant, celle-ci le serait. Ne savons-nous pas d'ailleurs que des excès auxquels on ne se porterait pas comme individu, paraissent justes et convenables lorsqu'on y est entraîné de concert avec ceux qui partagent notre opinion. Ne savons-nous pas que la modération n'est jamais plus difficile ni plus rare qu'en matière de religion. La charité conduit inévitablement au désir du prosélytisme, et l'ardeur du prosélytisme dans une autorité ressemble singulièrement à de l'intolérance.

Supposons cependant la majorité des corps ecclésiastiques assez

forte, assez sage pour s'arrêter à temps sur la pente glissante qui conduit aux persécutions. Nous n'aurons pas l'oppression, il est vrai, mais n'aurons-nous pas la chance, la possibilité de l'oppression? or, je le demande, nous convient-il de mettre la liberté religieuse de nos concitoyens à la merci d'une partie d'entr'eux, à la merci d'une opinion, à la merci du clergé? C'est pourtant dans l'hypothèse la plus favorable, ce que l'on nous propose.

On a dit que ce projet n'établissait pas une aristocratie parce qu'il ne donnait pas de privilège à la naissance, à certaines familles, à certains lieux. — L'argument n'est pas fort. Qu'est-ce qui rend surtout redoutable une institution aristocratique, la chance qui en résulte, que l'intérêt d'un petit nombre prévaille dans le gouvernement sur l'intérêt de tous; la classe aristocratique peut avoir un intérêt opposé à celui de la nation entière, elle est réunie par cet intérêt même et l'emporte au détriment du peuple: ce n'est pas tout, elle s'organise et gouverne dans le but d'amener toujours mieux sa supériorité, et détruit par là la liberté : donc d'un côté la possibilité que l'intérêt du petit nombre l'emporte dans chaque occurence, de l'autre la faculté laissée au petit nombre de gouverner dans l'intérêt même de sa domination est ce qui constitue le double danger de l'aristocratie. Il est facile de voir que ce double danger existerait dans la constitution de l'église: l'élément clerc, partie aristocratique des pouvoirs ecclésiastiques; élément immobile et qui se recruterait jusqu'à un certain point lui-même, y serait fort en mesure de faire prévaloir son intérêt dans l'occasion, et aussi d'organiser toujours mieux sa suprématie; de plus la profession qu'on lui impose est une garantie excellente qu'il aurait unité de tendance et par conséquent action énergique dans le sens de sa volonté et de sa domination.

L'église serait gouvernée ainsi d'une manière démocratique en apparence, aristocratique en fait; le peuple croirait faire sa volonté et il n'en serait rien. Sous un tel gouvernement la liberté religieuse court un immense danger.

Mais, dira-t-on, vous considérez l'église comme absolument indépendante, vous ne tenez pas compte de l'action de l'état, de cette haute main que lui conserve cependant le projet. C'est qu'en effet

j'en tiens, sinon point, du moins peu de compte; la machine ecclésiastique une fois montée, je doute qu'il fût au pouvoir de l'état d'en arrêter les ressorts. Songez-y, les pouvoirs ecclésiastiques paraîtront représenter le peuple, ils parleront en même temps au nom du peuple et au nom de la religion. L'élément aristocratique qui sera en eux leur donnera cet ensemble, cette persistance, cette politique systématique qui manquent volontiers aux pures démocraties. Le projet donne à la vérité au conseil d'état un veto, même un droit de modifications. C'est bien sur le papier. — Mais le conseil d'état voudra-t-il user d'un tel pouvoir contre le vouloir bien décidé de ceux qui mèneront l'église? Voudra-t-il compromettre son autorité et la paix du pays, risquer une révolution peut-être, pour des choses qui souvent ne le toucheront pas de bien près? Le grand conseil oserait sans doute davantage, plus nombreux, plus puissant, plus rapproché du peuple source de toute force, il est plus dans sa nature de prendre des résolutions énergiques: mais que de choses se passeront en son absence, à son insçu, sans qu'il soit appelé à en délibérer. Il pourra gronder de temps en temps; mais opposer au mal une barrière insurmontable, l'empêcher de prendre racine; c'est autre chose. Peut-être un jour viendra-t-il où les vrais représentans du peuple se décideront enfin à briser l'œuvre de leurs mains; plaise à Dieu qu'il en viennent alors à bout sans un déchirement fatal à la république autant que la durée même de qu'on sentirait pourtant la nécessité d'extirper!

Il est des gens qui feraient peut-être bon marché de la liberté dans les choses spirituelles, qui y tiennent seulement pour ce qui concerne les choses temporelles; qui laisseront volontiers l'église se gouverner comme bon lui semblera, pourvu que l'on ne touche pas aux institutions démocratiques de l'état. C'est une opinion sur laquelle je ne veux pas disputer; je rappellerai seulement que cette distinction du spirituel et du temporel qui rassure si fort, est insaisissable en principe, et qu'en réalité on en fait tout ce qu'on veut. L'église catholique l'invoqua d'abord pour se défendre contre la brutale violence du pouvoir séculier; voyez quel usage elle en a su tirer plus tard. Ne nous y trompons pas, le pouvoir le plus fort saura toujours prouver que la décision

lui appartient, qu'il soit pouvoir temporel ou pouvoir spirituel, et quel que soit la question en litige. Et d'ailleurs la majorité du peuple-église aurait-elle beaucoup de peine à se retrouver dans le peuple-état sous les mêmes chefs, avec les mêmes drapeaux? phalanges organisées et bien disciplinées qui ne seraient pas sans influence aux élections du grand conseil.

Nous avons examiné le projet ecclésiastique dans ses rapports avec la liberté religieuse et politique ; passons à son influence probable sur le développement théologique et religieux. Quel est l'état le plus favorable à ce développement, celui où chaque individu cherche la vérité pour elle-même, ou bien celui où cette vérité qui devrait toujours rester pure de tout alliage terrestre, devient l'instrument des sectes et des partis et un prétexte dans la bouche de chaque ambitieux? Qu'est-ce qui a surtout contribué à discréditer la religion auprès des esprits légers et superficiels, sinon l'abus qu'on en a fait dans l'intérêt d'une domination tout aussi temporelle que spirituelle? Républicains de quelques jours, il nous faut des conseils, des délibérations, notre développement intellectuel se fait presque exclusivement sur la place publique, cette vie toute extérieure a ses avantages, mais aussi ses inconvéniens. Une sphère, la plus haute et la plus importante, était pourtant restée au domaine de la vie intime, de la réflexion solitaire; la religion, consolation des malheureux et des heureux en apparence, refuge sacré où l'homme peut enfin se trouver seul vis-à-vis de son Dieu. Ouvrez ce sanctuaire; livrez-le aux changeurs et aux marchands; substituez à la vie religieuse, la vie ecclésiastique, ou plutôt ecclésiastico-politique. C'est dans le goût du temps, mais si j'aperçois bien ce qu'y perdra la piété, je distingue mal en revanche ce qu'elle y pourra gagner; les vérités de la foi se trouveraient-elles peut-être à la majorité des suffrages? l'attente d'une victoire ou d'une défaite parlementaire, la passion et l'aigreur, compagnes trop fidèles de semblables débats, sont-elles des dispositions faites pour beaucoup contribuer à éclaircir et mener à bonne fin des recherches qui demandent avant tout du calme, du recueillement, et une entière sincérité?

Dans les exposés des motifs, on paraît estimer que l'église semi-

indépendante est implicitement renfermée dans les art. 9 et 10 de la constitution.

Qui ne sait cependant que le vœu très ferme, très positif de la constituante fut le maintien de l'ancien état de choses. La constitution dirait donc le contraire de ce qu'on entendait lui faire dire, oh! que l'exégèse est habile parfois!

Et cette dualité que l'on introduit dans l'état, est-elle constitutionnelle? peut-il entrer dans l'esprit que les auteurs de la constitution aient voulu placer en tête de leur œuvre le principe même de sa dissolution?

A cet examen du système renfermé dans le projet, je n'ajouterai plus qu'une phrase de l'un de ses défenseurs ; précieuse révèlation des résultats attendus d'une institution que l'on donne cependant pour conforme tout à la fois à l'esprit du protestantisme et à celui de nos institutions.

On lit à la page 47 du Bulletin de la Délégation. « Je les de- » mande les laïques, pour que notre église, constituée en église, » puisse entrer dans les intérêts généraux de la grande église évan- » gélique réformée, communiquer avec les églises nées de la ré- » forme et avancer pour sa part l'époque où ces différentes églises, » communiquant librement et publiquement ensemble, pourront » conclure, à la face du soleil, une alliance offensive et défensive » en faveur du grand et vital principe du libre examen chrétien. »

Entendez-vous! une alliance offensive et défensive d'églises de divers pays; d'églises libres et à confession de foi! Certes, voilà une sainte alliance qui me paraît peu rassurante, et pour le libre examen qui lui donnerait son nom, et pour les états qui auraient affaire avec elle. Ce ne sera pas assez des maîtres du dedans, il faudra encore subir ceux du dehors : Courage!

Revenons à la vérité : on a constamment confondu l'idée théologique de l'église idéalement universelle, et l'idée politique, essentiellement politique, d'une église évangélique nationale. Or, le législateur, au moment où il va voter l'une des principales lois organiques de l'état, n'a que faire du point de vue théologique et idéal ; c'est dans le point de vue politique seulement qu'il lui convient de se placer. Dans le point de vue politique l'église n'est pas une per-

sonne morale, ni une société politique, ni un pouvoir constitutionnel, ni à plus forte raison un état dans l'état. Dans le point de vue politique l'église est une école ouverte par la nation à ceux qui en veulent profiter. Elle ne doit point avoir de gouvernement à part, mais comme toute autre branche de l'administration obéir aux directions du gouvernement de l'état. Si vous ne voulez pas de l'église à ces conditions, seules capables de concilier à la fois le besoin de l'ordre, l'intérêt du développement religieux et la liberté de conscience, eh bien, encore une fois, renoncez aux églises nationales.

On réclame la liberté de l'église, mais la liberté de l'église est une pure fiction, car l'église n'est pas une personne; ce sont les individus, ce sont les consciences qui ont besoin de liberté.

Le clergé réclame *un peu* de liberté; mais les membres du clergé ne sont-ils pas citoyens comme nous et libres comme nous? Comme membres du clergé ils sont des fonctionnaires, or, la liberté des fonctionnaires est le désordre, la dislocation du système social, la négation absolue de l'idée de gouvernement.

La seule liberté que le clergé ait à demander *comme clergé*, c'est la liberté d'enseigner selon sa conviction, la liberté de faire des progrès, l'affranchissement des confessions de foi. Ce qu'il ne demande point, mais ce qu'on lui fait demander, ce qu'on demande en son nom et contre son gré aujourd'hui; ce n'est pas la liberté, c'est le *pouvoir*.

La démocratie n'exige pas que le peuple intervienne par lui-même ou par ses représentans dans chaque branche de l'administration, que le facteur du sel et le directeur de la poste soient des mandataires directs du peuple, elle veut que la volonté du peuple crée les autorités supérieures de l'état, et par le canal de celles-ci, descende dans chaque branche et à chaque degré de la hiérarchie administrative.

Redoute-t-on l'usage que l'état pourrait faire de son autorité? Le gouvernement de l'état est passablement désintéressé dans les questions religieuses. Comme individus, ses membres peuvent être attachés de cœur à une certaine opinion; mais l'intérêt du corps c'est essentiellement la paix. Le gouvernement de l'état n'est donc

pas naturellement persécuteur, naturellement oppresseur ; tout au contraire, il est et il sera toujours naturellement tolérant. Le gouvernement de l'église en revanche, porté au pouvoir par des opinions religieuses, sous l'influence directe d'un clergé qui a prêté serment de fidélité, à une certaine doctrine qui, par sa profession et par toutes les habitudes de sa vie, est porté à considérer le triomphe de ses vues sur le dogme comme la chose importante par excellence, celle à laquelle il faut tout savoir sacrifier ; le gouvernement de l'église, il faut le reconnaître, serait naturellement intolérant; il le serait par position, il le serait par conscience ; et vraiment lorsqu'il le serait, ce n'est pas lui, mais ceux qui l'auraient voulu et lui auraient mis la force en mains qui devraient en porter le blâme.

Je conclus : le seul gouvernement de l'église conforme aux saines notions de l'ordre social, à l'esprit de notre constitution et de nos institutions politiques considérées dans leur ensemble, conforme à nos mœurs locales ; conforme à l'esprit du protestantisme et aux besoins d'un temps où la liberté de conscience et l'égalité des droits sont les premiers besoins, c'est le gouvernement de l'église par l'état.

La vérité religieuse est assurément préférable à la liberté religieuse ; mais la vérité religieuse est bien loin de redouter la liberté ; laissez égale chance à toutes les opinions, la plus vraie n'en triomphera que plus facilement. Si j'ai cru devoir attaquer un projet hostile à la liberté, ce n'est donc point parce que je suis indifférent, mais parce que je suis confiant, et ma confiance ne repose pas sur l'homme, mais sur Dieu.

25 octobre 1838.

E. S.

CORRESPONDANCE.

Fribourg, le 1er Octobre 1838.

L'avenir seul, que nul ne peut comprendre
De la patrie assoiera le destin
Puisqu'il fait nuit, attendons le matin.

OLIVIER.

Notre horizon politique n'est pas bien vaste. Cependant on y rencontre toutes les nuances d'opinion qui partagent les plus grands royaumes, des libéraux, des radicaux, des aristocrates, des théocrates, des juste-milieu.

Le Canton de Fribourg compte un grand nombre de libéraux, et qui dit libéral dit amis des institutions libres, du progrès et des lumières; leur énergie a fait la révolution de 1831. Mais en avant de ce corps se détache une fraction ardente à tout centraliser en Suisse et qui pousse de toutes ses forces aux réformes qu'elle veut exécuter sans délai. Ce sont les radicaux, parti fort par la résolution, sinon par le nombre. On n'en trouve pas beaucoup sous le toit des chaumières.

Dans les fauteuils de notre grand conseil actuel siégent les théocrates ou ultramontains, représentans du clergé bien plus que du peuple des campagnes qui les a envoyés. Si tout va bien

pour les Conservateurs (c'est le nom qu'ils se donnent), Mgr. de Lausanne deviendra prince au temporel comme il l'est déjà au spirituel. Pourquoi n'aurions-nous pas chez nous un prince-évêque comme en Valais ?—Au reste, les théocrates peuvent être envisagés comme des démocrates à la façon des bons habitans d'Uri et d'Underwald.

Les rares amis du privilége, les aristocrates ne s'affichent qu'en petit comité. Mais leur or a de l'influence, surtout depuis que par une politique habile, ils paraissent grossir les rangs des partisans du clergé, qu'ils favorisaient médiocrement quand ils avaient le pouvoir; la théocratie leur a ouvert les portes du grand conseil, où c'est plaisir de les entendre abonder dans le sens de leurs bons amis, les ennemis de l'aristocratie.

Si vous avez lu la brochure de M. Charles de Riaz, député et conseiller d'état (dont j'ai eu déjà à vous parler comme d'un écrivain spirituel), intitulée : *Coup-d'œil sur la situation du Canton de Fribourg en* 1838, vous connaissez notre juste-milieu. M. Charles est le chef de ces libéraux concilians, de ces éclectiques en politique dont les idées ont dominé dans le gouvernement depuis 1831.

Pourquoi maintenant MM. de Diesbach et de Montenach, depuis longues années dans les affaires et investis à plusieurs reprises de la première fonction publique, ont-ils été éliminés du conseil d'état ?

Ni l'un ni l'autre n'étaient radicaux. M. Montenach, député au congrès de Vienne avec MM. Wieland, de Bâle, et Reinhard, de Zurich, voulait l'émancipation intellectuelle du peuple avant son affranchissement politique. Il crut qu'une aristocratie où il y avait des lumières convenait mieux au Canton qu'une démocratie sans culture qui prendrait ses instructions dans les sacristies ; ce qui s'était vu sous l'acte de Médiation, où l'on n'avait pu parvenir seulement à organiser un conseil d'éducation. Plus tard (1818), M. de Montenach s'opposa à l'admission des Jésuites ; — en 1823, il protesta avec cinq de ses collègues au conseil d'état contre le décret qui tuait l'instruction pupulaire en fermant l'école du P. Girard ; en 1831,

il laissa le patriciat mourir de sa belle mort, pensant que le temps était venu. Dès-lors, comme auparavant, les paroles graves et incisives de l'aristocrate populaire n'ont cessé de frapper au cœur l'ultramontanisme et les théocrates, qui l'ont appelé le *Josephiste,* parce que ce magistrat croit qu'il n'y a » qu'un Dieu au ciel, qu'un soleil sur la terre, et qu'un chef dans l'état. »

M. de Diesbach, président du grand conseil, a décidé par son vote que l'école moyenne ne serait point soumise à la surveillance de l'évêque, ni les professeurs au placet épiscopal, ainsi que les théocrates le voulaient. Le 2 décembre 1831, l'esprit d'humanité et de justice de l'avoyer Diesbach avait empêché que la mitraille ne répondit aux vœux du peuple criant : *liberté, égalité !* Les aristocrates n'avaient pu l'oublier.

Mais tout ne finit pas à cet acte d'ostracisme. M. Forel n'ayant pas réussi (principalement à cause des démonstrations de la cité de Fribourg) à faire donner l'école moyenne aux pères Jésuites, on va faire venir des frères de Marie, espèce de trappistes-instituteurs. Nous aurons alors dix couvents, et onze si l'on compte celui d'Hauterive, qui est à une lieue de la ville.

Vous, Vaudois, heureux d'une constitution sage, et sans crainte d'une théocratie, vous blâmez les grands élans des patriotes Fribourgeois, leurs appels aux carabiniers fédéraux vous ont surtout déplu. On ne doit pas s'imposer de force, dites-vous; comme vous, je le crois. Mais du calme, vous en parlez à l'aise. Ne seriez-vous pas l'homme bien portant qui ne comprend rien aux transports de son voisin que tourmente la fièvre ?

A la fête du Chant à Morat, vos corréligionnaires qui, dans leur préfecture presque indépendante, ont bien moins à souffrir que nous des excès des théocrates, s'écrièrent avec un accent pathétique : le jésuitisme et le fanatisme règnent dans le Canton de Fribourg. Un seul endroit, une petite ville seule marche avec liberté dans la voie du progrès et de la lumière. Voyez-la sur ce riant rivage, *Dort liegt es am grünen Gestade !*— Tout ceci

est bien sombre. Il se trouvera pourtant à mon tableau quelques points lumineux.

Deux associations nées d'hier nous donneraient de grandes espérances si l'esprit de poursuite se trouvait réuni chez nous à celui d'entreprise. Je parle de l'association de tempérance fondée par le chancelier Werro, homme en tout point digne de notre estime, et d'une société d'études dont le président est un professeur à l'école moyenne, M. Alexandre Daguet.

Une troisième association, la Société économique, née de la Société d'utilité publique en 1818, avait produit de fort bons mémoires. Elle vient de mettre à la disposition du public sa bibliothèque d'environ 7000 volumes, don d'un généreux citoyen méconnu, François Duc. Les soins de deux amis de l'instruction, MM. Volmar et Jundzill, bibliothécaire gratuit, ont concouru à cette œuvre éminemment salutaire. C'est aussi en grande partie aux efforts de M. Jundzill dans le conseil d'éducation que nous devons l'établissement de bibliothèques dans les districts.

Il faut tenir grand compte de ces tentatives. Notre peuple n'est pas instruit. On ne veut pas qu'il le soit. Malheur à qui ose mettre la main à l'œuvre!

Ma dernière lettre, Monsieur, vous a donné un aperçu de nos notabilités politiques et littéraires, la passion de l'étude est chose rare sur les bords de la Sarine. Pourtant quelques noms, quelques travaux sont à indiquer encore.

Le commissaire-général Daguet, membre de l'académie de Turin, est un érudit remarquable. Les savans étrangers exploitent sa science comme les indigènes. Le Wochenblatt de Soleure renferme sur notre histoire des documens curieux publiés par cet infatigable investigateur de nos archives. Une dissertation sur les capitulations militaires de M. Uffleger, insérée dans le Musée Suisse d'Arau, les articles sur Fribourg, spirituels au moins, sinon toujours vrais de M. Alcide Forestier dans les Alpes pittoresques, quelques opuscules de M. le juge Engelhard, quelques pages bien tracées de M. Maillardoz

prouvent que notre coin de terre n'est pas frappé de stérilité et d'impuissance.

On travaille activement à l'histoire fribourgeoise. Les études de nos annales dont M. Berchtold a favorisé votre Revue en sont des esquisses consciencieuses et d'un grand intérêt.

L'histoire de la religion des Helvétiens occupe en ce moment M. Meyer, l'auteur des Paroles chrétiennes aux domestiques, l'un de nos ecclésiastiques les plus éclairés et les plus respectables.

C'est là plus que des espérances. C'est là beaucoup plus qu'on ne devrait attendre dans un pays où la liberté de penser n'existe pas.

Nous n'avons pas de censure, il est vrai, qui biffe nos lignes ou déchire nos manuscrits; mais ne vous y fiez pas. Partout vous rencontrerez les regards d'un profond mépris; la haine vous prépare une insulte au coin de la rue; l'huissier va vous saisir si vous avez pour créancier quelque adversaire politique; et dans tous les cas vous n'éviterez pas la calomnie; et une calomnie qui se voile sous un masque sacré. Pour affronter tant de souffrances, il faudrait le triple airain dont parle Horace.

Jusqu'ici un seul homme l'a osé. Cet homme est devenu misanthrope.

C.

POÉSIE.

L'ésquif s'éloigne et dans l'eau froide et claire
En se jouant, une rame légère
Fait succéder à nos regards charmés
Les prés, les bois, les côteaux embaumés.
Brise d'automne, accours, de notre voile
Gonfle les plis à l'antenne fixés!
Que j'aime, au loin, ces nuages rosés,
Et puis, là haut, cette naissante étoile.

De mes pensers, des flots suivant le cours
Si je pouvais voguer, rêver toujours.

Tout près de moi que bien mieux j'aime encore
Ce front si pur qu'un reflet pur colore;
Vierge d'amour, de bonheur et d'espoir
Au doux sourire, à l'œil d'un feu bien noir,
J'aime à te voir accoudée et pensive
Interroger le silence et la nuit,
Rêver sans trouble à l'heure qui s'enfuit
En saluant l'heure qui nous arrive.

De mes pensers, des flots suivant le cours
Si je pouvais voguer, rêver toujours.

Si je pouvais de tendre souvenance
D'un jeune espoir d'amour, d'indépendance
Bercer mon âme en un si doux sommeil !
Court est le songe, et triste le réveil,
A débarquer déjà l'on se prépare,
Le vieux pêcheur fait tourner son bateau,
La lune brille au sommet du côteau....
Quel court instant nous unit, nous sépare !

De mes pensers, des flots suivant le cours
Si je pouvais voguer, rêver toujours.

15 août 1831.

DE LA SITUATION INTÉRIEURE.

Nous avons vécu dans une atmosphère libre et pure, un souffle de grandeur morale a fait briller quelques jours la figure de notre cher pays. La pensée de ce moment est si douce que nous ne pouvons résister au besoin de l'arrêter encore. L'heure du conseil et de l'action semble passée. A celle de la réflexion calme et grave, nous savons quels moissonneurs recueilleront le grain semé pour notre modeste histoire. — Mais la voix qui appelait le pays à lui-même, la voix d'airain qui répondit, retentissent au fond des âmes et tout leur sert d'écho.

L'occasion de ce mouvement s'est pour ainsi dire effacée. L'attention générale s'est détournée de la question primitive qu'un double nuage enveloppait. Nuage de doute montant du dedans. — Tout ce qui semblait clair ne l'est pas demeuré. Tandis que les critiques sur la forme des actes de la Thurgovie et sur l'interprétation de sa constitution se réduisaient à leur valeur; d'un autre côté l'incertitude renaissait. On se demandait si le droit de cité fédéral, dans l'entière signification que nous voulions défendre, avait jamais été accepté; puis si pour les états étrangers, l'indigénat helvétique pourrait et devrait toujours, quand il s'agirait de fixer la situation d'un personnage, prévaloir et sur les traités et sur des prétentions hautement proclamées.

Au milieu de cette incertitude, une chose demeura ferme; c'est le respect pour les droits d'un état confédéré; la foi dans sa parole, le zèle à partager sa fortune; en un mot l'*obéissance au devoir*. Cette religion du droit, cet aveuglement de l'héroïsme qui ne comprennent pas l'exception et ne savent plus ce que c'est qu'un avis personnel quand la loi parle; est-ce un débris des vieux temps, ou le fruit d'une moderne culture?

Ce sentiment a dicté les actes d'un gouvernement démocratique. Devant un grand conseil sorti du peuple et peuple lui-même, (celui du canton de Vaud) qui l'écoutait avec une attention religieuse, nous avons vu un jeune avocat (M. Jaccard) établir avec force que les déclarations de notre allié reposaient sur une entière erreur, puis conclure en disant que toutefois ces déclarations faisaient foi d'après la loi, (arrêté de la Diète de 1819 sur la manière de prouver la naturalité) et qu'il les fallait tenir pour vérité malgré tous les périls. Le secret frémissement de l'assemblée qu'un tel langage a convaincue reçoit du contraste avec les communes mœurs, une étrangeté peut-être sublime.

Du dehors s'élevait un nuage de poussière. Autant que la Suisse de 1813 et de 1815, la Suisse de nos jours, faible et sans repos, provocatrice dans ses feuilles publiques, pusillanime dans ses conseils, avait

mérité des leçons sévères. Nous ne nous étions pas toujours respectés; on nous outrageait; et quel outrage n'était-ce pas que de vouloir nous faire délibérer en nous entourant d'une armée? — Devant la menace, la question de droit disparaissait; il ne restait plus que l'honneur à défendre : les humbles cantons occidentaux l'ont fait en s'armant, la Diète en déclarant par une délibération nécessaire, et que dès le premier instant chacun aurait dû comprendre, qu'elle ne voterait que derrière le rempart de ses propres soldats.— La loyauté confédérale, la dignité du pays, voilà tout ce qui est resté vivant et clair de la question politique.

Mais la question politique s'effaça bientôt tout entière devant le puissant intérêt qu'inspirait à la nation le spectacle de la nation elle-même. C'est un moment singulier et précieux dans l'existence d'un peuple que celui où il peut ainsi se rendre compte de lui-même, s'examiner, se contempler, se passer en revue. Dans le cours ordinaire des choses il est loin d'en être ainsi. Un homme ne peut voir son propre œil, de même la foule des citoyens qui, comme tels, forment une masse continue, ne parvient pas à se saisir dans son ensemble et dans sa généralité. Il n'y a pas de perspective. On voit ses voisins, on voit les conseils, on voit les résultats, mais, peuple, on ne voit pas le peuple. Il faut pour cela une séparation intérieure qui oppose la nation à elle-même sans la diviser, qui crée un point de vue, un miroir où chacun saisit alors son image et son propre regard. C'est aux moments d'émotion profonde que l'âme se partage ainsi pour se contempler agissante. L'émotion renaît au souvenir de ces heures de la vie, rares mais décisives. Leur fruit durable est l'expérience de soi.

Que nous ont donc appris ces jours, et pourquoi la pensée s'empreint-elle, en s'y reportant, d'une solennité joyeuse?

Le sentiment d'obéissance qui avait dicté la conduite des chefs du peuple s'est réfléchi dans le peuple entier, l'enthousiasme serein du devoir a rempli toutes les âmes. Une chose simple a pu se faire simplement. Les généraux d'un jour ne se sont pas crus des personnages, les soldats novices n'ont pas pris l'air de vainqueurs. On a parlé gravement de sujets graves. Le courage que chacun sentait en soi-même et chez les autres a paru assez simple pour ne pas dispenser de la modestie. Nous n'avons eu besoin de nous dissimuler ni le danger, ni la faiblesse de nos moyens pour demeurer fermes. Nul emportement, nulle ivresse n'ont gonflé les cœurs. Chacun est demeuré dans la vérité. L'artisan et le laboureur voyant passer ces bataillons sereins et fiers; le soldat d'élite assis à la table de l'amitié et saluant dans son hôte un frère d'armes, l'étranger errant pensif au milieu de cette noble foule; tous ont senti que la civilisation devenait chez nous chose réelle, et que l'orage en emportant cette peuplade au nom obscur, éteindrait pourtant une lumière. —

Le cœur simple et sérieux, l'amour de la loi, l'obéissance; voilà ce qu'il fallait voir, et ce que tous ont vu.

On aurait tort d'attribuer essentiellement l'élan du peuple à des provocations : estimer qu'elles étaient nécessaires, serait l'insulter. Le peuple n'est son propre maître que parce qu'il sait s'obéir, et partout où commandera sa meilleure volonté, le devoir, il marchera de même. L'attitude n'était point celle d'hommes courroucés par des bravades, c'était celle d'honnêtes gens qui comprennent leur tâche et s'en acquittent, sans croire avoir beaucoup fait par-là.

Tous ces caractères sont ceux de la civilisation. Si nous jugeons bien, une sorte de désintéressement dont l'insouciance serait l'écueil, la liberté politique, et la religion sont les causes principalement agissantes dans notre culture. Ces traits sont apparus à l'heure de l'épreuve. L'obéissance joyeuse et prompte, c'est l'esprit de liberté; le désintéressement est devenu dévouement; dans des cœurs religieux l'incertitude des résultats n'atteignait pas la véritable confiance.

Le bruit s'est éloigné, la ville a repris son aspect monotone et les mille soucis de la paix ont remplacé l'unique attente qui doublait la longueur des jours. Mais chacun s'est promis en rentrant chez lui de garder le passé en fidèle mémoire, pour en tirer instruction.

La première leçon à recevoir de ceci n'est-elle pas une leçon de prudence? La méfiance, le mauvais vouloir peut-être de tous nos voisins rendaient notre position beaucoup plus difficile; et ces sentimens sont en partie notre ouvrage. La présence des étrangers qui nous vaut encore aujourd'hui des menaces, aurait attiré beaucoup moins l'attention si les citoyens, quelquefois les gouvernemens, n'avaient en tant de manières, prétendu servir la cause, jouer le rôle de ces étrangers. Il est facile toutefois de comprendre combien la discrétion sur la politique des autres états nous siérait mieux. Seules démocraties en Europe, le langage que parle chez nous une nation ne s'adresserait ailleurs qu'à des partis. La neutralité que nous avons acceptée et que nous sentons nous convenir ôte pour nous à la politique étrangère sa principale importance, puisqu'elle influera plus rarement et devrait n'influer jamais sur la nôtre. Il en est tout autrement des pays dont nous recevions trop volontiers l'exemple. Leur rôle étant actif et variable, la politique européenne fait toujours partie de la leur. Mais la Suisse, désintéressée pour elle-même dans les débats qui agitent les autres états, a d'autant moins sujet de contrôler activement leur conduite que son infériorité l'empêchera toujours d'exercer sur eux une réelle influence. Quand nul devoir ne s'oppose à ce qu'on l'écoute, la prudence est devoir, surtout lorsqu'il s'agit de la patrie. Tandis que la plupart des journaux suisses, même de l'opinion dé-

mocratique ardente, sembleraient l'avoir enfin compris, il en est qui s'obstinent encore à compromettre leur pays par un langage grossier, amer, souvent injuste, jamais utile. Le peuple devrait se dégoûter enfin d'une conduite qui lui nuit si fort dans l'opinion générale. Si nous ne sommes guères aimés des gouvernemens étrangers, demeurons ce qu'il faut être avec des amis suspects, sobres de paroles, prudens, modestes, mais fiers.

S'il est impossible de bannir des rapports avec les étrangers une certaine réserve, la confiance la plus entière peut régner au dedans. Que le peuple se confie dans le gouvernement et le gouvernement dans le peuple ; tous les deux s'en sont rendus dignes. Ce n'est que par sa régularité que le mouvement qui nous a peut-être sauvés s'est montré véritablement national. En dehors de l'action gouvernementale, il n'eût été que celui d'un parti, et sans doute nous aurait perdu. Tandis que l'opposition, la lutte, la jalousie des pouvoirs semblent être la vie d'autres formes politiques, elles ne sauraient que nuire à la nôtre. La base de la démocratie est trop large pour qu'on l'ébranle ; mais la sévérité de ses lois et de ses formes a besoin d'être corrigée par la confiance et la libéralité du cœur. L'abandon est le propre des enfans comme des personnes vraiment distinguées. N'oublions pas trop les premiers, ne prenons point notre modèle plus bas que les secondes.

Le zèle des gouvernemens et du peuple se tournera sans doute d'un commun accord vers le développement des institutions militaires. Le fardeau de l'impôt militaire est allégé pour bien longtemps, on sourirait à de nouveaux sacrifices dans un but sérieux. Au moment du danger qui n'a pas déploré la loi toute récente qui privait le canton de Vaud d'une excellente réserve ? On n'avait rien de plus pressé que de rétablir ce qu'on avait détruit. Nous espérons que le grand conseil le rétablira tout-à-fait, et qu'il fera plus encore, pour augmenter le matériel de guerre et le nombre des soldats.

Les cantons qui se sont compris naguères, ne s'entendront-ils pas aujourd'hui pour mettre leurs institutions militaires à l'unisson ; du moins dans le sens de l'application présente et complète du principe que tout Suisse est soldat ? — Si les cantons libéraux s'occupaient sans relâche d'équiper et d'instruire toute leur population virile, ils se mettraient à couvert de bien des réquisitions hautaines et prolongeraient peut-être de quelques siècles l'existence de la Confédération. Il ne s'agit pas seulement pour la Suisse de ne plus devenir désormais l'auberge et le grand chemin des armées. Nous n'avons pas le choix entre la neutralité active et passive. On verra difficilement se renouveler le rôle du canton de Vaud en 1813, ouvrant passage aux régimens étrangers et défendant con-

tr'eux, l'épée à demi dégaînée, son indépendance politique. Dans les commotions des empires nous aurons moins à sauver notre position momentanée, que notre existence. Pour demeurer neutres, il nous faut le vouloir et le vouloir bien ; car naturellement nous ne sommes pas neutres. Notre esprit démocratique nous place bien plutôt aux premiers rangs de l'une des grandes armées qui se mesurent depuis longtemps. Nos routes, notre industrie, nos lois font, malgré nous, de la propagande. La lutte ne commencera sans doute ni par nous, ni pour nous ; mais dans la première crise, l'intérêt évident de ceux qui gouvernent aujourd'hui est de nous attacher à leur camp, ou tout au moins de nous rendre vraiment neutres dans notre existence intérieure. Ainsi le péril est certain, l'heure seule est inconnue. Aujourd'hui la modération, demain nos armes, Dieu tous les jours ; voilà nos seuls appuis. En présence d'un danger qui nous menacera toujours, aussi longtemps que nous ne serons pas changés à l'image de l'Europe, ou l'Europe à notre image, on ne comprend pas que les démocraties suisses nourrissent un seul dessein sérieux avant d'avoir fait du pays une place de guerre, de chaque maison un arsenal. Fortifications, artillerie, carabines ! il faut prodiguer ici bien des millions, si nous ne voulons encourir le terrible reproche d'avoir usé de la liberté comme d'infidèles économes. Nous serons tranquilles dans la royale Europe alors seulement qu'on saura bien que la Suisse est un pays humble et paisible, mais d'où nul, entré en armes, ne ressort plus. Nous nous sommes faits, hélas ! une réputation bien différente !

Cette politique guerrière sera toujours mal vue de plusieurs cantons, qui peut-être en ont effectivement moins besoin pour eux-mêmes. Ne demandons à ceux-là que l'exécution du pacte, mais demandons-la toute entière, sans accorder d'autres délais que ceux nécessaires pour se préparer quand on le voudrait sincèrement. Dussions-nous nous voir obligés d'envoyer des troupes dans plusieurs cantons, exigeons l'obéissance au pacte ; peu d'années se passeront avant que les populations reconnaissent qu'elles nous doivent un grand progrès.

La conduite de Vaud et de Genève a fixé les regards de la Confédération plus peut-être qu'elle ne méritait, quoiqu'elle ait été belle. D'un peu loin, on n'y verra plus autre chose que deux gouvernemens menacés et refusant d'abdiquer sans combattre, ce qui les aurait rendus traîtres à leurs cantons non moins qu'à la commune patrie. Nous avons confiance que tout autre état confédéré soumis à la même épreuve aurait agi de même. Le zélé concours du peuple en pareille circonstance n'a rien non plus qui doive surprendre. Au point de vue politique la conduite d'autres états, de Fribourg par exemple, si prompt à défendre des frères menacés pour une opinion contraire à la sienne, mériterait

plutôt des éloges. Ce qu'il y eût de grand, ce qu'il y eût de parfaitement beau dans l'attitude des cantons du Léman, est d'une intimité qui ne se révèlera jamais, et dont heureusement il est impossible de tirer gloire. Dans l'admiration et la gratitude dont on fait un peu de bruit en Suisse maintenant, il entre de la bonté naturelle, de la joie du succès, peut-être quelques remords de conscience.

Ne faut-il pas compter pour quelque chose l'idée de gagner les cantons français par le cœur, et de les familiariser avec les projets nourris depuis long-temps sur les bords de l'Aar et du lac de Constance? — Une réforme de la Confédération dans le sens de la centralisation, de la justice et de la démocratie serait assurément un grand bien. La constituante fédérale se donne comme un moyen d'atteindre ce but, nous ne le repoussons pas d'avance. Si l'affection réciproque devenait chose sérieuse, profonde, populaire; si les législations cantonales recevaient l'empreinte de cette solidarité d'intérêts et de cette communion de pensée qui font vraiment une nation; si l'on pouvait assigner d'avance quelques limites à la centralisation et donner à cet égard des garanties, un projet pareil aurait bien des avantages. Mais tel qu'il se présente aujourd'hui, nous ne comprendrions pas qu'il fût adopté. Pour les cantons de moindre population, ce serait sacrifier toute indépendance et toute souveraineté, dans l'espoir que sans doute on leur en restituerait quelque partie. Un tel abandon ne se suppose pas. L'exiger c'est l'impossible. Le besoin que certains cantons auraient des autres pour effectuer des réformes désirables, ne saurait faire oublier que notre seul lien c'est le pacte. Imposer à un canton quelque chose hors du pacte serait une violence plus inexcusable que celle dont nous menaçait la France, et le fait d'une révolution générale en Suisse n'y changerait rien. Ce serait toujours une aggression injuste contre des états indépendans. Les sentimens de loyauté que le peuple vient de manifester ne fourniront sûrement aucun appui pour de telles tentatives.

La seule chose permise serait de former une fédération nouvelle à laquelle les cantons seraient libres de ne point accéder. Serait-ce prudent, et pour les cantons romands surtout? je ne sais: du moins ce serait légitime.

La sécurité, l'activité, la joie succèdent à l'anxiété. Ces jours porteront leur fruit. Nous n'oublierons plus désormais que dans les conseils de l'état il faut toujours faire entrer la Providence en compte, et que la devise la plus prudente est la simple devise du député thurgovien: FAIS CE QUE DOIS.

Lausanne, 8 novembre.

C. S.

LA VALLÉE DE LA VIÉGE.

II.

On ne se fait pas facilement une idée juste de l'étonnante complication d'une vallée des Alpes. Celle de la Viége n'est que l'une des trente vallées latérales du Valais; elle comprend deux branches principales; la vallée de St.-Nicolas et celle de Saas. Elle possède elle-même, dans ces deux branches, trente-huit vallons latéraux dont vingt-quatre débouchent dans la Viége et quatorze dans la vallée de Saas. Le système entier du Valais se compose d'une vallée principale, de trente autres latérales à la première et d'au-moins deux cents vallons de troisième et de quatrième ordre.

Parmi ces derniers, un certain nombre a des villages ou des hameaux toujours habités; dans la plupart des autres, on trouve au moins des chalets d'été; il en est très-peu de tout-à-fait inaccessibles ou de tout-à-fait sauvages.

Les vallées latérales de quelque importance ont, dans les

Alpes, une articulation semblable à celle que M. de Charpentier a observée dans les Pyrénées. Les montagnes, en s'écartant et en se rapprochant, divisent la vallée en bassins évasés, séparés par des gorges souvent impraticables. Les élargissemens ou les bassins sont les centres où la population se groupe en village, et d'où, dans la belle saison, elle se disperse sur toutes les montagnes voisines à la suite de ses troupeaux. Les communications d'un bassin à l'autre, ou si vous aimez mieux, d'un étage à l'autre offrent toujours quelque difficulté. Loin de suivre le bord du torrent qui roule ou se précipite dans un ravin étroit ou dans la fente ténébreuse qu'il s'est ménagée à la rencontre de deux montagnes opposées, le sentier pierreux s'élève par mille replis sur quelque croupe, d'où il replonge, par le même artifice, au fond de la vallée. Souvent même il faut déjà une ascension et une descente pareilles, pour ne pénétrer que dans le bassin inférieur. Ne vous attendez jamais à passer d'un point à un autre par une ligne directe. Le but est devant vous; vous y croyez toucher. Soudain un couloir imprévu sillonne tout le flanc de la montagne; il faut en suivre tous les détours, et c'est par la circonférence que l'on se rend d'un bout à l'autre du diamètre. Le chemin est une suite d'ondulations et de déviations capricieuses qui verticalement et horizontalement quadruplent les distances: et des villages voisins sont ainsi séparés par un long chemin. Dans les pays plus unis, de grandes distances s'effacent par la rectitude des routes et la rapidité des moyens de transport. Il faut une grande journée pour aller d'un bout à l'autre de la vallée de la Viége. Le même espace est parcouru en une heure et demie sur la route en fer de Liverpool à Manchester.

L'articulation des vallées contribue beaucoup à en isoler les habitans. Autant de villages et de bassins, autant de

peuplades; en hiver surtout, elles communiquent peu entr'elles et presque point avec le dehors. Toutefois, quand les accidens du sol ne sont pas trop multipliés et les chemins trop étroits, les neiges permettent de faire passer des traîneaux en beaucoup de lieux où l'on ne pourrait songer à conduire la moindre carriole. Les différens bassins d'une vallée diffèrent de hauteur, de climat, de productions, souvent même de nom, et leurs habitans ont des occupations et des mœurs fort nuancées. Dans le bassin inférieur, un climat doux permet quelquefois la culture de la vigne et presque toujours celle du blé et des arbres fruitiers. Au second bassin, quelques cerisiers, l'orge, l'avoine, la pomme de terre et les légumes maintiennent dans la population des habitudes agricoles qui se partagent avec celles des *armaillis*. Dans les bassins supérieurs, le soin des troupeaux, la récolte des foins et la fabrication des fromages sont les principales occupations de l'été. Un long hiver donne des loisirs pour travailler les instrumens ou les vases de bois nécessaires au chalet. Fréquemment même, le bassin le plus élevé n'a plus d'habitations permanentes et l'on n'y rencontre que des chalets d'été. Il est entouré, comme d'un cirque, de pentes rapides ou de rochers à pic que dominent des névés ou des glaciers, le long desquels le sentier serpente pour s'élever au col, d'où l'on descend sur l'autre flanc de la chaîne.

On comprend tout ce que cette structure des vallées doit avoir de frappant, de ravissant pour celui qui les parcourt. Bien qu'elle se reproduise constamment dans ses caractères généraux, elle éprouve tant de nuances, tant de modifications, qu'on ne trouverait pas dans les Alpes deux vallées articulées exactement de la même manière. Deux ou trois données fort simples se combinent et se varient d'une manière incroyable dans les œuvres de Dieu et, on l'a souvent

remarqué, c'est là une des manifestations les plus éclatantes de sa souveraine grandeur. Après avoir parcouru un vert et riant bassin, dont le ruisseau serpente entre deux haies d'aulnes, de saules ou de sapins, et dont le cadre majestueux est formé de rochers à pic ou de pentes tapissées d'une riche verdure, d'aiguilles élancées et déchirées ou de dômes couverts d'une neige éblouissante, il faut onduler sur le flanc des monts entre lesquels le ruisseau, devenu torrent fougueux, se précipite en bruyantes cascades, pour se calmer un peu plus bas dans le nouveau bassin où le voyageur le suit parmi les maisons éparses et les prairies en fleur. Cette succession de scènes imposantes se reproduit constamment ; mais il y a dans chacune d'elles un caractère si particulier, qu'aucune ne ressemble à celles que l'on a vues et qu'elles se rappellent bien plus par ce qui les distingue que par ce qui leur est commun.

La vallée de la Viége, sans être tout-à-fait privée de cette subdivision en bassins différens, est articulée avec beaucoup moins de précision que la plupart des vallées aussi grandes qu'elle. On y distingue trois ou quatre élargissemens principaux ; mais on n'y trouve aucun de ces étranglemens sauvages et effrayans tels que ceux qui séparent les différens étages de la Lévantine (à Dazio, etc.), de la vallée du Rhin postérieur (Roffla et Via-Mala) ou de celle d'Uri et qui se rencontrent déja à l'entrée du val des Anniviers.

Du bourg de Viége à Stalden, la Viége remplit de ses eaux le fond étroit de la vallée. De part et d'autre les montagnes s'élèvent immédiatement. La vigne réussit le long de la rive droite; on la suit jusqu'à Stalden où elle prend fin à 2850 pieds au-dessus de la mer. A ma connaissance, la vigne n'atteint en Suisse cette hauteur absolue que sur deux points du nord des Alpes : les côteaux de Stalden et ceux que couronne le monastère de Pfeffers. Dans toute

cette partie, la vallée est une fente élargie où, pendant deux lieues, le chemin ne rencontre aucune difficulté. Aucun village n'y a trouvé place. Le hameau de Neubrük seul y est suspendu sur les deux bords de la rivière, qui y passe sous un pont en dos d'âne, construit à l'époque où un chemin fréquenté allait en Italie par la vallée de Saas. L'œil ne découvre jamais un long espace, et on aime à se retourner pour reposer ses regards sur la chaîne magnifique qui s'étend du pic de la Vierge à celui du Finsteraar. Si les villages n'ont pu s'asseoir sur les bords mêmes de la Viége, ils l'ont fait plus haut, dans la région des montagnes, où les prairies se mêlent aux vergers, où la fertilité du sol invite à l'agriculture et où la proximité des hautes cimes et des paturages d'été donne déja des habitudes pastorales. Plusieurs de ces villages de montagne sont dans un val latéral à celui de la Viége : tels sont Terminen, Eggen, Törbel et Embd, dont l'église est bâtie sur un roc élevé en vue de la vallée. Græchen, célèbre pour avoir donné naissance aux Platter, est au contraire sur le dos d'une riante colline.

Vers Stalden, la vallée se bifurque. A gauche s'ouvre la branche de Saas ou de Rosa ; à droite celle de St.-Nicolas où nous allons entrer. Stalden, ici nom d'un village, est une appellation générique pour désigner une montée par laquelle on s'élève d'un bassin à un autre dans une même vallée. Lorsque les cantons allemands possédaient la Léventine, ils appelaient Irnisser-Stalden la pente qui conduit de Giornico [1] à Faido. Et, ici, le village de Stalden s'étage sur une rampe par laquelle on monte du bassin de Viége dans celui qui a reçu son nom du village de St.-Nicolas.

Après avoir quitté Stalden, il faut long-temps suivre un sentier tracé à mi-côte sur les flancs abruptes de montagnes

[1] En allemand Irnis.

assez tristes. Des bouleaux, des sapins, des rochers, le torrent qui mugit sourdement dans le fond de l'abîme, quelques rares habitations, tout cela soutiendrait peu l'imagination si la vue des cimes éblouissantes du Breithorn ou Petit-Cervin, n'attirait comme un aimant. Enfin, les montagnes s'écartent un peu et laissent entr'elles un terre-plein où le village de St.-Nicolas semble onduler en suivant les mouvemens gracieux du sol.

De St.-Nicolas à Tæsch, la vallée se ferme à plusieurs reprises. Une pente raide apporte ses forêts et ses rocs jusqu'au bord de la Viége qu'elle gêne et fait gronder ; le sentier se glisse entre les sapins, souvent si près du torrent que le piéton ne sait comment échapper à une immersion involontaire. Puis de riches pelouses et des prairies succèdent aux sapins : un hameau ou un village s'y groupe autour d'un oratoire ou d'une élégante église. Herbrigen, Breitmatt [1], dont le nom indique assez l'élargissement de la vallée, Randa et Tæsch présentent l'un après l'autre la répétition des mêmes faits généraux. Le chemin ne monte jamais brusquement. Les difficultés y naissent ou de l'eau qu'on y fait couler, comme dans un aqueduc, afin de la distribuer dans les prairies voisines, ou des torrens sans ponts que l'on rencontre plus d'une fois. Les montagnes environnantes s'élèvent à la taille des plus hautes Alpes. Le Pic-Blanc (Weisshorn), au couchant de Randa, a 12,000 pieds ; le mont Fée, et surtout le pic du Midi (Mittaghorn), du côté de l'orient, n'ont pas une moindre élévation. La vallée est à environ 4,000 pieds. Les montagnes la surmontent ainsi de sept à huit mille pieds. Leurs cimes sont couvertes de neiges perpétuelles et tous leurs grands ravins remplis de glaciers. Les torrens s'en précipitent avec la plus fougueuse

[1] C'est-à-dire, large prairie.

impétuosité. Dans un jour chaud du mois d'août, vers le soir, lorsque la fonte des neiges et des glaces les a gonflés outre mesure, ils roulent, avec un horrible fracas, des quartiers de roc dans une eau terreuse ; ils débordent ; la tige flexible d'un jeune sapin, seul pont qui les traverse, est baignée de leur écume. Impossible d'y poser les deux pieds de front ; et, si légèrement qu'on y passe, le pont s'enfonce et le pied plonge avec lui.

Malgré la hauteur des cimes voisines, il est rare qu'un avant-mont en dérobe la vue, surtout dans la chaîne occidentale. Les glaciers en descendent assez bas. Celui que le Pic-Blanc (Weisshorn) met en vue de Randa, est comme suspendu par le sommet au névé où il prend naissance. La pente qui le supporte est si abrupte, qu'il s'en détache des fragmens considérables dont la chûte a été plusieurs fois désastreuse pour Randa. Les malheurs de 1636, de 1737 et de 1819 sont notés avec effroi dans les annales de la vallée. En avril 1737, dit Bridel[1], le vent que causa l'écroulement du glacier renversa à Randa 140 bâtimens alpestres. L'ingénieur Venetz, qui est originaire de Viége, a donné des détails plus circonstanciés sur les désastres du 27 décembre 1819. Une masse composée de blocs de glace, de pierres et de terre se précipita avec un fracas horrible sur la base escarpée et rocailleuse du Weisshorn ; elle couvrit le fond de la vallée, sur une longueur de 2,400 pieds et une largeur de 1000, de décombres accumulées à 150 pieds de hauteur. Cette foudroyante avalanche n'atteignit pas le village de Randa, assis à l'écart de l'autre côté de la Viége. Mais sa chûte imprima à une masse d'air considérable un mouvement si violent, que Randa en fut emporté. Les solives mêmes des maisons furent lancées, comme de la

[1] Statistique du Valais.

paille, au milieu des bois à une distance d'un quart de lieue; la meule d'un moulin alla tomber à plusieurs toises sur le flanc de la montagne voisine, et les éclats de l'avalanche jaillirent demi-lieue à la ronde [1].

Au-dessus de Tæsch, la vallée se rétrécit une dernière fois. La multitude des blocs granitiques tombés des hauteurs voisines, la pureté et la légèreté restaurantes de l'air annoncent l'entrée d'une région élevée. Tandis que l'on s'égare, avec le sentier, parmi les blocs et les sapins, on découvre tout-à-coup les aiguilles inférieures du beau glacier de Zermatt et la magnifique cascade qui s'en échappe. Peu à peu se déroule une des scènes les plus admirables. Le dôme grandiose du Petit-Cervin resplendit de neige et de lumière; à droite l'aiguille élancée du Cervin entasse ses rocs toujours nus en une pyramide immense, qui s'élève de trois mille pieds sur un piédestal couvert de glaciers. Au fond, des prairies et quelques champs, ornés du village alpestre de Zermatt [2]. Ce bassin est le dernier de la vallée; il a le nom particulier de val du Cervin (Matterthal). Il est à 4200 pieds au-dessus de la mer. De Viége à Zermatt, sur une longueur de dix lieues, la vallée s'élève de 2200 pieds,

[1] De pareils désastres ne sont pas rares dans les Alpes. En 1816, à la chûte d'un des glaciers des Diablerets, l'air fut chassé avec tant de violence qu'il déracina et emporta plus de 8,000 plantes de sapin des forêts voisines. « Un sapin assez gros, dit un écrivain digne de foi, après avoir tournoyé dans l'air, fut lancé sur le toit d'une grange de la plaine des Iles (Val des Ormonts), à près d'une lieue de distance de la forêt. »

[2] Matt désigne une étendue de prairies en plaine; de là Zermatt (zur Matt), à la prairie ou à la plaine; et ailleurs Breitmatt, An der Matt, etc. Les Italiens désignent Zermatt sous le nom de Praborgne, dont la première syllabe traduit *matt* par *pré*. A Zermatt, le pic du Cervin s'appelle Matterhorn; le glacier du Cervin, Mattergletscher; le col du Cervin, Matterjoch, etc. Le nom du village s'est, comme souvent ailleurs, transporté à plusieurs hauteurs voisines.

ce qui donne une moyenne de 220 pieds par lieue ; c'est peu dans une vallée latérale. On se fera une idée de l'aspect majestueux des cimes voisines, en se rappelant que le Petit-Cervin surmonte la vallée de 8000 pieds, l'aiguille pyramidale du Cervin de plus de 9000 et le col du Cervin de 6000. Si le Mont-Rose, si voisin, était en vue, il s'élèverait exactement de 10,000 pieds au-dessus de Zermatt.

La branche de Saas, que les Italiens nomment Val-Rosa, quoiqu'elle n'arrive par aucun côté au Mont-Rose, est beaucoup plus courte et plus sauvage que celle de St.-Nicolas. Un chemin tortueux, qui s'élève rapidement au-dessus de Stalden, conduit à Saas, au fond de l'élargissement principal de la vallée. Ce village, d'un charmant aspect, est groupé autour d'une jolie église, au milieu d'excellentes prairies. Il est à 4,550 pieds au-dessus de la mer ; c'est 350 pieds plus haut que Zermatt. Le premier bassin du val Rosa est ainsi un vallon tout-à-fait alpestre et ceux qui restent au-dessus ont une nature sauvage et désolée. Celui d'Almagell est vanté pour ses magnifiques cascades. Celui de Meigern est fermé par un mur immense de rochers abruptes au-dessus desquels on trouve un glacier et un lac dont les eaux tombent en écume du haut des rocs. Toute tentative d'y monter semble d'abord téméraire ; cependant un sentier qui se cache dans les plis et sur les saillies des rochers permet de l'escalader. Il conduit au col du Moro.

Le col du Moro et celui du Cervin sont les plus célèbres entre tous ceux par lesquels on sort de la vallée de la Viége. Ils traversent l'un et l'autre la chaîne principale des Alpes, l'un au septentrion et l'autre au couchant du Mont-Rose.

Le col du Moro a eu jadis de l'importance pour les communications entre la Suisse et l'Italie. Un manuscrit, conservé dans la vallée de Saas, porte textuellement que de cette vallée on se rendait fréquemment à Antrona et à Ma-

cugnana; qu'on faisait passer, par les deux cols qui y conduisent, quantité de marchandises, des chevaux et toute sorte de bestiaux. Ces voies étaient réputées fort anciennes en 1440, époque où les habitans de Saas et d'Antrona se réunirent pour réparer l'un des chemins. Lorsque Louis Sforza, surnommé *il Moro*, fut obligé d'abandonner Novarre, en 1449, il prit le chemin du Moro pour passer en Suisse. Dans le temps où M. de Saussure visita le Mont-Rose, ce passage avait déja cessé d'être aussi fréquenté: mais on se rappelait encore à Macugnana qu'il avait été autrefois le chemin du commerce et des courriers entre la Suisse et l'Italie. La décadence de ce passage était rendue inévitable par les progrès du glacier du Distel, qui s'est écroulé à plusieurs reprises depuis le milieu du dix-septième siècle. La route du Simplon a achevé de le faire tomber dans l'oubli.

Les débris de fortifications, que l'on trouve au sommet du col du Cervin, tendraient à faire penser qu'il a été pratiqué autrefois plus que de nos jours. M. de Saussure estimait la hauteur de ce col à 10,416 pieds au-dessus de la mer [1]. C'est le passage le plus élevé des Alpes. Pour y monter de Zermatt, il faut d'abord suivre la vallée, de gradin en gradin, jusqu'à une haute paroi de rochers. Après l'avoir gravie, on s'élève sur le dos d'un glacier peu incliné. A mesure qu'on avance, la glace devient neige et, avec quelques précautions, on arrive au col. Il faut descendre long-temps de l'autre côté sur la neige et la glace, avant de poser le pied parmi les traînées de pierres détachées qui précédent les pâturages élevés où, de jour, paissent les moutons et, de nuit, les chamois.

[1] Le baron de Welden ne donne à ce col que 10,278 pieds; la nouvelle carte de Keller, 9930 pieds.

Un passage aussi hérissé de difficultés n'est praticable que dans les années chaudes, et seulement en août et en septembre. Encore faut-il devancer la chaleur du soleil, afin de ne pas être arrêté à chaque pas par des neiges ramollies, où l'on enfonce jusqu'aux reins. C'est au clair de lune, ou aux premières blancheurs du jour, lié à son guide par une corde, qu'il faut traverser ces hauteurs où règnent en tout temps la solitude et la mort. Le silence de ces régions n'est troublé que par le cri plaintif de quelque choucas égaré ou par le sifflement aigu de la tourmente. Le haut du col, balayé par les vents, est un petit terre-plein, en été dépouillé de neige et orné de touffes de la renoncule des neiges. M. de Saussure y campa du 12 au 15 août 1792. Il y avait déja passé en 1789 avec des mulets chargés de son bagage. Voyageant après le lever du soleil, les mulets enfonçaient dans la neige tantôt d'une jambe, tantôt de l'autre, tantôt des quatre à la fois. Il fallut les décharger et placer leurs fardeaux sur les épaules des guides; mais la rareté de l'air les incommodait à un haut degré. « Ils éprouvaient, dit M. de Saussure, tout ce que nous avions éprouvé en gravissant le Mont-Blanc. »

Les Valaisans ne craignaient pas de braver toutes les difficultés de cette haute traversée, pour fondre sur leurs voisins de la vallée d'Aoste. Ce sont leurs entreprises audacieuses qui ont engagé ceux-ci à élever la redoute de Saint-Théodule. Il fallait bien de l'abnégation pour se laisser poster en pareil lieu. Aussi cette redoute, dont il reste à peine quelques traces, peut-elle passer bien plus pour une curieuse fantaisie que pour un ouvrage sérieux.

De nos jours la chaîne d'Alpes, qui sépare de l'Italie les deux branches de la vallée de la Viége, peut être considérée comme un mur à peu près infranchissable. Le Mont-Rose élève ses masses colossales comme de hautes tours au

milieu de ce rempart. Les anciennes relations des vallées de Saas et de Saint Nicolas avec l'Italie ont été peu à peu rompues par les difficultés croissantes du col du Moro et par la hauteur repoussante de celui du Cervin. Séparés de la vallée du Rhône par une distance considérable et de l'Italie par des obstacles plus grands encore, Saas et Zermatt ont vu s'éteindre leurs rapports avec le dehors et même avec la vallée-mère. De là un grand isolement, grâce auquel les mœurs et les coutumes des anciens jours se sont transmises jusqu'aux nôtres. L'activité, privée d'aliment au dehors, s'est concentrée avec avantage au dedans. Le doyen Bridel dit des habitans de Zermatt : « On ne peut qu'admirer leur » patience et leur activité, quand on voit tous les sentiers » qu'ils ont tracés dans des précipices, tous les ponts qu'ils » ont jetés sur leurs nombreux torrens, toutes les digues » qu'ils ont élevées contre des eaux vagabondes, tous les » travaux qu'ils ont entrepris pour défendre et fertiliser » leurs domaines conquis sur les élémens, contre les as- » sauts desquels ils luttent avec une infatigable énergie. »

Par une de ces contradictions singulières, dont la géographie n'est pas plus exempte qu'aucun autre ordre de faits, le massif du Mont-Rose, non plus que celui du Mont-Blanc, ne sépare pas deux races d'hommes. On a souvent remarqué avec étonnement que le Mont-Rose est complétement entouré de peuples de langue allemande, même dans la partie supérieure des vallées italiennes qui commencent à la base de ce massif. Cela est d'autant plus surprenant que les communications entre les deux côtés de la chaîne ont toujours dû être difficiles. Quel obstacle a donc empêché les populations des vallées méridionales de les occuper tout entières? Séduites par un ciel plus doux, ont-elles dédaigné ces froids et solitaires vallons que l'avalanche et les frimas disputent à l'homme pendant huit mois? Ou bien, les

races germaniques, patientes et persévérantes, ont-elles dressé leur léger chalet au milieu de ces déserts, dans la pensée de s'avancer un jour, à la suite du torrent, jusqu'aux fertiles côteaux que couronnent la vigne et les forêts de châtaigniers? Seraient-ce peut-être l'or et les autres richesses, que nul ne découvre mieux qu'un mineur allemand, qui auraient attiré là les races du Nord? Le Mont-Blanc, si facile à tourner, devait, pour ainsi dire, être environné d'un peuple de même langue et de mêmes mœurs. Le Mont-Rose au contraire semblait destiné à dresser entre deux races une insurmontable barrière.

Quand on connaît les Valaisans en général, il reste peu ou point de particularités à dire sur les habitans de la vallée de la Viége. Ils appartiennent à la race allemande du Haut-Valais, qui a long-temps exercé une suprématie tyrannique sur le peuple romand du Bas-Valais et qui aujourd'hui encore n'a pas renoncé à l'idée d'une certaine supériorité politique. C'est une opinion très-répandue qu'il existe une différence morale frappante entre ce sdeux parties d'une petite nation. Toutefois, les Allemands du Haut-Valais n'ont échappé ni au crétinisme, ni à l'ignorance. C'est dans la vallée de la Viége, comme dans le reste du Valais, une difficulté et une paresse à s'exprimer telle que le geste fait, dans le discours, autant de besogne que la langue. Les habitans de Zermatt font une réjouissante exception. On se sent, parmi eux, au milieu d'hommes qui ont l'usage de toutes leurs facultés.

Il ne m'est pas permis de parler des mœurs d'un peuple que j'ai vu si peu. Je ne combattrai pas, mais je garantirai moins encore le tableau ravissant que le respectable pasteur de Montreux a tracé des mœurs patriarcales de Zer-

matt. Qui ne sait, hélas ! à quoi se réduit en réalité tout ce parfum poétique que les Alpes répandent sur leurs habitans, dès que l'on ne se borne pas à les voir en costume de fête ou sous le regard du curé? A ne parler que d'après mes observations, je pourrais vanter l'empressement avec lequel on m'a reçu; je dirais avec reconnaissance quelle aimable hospitalité j'ai trouvée chez un curé, si je ne l'avais vu bouleversé par la crainte de voir arriver quelque nouvel hôte, me laissant ainsi voir à nu combien mon arrivée avait pu lui être désagréable. L'homme a, dans les Alpes, les mêmes affections naturelles que partout ailleurs. Les objets sur lesquels ses passions roulent sont moins nombreux; elles ne s'en montrent pas moins. J'ai trouvé à St.-Nicolas un demi-crétin esprit-fort, à qui l'inconduite de quelque mauvais prêtre faisait rejeter toute croyance à une immortalité heureuse ou malheureuse. Mais, parmi ces âmes que la prière du soir avait réunies devant l'autel, n'en aurais-je pas rencontré quelqu'une altérée de pardon et de justice? Et la croix serait-elle pour toutes un signe mort?

Les églises de la vallée ont en général une belle apparence, qui frappait agréablement M. de Saussure, quelque préoccupé qu'il fût de la superposition des roches et de l'inclinaison de leurs couches. Les maisons et les chalets sont construits dans le style ordinaire des Alpes. Les greniers et les magasins de fromages ou d'autres provisions sont, comme dans tout le Haut-Valais, élevés sur neuf piliers en bois, hauts de deux ou trois pieds, qui séparent le bâtiment du sol, afin, dit-on, de le préserver des attaques indiscrètes des souris. Selon le luxe le plus répandu dans les Alpes, on met sa gloire à conserver une masse inutile de viandes sèches et d'autres provisions. Un jambon de dix ans, du bouc et du mouton salés depuis vingt ou trente ans sont des pièces glorieuses que l'on n'attaque qu'en de rares

occasions. Un fromage d'un siècle est un monument vénéré auquel se rattache l'histoire de quatre ou cinq générations.

Toute vallée des Alpes a dans sa végétation quelque chose qui la caractérise. Le bouleau est l'arbre qui frappe surtout les regards de Viége à St.-Nicolas. Plus haut viennent les sapins et les mélèzes qui, à leur tour, font place au pin arole, objet de contes merveilleux. Les fruits agréables de cet arbre semblent mûrir pour le chamois bien plus que pour l'homme. Le pin arole, assez répandu dans la Haute-Engadine, se trouve en petite quantité dans le reste des Alpes. La chaîne bernoise le voit disparaître en plusieurs lieux, malgré les louables efforts de Kasthofer pour en repeupler les hautes régions. Les Alpes valaisannes le possèdent en quelques districts. On le rencontre particulièrement au-dessus de Zermatt, sur les monts qui dérobent à ce village la vue du Mont-Rose.

Elevons-nous sur cette cime herbeuse qui dépasse hardiment la noire ceinture des aroles, afin de jeter un regard sur ce roi des Alpes suisses, avant de nous éloigner de la vallée sur laquelle il veille invisible, et dans laquelle il fait descendre ses plus majestueux glaciers.

Un spectacle imposant s'étale à nos regards. Nous sommes environnés d'un cirque éblouissant de neige et de glaciers. Le soleil, levé depuis quelques heures, est au-dessus des deux plus hautes cimes du Mont-Rose ; les montagnes voisines resplendissent de blancheur et de lumière ; aucune souillure ne ternit l'éclat de leurs névés solitaires. L'incomparable aiguille du Cervin, si élancée, si hardie, sur laquelle l'œil s'attache avec un indicible charme, domine des champs immenses de neige : on ne peut la comparer qu'à la flèche déliée d'une cathédrale, s'échappant du milieu de timides tourelles et s'élançant avec l'adora-

tion. La flèche du Cervin dresse au ciel sa pointe aigue; et l'âme, montant avec elle, se noie dans l'azur. Les hautes montagnes, qui ferment l'horizon au couchant et au septentrion, terminent ce cadre magnifique. A notre droite se déroule l'immense glacier de Zermatt, dont les premiers cristaux sortent des névés énormes que le Mont-Rose verse de notre côté; couché d'abord dans un vallon peu incliné, il garde une surface unie. Quelques rochers nus y tracent, en se décomposant, plusieurs traînées de petites pierres. Les crevasses y sont si rares, que les pâtres envoient leurs brebis par de là, brouter les mousses de quelques rochers, dont la tête brune sort des neiges. Plus bas, la vallée s'incline et le glacier, à la fois resserré et rapide, se hérisse de mille aiguilles capricieuses et ouvre, en abîmes ténébreux, ses crevasses multipliées. Au fond de la vallée nos yeux se reposent sur les bassins verts et gracieux de Zermatt, de Tæsch et de Randa, où le torrent serpente au milieu des prairies. Le sifflement perçant d'une marmotte en sentinelle, qui nous a découverts, et la course précipitée de quelques chamois en fuite sont les seuls signes de vie qui nous arrivent. Nous jouissons de la vue de ces merveilles si variées dans une solitude qui bientôt nous deviendrait pénible, si notre âme n'adorait la majesté du Dieu dont elles nous disent la sagesse, la puissance et l'amour.

Devant nous, du sein d'un océan immobile de neiges et de rochers, le Mont-Rose s'élève par des pentes douces jusqu'à ses dernières cimes. Nous voyons les deux chaînes dont il se compose. Celle que nous avons à droite se dirige du couchant au levant; elle commence au Petit-Cervin et porte le nom d'Arrête-de-Lys; la seconde, qui court du septentrion au midi, est le Mont-Rose proprement dit. Les deux chaînes se rencontrent à angle droit. Nous les contemplons du milieu de l'intérieur de l'angle. De notre côté, les pentes

en sont comparativement douces et couvertes d'amas immenses et continus de neiges. De la Pierre ou Zumstein, de Gressonay, célèbre par l'ascension qu'il a faite de plusieurs cimes du Mont-Rose, passa la nuit du 31 juillet au 1er août 1820, dans une crevasse de ces neiges, à 13,128 pieds de hauteur absolue, élévation presque égale à celle du pic du Finsteraar. Une grotte de glace, qui s'ouvrait à l'une des extrémités de cette crevasse, lui permit de pénétrer à deux cents pas dans l'intérieur du névé. Il estima à 240 pieds l'épaisseur de la neige au-dessus de sa tête.

Du côté extérieur, que nous ne voyons pas, le Mont-Rose est presque à pic. Lorsque De la Pierre gravit, en 1819, la pointe à laquelle il a donné le nom de Pyramide-Vincent, et qu'en 1820, en 1821 et en 1822, il escalada la seconde cime du Mont-Rose, à laquelle est resté, en son honneur, le nom de Pic-Delapierre, il ne réussit dans ces tentatives jusqu'alors inouies, qu'en surmontant des dangers plus affreux qu'aucun de ceux qu'il faut braver dans l'ascension du Mont-Blanc. Il ne grimpa aux dernières cimes qu'en taillant, pendant une demi-lieue, des degrés dans la glace, sur l'arrête d'un précipice à pic, qui domine de huit mille pieds le glacier de Macugnana. Un faux pas, un coup de vent, un vertige, et l'intrépide voyageur tombait anéanti, laissant sur les saillies du roc, pour témoins de sa témérité, des os, des lambeaux de chair et du sang !

Le Mont-Rose proprement dit sort carrément du reste de la chaîne. Il s'en détache à pic du côté du Nord. L'arrête supérieure du massif forme une ligne brisée en trois. Les deux parties extrêmes se relèvent par une inclinaison médiocre vers celle du milieu qui est la plus élevée ; elle est en même temps presque horizontale ; et, à chacune de ses extrémités, se dressent les deux plus hautes pyramides du

Mont-Rose, celle du Nord a 14,430 pieds; l'autre, qui a 14,160 pieds, est celle dont De la Pierre a gravi trois fois le sommet.

De quelque côté que l'on considère le Mont-Blanc, son dôme magnifique se présente toujours avec un certain ensemble de formes qui le font aisément reconnaître. Le Mont-Rose n'a pas cet avantage. Après l'avoir vu de l'endroit où nous sommes, il serait impossible de le reconnaître de quelque point situé en Lombardie ou en Piémont. A Turin, il se présente comme une lourde arête, dont toutes les dentelures échappent, et dont on ne voit que la partie supérieure. Si, au contraire, vous avez passé la Gemmi par un ciel serein, vous aurez admiré une pyramide audacieusement élancée et toute resplendissante de neige. C'est lui! Vous voyez de profil ses deux pentes hardiment détachées du faîte de la chaîne. Du levant ou du couchant, au contraire, ses larges masses se déroulent avec ampleur et majesté, tandis que, du côté du Sud, ses cimes sont tellement mêlées et les moindres ont un effet si avantageux qu'elles dérobent tout-à-fait la vue des deux principales, à la fois les plus hautes et les plus élancées.

Embrassant d'un seul regard le Cervin et le Mont-Rose, nous contemplons le contraste le plus complet qu'offrent les formes des Alpes; ce qu'elles ont à la fois de plus hardi et de plus majestueux, de plus délié et de plus ample, de plus fragile et de plus inébranlable, de plus massif et de plus aérien. Et sous nos pieds, à perte de vue, les habitations des hommes et les ouvrages témoins de leur activité ne présentent pas un contraste moins frappant entre les forces bornées et souvent empruntées qui sans cesse trahissent notre faiblesse, et les forces éternelles, infinies, dont le sentiment nous humilie salutairement à la vue des grandes œuvres de Dieu.

SOUVENIRS D'ITALIE.

FRAGMENT.

SÉPULTURES ANTIQUES.

« Le voyageur éprouve un sentiment particulier en traversant une longue suite de tombeaux pour arriver aux portes de Pompéï, momie de cité. Plusieurs ont conservé leur revêtement de marbre blanc si intact, que l'on pourrait les croire achevés de hier. Et cette illusion s'accroît encore à la vue de bas reliefs gisans à terre, de marbres seulement ébauchés, et auxquels la catastrophe n'a pas permis de donner la dernière main. L'œil s'arrête charmé sur les formes élégantes de ces monumens. La poésie avait une place assurée dans tout ouvrage antique ; on dirait qu'alors elle était la grande affaire de la vie. Tombeaux ou arcs de triomphe, armes ou ustensiles de la vie commune, tout chez les anciens réveille le sentiment du beau.

En général les Romains ne redoutaient point la vue de ce qui leur rappelait la fragilité de la vie. Ils bordaient de

leurs tombeaux les chemins les plus fréquentés : la voie appienne par exemple, soit à sa sortie de Rome, soit à son entrée à Pompeï. Et cette disposition remarquable chez un peuple aussi préoccupé de la vie présente, a laissé à Pompéï plusieurs traces curieuses de son existence. Une sorte de siége circulaire se présente à côté d'une tombe. Une inscription annonce que cette sépulture a été accordée par les magistrats à la prêtresse publique Mammia. Ce siége était offert sans doute aux passans, aux parens, aux amis de la défunte. — A quelques pas un siége semblable accompagne une autre tombe. L'usage en était donc établi. Plus loin, trois lits en pierre sont placés en fer à cheval autour d'une petite table, portant au centre une urne cinéraire. Là se célébrait un banquet funèbre, à côté de la tombe et en présence des restes du défunt. Autre curieux usage et monument non moins curieux. — Maintenant comment expliquer cette prédilection pour la vue des tombeaux? Faut-il y voir, avec plusieurs un aiguillon, un encouragement à jouir de la vie, une application matérielle de cette pensée : *mangeons et buvons, car demain nous mourrons?* Ou bien voulait-on exciter par-là à acquérir une renommée durable, en échange de la brièveté de la vie? L'une et l'autre explication peuvent avoir de la vérité. Un peuple aussi guerrier que le peuple romain devait d'ailleurs être blâsé sur les images de destruction.

D'autres tombeaux ont la forme d'une petite tour. Au centre se trouve un pilier massif détaché des murailles et dont les niches renferment des urnes privilégiées. Les murs d'enceinte ont aussi leurs niches et leurs urnes placées avec moins d'honneur. Les urnes sont en général de terre, et assez simples; mais dans une tombe nouvellement exhumée des cendres, dans le lieu même où l'on prétend que Cicéron possédait une maison de plaisance, on a découvert une

belle urne en verre bleu, ornée de dessins en émail blanc, d'une grande délicatesse, représentant des feuilles de vigne, des grappes de raisin et de petits génies. Le musée de Naples possède un fragment considérable d'un de ces linceuls incombustibles en toile d'amianthe, qui permettaient de recueillir les cendres des morts. — Il a été retiré d'une tombe à Stabia.

Jadis chaque famille riche et influente possédait une sépulture commune pour ses affranchis, ses esclaves, ses cliens peut-être. Plusieurs ont déjà été découvertes à Rome. L'une de ces trouvailles a été faite récemment dans cette Villa Pamphili qui se signale par son magnifique bois de pins parasols, d'un effet si pittoresque. Quand nous la visitâmes, la nature toujours jeune au milieu des ruines, en avait émaillé le gazon de mille anémones, aux nuances variées, délicates, et d'un étrange aspect. Bientôt nous descendîmes dans une chambre souterraine, de forme irrégulière, dont les parois renferment une multitude de niches étagées, et présentant tout-à-fait l'apparence d'un colombier. De là vient le nom de ces monumens, *columbarium.* Chaque niche a son urne pleine de cendres et de débris d'ossemens à demi consumés. Souvent un nom se lit au-dessus de l'urne. Les parois blanches de ce columbarium sont semées de peintures, d'oiseaux, de plantes, de grotesques, de *caricatures*, sans rapport appréciable avec le monument, et que l'on n'aurait guères attendues dans une chambre sépulcrale. Ces figures, assez bien conservées, courent le risque d'une rapide dégradation sous les injures réunies du temps et des curieux. Un autre columbarium, plus anciennement connu, existe près de la voie appienne. Pour y parvenir on passe auprès d'une petite chapelle, élevée sur le lieu, où, selon la tradition, St.-Jean fut jeté dans de l'huile bouillante par l'ordre de Domitien, et en sortit sain et sauf. Le sol y est

jonché de débris d'architecture; on descend dans ce columbarium avec des flambeaux. Plusieurs inscriptions y ont été découvertes, entr'autres le nom du propriétaire (Cn. Pomponius Hylas). Il renferme plusieurs sépulcres en pierre taillée, simples et élégans, mais n'ayant que la grandeur nécessaire pour contenir une urne. Entre chaque étage de niches se trouvent aussi des peintures, dont plusieurs sont gracieuses. Il y a de la poésie dans ces anciennes mœurs, mais le manque de sérieux les dépare. Les Romains ont l'air de vouloir jouer avec le roi des épouvantemens. Je ne connais qu'une seule tombe qui réveille des idées différentes : ses bas reliefs la font distinguer entre les monumens de Pompéi; l'un représente un navire dont on cargue les voiles, et l'autre tous les apprêts d'un sacrifice. La vie est un voyage dont la mort est le terme; à son approche on cargue les voiles du bâtiment fatigué par la tempête. C'est pour cet heureux succès que l'on doit offrir un sacrifice de reconnaissance. Ces images ont quelque chose de moral, de touchant. C'est un pressentiment du christianisme, de quelque philosophe stoïcien ou disciple de Platon. Mais en général les anciens paraissent avoir plus compté sur la durée de leurs tombeaux que sur celle de leur âme. Ils donnaient à cette demeure dernière une extraordinaire solidité. Citons pour exemples la pyramide sépulchrale de C. Sestius, et le mausolée de Cecilia Metella près de Rome.

La première se trouve adossée aux murailles de la ville, dont la découpure et la teinte sont particulièrement pittoresques en cet endroit. Elle est entourée par le cimetière protestant, dont les monumens apparaissent au travers des cyprès, des pins parasols, des aloës, des figuiers d'Inde, et attirent les regards. Habitué toutefois à considérer la réforme comme un fruit mâle et sévère du nord, elle me paraissait exilée, étrangère sous ce ciel méridional. La pyra-

mide de C. Sestius, haute de plus de cent pieds, est, on le comprend, une imitation des pyramides égyptiennes. Jadis on y montait par plusieurs degrés; mais le niveau du sol a si fort changé, qu'aujourd'hui il faut descendre une rampe pour parvenir à sa base. Le monument entier est couvert d'un revêtement de marbre d'un pied d'épaisseur, blanc jadis; il est devenu d'un gris sombre, grâce au temps et aux lichens parasites. Aucune issue ne paraissant à l'extérieur, le pape Alexandre VII en fit percer la base, non sans peine, à cause de l'énorme épaisseur de la maçonnerie. Au centre de la construction on trouva une très-petite chambre voûtée, renfermant un sarcophage. Ainsi, plus heureux que les rois d'Egypte, ce romain *a joui* de son sépulcre! Sur les parois de cette chambre on remarque quatre peintures de la victoire, dont la grâce fait un singulier contraste avec la destination du lieu. Depuis là on voit une ouverture ménagée dans l'épaisseur des murailles, mais masquée à l'extérieur par une seule pierre qui fait corps avec la pyramide. L'inscription, qui se lit encore, annonce que ce Caius Sestius était un des épulons. Ces magistrats étaient chargés de préparer les *lectisternes*, sorte de banquet offert aux statues des dieux, soit à l'occasion d'une victoire, soit dans un danger imminent.

Dans les environs du tombeau de Cecilia Metella, la vue est fort agréable, mais totalement différente de nos paysages suisses. Peu d'arbres, en revanche force coupoles bleues, des aiguilles, des ruines, un ciel coloré; une poésie indéfinissable dans les contours et les teintes lointaines, au milieu même de la désolation qui entoure comme d'une large ceinture la ville aux sept collines. Ce tombeau est lui-même un monument d'une masse imposante et d'un très-bel effet. Il est de forme ronde, avec des reliefs saillans, d'un beau travail, représentant surtout des têtes de bœufs. De là son

nom vulgaire : *Capo di bove.* Une ouverture permet de s'introduire dans le cœur de la construction, où l'on trouve aussi une petite chambre dont les parois forment un cône. Le sarcophage qui s'y trouvait a été transporté dans la cour intérieure du palais Farnèse, où on le voit encore couvert de bas reliefs qui rappellent les sculptures de l'extérieur du monument. On ne peut, sans être étonné, considérer l'épaisseur étrange des murailles de celui-ci ; nos anciens châteaux des Clées, de Gruyères, de Wufflens ne peuvent en donner l'idée. Cette épaisseur est au moins de trente pieds ! C'est un vrai travail de Romains. Une inscription annonce que Cecilia Metella était la femme de Crassus ; on sait que ce triumvir fameux possédait une fortune colossale. Dans le moyen âge ce beau monument fut transformé en château fort, et se couronna de créneaux qui existent encore. Au reste, nombre d'autres édifices antiques eurent le même sort : ainsi le Colisée, le mausolée d'Adrien, qui de nos jours devenu le château St.-Ange, s'annonce au loin par la statue colossale en bronze de l'archange Michel, qui le domine.

La Basilique de St.-Sébastien n'est éloignée du mausolée de Cecilia Metella que d'une centaine de pas ; mais tout un monde les sépare ; car à Saint-Sébastien se trouve l'entrée des fameuses catacombes de Rome.

La Basilique n'offre de remarquable qu'une belle statue de son patron Saint-Sébastien, percé de flèches. Un religieux nous met en main des flambeaux et nous fait descendre sous une voute étroite et basse. C'est une tige à laquelle viennent aboutir, comme de nombreux rameaux, d'autres voutes qui, à mesure qu'on avance, apparaissent et disparaissent sans cesse. Ces voutes sont creusées dans une sorte de terre assez dure, nommée pouzzolane. Leurs parois latérales, vrai columbarium, sont garnies de niches étagées,

mais vides pour la plupart, parce que les corps des *martyrs* ont été enlevés pour en faire des reliques. En revanche, les tombeaux des chrétiens non martyrs sont laissés intacts. Les premiers se distinguent, au dire de notre guide, par une ampoule pleine de sang, par une colombe sculptée, ou par une lettre particulière; je pense aussi par une palme.

Ici il n'y a plus ni urnes, ni cendres; on est donc fondé à croire que l'usage de brûler les corps cessa à l'introduction du christianisme. Peut-être que des idées superstitieuses ne furent pas étrangères à ce changement de mœurs.

On nous montra le tombeau d'une chrétienne des premiers siècles, Sainte-Lucie, qui, lors des persécutions, allait de nuit enlever les corps des martyrs, pour les ensevelir dans les catacombes.

Nous vîmes encore plusieurs tombeaux vides d'évêques de Rome, une très-ancienne chapelle, où officièrent peut-être les disciples immédiats de Saint-Paul, sinon lui-même! Un autel s'y trouve, avec un bas relief presque effacé et surmonté d'une petite croix en marbre. On déposait, nous dit-on, le saint sacrement dans une excavation au centre de la pierre.

Bientôt nous nous trouvâmes en face d'une voute, conduisant à Ostie, et dans laquelle s'engagea imprudemment, il y a un demi-siècle, une compagnie de cinquante personnes. Aucune ne revit la lumière : soit qu'elles aient été asphyxiées par le mauvais air, soit qu'elles aient été ensevelies par un éboulement, soit qu'égarées dans les détours sans nombre de ce labyrinthe immense, elles aient succombé à la faim. Je ne considérai pas sans un vague effroi cette voute, comme si j'eusse craint de voir la mort m'y apparaître, ou d'ouir encore les cris d'angoisse de ces infortunés. Ostie, pauvre hameau désert, pompeusement décoré du titre d'évêché, est à une distance de plusieurs lieues de St.-Sébas-

tien ; mais les catacombes s'étendent au loin dans toutes les directions : non-seulement elles atteignent la ville, éloignée d'une demi-lieue ; mais elles la traversent dans toute sa longueur, jusques à la Basilique de St.-Pierre et au Vatican. Une autre issue des catacombes se voit à la Basilique de Ste.-Agnès, distante au moins d'une lieue de St.-Sébastien. Il n'en existe pas au monde d'aussi étendues. Un religieux a consacré trente-sept années à en faire le plan. On dirait celui d'une ville immense. En plusieurs endroits les catacombes sont remplies d'eau, nouveau danger pour ceux qui s'y engagent. Mais la seule crainte des éboulemens de la pouzzolane empêche aujourd'hui de pénétrer bien avant dans cette vaste nécropole chrétienne. Cependant l'ancien consul suisse à Rome, M. Snell, en a fait, avec la permission du pape, tirer les reliques d'une martyre, qu'il envoya en témoignage de reconnaissance à l'hospice du St.-Bernard.

Tel fut le refuge des premiers chrétiens pendant plusieurs siècles. Ces excavations faites, à ce que l'on prétend, dans des vues politiques, permirent aux disciples du Crucifié de se mettre à couvert des persécutions. Leur position leur faisait une nécessité de les bien connaître; probablement même furent-elles agrandies par eux. Menacés de quelque danger, ils s'enfonçaient aussitôt dans ce souterrain, où l'on n'osait trop s'engager à leur poursuite. Néanmoins, et quoiqu'en dise Gibbon, le nombre des martyrs fut très-grand. Il est telle tombe dont l'inscription indique qu'elle renferme les restes de plusieurs centaines d'entr'eux [1].

Ah ! si les catacombes pouvaient retracer tout ce qui se passa sous leurs voûtes, en ces temps où l'ennemi s'efforçait

[1] Voyez l'ouvrage du docteur Wisemann : *Rapports de la science et de la révélation.*

d'éteindre dans le sang le flambeau de l'Evangile! Quel sentiment pressant du besoin du secours d'en-haut! que de prières ferventes! que d'assurance succédant au frisson de la chair! que d'humilité, de foi, de courage, de joies! Je crois voir cette sainte assemblée des confesseurs du nom de Christ, foulant aux pieds les choses de la terre, triompher par avance de la mort cruelle qui les attend. Ils entrent avec calme dans l'arène du Colisée, prêts à lasser par leur patience la rage de leurs bourreaux. Les cris d'une multitude féroce se font entendre : *Les chrétiens aux lions!* Leur sang s'épuise, leur âme triomphe. Mais au milieu du tumulte je vois quelques figures attentives, sérieuses, que je reconnais plus tard parmi les néophytes. *Sanguis martyrum, semen ecclesiæ!*

On n'aurait qu'une idée bien imparfaite des catacombes, si l'on n'examinait avec soin les inscriptions qui en ont été retirées et placées dans les galeries du Vatican. On y voit d'abord avec un profond intérêt les symboles par lesquels les premiers chrétiens aimaient à rappeler leur espérance. Beaucoup de croix, cela va sans dire ; fréquemment encore le monograme du Christ et l'Alpha et l'Omega ; le bon pasteur ayant sur ses épaules la brebis égarée, ou bien une brebis seule; des ancres; beaucoup de colombes, autre symbole de leur foi qui les élevait au-dessus de la terre. Souvent ces colombes tiennent au bec un rameau d'olivier. On voit même quelquefois Noé ouvrant la fenêtre de l'arche pour la recevoir. Au milieu du déluge des persécutions, la foi leur faisait reconnaître dans la mort le messager de leur délivrance. Assez souvent encore la vigne leur rappelait que Christ est le cep qui donne la vie, et que le Père émonde tout sarment qui porte du fruit, afin qu'il en porte encore davantage. Des vaisseaux, symboles de voyage et de tempête; des poissons : on sait que l'on trouvait dans le nom

grec ιχθυς les initiales des mots : Jésus-Christ, fils de Dieu, Sauveur. Puis des fidèles ayant à leurs côtés des instrumens de supplice, ou des bêtes féroces. Puis des palmes ; d'autres signes enfin, dont je n'ai pas compris la signification. Ces symboles sont accompagnés d'inscriptions écrites en lettres grecques quelquefois, et en général d'une simplicité touchante. Il se repose dans la paix. — A son époux incomparable qui est dans la paix. — Hier dans les larmes, aujourd'hui dans la paix. — Félicia est dans la paix : elle a vécu six ans [1]. Dans une inscription, des parens parlent de leur fils, néophyte de vingt-trois jours. Souvent on lit les mots : *bene merenti;* soit qu'il faille entendre que le défunt méritait bien cette sépulture parmi les chrétiens, soit qu'il faille voir ici l'expression de cette idée de mérite que de fort bonne heure les chrétiens attachèrent au martyre [2].

La plupart de ces inscriptions et de ces sculptures sont du travail le plus grossier. On voit poindre cependant dès cette époque ce goût de pompe qui finit par envahir le culte. De superbes candelabres, en marbre ciselé avec beaucoup de délicatesse, ont été trouvés dans les catacombes, avec d'autres objets qui, rassemblés dans le Vatican, forment un vrai musée chrétien des premiers siècles. Là se voient des bas reliefs, Adam, Eve et le serpent, par exemple, Daniel dans la fosse aux lions, Jonas englouti par Leviathan. On comprend combien ces images de la puissante protection divine au milieu des plus grands dangers étaient précieuses aux fidèles. Je remarquai encore de charmantes lampes en bronze surmontées d'une croix ; des cuillers pour administrer la communion sous les deux espèces. Puis deux

[1] Quiescit in pace. Conjugi incomparabili in pace. Flevit heri, hodie in pace. Felicia in pace : vixit VI annos.

[2] Voyez Tertullien : Apologétique.

statuettes du bon berger chargeant la brebis malade sur ses épaules, qui ont été trouvées dans un ancien cimetière et qui sont fort bien sculptées. Enfin des instrumens de martyre, des pointes pour déchirer les chairs, nommées scorpions, etc.

Comment ne pas être saisi en présence de ces témoins de tant de souffrances et de tant de grandeur morale? Tandis que les chefs-d'œuvres rassemblés dans les galeries voisines ne sauraient éveiller que l'imagination et le goût des arts, on vient ici puiser de saintes inspirations.

Un groupe d'adolescens, en costume ecclésiastique, s'y promenait avec gravité, sous l'œil d'un maître ..... »

LETTRE AU RÉDACTEUR,

SUR LA VIE DE JÉSUS, DU DOCTEUR STRAUSS, A L'OCCASION D'UN ARTICLE DU SEMEUR.

Monsieur!

Dans le second article du *Semeur* sur l'ouvrage de *Salvador*, Jésus-Christ et sa doctrine (N° 44, 31 octobre 1838.), on trouve la comparaison suivante entre Salvador et Strauss :

« Salvador conteste successivement les principaux faits racontés » dans l'Evangile, la naissance miraculeuse de Jésus-Christ, la di- » vinité de sa personne, les prodiges qu'il a opérés, sa résurrection » et l'envoi du St.-Esprit sur les Apôtres. Le dernier terme de » cette longue argumentation est le même que celui de Strauss » dans son livre sur la vie de Jésus, savoir la négation complète » de la divine origine du christianisme. Mais M. Salvador suit une » marche entièrement opposée à celle de l'auteur allemand, et cette » différence mérite d'être signalée comme une nouvelle preuve du » désaccord qui est à la base de toutes les attaques dirigées contre » l'Evangile.

» Le docteur Strauss n'admet pas l'authenticité des écrits du » Nouveau-Testament, et s'obstine à ne jamais leur donner un sens

» littéral. Il ne voit dans les quatre Evangiles qu'une continuelle
» allégorie, un mythe oriental, une fable philosophique, une pré-
» diction humanitaire, composée par des hommes fort habiles et
» profonds, qui ont usurpé à plaisir les noms de St-Matthieu et des
» autres évangélistes, et inventé un personnage tout-à-fait idéal,
» fiction sublime du second siècle qui ne devait être pleinement
» expliquée que seize cents ans plus tard, dans les leçons de Hegel,
» professeur à Berlin. M. Salvador ne tombe point dans ces énor-
» mités, qui pourront faire croire à nos petits neveux que le dix-
» neuvième siècle était possédé d'une inconcevable folie ; il admet
» l'authenticité du corps des Evangiles, et les motifs qui engagent
» M. Strauss à transformer le Nouveau-Testament en allégorie sont
» justement ceux qui conduisent M. Salvador à une opinion con-
» traire. »

Nous sommes certainement fort éloignés de vouloir défendre le système de Strauss, dont nous reconnaissons l'erreur, contre l'évidence de la vérité évangélique ; mais nous sommes obligés en conscience de défendre M. Strauss contre les énormités qui lui sont imputées dans l'article que nous venons de citer. Il importe de rectifier l'erreur partout où elle se trouve, mais surtout quand elle dépare et atténue la défense de la vérité même, l'apologétique du christianisme. Nous professons le plus grand respect pour le Semeur, sa doctrine et son but ; ce respect même est cause de la douleur que nous ressentons en le voyant tomber dans un défaut trop commun, celui de supposer à son adversaire une opinion entièrement absurde, afin de le combattre avec plus de facilité. La vérité la plus exacte et la justice la plus consciencieuse, même envers les incrédules et les ennemis de l'Evangile, devraient être les qualités distinctives de l'apologète chrétien. En y dérogeant il nuit à la cause qu'il veut défendre.

Or il y a presque autant d'erreurs que d'assertions dans ce que nous lisons sur Strauss dans l'article du Semeur.

D'abord il n'est pas exact de dire sans restriction quelconque, que le docteur Strauss n'admet pas l'authenticité des écrits du Nouveau-Testament ; car il ne conteste pas, par exemple, l'authenticité des épitres de Saint-Paul ; bien au contraire, il se fonde sur des pas-

sages de ces épitres pour démontrer que sur plusieurs points de l'histoire évangélique Saint-Paul lui-même n'est pas d'accord avec les évangélistes [1]. Il reconnait même en quelque sorte l'authenticité de l'Evangile selon Saint-Luc et des actes des apôtres, en ce qu'il concède que ces deux livres peuvent avoir été écrits par un disciple des apôtres nommé Luc, et qu'il ne demande pour premier terme de l'époque de leur rédaction qu'une trentaine d'années après la mort de Jésus-Christ [2].

Nous sommes obligés de nier que Strauss s'obstine à ne jamais donner aux écrits du Nouveau-Testament un sens littéral. Tout au contraire, c'est le sens littéral sur lequel il insiste, en s'opposant aux interprètes qui s'en écartent, soit pour concilier plus facilement les divergences entre les narrations des évangélistes, soit pour éluder les miracles et les transformer en événements naturels. Sur ce point il est en guerre ouverte avec les exégètes rationalistes. Tant qu'il ne s'agit que de constater ce que les évangélistes ont cru, et ce qu'ils ont voulu dire et raconter, il s'en tient strictement au sens littéral. Ce n'est que lorsqu'il est question de la vérité historique des faits qu'ils racontent, et de l'origine de leur croyance, qu'il a recours au mythe. Et l'on se ferait une idée complétement fausse de ce que Strauss entend sous ce mot de *mythe*, si l'on se fiait aux expressions du Semeur. Ce n'est pas une fiction sublime du second siècle, ni une fable philosophique composée par des hommes habiles et profonds, ni même une continuelle allégorie, qu'il voit dans les quatre Evangiles. C'est plutôt une croyance religieuse, racontée en forme d'histoire par des hommes qui y croyaient eux mêmes. Et c'est au premier siècle de l'église qu'il attribue l'origine de cette histoire, telle que nous l'avons. Il distingue aussi dès l'abord entre allégorie et mythe, et détermine avec précision la différence qu'il y a entre son interprétation et celle que l'on nomme allégorique, et dont Origène déjà s'est servi [3]. Il proteste avec force contre la supposition d'une fiction volontaire, d'une invention faite à plaisir par quel-

[1] Strauss, Leben Jesu, T. II, p. 629 de la première édition.
[2] T. I, p. 66.
[3] T. I, p. 52,

ques docteurs [1]. C'est comme s'il avait prévu les imputations qui lui seraient faites par le Semeur. Il ne nie point l'existence de Jésus-Christ, comme on pourrait l'inférer de l'article que nous avons extrait. Il ne nie pas même positivement les circonstances essentielles et les faits principaux de sa vie ; mais il prétend, et croit avoir prouvé par sa critique des Evangiles, qu'il est impossible de distinguer et de séparer dans la narration évangélique ce qui est fait historique de ce qui est tradition mythique. Cette tradition mythique, voici à peu-près, aussi bien que nous pouvons rendre en une esquisse rapide une déduction qui remplit deux volumes, comment Strauss se représente son origine et son développement.

Jésus de Nazareth a vécu en Judée à l'époque reconnue par l'histoire. Sa personnalité, sa doctrine, sa vie et sa mort ont fait une impression si forte et si profonde sur ses disciples, qu'ils ont reconnu en lui le Messie prédit par les prophètes. Tous ceux qui sentaient alors le besoin d'une réforme religieuse, d'un renouvellement moral, d'une rédemption enfin, se réunirent à ses apôtres, en le reconnaissant pour auteur de cette réforme, pour régénérateur et rédempteur du genre humain. Il devint ainsi le principe personnifié du grand réveil moral et intellectuel de son temps, de toutes les idées religieuses qui devaient nécessairement surgir du contact spirituel de la religion de l'Ancien-Testament avec la philosophie, des croyances de l'Orient avec la civilisation de l'Occident, d'un esprit de pureté et de sainteté primitive avec la dépravation générale. Ceux qui crurent en lui formèrent une communauté, en se séparant du monde. Et dans le sein de cette communauté les idées que l'on avait du Messie, de ses attributions divines des destinées qui lui étaient prédites ainsi que de son œuvre de rédemption, en se concentrant sur sa personne, transformèrent la tradition que l'on avait de lui et de sa vie en *Mythe,* c'est-à-dire en exposition symbolique de ces idées sous la forme d'une suite de faits miraculeux.

Strauss suppose évidemment que dès les premiers temps du christianisme on n'avait que très peu de données positives sur la personne et sur la vie de Jésus-Christ. Il attribue à la foi primitive

[1] T. I. p. 58. 74.

une vigueur créatrice qui aurait engendré pour ainsi dire de son propre fond toute cette admirable épopée de l'Evangile, mais sans vouloir inventer, sans intention aucune de déguiser la vérité, simplement pour énoncer la vérité de la seule manière dont la foi pût alors la concevoir. C'est ainsi selon lui que presque toutes les traditions merveilleuses, toutes les fables populaires, toute la mythologie de l'antiquité, en particulier tous les mythes des religions orientales, ont pris naissance; parce que l'esprit humain, à cette époque de son développement, ne se représente les vérités philosophiques et religieuses que sous la forme de faits et de narrations et nullement d'une manière abstraite, et qu'ainsi les idées vraies en elles-mêmes, qui constituent le christianisme, devaient nécessairement à leur entrée dans le monde se manifester sous cette forme d'histoire symbolique, de mythe.

Il est clair que cette hypothèse sur l'origine et la signification de l'histoire évangélique est insoutenable dès que l'on admet que les Evangiles sont écrits par des témoins oculaires. Aussi Strauss nie-t-il leur authenticité dans le sens admis par l'église. Mais ce n'est pas en conséquence de son système qu'il conteste cette authenticité; c'est au contraire, du moins l'assure-t-il, l'examen critique de ces écrits et leur comparaison entr'eux, qui l'ont amené à son hypothèse, comme à la seule solution possible des énigmes qu'ils offraient à son esprit. Les trois premiers Evangiles lui paraissent être des narrations faites de bonne foi et en toute simplicité de la tradition mythique, telle qu'elle s'était formée et fixée dans l'église primitive. Saint-Jean l'embarrasse d'avantage, parce qu'il est obligé d'y reconnaître plus de plan historique, plus d'intention dogmatique, ainsi que la prétention évidente de passer pour un témoin oculaire. Mais ici encore il s'abstient de prononcer le reproche d'une fiction volontaire et d'une pieuse fraude; il préfère se représenter l'auteur si plein de l'idée du fils de Dieu et du désir de le glorifier, qu'il s'est persuadé lui-même que Jésus devait avoir parlé comme il le fait parler, et que tout ce qu'il en raconte devait être arrivé. Ce ne serait donc tout au plus qu'à légard du quatrième Evangile que l'on pourrait se servir de l'expression: « fable philosophique, composée par des hommes habiles et profonds, qui ont usurpé à plaisir les noms des quatre évangélistes.

Mais nous doutons encore fort, que Strauss concédât jamais la justesse de ces termes, pour désigner son opinion, même quant à l'évangile selon Saint-Jean. Le fond de son hypothèse, la notion du mythe, tel qu'il le conçoit, s'y oppose. Selon lui il est essentiel de distinguer le mythe proprement dit de toute fiction volontaire, poétique ou philosophique, allégorie ou fable, dans laquelle l'auteur a la conscience de ce qu'il fait, où il sait que l'idée et la forme dont il la revêt, le dogme et la narration dans laquelle il l'expose, sont deux choses différentes, réunies par lui ; tandis que le mythe est le produit involontaire d'une croyance commune et de la puissance imaginative de l'esprit humain à cette époque de son développement, et qu'il est impossible de distinguer en lui les deux facteurs qui le constituent, savoir l'idée et la forme historique, parce que l'idée ne s'était pas présentée abstraite et absolue à l'esprit humain avant de se manifester en mythe. La philosophie chrétienne, dans laquelle les idées de l'homme-dieu et de la rédemption sont essentielles [1], n'existait certainement pas comme système philosophique avant l'Evangile ; mais elle était préparée et préformée par les croyances de l'Ancien-Testament, par les espérances messianiques des Juifs, par quelques principes philosophiques de Platon et de Philon et par les besoins spirituels de tout le monde payen, de sorte qu'il ne fallut pour la faire éclore qu'une seule impulsion donnée par l'apparition d'un homme supérieur et saint, tel qu'on doit se représenter Jésus-Christ. Le christianisme dut nécessairement revêtir à son origine la forme du mythe; parce que c'était la forme nationale des croyances et des pensées des hommes parmi lesquels il prit naissance. Et c'est sous cette forme primitive que les évangélistes nous l'ont transmis, tel qu'ils le concevaient et le croyaient eux-mêmes ; de sorte que leurs écrits sont en effet pour nous les premiers documents de la foi chrétienne.

Nous avons essayé de donner dans ces lignes un aperçu de l'hypothèse fondamentale de l'ouvrage du docteur Strauss, sans y mêler notre propre manière de voir. Mais on se ferait encore une idée fausse de son travail, si l'on s'imaginait que l'exposition de ces idées

[1] T. II, p. 146 et 147.

forme le corps principal de son livre. C'est la critique historique des narrations des quatre évangélistes, mises en parallèle et suivies dans tous leurs détails, qui est l'essentiel de son ouvrage. C'est en cherchant et signalant les contradictions apparentes entre ces divers récits, les erreurs chronologiques et géographiques qu'il y voit ; c'est en démontrant qu'il est absurde d'un côté de vouloir interpréter d'une manière naturelle les miracles, comme l'ont entrepris les rationalistes, et que de l'autre il est impossible de les admettre comme tels, parce que, même en reconnaissant l'origine divine du christianisme, la notion même du miracle est incompatible avec toute notion vraie et certaine de la divinité et de l'ordre physique et morale de la création ; c'est en montrant partout des traces de fiction volontaire ou involontaire, que Strauss parvient à cette conclusion, que dans les Evangiles nous n'avons pas devant nous des faits historiques, mais des dogmes manifestés en mythes.

Si donc on veut réfuter le docteur Strauss, il faut le suivre sur ce terrain de la critique historique qui est son domaine, et sur lequel, il faut l'avouer, il déploie une habileté, une érudition et une force de dialectique peu communes, et où il montre en même temps une franchise et une bonne foi scientifique fort respectables. S'il y a de nombreux sophismes dans son argumentation, on voit aussi qu'il en a été égaré lui-même, et lorsque ses antagonistes l'ont réfuté sur quelques points avec évidence scientifique, il en est convenu ouvertement. Les éditions postérieures de son livre en font preuve. Nous avous une si bonne opinion de son amour pour la vérité, que nous ne désespérons pas de le voir dans la suite abandonner les erreurs de son système. Mais un tel homme n'est pas facilement ému par les déclamations et les anathèmes ; il ne peut être convaincu que par des raisons et par des faits. D'ailleurs selon sa manière de voir philosophique, le domaine de la foi peut rester intact dans tous ces débats de la critique et de la science. Il serait injuste de lui faire le reproche, que le dernier terme de son argumentation est la négation complète de la divine origine du christianisme. Oui, si nous poussons les conséquences de son argumentation, selon notre manière de voir, au delà du résultat qu'il proclame lui-même; non, si nous restons dans les limites de sa pensée et si nous nous en tenons

à ce qu'il déclare être sa conviction philosophique. Les idées chrétiennes, manifestées dans ce qu'il appelle le mythe évangélique, sont pour lui des vérités éternelles [1]; mais il prétend que l'esprit divin se révèle à l'esprit humain par les croyances qu'il fait naître dans les hommes, aussi bien et mieux que par des faits historiques, qui de leur nature sont difficiles à constater et tombent nécessairement sous le domaine de la critique.

La manière dont Strauss conçoit la révélation, ou le rapport de l'esprit divin à l'esprit humain, de la pensée absolue à la pensée individuelle, est en effet d'accord avec les principes de Hegel; mais il serait injuste envers tous les deux, de prétendre expliquer l'un en disant qu'il est disciple de l'autre, et de mettre sur le compte de l'école spéculative ce que Strauss peut avoir de mérites ou de torts. Sa critique de l'histoire évangélique n'appartient en propre à aucune école de philosophie, et le scepticisme même qui est à sa base est un scepticisme historique. Aussi des philosophes et des théologiens allemands qui font profession de Hegelianisme, ce qui n'est pas le cas de Strauss, se sont-ils empresés de le combattre et presque de le renier. Ils ont prétendu pouvoir rétablir les faits évangéliques, indépendamment du résultat de la critique des documents qui en font foi, en déclarant que selon les principes de la philosophie spéculative toute idée absolument vraie doit nécessairement aussi se manifester dans le monde en fait historique, de sorte que l'homme-dieu doit avoir existé réellement et personnellement, et que la rédemption doit être l'effet d'un acte expiatoire du rédempteur.

Nous ne discuterons pas ici la possibilité de reconstruire de cette manière le christianisme au moyen de la spéculation philosophique, et nous laisons à d'autres de juger en dernier ressort l'hypothèse et l'ouvrage de Strauss. Nous sommes contents si nous avons réussi par cet aperçu à faire mieux comprendre les questions qui de nos jours occupent et agitent la théologie allemande.

Les paroles du Semeur n'en auraient pas donné une juste idée. Certes il serait bien étrange qu'un si grand nombre d'hommes raisonnables, doctes et consciencieux s'occupassent sérieusement « d'é-

[1] Préface de la 1re édition, p. VII.

» normités, qui pourront faire croire à nos petits neveux que le » dix-neuvième siècle était possédé d'une inconcevable folie! » De telles sorties contre toute une classe de théologiens du peuple le plus philosophique et le plus véritablement pieux de l'Europe peuvent faire croire que la théologie française n'est pas encore assez au fait de la théologie allemande pour traiter avec avantage les mêmes questions. Quant à la comparaison de Strauss avec Salvador, qui parait jouer en France un rôle analogue à celui du docteur allemand, il nous semble qu'elle aurait pris une tout autre figure, si l'auteur de l'article du Semeur leur eût accordé une égale attention. Il nous parait évident, que s'il y a quelque part une inconséquence inconcevable c'est bien là où l'on admet l'authenticité du corps ces Evangiles et où l'on conteste en même temps tous les grands faits qui y sont racontés.

Mais, nous demandera-t-on peut-êtr e, croyez-vous donc qu'il y ait eu mauvaise foi dans la manière dont les opinions du docteur Strauss ont été représentées dans le Semeur?—Pas le moins du mon de! Nous croyons tout simplement que l'auteur de l'article n'a jamais lu le livre de Strauss. Il s'est formé une idée de lui d'après ce qu'il en a oui dire, et cette idée il l'a reproduite sous la forme d'assertions positives. Il lui serait donc arrivé en quelque sorte ce que le docteur suppose être arrivé aux Evangélistes, il aurait fait de la mythologie sans le savoir.

B.

Berne, 30 Novembre.

LETTRE AU RÉDACTEUR,

SUR LA SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE.

Arau, 10 août 1838.

Monsieur,

Il appartient à la Revue Suisse de rappeler aux confédérés de la Suisse occidentale une institution d'un genre particulier, dont ils ne paraissent pas s'être suffisamment enquis, et qu'ils n'ont pas encore justement appréciée. On peut l'inférer de ce que les citoyens des cantons de Fribourg, de Vaud et de Genève, dont les sentimens patriotiques ne sont pas douteux, n'y ont pris jusqu'ici aucune part. S'ils la connaissaient, sûrement ils s'y seraient activement associés. Il en est de même sans doute des Neuchâtelois; car ma foi à la Suisse ne me permet pas de douter qu'ils ne saisissent les moyens d'union patriotique entre les cantons qui leur seraient offerts.

Mon espoir de voir ce réseau s'étendre sur toute la confédération s'est accru depuis qu'à la place où j'écris, j'ai vu naguère des hommes du Tessin lier avec nous d'affectueux rapports. Il ne s'agit ici que d'une *Société,* chose dont nous ne sommes pas mal pourvus

en Suisse ; il faut même ajouter que cette société n'a point de but extérieur bien déterminé. Sous ce point de vue elle semble au-dessous d'autres associations qui marchent à un résultat clair et bien connu d'avance ; telle sera du moins l'opinion de ceux auxquels de pures manifestations de sentiment ne sauraient suffire, et qui pour reconnaître ce qu'il y a d'utile et de bon dans une tendance ont besoin de la voir se réaliser en quelque chose de visible, de palpable. Quoique les personnes de cette espèce veuillent compter au nombre des bons citoyens, de telles manifestations leur répugnent ; ils ont trop vu quelle distance sépare la parole de l'action. D'ailleurs, dans la fermentation générale et profonde des dernières années, il s'est mêlé au débat sérieux des principes tant de criaillerie et de bavardage importun que le mouvement le plus naturel est peut-être au premier mot d'une harangue, de se boucher les oreilles pour parer la nouvelle attaque qu'on prévoit contre le bon sens.

Tout cela est vrai. Et pourtant je n'en persiste pas moins à recommander la Société helvétique, puisqu'enfin il faut la nommer, aux confédérés de la Suisse occidentale. Il n'est pas besoin pour mon but d'entrer dans beaucoup de détails. L'avenir de cette Société dépend d'événemens qui ne sont pas encore accomplis. Je ne puis même dissimuler qu'elle ne soit maintenant encore dans une situation plus ou moins critique, dont elle sortira vraisemblablement avec gloire ; mais qui pourrait aussi la faire oublier complétement, selon ce que deviendront le nombre, le ton et les opinions des sociétaires.

Quant au passé, nous n'en saurions improviser une chronique, qui d'ailleurs serait superflue aujourd'hui, M. Troxler l'ayant déjà promise. C'est dans une pareille histoire de la Société helvétique qu'il faudra chercher les idées politiques, les vœux et les desseins des Suisses les plus nobles et les plus éclairés de notre siècle et du siècle précédent. La marche paisible vers le mieux que les efforts de cette association avaient enfin imprimée à la patrie, fut interrompue trop tôt par la révolution française et par les tristes événemens qui la suivirent. La Société ne put rien donner à l'unité prématurée du nouvel état, que ce beau nom d'*helvétique*, qui la caractérisait et qui, dernier mot d'une époque, résumé d'une ten-

dance, mérite l'attention de l'historien. En lui se manifestait à la fois le passé, l'antique élément social du moyen âge allemand et le vif désir d'une seule patrie, comme l'Helvétie avant la conquête romaine.

La Société helvétique n'a pas seulement traversé les orages de cette époque de fondation, mais son activité se montra si bienfaisante qu'elle servit d'exemple à toutes les autres associations suisses : aux sociétés des artistes, de musique, d'utilité publique, des sciences naturelles; à la société militaire, à celle des pélerins (qui chaque année visitait un champ de bataille), à la société de Zofingue, etc. Le Suisse ne sentira-t-il pas quelque affection et quelque respect pour cette société modèle, s'il considère qu'elle réveilla chez nous l'esprit d'association et le propagea toujours davantage? C'est à cet esprit que nous devons les plus beaux progrès dans la culture morale et dans la civilisation, comme dans les branches diverses de la science et de l'art. S'il y a quelque chose de bon et d'utile au pays, ce sont vraiment ces associations. Elles seules peuvent nous faire oublier quelques instans combien d'obstacles il faudrait encore renverser, avant que nous puissions appeler notre vie publique satisfaisante. Nul confédéré ne quitte le lieu de ces réunions sans avoir senti son cœur se réchauffer et s'élargir. Pendant ces heures trop fugitives, l'harmonie de toutes les âmes se manifeste par des épanchemens pleins de douceur.

Que la Société helvétique demeure fidèle à l'esprit de ses fondateurs, et nous lui devrons des momens ineffaçables. Elle sait mêler les plus nobles pensées dans la coupe de la joie, et nous la présente au moment des adieux. Quand, fatigués d'une tâche vulgaire, nous sentons chanceler en nous la foi sacrée au vrai, au beau, à la vertu, à la liberté, à l'amitié ; nous retrouvons toujours dans ce souvenir une flamme nouvelle. La Société helvétique ne poursuit, nous l'avons déjà remarqué, aucun but particulier, elle n'a pas même un but accessoire ; la patrie est son unique objet. Mais ceci n'est-il pas une contradiction?—Non, parce que la Société ne cherche pas la patrie dans une forme particulière, mais qu'elle s'efforce d'en comprendre bien la forme actuelle, de faire entrer dans cette forme un esprit généreux, et d'en faire de cette manière, un moyen d'ar-

river à une vraie Suisse. Former *des Suisses;* telle est la première tâche de la Société. Qu'elle soit et demeure donc pour nous un conseil des Amphictyons. Aucun temps, pas même le plus difficile, ne lui parut impropre à la réalisation de ses desseins. Dans les crises les plus diverses de notre existence on l'a vue paraître sur le champ de bataille des opinions, pour relever ceux qui étaient tombés, pour guérir les blessés et pour réconcilier les camps ennemis.

Après une interruption de dix ans à peine, elle se releva dans l'année 1808. La chûte de l'acte de médiation ne l'effraya pas, non plus que celle de l'ordre de choses qui suivit, quoique cette dernière commotion ait menacé son existence autant que la première.

En effet, dans ces dernières années, il y pénétra quelquefois un esprit étranger qui, sitôt qu'il fut signalé, engagea ceux qu'on avait jusqu'alors considéré comme les vrais soutiens de la Société, à s'en retirer pour quelque temps. Tentés par une organisation peu gênante, des hommes inquiets, étrangers ou indigènes, auxquels se présentait une occasion commode de se réunir sans être remarqués, assiégèrent la Société et lui firent perdre son équilibre. Plus occupés d'étourdir que d'exciter des sentimens généreux, ils se jetèrent dans une direction exclusive et passionnée. Cependant la bonne constitution de la société l'a fait triompher de cette influence fiévreuse. C'est cette dernière expérience qui m'engage à la recommander aux confédérés de la Suisse française avec une sollicitude qui, pour être vive, n'exclut pas l'impartialité. Conforme à son origine, fidèle à l'esprit de ses fondateurs, la Société se recrute essentiellement dans les classes savantes. On y trouve des hommes marquans dans l'école et dans l'état, capables d'enfanter eux-mêmes, et de comprendre des idées politiques. Ces idées se produisent librement, mais avec convenance, dans des discours et dans des toasts. La présidence de la Société est un grand honneur. Le rapporteur fait connaître ce qui s'est passé de louable ou de nuisible au pays dans les cantons, durant le cours de l'année. Les faits notables sont appréciés uniquement dans leur influence sur le bien général.

Quelle jouissance n'est-ce pas, surtout pour un homme d'état Suisse, de contracter d'affectueuses relations avec les hommes les plus considérés et les plus éminens du peuple, d'étudier leur personnalité et de saisir l'inspiration au milieu de la joie? Le savant et l'homme public, s'ils veulent donner un aliment à leur vie intérieure, n'ont pas à songer qu'au sérieux. La gaîté sait mieux tendre le ressort de l'esprit. Un peuple, les conseillers d'un peuple, sont-ils sans gaîté, malheur à lui!

L'âme patriotique de Lavater s'épanouissait au sein de la Société helvétique. Jean de Müller y puisa le dessein d'écrire son histoire immortelle. L'avoyer Edouard Pfyffer lui consacrait naguères une partie de sa noble activité. — Nous ne parlons pas des vivans.

La Société helvétique se rassemble à Olten, à Rapperschwyl, le plus souvent aux bains de Schinznach. Ce dernier endroit a été choisi pour la réunion de l'année prochaine, au mois de mai. — Puisse ce jour de fête réunir dans la joie un grand nombre de confédérés!

T.

RÉCLAMATION [1].

Monsieur le Rédacteur!

En vérité, malgré l'affection que sans vous connaître, je vous ai vouée, peut-être, monsieur, à cause de cette affection, il faut vous dire combien votre journal me semble étrange. Organe d'une pensée libérale et chrétienne, le voilà qui recommence à nous prêcher le gouvernement de l'Eglise par l'Etat. Aux yeux de votre collaborateur le culte et la prédication religieuse sont des fonctions administratives au même titre que *le débit du sel et l'expédition des lettres!* Avec un aplomb imperturbable il prononce : « Redouterait-on l'usage que l'état pourrait faire de son autorité? — Le gouvernement de l'Etat n'est pas naturellement persécuteur, natu-

[1] La Rédaction avait dessein de répondre elle-même à l'article dont se plaint notre correspondant anonyme, (Voyez livraison de novembre, p. 588). En se bornant à l'insertion de cette lettre un peu vive, où elle n'est pas trop épargnée elle-même, la Rédaction fait le sacrifice de son intérêt propre à celui d'un grand nombre de ses lecteurs, pour lesquels une telle protestation a sur toutes les réfutations possibles un grand avantage, la brièveté. N. d. R.

rellement oppresseur, tout au contraire IL EST et SERA TOUJOURS NATURELLEMENT TOLÉRANT. » Il nous dit cela, monsieur, à nous protestans, malgré les vexations que le ministère de France fait subir à nos frères, malgré l'agende prussienne et les troubles de la Silésie, malgré l'émigration des pauvres Tyroliens et les baptêmes forcés de St.-Gall, au milieu des persécutions de la Hollande. Il nous le dit sans rougir, à nous Vaudois, en face de notre propre réforme et du 20 mai, cette marque brûlante à nos fronts! —Il ne prise guères les idées abstraites, nous apprend-il dans sa lettre; vous voyez l'état qu'il fait de l'histoire, du positif; qu'estime-t-il donc, ce monsieur? —Non, à quelque opinion que l'on appartienne, il ne faut pas parler ainsi! Mais certes, il y est bien obligé, s'il veut légitimer à ses propres yeux la pensée d'une église sous le joug du gouvernement. S'il ne dit pas ces choses, l'article tombe, car le but est détruit. Mais l'église sous le joug, même démocratique, c'est la chose impossible. Réunie à la voix de l'amour, l'Eglise demeurera toujours dans son principe une association, et devra toujours se manifester comme telle : Organe immédiat, servante, épouse de celui qui commande avec autorité, l'Eglise n'aura jamais d'autre maître. Notre siècle reconnaît enfin ces choses. Si quelque homme éloquent, jaloux de Galilée, s'efforçait d'établir que la terre ne tourne pas, l'inquisition de nos jours ne lui préparerait pas de cachots; l'on passerait en souriant, peut-être cet homme se souviendrait-il alors de Cassandre. —Votre collaborateur ne comprend pas l'Eglise quelle qu'elle soit, ou bien il pense qu'elle se peut contenter d'une existence « idéale. » On voit, du reste, qu'il ne l'aime guères, et s'il joignait à l'intrépidité de sa conséquence, à sa bravoure éprouvée dans l'assertion, un peu plus de courage encore, sans doute nous le dirait-il.

Ne vous méprenez pas, du reste, à ma chaleur, et ne croyez pas que je vous fasse un grand crime d'avoir inséré dans votre journal à l'appui d'une opinion vulgaire, des propositions étranges. C'est ainsi qu'on montre sa largeur, comme on dit; et puis pour un journaliste un peu soucieux de n'être pas lu, le nerf et l'éclat du style sont beaucoup, le paradoxe lui-même...... D'ailleurs, sans parler de certaines circonstances que tout abonné un peu bien-

veillant devine, il y a de jeunes autorités qui n'en sont pas moins de grandes autorités.

Si cet article est chez vous une disparate, l'effet, je m'assure, n'en sera pas bien dangereux. Les aphorismes dans lesquels le savant professeur a condensé l'histoire et la théorie du moderne droit ecclésiastique, seront pour la conscience de vos lecteurs de trop difficile digestion. Dire ces choses, c'est dire à peu près son dernier mot : Il était bon de l'entendre. — Mon idée à moi, c'est qu'indépendante ou non de l'état, le siècle et le pays ont besoin d'une Eglise. Votre rédacteur ne sent pas cela. Le Nouvelliste Vaudois comprend beaucoup mieux ces choses !

Agréez, etc.

Villars, le 30 novembre 1838.

Un laïque.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

LE TÉMOIGNAGE DE DIEU ANNONCÉ DANS DES SERMONS, DES HOMÉLIES ET DES INSTRUCTIONS FAMILIÈRES, par C. Malan, docteur en théologie, pasteur de l'Eglise du Témoignage, à Genève.

De tous les emplois de la Parole, la prédication de l'Evangile est un des plus élevés et des plus beaux, un des plus difficiles par conséquent. Réveiller des consciences endormies, convaincre des esprits rebelles, relever des cœurs abattus, retirer de l'indévotion sans amener au formalisme, inspirer des vues larges et généreuses sans pousser au relâchement, inculquer des principes inflexibles tout en évitant la roideur; faire tout cela et mille autres choses encore, dans un seul but, le salut des ames; avec cette seule pensée, qui doit dominer toute l'œuvre et planer sur le discours à des hauteurs variées sans jamais sortir de vue; telle est la tâche imposée à celui qui monte dans la chaire pour annoncer la Parole de Dieu. Aussi le prédicateur doit être un homme de prière, ce qui implique un homme d'étude et de travail. Malheur à celui qui veut monter en son propre nom dans la chaire de vérité, qui veut imposer à son auditoire ses vues, ses opinions, ses pensées, qui fait du culte de Dieu un moyen de publicité pour ses travaux et un théâtre de sa renommée. Un tel homme est sans doute un homme de travail et d'étude, car rien ne coûte à qui travaille pour soi-même, mais il n'est pas un homme de prière parce qu'il n'est pas un homme de foi. Le prédicateur digne de ce nom est simplement un envoyé qui s'acquitte de son message; l'autorité sur laquelle il s'appuie n'est pas la sienne, c'est celle de Dieu; ce n'est pas son opinion qu'il défend, c'est l'éternelle vérité qu'il expose; ce n'est pas un vain et fugitif triomphe qu'il poursuit, mais il cherche le salut de ses auditeurs. Aussi, pour être mis à la hauteur de sa position, a-t-il besoin d'être soutenu par la protection spéciale et la grace du Dieu dont il est le serviteur. Il ne peut prêcher selon Dieu et avec bénédiction que quand, par l'esprit de prière, il prépare sa parole et il la prononce sous l'influence immédiate de Celui qui seul peut lui donner action sur les cœurs. Mais pour que cette prière soit sincère et exaucée, suffit-il de prononcer avec notre liturgie quelques graves et belles paroles sans se conformer à leur esprit? Celui qui doit délivrer le message de Dieu ne devra-t-il pas connaître ce message et l'étudier avec soin? C'est par l'étude, l'étude approfondie, complète, intelligente de la Bible, que celui qui est appelé à prêcher peut se garantir du double danger, ou de remplacer les oracles de Dieu par les conceptions de sa propre sagesse, ou de mutiler la vérité révélée par une exposition incomplète. En outre le prédicateur se passera-t-il de travail et d'étude pour approprier sa

parole à l'état varié de ses auditeurs? Comme la Bible, le trésor de sa science, et l'arsenal de ses moyens d'action, comme la Bible son modèle, ne devra-t-il pas constamment employer la menace ou la supplication, la douceur ou la sévérité, exciter tour-à-tour la honte, la douleur, la crainte, l'espérance, la joie, la reconnaissance, l'admiration. Comment convaincre sans raisonnements, toucher sans exposer et sans décrire, agir sur le cœur de l'homme sans le connaître et sans en avoir étudié les ressorts? Et pour raisonner, pour toucher, pour instruire, pour intéresser, pour arriver au cœur et à la raison par le chemin des oreilles, il faut de l'étude, du travail, de constants et persévérants efforts.

L'homme qui veut sauver des ames doit commencer par savoir se faire écouter. Les meilleures choses mal dites (nous parlons en thèse générale et sans faire allusion à l'ouvrage objet de cette annonce) les meilleures choses mal dites manqueront leur effet, parce qu'elles ne seront pas entendues, et celui dont la parole est obscure, ou fatigante, ou ennuyeuse doit commencer par s'en prendre à lui-même du mauvais succès de ses travaux. En outre, si parce que l'on prêche la vérité, et que l'on a devant soi un auditoire muet, on se contente des premiers arguments venus pour exposer et pour défendre la doctrine que l'on prêche, si l'on donne l'exemple déplorable d'arriver à des conclusions vraies par des sophismes, ce qui n'est que trop possible et trop fréquent; quel respect aura-t-on le droit d'attendre pour un ministère que soi-même l'on respecte si peu? et comment veut-on inculquer une vraie soumission à la Bible, si. par paresse, légèreté, besoin de faire arriver à bien une démonstration boîteuse, on se permet de séparer de leur texte les déclarations du livre de Dieu, de les tordre, et de les interpréter au gré d'une imagination vagabonde, au lieu de leur appliquer les procédés rigoureux d'une logique inflexible. On ne saurait trop le répéter de nos jours, c'est uniquement par un travail assidu et approfondi, que l'homme appelé à la sainte vocation d'évangéliser ses frères peut répondre consciencieusement aux exigences de sa haute et difficile position. C'est par le travail et l'étude, par le soin le plus constant donné à toutes les parties de son œuvre, qu'il montrera qu'il apprécie, et le message dont il est chargé, et le prix des ames auxquelles il l'adresse. Il est temps de voir finir ces improvisations d'autant plus longues qu'elles plus vides de pensée et de vie, ces prédications toujours semblables à elles-mêmes, ainsi que ces expressions de remplissage, ce jargon, càr c'est le mot, employé pour couvrir la stérilité d'un fonds que la paresse et la dissipation d'une activité tout extérieure ont ignominieusement laissé en friche.

Loin de nous de méconnaître l'activité remarquable qu'a montrée dans toutes les occsions, l'auteur de l'ouvrage objet de cette annonce; nous

apprécions les services importants qu'il a rendus à la cause de Dieu, nous l'aimons comme un frère, et nous respectons en lui le courage constant et la persévérance infatigable avec lesquels il a combattu pour la vérité. Mais plus nous l'aimons et nous l'estimons, plus nous faisons cas de son influence que nous croyons essentiellement heureuse, plus aussi nous croyons honorer sa personne et nous rendre utiles et à lui et à sa cause qui est la nôtre, en disant franchement notre pensée sur son livre. L'absence de travail, c'est-à-dire l'absence d'une méditation forte et opiniâtre, se fait sentir constamment dans ces sermons; nous insistons sur ce point, car l'exemple est doublement mauvais quand il part de personnes qui ont droit au respect et à l'affection, et qu'il est accompagné de circonstances qui l'atténuent et semblent devoir l'excuser. Ainsi la rare facilité que M. M. montre dans ce qu'il écrit, fait regretter d'autant plus tout ce que ses écrits auraient pu devenir s'il les avait composés moins rapidement. Improvisations sur le papier, il est évident que les différens morceaux dont se composent le volume qui nous occupe, n'ont guères coûté à l'auteur plus de temps que celui que lui a pris l'occupation mécanique de les transcrire, et ils portent plus encore dans le fond que dans la forme les stigmates évidents de leur péché originel. Cependant la forme elle-même trahit en plusieurs endroits cette absence d'une méditation forte et soutenue. Une grande facilité de parler en public, et d'y parler de manière à se faire écouter avec intérêt, a constamment fourni à l'écrivain des formes de phrase et des paroles aisément agencées; mais je ne sais quoi de vide et de creux, je ne sais quelle tension déclamatoire trahit presque constamment des habitudes d'improvisation, qui énervent et épuisent la pensée. Et si un homme qui a reçu de Dieu les talents de M. M. n'a pu échapper aux conséquences d'une manière de parler en public qui a été érigée en système, lorsqu'il s'agit d'annoncer l'Evangile, et que l'on a même été jusques à regarder comme la seule qui puisse convenir à un ministre fidèle, que deviennent les prédicateurs doués d'une ame droite, d'un cœur dévoué, sans doute, mais de talents médiocres, et qui, entraînés par le torrent, montent dans leurs chaires après une heure tout au plus d'une préparation superficielle. Les exemples ne manquent pas pour prouver que malheureusement ils sont loin de rester court, et que leur rabâchage perpétuel et immodéré chasse des temples, même les auditeurs les mieux disposés et les formalistes les plus intrépides.

Notre parole est sévère peut-être, mais que l'on nous comprenne; nous avons en vue un système et non un homme en particulier; notre sévérité a été dictée par l'intensité du mal et par l'urgence d'y porter remède. Il est temps d'ouvrir les yeux à ceux de nos frères qui se laissent égarer

par l'exemple, qui se laissent imposer par je ne sais quelles décrétales, la funeste nécessité d'improviser leurs discours. Il est temps d'ouvrir les yeux de ceux qui seraient tentés de prendre l'ennui et le dégoût de leurs auditeurs pour de l'opposition à l'Evangile. Ah! mes frères bien-aimés, mes excellents et respectables frères, le cœur de vos auditeurs n'offre-t-il pas déjà suffisamment d'obstacles à votre œuvre, pour que vous alliez en ajouter encore de propos délibéré? Si nous n'avions eu à nous occuper que d'un livre, et, à son occasion, d'un homme que nous aimons et nous estimons de toute notre ame, nous aurions pu garder le silence sur des défauts qui n'excluent pas des qualités essentielles, et nous aurions pris plaisir à relever celles-ci. Mais nous avons eu à nous attaquer à un ensemble de vues qui n'offre que trop de séductions à l'imagination, trop d'aliments à la vanité, trop de facilités à notre indolence nationale, pour ne pas se faire des sectateurs, à des vues qui n'ont que trop fait de mal au milieu de nous, et dont on peut prévoir les ravages. Il faut y porter remède; il faut, en présence de Dieu et pour sa gloire, élever la voix et signaler le danger. Quant au livre, il n'a été pour nous qu'une occasion de nous acquitter de ce que nous regardons comme un devoir sacré, et nous avons dû écarter toute autre considération.

CONSIDÉRATIONS SUR LE BUT DE L'INSTRUCTION POPULAIRE ET LES OBJETS D'ENSEIGNEMENT DONT ELLE DOIT SE COMPOSER; par Marc Viridet. Genève 1838. in-12 de 54 pages.

Cet opuscule, suggéré par une question de la Société suisse d'utilité publique, semble avoir pour but plus particulier d'attirer l'attention du gouvernement et du public de Genève, sur les améliorations dont serait susceptible le système d'instruction primaire suivi dans ce canton.

Genève, si haut placée sous plusieurs rapports dans la civilisation, a beaucoup à faire à cet égard. Les grandes écoles de ses communes populeuses, où la méthode de Lancaster est généralement suivie, sont un excellent moyen pour répandre promptement dans la masse d'une grande nation les connaissances les plus élémentaires. Mais, dans une petite république opulente, il est possible d'avoir beaucoup mieux. Nous ne savons quelles considérations politiques pourraient être assez fortes pour engager un gouvernement fidèle à reculer l'époque d'un si grand progrès? En multipliant le nombre des écoles, en rapprochant l'instituteur de chacun de ses élèves, on peut étendre beaucoup la sphère des connaissances mises à la portée du peuple, développer mieux les facultés et faire de l'école le moyen d'une véritable *éducation.* Le canton de Vaud, dont l'auteur de cet écrit semble avoir eu particulièrement les expériences en vue, donne à cet égard un exemple à ses voisins, malgré l'im-

perfection des moyens employés, qui se manifestera nécessairement dans l'imperfection des résultats. Ce qui de la loi vaudoise doit demeurer, faire trace, et se réaliser ailleurs, c'est l'intention nettement posée de faire de tous les habitans d'un pays libre, des gens bien élevés, des citoyens, des hommes libres. M. Viridet est vivement pénétré du sentiment de ce devoir, sa brochure fait voir comment la chose est possible et de quelle manière il faut déterminer l'instruction des écoles pour cela.

GUILLAUME TELL, drame de Schiller; par Jules MULHAUSER, de Genève. Paris 1838, grand in-8⁰ de 210 pages.

Nous aurions consacré volontiers un article étendu au travail de M. Mulhauser. Mais comme il s'agit d'un drame populaire et d'une traduction assez littérale, il suffit de dire que M. Mulhauser nous semble, dans les points essentiels, avoir réussi. Avec la traduction nouvelle, nous possédons l'œuvre de Schiller, ce qu'on ne pouvait pas dire encore, malgré les versions élégantes de M. Merle et de M. de Barante. Le vers était indispensable à la physionomie de cette pièce, et l'on ne saurait nier que pour l'effet, le nouvel alexandrin brisé, heurté, riche d'enjambemens et de césures ne se rapproche assez du iambe de l'original. Ce que nous disons du vers s'applique au fond du style. Sous la phrase de M. Mulhauser on voit d'ordinaire transparaître encore la diction brillante de Schiller. Nous espérons que dans cette forme ce drame s'introduira promptement sur la scène, et qu'on n'y jouera plus d'autre Guillaume Tell. Une étude aussi consciencieuse est digne d'une telle récompense. En attendant, les hommes de goût, même ceux qui connaissent l'original, trouveront un vif plaisir à cette lecture.

VOYAGE D'UN INSTITUTEUR AVEC SES ÉLÈVES, de Berne à l'Ile de Saint-Pierre et dans le canton de Neuchâtel; d'après Fréderic Meissner; par F. CAUMONT. Bâle 1838.

L'auteur et le traducteur ont en commun plusieurs qualités qui les rendent propres à écrire pour la jeunesse : l'amour des jeunes gens, des connaissances variées, la bonhomie et la simplicité de cœur, la clarté et la grâce du récit et de l'exposition. Mais chez M. Caumont le sentiment religieux me paraît plus profond, plus présent, et sa moralité est plus élevée. On trouve chez lui une vive sympathie pour l'homme et pour ce qu'il trouve de beau moral en lui.

L'histoire naturelle et l'histoire sont les principaux thêmes du livre; l'auteur introduit quelques idées morales dans des conversations naturelles et ingénieuses; mais les jugemens qu'il porte ne sont peut-être

pas toujours également justes. Les détails sur la nature et les traits d'histoire sont bien choisis ; il y a de charmans récits : La fête des Armourins à Neuchâtel ; la notice sur Breguet ; la bataille du Landeron. Ces récits dédommagent de quelques longueurs dans les détails sur la ville de Neuchâtel. M. Caumont a compulsé les chroniques de son pays et tous les livres qui pouvaient lui fournir des matériaux ; bien peu d'ouvrages, destinés en apparence au simple amusement des enfans, ont été faits avec autant de sérieux et de conscience. C'est une traduction libre, amplifiée, enrichie de beaucoup de détails sur des choses qui n'existaient pas dans notre pays lorsque Meissner écrivait : les bateaux à vapeur, les pavés d'asphalte, les tableaux de Léopold Robert, etc. etc.

Le style est toujours clair, souvent animé et élégant.

MADELAINE ODERMATT OU LE CANTON D'URI. 1 volume in-12 Genève.

N'avez-vous personne avec qui vous puissez causer? désirez-vous une lecture qui vous fasse passer agréablement quelques heures d'un après-midi? prenez *Madelaine Odermatt:* étendez-vous mollement sur un canapé ; ouvrez le livre et lisez. Et quand vous aurez achevé le volume, ne le replacez pas d'abord sur les rayons de votre bibliothèque, laissez-le sur votre table, à côté de vous. On revient volontiers à ces fraîche, peintures, à ces descriptions si modestes, mais si vraies, de la grande nature des Alpes.

L'histoire que ce petit livre renferme est simple, mais attachante : Henri Reynold, jeune capitaine dans la garde Suisse, parcourt durant l'été de 1813 les montagnes de sa patrie qu'il ne connaît point encore, étant né à Paris où son père était allé s'établir. Dans l'église d'Einsiedeln, il remarque au milieu des nombreux pélerins à genoux sur les dalles un vieillard d'une figure noble et d'une taille élevée, et à côté de lui, une jeune personne de l'expression la plus aimable et la plus douce. C'est le le général Odermatt d'Uri et sa fille Madelaine, revenus d'Altorf à Einsiedeln pour l'accomplissement d'un vœu. Le soir il les retrouve à la table d'hôte, et c'est là que commence une relation qui va devenir des plus étroites quand le général apprendra que Reynold est le fils d'un de ses anciens amis. Le reste est facile à deviner.

Les principaux personnages de ce petit drame sont peints avec un grand naturel, mais assurément aucun n'excite un intérêt plus tendre et plus soutenu que la fille du général. Madelaine est l'enfant de prédilection de l'auteur, le génie heureux qui l'a surtout inspiré. C'est une fleur en tout pareille à ses sœurs de la montagne : même fraîcheur et même éclat ; même parfum, même modestie. Naïve et simple comme elle l'est, elle ne

fraye point du sentiment qu'elle trouve en elle pour le jeune étranger devenu leur hôte et le compagnon de ses promenades; elle n'en devient ni pâle ni rêveuse; car pourquoi ne l'aimerait-elle pas ? C'est le fils d'un ancien ami de son père ; il a pour le vieillard tant de soins et d'égards, et pour elle de si délicates prévenances; son caractère est si noble et si généreux. Quand dans leurs promenades solitaires, Reynold lui fait le récit des merveilles que Paris renferme, elle écoute chacune de ses paroles avec une extase enfantine, et elle s'étonne quand il lui dit qu'il la préfère à toutes ces merveilles, elle, simple fille des montagnes qui ne sait qu'aimer son père et répandre le bonheur sur les personnes qui l'entourent.

Ce livre plein d'abandon et de nature et un frère *du château de Brandis* aussi aimable que son ainé. Dans les deux ouvrages même intérêt dans le récit, même finesse dans la pensée et dans la peinture des caractères, même grâce dans l'expression toujours modeste. Les personnages eux mêmes ont un air de famille assez prononcé. Peut-être plus d'un lecteur sera-t-il frappé comme moi, de la grande ressemblance qui existe entre Madelaine Odermatt et Adelaïde Jenhars. Jamais on aura le droit de s'en plaindre, car sœurs ou non, ces deux figures sont délicieuses à contempler. Toutefois si j'osais me prononcer, j'aimerais autant qu'elle ne fussent que cousines. J. P. M.

TABLE DES MATIÈRES.

LITTÉRATURE.

CRITIQUE.

POÉSIE.

PHILOSOPHIE ET RELIGION.

HISTOIRE.

GÉOGRAPHIE, STATISTIQUE ET VOYAGES.

SCIENCES NATURELLES.

INTÉRÊTS PUBLICS.

ÉGLISE.

ÉTUDES.

POLITIQUE.

CORRESPONDANCE.

